Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte
Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835827

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA NÉCROPOLE DU PRÉ DE LA CURE À YVERDON-LES-BAINS

(IV^{e}-VII^{e} s. ap. J.-C.)

Lucie STEINER

François MENNA

Etude anthropologique

Geneviève PERRÉARD LOPRENO

Avec des contributions de

Caroline BRUNETTI
Justin FAVROD
Pascal FRIEDEMANN
Marc-André HALDIMANN
Gilbert KAENEL
Chantal MARTIN PRUVOT

et la collaboration de

Eva GUTSCHER
Regula JORDI
Eric SOUTTER
Michel VACCARELLO

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE N° 75

ARCHEODVNVM

VOLUME I : texte



LA NÉCROPOLE DU PRÉ DE LA CURE À YVERDON-LES-BAINS

(IVe-VIIe s. ap. J.-C.)

Illustration de la couverture:
Poupée en ivoire de la tombe T192.
Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Code de citation préconisé:
Steiner, L., Menna, F. *et al.* La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e^-VII^e^ s. ap. J.-C.). Cahiers d'archéologie romande 75-76. Lausanne, 2000.

Ouvrage publié avec l'aide

du Fonds national suisse de la recherche scientifique
et du Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

Les commandes d'ouvrages peuvent être adressées à

Cahiers d'archéologie romande
Case postale 210
CH-1000 LAUSANNE 17

ISBN 2-88028-076-1
Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays
© 2000 by Cahiers d'archéologie romande

Composition: Atelier La Rebuse, Bercher
Impression: Imprimerie Corbaz SA

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE N° 75-76

Lucie STEINER
François MENNA

LA NÉCROPOLE DU PRÉ DE LA CURE À YVERDON-LES-BAINS
(IVe-VIIe s. ap. J.-C.)

Etude anthropologique

Geneviève PERRÉARD LOPRENO

Avec des contributions de

Caroline BRUNETTI
Justin FAVROD
Pascal FRIEDEMANN
Marc-André HALDIMANN
Gilbert KAENEL
Chantal MARTIN PRUVOT

et la collaboration de

Eva GUTSCHER
Regula JORDI
Eric SOUTTER
Michel VACCARELLO

Lausanne 2000

PRÉFACE

Avec ses *Recherches sur les antiquités d'Yverdon,* publiées en 1862, Louis Rochat, instituteur au collège et conservateur du musée, initiait les études concernant le *castrum eburodunense* et son occupation durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. En plus du mur de la fortification et de quelques inscriptions découvertes dans ses fondations, Rochat traitait de trouvailles mises au jour dans des sépultures et des couches d'habitat «aux Jordils» et «au Pré de la Cure».

Le présent ouvrage, consacré à la publication des fouilles spectaculaires et exceptionnellement riches d'enseignements conduites dans la nécropole du Pré de la Cure entre 1990 et 1993, prend également en compte ces trouvailles du XIX^{e} siècle. Le travail de Lucie Steiner et François Menna, étoffé de plusieurs contributions scientifiques importantes, illustre parfaitement la «renaissance» à travers laquelle le canton de Vaud se distingue depuis une vingtaine d'années dans les recherches sur le passage de l'époque romaine tardive au haut Moyen Age.

Ces études portent aujourd'hui leurs fruits: en 1990, l'élaboration et la publication, par Reto Marti, du cimetière du haut Moyen Age de Saint-Sulpice, fouillé en 1910-1911, marquait un premier jalon. Le catalogue d'une exposition présentée en 1993 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, *Archéologie du Moyen Age. Le canton de Vaud du V^{e} au XV^{e} siècle,* tout comme les actes, parus en 1995, d'un colloque organisé à Dijon et qui avait pour thème *Les Burgondes. Apport de l'archéologie,* donnaient ensuite un premier aperçu des nombreuses fouilles de nécropoles du haut Moyen Age réalisées au cours des deux dernières décennies.
L'analyse de cette masse de données nouvelles, dont celles issues de la vaste nécropole de La Tour-de-Peilz, est en cours. Néanmoins, la prochaine étape concerne à nouveau la publication de fouilles anciennes: l'édition complète, par Werner Leitz, de la nécropole de Lausanne «Bel-Air», près de Cheseaux, explorée de manière systématique par Frédéric Troyon à partir de 1838 déjà.

Les deux volumes consacrés à la nécropole du *castrum* d'Yverdon-les-Bains s'inscrivent bien dans ce renouveau des études sur la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Age en terre vaudoise. Cette publication est exemplaire et il convient d'en féliciter les auteurs, en particulier les archéologues Lucie Steiner et François Menna, l'anthropologue Geneviève Perréard Lopreno, ainsi que tous ceux qui ont collaboré, à des titres divers, à cette entreprise de longue haleine, dont le résultat voit le jour dix ans après les premiers coups de truelles. On ne saurait oublier d'associer à ces remerciements Denis Weidmann, archéologue cantonal, et Gilbert Kaenel, directeur du musée et responsable de la conservation des collections, par ailleurs éditeurs des *Cahiers d'archéologie romande.*

Max Martin
Professeur aux Universités
de Munich et de Bâle

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leur participation, leurs conseils, leurs encouragements et autres précieux coups de pouce, nous ont aidés à mener à bien cette étude:

Denis WEIDMANN, archéologue cantonal, Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud,
Daniel PAUNIER, expert de la Commission fédérale des monuments historiques, professeur d'archéologie provinciale romaine à l'Université de Lausanne,
Charles BONNET, ancien archéologue cantonal du canton de Genève,
Stéfanie MARTIN-KILCHER, professeur d'archéologie provinciale romaine à l'Université de Berne,
Max MARTIN, professeur d'archéologie aux Universités de Munich et de Bâle,
Gilbert KAENEL, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne,
France TERRIER, conservatrice du Musée d'Yverdon-les-Bains,
Henri CORNAZ, ancien président de la Société du Musée et Vieil Yverdon,
Max KLAUSENER et François FRANCILLON, adjoints à la Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud,
Olivier FEIHL, Archéotech SA, Epalinges,
Patrick MOINAT, archéologue, Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud,
Cyril BENOIT, Aline BERTHOUD, David CUENDET, Claude MICHEL, Thérèse RAMSEYER et Bernadette REY-BELLET, conservateurs-restaurateurs au laboratoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne,
Verena LOELIGER, dessinatrice, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne,
Anne GEISER, conservatrice du Cabinet des médailles cantonal de Lausanne,
Monica BRUNNER, archéologue, Université de Lausanne,
Emmanuel ABETEL, documentaliste à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne,
† Christian SIMON, Christiane KRAMAR et Suzanne EADES, anthropologues au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève,
Oldrich FRYC et Romano LA HARPE, médecins légistes à l'Institut de médecine légale de l'Université de Genève,
Bernard ODY, radiologue, Clinique Générale-Beaulieu, Genève,
Claude OLIVE, archéozoologue au Museum d'histoire naturelle, Genève,
Christian ORCEL et Jean TERCIER, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon,
Reto MARTI, archéologue, Service archéologique du canton de Bâle-Campagne, Liestal,
Andreas MOTSCHI, archéologue, Service archéologique du canton d'Argovie, Brugg,
Daniel DE RAEMY, historien des monuments, Yverdon-les-Bains
Daniel CASTELLA, Avec le Temps S.à r.l., Blonay,
François CHRISTE, archéologue, Bureau d'Archéologie Médiévale et Urbaine, Lausanne,
Serge MENOUD, Recensement et inventaire des sites archéologiques, Service archéologique du canton de Fribourg,
Jean-Daniel MOREROD, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Neuchâtel,
Gilles PERRET-GENTIL, archéologue, Lausanne,
Sébastien JACOBI, archiviste à la direction générale des CFF à Lausanne,
ainsi que tous les collaboratrices et collaborateurs d'Archeodunum SA, en particulier Frédéric ROSSI (directeur) et Willy EYMANN (photographe) .

Un grand merci également à toutes celles et ceux qui se sont confrontés avec ténacité au terrain peu stable des cordons littoraux et aux brumes yverdonnoises, en premier lieu
Jean-Christophe MORET et Sonia WUTHRICH,
ainsi que Finn Arvid ANDERSEN, Manuel BERNEY, Nicole BERTI, Evelyne BROILLET RAMJOUE, Sylvie CAMPECHE, Marie-Claude CHAUSSON, Sandrine CLEMENT, Annette COMBE, Pascal FRIEDEMANN, Christophe HENNY, Sophie REYMONDIN, Julien SIMOND, Eric SOUTTER, André SUMI.

SOMMAIRE

Volume I (CAR 75)

PRÉFACE 5
Max Martin

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 11

I. CADRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE 13

Cadre géographique et topographique 15
Avec la collaboration de Caroline Brunetti

Yverdon du Bas-Empire au Moyen Age: épanouissement et persistance d'un centre urbain secondaire 18
Justin Favrod

Aperçu des sites archéologiques du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans la région d'Yverdon 31

II. HISTORIQUE DES RECHERCHES DANS LES NÉCROPOLES D'YVERDON-LES-BAINS 39

Les interventions anciennes 41
La nécropole du Pré de la Cure 42
La nécropole des Jordils 43
Les tombes mises au jour En L'Isle 43

Les fouilles de 1990-1993 à la rue des Philosophes 44

Les méthodes de fouilles et d'enregistrement 45
Avec la collaboration de Pascal Friedemann

III. LES DÉCOUVERTES DE LA RUE DES PHILOSOPHES 49

Présentation des vestiges 51
Situation 51
Stratigraphie 51
Etat de conservation, nombre et répartition des tombes 55

Les limites de la nécropole 58

Les orientations des sépultures 60

Les marquages de surface 65

IV. LES TYPES DE TOMBES 67

Les coffrages non cloués 70

Les cercueils cloués 74

Les coffrages en matériaux non périssables 78

Les coffres de tuiles 84

Les inhumations en pleine terre 86

Les tombes de type indéterminé 88

V. LE MOBILIER 91

Les récipients et les offrandes alimentaires 93
La céramique et la pierre ollaire: *Marc-André Haldimann* 93
Le verre: *Chantal Martin Pruvot* 97
Les ossements animaux 100
Le mode de dépôt des offrandes 101
Avec la collaboration de Marc-André Haldimann et Chantal Martin Pruvot

La parure 107
Les bracelets 107
Les colliers et les perles 118
Les boucles d'oreilles 123
Les bagues 124
L'épingle en argent de la tombe 216 127

Les éléments du vêtement 130
Les boucles et les garnitures de ceinture 131
Les fibules 154
Les autres éléments de l'habillement 169

Les accessoires 171
Les peignes 171
Les poupées d'ivoire 178
Les ustensiles 181

Les monnaies 187

VI. LES PHASES D'UTILISATION DE LA NÉCROPOLE 191

Bilan chronologique de l'étude du mobilier 193

Chronologie des types de tombes 195

Définition des phases d'utilisation de la nécropole 203

VII. LES SQUELETTES: APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE 207

Répartition des individus par âge et par sexe 209

Les positions d'inhumation 223

Les manipulations d'ossements, les réutilisations de tombes et les inhumations multiples 217

VIII. ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE 223
Geneviève Perréard Lopreno

Introduction 225

Résultats de l'analyse paléodémographique 225

Résultats de l'analyse biométrique 233
Analyse interne 233
Les caractères discrets 240
Analyse externe 242

Un cas de déformation crânienne artificielle 245

Victimes d'une mort violente 247
Description des cas 247
Synthèse 259
Conclusion 259

IX. LES PRATIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DE MOBILIER DANS LES TOMBES 261

Phase A 263

Phase B 267

Phase C 268

Phases A-B, B-C et indéterminée 269

Evolution 269

X. DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION INHUMÉE DANS LA NÉCROPOLE 275

Remarques sur les origines des individus inhumés au Pré de la Cure 277
La période romaine tardive: une présence militaire? 277
La seconde moitié du V^e^ et le début du VI^e^ siècle: reflets de l'installation des Burgondes 285
La seconde moitié du VI^e^ et le VII^e^ siècle: le passage à la domination franque 290

Des signes de christianisation 296
Absence de mobilier et offrande symbolique 296
Les objets qui portent des symboles chrétiens 298
Les pratiques funéraires 300
Synthèse 302

XI. ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ABANDON DE LA NÉCROPOLE 305

Les premières inhumations 305

La nécropole romaine tardive durant la seconde moitié du IV^e^ et la première moitié du V^e^ siècle 309

La nécropole durant la seconde moitié du V^e^ et au VI^e^ siècle 313

Evolution durant la seconde moitié du VI^e^ et au VII^e^ siècle 319

L'abandon de la nécropole 322

CONCLUSION 325
Bilan et perspectives de recherches

RÉSUMÉ 331
ZUSAMMENFASSUNG 332
SUMMARY 333
RIASSUNTO 334

BIBLIOGRAPHIE 335

Volume II (CAR 76)

Annexe 1. Données anthropologiques et méthodes d'analyse 5
Geneviève Perréard Lopreno
Les méthodes 7
Les mesures 9
Liste des caractères discrets 22
Catalogue des individus 23

Annexe 2. De Dioclétien à Constantin: aux origines du *castrum* d'Yverdon-les-Bains 33
Marc-André Haldimann

Annexe 3. Le mobilier issu des fouilles anciennes 53
Analyse de la céramique: 55
Marc-André Haldimann
Catalogue 65

Annexe 4. Les sépultures de La Tène 97
Gilbert Kaenel

CATALOGUE DES TOMBES 103

PLANCHES 261

Introduction

C'est en 1854 que Louis Rochat, conservateur du Musée d'Yverdon-les-Bains, reconnut pour la première fois la présence d'une nécropole «des premiers siècles du Moyen Age» au lieu dit Pré de la Cure. La localisation exacte de ces vestiges, pourtant publiés dès 1862, fut peu à peu oubliée. Ce n'est que plus d'un siècle après, lors de sondages effectués à la rue des Philosophes 13, à quelque 200 mètres de la porte orientale du *castrum*, que l'on retrouva l'emplacement de ce vaste ensemble funéraire. Trois secteurs distincts furent alors explorés entre 1990 et 1993, au cours de trois campagnes de fouilles occasionnées par des projets immobiliers dans la même rue. Réalisées, sur mandat de l'archéologue cantonal Denis Weidmann, par des équipes du bureau Archeodunum SA sous la direction de Frédéric Rossi, elles ont permis la découverte d'autres témoins archéologiques essentiels qui renouvellent une bonne part des connaissances acquises jusque-là sur le passé d'Yverdon-les-Bains. Sous les sépultures se trouvaient en effet non seulement les restes d'un quartier du *vicus* gallo-romain, déjà reconnu par Louis Rochat, mais aussi les vestiges, totalement inattendus, d'un rempart celtique. Leur étude, actuellement en cours, sera publiée ultérieurement.

Les recherches effectuées sur la nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Age, présentées ici, comprennent des analyses détaillées des sépultures et du mobilier récolté. Elles permettent de situer l'occupation de l'aire funéraire entre environ le milieu du IV^{e} et la fin du VII^{e} siècle, et de différencier trois phases d'utilisation, marquées par diverses transformations des pratiques funéraires. L'étude anthropologique vient compléter ces résultats en offrant la possibilité de mieux appréhender certaines coutumes, notamment celles qui sont liées à la présence de mobilier. Elle définit d'autre part les principales caractéristiques de la population inhumée, tout en révélant certaines particularités des squelettes. Les données essentielles à l'analyse de ces trois catégories de vestiges – structures, mobilier et ossements – sont présentées de manière synthétique dans le catalogue.

Ce travail sur la nécropole du Pré de la Cure était aussi l'occasion de porter un regard nouveau sur une période très mal connue de l'histoire d'Yverdon-les-Bains. La synthèse des témoignages écrits, souvent cités, mais jamais réunis dans une perspective centrée sur la ville, apporte ainsi un nouvel éclairage sur son importance, non seulement au Bas-Empire, mais aussi durant les siècles suivants. La datation de la construction de la muraille du *castrum* sous le règne de Constantin, obtenue grâce à la confrontation de données céramologiques et dendrochronologiques, fournit d'autre part un jalon fondamental pour la compréhension du développement de la cité. La réalisation d'une carte des sites romains tardifs et du haut Moyen Age dans

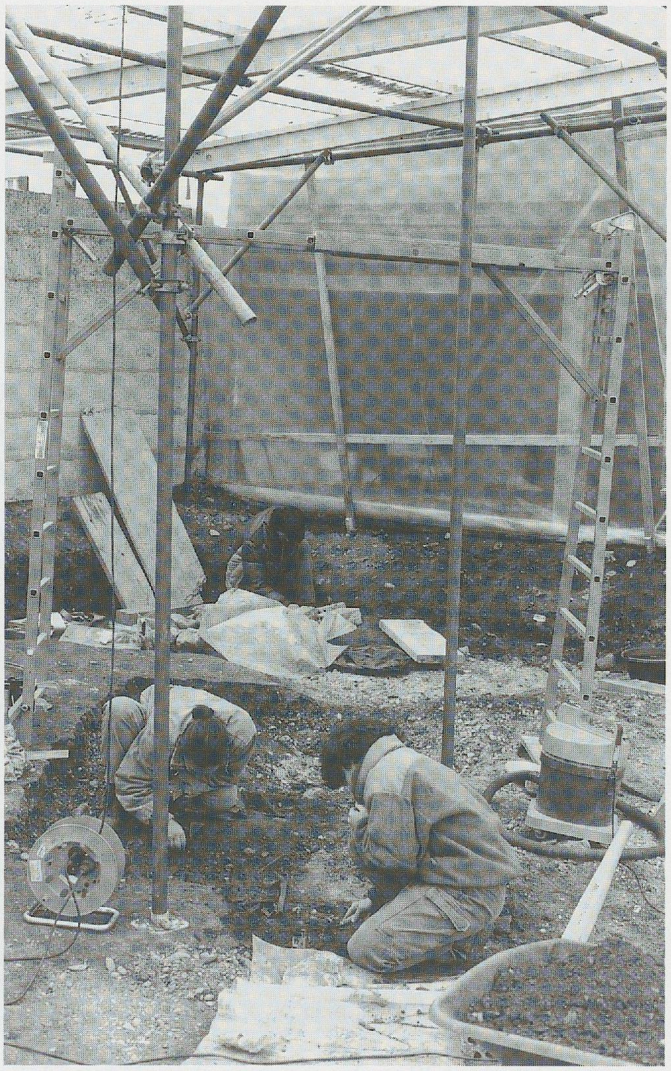


Fig. 1. Automne 1991: le début des fouilles à la rue des Philosophes 7.

la plaine de l'Orbe et aux abords des rives du lac de Neuchâtel permet enfin une première approche de l'occupation du territoire dans la région d'Yverdon.

En effectuant le bilan des connaissances sur la nécropole du Pré de la Cure, il nous a paru important de réexaminer aussi les autres zones funéraires connues autour de la ville, et d'en définir sommairement la durée d'utilisation. Il devenait dès lors indispensable de reprendre l'étude du mobilier recueilli lors des interventions anciennes et d'en établir un catalogue, publié en annexe, qui réponde à des critères actuels. Confrontée à celle des objets découverts dans les fouilles de 1990-1993, l'analyse de ce corpus révèle plus d'une surprise, dont la confirmation de l'utilisation du Pré de la Cure comme zone funéraire à La Tène ancienne déjà.

Les résultats acquis au cours de ces différentes enquêtes nous ont autorisés à formuler quelques hypothèses sur l'appartenance culturelle des personnes inhumées dans la nécropole. Celles-ci ne sont bien entendu que provisoires. D'importants secteurs du Pré de la Cure – comme d'ailleurs des autres aires funéraires – sont en effet encore inconnus, et pour certains le resteront à jamais. Le *castrum* lui-même demeure en grande partie inexploré, et les fouilles réalisées jusqu'à présent n'ont pas encore fait l'objet d'une synthèse. Néanmoins, grâce à toutes les études complémentaires réunies ici, aboutissement de l'expérience, de l'enthousiasme et du flair des personnes qui les ont menées à terme et nous ont aidés dans nos propres recherches, nous sommes en mesure d'esquisser une première image d'Yverdon-les-Bains au Bas-Empire et au haut Moyen Age.

I. CADRE GÉOGRAPHIQUE , HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE



Fig. 2. La plus ancienne vue connue d'Yverdon-les-Bains. Gravure sur cuivre de Conrad Meyer, frontispice du volume III de l'*Historia Plantarum*, publié en 1651 à Yverdon. Musée d'Yverdon-les-Bains.

Cadre géographique et topographique

Avec la collaboration de Caroline Brunetti

Yverdon-les-Bains est située sur le Plateau suisse, entre les anciens marais de la plaine de l'Orbe et l'extrémité méridionale du lac de Neuchâtel, à l'embouchure de la Thièle (fig. 3). Pont naturel pour les voies de communications terrestres, à proximité du col de Jougne, le site d'Yverdon est également un lieu de rupture de charge pour le trafic fluvial et lacustre de la vallée du Rhône à celle du Rhin, via le lac de Neuchâtel, de Bienne et l'Aar. Sa situation géographique, stratégiquement exceptionnelle, a certainement été un facteur de croissance déterminant.

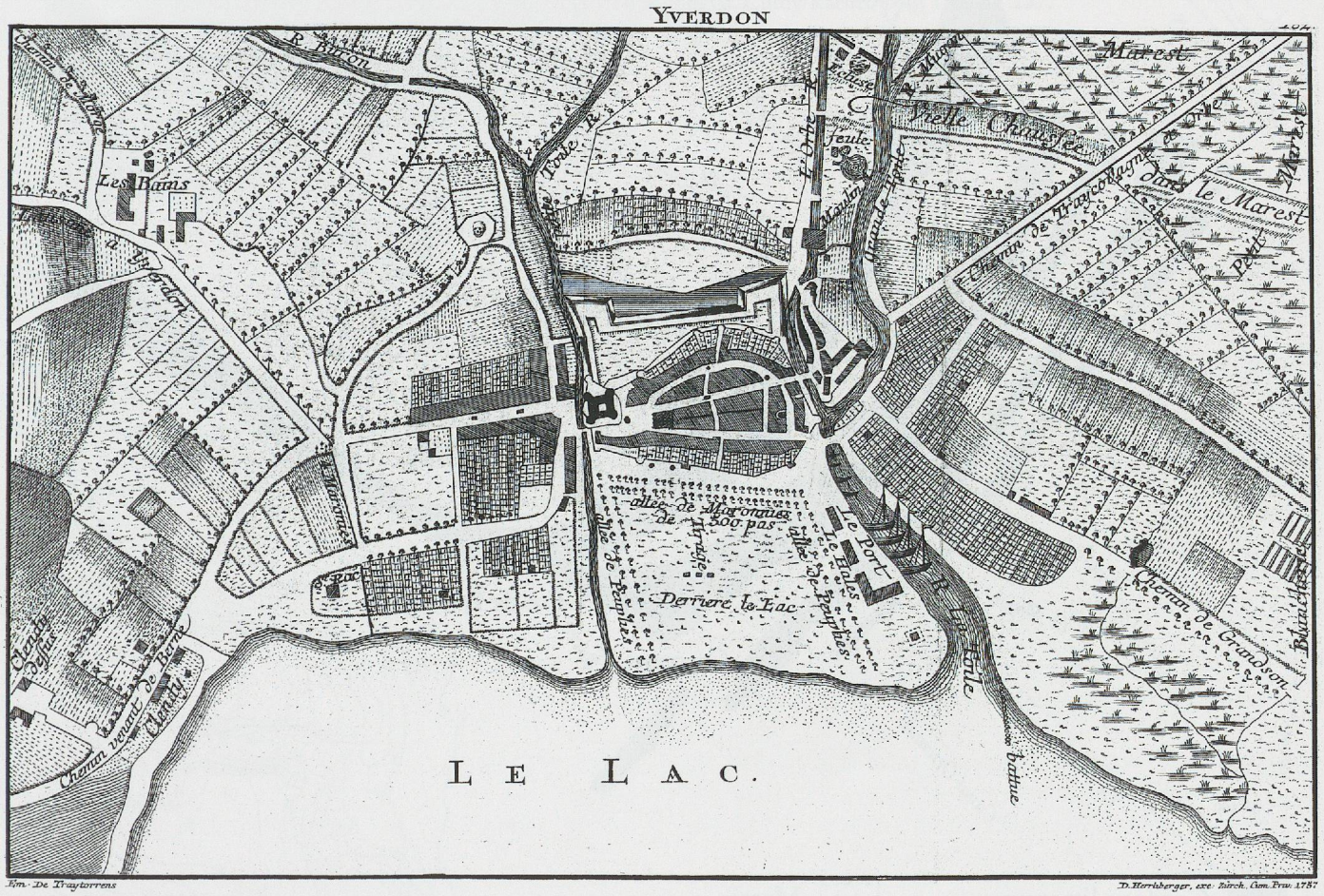


Fig. 3. Plan d'Yverdon-les-Bains imprimé en 1757. Gravure sur cuivre de David Herrliberger d'après un original de De Traytorrens. Musée d'Yverdon-les-Bains, inv. n° 304.

L'occupation humaine s'est développée à Yverdon sur quatre anciennes lignes de rivage composées de litages sablo-graveleux résultant des fluctuations du niveau des eaux du lac et du régime sédimentaire fluviatile local[1]. Ces dépôts de plage, communément appelés cordons littoraux, forment un arc large de près de 2 km à l'extrémité du lac de Neuchâtel et sont séparés les uns des autres par de la tourbe ou du sable (fig. 4). Ils sont à mettre en relation avec des phases de régression du lac et de ce fait sont de plus en plus jeunes au fur et à mesure que l'on s'approche du rivage actuel.

Dès la Tène moyenne et jusqu'au haut Moyen Age[2], les établissements se sont succédé sur le cordon littoral III dont la formation est datée de la première moitié du premier millénaire avant notre ère. Il est composé de 30 à 100 cm de gravier et de sable et repose sur des argiles silteuses lacustres datées par analyse palynologique du Suboréal / Subatlantique[3]. Les fouilles menées récemment par le Musée national dans la propriété Piguet ont permis d'établir que le cordon III n'est pas une entité homogène, mais qu'il est composé d'une juxtaposition de plusieurs lignes de rivage d'âges différents[4].

L'estuaire de la Thièle, probablement situé à l'emplacement de l'actuel canal oriental, coupait le cordon littoral III de part en part. La partie exondée et hors de portée de la zone de battement des flots représentait une surface habitable d'environ trois hectares à l'est de la Thièle et six hectares à l'ouest. La rive ouest ne paraît pas avoir été occupée avant l'époque romaine[5].

Le cordon est marqué par deux éminences. L'une se trouve dans la partie est de la rue des Philosophes, où furent retrouvés les vestiges du rempart celtique érigé vers 80 av. J.-C.[6] Cette fortification fit place au début de l'époque romaine à un quartier du *vicus* , puis, dès le Bas-Empire, à la nécropole du Pré de la Cure. La seconde éminence est située plus à l'ouest, à l'emplacement du *castrum* d'époque constantinienne[7]. Entre ces deux secteurs,

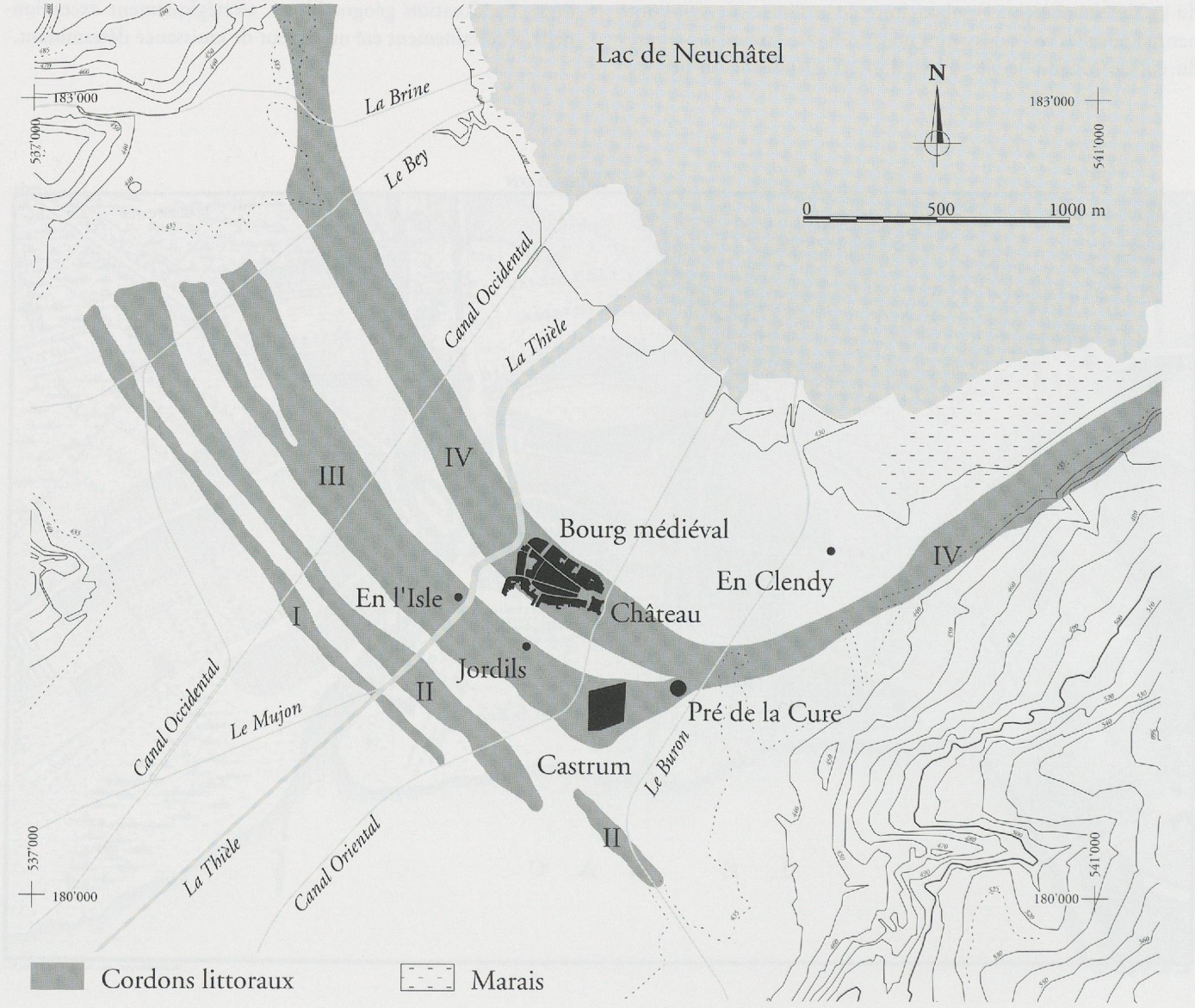


Fig. 4. Yverdon-les-Bains. Restitution du tracé des cordons littoraux I à IV. Dessin: P. Friedemann/E. Soutter, d'après la carte géologique du canton de Vaud et les indications fournies par D. Weidmann, archéologue cantonal.

on observe une légère dépression naturelle qui fut probablement mise à profit lors du creusement du fossé défensif du *castrum*[8]. Il est permis de supposer de ce fait que la topographie du cordon littoral III a fortement influencé, voire régi, l'emplacement des aménagements. Malheureusement, sur la base des observations stratigraphiques effectuées au hasard des différentes interventions archéologiques, rarement corrélables entre elles, il n'est pas encore possible d'établir avec exactitude son relief, son extension et sa position par rapport aux autres lignes de rivage.

Aux environs du VIII[e] siècle ap. J.-C.[9], suite à une baisse du niveau des eaux du lac, un nouveau cordon (IV) se forma en aval, à environ 800 m du rivage actuel. Il supporte le bourg médiéval implanté sur la rive gauche de la Thièle.

NOTES

1. Pour la formation des cordons littoraux se référer à Jordi 1955, Kasser 1975, Wohlfarth-Meyer 1985, Curdy/Kaenel/Rossi 1992 et en dernier lieu Curdy *et al.* 1995.

2. Concernant le processus d'anthropisation des cordons yverdonnois cf. Kaenel/Curdy 1985, pp. 245-250; Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 285-287 et pp. 295-297; Curdy *et al.* 1995, p. 18.

3. Cf. Wohlfarth-Meyer 1985, pp. 340-341.

4. Cf. Curdy *et al.* 1995, p.12.

5. Cf. Kaenel/Curdy 1985, p. 249. Seuls quelques rares éléments de mobiliers attribuables à la Tène D2 furent retrouvés sur la rive ouest, l'essentiel du matériel date de l'époque romaine.

6. Pour le rempart celtique se référer à Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 288-294; Orcel/Orcel/Tercier 1992, pp. 301-308; Rossi 1993 b; Rossi 1994; Brunetti 1996, pp. 11-15. Des pieux conservés, mis au jour lors des fouilles de la rue des Philosophes 21 et 27, ont permis de dater l'abattage de certains arbres destinés à la construction du rempart de l'automne/hiver 82/81 et 81/80 av. J.-C.: analyses du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon, Réf. LRD 91/R3108 et LRD 93/R3289A.

7. A l'initiative de M.-A. Haldimann, l'analyse dendrochronologique, commandée par D. Weidmann, archéologue cantonal, a permis de dater l'abattage de quelques bois ayant servi à la construction de la muraille de l'automne-hiver 325-326 ap. J.-C.: analyse du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon, Réf. LRD95/R3314A. Cf. aussi ci-dessous, pp. 19-20 et Annexe 2.

8. Cf. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, p. 287.

9. Cf. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, p. 286.

Yverdon du Bas-Empire au Moyen Age: épanouissement et persistance d'un centre urbain secondaire

Justin Favrod

Yverdon constitue depuis longtemps une ville de second plan sur le Plateau suisse, territoire des Helvètes, dont la capitale fut Avenches (VD) dès la conquête romaine. Si Yverdon fut sans interruption un centre régional incontesté, sa situation géographique explique les phases successives de son développement, car son importance dépendait directement de la fréquentation des routes qui la traversaient.

A la croisée des chemins

Dès avant la conquête romaine, le Plateau suisse était traversé de deux routes terrestres importantes (fig. 5). La première route passait par le col du Grand-Saint-Bernard, Martigny, Vevey, Oron, Moudon, Avenches et Soleure. Elle permettait de relier l'Italie aux provinces de Germanie. La seconde voie joignait l'Italie à l'est de la Gaule: elle passait également par le col du Grand-Saint-Bernard, elle longeait ensuite la rive nord du lac Léman, jusqu'à une station nommée *Ad lacum* qu'il faut situer à moins de trois kilomètres à l'ouest de Lausanne si l'on en croit une mention tardive de 846 après J.-C.; il s'agit donc probablement de Saint–Sulpice[1]. On se dirigeait alors vers Orbe et bifurquait à l'ouest par le col de Jougne pour gagner Pontarlier, puis Besançon. Dans l'Antiquité, le col de Jougne représentait un axe routier très fréquenté et constituait le seul passage carrossable au sud du Jura, puisque sous l'Empire, ni le col des Etroits par Sainte-Croix (VD) ni le col de la Givrine par Saint-Cergue (VD) n'étaient accessibles aux véhicules[2]. Yverdon se trouvait entre ces deux routes et un chemin de traverse qui y passait reliait la route de Germanie avec celle de Besançon[3].

Cette voie terrestre traversant Yverdon peut être qualifiée de secondaire, car les routes principales entre l'est de la Gaule et l'Italie comme entre l'Italie et la Germanie évitaient cette localité. En effet, la voie la plus fréquentée pour se rendre en Germanie longeait la Saône et le Doubs, tandis que plusieurs cols permettaient de passer de Gaule en Italie, tels que le Petit-Saint-Bernard, le Mont-Cenis ou le Mont-Genèvre.

En revanche, si l'on considère le réseau lacustre et fluvial, Yverdon se trouvait au centre d'un nœud de communications et celui qui voulait par confort, économie ou sécurité voyager par eau traversait Yverdon, qui se trouvait en un lieu de rupture de charge: les marchandises et les voyageurs en provenance du Rhône et d'Italie se rendaient jusqu'au lac Léman, puis prenaient la route en direction d'Orbe puis d'Yverdon, où il leur était à nouveau loisible d'embarquer sur un bateau qui les portait jusqu'au Rhin par les lacs de Neuchâtel et de Bienne, puis par l'Aar. Ainsi, suivant qu'était favorisé le transport par terre ou par eau, Yverdon dut connaître des périodes de régression ou de prospérité.

Avant la conquête romaine, le commerce chez les Celtes se faisait de préférence par les fleuves[4] et Yverdon sut profiter de cette situation: la découverte d'un rempart daté par dendrochronologie d'environ 80 av. J.-C. démontre qu'Yverdon devait constituer un site de première importance en Helvétie[5].

Sa prospérité ne décrut apparemment pas après la conquête romaine, même si les Romains privilégièrent le transport terrestre au détriment de la navigation. Une partie non négligeable de l'activité commerciale continua à emprunter lacs et rivières comme en témoignent les divers corps de nautoniers attestés sur le Rhône, la Saône, le lac Léman, l'Aar et le Rhin[6]. La découverte de plusieurs barques d'époque romaine à Yverdon[7] montre que le transport constituait une activité importante des habitants. C'est pour cette raison qu'Yverdon est demeurée au Haut-Empire une agglomération (*vicus*) prospère dont la persistance et même la richesse sont attestées par les inscriptions découvertes sur le site[8].

L'épanouissement (IV^{e}-V^{e} siècles)

D'une façon générale, aux IV^{e} et V^{e} siècles, les voies lacustres et fluviales furent à nouveau privilégiées au détriment de la route terrestre. Le mauvais état des chemins, peu entretenus depuis Constantin, et l'insécurité grandissante favorisaient le transport par eau[9]. Jusqu'au début du VI^{e} siècle, les corps de nautoniers continuèrent à exercer leur activité sur le Rhône et la Saône[10],

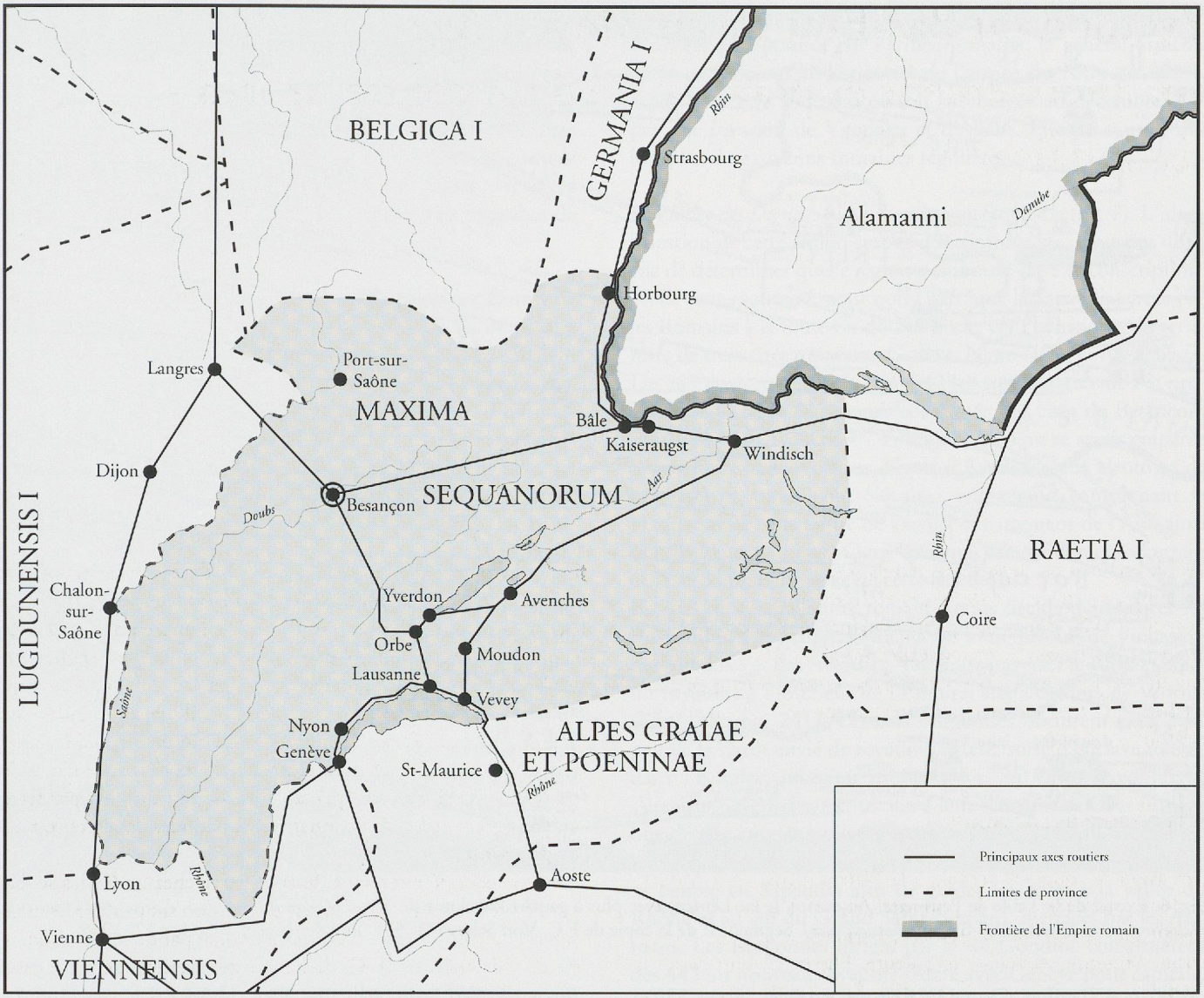


Fig. 5. La Maxima Sequanorum au IV^{e} siècle.

sans doute aussi sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne, ainsi que sur l'Aar et le Rhin.

Vers 325 commencèrent les travaux qui firent de la ville ouverte d'Yverdon un bourg fortifié. Une partie d'Yverdon fut alors entourée d'une muraille. Faute de documents précis, historiens et archéologues situaient jusqu'à présent cette construction entre 350 et 400[11]. Cependant, l'étude dendrochronologique de pieux en bois permet désormais de placer en automne/hiver 325-326 l'abattage des arbres destinés aux travaux[12]. C'est donc sous l'empereur Constantin que les murs furent édifiés. On peut supposer, vu l'importance et le coût élevé des travaux, que c'est l'empereur lui-même ou l'un de ses généraux qui ordonna les travaux. Le centre du *vicus* fut entouré d'une muraille formant un quadrilatère de 150 m sur 100 et pourvue de 15 tours de défense. Son côté est se dressait parallèlement à la Thièle, dans l'estuaire de laquelle se trouvait le port.

Yverdon ne devint pas pour autant un camp militaire, comme on le pense parfois, mais constitua une agglomération civile qui abritait en son sein un corps d'armée. Comme nous le verrons plus bas, ce corps était constitué de soldats chargés d'acheminer des vivres et du matériel militaire sur la frontière du Rhin. Par ces travaux, Constantin assurait la sécurité de l'approvisionnement des troupes stationnées sur le *limes*. Peu avant le règne de cet empereur chrétien, à la fin du III^{e} siècle et au début du IV^{e} siècle, des peuples germaniques avaient franchi la frontière à diverses reprises et désorganisé la défense en coupant les voies de communications[13]. De ces événements, Constantin sut tirer les leçons qui s'imposaient: il décida de protéger la Gaule en profondeur en fortifiant les villes d'étapes qui lui paraissaient importantes.

L'édification d'une muraille marque sans doute le moment où Yverdon connut son épanouissement. En effet, plusieurs indices archéologiques permettent d'affirmer que la ville connut alors un essor économique sans précédent. Une grande profusion de céramique des IV^{e} et V^{e} siècles a été découverte sur le site[14]. Toutefois, c'est surtout la quantité très importante de monnaies romaines datant des années 330 à 388 qui le montre. Sur les 108 monnaies romaines impériales trouvées sans aucun doute

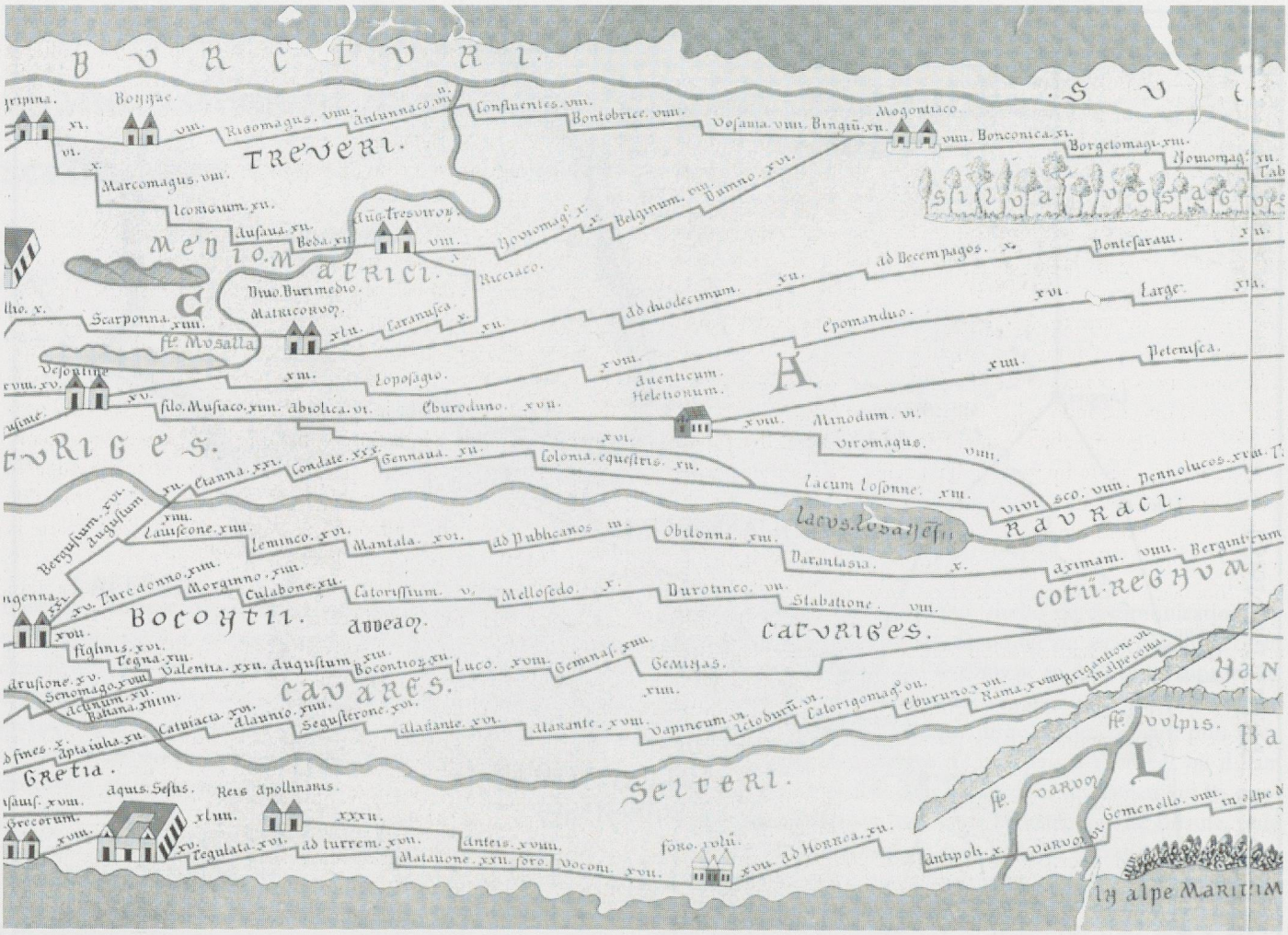


Fig. 6. Extrait de la Table de Peutinger. Au centre, le lac Léman, avec plus à gauche la colonie de Nyon (*Colonia Equestris*), Avenches *(Aventicum Helvetiorum)* et Yverdon-les-Bains *(Eburodunum).* Segment II de la copie de F.C. Von Scheyb (1753). Tiré de: *Gaule,* 2e Série n° 7, 1965.

sur le site d'Yverdon, 65 ont été frappées entre les années 330 et 388, tandis que sur les 425 monnaies impériales figurant dans la collection du musée d'Yverdon, pas moins de 169 datent de 330 à 388[15]. Une telle proportion de monnaies du Bas-Empire n'est jamais atteinte dans aucun autre site romain de Suisse étudié[16].

Il ne faut pas croire à un hasard si l'*Itinéraire d'Antonin*, document qui établit la liste des principales étapes sur les routes de l'Empire, omet encore le nom d'Yverdon[17]. Ce document remonte à la fin du IIIe siècle, alors qu'Yverdon ne constituait pas encore un relais important. Les inscriptions exceptées, la première attestation du nom d'Yverdon se trouve sur une carte routière qui fut dressée quelques années après les travaux de Constantin: la *Table de Peutinger* datant des années 350 ou 360[18] cite Yverdon comme une étape entre Avenches et Pontarlier (fig. 6). Cette apparition dénote la nouvelle importance de la ville. Il faut noter au passage qu'une imprécision de cette carte a induit en erreur beaucoup d'historiens: la *Table de Peutinger* distingue deux routes qui traverseraient le Jura en direction de Pontarlier, l'une partant du lac Léman, l'autre d'Yverdon. On en a déduit qu'il existait deux cols carrossables dans le sud du Jura, celui de Jougne et le col des Etroits qui passe par l'actuelle Sainte-Croix. Il n'en est rien, car le col des Etroits ne fut pas ouvert à des véhicules avant la fin du Moyen Age. La route ancienne que l'on peut y voir et que l'on attribuait aux Romains remonte en fait à une restauration du XVIe siècle. Il a été démontré que la *Table de Peutinger* dédoublait la même route en oubliant de citer la station intermédiaire, Orbe, où les deux voies se rejoignaient, au départ du chemin du col de Jougne[19].

Une première église, dont on ne sait rien, dut être édifiée au début du Ve siècle, à l'époque où notre pays se christianisa et où les villes secondaires furent dotées de lieux de cultes. Certes, l'église paroissiale d'Yverdon placée sous le patronage de Notre Dame n'est pas attestée avant le XIIe siècle. Cette église, détruite dans les années 1530-1560, se trouvait cependant à l'intérieur des fortifications du Bas-Empire. Cette particularité suggère que l'église médiévale fut construite pour la première fois à l'époque où l'enceinte défendait encore le centre de la ville, c'est-à-dire vers le Ve ou le VIe siècle[20].

Si l'on en croit une hypothèse encore à étayer de Georges Kasser, l'orientation du bâtiment sacré allait du nord au sud, suivant ainsi la muraille antique et la route qui traversait le bourg. Contrairement aux règles habituelles, le chœur n'aurait pas

regardé vers le sud-est. Si cette hypothèse se vérifie, il faut expliquer cette orientation par le fait que la place de l'église n'avait pas été prévue en 325, époque à laquelle la religion chrétienne n'était encore que peu représentée dans nos régions. Quand le christianisme triompha, il fallut trouver un emplacement dans la ville déjà construite. L'église attestée dès le XII[e] siècle survécut au déplacement d'Yverdon en 1260 sur l'autre rive de la Thièle, plus au nord, et se trouva ainsi à plusieurs centaines de mètres de la porte de la nouvelle ville.

Selon une découverte toute récente de l'archéologue Daniel de Raemy, Yverdon n'aurait pas eu une église, mais deux. Les reconnaissances dressées en 1404 par le notaire Jean Chalvin font état d'une seconde église, distincte de l'église paroissiale. Dans ces documents, elle est qualifiée d'ancienne[21]. Il est malheureusement encore impossible de localiser ce bâtiment, mais il apparaît probable qu'il se trouvait à proximité de la ville. La présence d'une seconde église à Yverdon nous ramène très vraisemblablement à haute époque: avant le VII[e] siècle, les habitants des agglomérations avaient besoin de deux bâtiments sacrés, l'un pour les vivants, l'autre pour les morts. Une règle remontant à la plus haute Antiquité interdisait en effet de laisser entrer les morts à l'intérieur des villes. C'est pourquoi jusqu'au VII[e] siècle, on édifiait une autre église à l'extérieur des murailles pour les cultes funéraires.

C'est un document du début du V[e] siècle qui nous apprend pourquoi Constantin a ordonné des travaux vers 325. La *Notice des Dignités*, qui décrit l'organisation civile et militaire de l'Empire entre 396 et 408[22] place à Yverdon un corps de troupe. Faisant l'état des armées d'une province non identifiée de Gaule, elle établit la liste qui suit[23]:

> Dans la province (de Gaule) ripuaire:
> Le préfet de la flotte du Rhône, à Vienne ou à Arles.
> Le préfet de la flotte des nautoniers, à Yverdon en Sapaudia.
> Le préfet des marins, à Marseille.
> Le tribun de la première cohorte flavienne de Sapaudia, à Calarona.

Les corps de troupes énumérés ici devaient être chargés de convoyer soldats et subsistances en direction de la frontière du Rhin. Les divers contingents sont installés le long des deux axes fluviaux qui, de la Méditerranée, permettent de gagner la Germanie par eau: il était possible de suivre le Rhône, puis la Saône. On déchargeait à Port-sur-Saône (Haute-Saône) pour gagner le Rhin par voie terrestre. *Calarona*, où se trouvait une cohorte, n'est pas identifiée, mais une rivière nommée Chalaronne (*Calarona* en latin[24]) dans les Dombes se jette dans la Saône: la cohorte séjournait sans aucun doute sur cette rivière et surveillait soit la Saône, soit la route terrestre qui longeait sa rive gauche[25]. Nous avons déjà mentionné l'autre voie, moins importante, qui empruntait également le Rhône, puis le lac Léman, pour gagner Yverdon par voie de terre. Les nautoniers d'Yverdon devaient probablement se charger du transport du lac Léman au Rhin. Il faut sans doute associer la présence de cette troupe à la construction de la muraille, même si, au IV[e] siècle, beaucoup de centres urbains dépourvus de garnisons se dotèrent également d'un rempart. Du reste, les soldats n'y stationnèrent guère plus de quatre-vingt ans, car la frontière du Rhin fut abandonnée par l'armée romaine: le général Stilicon aurait en effet retiré l'essentiel de l'armée du Rhin en 402[26], avant que cette frontière ne soit submergée en décembre 406 par une invasion de Vandales et d'Alains. Elle ne connut dès lors plus de garnisons romaines régulières.

La *Notice des Dignités* place Yverdon en Sapaudia (fig. 7). L'identification de cette région suscite des controverses. Il est très difficile de déterminer quelle région a embrassé cette circonscription. Nous avons soutenu, pour notre part, que la Sapaudia, créée par les Romains à la toute fin du IV[e] siècle, était constituée du territoire de trois cités romaines, Genève, Nyon (VD) et Avenches[27]. De 369 environ à 398, la cité des Helvètes appartenait à la province de Grande Séquanaise constituée des cités de Besançon, Bâle, Nyon et Avenches[28]. Toutefois, Genève se serait emparée du territoire de ses voisines, Nyon et Avenches, aux alentours de l'an 400 et aurait contrôlé ainsi une région comprenant la Haute-Savoie, une partie de l'actuel département de l'Ain, ainsi que le Plateau suisse. Quoi qu'il en soit, il demeure certain qu'Yverdon faisait partie de cette Sapaudia.
En 443, le généralissime romain Aetius décida de déplacer les Burgondes. Ce peuple germanique avait profité de l'invasion des Vandales et des Alains en 406 pour traverser le Rhin et créer un royaume à l'intérieur de l'Empire, aux alentours de Worms (Rhénanie; fig. 241). Les rois burgondes obtinrent pour leur peuple le statut envié de royaume fédéré, sorte d'enclave tolérée dans l'Empire, jusqu'au moment où, en 436, ils voulurent s'étendre. Le patrice Aetius alla à leur rencontre et leur infligea une défaite sanglante. Ils subirent peu après l'attaque de mercenaires huns au service de Rome. Aetius déplaça les survivants de ce peuple en Sapaudia afin de garder les accès à la vallée du Rhône et au col du Grand Saint-Bernard, menacés par les Alamans. Les Burgondes dirigés par le roi Gondioc constituèrent dès 443 un nouveau royaume fédéré avec Genève pour capitale.

L'arrivée de ce peuple dans nos régions se signale sur le plan archéologique par des apports d'objets allogènes et par l'attestation d'une pratique consistant à allonger artificiellement le crâne des nouveau-nés, coutume qui était pratiquée chez les peuples nomades de l'Asie et de l'Europe centrale[29]. Il semble que des personnes qui se livraient à cet usage se soient agrégées aux Burgondes de Worms et les aient accompagnés en Sapaudia. Ces objets étrangers et les individus aux crânes déformés nous sont connus uniquement grâce à l'étude des cimetières. A Yverdon même, l'installation de Burgondes durant la seconde moitié du V[e] siècle peut être mise en évidence par la découverte, dans quatre tombes du Pré de la Cure (T62, T111, T169 et T216), de fibules portées selon la coutume germanique, et surtout par la présence d'un individu au crâne artificiellement déformé (T129), caractéristique que l'on trouve seulement dans les cimetières burgondes de la première génération[30].
Les rois de ce peuple fournirent d'abord des soldats pour les guerres de l'Empire. Profitant de l'affaiblissement et de la disparition de l'Empire d'Occident en 476, ils s'émancipèrent et étendirent leur domination sur une région qui épousait les bassins de la Saône et du Rhône. Le royaume burgonde alla dans sa plus grande extension de Langres à Avignon et de Nevers au



Fig. 7. Extension supposée de la Sapaudia et les limites du royaume burgonde au début du VI[e] siècle.

Valais. Cette entité étant relativement faible, les rois durent mener des guerres surtout défensives contre les puissances germaniques voisines qui, en Gaule, avaient succédé à l'Empire romain. Les Burgondes durent lutter en particulier contre les Francs au nord-ouest du royaume et contre les Alamans au nord (fig. 8).

Selon une tradition établie, Yverdon perdit toute importance à l'époque de la domination burgonde, plus précisément dans la seconde moitié du V[e] siècle[31]. Pierre II de Savoie aurait reconstruit en 1260 une ville dans un lieu désolé, pratiquement inhabité depuis le V[e] siècle. Cette image est fausse; plusieurs indices – et l'importance du cimetière qui fait l'objet de cette présente étude n'en est pas des moindres – montrent que la ville ne fut jamais privée d'une certaine prospérité.

La prétendue destruction d'Yverdon par les Alamans

On affirme donc que le bourg romain fut détruit par les Alamans en 460 environ, à la suite d'une hypothèse de l'historien de la Suisse romaine, Felix Staehelin[32]. Selon lui, en effet, le blé carbonisé découvert à l'intérieur de la muraille démontrerait que la ville disparut dans un incendie. La technique du carbone 14 appliquée à des échantillons de céréales a permis de donner une fourchette chronologique: l'incendie aurait sévi entre 430 et 510 environ. Cependant, un seul bâtiment paraît avoir brûlé, un édifice muni d'une abside et situé dans la partie sud-ouest de l'enceinte. Sinon, la couche d'incendie n'est attestée que près de la tour d'angle sud-ouest de la muraille, qui est d'ailleurs toute proche[33]. Aucune trace de feu n'a été décelée au nord ou à l'est du bourg. L'hypothèse d'une invasion et d'une destruction totale de la ville que l'on a déduite de cet indice reste donc



Fig. 8. Les royaumes barbares en Gaule vers 500 ap. J.-C.

fragile. Felix Staehelin attribuait cette destruction aux Alamans sur la base de deux passages de la *Vie des Pères* écrite vers 590 par Grégoire de Tours. Ce dernier y évoquait la fondation du futur monastère de Saint-Claude (Jura) par les saints Romain et Lupicin aux environs de 450. Voici comment l'historien des Francs situe le monastère[34]:

> … dans les lieux retirés du désert du Jura qui s'étendent entre la Burgondie et l'Alamanie et qui touchent à la cité d'Avenches.

Plus bas, Grégoire évoque la fondation de Romainmôtier (VD) vers 460 par ces deux saints sur le territoire d'Avenches. Grégoire signale que le lieu choisi pour ce nouveau monastère se trouve à l'intérieur de l'Alamanie[35]:

> Ils placèrent un troisième monastère à l'intérieur du territoire de l'Alamanie.

La mention d'un lieu désert et surtout de l'Alamanie suggérait la présence armée des Alamans près d'Yverdon dans les années 460, mais ce témoignage doit être interprété différemment. L'évocation géographique se réfère en effet à l'époque où Grégoire écrivait et non à celle où l'action se déroulait. Le terme de Burgondie (*Burgundia*) n'existait pas en 460, mais a été créé après la disparition du royaume burgonde en 534 pour désigner une partie de l'empire mérovingien[36]. A l'époque de Grégoire, ce mot servait à désigner l'un des trois royaumes francs créés en 561 à la mort du roi Clotaire (fig. 9). Ce royaume comprenait une partie importante de l'ancien royaume burgonde, mais également des villes qui n'en avaient jamais fait partie, telles Marseille et Arles[37]. Grégoire de Tours ne savait donc plus distinguer le défunt royaume burgonde de la Burgondie de son temps et, d'une façon anachronique, a attribué aux rois burgondes des années 500 la possession de Marseille et d'Arles, qui ne furent



Fig. 9. Le royaume franc et ses divisions à la mort de Clotaire, en 561 ap. J.-C.

englobées qu'en 561 dans la Burgondie mérovingienne: en plaçant Romainmôtier en Alamanie, Grégoire se référait à la situation de son époque, ignorant que les Alamans avaient considérablement accru leur domaine en un siècle. Aussi, vers 460, aucun témoin ne permet-il d'affirmer que les Alamans sont entrés sur le Plateau suisse et il semble bien qu'ils demeurent exclusivement sur la rive droite du Rhin, tandis qu'à l'époque où écrit Grégoire de Tours les Alamans occupent le nord du Plateau suisse, mais ne sont tout de même pas arrivés jusqu'à Romainmôtier. Ainsi, les indications de Grégoire sont moins inexactes s'il se réfère à la situation de son temps où les Alamans se trouvaient bien plus près du monastère qu'à l'époque des premiers Pères du Jura.

L'idée de désert employé par Grégoire de Tours n'implique pas qu'entre l'agglomération d'Avenches et le monastère de Saint-Claude se trouvait une étendue désolée et que par conséquent Yverdon aurait cessé d'exister. Le terme de cité (*civitas*) qu'utilise Grégoire désigne indifféremment une ville ou l'ensemble du territoire dépendant d'une cité[38]. L'historien des Francs entendait probablement qu'entre la frontière ouest du territoire d'Avenches et le monastère de Saint-Claude s'étendait une région peu peuplée: le Jura était alors réputé pour sa solitude[39]. Le texte de Grégoire de Tours ne permet donc pas de supposer la fin d'Yverdon et les traces d'incendie découvertes sur le site ne constituent pas davantage une preuve irréfutable que des envahisseurs ont détruit la ville au V^e^ siècle.

Peu après 500, un roi burgonde, probablement Gondebaud, dépeça l'ancienne Sapaudia et recréa une cité des Helvètes dont Yverdon fit partie. Le premier évêque de cette nouvelle cité, attesté en 517, ne vivait pas dans l'antique capitale Avenches, mais résidait à Windisch dans l'actuel canton d'Argovie. Selon le témoignage des signatures des conciles, au cours du VI^e^ siècle, les évêques des Helvètes résidèrent tantôt à Windisch, tantôt à Avenches[40].

Yverdon dans la *Notice des Gaules*

Le témoignage de la *Notice des Gaules* suggère plutôt qu'au début du VI^e^ siècle, Yverdon demeurait un centre important. Ce texte rédigé dans un but administratif établissait une liste de toutes les provinces de Gaule, avec leurs capitales (métropoles) et les cités qui en dépendaient. Cette liste a été dressée entre 367 et 395. Cependant, le texte est parvenu jusqu'à nous sous une forme altérée, car il a été réaménagé très probablement au début du VI^e^ siècle par un clerc anonyme prétendant établir un catalogue des évêchés et des métropoles ecclésiastiques (archevêchés) de la Gaule: la transformation de l'original était aisée, car la grande majorité des cités du Bas-Empire étaient devenues au VI^e^ siècle évêchés et beaucoup de capitales administratives de provinces abritaient un métropolitain, appelé plus tard archevêque. L'interpolateur du VI^e^ siècle ne se permit pas ou ne jugea pas nécessaire de retirer les noms de cités qui n'abritaient pas ou plus d'évêques à son époque[41], mais il ajouta le nom de plusieurs villes qui n'avaient pas rang de cités au IV^e^ siècle, époque où l'original qu'il modifiait avait été rédigé[42]. Dès que ce document administratif fut reçu comme une autorité en matière ecclésiastique, il connut une diffusion très large et fut tant de fois copié qu'on en possède des transcriptions dans plus de cent manuscrits médiévaux, alors que la version première de ce document a disparu. C'est pourquoi l'archétype de la *Notice des Gaules* que les éditeurs reconstituent par la comparaison des nombreux manuscrits ne permet pas de distinguer facilement ce que l'interpolateur du VI^e^ siècle a ajouté à l'original du IV^e^ siècle. Pendant tout le Moyen Age, la *Notice des Gaules* a donc été considérée comme un document normatif présentant la géographie ecclésiastique de la Gaule; pour lui conférer plus d'autorité, on en a attribué la rédaction à un pape du III^e^ siècle, Denys, qui était réputé comme un bon organisateur[43]. Lors de l'intervention du début du VI^e^ siècle, la province de Grande Séquanaise, où se trouvait le territoire d'Avenches et par conséquent Yverdon, subit d'importantes modifications. A la fin du IV^e^ siècle, le texte présentait probablement une version que l'on reconstitue de cette façon:

> Grande Séquanaise, quatre cités: métropole de Besançon, cité des Equestres (=Nyon), cité des Helvètes (= Avenches), cité de Bâle.

L'interpolateur du VI^e^ siècle retira à Besançon le titre de métropole parce que cette ville, bien qu'ancienne capitale administrative de la province de Grande Séquanaise, n'était pas devenue un archevêché à cette époque[44]. De surcroît, ce copiste a ajouté à la province de Grande Séquanaise des villes secondaires que l'original, qui devait rendre compte seulement des métropoles civiles et des cités, ne contenait sûrement pas[45]:

> Grande Séquanaise, quatre cités: cité de Besançon, cité des Equestres, cité des Helvètes, cité de Bâle, bourg de Windisch, bourg d'Yverdon, bourg d'Horbourg, bourg de Kaiseraugst, Port-sur-Saône.

Sans changer l'intitulé qui annonçait quatre cités seulement, l'interpolateur a ajouté cinq nouveaux sites (fig. 5). Cette contradiction démontre que seules les quatre premières cités se trouvaient dans l'original du IV^e^ siècle et que les cinq autres villes ont été ajoutées postérieurement. Quatre des cinq agglomérations figurant dans l'interpolation sont qualifiées de bourgs (*castrum*), Windisch, Yverdon, Horbourg (Haut-Rhin), Kaiseraugst (AG) et la cinquième, Port-sur-Saône, est nommée sans qualificatif. Le terme de *castrum*, traduit ici improprement par bourg, n'implique nullement qu'Yverdon et les trois autres sites constituaient des camps militaires à l'époque de l'interpolation ou auparavant. Pour désigner un camp, on faisait usage en latin du pluriel de ce mot, *castra*. Le terme de *castrum* au singulier s'appliqua dès le V^e^ siècle à toute ville d'une certaine importance qui ne constituait pas une cité indépendante, mais relevait de la capitale d'un territoire, situation qui convient à Yverdon par son appartenance au territoire d'Avenches. Il est probable que *castrum* ne désignait tout d'abord que les villes ceintes d'un rempart. Cependant, dès le V^e^ siècle, le recours à ce mot ne paraît plus impliquer que la ville ainsi désignée était fortifiée; *castrum* s'opposait à *castellum* ou à *vicus*, mots qui désignaient alors un village de petite taille[46].

Pourquoi l'interpolateur a-t-il jugé bon d'ajouter des bourgs aux cités de la *Notice des Gaules*? Il s'agit là d'une question difficile. Non sans de bons arguments, Jill Harries a supposé que le copiste du VI^e^ siècle a voulu mettre à jour la liste des villes de Gaule afin de la faire coïncider avec les divers sièges d'évêchés de Gaule. En effet, huit sites supplémentaires sont ajoutés en Gaule, non seulement les cinq mentionnés ci-dessus (Windisch, Yverdon, Horbourg, Kaiseraugst et Port-sur-Saône), mais aussi, dans d'autres provinces, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Bigorres (Gard) et Uzès (Hautes-Pyrénées). De ces huit localités, cinq ont constitué le siège provisoire ou permanent d'un évêque entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle: Windisch abrita au VI^e^ siècle l'évêque des Helvètes, concurremment avec Avenches; Chalon-sur-Saône fut élevée au rang d'évêché au V^e^ siècle et se vit attribuer un territoire arraché à la cité d'Autun; Uzès abrita également un évêque dès le V^e^ siècle; Bigorres devint au début du VI^e^ siècle capitale ecclésiastique au détriment de sa voisine, Tarbes[47]; en outre, Kaiseraugst fut probablement résidence épiscopale avant Bâle[48]. Jill Harries, sans l'affirmer explicitement, laisse supposer qu'Yverdon, Horbourg et Port-sur-Saône durent également abriter un évêque au début du VI^e^ siècle ou peu avant et qu'une présence épiscopale justifierait l'ajout de ces villes dans la *Notice des Gaules*. Peut-on le suivre? Il est possible que l'évêque de Besançon ait résidé parfois à Port-sur-Saône et qu'à Horbourg, sur le territoire de Bâle, l'évêque ait pu séjourner à certaines occasions[49]. Toutefois, pour ces deux cas, aucun témoignage ancien ne vient soutenir cette thèse. On ne peut également exclure que les évêques des Helvètes qui hésitèrent pendant tout le VI^e^ siècle à adopter Windisch ou Avenches comme siège avant de s'établir à Lausanne[50] aient séjourné très provisoirement à Yverdon. Dans ce cas également, aucun texte ni aucun témoignage archéologique ne vient corroborer la timide hypothèse de Harries. Aussi vaut-il mieux imiter la prudence de cet érudit et laisser la question ouverte. Toutefois, il reste sûr que l'ajout d'Yverdon à la *Notice des Gaules* au VI^e^ siècle témoigne de l'importance de cette ville qui n'a nullement disparu entre le V^e^ et le VI^e^ siècle.

Persistance d'Yverdon jusqu'au XIII^e siècle

Yverdon passa sous l'autorité des Francs avec tout le royaume burgonde: en 534 en effet, les rois francs, descendants de Clovis, annexèrent le royaume burgonde (fig. 9). Quelque temps après, vers 561, le territoire des Helvètes, dont Yverdon faisait partie, fut réuni à celui de Genève, de Bellay et du Valais par la création d'un duché[51]. Afin de pallier le vide qu'entraînait la disparition du royaume burgonde et de protéger leur royaume d'éventuels envahisseurs venus d'Italie ou d'Alamanie, les Francs créèrent cette marche militaire qui fut nommée le «pays d'Outre-Jura», *Pagus Ultrajoranus* et sa direction fut confiée à un duc. Le commerce dut subir à la fin du VI^e siècle un net ralentissement: les guerres fratricides entre les rois francs, l'hostilité grandissante des Alamans au nord et l'occupation de l'Italie en 568 par les Lombards souvent en guerre avec les rois francs entravèrent les communications et Yverdon connut probablement une régression.

En fait, on possède peu de données sur Yverdon à l'époque franque. Il est possible que des monnaies y aient été frappées: onze monnaies conservées du VIIe siècle, nombre considérable pour un seul atelier à cette époque, portent la mention de leur lieu de fabrication, EBREDUNO, mais on ignore s'il s'agit d'Yverdon ou de la cité d'Embrun dans les Alpes-Maritimes qui portent en latin le même nom[52]. La seconde solution demeure toutefois la plus probable, car Embrun constituait une cité de première importance dans le sud-est de la Gaule. Par ailleurs, trois monnaies de l'époque mérovingienne ont été découvertes sur le site d'Yverdon. Deux d'entre elles ont été mises au jour dans le castrum : la première est attribuée au roi vandale Thrasamond qui régna à Carthage de 496 à 523, la seconde a été frappée à Marseille au tout début du VIIIe siècle. La troisième pièce, issue de la nécropole des Jordils, a été frappée à Vienne en Isère dans le dernier quart du VI^e siècle[53] (Annexe 3, fig. 317, n° 88). Ces découvertes pourraient montrer qu'Yverdon continuait d'être un centre commercial malgré les difficultés de communication.

On connaît au moins une attestation d'un clerc au VI^e siècle à Yverdon. Une inscription gravée sur une boucle de ceinture découverte dans le cimetière du Pré de la Cure[54] (Annexe 3, fig. 309, n° 42) atteste en effet qu'un religieux nommé Polémius reposait là et pourrait prouver qu'Yverdon constituait le siège d'une paroisse à haute époque. En revanche, l'épitaphe d'une nonne, dont la pierre tombale se trouvait dans un mur en ruine situé le long de la rivière et servit au siècle dernier de matériau pour réparer le château d'Yverdon (fig. 10)[55], ne vient pas démontrer que la ville ait également abrité un couvent. L'inscription datable de la fin du VII^e siècle ou du VIII^e siècle mentionne une Eufraxia qui embrassa la vie religieuse[56]. Cette trouvaille, qui n'a pas été faite *in situ* dans un cimetière, peut très bien avoir été transportée d'un autre lieu au cours du Moyen Age. Il est possible, par exemple, qu'Eufraxia ait accompli ses vœux à Baulmes (VD) non loin d'Yverdon, où le duc du *Pagus Ultrajoranus*, Chramnélène, après avoir restauré Romainmôtier, avait entrepris la construction d'un monastère que son épouse Ermentrude inaugura entre 667 et 672, après la mort de son mari[57]. Cette maison abritait des nonnes comme en témoigne une autre épitaphe de la même époque et découverte à Baulmes même[58]. L'analyse paléographique détaillée récemment consacrée à ces deux inscriptions a d'ailleurs mis en évidence une parenté entre elles, et montré qu'elles devaient être rapprochées des inscriptions de Luxeuil[59].

Une interpolation tardive figurant dans quatre manuscrits de la *Notice des Gaules* signalerait la disparition presque totale d'Yverdon au IX^e siècle. Dans ces manuscrits, datés du X^e au XIII^e siècle, une note à côté du nom d'Yverdon précise que ce bourg se trouve sur un lac et près d'Orbe[60]. Il n'est pas difficile de dater cette interpolation du IX^e siècle, car Orbe fut une résidence des derniers Carolingiens avant de devenir celle des rois de Bourgogne qui constituèrent un royaume indépendant de 888 à 1032[61]. Orbe, jusque-là simple relais, prit une importance politique considérable. L'interpolation démontre donc moins la disparition d'Yverdon que l'essor subit d'Orbe comme centre du pouvoir.

Dans les donations du X^e et du XI^e siècle, Yverdon n'est certes jamais mentionnée, mais le lac de Neuchâtel est désigné dans un acte de 998 sous l'appellation de lac d'Yverdon, ce qui montre que notre ville restait l'agglomération principale des rives du lac. La région proche porte le nom de vallée d'Yverdon ou de pays d'Yverdon. Cette dénomination recouvre au moins les villages d'Orbe, Rances, Chevressy, Champvent et Vuiteboeuf[62]. Rien ne vient démontrer que l'appellation de la région constitue un archaïsme et qu'Yverdon n'est plus qu'un nom sur une carte.

Après la fin du Royaume de Bourgogne, le diocèse de Lausanne passa au pouvoir du Saint-Empire. L'évêque et les nobles dirigèrent le pays pour un temps. Dès le XIII^e siècle, deux grandes familles, celle des Faucigny et celle des Monfaucon, acquirent des droits importants sur Yverdon, dans des circonstances que nous ignorons. Avant la fondation de la nouvelle ville par Pierre II de Savoie en 1260, Yverdon restait un lieu relativement important et le relatif silence des sources du VII^e au XII^e siècle ne doit pas abuser: ce n'est qu'au XII^e siècle que le recours à l'écrit devint à nouveau systématique dans le diocèse de Lausanne, tout comme dans le reste de la Gaule, et beaucoup de centres secondaires disparaissent des sources sans qu'ils aient pour autant cessé d'exister. Dès que la documentation devient abondante pour notre pays, Yverdon réapparaît comme tant d'autres villes du diocèse[63].

Le 22 mars 1140, une bulle d'Innocent II signale incidemment l'existence de l'église d'Yverdon[64]. A cette date, notre ville abrite une église paroissiale qui fut sans doute constituée longtemps auparavant. Dans une donation de 1174, Yverdon est qualifiée de *villa*[65], terme qui désigne alors toute agglomération dépourvue de murailles. Ce texte mentionne également une mesure d'Yverdon: la ville était alors assez puissante pour disposer d'un système propre de mesure. Enfin, le même document signale le nom du curé[66]. Un premier château, presque aussi grand que celui de Pierre de Savoie fut édifié en 1235[67]. On peut penser qu'il a été l'œuvre des Faucigny ou des Monfaucon. La paroisse d'Yverdon est inhabituellement riche si l'on en juge par le premier compte des décimes parvenu jusqu'à nous, datant de 1275. Yverdon constitue en richesse la troisième paroisse du très grand décanat de Neuchâtel[68]. Il est peu probable qu'elle ait

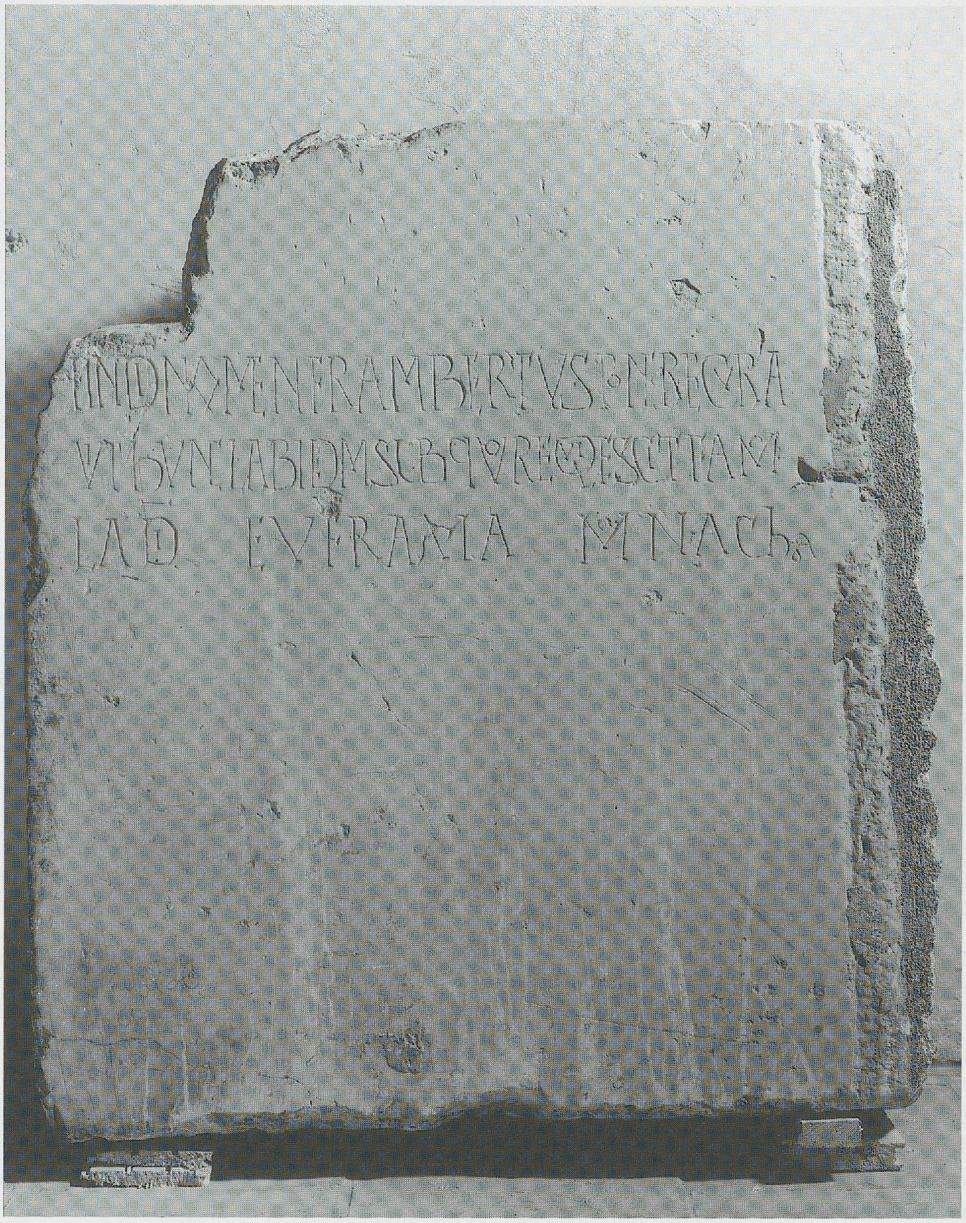


Fig. 10. Stèle funéraire portant une épitaphe dédiée à la nonne Eufraxia VI[e] siècle. Cf. Annexe 3, n° 97. Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

acquis une telle prospérité si, au début du XIII[e] siècle, elle n'était qu'un misérable village de pêcheurs, qui avait végété depuis le V[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, Pierre de Savoie hérita des droits de son beau-père, Aymon de Faucigny et s'empara de ceux de la famille de Monfaucon[69]. Le Savoyard fit construire à la place de l'ancien château celui que l'on peut toujours admirer à Yverdon (fig. 11 et 270) et il déplaça en 1260 la ville, mais la majorité des habitants d'alors étaient sans doute encore établis sur l'ancien bourg romain. Nous en voulons pour preuve l'Acte de fondation de 1260 qui évoque les anciens habitants, les «homes de Everdun» et prévoit que leur droits seront respectés: il en sera pour eux comme il en était auparavant, «ensi comme il ont use ca en arriers»[70].

Au terme de ce chapitre, il nous paraît important d'insister sur la continuité d'Yverdon comme centre secondaire. Cette ville a sans doute connu des périodes plus ou moins florissantes, mais n'a pas pour autant cessé de constituer la capitale d'une région. Comme pour les autres villes antiques du canton, telles Avenches, Moudon, Vevey, Lausanne ou Nyon[71], les historiens et les archéologues ont longtemps défendu une quasi-disparition d'Yverdon entre les VI[e] et XII[e] siècles. A l'origine de cette opinion erronée, on trouve deux causes. Comme nous le disions tantôt, le recours à l'écrit s'est raréfié dès le VI[e] siècle pour ne reprendre de façon systématique qu'au cours du XII[e] siècle: il était tentant de croire mortes des villes dont le nom n'apparaissait plus. D'autre part, la disparition de l'Empire romain d'Occident a eu à moyen terme des conséquences sur la vie matérielle des habitants de nos régions: ils ont de moins en moins construit leurs maisons en dur, de moins en moins utilisé de la vaiselle de type romain en terre cuite. D'une façon

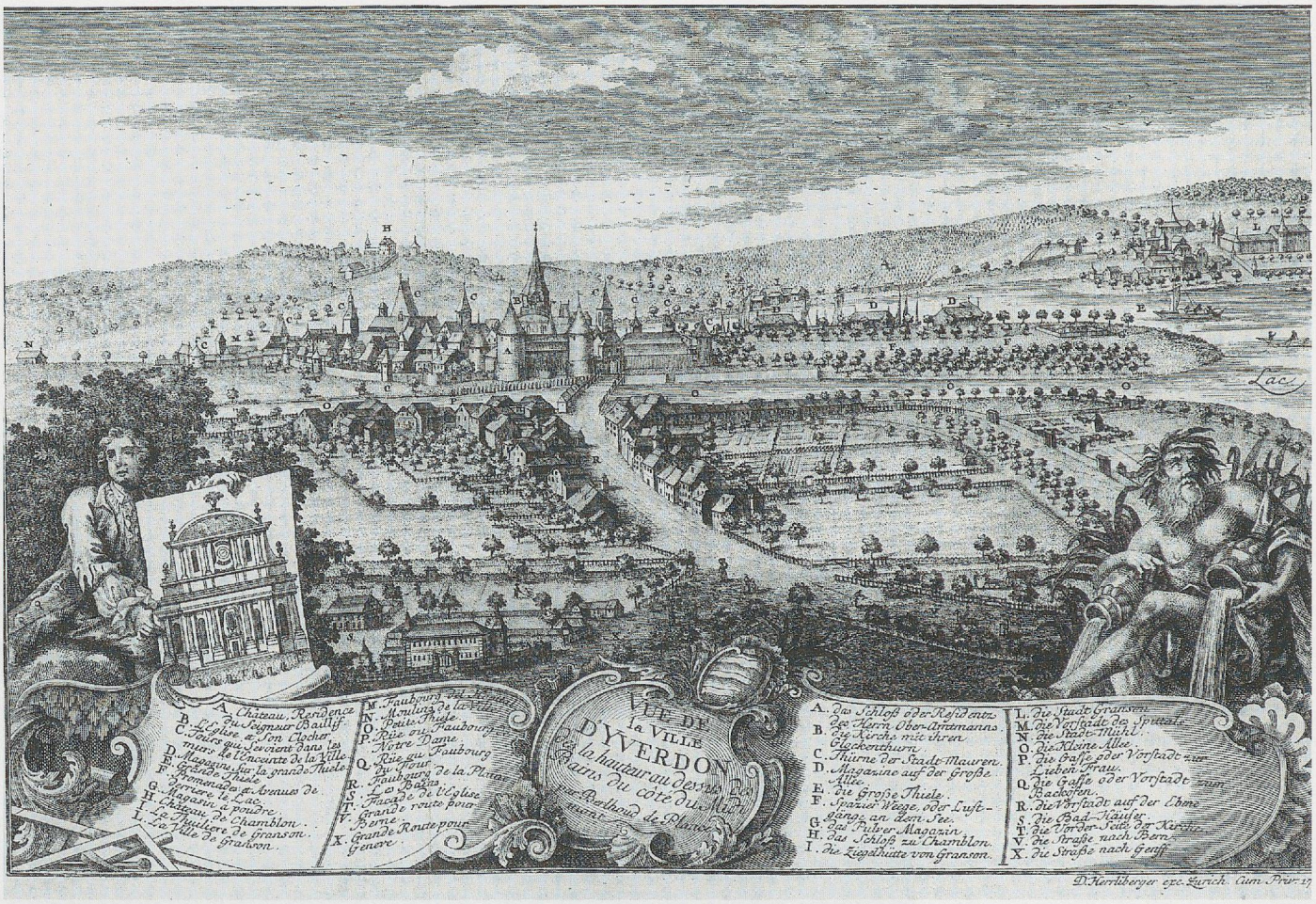


Fig. 11. Vue d'Yverdon des hauteurs au-dessus des Bains (aujourd'hui la colline de Bellevue). Gravure sur cuivre de David Herrliberger, d'après un original de Berthoud de Plancemont, 1756. Musée d'Yverdon-les-Bains, inv. 306a.

générale, ils ont usé pour les objets de la vie quotidienne de matériaux périssables que les archéologues sont souvent bien en peine de retrouver.

Dès le V^e^ siècle, il ne reste des villes et des maisons que les infimes traces que les socs des charrues et les reconstructions des siècles suivants ont bien voulu épargner. Certes, les archéologues prêtent de plus en plus d'attention à ces restes si difficiles à mettre en évidence. Toutefois, seules sont facilement repérables les fondations des églises souvent construites en pierres et les demeures des morts, les tombes, qui ont été protégées du fait qu'elles se trouvaient à l'abri, dans le sous-sol. Presque par hasard, les sources écrites et la majorité des sources archéologiques se taisent pendant les mêmes périodes. Dans ce silence, il reste pour appréhender l'histoire locale l'examen des cimetières. C'est pourquoi il s'avère si important d'étudier avec rigueur des sites comme celui du Pré de la Cure.

NOTES

1. On transporta alors les reliques de saint Gorgon par Pavie, Aoste, Saint-Maurice, puis par le lac Léman pour aller jusqu'à Orbe en débarquant près de Lausanne. Acta Sanctorum, Mart. II, p. 57: «ad Portum... qui duobus fere millibus a civitate Lausannae distat», voir Chaume 1937, p. 701. Le port du Léman cité est probablement le même que dans l'Antiquité, même si les Itinéraires antiques l'appellent *ad lacum* et non *ad portum*. Mottas 1982, p. 115, place *Ad lacum* plus à l'ouest, près de Morges.

2. Le passage de la Givrine n'existait pas à l'époque romaine. Un prêtre de Saint-Claude qui écrivait en 512/514, signalait qu'entre Nyon et le monastère s'étendait une forêt dépourvue de route: *Vie des Pères du Jura*, François Martine ed. et trad., Sources Chrétiennes 142 (Lyon 1968), § 9, p. 248 et § 13, p. 254. Pour le col des Etroits aménagé seulement à l'époque bernoise, voir plus bas.

3. Van Berchem 1982, pp. 265–274 et Mottas 1986, pp. 124-136.

4. Van Berchem 1982, pp. 23-30 et Chaume 1937, pp. 665-669.

5. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 288-294; Rossi 1993 b; Rossi 1994. Sur la date de construction du rempart, cf. ci-dessus p. 16, note 6.

6. Fellmann 1992, pp. 95-96.

7. Arnold 1992, pp. 9-45; Terrier 1997.

8. Howald/Meyer 1940, n° 168-178, pp. 246-249; Walser 1979, n° 61-69, pp. 130-146.

9. Van Berchem 1982, pp. 247-251, Bautier 1989, pp. 9-36 et Contamine *et al.* 1993, pp. 28-29.

10. Un corps de nautoniers est cité au V^e^ siècle dans la *Vie de saint Eutrope d'Orange*, P. Varin ed., *Bulletin du comité historique des monuments écrits de l'Histoire de France*, 1 (1849), pp. 58-59 et n° 1, et au VI^e^ siècle dans *Lex Romana Burgundionum*, R. de Salis ed., Mon. Germ. Hist., Leges II/1 (1892), XLVI, pp. 162-163. Pour un transport de blé important sur la Saône et le Rhône à la fin du V^e^ siècle, voir Sidoine Apollinaire, Ep. VI, 12, 6-8; cet auteur signale qu'il est plus simple d'acheminer des denrées par eau que par terre. D'autres témoignages de l'activité commerciale sur les fleuves de Gaule au Bas-Empire sont réunis dans Chevallier 1988, pp. 124-125.

11. Abetel 1987, pp. 192-197 et Rochat 1862, pp. 66-67.

12. Cf. Annexe 2. Rapport du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, réf. LRD 95/R3314A.

13. Deux incursions alamannes au moins traversèrent le Plateau suisse en 275-277 et en 302, voir Favrod 1995, pp. 171-180.

14. Voir Roth–Rubi 1980, pp. 168-169.

15. Perret-Gentil 1992, pp. 51-53 et tableaux 3 D, 9 et 10.

16. Comme le montre le tableau établi par Doppler 1983, p. 9.

17. Yverdon devrait figurer à la page 125 de Miller 1916.

18. Miller 1916, pp. xxix-xxxvi.

19. Mottas 1986, pp. 124-136.

20. Déglon 1949, pp. 4-8, Kasser 1965, p. 1. Quelques objets d'Yverdon ornés de christogrammes peuvent également être datés de cette période: Jörg 1984, pp. 29-31, 33 et 39. Il s'agit de tessons de céramique sigillée paléochrétienne et d'un fragment de récipient en pierre ollaire découverts dans le *castrum*, ainsi que d'une bague en bronze mise au jour au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 32 fig. 306). Sur la destruction de l'église Notre-Dame, déjà en mauvais état au XIV^e^ siècle, cf. Crottet 1859, pp. 38-39; Kasser 1975, p. 74.

21. Archives cantonales vaudoises/Fk 232: (Après une mention de l'église paroissiale dédiée à la Vierge) «...quatuor falcatas prati sitas retro veterem ecclesiam in pratis Yverduni loco dicto inter duos Beytz...». Daniel de Raemy a eu la gentilesse de nous autoriser à faire état de sa découverte, avant même qu'il ne la publie.

22. Sur ce document voir Demougeot 1988, pp. 115-170, et Mann 1976, pp. 1-9.

23. *Notitia Dignitatum*, Otto Seeck ed, Frankfort-sur-le-Main 1962, pp. 215-216: «In provincia (Gallia) *R*iparensi: Praefectus classis fluminis Rhodani, *V*iennae sive Arelate. Praefectus classis barcariorum, Ebruduni Sapaudiae. Praefectus militum muscullariorum, Massiliae Graecorum. Tribunus cohortis primae Flaviae Sapaudiae, Calaronae». Pour les identifications d'*Ebrudunum* écartées au profit d'Yverdon (Yvoire, Embrun), voir Lot 1935, p. 147, Duparc 1958, p. 375 et van Berchem 1982, pp. 265-274.

24. Le nom est attesté au VIII^e^ siècle dans la *Vie de saint Didier de Vienne*, Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Merov. IV, p. 641.

25. Van Berchem 1982, pp. 281-282. Sur les routes terrestres qui longeaient les deux rives de la Saône voir le témoignage de la *Passion de saint Marcel* qui remonte probablement au V^e^ ou VI^e^ siècle, Acta Sanctorum Sept. II, p. 197 et pp. 199-200.

26. Demougeot 1979, pp. 190-196.

27. Chevalley/Favrod 1992, pp. 59-66.

28. Décrivant vers 380 la Gaule qu'il a connue en 355-356, Ammien Marcellin, XV, 9, 12, place Avenches dans la province des Alpes grées et pennines. La province de Séquanaise (*Sequania*) apparaît vers 330, mais ne devient la Grande Séquanaise, *Maxima Sequanorum*, que vers 369 (Festus, *Bréviaire*, V): ce serait donc à l'occasion de l'agrandissement de la province de Séquanaise que cette province changea de nom. Les Helvètes sont pour la première fois attestés comme membres de cette province en 375 (Eutrope, *Bréviaire*, VI, 17). Si l'on nous suit, la cité des Helvètes a appartenu au Haut-Empire à la Germanie supérieure; de l'époque de Dioclétien à 369 environ, elle aurait fait partie des Alpes grées et pennines. Elle passa de 369 à 400 à la Grande Séquanaise pour être englobée dans le territoire de Genève de 400 à 500 environ.

29. Buchet 1988, pp. 55–71; Simon 1995, pp. 205-207; Billard/Simon 1995, pp. 22-27.

30. Voir plus bas pp. 285-289.

31. Voir par exemple Déglon 1949, p. 3, Michaud 1963, pp. 4-5, Kasser 1975, pp. 63-64, Van Berchem 1982, p. 265.

32. Staehelin 1948, p. 322, n° 4, Kasser 1978, pp. 93-95.

33. Bourgeois 1924, pp. 217 et 221.

34. Grégoire, *Vita Patrum*, I 1, Bruno Krusch ed., Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Merov. I/pars altera, p. 214: «... inter illa Iorensis deserti secreta, quae inter Burgundiam Alamanniamque sita Aventicae adiacent civitati».

35. *Ibid.*, I, 2, p. 215: «... tertium intra Alamanniae terminum monasterium locaverunt». Il s'agit du monastère de Romainmôtier, même s'il n'est pas nommé, comme l'a démontré Besson 1906, pp. 210-227.

36. La première attestation de *Burgundia* au sens territorial date de 552, *Epistolae aevi Merowingici*, Ep. 4, G. Gundlach ed., Mon. Germ. Hist., Ep. III, p. 440. On trouve ce mot en 506 dans une lettre de Théodoric le Grand au roi burgonde, Gondebaud: Cassiodore, *Variae*, I, 46, Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. XII, p. 42, le terme n'y désigne pas une région, mais l'ensemble des Burgondes, de même que, chez Ammien Marcellin (XXX, 2, 8) et chez Ennode de Pavie (*Panegyricus dictus Theodorico regi*, Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. VII, p. 212), les mots *Gothia* et *Alamania* peuvent avoir le sens de peuple indépendamment de tout territoire.

37. Voir Schäferdiek 1967, pp. 38-39, n° 117.

38. Longnon 1878, pp. 7-13.

39. *Vie des Pères du Jura*, op. cit. § 8-9, pp. 246-248 et § 12-13, pp. 252-256, Poupardin 1907, p. 7, n° 3.

40. Sur cette question, voir Chevalley/Favrod 1992, pp. 63-68.

41. Il maintient Thérouanne, Boulogne, Jublains, Nyon, Barcelonnette et d'autres cités encore qui n'ont probablement jamais abrité d'évêques.

42. Voir l'étude importante de Harries 1978, pp. 26-43.

43. *Chronicon Vedastinum*, Mon. Germ Hist., Sript. XIII, p. 681 et *Gesta Episcoporum Cameracensium*, *Ibid.*, VII, p. 404. Selon une ancienne tradition, ce pape aurait partagé Rome en paroisses, aussi était-il tentant de lui attribuer également la division de la Gaule en diocèses et en provinces ecclésiastiques.

44. Chevalley/Favrod 1992, pp. 49-51. L'interpolateur a enlevé aussi le titre de métropole à Moutiers-en-Tarentaise qui, ancienne métropole administrative, dépendait sur le plan ecclésiastique de l'archevêque de Vienne en Dauphiné.

45. *Notitia Galliarum*, Th. Mommsen ed., Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. IX, p. 595-598: «Provincia Maxima Sequanorum, civitates n. IIII, civitas Vesontiensium, civitas Equestrium, civitas Helvetiorum, civitas Basiliensium, castrum Vindonissense, castrum Ebrodunense, castrum Agentariense, castrum Rauracense, Portus Bucini».

46. Rivet 1976, pp. 134-135 et Longnon 1878, pp. 15-19.

47. Harries 1978, pp. 35-36. Vetters 1969, pp. 75-93, défend une position proche de Harries: les bourgs mentionnés dans la *Notice des Gaules* constituent les résidences provisoires des évêques sur le territoire de leur cité.

48. Laur-Belart 1991, pp. 187-191.

49. Voir Rivet 1976, pp. 122 qui se base sur Laplatte 1953, col. 258.

50. Chevalley/Favrod 1992, pp. 51-53.

51. Sur la création et la composition de ce duché créé peu avant 565, voir Martin 1910, pp. 361-379.

52. Geiger 1979 a, pp. 140-141.

53. Geiger 1979 a, pp. 111 et 129; Perret-Gentil 1992, n° 768, 769 et 773, pp. 207-208. Cf. Annexe 3, n° 88; une quatrième monnaie mérovingienne, un tiers de sou frappé à Orléans et daté entre 587 (?) - 670 ap. J.-C., est parfois considérée comme issue de la nécropole des Jordils. Elle semble cependant provenir de Dizy: Perret-Gentil 1992, n° 771, p. 208 (cf. Annexe 3, pp. 55-56, note 81).

54. Jörg 1984, n° 13, pp. 45-47: «Willimeres feciet fibla Polemio cler(ico)», inscription que l'on pourrait rendre par: «Willimer fit cette boucle de ceinture pour le clerc Polémius» (cf. Annexe 3, n° 42).

55. Crottet 1859, p. 39. (Cf. Annexe 3, n° 97).

56. Jörg 1984, no 46, pp. 93-95: «In D(e)i nomen Frambertus ponere curavit hunc lapidem sub quo requiescit famola D(e)i Eufaxia monacha».

57. Coutaz 1986a, pp. 233-238.

58. Jörg 1984, n° 47, pp. 96-98.

59. Koch 1994.

60. *Notitia Galliarum*, p. 597: «Castrum Ebrodunense [iuxta Urbem super lacum]». Déglon 1949, p. 6, déduit de cette notice qu'Yverdon a disparu comme agglomération.

61. Dès 869, Orbe est résidence royale, voir Poupardin 1907, p. 185, n° 3. La reine Brunehaut a été capturée dans cette villa en 613 selon Frédégaire, *Chronique*, IV, 41-42. Cet auteur ne précise pas si cette villa constituait alors une demeure royale des Mérovingiens ou si la reine a simplement été arrêtée dans sa fuite à l'entrée de la cité des Helvètes. En général, les historiens pensent que cette villa a été demeure royale de 613 à 869. Nous ne le pensons pas dans la mesure où aucun acte royal n'est signé à Orbe entre ces deux dates. Il est donc plus probable qu'Orbe ne fut demeure royale qu'à partir des derniers Carolingiens.

62. Déglon 1949, p. 5. Pour Rances en 972, *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Ch. Roth ed., *MDR* 3e série III (1948), p. 4; pour Chevressy en 971, *Ibid.*, p. 130; Orbe est placée dans le pays d'Yverdon dans des donations de 1046 et 1032, voir Basilius Hidber, *Diplomata Helvetica varia*, Berne 1873, n° 11, pp. 17-18 et n° 26, pp. 34-35. Champvent est placé dans la plaine d'Yverdon en 1013, voir Louis de Charrière, *Les dynastes de Grandson*, Lausanne 1866, n° 7, p. 93.

63. En plus des actes que nous citons dans le texte, il faut signaler plusieurs attestations d'Yverdon au XII^{e} siècle. En 1177 et 1187, il est question de la vallée d'Yverdon, *Cartulaire de Montheron*, F. de Gingins La Sarra ed., MDR 1ère s., XII (1854), n° 9, p. 33 et Basilius Hidber, *Schweizerisches Urkundenregister*, II, Berne 1877, n° 2364 et 2572. Un acte de 1186 y est dressé, *Ibid.* n° 2562.

64. «Bulles des papes Innocent II et Eugène II pour l'abbaye de Savigny (1140-1145)» *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 57 (1896), pp. 217-219.

65. *Cartulaire de Montheron*, n° 6, pp. 23-27.

66. Deglon 1949, p. 7, pensait à tort qu'il s'agissait de la première attestation de la paroisse d'Yverdon. La paroisse est également attestée par la liste de 1228 conservée dans le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 15. Un chapelain est attesté en 1235, *Cartulaire de Montheron*, n° 23, p. 62.

67. Christe/de Raemy 1995, pp. 450-453.

68. Etienne Clouzot, *Pouillés des provinces de Besançon, Tarentaise et de Vienne*, Paris 1940, p. 119.

69. Voir Déglon 1949, pp. 13-15.

70. Emil Usteri, *Westschweiz Schiedsurkunden*, Zurich 1955, p. 117.

71. Fellmann 1992, p. 326, affirme que les *vici* du Plateau suisse ont été désertés au Bas-Empire. Il est pourtant forcé d'en excepter quelques-uns, comme Lausanne ou Baden. Ce n'est probablement pas le fruit du hasard si les villes dont il reconnaît la pérennité sont justement celles qui ont été les mieux fouillées.

Aperçu des sites archéologiques du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans la région d'Yverdon-les-Bains

L'étude historique qui précède montre qu'Yverdon acquiert une importance accrue durant l'époque romaine tardive, et qu'elle est loin d'être désertée au haut Moyen Age. La ville devait constituer un pôle d'attraction pour les établissements ruraux environnants. Sa situation de carrefour, au point de rencontre d'axes routiers et de voies lacustres, lui assure en outre une place prépondérante parmi les centres urbains de la partie occidentale du Plateau suisse (fig. 12). Si toute tentative de restituer précisément l'intensité et les étapes du développement de l'organisation du territoire de cette région est vaine dans l'état actuel de la recherche, il nous a paru important d'établir un premier bilan des sites connus pour la période romaine tardive et le haut Moyen Age, et de réunir les informations sur l'occupation des campagnes à cette époque (fig. 13 et liste pp. 36-38[1]). Des études plus approfondies permettront certainement à l'avenir de préciser ou de corriger nos observations.



Fig. 12. Vue aérienne d'Yverdon-les-Bains et de la région du lac de Neuchâtel. Photo: Swissair.

Le territoire pris en considération s'étend en direction du nord-est jusqu'à Neuchâtel, et, sur la rive opposée du lac, jusqu'à Avenches: il recouvre ainsi l'extrémité sud-ouest de la région étudiée récemment par Reto Marti, comprise entre Soleure, Avenches et Yverdon[2]. En direction du sud, il englobe les districts de Moudon, Echallens et Cossonay, en laissant de côté les sites liés à la rive nord du Léman. Cette limite correspond d'ailleurs plus ou moins à la ligne de partage des eaux entre les bassins versants rhénans et rhodaniens, sauf aux environs de Cossonay. A l'ouest et au nord, la chaîne du Jura constitue une frontière naturelle.

Ce sont principalement les nécropoles qui, par leur nombre et leur répartition, reflètent l'occupation du sol durant le Bas-Empire et le haut Moyen Age. Souvent découvertes au siècle passé ou au début de ce siècle, elles ne sont malheureusement que très partiellement fouillées. Le mobilier qui en provient n'est généralement pas publié, ou du moins pas complètement. L'analyse fine de ces cimetières, d'un point de vue chronologique, nécessiterait dès lors des recherches approfondies qu'il n'était pas possible d'entreprendre dans le cadre de cette étude. Quelques-uns d'entre eux sont cependant présentés de manière plus détaillée dans un travail récemment consacré à la céramique funéraire du haut Moyen Age[3].

Autres éléments significatifs pour l'occupation du territoire, les édifices religieux, eux aussi souvent fouillés anciennement, ne sont guère mieux connus. Un ouvrage de synthèse présentant toutes les églises préromanes de l'ancien royaume ottonien offre toutefois un aperçu d'ensemble pour la Suisse, complété par les résultats de fouilles plus récentes[4]. D'autres types de sites, et plus particulièrement les habitats, sont malheureusement très rares, même si de nouvelles découvertes laissent espérer que la liste de ces établissements pourra s'allonger à l'avenir[5]. Enfin, quelques témoignages plus particuliers, comme les installations liées à l'exploitation du minerai de fer au pied du Jura[6] ou le tronçon de route mis au jour entre Corcelles-près-Payerne (VD) et Ressudens (FR) (n° 39) apportent quelques informations complémentaires sur l'organisation du territoire.

Répartition spatiale

A l'exception de la chaîne jurassienne, l'ensemble du territoire considéré a livré des témoignages remontant au Bas-Empire ou au haut Moyen Age, qui reflètent vraisemblablement un réseau d'établissements à vocation agricole. La rive nord-ouest du lac de Neuchâtel et les terres comprises entre Yverdon, Moudon et Avenches présentent une densité de sites particulièrement forte. Ces concentrations semblent témoigner du maintien des principaux axes routiers romains. Les sites devaient en outre être reliés par un réseau de voies secondaires[7], dont le tronçon de route déjà mentionné entre Corcelles-près-Payerne et Ressudens représente sans doute un exemple (n° 39). Les troncs et les piquets utilisés pour renforcer latéralement l'empierrement ont permis de dater ces aménagements d'environ 620 ap. J.-C.[8] Cette voie devait servir à faciliter le passage en véhicules des marais de la Broye, afin de rejoindre l'axe principal Avenches-Yverdon. Toutefois, il faut rappeler que l'essentiel des échanges empruntait à cette époque les voies fluviales et lacustres, beaucoup plus commodes, notamment pour le transport des marchandises encombrantes et des personnes. Une barque en bois de chêne datée d'avant 400 ap. J.-C., découverte dans l'ancien lit de la Thièle à Yverdon, et l'attestation d'un corps de nautonniers stationné dans la ville au IVe siècle témoignent de l'importance de ces voies durant le Bas-Empire[9]. La mise au jour en 1996-1997 à Concise – En Ducet (n° 18) de structures en bois appartenant sans doute à un port, datées grâce à la dendrochronologie du dernier quart du IVe siècle, vient encore confirmer une activité intense sur les rives du lac de Neuchâtel[10].

Une concentration de sites peut être observée d'autre part dans la région de Cossonay, à l'ouest de l'axe Orbe-Lausanne jusqu'au pied des montagnes jurassiennes. Cette occupation plus dense pourrait être en relation avec l'exploitation du minerai de fer dans le district sidérurgique du Mormont. Les travaux de Paul-Louis Pelet et Vincent Serneels ont en effet montré que cette activité, attestée dès le IVe siècle av. J.-C., s'est considérablement développée au haut Moyen Age[11]. La plupart des installations fouillées sont des bas fourneaux, destinés à la réduction du minerai en métal. Le fer brut devait ensuite être acheminé vers des ateliers de raffinage situés à l'extérieur des zones de production.

Comme durant le Haut-Empire, la chaîne du Jura n'a livré aucun site[12]. La densité des établissements dans les montagnes jurassiennes était certainement moindre que dans les zones de plaine. Les recherches effectuées tant dans les Alpes françaises du nord que dans la région des trois lacs et dans le canton de Soleure ont montré qu'ailleurs également les zones situées au-dessus de 600 m d'altitude n'étaient que très peu peuplées[13]. Il faut relever cependant que celles-ci, encore actuellement moins densément occupées, n'ont généralement pas bénéficié d'une activité archéologique aussi intense que les régions de plaine. Les établissements de moyenne montagne pourraient être moins exceptionnels que ne le laisse penser l'état des recherches, comme en témoignent certains sites valaisans et des environs de Pontarlier (Doubs), ou encore la nécropole de Rougemont (VD)[14]. Une étude plus approfondie des environs de Romainmôtier (n° 35) et de Baulmes (n° 25) permettrait sans doute de préciser le rôle que ces monastères, installés dans des régions reculées et difficiles d'accès, ont pu jouer dans l'extension de l'habitat.

Les édifices religieux

Treize édifices religieux fondés avant l'an mil sont attestés à l'intérieur du territoire considéré[15]. Il faut sans doute leur en ajouter quelques autres, qui pourraient remonter au haut Moyen Age, mais dont la datation ou la fonction n'est pour l'instant pas assurée[16]. Ce nombre pourrait s'avérer encore plus important si des recherches systématiques étaient entreprises dans les lieux de culte vaudois. Les fouilles menées depuis une trentaine d'années dans les églises genevoises ont en effet montré que l'origine de bon nombre des édifices actuels remonte au haut Moyen Age[17]. L'utilisation du bois pour la construction de certaines églises, comme peut-être celle de Payerne (n° 49), laisse en outre supposer que les structures les plus précoces ont pu passer inaperçues lors de fouilles anciennes[18].

Les églises attestées se répartissent régulièrement à l'intérieur du territoire. Elles sont plus particulièrement nombreuses autour d'Avenches, qui fut, en alternance avec Windisch (AG), le siège d'un évêché au cours du VI^e^ siècle[19]. La création de lieux de culte dans les campagnes, principalement à partir des VII^e^-VIII^e^ siècles, témoigne de la diffusion du christianisme. La date de fondation et les fondateurs de ces édifices sont parfois connus grâce aux sources historiques, notamment pour les monastères de Romainmôtier (n° 35) et de Baulmes (n° 25)[20]. Dans la plupart des cas, les circonstances qui sont à l'origine de ces églises restent malheureusement inconnues[21]. On peut relever cependant que, à l'exception de 4 d'entre eux[22], ces édifices se trouvent sinon directement au-dessus de constructions romaines, du moins immédiatement à proximité d'un établissement. L'église se développe parfois à partir d'un local existant, éventuellement utilisé dans un premier temps comme espace funéraire, processus mis en évidence par exemple à Vandoeuvres (GE) et dans plusieurs autres édifices genevois[23]. Les lieux de culte en relation étroite avec des *villae* romaines importantes pourraient ainsi constituer des fondations privées. Dans le territoire étudié, les églises de Vallon (n° 106) et de Neuchâtel-Serrières (n° 122) pourraient notamment correspondre à ce schéma. Notons qu'à Ursins (n° 13), des tombes ont été implantées autour de la *cella* d'un temple gallo-romain, qui fut peut-être transformé en église au VI^e^ siècle.

Des lieux occupés sans interruption de l'époque romaine au haut Moyen Age?

La répartition générale des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Age correspond dans ses grandes lignes à celle des établissements gallo-romains[24]. Parmi ces derniers, nous avons reporté sur la carte (fig. 13) uniquement ceux qui se trouvent au même emplacement qu'un site romain tardif ou du haut Moyen Age. S'il est difficile d'aborder de manière détaillée la continuité de l'occupation d'une période à l'autre, on peut toutefois mettre en évidence certains de ses aspects[25]. Quelques *villae* romaines sont par exemple encore au moins partiellement habitées au IV^e^ et au V^e^ siècle, comme celles d'Orbe «Boscéaz» (n° 33) et d'Yvonand «Mordagne» (n° 15). Dans cette dernière, la présence de sépultures en dalles non loin des installations tardives atteste une fréquentation du lieu même après leur abandon.

L'occupation ou la construction de bâtiments en maçonnerie aux VI^e^ et VII^e^ siècles n'est en revanche pas attestée pour l'instant, contrairement à ce que l'on observe dans la région lémanique, où des habitats maçonnés ont été découverts par exemple à Genève «Parc La Grange», sur la colline de la Cité à Lausanne et sous l'église de Bursins (VD)[26]. Les quelques fouilles d'habitations construites au Bas-Empire ou durant le haut Moyen Age effectuées jusqu'à présent témoignent de l'utilisation de matériaux périssables. Un bâtiment sur sablières basses se trouve par exemple à Cuarny, au lieu dit Eschat de la Gauze (n° 11), site occupé vraisemblablement de manière continue du II^e^-III^e^ siècle jusqu'au VII^e^ siècle. D'autres vestiges de bâtiments en terre et bois et de la céramique des VI^e^-VII^e^ siècles ont été mis au jour récemment à Payerne «Champ Aubert» (n° 50), à proximité d'une route romaine et d'une nécropole datée entre le I^er^ et le IV^e^ siècle. On peut signaler encore les traces de cabanes de l'abri du Vallon-des-Vaux (n° 5), bien qu'il s'agisse sans doute dans ce cas d'une occupation temporaire, non représentative des modes d'habitat du haut Moyen Age. Seul un local fouillé à Avenches, au lieu dit Sur Saint-Martin (n° 89) – non loin de l'église du même nom – présente une architecture mixte, avec des soubassements de murs en pierres sèches soutenant vraisemblablement des élévations en pans de bois[27]. On peut néanmoins poser comme hypothèse que, à l'exemple de régions mieux étudiées et documentées comme le nord de la Gaule, les formes de l'habitat s'éloignent peu à peu des modèles du Haut-Empire en recourant de plus en plus à des techniques de construction en terre et bois[28].

On constate par ailleurs que bon nombre de nécropoles, comme les églises, se trouvent à proximité, voire immédiatement au-dessus de vestiges romains. Il s'agit le plus souvent soit d'établissements ruraux, soit d'anciens quartiers urbains comme à Yverdon et vraisemblablement à Avenches. Si les sépultures indiquent qu'une partie des bâtiments en question n'étaient plus habitée, elles signalent en même temps que les lieux n'ont pas été entièrement désertés. Il est possible dès lors d'envisager différentes formes de persistance de l'occupation, comme un transfert dans la *pars rustica* des *villae* ou un déplacement dans leurs environs immédiats[29].

Conclusion

Le nombre important des découvertes effectuées dans la région montre qu'il faut définitivement abandonner l'idée de campagnes dévastées et désertées au haut Moyen Age[30]. Yverdon se trouvait sans doute au centre d'un territoire assez densément peuplé, et l'intensité de l'activité sidérurgique comme la construction des édifices religieux semblent témoigner d'une certaine vitalité économique. Une étude approfondie et systématique des nécropoles connues nous permettrait sans doute de préciser la chronologie et les modalités du peuplement de ces régions, ainsi que l'impact qu'a pu avoir l'installation de nouveaux arrivants à partir du V^e^ siècle. Cependant, de nombreux aspects de la vie dans les campagnes, et plus particulièrement les formes de l'habitat, ne pourront être approfondis qu'avec les résultats de nouvelles découvertes.

NOTES

1. La liste des sites cartographiés a été établie sur la base de l'inventaire des nécropoles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age du canton de Vaud (Auberson 1987), complété par des découvertes récentes (Steiner 1993, pp. 156-163, pl. 1), ainsi que la liste des sites fribourgeois et neuchâtelois retenus dans Marti/Meier/Windler 1992, liste 9, pp. 109-110. Nous remercions F. Francillon, section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud, S. Menoud, service archéologique cantonal du canton de Fribourg, et H. Miéville, Service cantonal d'archéologie du canton de Neuchâtel, pour leur aide dans l'établissement de ces listes.

2. Marti/Meier/Windler 1992, pp. 69-81; cette étude s'inscrit à la suite de celle de Max Martin sur le canton de Soleure (Martin 1983).

3. Haldimann/Steiner 1996.

4. Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966 et Jacobsen/Schaefer/Sennhauser1991.

5. Pour une première synthèse sur les habitats du Bas-Empire et du haut Moyen Age en Suisse occidentale, cf. Monnier 1996. Nous remercions chaleureusement Jacques Monnier de nous avoir permis d'utiliser les résultats de ses recherches, qui font actuellement l'objet d'une thèse à l'Université de Lausanne.

6. Inventaire des sites liés à l'industrie du fer dans Pelet 1993, pp. 115-121.

7. Mottas 1982, pp. 112-115; Vion 1987, pp. 42-44 et 1992.

8. Eschbach 1992; Eschbach/Castella 1993; Castella 1995. *Fouilles 1991*: C14: Archéolabs (réf. ARC91/R1020C): 1570 BP ± 50, dates calibrées 355-605 ap. J.-C.; dendrochronologie: Laboratoire Romand de Dendrochronologie (réf. LRD91/R2988): après 608 ap. J.-C., date d'abattage aux environs de 620 ap. J.-C. *Fouilles 1994*: C14: Archéolabs (réf. ARC94/R1754C): 1433 BP ±40, dates calibrées 540-670 ap. J.-C.; dendrochronologie: Laboratoire Romand de Dendrochronologie (LRD94/R2988A): 453-587 ap. J.-C., *terminus post quem* vers 607 ap. J.-C.

9. Sur l'importance accrue des voies d'eau au Bas-Empire et au haut Moyen Age, pp. 18-19. Sur les embarcations d'Yverdon, cf. Terrier 1997; Arnold 1992, 13, pp. 21 à 45.

10. Castella, D. et Eschbach, F., Chronique archéologique, 1997, RHV 1998, p. 75. L'analyse du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon a permis de dater l'abattage des bois de 379/380 ap. J.-C.

11. Pelet 1993; Serneels 1993, pp. 88-149.

12. Répartition des établissements gallo-romains dans le canton de Vaud: cf. Kaenel/Crotti 1992, fig. 70, p. 70.

13. Colardelle 1983, pp. 380-386; Marti/Meier/Windler 1992, p. 69; Martin 1983, p. 216.

14. Manfredi/Passard/Urlacher 1992, pp. 112-119; Steiner 1993, pp. 12-13. Rougemont: Auberson 1987, n° 206, pp. 112-113.

15. Démoret (n° 9, VII-VIII^{e} s.), Baulmes (n° 25, milieu VII^{e} s.), Romainmôtier (n° 35, milieu V^{e} s.), Grancour (n° 41, époque carolingienne), Granges-près-Marnand (n° 45, VII-VIII^{e} s.), Cossonay (n° 70, VII-VIII^{e} s.), Avenches (n° 89, VI^{e} s.), Donatyre (n° 96, VI^{e}-VII^{e} s.), Domdidier (n° 100, V^{e}-VI^{e} s.), Lully (n° 104, époque carolingienne), Vallon (n° 106, VI^{e}-VII^{e} s.), Montagny-les-Monts (n° 108, VI^{e} s.), Neuchâtel Serrières (n° 122, époque carolingienne)

16. Cf. les structures repérées sous les églises paroissiales de Payerne (n° 49, fin VI^{e} s.), de Moudon (n° 55) et d'Ursins (n° 13).

17. Bonnet *et al.* 1997.

18. Sur les églises en bois connues en Suisse, cf. Bonnet 1997.

19. Chevalley/Favrod 1992, pp. 51-53; Favrod 1997, pp. 111-117.

20. Cf. ci-dessus p. 26.

21. Sur les processus qui sont à l'origine des lieux de culte chrétiens, cf. par ex. Bonnet 1994.

22. Cossonay (n° 70), Grancour (n° 41), Lully (n° 104) et Donatyre (n° 96).

23. Terrier *et al.* 1993; Bonnet 1994.

24. Kaenel/Crotti 1992, fig. 70, p. 70.

25. Sur l'habitat du Bas-Empire et du haut Moyen Age: en Suisse occidentale, cf. Bonnet 1982; Monnier 1996, plus particulièrement pp. 17-32; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 163-173; en Gaule, et plus largement en Europe, cf. van Ossel 1992; Lorren/Périn 1995.

26. Monnier 1996, p. 35. Parc de La Grange: Zoller/Haldimann 1993; Zoller 1994; colline de la Cité à Lausanne: Christe 1992, p. 13; Eglise de Bursins: Auberson 1992.

27. Morel 1988, pp. 33-34 et 38, fig. 4 p. 21; D. Castella, in: Morel 1988, pp. 82-85, pl. 1 et 2. Rappelons que la couche de démolition supérieure du site et le comblement du puits associé au local contiennent de la céramique qui n'est pas antérieure au VI^{e} siècle.

28. Van Ossel 1992, pp. 182-184; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 167-172.

29. Bonnet 1982, pp. 10.2; E. Peytremann, in: Lorren/Périn 1995, pp. 1-28, en particulier pp. 4-5; Monnier 1996, pp. 28-30.

30. Ce constat est valable pour tout le canton de Vaud; Steiner 1995, pp. 89-90.

■/□ Site romain au même emplacement qu'un site du Bas Empire ou du haut Moyen Age attesté/probable

■/□ Habitat du Bas Empire attesté/probable

●/○ Nécropole du Bas Empire attestée/probable

Fourneau à fer du Bas Empire

Route du Bas Empire

Port attesté au Bas Empire

■/□ Habitat du haut Moyen Age attesté/probable

●/○ Nécropole du haut Moyen Age attestée/probable

Fourneau à fer du haut Moyen Age

Eglise du haut Moyen Age attestée/probable

Route du haut Moyen Age

Tracé supposé des principales voies romaines

Limite de l'emprise de l'étude

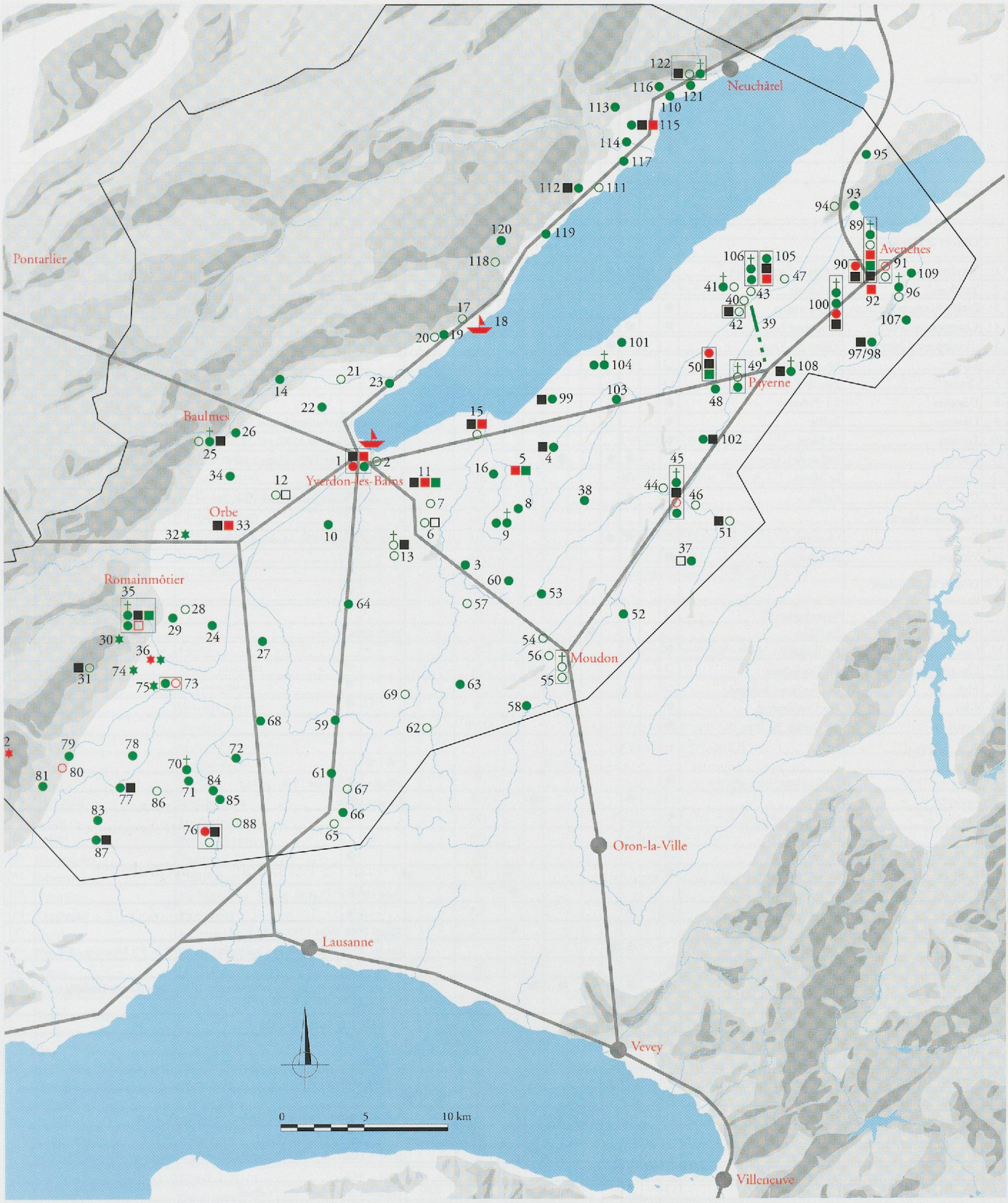


Fig. 13. Répartition des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans la région d'Yverdon et du lac de Neuchâtel. Liste des sites pp. 36-38.

N°	Commune	Lieu-dit	Nécropole du Haut Moyen Age	Habitat du Bas-Empire	Site gallo-romain	Nécropole du Bas-Empire	Port attesté au Bas-Empire	Habitat du haut Moyen Age	Eglise	Industrie du fer	N° Auberson 1987	N° Martí et al. 1992, liste 9	Références complémentaires
	Canton de Vaud												
	District d'Yverdon												
1	Yverdon	Pré de la Cure, Jordils	●	●	●	●	●				240		
2	Yverdon	En Clendy	○								238		
3	Bioley-Magnoux/Prahins	Le Montelier	●								222		RHV 1950, p. 99; RHV 1951, p. 35; Haldimann/Steiner 1996, pp. 177-178
4	Chavannes-le-Chêne	En Champ Louys	●		●						223	119	
5	Chavannes-le-Chêne	Vallon des Vaux				●		●					Feihl 1989; Haldimann 1989
6	Cronay	En la Valleire	○		○						225	122	
7	Cronay	Près de l'église	○								226		
8	Démoret	En Pallottaz	●								227	123	
9	Démoret	Eglise	●						●		228		Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 86
10	Ependes	La Poèpe	●								229		Haldimann/Steiner 1996, pp. 172-173
11	Cuarny	Eschat de la Gauze			●	●		●					Menna/Nuoffer 1996; idem, à paraître (CAR)
12	Suscevaz	Le Muret	○		○						233		
13	Ursins	Eglise	○		●				○		234		Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966, pp. 357-358; Gardiol 1989
14	Vugelles-la-Mothe		●								236		
15	Yvonand	Mordagne	○		●	●					242		Paratte/Dubois 1994; Monnier 1996, n° 12
16	Yvonand	Niédens	●								243	130	
	District de Grandson												
17	Concise	Saint-Agnian (?)	○								74		
18	Concise	En Ducet					●						RHV 1998, p. 75
19	Corcelles-près-Concise	En Tombex	●								75		
20	Corcelles-près-Concise	En Tombaroux	○								76		
21	Fiez	Le Clos, Les Chapelles	○								78		
22	Giez	Aux Condémines	●								79		
23	Grandson	Au Tombé, En Brie	●								82/83		
	District d'Orbe												
24	Arnex-sur-Orbe	En Romanel, En Tiers-Vin	●								177		Haldimann/Steiner 1996, p. 183
25	Baulmes	Eglise	○		●				●		178		Coutaz 1986a
26	Baulmes	Combe de la Croix	●								179		
27	Bavois	Le Bernard	●								180		
28	Bofflens	La Frétire	○								181		
29	Bofflens	Crêt de Romanel	●								182		
30	Juriens	Prins-Bois I et II								●			Pelet 1993, n° 35 et 36, p. 118
31	La Praz	La Chapelle	○		●						183		
32	Montcherand	La Léchère								●			Abetel 1992; Pelet 1993, n° 53, p. 121
33	Orbe	Boscéaz			●	●							Paratte 1994; Flutsch/May Castella/Paratte 1997, p. 35; Monnier 1996, n° 9
34	Rances	Champ Vully	●								184		
35	Romainmôtier	Abbaye	●		●	○		●	●				Coutaz 1986b; Eggenberger/Weidmann 1987; Eggenberger/Jaton/Sarott 1989; Jaton 1991
36	Romainmôtier	Bellaires								●			Pelet 1993, n° 64 et 65, p. 121
	District de Payerne												
37	Cerniaz	La Morettaz	●		○						191		Viollier 1927, p. 103
38	Combremont-le-Grand	Le Cerisier	●								193/194	120/121	
39	Corcelles-près-Payerne	Route de Ressudens						Route					Eschbach 1992; Eschbach/Castella 1993; Castella 1995
40	Grandcour	Ressudens	○								195	126	
41	Grandcour	Eglise de Ressudens	○						●				ASSPA 14, 1922, p. 98-99; Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966, pp. 283-284
42	Grandcour	Champ de l'église	○		●						196		
43	Grandcour	En Carignan	○								197	125	Ev. même site que n° 104 (Vallon)
44	Granges-près-Marnand	Replan, L'Arenaz	○								199		
45	Granges-près-Marnand	Eglise	●	○	●				●		200		Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, pp. 153-154
46	Marnand		○								201	127	
47	Missy	Sur la Crausaz	○								202		
48	Payerne	En Pramey	●								203	129	
49	Payerne	Eglise paroissiale	●						○				Eggenberger/Munger 1991
50	Payerne	Route de Bussy, Champ Aubert		●	●			●					Castella *et al.* 1995; Eschbach/Castella 1996
51	Sedeilles	Champ de la Pierre	○		●						204		

N°	Commune	Lieu-dit	Nécropole du Haut Moyen Age	Habitat du Bas-Empire	Site gallo-romain	Nécropole du Bas-Empire	Port attesté au Bas-Empire	Habitat du haut Moyen Age	Eglise	Industrie du fer	N° Auberson 1987	N° Marti et al. 1992, liste 9	Références complémentaires
	District de Moudon												
52	Curtilles	Vieux Château	●								143		
53	Denezy	Forêt de la Baumettaz	●								144		
54	Moudon	La Cerjaulaz	○								146		
55	Moudon	Eglise Saint-Etienne	○						○		147		Stöckli 1978a, p. 103
56	Moudon	Moringes	○								148		
57	Ogens	En Chavannes	○								150		
58	Rossenges	En Biregard	●								151		
59	Sottens	La Moranche	●								153		
60	Thierrens	La Roche de la Rosaire	●								154		
	District d'Echallens												
61	Assens		●								59		Haldimann/Steiner 1996, p. 183
62	Dommartin	Les Vignettes	○								61		
63	Echallens	Les Condemines	●								63		Haldimann/Steiner 1996, p. 171
64	Essertines-sur-Yverdon	Les Tannes, En Chanet	●								64		
65	Morrens	Champ de Cevey	○								67		
66	Morrens	Petit Montilly	●								68		Haldimann/Steiner 1996, pp. 174-176
67	Morrens	En Crétaux	○								69		
68	Oulens	Sur le Mont	●								70		Haldimann/Steiner 1996, pp. 176-177
69	Sugnens		○								71		
	District de Cossonay												
70	Cossonay	Eglise							●				Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 84
71	Cossonay	Allens, Jolimont	●								42		
72	Daillens	La Condemine	●								45		
73	Ferreyres	Gravière Lugeon	●	○							46		
74	Ferreyres	Bossena I								●			Pelet 1993, n° 12 p. 116
75	Ferreyres	Maison Favre (Affolter)								●			Pelet 1993, n° 34a, p. 117
76	Gollion	Le Châtelard	○	●	●						48		
77	Grancy	En Allaz	●		●						49		Haldimann/Steiner 1996, pp. 173-174
78	La Chaux	Les Chambres	●								50		
79	L'Isle	En Pottailaz	●								51		Haldimann/Steiner 1996, p. 174
80	L'Isle	Près du Château		○									Viollier 1927, p. 187
81	Montricher	Torclens	●								52		
82	Montricher	Châtel, Arruffens				●				●			Pelet 1993, p. 16, n° 54, p. 121
83	Pampigny	Au Montelier	●								53		
84	Penthalaz	En Souffaz	●								54		
85	Penthaz	Au Pontet	●								55		
86	Senarclens	En Châtonnaires	○								56		
87	Sévery	Le Châtelard	●		●						57		Haldimann/Steiner 1996, pp. 164-171
88	Vufflens-la-Ville	En la Cray	○								58		
	District d'Avenches												
89	Avenches	Saint-Martin	○		●	●		●	●		30		Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, pp. 39-40; Morel 1988
90	Avenches	Porte de l'Ouest		●	●						31		Degen 1966; Margairaz Dewarrat 1989; Bonnet Borel 1997, p. 14
91	Avenches	Porte de l'Est	○	○							29		Viollier 1927, p. 67
92	Avenches	Bois-de-Châtel				●							AS 6, 1983-3, pp. 116-117
93	Bellerive	Près de Salavaux	●								33	118	
94	Constantine	Eglise	○								34		
95	Cudrefin	Eglise Saint-Théodule	●								35		
96	Donatyre	Eglise	○						●		38	124	Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 96
97	Oleyres	Fin d'Oleyres	●		●						40		Même site que n° 96

N°	Commune	Lieu-dit	Nécropole du Haut Moyen Age	Habitat du Bas-Empire	Site gallo-romain	Nécropole du Bas-Empire	Port attesté au Bas-Empire	Habitat du haut Moyen Age	Eglise	Industrie du fer	N° Auberson 1987	N° Marti et al. 1992, liste 9	Références complémentaires
	Canton de Fribourg												
98	Chandon	Vuatty, Fin d'Oleyres	●		●							59	ASSPA 57, 1972/73, pp. 301 et 361; même site que n° 95
99	Cheyres	Es Crotes	●		●							60	Peissard 1941, pp. 38-39
100	Domdidier	Eglise	●	●	●				●			61	Jaton 1992
101	Estavayer-le-Lac (Frasses)	Croix de Pierre	●									62/64	Archives de la Soc. d'hist. de Fribourg VI, 1899, pp. 525-526;
													Peissard 1941, pp. 49 et 54
102	Fétigny	La Rapettaz	●		●							63	
103	Granges-de-Vesin	Essert de Jean Métral	●									67	
104	Lully	Eglise Saint-Léger	●						●				Bujard 1992
105	Vallon	Sur Dompierre	●		●	●						76a	AF 1993, chron. archéo. 1989-92, pp. 136-148
106	Vallon	En Carignan	●						●				AF 1989, chron. archéo. 1986, pp. 83-86; év. même site que n° 39
107	Misery		●									72	
108	Montagny-les-Monts	Notre-Dame-de-Tours			●				●				Stöckli 1978b; Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 414
109	Villarepos	Du côté de Chandossel	●									77	
	Canton de Neuchâtel												
110	Auvernier	Le Tertre	●									79	
111	Bevaix	Crêt de Saint-Tombet	❍									80	
112	Bevaix	Le Châtelard, La Prairie	●		●							81	ASSPA 80, 1997, pp. 241-242
113	Bôle	En Tombey	●									82	
114	Boudry-Areuse	Bel-Air	●									83	
115	Colombier	Coteau des Coutures, Château	●		●	●						84	Ribaux/de Boe 1984; ASSPA 76, 1993, p. 205-206; Monnier 1996, n° 16
116	Corcelles-Cormondrèche	Chantemerle	●									85	
117	Cortaillod	La Rondenire	●									86	
118	Frésens	Tombet	❍									89	
119	Gorgier (Saint-Aubin)	La Foulaz	●									90/94	
120	Montalchez	Buisson de la Chambrette	●									92	
121	Neuchâtel-Serrières	Les Battieux	●									93	ASSPA 68, 1985, p. 266
122	Neuchâtel-Serrières	Temple	❍		●				●				Perret 1946; Degen 1980, pp. 156-157, fig. 10; Egloff 1980, p. 200

● Sites attestés
❍ Sites probables

II. HISTORIQUE DES RECHERCHES DANS LES NÉCROPOLES D'YVERDON-LES-BAINS



Fig. 14. Vue des fouilles du secteur des Philosophes 13, en hiver 1990/91.

Les interventions anciennes

Trois sites funéraires sont attestés sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains depuis les XVIII[e] et XIX[e] siècles. Les nécropoles du Pré de la Cure et des Jordils se trouvent à proximité du *castrum*, le long des voies quittant la ville en direction de l'est et de l'ouest (fig. 15, A et B). Les sépultures mises au jour En L'Isle se situent, d'après Louis Rochat, à l'ouest des Jordils, «des deux côtés d'une voie qui aboutissait là à un pont jeté sur la Thièle» (fig. 4 et 17)[1]. La présence d'un cimetière du haut Moyen Age dans la baie de Clendy est plus incertaine. G. de Bonstetten est en effet le seul à mentionner des tombes dallées à cet endroit, sur lesquelles nous n'avons aucune autre information[2].

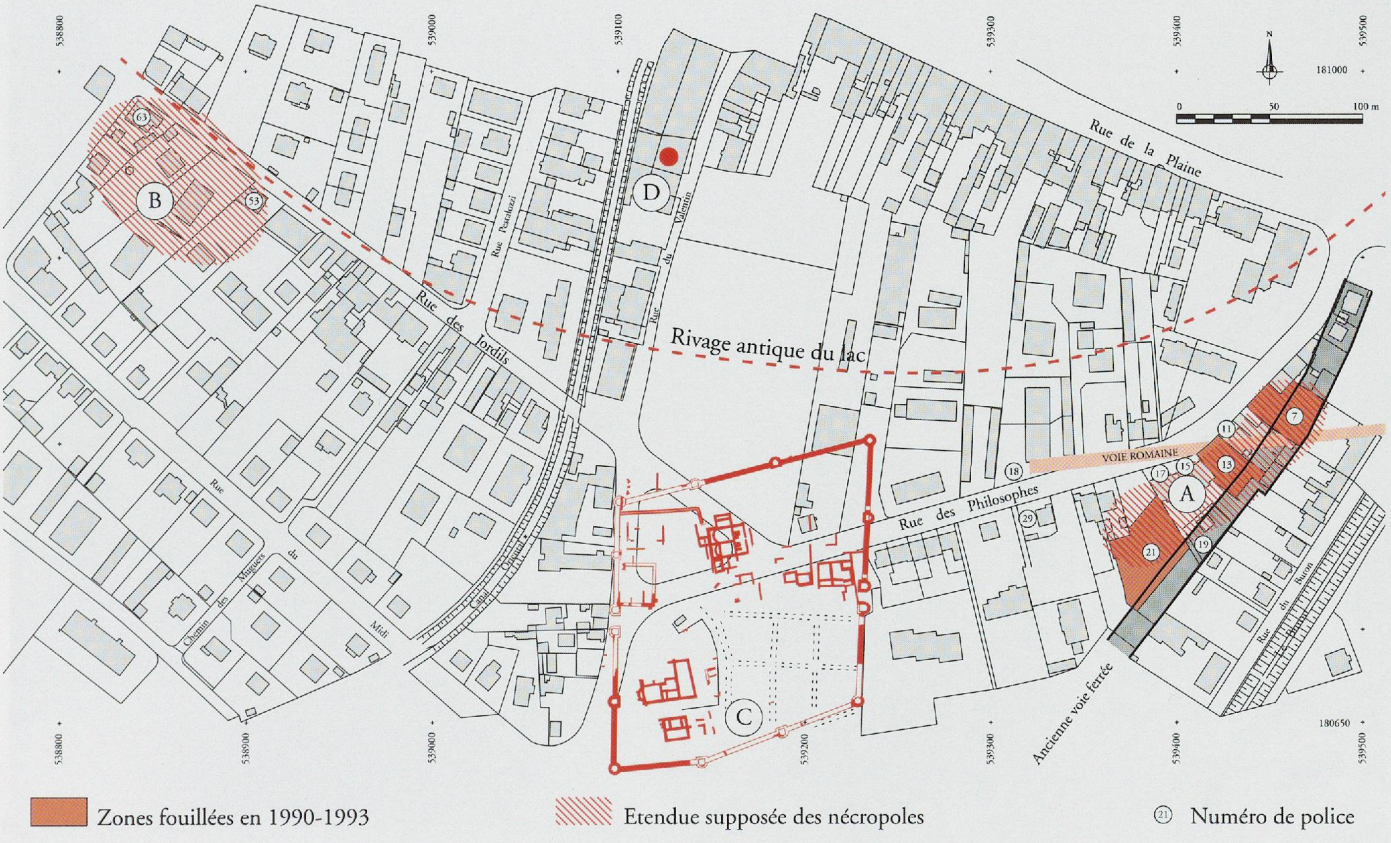


Fig. 15. Situation des vestiges romains tardifs et du haut Moyen Age à Yverdon-les-Bains. A: nécropole du Pré de la Cure. B: nécropole des Jordils. C: *castrum*. D: barque de la rue du Valentin 18.

La nécropole du Pré de la Cure

Un grand nombre de sépultures ont été mises au jour sur le site du Pré de la Cure lors de la construction de la voie ferrée du tronçon Bussigny-Yverdon en 1854, en tranchée ouverte à cet endroit (fig. 15)[3]. Evoquées brièvement dès 1860 par Louis Rochat et décrites plus en détail dans son ouvrage consacré aux antiquités d'Yverdon en 1862, ces tombes sont surtout connues par l'abondant mobilier qu'elles ont livré (cf. Annexe 3)[4]. L'auteur précise toutefois qu'il s'agissait de «fort nombreux squelettes», au point que «les gens présents crurent à la découverte d'un ossuaire d'un champ de bataille». Il décrit également la séquence stratigraphique, qui correspond en partie à celle observée dans les fouilles de ces dernières années (cf. fig. 26): à 1,20 m de profondeur se trouvait une couche de sable (remblai d'installation du *vicus* gallo-romain ou sommet du cordon littoral III; fig. 26, couches 1 ou 3), en dessus des restes de constructions (*vicus* gallo-romain), puis une couche de terre végétale contenant les squelettes. La profondeur des fosses variait de 45 à 75 cm. Plusieurs sépultures «murées», constituées de murets en pierres sèches et quelquefois de «briques» posées de chant, ont été observées. La plupart des squelettes reposaient cependant en terre libre, et «on retrouvait près d'eux les clous des cercueils en bois dans lesquels ils avaient été enterrés»[5]. Hormis le fait qu'elles ont été mises au jour sur le tracé de la voie ferrée, l'emplacement exact de ces sépultures nous est inconnu.

Plus d'un demi-siècle après ces premières découvertes, soit le 18 septembre 1906, une tombe double à murets a été mise au jour par V. H. Bourgeois, alors adjoint de l'archéologue cantonal (fig. 16)[6]. Dans le rapport de fouilles partiel qu'il envoie deux jours plus tard à A. Naef, archéologue cantonal, il précise qu'elle se situait sous la rue des Philosophes, du côté nord, en face du hangar du marbrier Dupuis[7]. En revanche, P. Jomini, chef de chantier et rédacteur du rapport de fouilles final, situe cette découverte 100 m plus à l'est. Cette dernière position correspond mieux à ce que l'on connaît actuellement de l'étendue de la nécropole.

Plusieurs sépultures furent détruites lors de la construction d'un parking aux Philosophes 15 et 17 en avril 1955, soit à nouveau près d'un demi-siècle après les dernières découvertes. A. Kasser[8] situa avec précision et pour la première fois une tombe orientée W-E. Il ne restait que le bassin et les fémurs du squelette.

En 1984 enfin, P. Curdy soupçonne la présence d'un cimetière à la rue des Philosophes 11, suite à la découverte de nombreux ossements humains dispersés dans l'humus[9]. Les fouilles de 1990/93 ont largement confirmé cette hypothèse.



Fig. 16. Tombes à murets accolées fouillées par H. V. Bourgeois en 1906. ACV, AMH, D 21.

La nécropole des Jordils

Ce deuxième cimetière est encore actuellement difficile à situer précisément (fig. 15,B et 17,B). Selon Louis Rochat, les Jordils constituent un parallélogramme long de 600 m d'ouest en est, large de 150 à 160 m, que le tracé supposé de la voie romaine divise en deux parties presque égales[10]. Pas moins de dix-sept interventions archéologiques ont eu lieu dans la moitié est de ce quartier, sans qu'aucune sépulture n'ait été mise au jour[11]. Les découvertes anciennes évoquées par A. Crottet et L. Rochat ont donc probablement été effectuées entre la Thièle et le milieu des Jordils, ce que confirment les deux seules sépultures que l'on peut encore replacer par rapport au cadastre actuel.
Ces deux découvertes, les plus anciennes sur le site, sont décrites brièvement par A. Crottet. Dans son ouvrage paru en 1859, il évoque la mise au jour en 1806 d'une première tombe en dalles, dans la propriété d'un certain Rodolphe Gehri dit Flamand (fig. 15, n° 53)[12]. La seconde découverte mentionnée date de 1825. Il s'agit d'un tombeau en maçonnerie grossière, qui «renfermait des ossements humains et une vieille épée en bronze, avec les fragments d'un ceinturon, dont les enfants s'emparèrent et qui fut perdue»[13]. La tombe se trouvait dans la propriété de M. Constançon (fig. 15, n° 63).

En 1846, plusieurs squelettes «qui reposaient sur un lit de cendre» furent découverts près de la voie romaine, dans la propriété de M. Wenger, que nous n'avons pu localiser. A proximité se trouvait un tombeau surmonté d'une «pierre sépulcrale» qui comportait une inscription romaine. Il s'agit en fait, d'après l'illustration qu'en donne L. Rochat, d'un fragment d'autel votif, peut-être utilisé en remploi pour fermer la tombe[14].

Trois ans après l'ouvrage de A. Crottet, soit en 1862, c'est à nouveau L. Rochat qui est le plus prolixe à propos des sépultures[15]. Il mentionne «de mémoire d'homme», une cinquantaine de tombes, «à peu près vers le milieu des Jordils». Plusieurs squelettes, orientés ouest-est, étaient inhumés en pleine terre, à environ 60 cm de profondeur. Certains possédaient un «coutelas» (probablement des scramasaxes). L'auteur mentionne également deux tombes maçonnées et un coffre de tuiles, mais aucun cercueil cloué, contrairement aux tombes du Pré de la Cure.
Comme celle du Pré de la Cure, la nécropole des Jordils est connue avant tout grâce au mobilier qui en provient (cf. Annexe 3). Celui-ci permet de dater son fonctionnement entre le IV^{e} et le VII^{e} siècle.

Les tombes mises au jour En L'Isle

Les seules découvertes effectuées à ce jour sur ce site (fig. 17, A) remontent à 1769 et sont mentionnées pour le première fois dans l'encyclopédie de F. de Félice, parue dans les dernières décennies du XVIII^{e} siècle[16]. Plusieurs squelettes non situés précisément, orientés ouest-est et «sans apparence de cercueils ou de tombes», ont alors été mis au jour. Ils étaient accompagnés de mobilier dont des lampes, de la vaisselle en verre et en céramique, des «petits plats d'argile rouge» contenant des ossements de volaille ainsi que des monnaies en bronze et en argent de Constantin (306-337 ap. J.-C.), Julien l'Apostat (361-363 ap. J.-C.) et de Valens (364-378 ap. J.-C.) Malheureusement, seul un récipient en céramique est encore conservé aujourd'hui au Musée d'Yverdon (cf. Annexe 3).

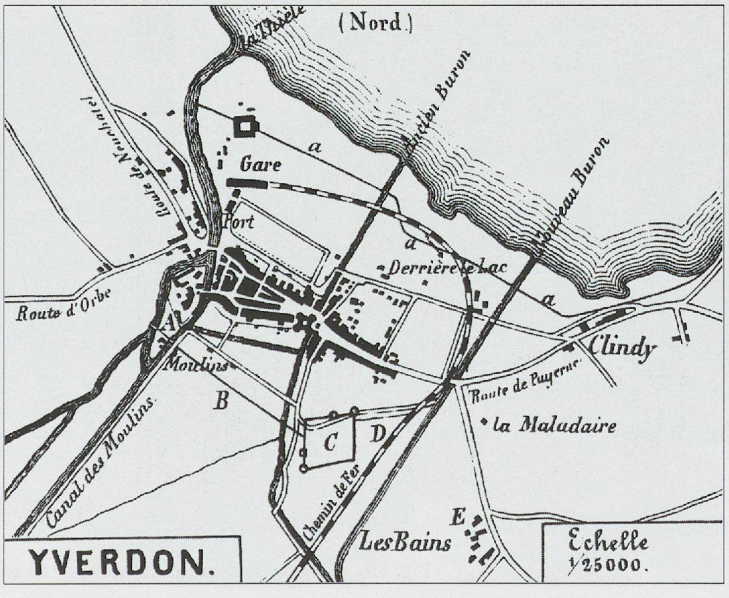


Fig. 17. Plan de situation des vestiges paru dans l'article de Louis Rochat en 1862. A: nécropole d'En L'Isle. B: nécropole des Jordils. C: *castrum*. D: nécropole du Pré de la Cure. (Rochat 1862, pl. I, fig. 2).

Les fouilles de 1990-1993 à la rue des Philosophes

Présentation

Suite à différents projets de constructions immobilières à la rue des Philosophes, trois interventions archéologiques se sont succédé sur une durée de trois ans sur le site du Pré de la Cure. L'archéologue cantonal Denis Weidmann mandata le bureau Archéodunum SA pour effectuer les sondages préliminaires et les fouilles d'urgence, placés sous la responsabilité de Frédéric Rossi.

La première campagne se déroula de la mi-octobre 1990 à la mi-juin 1991 au numéro 13 de la rue (fig. 15 et 18). Une surface de 280 m^2 environ fut explorée. On y mit au jour non seulement de nombreuses sépultures, mais aussi des vestiges plus anciens, correspondant aux occupations romaines et celtiques (pp. 51-57).

La deuxième intervention débuta au mois d'octobre 1991 et se poursuivit jusqu'en juin 1992. La parcelle explorée, située à la rue des Philosophes 7, s'étendait sur une surface de 610 m^2 environ. Sous les tombes se trouvaient à nouveau des restes de construtions romaines et celtiques.

Enfin, aux mois de mai et juin 1993, une surface d'environ 280 m^2 fut fouillée à la rue des Philosophes 21. Là encore, des vestiges du *vicus* gallo-romain et de la fortification celtique sont apparus sous les sépultures.



Fig. 18. Vue du secteur des Philosophes 13 en direction de l'actuel canal du Buron.

Les méthodes de fouilles et d'enregistrement

Avec la collaboration de Pascal Friedemann

Lors de la première campagne[17], les sépultures ont été documentées selon des méthodes mises au point sur d'autres sites funéraires vaudois du haut Moyen Age: une fois dégagées, elles ont été photographiées puis dessinées à l'échelle 1:20 (fig. 19). Chaque tombe a été décrite sur une fiche comprenant trois rubriques (structure, squelette, mobilier), établie comme un aide-mémoire. Des mesures altimétriques ont ensuite été relevées sur les squelettes, avant le prélèvement des ossements. Certains aspects taphonomiques, tels que les déplacements du crâne et des os des avant-bras, ont parfois été observés et documentés, mais jamais de manière systématique ni selon des méthodes précises.

Les deux campagnes suivantes ont bénéficié de deux innovations importantes. Tout d'abord, un stage en anthropologie de terrain, sous la direction de Henri Duday et Patrick Moinat, a assuré aux quatre personnes participant à la fouille une formation ostéologique et une sensibilisation aux problèmes taphonomiques, garantissant une nette amélioration de la qualité de la prise d'informations. D'autre part, en collaboration avec un bureau de développement technique en archéologie[18], et avec l'accord de l'archéologue cantonal Denis Weidmann, nous avons mis au point un système de documentation et de gestion informatique des données, dénommé *Axis*. Celui-ci visait trois objectifs principaux: accroître la rapidité d'intervention sur le terrain, obtenir rapidement une application sur le chantier d'une partie de l'information (plans, fiches) et faciliter la gestion de la documentation, généralement très abondante dans les fouilles de nécropoles, en vue du travail d'élaboration.
Sur le terrain, l'innovation la plus importante de ce système, qui constitue aussi le principal gain de temps, est le remplacement du dessin par des photographies (fig. 20)[19]. Sur un sujet ne présentant pas de différences de niveaux supérieures à 20 cm, nous avons en effet constaté que l'erreur linéaire découlant de la déformation optique propre à l'objectif (environ 1 à 2%) est comparable, voire même inférieure à celle d'un dessin au 1:20e. Le relevé photographique nécessite un dégagement très soigné et des prises de vues de bonne qualité[20], à la verticale du squelette et parfaitement horizontalisées afin de limiter au maximum les déformations optiques. Les éléments plus volumineux, comme les entourages de pierres, ou qui risquent de ne pas apparaître clairement sur la photo, telles que les limites des fosses ou les objets, sont dessinés au 1:20e sur film millimétré. Pour chaque tombe, une série de points de repères visibles sur la photo zénithale sont topographiés, ce qui assure leur insertion dans un réseau de coordonnées et leur mise à l'échelle. Un plan schématique des tombes est rapidement réalisé grâce à un logiciel de dessin (Power Draw). Ce plan peut être mis à jour régulièrement de manière aisée. L'image de la nécropole est ainsi visible au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette documentation graphique est complétée par quatre fiches descriptives sur lesquelles sont soigneusement rassemblées les observations relatives aux structures, au matériel, à la position des ossements suivant les différentes parties du corps, et enfin à la conservation des squelettes. Sur cette dernière sont également reportées les altitudes des os.



Fig. 19. Dessin de sépultures dans le secteur des Philosophes 13.



Fig. 20. Relevé photographique d'une tombe dans le secteur des Philosophes 7.

Lors de la phase d'élaboration, c'est l'utilisation de l'informatique qui représente la principale innovation. Pour la mise au net de la documentation graphique, réalisée entièrement sur ordinateur, nous avons employé le même logiciel que pour les plans schématiques. La qualité des photos permet de dessiner les ossements à l'échelle 1:1 et de superposer les relevés successifs, qu'il s'agisse de dessins ou de photographies, pour obtenir l'image complète de la sépulture (fig. 21). Le fichier peut ensuite être imprimé à n'importe quelle échelle, avec un choix très étendu de mise en évidence de l'information (trames, couleurs, symboles, etc.). Le plan schématique, déjà partiellement réalisé durant la fouille, est complété et ajusté.

La documentation écrite a d'autre part été saisie dans une base de données (Hypercard), dans le but de faciliter la gestion des informations par des tris et des recherches selon des critères multiples. Cette base est constituée de deux types de fiches par sépulture, qui reprennent les rubriques enregistrées sur le terrain: l'une renferme les informations liées à la structure et au matériel, l'autre contient tous les renseignements propres à l'individu inhumé. Lorsque cela était nécessaire, plusieurs fiches individus ont été associées à une même fiche structure. Les sélections tirées de cette base de données ont été reportées automatiquement sur le plan schématique par l'intermédiaire de fichiers tampons. Nous avons ainsi obtenu rapidement des cartes de répartition des critères sélectionnés: types de tombes, présence de mobilier, individus selon leur âge, leur sexe, etc.(cf. par ex. fig. 31).

Bilan

Sur le terrain, l'utilisation de la photographie représente un gain de temps important, que nous avons en partie mis à profit pour améliorer la qualité scientifique de la documentation. De deux jours et demi en moyenne lors de la première campagne, le temps consacré à chaque sépulture – dégagement et prélèvement compris – fut réduit à deux jours lors de la deuxième, puis à un jour lors de la troisième. Si l'on met en regard une photographie de bonne qualité et un dessin à l'échelle 1:20, la photo permet en outre de récolter un plus grand nombre d'informations, souvent plus précises. La possibilité de disposer rapidement d'un plan schématique sur la fouille, régulièrement mis à jour, représente d'autre part un élément essentiel pour le choix de stratégies d'intervention et pour la compréhension de l'organisation de la nécropole.

Il faut cependant relever que ce système nécessite un certain investissement en matériel (appareils photographiques de bonne qualité et polaroïds indispensables, éventuellement présence en permanence d'un théodolite sur la fouille) et une formation approfondie des fouilleurs, dont dépend la qualité de la prise d'information. D'autre part, on pourrait envisager actuellement d'obtenir immédiatement une image de la tombe sur un support papier en utilisant la photo numérique. Celle-ci pourrait servir de base aux dessins au 1:20 effectués pour les éléments peu lisibles (limites de fosses, petits objets, etc.) et permettrait de retranscrire les informations complémentaires notées jusqu'ici sur des polaroïds, support dont la conservation à long terme n'est pas assurée. Il faut cependant souligner que l'utilisation de matériel informatique à proximité immédiate du chantier n'est pas toujours envisageable, car il est peu approprié aux conditions extérieures (humidité, froid, poussière, etc.).

Lors de l'élaboration, la gestion informatique des plans et des dessins, les recherches multiples réalisées grâce à la base de données, leur visualisation rapide sur des cartes de répartition, et l'archivage des informations représentent les principaux avantages d'*Axis* . Le temps de dessin à l'écran d'une sépulture peut être estimé entre 2 et 4 heures, suivant la complexité et l'état de conservation, temps équivalent à celui d'une mise au net traditionnelle. Relevons au passage que ce travail est effectué dans des conditions optimales, à l'abri des intempéries et du stress liés aux chantiers... La réalisation informatique offre en outre des avantages décisifs: le dessin est immédiatement utilisable pour une publication[21], à n'importe quelle échelle, avec des possibilités de mise en évidence de l'information aisées et rapidement modifiables (couleurs, trames, numérotation, etc.). Son archivage, informatique et sous forme de tirages sur des supports variés (papier, film) est de plus assuré. Cette phase du travail nécessite toutefois un matériel important: ordinateur puis-

sant, scanner, imprimante, supports de sauvegarde et traceur grand format, ainsi qu'une formation spécifique des dessinateurs.

La réalisation de la base de données a demandé un temps de saisie relativement important, que l'on peut évaluer à environ 3 mois[22]. Les rubriques choisies visaient à l'exhaustivité, ce qui conduisit à une multiplication des détails au détriment d'un enregistrement plus synthétique, qui aurait raccourci le temps de saisie tout en simplifiant les recherches et les tris. Une relative dépendance face au bureau d'informatique s'est d'autre part révélée lorsque l'on a voulu apporter des modifications au programme en cours de route. Cette base de données représente probablement le principal point faible de notre système. Elle peut cependant être simplifiée, modifiée ou encore remplacée par n'importe quelle autre base de données lors de fouilles ultérieures, ce qui paraît d'ailleurs souhaitable étant donné la variabilité des caractéristiques propres à chaque nécropole.

L'un des principaux avantages d'*Axis* est enfin de pouvoir lier la base de données au plan schématique, et de réaliser rapidement des cartes de répartition, élément de compréhension essentiel lors de l'étude d'une grande nécropole. Ces cartes sont ensuite aisément modifiables, et, comme pour les dessins des tombes, immédiatement utilisables pour une publication, tout en étant archivées.

L'introduction d'*Axis* dans la gestion des fouilles et de l'étude de la nécropole d'Yverdon a certainement atteint ses principaux objectifs, d'abord en limitant le temps d'intervention sur le terrain, tout en rendant accessible une partie des résultats sous forme de plans schématiques, ensuite en facilitant la gestion des informations et de la documentation graphique lors de l'élaboration. D'autres expériences et l'évolution rapide des techniques permettront sans doute de corriger quelques-uns des défauts que nous avons relevés. Il faut souligner que ce système est aisément utilisable tant sur le terrain qu'au bureau, moyennant un temps de formation des personnes prenant part aux différentes étapes du travail[23], et un matériel performant. Seule la mise au point du programme informatique a nécessité la participation d'un spécialiste extérieur à l'équipe

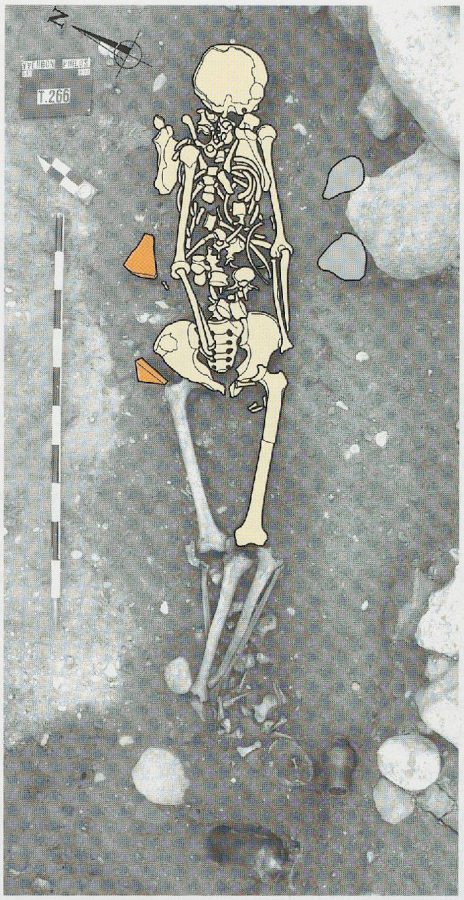


Fig. 21. Mise au net informatique de la tombe T266 en cours de réalisation.

de fouilles. Dans son contenu, ce système a été établi en fonction des particularités propres à la nécropole d'Yverdon, et à ce titre il n'a pas la prétention d'être universel. Il est toutefois adaptable à d'autres cimetières, même en remplaçant la base de données par d'autres logiciels. Cette souplesse représente un avantage supplémentaire d'*Axis*: les étapes communes à toute étude de nécropoles, du terrain à la publication, nous paraissent ainsi être gérées de manière simple, alors que le détail du programme peut être adapté en fonction des spécificités de chaque site.

NOTES

1. Rochat 1862, p. 75.

2. De Bonstetten 1874, p.18.

3. ACV, Plan d'Yverdon, 1899, T. 1, folios 24 et 25. Archives du registre foncier d'Yverdon et Grandson, ancien plan cadastral de la commune d'Yverdon, mis en vigueur en 1907, folio 24.

4. Rochat 1860, p. 85; Rochat 1862, pp. 73-75, 86-88, pl. I-IV. L. Rochat était professeur au Collège d'Yverdon et conservateur du musée de cette ville de 1854 à 1881.

5. Rochat 1862, p. 86.

6. ACV, AMH A 187/1, Yverdon 387, fiche 4, A 144133/1.

7. Le hangar a pu être localisé en travers du tronçon nord du côté est du rempart du *castrum*, au niveau de la tour (ACV, Plan d'Yverdon, 1899, T. 1, folio 11, no 164). Si effectivement la sépulture se trouvait à cet emplacement, V. H. Bourgeois n'a certainement pas vu le rempart, qu'il n'aurait pas manqué de mentionner. Bourgeois 1924, p. 231.

8. Kasser 1955, p. 52, fig. 34, lettre T.

9. Curdy *et al.* 1984, p. 132.

10. Rochat 1862, p. 70.

11. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 285-287, fig. 2.

12. Crottet 1859, p. 24. Pour la localisation de la propriété: ACV, carte d'Yverdon, 1899, t.1, folio 13, n° 18 à 21 (actuellement la rue des Jordils n° 53).

13. Crottet 1859, p. 25. Pour la localisation de la propriété: ACV, Carte d'Yverdon, 1899, t.1, folio 13, n° 32 à 38 (actuellement la rue des Jordils n° 63). Alors que A. Crottet localise logiquement cette découverte aux Jordils, L. Rochat mentionne cette sépulture dans le chapitre consacré aux découvertes d'En l'Isle (1862, pp. 75-76).

14. Crottet 1859, p. 26 et Rochat 1862, pl. I, n° 21.

15. Rochat 1862, p. 89-90, pl. 4. Cf. aussi Gagg s. d., pp. 24 et 38, pl. 7, 11, 12, 14, 41, 42, 44.

16. De Félice (dir.) 1770-1780, tome 42, article Yverdon, pp. 735-736; Rochat 1862, pp. 75-76

17. Ce texte est une version légèrement raccourcie d'un article paru en 1996: cf. Friedemann/Steiner 1996.

18. Archéotech SA, à Epalinges (VD, Suisse), Olivier Feihl.

19. La photographie a été préférée à la vidéo pour sa meilleure résolution, qui permet un fort taux d'agrandissement à l'écran lors de la mise au net informatique. Elle est de plus immédiatement utilisable pour une publication et assure un archivage de plus longue durée.

20. Nous avons réalisé des prises de vue en format 6x7 cm, doublées par des 24x36 mm et des polaroïds: ceux-ci permettent un contrôle immédiat de la prise de vue et une sauvegarde en cas d'erreur ou d'accident.

21. Fichiers PostScript prêts à être intégrés dans d'autres programmes de dessin (Adobe Illustrator) ou de mise en page (Quark XPress).

22. Cette durée inclut la saisie de l'ensemble des tombes fouillées au cours des trois campagnes successives. Le temps consacré à chaque tombe peut varier de 1 à 2 heures en fonction de leur complexité.

23. Ce temps est évidemment variable selon la formation et l'expérience préalables des fouilleurs, dessinateurs et archéologues. Dans notre cas, il peut être évalué à quelques jours par personnes pour la photographie et la topographie, environ une semaine pour le dessin informatique et une semaine également pour la base de données.

III. LES DÉCOUVERTES DE LA RUE DES PHILOSOPHES



Fig. 22. Vue aérienne de la rue des Philosophes, avec les trois parcelles fouillées, sans construction ou en cours de travaux: de gauche à droite, rue des Philosophes 21, 13 et 7.

Présentation des vestiges

Situation

La nécropole du Pré de la Cure se trouve environ 150 m à l'est du *castrum* (fig. 15 et 28). Elle s'est développée de part et d'autre d'une voie, vraisemblablement l'une des rues principales du *vicus* gallo-romain, qui semble avoir été utilisée encore durant la période d'occupation de la forteresse[1]. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'elle soit en relation avec la route conduisant à la porte orientale du rempart, bien qu'il n'en existe pour l'instant aucune preuve formelle.

Chacun des trois secteurs fouillés de la nécropole est établi sur des vestiges plus anciens, qui correspondent, d'une part, à des systèmes défensifs d'époque celtique, et, d'autre part, aux ruines d'un quartier du *vicus* gallo-romain. Au sud de la voie romaine, dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 23), un tronçon du rempart celtique à poteaux verticaux ainsi qu'une partie des fossés et des palissades situés à l'avant ont pu être fouillés[2]. Des constructions gallo-romaines en terre et en bois ainsi que des murs maçonnés ont également été mis au jour[3]. On relève notamment la présence d'une cave dont le comblement a livré un abondant mobilier céramique. L'analyse de ce matériel, effectuée par Marc-André Haldimann (cf. Annexe 1), fournit un *terminus post quem* pour l'abandon du *vicus*, que l'on peut situer dans le courant de la seconde moitié du III^{e} siècle ap. J.-C.

Les interventions effectuées dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 24), au nord de la voie romaine, ont permis d'observer un nouveau tronçon des fossés celtiques. Une construction semi-enterrée de la fin de La Tène finale et deux puits gallo-romains (St 137 et St 148) ont également été découverts. Le mobilier céramique provenant du comblement des puits permet de confirmer la datation fournie par le matériel de la cave pour la période d'abandon du *vicus* (cf. Annexe 1).

Enfin, dans la partie sud du secteur des Philosophes 21 (fig. 25), l'angle sud-est et le tronçon sud du rempart celtique ont été entièrement dégagés. Ces vestiges n'ont pas été recouverts par les sépultures, qui sont installées plus au nord. Il n'est pas impossible que l'absence de tombes dans la partie sud reflète une limite de la nécropole à cet endroit (cf. p.58).

Les sépultures recouvrent en revanche un bâtiment maçonné établi au NW de la zone fouillée. Des trous de poteaux et des fosses ont d'autre part été repérés sous les tombes installées au NE de ce secteur.

Stratigraphie

La plupart des tombes sont creusées dans une couche de limon gris-brun apparaissant sous l'humus et que l'on repère sur l'ensemble du site (fig. 26, 11). Les fosses ont un remplissage de composition identique à cette couche: leurs limites n'étaient donc généralement pas visibles. Certaines des tombes les plus profondes atteignent cependant les niveaux ou les structures des occupations antérieures (fig. 26, 10), ou, dans certaines zones comme les Philosophes 21, les sables et graviers naturels correspondant au sommet du cordon littoral. Dans ces deux types de couches, les limites des fosses sont généralement bien visibles.

On observe quelques cas où les sépultures s'alignent sur des murs antérieurs (T17 le long de M1 p. ex.), mais il est beaucoup plus fréquent que même les tombes les plus anciennes ne respectent pas l'emplacement des vestiges antérieurs (T284 aux Philosophes 21, etc.). Ceux-ci ne devaient donc plus être visibles au moment de l'installation de la nécropole. (Cf. Annexe 2)

Le sommet conservé des tombes se trouvait à peu de profondeur par rapport au niveau actuel du terrain. L'arasement de la surface, dû à des constructions récentes (fig. 27), empêche de restituer le niveau de circulation correspondant à l'utilisation de la nécropole. Excepté quelques vestiges de marquages (dont l'interprétation est d'ailleurs incertaine, cf. pp. 65-66), il n'a donc pas été possible de repérer des traces d'aménagements en surface tels que palissades, fossés, chemins, etc. L'organisation interne de la nécropole ne peut donc être esquissée qu'à partir de la répartition des tombes.



Fig. 23. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 13. Ech. 1:250.

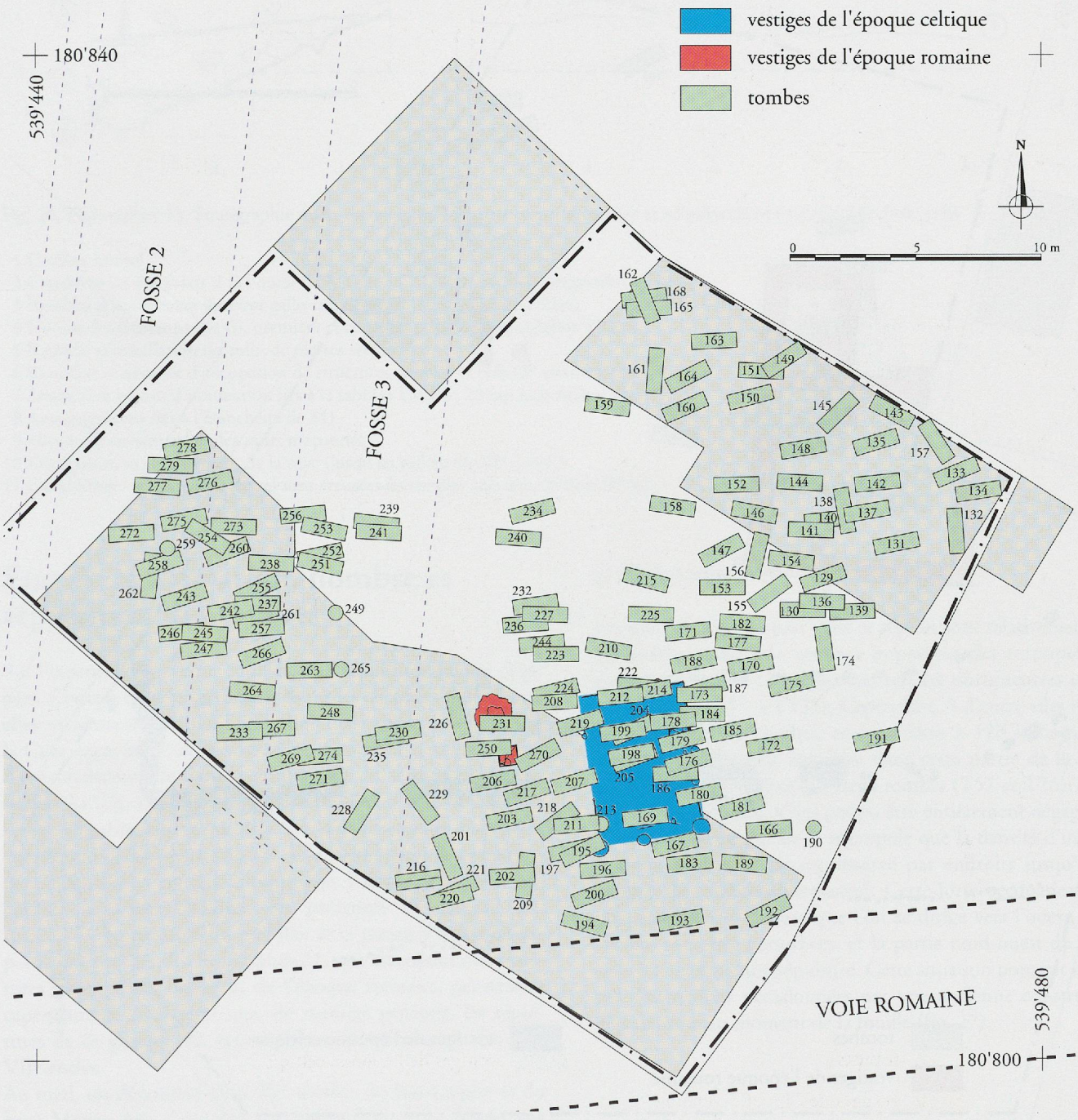


Fig. 24. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 7. Ech. 1:250.

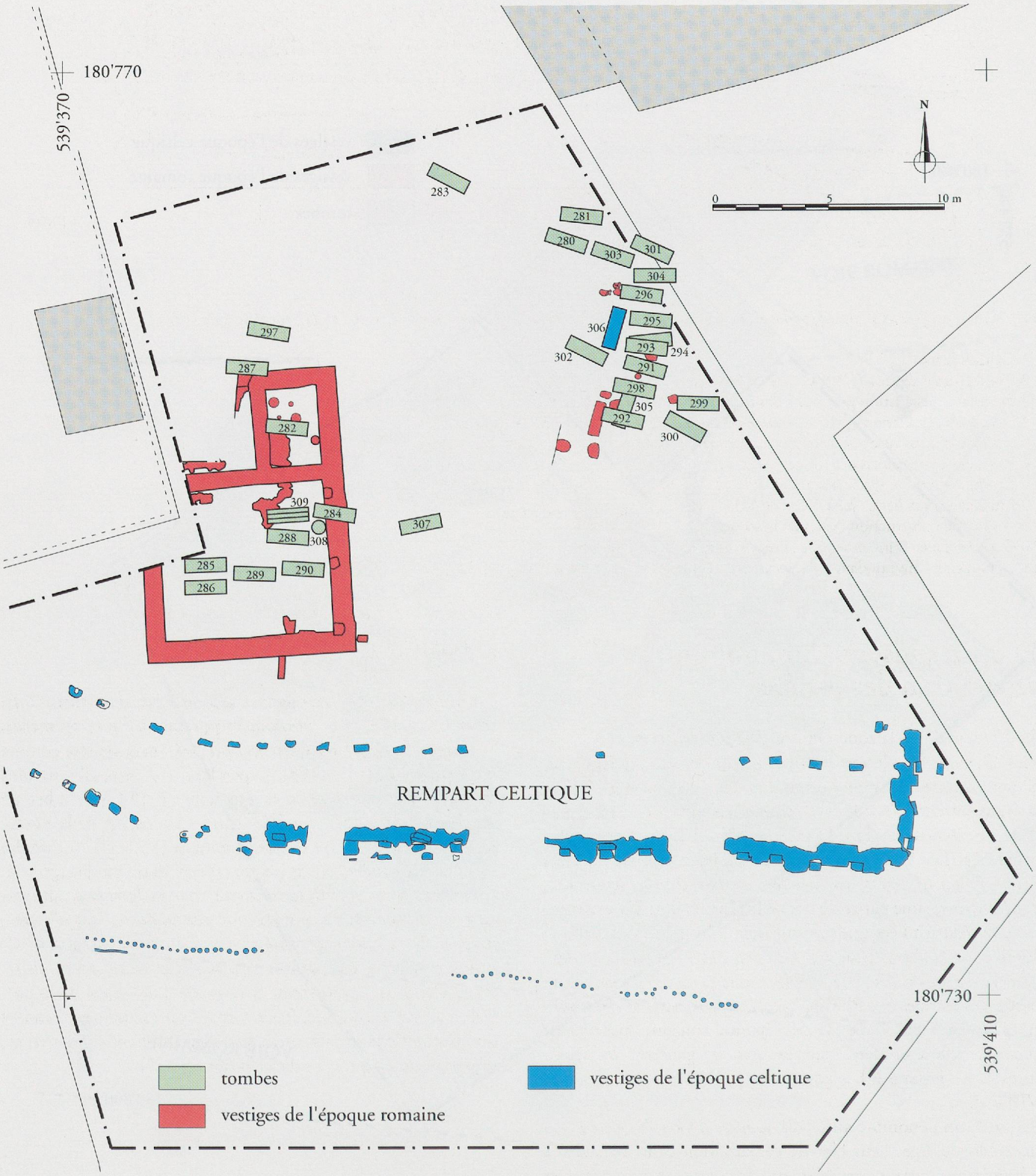


Fig. 25. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 21. Ech. 1:250.

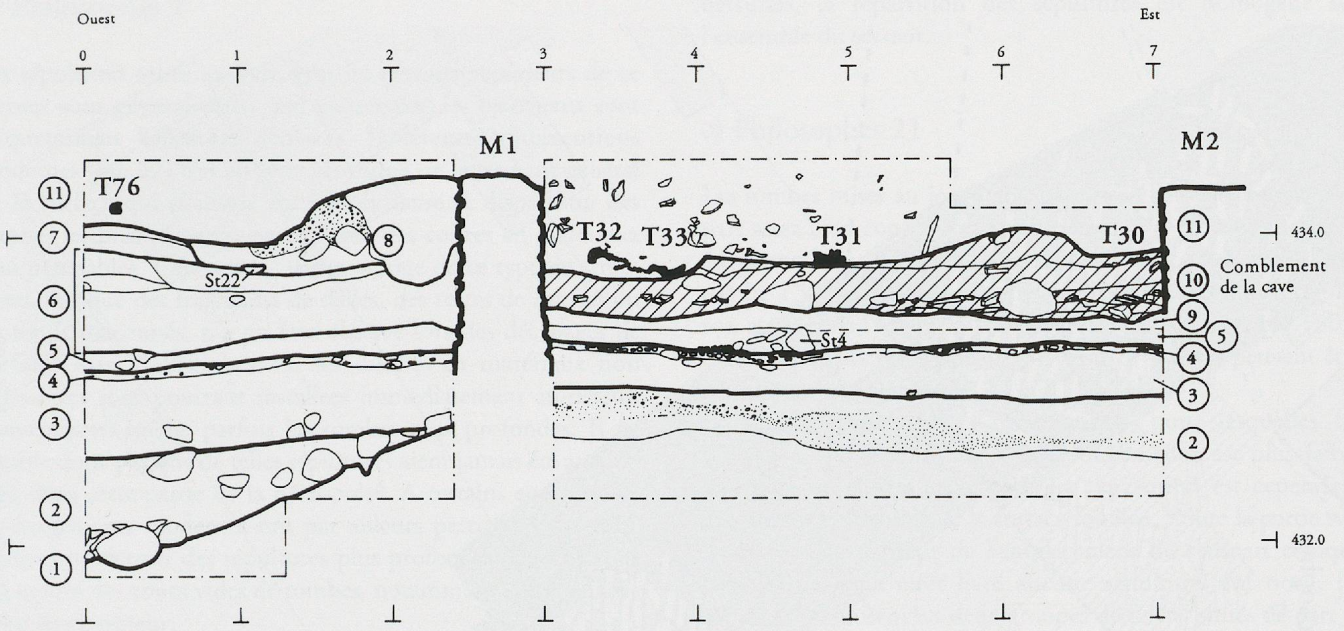


Fig. 26. Philosophes 13. Stratigraphie ouest-est, vue nord, entre les murs de la cave et à l'ouest de M1 (cf. fig. 23). Ech. 1:50.

1 Cordon littoral
2 Comblement des fossés 2 (à l'ouest de M1) et 3 (?) (50/30 av. J.-C.-augustéen moyen)
3 Remblai d'installation du *vicus* gallo-romain (fin Auguste-début Tibère)
4 Niveau de circulation (St 6), première occupation gallo-romaine (début Tibère)
5 Remblai d'installation du solin de pierres sèches St 4
6 Remblais et niveaux d'occupation de structures en terre et bois (2e quart-milieu Ier s.)
7 Remblai et niveau d'occupation liés à la sablière basse St 22 (après le milieu du Ier s.)
8 Aménagements liés à l'étanchéité de M1
9 Niveau de construction des murs maçonnés
10 Occupation et comblement de la cave (jusqu'au milieu du IIIe s. env.)
11 Démolition - niveau dans lequel sont creusées les tombes (dès env. 2e tiers IVe s.)

Etat de conservation, nombre et répartition des tombes

Sur l'ensemble de la zone fouillée, 302 sépultures ont été dégagées. Comme nous le verrons au cours des chapitres qui suivent, elles permettent de situer l'utilisation de la nécropole du Pré de la Cure entre le IVe et le VIIe siècle. Cependant, une sépulture d'enfant découverte dans le groupe NE du secteur des Philosophes 21 (fig. 25), T306, a livré un mobilier daté de La Tène finale. D'autres objets, récoltés lors d'interventions anciennes, confirment qu'une partie du Pré de la Cure était utilisée comme zone funéraire à l'époque celtique déjà. L'étude de ces vestiges, confiée à Gilbert Kaenel, est présentée en annexe (cf. Annexe 4). La datation du mobilier et la position d'une bonne partie des tombes des Philisophes 21, qui recoupent des structures de La Tène finale ou de l'époque romaine, permettent cependant de considérer que, de manière générale, les sépultures de ce groupe NE appartiennent à la nécropole des IVe-VIIe siècles.
Au total, on dénombre ainsi 301 tombes du Bas-Empire et du haut Moyen Age. Leur état de conservation et la densité des inhumations varient passablement d'un secteur à l'autre. Ces derniers seront donc présentés séparément.

a) Philosophes 13

Les tombes mises au jour dans ce secteur sont relativement bien conservées, malgré le nombre important des recoupements. Lors de la fouille, 128 structures ont été documentées comme des sépultures (T1 à T128). Cependant, 5 d'entre elles ne sont en réalité pas des tombes, ce qui réduit à 123 le nombre de sépultures réellement installées dans cette partie de la nécropole[4]. Signalons encore que deux tombes (T57 et T76), situées en limite de fouilles, n'ont pas pu être entièrement dégagées.
C'est dans ce secteur de la nécropole que la densité d'inhumation est la plus forte: on observe par endroits jusqu'à cinq niveaux de tombes superposées[5]. Cette forte occupation diminue cependant à mesure que l'on se dirige vers l'ouest, où les tombes sont très perturbées, et la partie nord-ouest de la parcelle n'a livré aucune sépulture. Cette situation pourrait résulter des destructions occasionnées par une ancienne construction, déjà détruite au moment de la fouille (fig. 27).



Fig. 27. Plan schématique des tombes des trois secteurs fouillés, avec emprises des interventions modernes connues. Ech. 1:500.

b) Philosophes 7

Les sépultures mises au jour dans les niveaux supérieurs de ce secteur sont généralement mal conservées: les ossements sont fréquemment brisés ou déplacés. Différentes interventions modernes (fig. 27) ont en effet provoqué un arasement général de la surface qui pourrait aussi avoir causé la disparition des tombes les plus récentes, notamment des coffres en matériaux non périssables. Cependant, aucun vestige de ce type de structures, tels que des fragments de dalles, des restes de murets ou de fonds maçonnés, n'a pu être observé lors des décapages de surface. Aux Philosophes 13, les tombes en matériaux non périssables sont pourtant installées immédiatement au-dessus, et recoupent même parfois les tombes plus profondes. Il ne semble donc pas que de telles sépultures aient jamais été aménagées dans cette partie de la nécropole[6]. A certains endroits, les aménagements modernes ont par ailleurs partiellement, voire totalement détruit des sépultures plus profondes, laissant ainsi apparaître des zones vides de tombes, notamment dans la partie nord de ce secteur.
En tout 151 structures ont été documentées comme des sépultures (T129 à T279). Deux d'entre elles se rattachent cependant à d'autres tombes, ce qui réduit à 149 le nombre de sépultures réellement installées dans ce secteur[7]. La densité d'inhumation est nettement moins forte qu'aux Philosophes 13: on n'observe que trois niveaux de recoupements au maximum, ainsi qu'un plus grand nombre de sépultures isolées[8]. Excepté les zones dans lesquelles les tombes ont été entièrement détruites, la répartition des sépultures est homogène sur l'ensemble du secteur.

c) Philosophes 21

Les tombes mises au jour dans cette parcelle sont pour la plupart assez bien conservées. Lors de la fouille, 32 sépultures ont été dénombrées (T280 à T311). Il faut soustraire à ce chiffre la tombe T306, d'époque celtique (cf. p. 55). Deux autres numéros, attribués à l'origine aux individus de la tombe triple T309, ont d'autre part été supprimés[9]. Ainsi, 29 tombes peuvent être retenues pour notre étude.
La densité générale des inhumations, pour lesquelles on n'observe que deux niveaux de recoupements, est plus faible que dans les autres secteurs[10]. La répartition est cependant inégale sur l'ensemble de la surface fouillée. Toute la partie sud de ce secteur, à partir de l'emplacement du rempart celtique (fig. 25), n'a en effet livré aucune sépulture. Au nord, les tombes s'organisent en deux groupes distincts, situés de part et d'autre d'une zone libre de tombes. L'absence de sépultures à cet endroit permet-elle de supposer l'existence d'un bâtiment lors de l'utilisation de ce secteur de la nécropole? Aucune trace d'une telle construction n'a malheureusement pu être observée[11]. D'autres éléments, révélés tant par l'analyse archéologique que par l'étude anthropologique, font de ce secteur une zone particulière, en périphérie de la nécropole (cf. ci-dessous, p. 313).

NOTES

1. Curdy *et al.* 1984, p. 132-133; Curdy/Kaenel/Rossi 1992, fig. 4, p. 289.

2. Curdy/Kaenel/Rossi 1992; Brunetti 1996, p. 11-63. Grâce aux pieux mis au jour dans les secteurs des Philosophes 21 et 27, la construction du rempart a pu être datée des environs de 80 av. J.-C.: Orcel/Orcel/Tercier 1992. Cf. p. 16, note 6.

3. Brunetti 1996, pp. 90-111.

4. Deux sépultures ont été fouillées lors de deux interventions successives, et portent deux numéros: T50=T116; T23=T122. T64 ne comprend en fait qu'un crâne isolé, et T90 qu'un fémur vraisemblablement plus en place. Les vestiges d'une chape de mortier documentés sous T102 ne représentent probablement pas une tombe. On dénombre ainsi 50 sépultures de type indéterminé, 36 coffrages non cloués, 24 coffrages en matériaux non périssables, 10 cercueils cloués, 2 coffres de tuiles et 1 inhumation en pleine terre.

5. La densité atteint 0,45 tombe par m^2.

6. L'absence de mobilier caractéristique de la phase C dans ce secteur tend à confirmer qu'il a été utilisé moins longtemps que celui des Philosophes 13: cf. ci-dessous, p. 319.

7. RT 213 correspond en fait à la réduction de T211; T268 représente l'extrémité est de T233. Trois autres structures (RT 190, RT 249 et RT 265), bien qu'ayant livré des ossements humains appartenant à plusieurs individus, ne présentaient aucun élément en place; nous avons néanmoins compté une tombe pour chacune de ces structures. On dénombre ainsi en tout 86 sépultures de type indéterminé, 37 coffrages non cloués, 25 cercueils cloués et un coffre de tuiles.

8. Elle atteint 0,25 tombe par m^2.

9. Lors de la fouille, chacun des squelettes de la tombe triple T309 avait reçu un numéro (T309, T310 et T311). Comme il s'agit en réalité d'une inhumation simultanée, nous avons conservé un seul numéro de structure (T309) et désignons les individus par des lettres (A, B et C). On dénombre ainsi dans ce secteur 11 sépultures de type indéterminé, 9 coffrages non cloués et 9 inhumations en pleine terre.

10. Elle atteint 0,1 tombe par m^2.

11. La surface située entre les deux groupes de tombes n'a pas pu être fouillée de manière exhaustive. Des tranchées effectuées tous les mètres, transversalement à l'axe des tombes, ont cependant permis d'assurer qu'aucune tombe d'adulte est-ouest ou ouest-est ne se trouvait à cet endroit.

Les limites de la nécropole

Le caractère partiel des différentes interventions archéologiques, additionné aux nombreuses perturbations modernes, n'a pas permis d'établir avec précision l'extension maximale de la nécropole. De plus, en raison de l'arasement général du site, aucune structure susceptible d'avoir constitué une limite (fossé, palissade, etc.) n'a pu être observée. La répartition, les différences de densité des sépultures et la topographie constituent les principaux indices pour tenter de restituer l'étendue de la nécropole (fig. 28).

L'extension vers l'est et le nord de la partie du cimetière située au nord de la voie romaine (Philosophes 7) est inconnue. Toutefois, celui-ci ne semble pas avoir atteint le lit actuel du Buron[1]. Du côté ouest, il s'étendait au moins jusqu'aux Philosophes 11[2] mais pas jusqu'aux Philosophes 18, où aucune sépulture n'a été observée[3]. Au sud, les tombes bordaient probablement la voie romaine.

Les limites du groupe de sépultures situé au sud de la voie ne sont guère mieux connues. L'extrémité ouest doit se situer entre la parcelle des Philosophes 21, où la densité des tombes est relativement faible, et celle des Philosophes 29, qui ne contenait pas de sépulture, soit à une distance d'environ 130-150 m de la Porte de l'Est du *castrum*. La limite orientale est inconnue, mais se situe certainement avant le lit actuel du Buron. La voie romaine devait constituer la limite nord de cette partie de la nécropole. Quant à la limite sud, elle pourrait se situer au centre de la parcelle des Philosophes 21 et à l'extrémité sud de celle des Philosophes 13. Elle correspondrait grosso modo à la position du cordon littoral III (fig. 4), au-delà duquel se trouvaient les anciens marais de la plaine de l'Orbe[4].

En résumé, la nécropole s'est développée de part et d'autre de la voie romaine, à une distance minimale de 130-150 m de la porte de l'Est. Son extension en direction du nord, de l'est et du sud n'est pas précisément connue, mais devait être liée à la morphologie du cordon littoral III.

NOTES

1. Kasser 1959, p. 91-97. Alors que L. Rochat se fait fort de mentionner la découverte de sépultures lors de l'établissement de la voie ferrée en 1854 (Rochat 1862), il reste muet à propos du creusement du nouveau lit du Buron deux ans plus tard. Etant donné sa sagacité et l'ampleur des travaux effectués, nous en déduisons l'absence de vestige. Ceci est indirectement corroboré par la position du cordon littoral III, distant d'une cinquantaine de mètres plus au nord-ouest.

2. Curdy *et al.* 1984, p. 132. L'auteur ne mentionne aucune sépulture, mais des ossements humains épars ont été mis au jour.

3. Sitterding 1965, pp. 100-111, fig. 2.

4 Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 285-289, fig. 2. Cf. pp. 16-17, fig. 4.

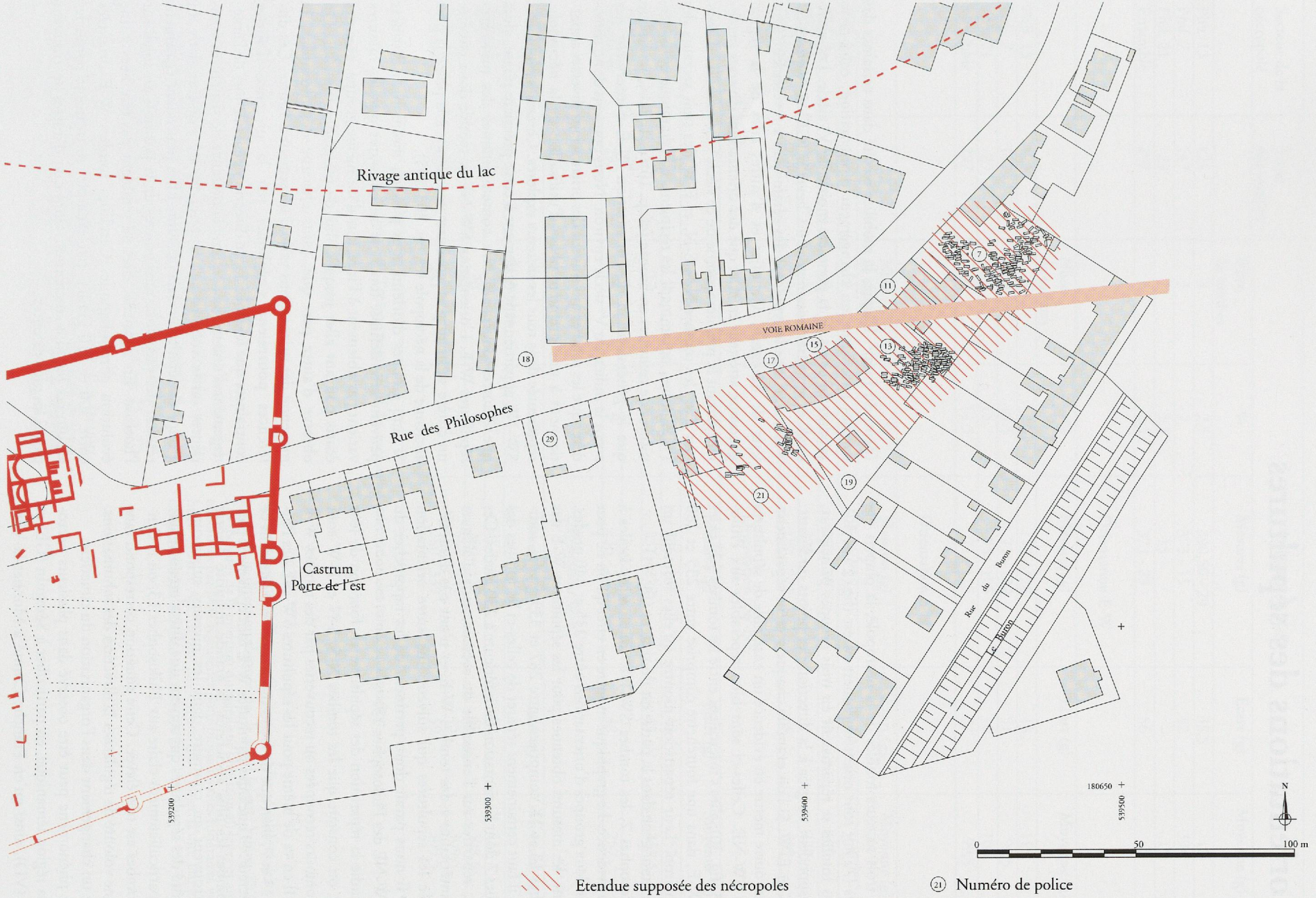


Fig. 28. Situation et extension supposée de la nécropole du Pré de la Cure. Les numéros de rue renvoient aux différentes interventions dans la rue des Philosophes.

Les orientations des sépultures

Dans les trois secteurs fouillés de la nécropole, la plupart des sépultures (71%)[1] sont orientées d'ouest en est (fig. 29 et 30). Les autres tombes se répartissent en trois groupes principaux, qui correspondent en gros à la direction des points cardinaux: N-S, S-N et E-W. Si l'on examine chaque secteur séparément, on peut en outre mettre en évidence un ensemble de sépultures orientées SW-NE. Celles-ci sont bien repérables aux Philosophes 13 (fig. 30): elles s'intercalent entre les tombes S-N et les tombes W-E, dans une fourchette comprise entre 235 et 280 grades environ. Leur répartition montre qu'elles forment un ensemble homogène dans la partie est du secteur (fig. 31).

Aux Philosophes 7, les tombes SW-NE sont moins faciles à mettre en évidence. Le graphique montre en effet qu'on ne peut distinguer deux groupes d'orientations entre 235 et 340 grades. Cependant, les mesures obtenues pour les sépultures W-E des Philosophes 13 et 21, comprises entre 287 et 339 grades, indiquent qu'il faut certainement séparer de celles-ci les tombes des Philosophes 7 dont l'orientation est inférieure à 280 grades. Ces dernières, réparties sur l'ensemble du secteur, sont d'ailleurs souvent antérieures à des tombes W-E, et n'ont pas d'interférence avec les sépultures qui suivent une autre orientation (fig. 31). Il nous paraît donc pertinent de les rapprocher du groupe SW-NE des Philosophes 13.

Si l'on étudie la répartition des sépultures en fonction de leur direction, on constate que les tombes N-S, S-N et E-W sont presque toujours recoupées ou recouvertes par des tombes W-E (fig. 31). Il en va de même pour les sépultures SW-NE des Philosophes 13 et 7, bien que de façon moins systématique dans ce dernier secteur. Si quelques sépultures W-E font également partie des tombes les plus anciennes, la grande majorité d'entre elles se trouvent au contraire dans les niveaux supérieurs. L'antériorité des sépultures qui suivent une direction autre que W-E est particulièrement claire aux Philosophes 13, où la densité des tombes est très élevée. Cette situation correspond sans doute à une volonté de régulariser la direction des inhumations, qui révèle un changement dans l'organisation du cimetière.

Le même phénomène peut être observé dans plusieurs nécropoles de la région lémanique, en particulier à Sézegnin (GE) et Genolier (VD), ainsi qu'en Franche-Comté à Monnet-la-Ville (dépt. du Jura)[2]. D'après le mobilier récolté dans certaines des tombes antérieures au changement d'orientation, celui-ci se produit au cours de la première moitié du V^e^ siècle. Les monnaies découvertes notamment à Chevrens (GE) et Monnet-la-Ville, ainsi que la typologie des céramiques à revêtement argileux de Sézegnin, Genolier et d'autres sites de la région genevoise attestent en effet que des orientations diverses persistent durant la première moitié de ce siècle[3]. Le mobilier découvert dans les tombes N-S, S-N, et E-W des trois secteurs des Philosophes, notamment les récipients en céramique et les garnitures de ceintures en bronze (cf. p. 105 et 137-143), indique que la généralisation de l'orientation W-E n'intervient pas avant le milieu du V^e^ siècle environ. Nous pouvons donc considérer que les tombes qui suivent des orientations diverses appartiennent à une première phase d'utilisation de la nécropole, représentée dans tous les secteurs explorés. Certaines sépultures SW-NE appartiennent également à cette première phase, alors que d'autres pourraient être contemporaines des premières sépultures W-E. L'orientation SW-NE ne semble donc pas être un critère suffisant pour attribuer une tombe à la phase la plus ancienne de la nécropole (cf. pp. 203-205).

Si cinq groupes d'orientations plus ou moins bien distincts peuvent être définis, force est de constater que les mesures varient passablement à l'intérieur d'un même groupe, avec des écarts pouvant aller jusqu'à plus de 60 grades (fig. 29). On observe d'autre part que, pour chacune des directions, la moyenne des orientations varie d'un secteur à l'autre. Ces différences pourraient s'expliquer par la présence d'autres contraintes que le choix d'une direction générale lors de l'aménagement d'une tombe, comme la présence de structures antérieures ou la volonté de respecter ou de s'insérer dans un groupe de sépultures déjà existant. Elles pourraient également résulter des variations saisonnières de la position du soleil sur l'horizon. En revanche, elles ne semblent pas être liées à une évolution chronologique. Certaines tombes W-E orientées entre 300 et 310 grades, par exemple, se trouvent parmi les sépultures les plus anciennes, alors que d'autres se trouvent parmi les plus récentes.

Secteur de la nécropole	Total des tombes	Orientation N-S				
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	3	2,5	390,50 - 29	38,5	10
Phil. 7	147	3	2	373 - 15	42	394
Phil. 21	29	1	3,5	15	–	15
Ensemble	297	7	2,5	373 - 29	56	1
				Orientation E-W		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	3	2,5	110 - 128	18	119
Phil. 7	147	27	18,5	71 - 122	51	96,5
Phil. 21	29	4	14	95 - 105	10	100
Ensemble	297	34	11,5	71 - 128	57	99,5
				Orientation S-N		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	8	6,5	198 - 221	23	209,5
Phil. 7	147	9	6	157 - 207	50	182
Phil. 21	29	1	3,5	220	–	220
Ensemble	297	18	6	157 - 221	64	189
				Orientation SW-NE		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	9	7,5	236 - 278	42	257
Phil. 7	147	17	11,5	237 - 278	41	257,5
Phil. 21	29	–	–	–	–	–
Ensemble	297	26	9	236 - 278	42	257
				Orientation W-E		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	98	81	287 - 339	52	313
Phil. 7	147	90	61	280 - 337	57	308,5
Phil. 21	29	23	79,5	287 - 332	45	309,5
Ensemble	297	211	71	280 - 339	59	309,5

Fig. 29. Tableau comparatif des mesures d'orientation des tombes (en grades).

NOTES

1. Les orientations des corps ont été mesurées en grades, avec le nord géographique comme référence. Elles sont toujours données avec la direction de la tête en premier (p. ex.: W-E = tête à l'ouest).

2. Sézegnin: Privati 1983, pp. 65 et 67-68; Genolier: Steiner 1993, pp. 28-29; Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 25 et 27-28.

3. Chevrens T2: monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.); Paunier 1981, pp. 127-129, fig. 28. Monnet-la-Ville T145: monnaie de Jovin (411-413 ap. J.-C.); Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 48. Sézegnin: Privati 1983, p. 49. Genolier: Steiner 1993, p. 81. Cf aussi Paunier 1981, pp. 285-287.

4. On admet en effet que l'orientation des sépultures était définie à partir de la direction donnée par le soleil levant: Young 1977, p. 20. Les mesures de la position du soleil sur l'horizon au lever et au coucher, effectuées par Max Klausener pour plusieurs sites funéraires vaudois du haut Moyen Age, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude globale; documentation déposée aux MHAVD.

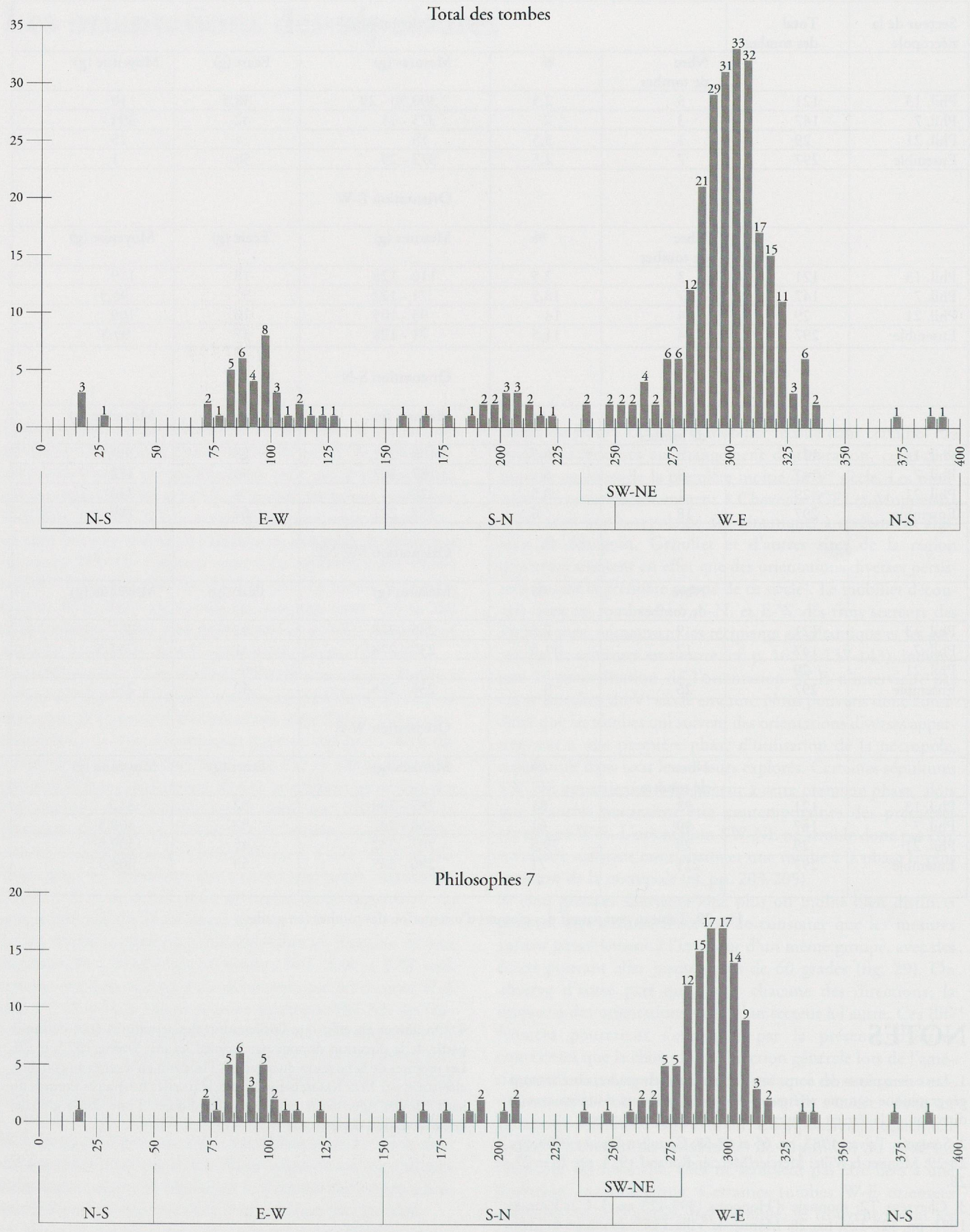
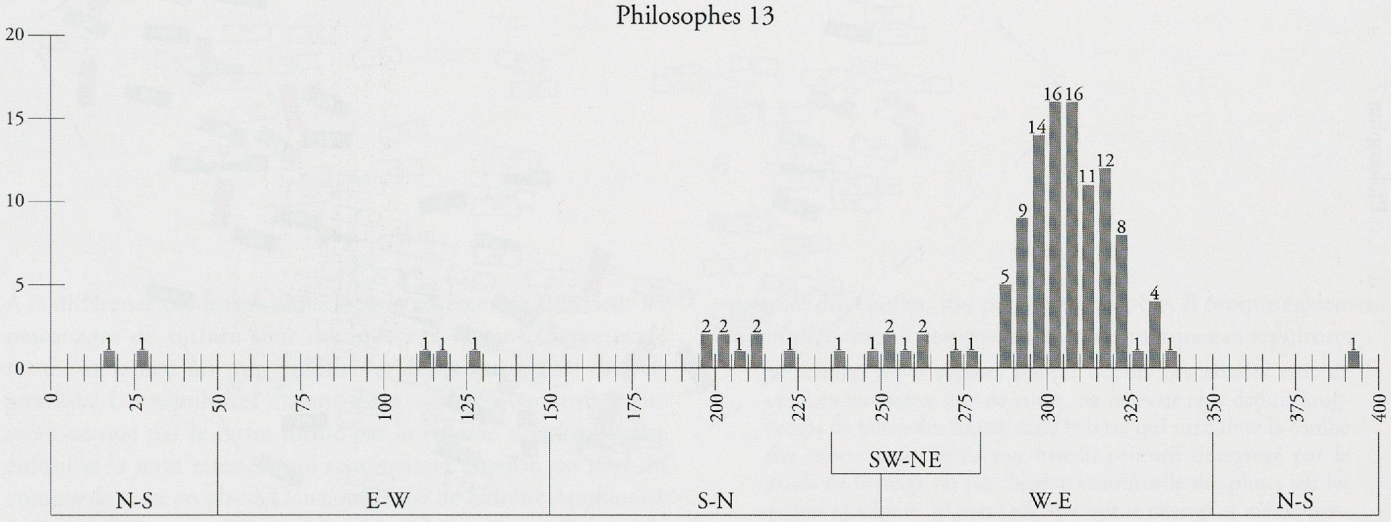


Fig. 30. Nombre de tombes par orientations, réunies par tranches de 5 grades.

Philosophes 13



Philosophes 21

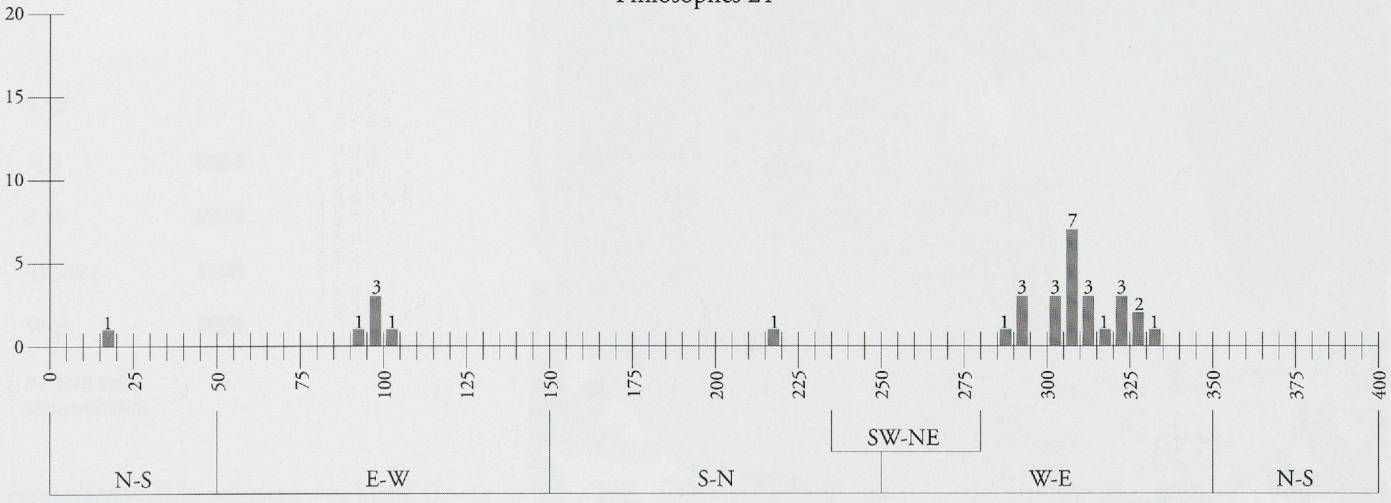




Fig. 31. Répartition des tombes selon leur orientation.

Les marquages de surface

A la différence des fosses, aménagées pour recevoir les morts, les marquages de surface sont destinés aux vivants, désireux de retrouver le lieu où sont enfouis les défunts auxquels ils sont attachés. Les sépultures étaient donc signalées en surface, ne serait-ce que par le tertre formé par le volume supplémentaire enfoui et la terre remuée, qui représentent environ un tiers du volume de terre en place. Dans une lettre de Sidoine Apollinaire écrite en 469 entre Clermont et Lyon à son neveu Secundus, nous apprenons qu'une simple levée de terre pouvait servir de marquage de surface pour la sépulture d'un ancien préfet du prétoire des Gaules, son propre grand-père. Il évoque également la manière dont il compte dorénavant marquer sa sépulture:

> Le champ où il repose, rempli depuis des années tant de cendres funéraires que de corps, ne recevait plus depuis longtemps de nouvelles fosses; mais la terre qui surmonte la tombe des morts avait repris son niveau primitif désagrégé par le poids de la neige ou par l'action continuelle des pluies sur les tertres croulants. Je demande que sur le champ et même pendant mon absence, par tes soins mais à mes frais, la masse de terre dispersée soit relevée en forme de tertre que recouvrira une plaque polie.[1]



Fig. 32. Détail d'une miniature d'un livre d'Heures du XV^{e} s. Walters Art Gallery, Baltimore, ms W 288, folio 124 V°. Tiré de: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, couverture.

Les marquages de surface du Pré de la Cure

Seuls cinq aménagements pourraient éventuellement être interprétés comme des vestiges de marquages de surface (T16, T48, T157, T266, T290). Cette rareté est essentiellement due à l'arasement général du niveau de circulation contemporain des sépultures.

T16 (coffrage non cloué, ouest-est)
De gros boulets et fragments de tuiles alignés, provenant probablement de la démolition du mur romain M2, épousent l'angle nord-ouest de la sépulture (fig. 335). A leur point culminant, ils sont situés à 40 cm du fond de la tombe.

T48 (coffrage non cloué, ouest-est)
Trois gros boulets situés à droite du crâne sont implantés à 40 cm du fond de la tombe (fig. 355).

T157 (cercueil cloué, sud-nord)
A environ 60 cm du fond de la tombe, un amas de boulets et de fragments de tuiles a été retrouvé. A 6 cm au sud de l'extrémité sud de la fosse apparaît un trou de piquet de 8 cm de diamètre, avec un remplissage sableux, gris clair. La profondeur de cette structure ne dépasse pas la profondeur maximale de la fosse. Il pourrait éventuellement être en relation avec la sépulture, mais sa fonction nous échappe.

T266 (cercueil cloué, est-ouest)
Le niveau maximal des boulets entassés à l'extrémité ouest est situé à une hauteur de 47 cm. Ces boulets par rapport au fond de la fosse pourraient provenir de St110.

T290 (cercueil non cloué, est-ouest)
Une dalle de molasse de 30 x 30 x 15 cm est placée de chant à l'extrémité est de la sépulture (fig. 479). Ses dimensions inhabituelles pour de simples éléments de calage constituent le principal indice. Le reste du pourtour de la sépulture est complètement dépourvu de matériau lithique. Dans l'optique d'un marquage de surface, cette dalle utilisée comme stèle devait être placée à un niveau supérieur[2].

Conclusion

La fonction de certains de ces aménagements reste hypothétique pour les raisons suivantes:

- les boulets implantés en bordure des fosses pourraient également être interprétés comme des restes de structures antérieures partiellement détruites par les sépultures (cf. T16, T48, T266).
- la différence d'altitude entre le fond des fosses et la base de ces éventuels marquages de surface s'élève à 40 cm au maximum.

Le cas de T157 est moins hypothétique dans la mesure où les boulets et fragments de tuile, provenant de la démolition romaine, scellent la tombe à 60 cm du fond de la fosse.

La dalle de T290 nous paraît enfin être le dispositif le plus à même d'être interprété comme un marquage de surface.

NOTES

1. Sidoine Apollinaire, Ep., III, 12, 4.

2. Un exemple similaire, mais en bois, est attesté dans la tombe 21 de La Tour-de-Peilz: Klausener 1992, p. 9.

IV. LES TYPES DE TOMBES



Fig. 33. Creusement de la fosse. Sacramentaire d'Ivrea, vers 1000. D'après Ivrea, Bibl. capitulaire, ms 31 (olim 86), fol. 205r°. Tiré de: Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, p. 81.



Fig. 34. Répartition des tombes selon leur type.

De manière générale, les sépultures découvertes dans les fouilles de la rue des Philosophes présentent des modes de construction comparables à ceux de la plupart des nécropoles contemporaines de la région. On y retrouve en effet des structures en bois, d'autres en pierre et en mortier de chaux, alors que d'autres tombes ne présentent aucun aménagement visible. Afin de pouvoir replacer ces sépultures dans leur contexte régional, nous avons généralement respecté les définitions employées pour la plupart des nécropoles[1]. Nous nous sommes efforcés de mettre en évidence les particularités de notre site à l'intérieur de ces groupes, tant dans le texte qu'au travers des illustrations.

Deux catégories de contenants en bois sont représentées au Pré de la Cure: d'une part des cercueils cloués, d'autre part des structures aménagées sans l'aide d'éléments métalliques. Si le premier groupe se reconnaît aisément sur le terrain, il n'en va pas de même du second. Nous avons eu recours ici à des indices beaucoup plus ténus et qui nécessitent une fouille minutieuse. Il s'agit en premier lieu des traces organiques laissées par les planches décomposées. Les alignements de pierres, d'ossements ou d'autres vestiges sur les bords de la tombe suggèrent également le tracé des parois. Enfin, l'étude de la position des os, en particulier la reconnaissance de leurs déplacements hors du volume initial du corps, permet parfois d'établir que la décomposition s'est effectuée dans un espace vide. A l'inverse, l'absence de déplacement de pièces osseuses hors du volume du corps, même lorsque celles-ci sont en position instable, indique que le corps fut inhumé en pleine terre, c'est-à-dire dans un espace immédiatement comblé. La méthode appliquée dans nos fouilles représente une adaptation de celle mise au point par Henry Duday et d'autres chercheurs du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I[2]. Elle ne fut cependant appliquée de manière systématique qu'à partir de la deuxième campagne (cf. ci-dessus, pp. 45-47). C'est pourquoi nous n'avons retenu que les cas les plus clairs, pour lesquels nous disposions soit d'éléments bien identifiés, soit de plusieurs indices convergents, afin de pouvoir utiliser également les tombes de la première campagne.

Il subsiste malheureusement un nombre important de sépultures ne présentant aucun indice d'aménagement, et dont le type n'a pu être déterminé. Il s'agit dans la grande majorité des cas de tombes perturbées, soit par des interventions modernes, soit par des recoupements entre elles. Parfois la conservation des ossements est insuffisante pour autoriser des observations ostéologiques pertinentes. Enfin, quelques squelettes présentaient des indices contradictoires et nous avons renoncé à les placer dans l'une ou l'autre catégorie.

La détermination des stuctures utilisant la pierre et/ou le mortier est généralement beaucoup plus aisée. Il faut relever la découverte de plusieurs aménagements mettant en œuvre du bois et du mortier de chaux. Si nous étions d'abord tentés d'en faire un type distinct, tant leur répartition que leur datation nous ont incités à les traiter avec les coffrages de pierre. Ce type a reçu la dénomination de «coffrages en matériaux non périssables» qui, à défaut d'être commode, nous a paru moins restrictive que les termes habituellement utilisés (coffrages de dalles, de moellons, etc.). Nous avons en revanche considéré les coffrages de tuiles, issus des traditions funéraires gallo-romaines, comme un type distinct.

Sur un total de 301 tombes (cf. p. 55), nous avons déterminé 82 coffrages non cloués, 35 cercueils cloués, 24 coffrages en matériaux non périssables, 3 coffres de tuiles et 10 inhumations en pleine terre (fig. 34); 147 tombes restent indéterminées.

1. Pour une synthèse des types de tombes dans le sud-est de la Gaule, cf. en dernier lieu Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996 et Colardelle 1996. Cf. aussi ci-dessous, pp. 195-202.

2. Duday *et al.* 1990; Duday 1995, avec bibliographie antérieure. Pour des exemples d'application en Suisse romande, cf. Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997.

Les coffrages non cloués

Ce groupe comprend les contenants constitués de planches assemblées sans l'aide de clous ni d'autres éléments métalliques. Sur les 301 sépultures mises au jour, 82 coffrages non cloués (27%) ont été identifiés[1]. Dans 28 cas seulement, les traces organiques de l'entourage sont encore partiellement visibles. La plupart de ces contenants sont donc déterminés grâce aux éléments alignés sur les côtés du squelette (pierres de calage, ossements en réduction, etc.) (fig. 36 et 347), et/ou à différents indices ostéologiques (déplacements d'ossements hors du volume du corps, effets de parois sur le squelette, etc., fig. 35)[2].

Techniques de construction

Malheureusement, l'essence du bois utilisé et l'analyse de l'agencement des différents éléments constitutifs des coffrages non cloués, sur la seule base des traces ligneuses, nous échappe complètement. Par contre, l'environnement de ces structures peut, avec la prudence qui s'impose, apporter quelques indications utiles. Nous avons ainsi pu parfois préciser le mode de construction de ces coffrages.

La majorité d'entre eux devait être constituée de planches longitudinales plaquées contre celles des petits côtés et maintenues en place par divers éléments: pierres, fragments de tuiles ou d'autres matériaux récupérés dans les structures antérieures. Des éléments de calage sont en effet attestés dans 42 sépultures (51% des coffrages non cloués). Identifiée notamment à Soyria (Jura), cette technique de construction est largement répandue en Suisse occidentale comme dans le sud-est de la Gaule[3]. Au Pré de la Cure, les éléments de calage sont généralement disposés irrégulièrement sur les longs côtés, plus rarement aux extrémités (fig. 36 et fig. 383). Ils occupent parfois presque tout le pourtour de la tombe (T52, fig. 358).

Quelques coffrages non cloués sont vraisemblablement assemblés préalablement à la mise en terre, comme tend à le montrer T191 (fig. 37 et 432)[4]. L'entourage, matérialisé par de nettes traces de bois, est observé sur une hauteur maximale de 20 cm. Sous les planches de fond apparaissent deux traces de poutrelles transversales, d'une hauteur de 5 à 10 cm et d'une largeur de 20 cm. Elles occupent toute la largeur de la fosse. L'une est située en arrière de la ceinture scapulaire, l'autre en arrière de la partie proximale des tibias. L'effondrement de la planche de fond à cet endroit a entraîné le squelette et indique que le contenant reposait sur ces deux poutres, en porte-à-faux par rapport au fond de la fosse. On peut imaginer que ces dernières ont été utilisées pour faciliter la récupération de cordes de descente après la mise en place du coffrage (fig. 37). Un tel dispositif semble être assez fréquent dans les nécropoles d'époque mérovingienne[5].

Formes et dimensions

Sur la base des traces ligneuses visibles, des effets de paroi sur le squelette, de la position des réductions et des pierres de calage, il a été possible de déterminer les éléments suivants:

- la forme de 22 coffrages non cloués (27%). Ils sont tous rectangulaires[6].
- la longueur de 10 d'entre eux (12%). Elle varie de 170 cm à 210 cm, hormis celle de 2 coffrages non cloués destinés à des enfants, mesurant respectivement 120 cm et 140 cm de longueur. Elle n'est pas réglée par les planches des extrémités car les angles sont jointifs. Sur la base de 8 cas où la stature des individus et la longueur des coffrages qui les contiennent sont connues, nous avons observé qu'en général les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,16, le minimum étant 1,08 et le maximum 1,29.
- la largeur de 26 coffrages d'adulte (32%). Elle est comprise entre 40 cm et 60 cm (moyenne: 45 cm).
- le rapport entre la longueur et la largeur de 8 coffrages (10%). Il varie entre 3,4 et 5 (moyenne: 4,2).



Fig. 35. La tombe à coffrage non cloué T197. Les mouvements importants des os dans la partie inférieure du corps attestent que la décomposition a eu lieu dans un espace vide.

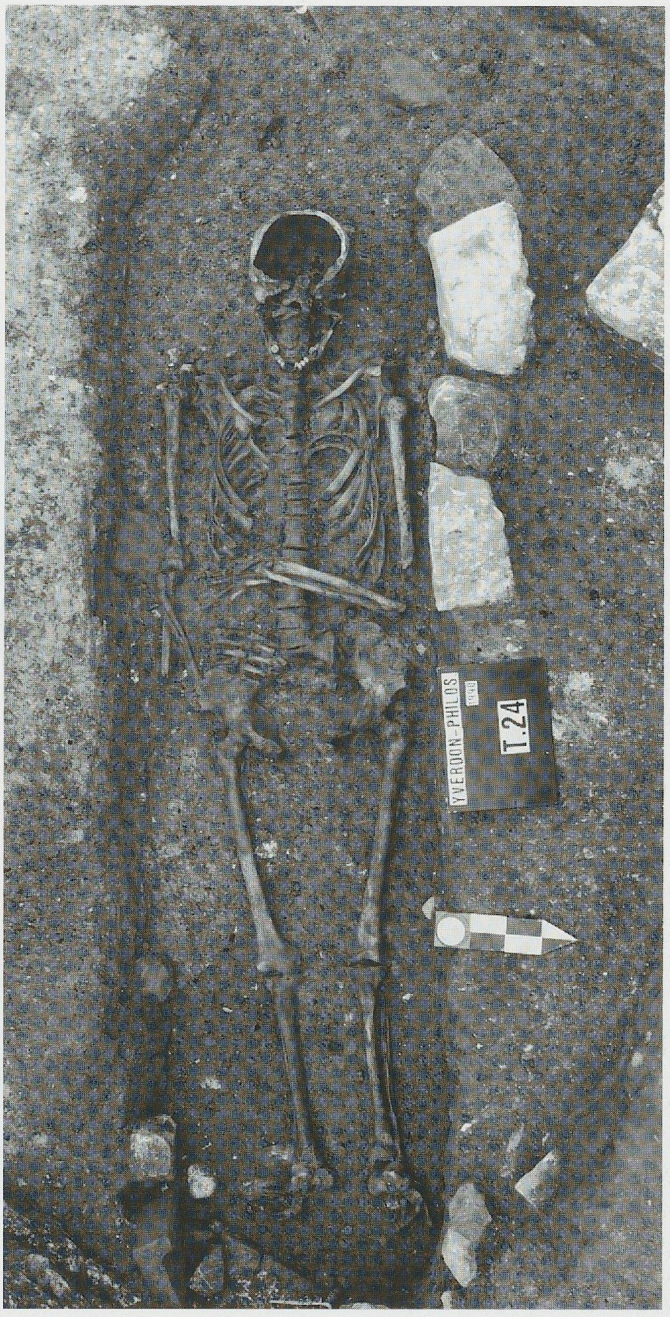


Fig. 36. La tombe à coffrage non cloué T24. La planche latérale gauche est calée par des moellons de pierre provenant sans doute du mur romain M2, visible à l'extrémité est de la tombe.

Orientations

A de rares exceptions près, les coffrages non cloués ont une orientation ouest-est (fig. 38): 69 d'entre eux (84%) sont ouest-est, 8 sont est-ouest (10%), 5 sont sud-nord (6%) et aucun n'est nord-sud. Les coffrages ouest-est se répartissent d'une manière homogène sur toute la surface: 29 aux Philosophes 7 (19% des tombes de cette zone), 33 aux Philosophes 13 (26%) et 7 aux Philosophes 21 (24%). La répartition des coffrages non cloués est-ouest est plus inégale. Ainsi, 6 des 8 tombes de ce type sont situées aux Philosophes 7. Elles sont dispersées dans la moitié est de ce secteur, sans que l'on puisse y déceler un regroupement. Les deux coffrages est-ouest restants se trouvent à l'extrémité ouest des Philosophes 21, où seules 9 sépultures de ce type ont été identifiées. En revanche, aucun des 40 coffrages du secteur intermédiaire (Philosophes 13) n'est orienté de cette manière.

NOTES

1. T4, T7, T8, T10, T13, T16, T22, T24, T25, T27, T31, T33, T35, T36, T48, T49, T52, T53, T60, T61, T62, T70, T79, T88, T92, T96, T97, T99, T100, T105, T106, T108, T111, T112, T121, T128, T133, T134, T136, T138, T139, T142, T144, T147, T149, T150, T152, T158, T163, T169, T172, T176, T183, T185, T186, T191, T195, T197, T200, T206, T211, T228, T244, T253, T254, T256, T257, T258, T260, T273, T274, T275, T279, T283, T286, T289, T290, T291, T292, T296, T299, T300.

2. Cf. introduction ci-dessus, p. 69, note 2.

3. Soyria : Pétrequin *et al.* 1980, pp. 185-194, fig. 17, 5 et 6, p. 180. Suisse occidentale : Privati 1983, pp. 27-29 et 56-57 ; Weidmann 1995, p. 198. Sud-est de la Gaule : Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 273-274.

4. Il s'agirait donc en réalité de cercueils; comme ce dispositif n'est attesté que dans un seul cas, nous avons toutefois renoncé à définir un type séparé.

5. Windler 1994, pp. 16-17.

6. Les coffrages non cloués sont le plus souvent rectangulaires à Sézegnin et à Roissard: Privati 1983, p. 29 ; Colardelle 1983, p. 346. Ils sont en majorité trapézoïdaux à Soyria: Pétrequin *et al.* 1980, p. 187.



Fig. 37. La tombe à coffrage non cloué T191. Les traces organiques laissées par les planches du fond et les poutrelles transversales sont nettement visibles.

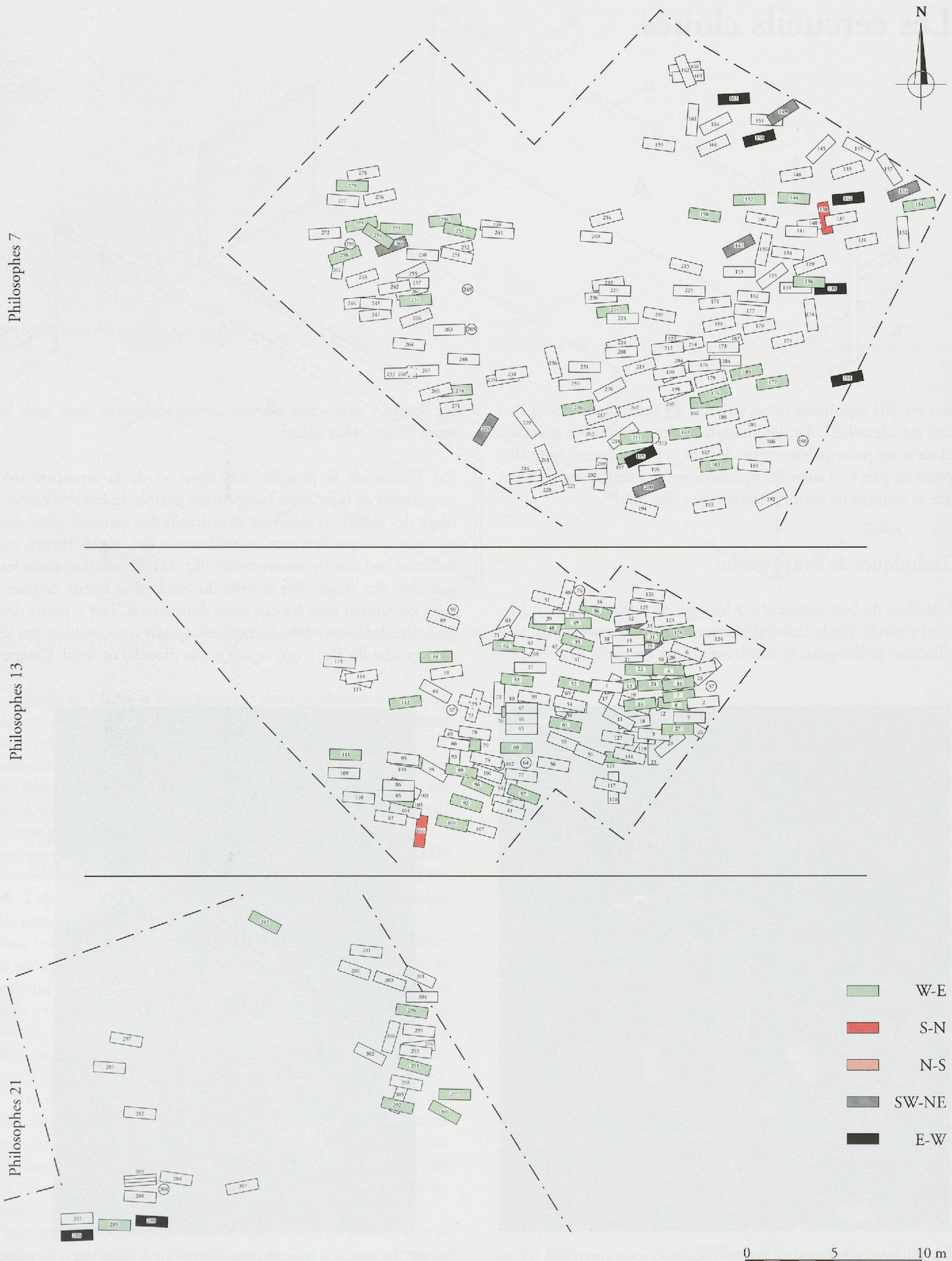


Fig. 38. Répartition et orientation des tombes à coffrage non cloué.

Les cercueils cloués

Sur les 301 sépultures mises au jour, 35 cercueils cloués (12%) ont été identifiés[1]. La détermination des cercueils de planches clouées est principalement fondée sur la position des clous, disposés de part et d'autre du squelette, perpendiculairement à son axe et souvent de manière symétrique (fig. 39).

Techniques de construction

L'analyse du bois conservé sur les tiges de nombreux clous (fig. 42a) a révélé que le chêne (*Quercus sp.*) était le matériau de prédilection utilisé pour la construction des cercueils. Son emploi est attesté à vingt-trois reprises contre seulement deux pour le sapin blanc (*Abies alba*)[2].

Par l'étude de la position des clous et de la structure des empreintes de bois qu'ils comportent parfois, le mode d'assemblage des différents éléments constitutifs des cercueils (sauf des couvercles) a pu être mis en évidence à des degrés divers, en fonction de l'état de conservation (fig. 41). La relation entre les planches des longs côtés et celle du fond est la mieux connue: dans quasiment tous les cas, cette dernière est fixée à partir des planches des longs côtés. La seule exception est constituée par le côté gauche de T219 qui repose sur la planche de fond. Quatre

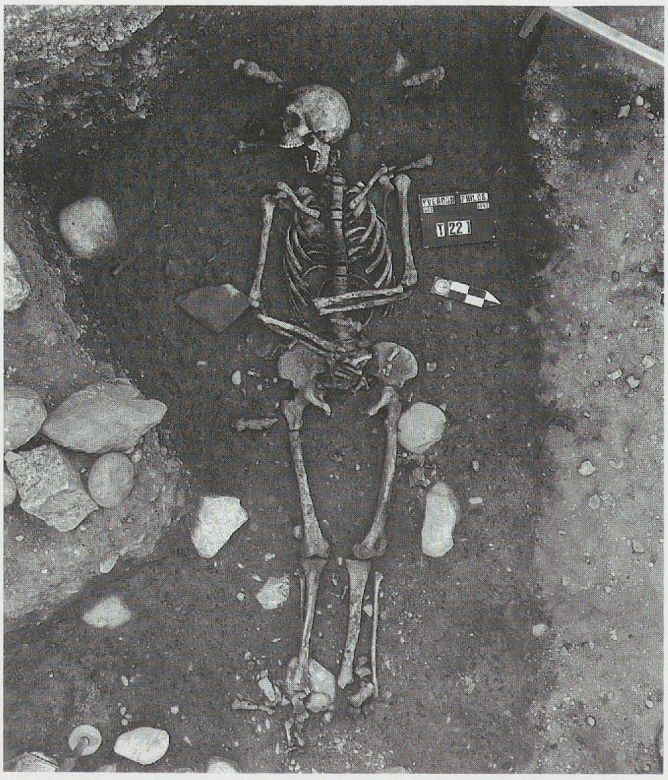


Fig. 39. La tombe à cercueil cloué T221.



Fig. 40. La tombe à cercueil cloué T235. Au premier plan, les clous servant à assembler les planches de l'entourage et celle du fond.

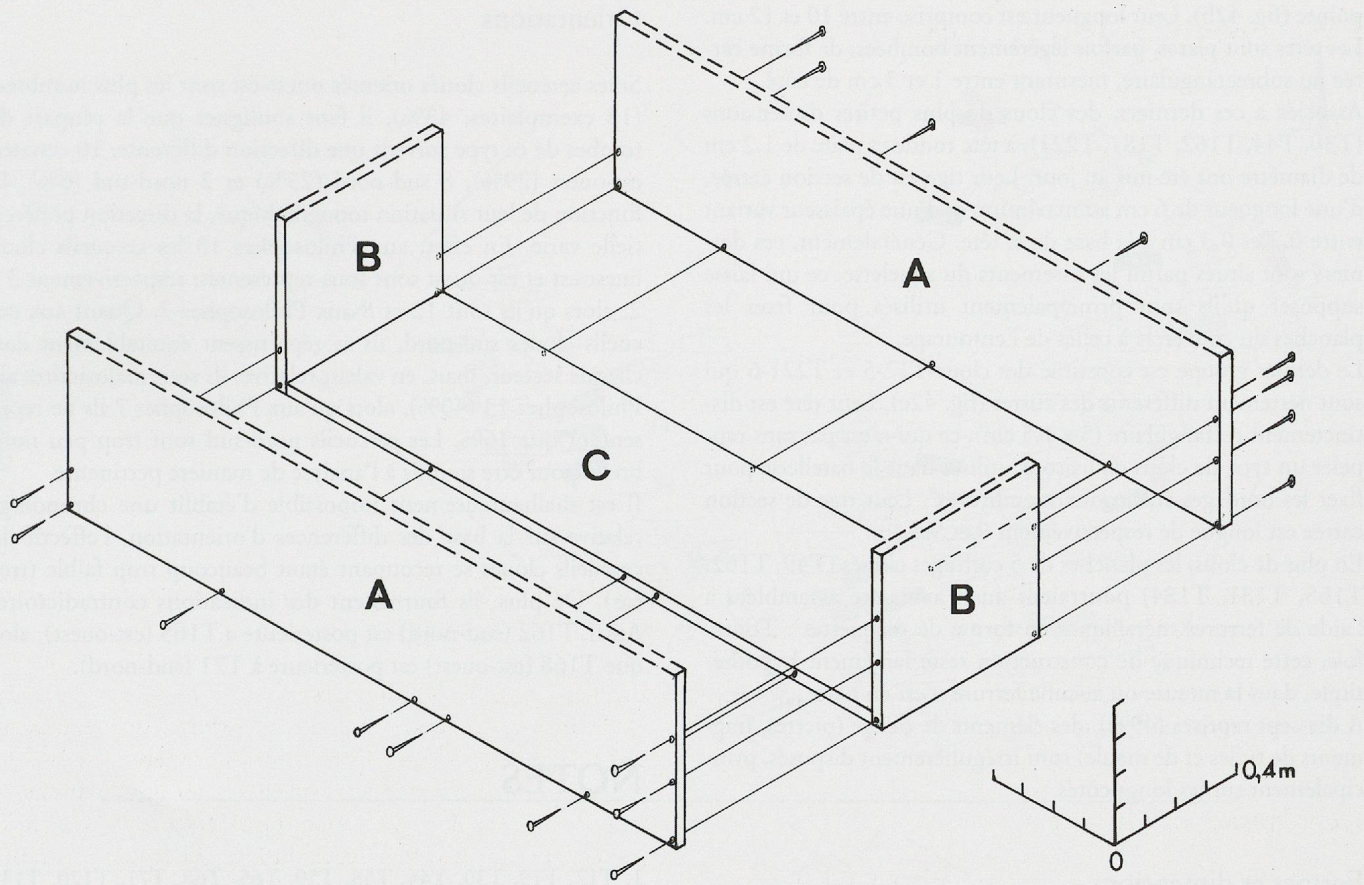


Fig. 41. Restitution schématique du mode d'assemblage des planches d'un coffrage cloué (cf .T261).

à cinq clous, placés symétriquement dans la plupart des cas, se répartissent sur les longs côtés. Sans qu'il existe véritablement une règle, leur présence est plus fréquente aux extrémités. La partie centrale est le plus souvent fixée par un seul clou, parfois équidistant de ceux placés aux extrémités. La distance séparant les clous est généralement dictée par un module approximatif variant pour chaque tombe.

En revanche, le mode de fermeture des extrémités reste difficile à déterminer, sauf dans quatre cas (T217, T218, T222, T235) où, d'après la position verticale des clous (fig. 40), les planches des petits côtés sont posées sur la planche de fond[3].

Pour tous les autres coffrages cloués (fig. 41), il est impossible de savoir si les clous placés aux angles, au niveau du squelette et perpendiculairement à son axe, sont destinés à fixer la planche de la paroi longitudinale (A) à celle du fond (C) – dans ce cas, cette dernière devait supporter la planche fermant le petit côté (B) – ou à celle du petit côté – dans ce cas, celle-ci serait plaquée contre la planche de fond. A onze reprises (T17, T59, T65, T201, T219, T221, T222, T255, T261, T262 et T272), les planches des extrémités (B) retiennent celles des longs côtés soumises à des poussées latérales. Dans les cas de T59 et T261, les clous sont disposés sur deux niveaux au minimum. Seule T19 constitue un exemple de planche de pied plaquée contre les planches latérales.

Trois types de clous en fer ont été déterminés. Le groupe le plus fréquent comporte des tiges de sections carrées ou rectangulaires, de 0,3 à 1 cm de côté à la base de la tête, se terminant en

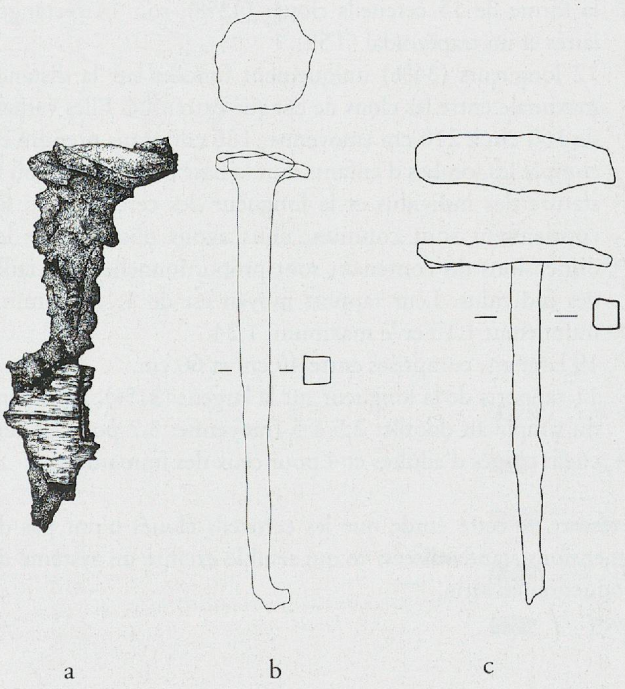


Fig. 42. Différents types de clous retrouvés. a) T261-18, avec traces de bois visibles dans l'oxydation; b) T261-22; c) T17-5. Ech. 1:2.

pointe (fig. 42b). Leur longueur est comprise entre 10 et 12 cm. Les têtes sont plates, parfois légèrement bombées, de forme carrée ou subrectangulaire, mesurant entre 1 et 3 cm de côté.
Associés à ces derniers, des clous de plus petites dimensions (T30, T44, T162, T181, T221), à tête ronde et plate de 1,2 cm de diamètre ont été mis au jour. Leur tige est de section carrée, d'une longueur de 6 cm au maximum et d'une épaisseur variant entre 0,2 et 0,3 cm à la base de la tête. Généralement, ces derniers sont situés parmi les ossements du squelette, ce qui laisse supposer qu'ils sont principalement utilisés pour fixer les planches du couvercle à celles de l'entourage.
Le dernier groupe est constitué des clous T17-5 et T221-6 qui sont nettement différents des autres (fig. 42c). Leur tête est distinctement rectangulaire (5 x 1,5 cm), ce qui n'est pas sans rappeler un type de clous de liaisons utilisés dans la batellerie pour fixer les bordages étroits aux membrures[4]. Leur tige de section carrée est longue de respectivement 9 et 9.5 cm.
En plus de clous, les planches de 5 coffrages cloués (T49, T162, T165, T181, T184) pourraient aussi avoir été assemblées à l'aide de ferrures métalliques en forme de plaquettes[5]. Toutefois, cette technique de construction reste largement hypothétique, dans la mesure où aucune ferrure n'est en place.
A dix-sept reprises (49%), des éléments de calage (pierres, fragments de tuiles et de meule) sont irrégulièrement disposés, principalement sur les longs côtés.

Formes et dimensions

Sur la base de la position des clous, nous avons pu déterminer les éléments suivants:

- la forme de 15 cercueils cloués (43%), soit 14 rectangulaires et un trapézoïdal (T59).
- 12 longueurs (34%) uniquement fondées sur la distance maximale entre les clous de chaque extrémité. Elles varient de 160 cm à 210 cm (moyenne: 186 cm), sans prendre en compte les tombes d'enfants. Sur la base de quatre cas où la stature des individus et la longueur des cercueils qui les contiennent sont connues, nous avons observé que les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,18, le minimum étant 1,10 et le maximum 1,24.
- 19 largeurs, comprises entre 40 cm et 60 cm.
- 11 rapports de la longueur sur la largeur (31%). Ils varient du simple au double: 2,5 à 5 (moyenne: 3,7 pour les cercueils cloués d'adultes et 4 pour ceux des immatures).

Il ressort de cette étude que les cercueils cloués n'ont pas de dimensions standardisées, ce qui semble exclure un système de production en série.

Orientations

Si les cercueils cloués orientés ouest-est sont les plus nombreux (15 exemplaires; 43%), il faut souligner que la plupart des tombes de ce type suivent une direction différente: 10 cercueils est-ouest (29%), 8 sud-nord (23%) et 2 nord-sud (6%). En fonction de leur situation topographique, la direction préférentielle varie. En effet, aux Philosophes 13 les cercueils cloués ouest-est et est-ouest sont sous-représentés: respectivement 3 et 2, alors qu'ils sont 12 et 8 aux Philosophes 7. Quant aux cercueils cloués sud-nord, ils se répartissent équitablement dans chaque secteur, mais, en valeur relative, ils sont majoritaires aux Philosophes 13 (40%), alors qu'aux Philosophes 7 ils ne représentent que 16%. Les cercueils nord-sud sont trop peu nombreux pour être soumis à l'analyse de manière pertinente.
Il est malheureusement impossible d'établir une chronologie relative sur la base des différences d'orientation, l'effectif des cercueils cloués se recoupant étant beaucoup trop faible (trois cas). De plus, ils fournissent des indications contradictoires. Ainsi, T162 (sud-nord) est postérieure à T165 (est-ouest), alors que T168 (est-ouest) est postérieure à T71 (sud-nord).

NOTES

1. T17, T19, T30, T44, T58, T59, T65, T68, T71, T120, T137, T148, T157, T159, T162, T165, T174, T175, T181, T184, T201, T207, T210, T217, T218, T219, T221, T222, T235, T255, T261, T262, T266, T270, T272.

2. Les déterminations d'essences ont été effectuées au Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon en août 1994 (N. Réf. LRD94/R37541, Sec. JT/bf) et en janvier 1995 (N. Réf. LRD95/R3754AI, Sec. JT/bf).

3. Les parallèles contemporains les plus ressemblants sont T24 et T29 de la nécropole de Stein am Rhein. Voir Höneisen 1993, pp. 411-412, 416, fig. 107-108.

4. Arnold 1992, p. 68.

5. De bons exemples de ce type d'éléments proviennent du cimetière romain tardif de Lankhills (Clarke 1979, pp. 332-341, fig. 43-45).



Fig. 43. Répartition et orientation des tombes à cercueil cloué.

Les coffrages en matériaux non périssables

Sur les 301 sépultures mises au jour, 24 coffrages en matériaux non périssables (8%) ont été identifiés[1]. Ce type de tombes regroupe les sépultures construites à l'aide d'éléments lithiques, principalement des moellons et des dalles. Nous leur avons ajouté les tombes dont l'aménagement comprend une structure de bois hourdie au mortier de chaux, parfois renforcée de pierres de calage.

Techniques de construction

L'analyse des structures a permis de mettre en évidence une grande variété de techniques de construction et de matériaux employés. L'implantation de la nécropole dans l'ancien *vicus* a certainement favorisé le remploi d'éléments de démolition. Les groupes décrits ci-dessous sont définis sur la base de l'étude des 15 sépultures dont l'entourage est suffisamment bien conservé pour être analysé[2].



Fig. 44. Couvercle en dalles de la tombe T55.



Fig. 45. Entourage et fond de la tombe T55.

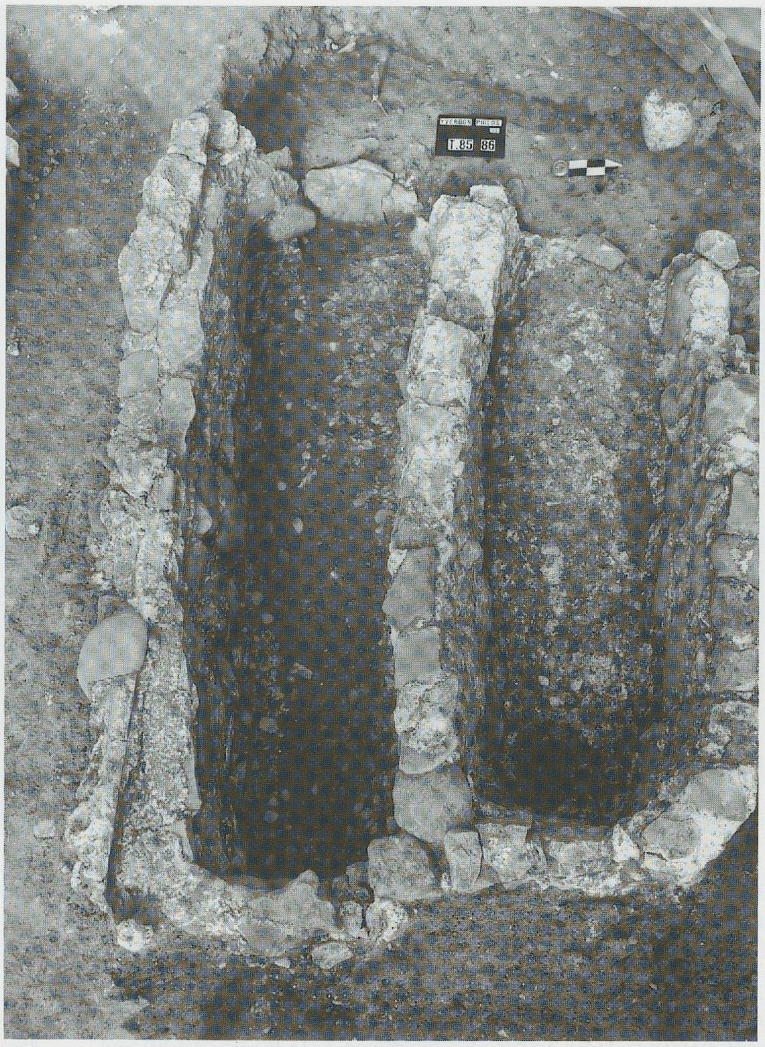


Fig. 46. Les tombes accolées T85 et T86. Les empreintes des planches du couvercle de T85 sont bien visibles au sommet du muret sud.

a) Les coffrages de murets et de dalles

Le groupe le plus nombreux est constitué de T45, T55, T81, T85-T86, T117 et T118. Il s'agit de tombes dont l'entourage est constitué de murets maçonnés associés à des dalles. Seules 3 d'entre elles possèdent encore des éléments de couverture: T55, T81 et T85. Pour les deux premières, elle est formée indifféremment de dalles de molasse et de calcaire liées au mortier de chaux, associées seulement une fois à du schiste (T55)(fig. 44). Elles reposent sur une assise de réglage placée sur l'entourage afin de garantir leur stabilité.

Quant à T85 et T86, leur couverture est d'un type rarement documenté: elle est constituée de planches disposées dans l'axe de la tombe et recouvertes de mortier de chaux, comme en témoignent les empreintes de bois visibles au sommet de l'entourage de T85 et dans les plaques de mortier effondrées dans T86 (fig. 46 et 379)[3].

Les entourages sont généralement composés d'une dalle, placée le plus souvent à la tête (sauf dans T81, où elle est placée au pied de la tombe), et de murets de trois à cinq assises à simple cours, liés entre eux. Ces derniers sont constitués de moellons de calcaire (dans T81, ils sont associés à de la molasse) grossièrement équarris. Ils sont liés au mortier de chaux (T45, T81, T85) ou à l'argile (T117, T118). Les moellons de T55 sont liés à l'aide de ces deux matériaux. Les dalles, de calcaire ou de molasse, sont de petites dimensions (max. 70 cm de longueur sur 10 cm d'épaisseur). Leur position par rapport aux murets n'est pas identique pour toutes les tombes. Ainsi, celles de T55 (fig. 45) et T81 sont plaquées contre l'extrémité des murets, alors que dans le cas de T85, T117 et T118 ce sont les murets qui s'appuient latéralement contre les dalles placées aux extrémités (fig. 394 et 395).

La hauteur de l'entourage décroît systématiquement de la tête vers les pieds. Les fonds des tombes (soit horizontaux, soit descendants de la tête vers les pieds) se répartissent en deux types différents: dans trois cas (T55, T117, T118), ils sont constitués d'un «pavage» composite de fragments de dalles de schiste, de calcaire, de tuiles et d'amphores (fig. 45), et dans trois autres cas (T81, T85 et T86), ils sont formés d'une chape de mortier de chaux, épaisse de quelques centimètres, appliquée à même le fond de la fosse, légèrement en cuvette et remontant contre l'entourage (fig. 46).

b) Les coffrages de dalles

Le deuxième groupe est formé par les tombes à entourages de dalles de calcaire et de molasse: T46, T47, T56 et T83. Tous les



Fig. 47. Le coffrage hourdi au mortier T34. Sur le pourtour, les éléments de calage des planches; du côté interne, les plaques de mortier apparaissant de chant.

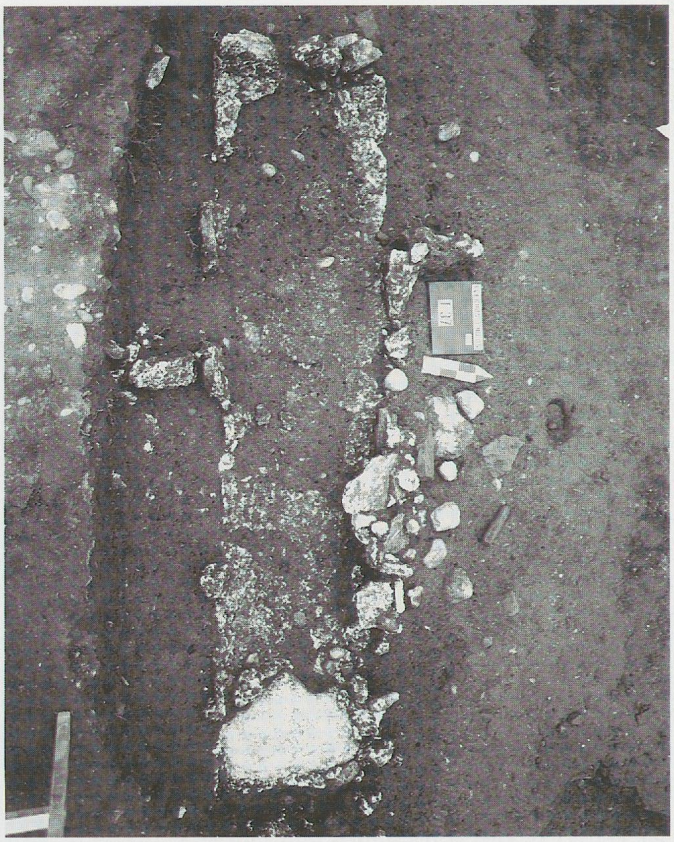


Fig. 48. Le coffrage hourdi au mortier T37. Des plaques de mortier apparaissant de chant sont visibles sur les côtés. Le fond est constitué d'une chape de mortier partiellement conservée.

éléments de couverture ont disparu sauf une petite dalle de calcaire appartenant à T56 (environ 70 cm de longueur sur 50 cm de largeur). Les entourages sont généralement constitués d'une juxtaposition de 2 à 4 dalles par long côté et une par extrémité. Elles sont toutes de petites dimensions (max. 80 cm de longueur sur 15 cm de largeur) (fig. 49), sauf dans le cas particulier de T47 où leur longueur atteint 110 cm (cf. ci-dessous).
A trois reprises, un liant a été utilisé lors de la construction des entourages de dalles: du mortier de chaux pour T46 et T47, de l'argile pour T56. Dans tous les cas observés, les dalles des extrémités ont été plaquées contre celles des longs côtés[4]. Comme pour les coffrages du groupe a, les dalles qui entourent la partie supérieure du corps sont plus hautes que celles de la partie inférieure, ce qui implique une déclivité des couvertures. Le fond des tombes en dalles (soit horizontal, soit descendant de la tête vers les pieds) est identique à celui des coffrages de murets et de dalles, sauf dans le cas de T83 (fig. 50) où aucun aménagement (tout du moins en matière non organique) n'a été effectué.

c) Les coffrages hourdis au mortier

A cinq reprises (T34, T37, T43, T125 et T126), nous avons mis en évidence des aménagements assez particuliers. Il s'agit de plaques de mortier de chaux découvertes sur les bords de la tombe, parfois en relation avec des éléments de calage (T34), ou de lits de même matériau recouvrant le fond de la tombe (fig. 47 et 48). Dans T34 et T37, les plaques de mortier comportent des empreintes ligneuses du côté interne. Ces observations nous ont conduit à considérer qu'il s'agit de coffrages de planches hourdies au mortier de chaux, type d'aménagement peu fréquent mais attesté dans plusieurs nécropoles[5]. Dans les cas de T43, T125 et T126, où des empreintes de bois n'ont pas été relevées sur les fragments de mortier, on ne peut totalement exclure qu'il s'agisse de coffrages de pierre entièrement récupérés (fig. 352 et 398). Cependant, tant l'absence de perturbations importantes des squelettes que l'aspect général de ces tombes nous ont poussé à les inclure dans ce groupe.
Globalement, cette étude des contenants permet d'évaluer la très grande diversité structurelle des tombes en matériaux non périssables, qui est peut-être le reflet de plusieurs savoir-faire contemporains.

Les tombes liées entre elles ou accolées

La volonté de regrouper plusieurs individus donne lieu à des constructions originales de plusieurs tombes jumelées contemporaines (T14-T15 et T84-T85) ou non (T45, T46 et T47), où parfois de grandes différences structurelles sont associées. Le groupe de trois tombes accolées (T45, T46 et T47) est unique dans la nécropole du Pré de la Cure[6] (fig. 51, 52 et 354). On peut restituer ainsi leur développement:
A l'origine, T47 aurait été construite pour un enfant (individu RTA; fig. 52 I). Les deux lauzes de molasse feuilletée (environ

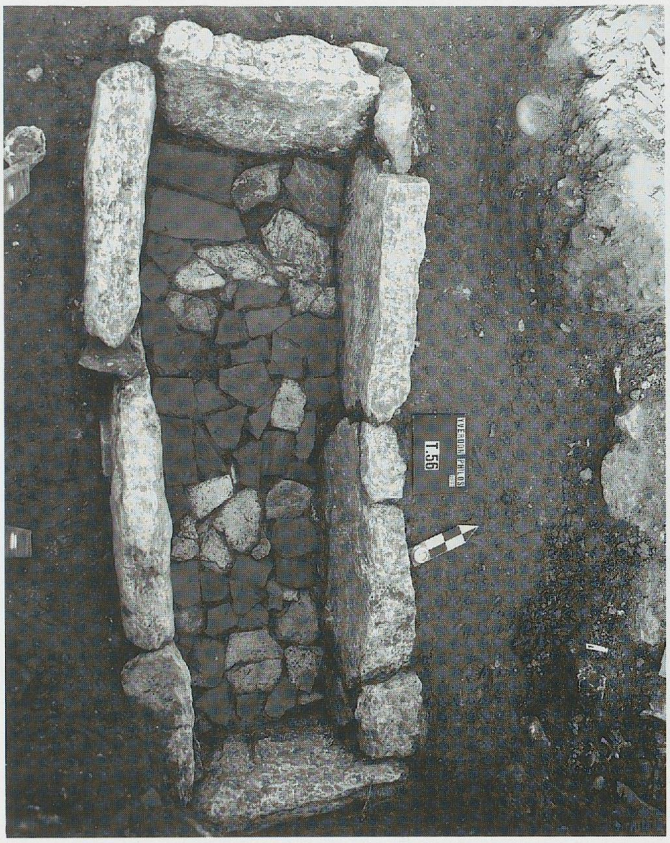


Fig. 49. Entourage et fond de la tombe T56.

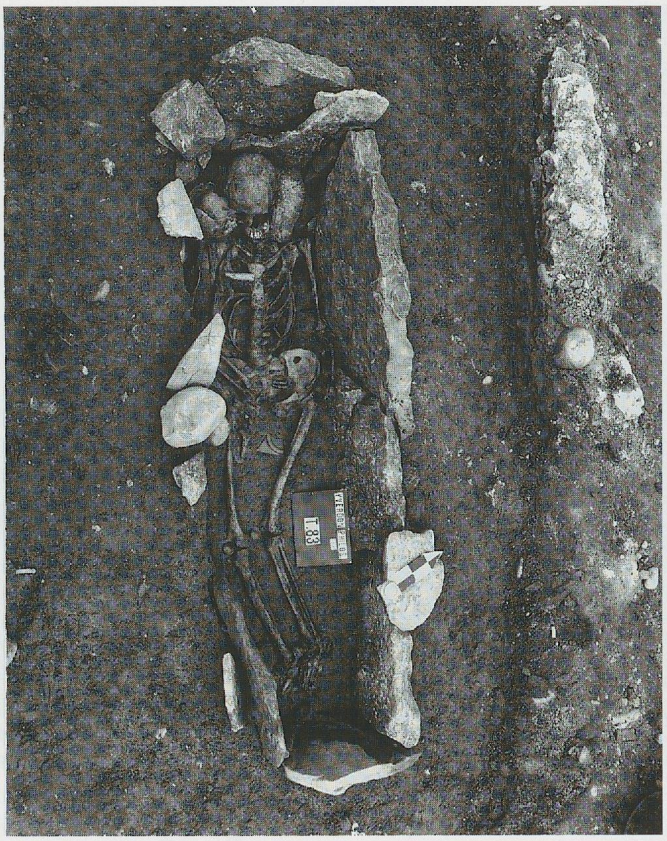


Fig. 50. Entourage de dalles de la tombe T83.

110 cm de longueur et 10 cm d'épaisseur) auraient constitué les longs côtés. La tombe aurait ensuite été agrandie pour permettre l'inhumation d'un adulte (A), la paroi sud devenant alors la paroi ouest, commune à T47 et à T46, construite au même moment (fig. 52 II). La paroi sud a donc vraisemblablement été détruite et restaurée lors de l'installation de T46. En effet, elle est formée de trois dalles de molasse, liées au mortier, en tout point identiques à celles utilisées pour la construction de T46 (environ 50 cm de longueur sur 10 cm d'épaisseur). Suite à l'établissement de T45, les angles sud-est et sud-ouest de T46 sont détruits et restaurés dans le prolongement des murets fermant les petits côtés de T45 (fig. 52 III). Le muret nord de T45 est adossé contre la paroi sud de T46, alors que les murets ouest et est complètent les angles sud-ouest et sud-est de T46.

Formes et dimensions

Étant donné la faiblesse de l'échantillon disponible, les résultats suivants ne peuvent que dégager quelques tendances, qui sont à considérer avec la prudence qui s'impose. Nous avons pu déterminer les éléments suivants:

- la forme en plan de 16 tombes en matériaux non périssables, soit 11 rectangulaires et 5 trapézoïdales.
- 14 longueurs intérieures variant de 160 cm à 200 cm (moyenne: 180 cm). D'une manière générale les tombes à murets sont plus longues que les tombes en dalles. Sur la base de 10 cas où la stature des individus et la longueur des coffres qui les contiennent sont connues, nous avons observé qu'en général les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,11, le minimum étant 1,06 et le maximum 1,19. En aucun cas, les petits côtés n'ont été utilisés pour ajuster les longueurs, car leur position correspond toujours aux extrémités des longs côtés.
- 12 largeurs intérieures. Elles sont comprises entre 30 cm et 60 cm.
- 9 rapports de la longueur sur la largeur. Ils varient pratiquement du simple au double: 3 à 5,5.
- dans tous les cas observés, le profil longitudinal des tombes en matériaux non périssables est de forme trapézoïdale, la hauteur de l'entourage décroissant de la tête (33 cm à 48 cm) vers les pieds (33 cm à 40 cm), ce qui implique un pendage constant pour les dalles de couverture.
- le pendage du fond de 15 tombes. 7 de ces fonds descendent de la tête vers les pieds, 7 sont horizontaux et un est ascendant, des pieds vers la tête.

Aucune de ces caractéristiques n'est propre à l'un ou l'autre des groupes définis ci-dessus.

Orientations

Toutes les tombes en matériaux non périssables ont une orientation ouest-est et sont situées dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 53).



Fig. 51. Les trois tombes accolées T45, T46 et T47.

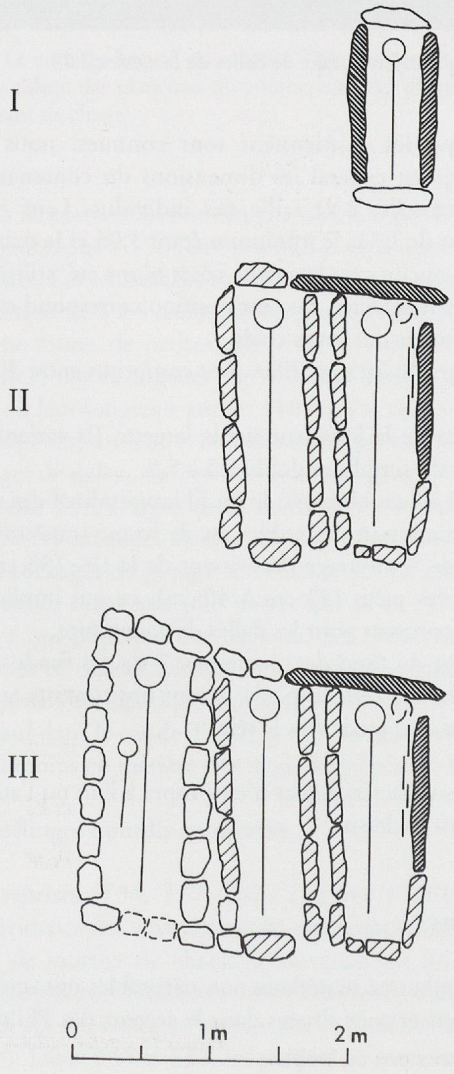


Fig. 52. Restitution des transformations successives des tombes accolées T45, T46 et T47.

NOTES

1. T1, T11, T14, T15, T34, T37, T43, T45, T46, T47, T50, T54, T55, T56, T81, T83, T85, T86, T95, T117, T118, T124, T125, T126.

2. T34, T37, T45, T46, T47, T55, T56, T81, T83, T85, T86, T117, T118, T124, T125.

3. Des dispositifs semblables sont semble-t-il attestés dans la nécropole de Beaune, Saint-Etienne : Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 144.

4. Ce système de fermeture n'est pas très courant, les dalles des petits côtés étant le plus souvent utilisées pour soutenir celles des longs côtés soumises à d'importantes poussées latérales.

5. Cf. par ex. la tombe T36 (VIII^{e} s.) de l'église de la Madeleine à Genève (Bonnet 1977, pp. 107-108, fig. 30-33). Des coffrages de bois munis de couvercles jointoyés au mortier (VIII^{e}-X^{e} s.) ont été mis au jour à Tours, dans la nécropole liée à l'église Saint-Martin (Boissavit-Camus et al. 1996, p. 260, fig. 9, p. 266). Deux sépultures bordées de murets de pierres sèches et dont le fond est recouvert de chaux sont documentées dans la nécropole de Cividale, San Stefano «in Pertica» (renseignement aimablement communiqué par Max Martin ; cf. Ahumada Silva/Lopreato/Tagliaferri (ed.) 1990, pp. 14-15, pl. XXXII et XXXVII).

6 Si l'on trouve fréquemment deux coffrages de pierres accolés dans les nécropoles de campagne de Suisse occidentale, les groupes comportant un nombre de sépultures plus important semblent rares. On en trouve par exemple à Genolier «Bas-des-Côtes» (Weidmann 1995, fig. 9, p. 193; Steiner 1993, p. 43), à Nyon «Clémenty» (Weidmann 1995, fig. 7, p. 191) et à Mies «Route de Châtillon» (rapport de fouilles déposé aux MHAVD).

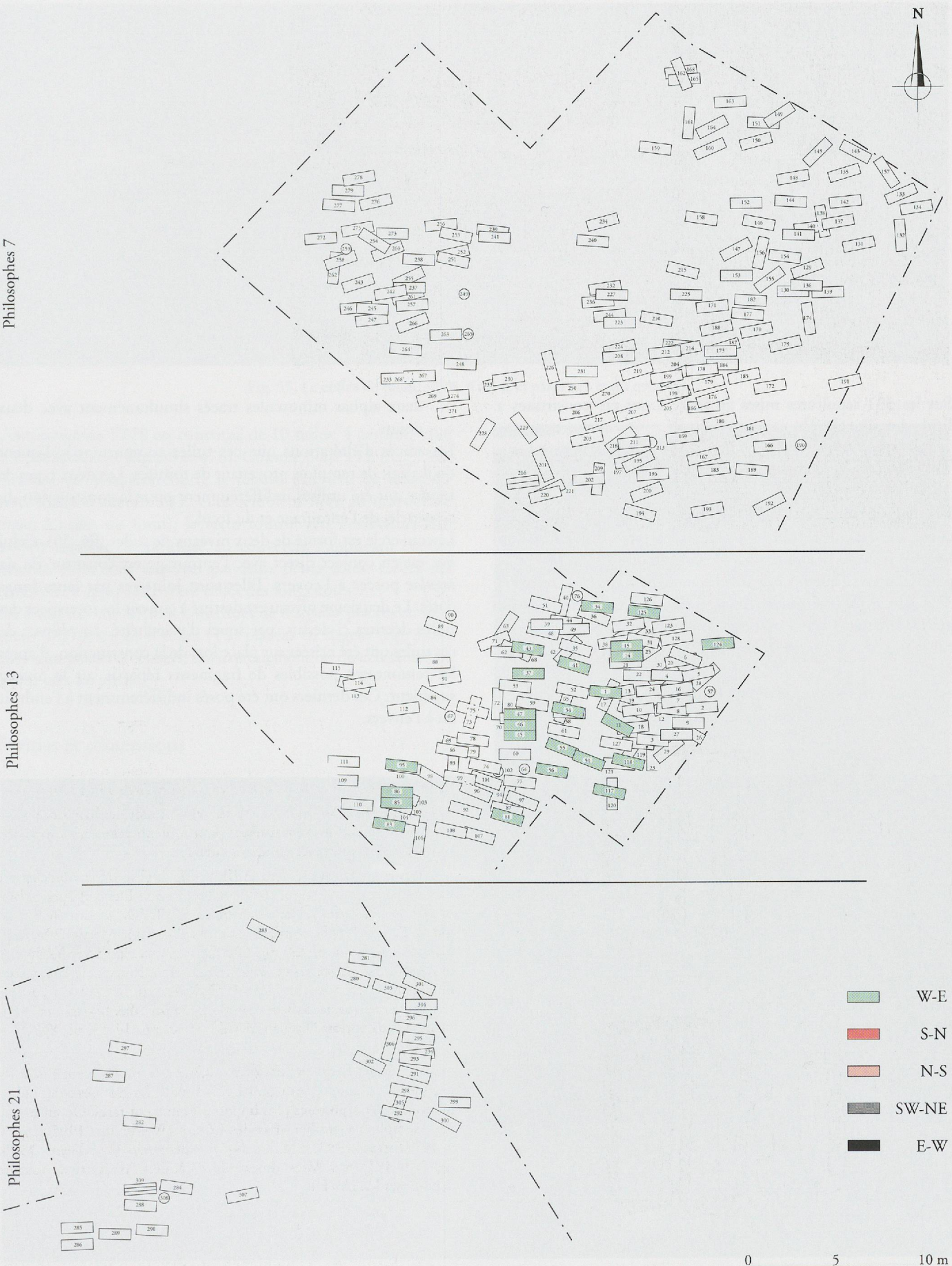


Fig. 53. Répartition et orientation des coffres en matériaux non périssables.

Les coffres de tuiles

Sur les 301 sépultures mises au jour, 3 ont été construites à l'aide de tuiles (1%)[1].

Techniques de construction

Parmi celles-ci, seule T278 est intacte (fig. 54). Elle a été construite à l'aide de 28 *tegulae* de deux types différents, non liées au mortier. Certaines sont rectangulaires (31 x 45 cm) à pâte orangée, d'autres sont très légèrement trapézoïdales (31 à 33 x 45 cm) à pâte beige. Aucune *imbrex* n'a été utilisée. Six graffiti différents tracés au doigt, près des petits côtés et sur les tuiles tournées à l'endroit, ont été mis en évidence sur 18 *tegulae*. Ils représentent:

- deux cercles concentriques,
- de deux à cinq demi-cercles concentriques,
- deux alphas minuscules tracés simultanément avec deux doigts.

Les traces d'altérations que ces tuiles comportent indiquent qu'il s'agit de remplois provenant de toitures. Les deux types de *tegulae* ont été utilisés indifféremment pour la construction du couvercle, de l'entourage et du fond.

Le couvercle est formé de deux niveaux de tuiles (fig. 55). Celui qui est en contact direct avec l'entourage est constitué de six *tegulae* posées à l'envers. Elles sont jointives par leurs longs côtés. Le deuxième niveau est destiné à couvrir les interstices des tuiles décrites ci-dessus, par souci d'étanchéité. La plupart de ces tuiles ont été brisées sur place lors de la construction, d'après les remontages possibles de fragments répartis sur le niveau supérieur. Ces derniers ont été posés indifféremment à l'endroit ou à l'envers.



Fig. 54. Le couvercle du coffre de tuiles T278.

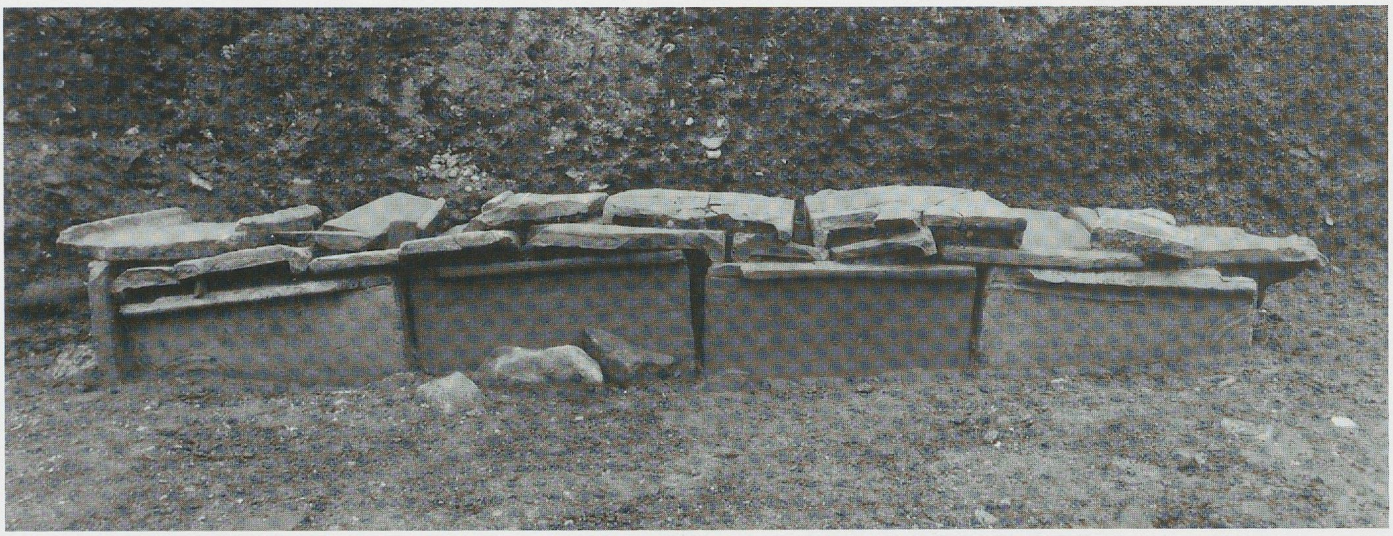


Fig. 55. Le coffre de tuiles T278. Vue de la paroi sud et du couvercle.

L'entourage de T278 est constitué de 10 tuiles: 4 par long côté et 1 par extrémité (fig. 56 et 470). Comme pour T12 (fig. 330), elles ont été plaquées contre le rebord extérieur de celles du fond (dans le cas de T12, elles semblent liées au mortier de chaux à celles du fond), le recto tourné vers l'extérieur, afin d'offrir une meilleure assise au couvercle s'appuyant sur les rebords. Elles sont jointives par leurs petits côtés. Celles des extrémités s'appuient contre celles des longs côtés.
Les fonds des coffres sont constitués de 4 *tegulae* placées en longueur (T278) ou de 6 tuiles (T2) placées en largeur (fig. 328). Elles sont posées à l'envers, horizontalement ou descendantes de la tête vers les pieds.

Formes et dimensions

T2 et T278 sont de forme rectangulaire. La forme de T12 ne peut être déterminée.

Orientations

T2 et T278 ont une orientation ouest-est, alors que T12 est orientée SO-NE.

1. T2, T12, T278.

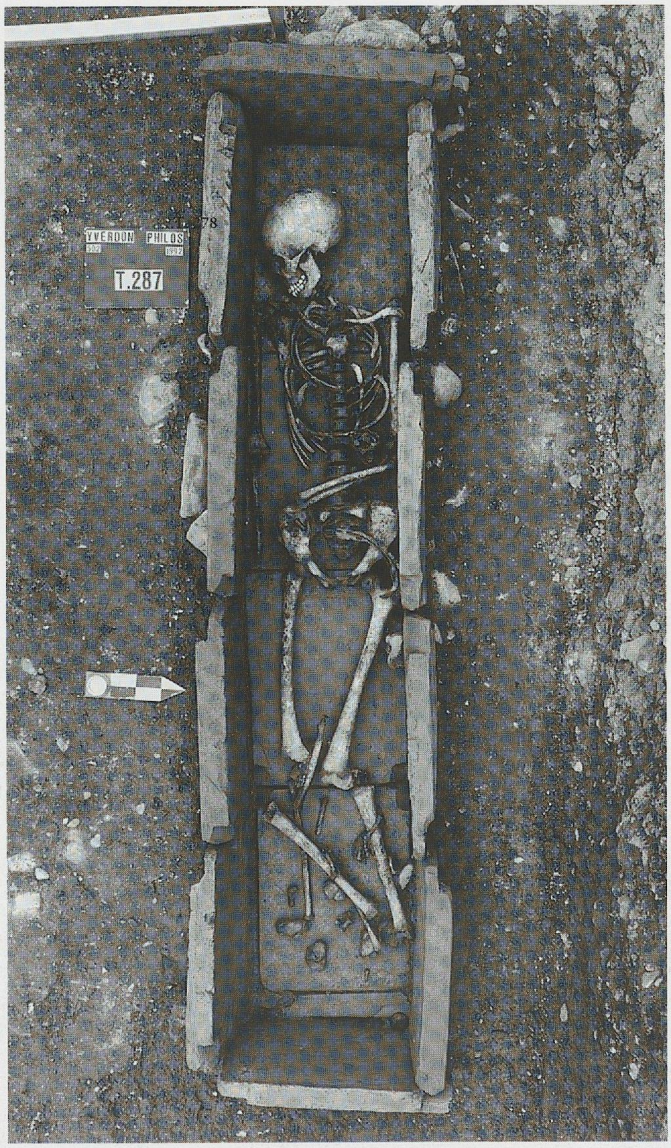


Fig. 56. Entourage et fond du coffre de tuiles T278.

Les inhumations en pleine terre

Sur les 301 sépultures mises au jour, seules 10 inhumations en pleine terre (3%) ont été identifiées, dont 2 sont d'ailleurs incertaines[1]. La tombe T309 rassemble 3 individus inhumés simultanément dans la même fosse (fig. 57; cf. Catalogue).
La reconnaissance de ce type d'inhumation se fonde principalement sur des critères ostéologiques[2]: il s'agit de constater la présence d'ossements en place malgré leur position instable, ainsi que l'absence de déplacements hors du volume du corps. L'identification de ces fosses immédiatement comblées se heurte malheureusement à d'importantes limites; elle est notamment tributaire de la position d'inhumation des corps. Elle implique en effet que des pièces du squelette soient en déséquilibre, ce qui est rarement le cas lorsque l'individu est inhumé en décubitus dorsal, bras et jambes étendus, position habituelle des corps dans la nécropole du Pré de la Cure.

Forme et dimensions

L'arasement général de la surface nous empêche de connaître la forme et la profondeur exacte des fosses (cf. Catalogue).

Orientations

Toutes les tombes en pleine terre ont une orientation ouest-est, sauf T285 et le cas très particulier de l'individu A de T309, qui sont orientés est-ouest (fig. 58). A l'exception de T38, découverte aux Philosophes 13, toutes les inhumations en pleine terre se trouvent aux Philosophes 21.

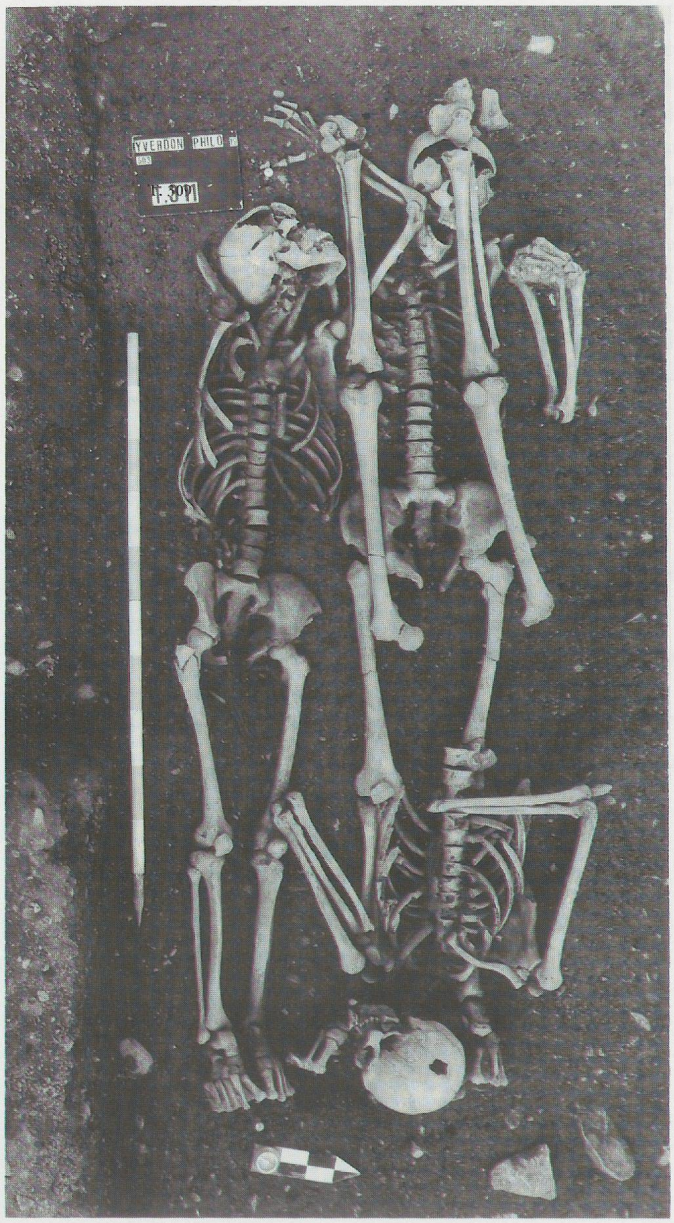


Fig. 57. L'inhumation triple en pleine terre T309.

1. T38, T281, T285, T288, T293 (?), T295, T297, T298, T303 (?), T309.
2. Cf. ci-dessus, introduction, p. 69, note 2.



Fig. 58. Répartition et orientation des inhumations en pleine terre.

Les tombes de type indéterminé

Sur les 301 sépultures mises au jour, 147 (49%) n'ont pu être attribuées à un type de tombe. Cependant, il ne s'agissait certainement pas de coffrages en matériaux non périssables ni de coffres de tuiles, dans la mesure où ils auraient laissé suffisamment de traces. 137 de ces sépultures (93%) ont été perturbées lors de recoupements ou suite à l'arasement général du terrain. Les 10 sépultures restantes ne comportaient pas assez de critères ostéologiques significatifs pour déterminer de manière certaine leur milieu de décomposition[1].

Orientations

48 sépultures indéterminées (33%) n'ont pas une orientation ouest-est (fig. 59).

1. Cf. ci-dessus, introduction, p. 69, note 2.



Fig. 59. Répartition et orientation des tombes de type indéterminé.

V. LE MOBILIER



Fig. 60. T258. Peigne en os avec étui au moment de sa découverte.

Des 301 sépultures fouillées au Pré de la Cure, 190 contenaient des objets, ce qui représente environ 63% des tombes. Cette proportion importante en comparaison avec d'autres nécropoles de Suisse occidentale doit cependant être fortement réduite. En effet, 110 de ces sépultures (58% des tombes avec objets) n'ont livré que du matériel résiduel ou des éléments métalliques servant à l'assemblage des cercueils cloués. Il ne s'agit donc pas de mobilier funéraire à proprement parler.

Le matériel résiduel, généralement d'époque gallo-romaine, provient certainement des couches archéologiques correspondant à l'occupation et à l'abandon du *vicus*, sur les ruines duquel la nécropole s'est installée. Les objets, découverts dans le remplissage des fosses ou à la périphérie des ossements, plus rarement sur les squelettes, sont vraisemblablement parvenus dans les tombes par hasard, au moment de leur aménagement. Ils sont décrits dans le catalogue et pour la plupart représentés sur les planches, mais ne sont pas étudiés de manière détaillée dans les chapitres qui suivent.

Quatre-vingts sépultures ont donc livré du mobilier funéraire, ce qui ne représente que 27% du total des tombes. Plusieurs d'entre elles contenaient des récipients, des ossements de faune ou des monnaies qui constituent de véritables offrandes. La grande majorité des objets font cependant partie des effets personnels du défunt, comme les éléments de parure, les fibules, les ceintures ou encore certains accessoires.

Trois phases d'utilisation peuvent être mises en évidence dans la partie fouillée de la nécropole (pp. 191-205). Les objets sont cependant présentés par catégorie, et non séparément pour chacune de ces phases. L'évolution des pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier est résumée dans un chapitre particulier (pp. 261-273). Afin de faciliter l'accès à l'information, des tableaux synthétiques indiquent, pour chaque catégorie d'objets, le mode d'aménagement, l'orientation et la phase chronologique des sépultures concernées, le mobilier associé ainsi que le sexe et l'âge des défunts. Les tableaux renvoient à des plans schématiques indiquant la répartition des tombes dans chaque secteur de la nécropole.

Les récipients et les offrandes alimentaires

Des récipients en verre, en céramique ou en pierre ollaire, sans doute destinés aux offrandes de nourriture et de boissons, ont été déposés dans 17 sépultures (fig. 71 et 72)[1]. Il n'est pas impossible que des récipients en bois ou d'autres contenants en matériaux périssables aient également été placés auprès des défunts, comme le suggère la disposition des ossements de faune retrouvés dans T174 et T224 (fig. 68). Aucun témoignage matériel ne permet cependant de confirmer leur utilisation au Pré de la Cure[2].

La céramique et la pierre ollaire

Marc-André Haldimann

Les 19 récipients recueillis au sein de 14 tombes distinctes illustrent une pratique funéraire attestée depuis le Néolithique moyen. Encore rare pendant La Tène finale et l'époque augustéenne, le dépôt de céramiques devient courant dès la seconde moitié du I^er^ siècle de notre ère. Le II^e^ et le III^e^ siècle sont caractérisés par une généralisation traduite souvent par une multiplication du nombre de céramiques ainsi déposées. Cette mode, peu connue entre la seconde moitié du III^e^ et la première moitié du IV^e^ siècle dans notre région, connaît un regain marqué à partir du milieu de ce siècle, bien documenté en territoire genevois et seulement sporadiquement en terre vaudoise. La découverte, au sein de la nécropole d'Yverdon, d'un nombre conséquent de tombes dotées d'offrandes céramiques permet d'équilibrer entre ces deux régions notre compréhension de ce rite.

Les récipients importés

Le plat en sigillée d'Argonne du type Chénet 307, recueilli dans la tombe T191 (fig. 61 n° 1) est la seule céramique d'origine exogène assurée. Produite entre la seconde moitié du IV^e^ siècle et le V^e^ siècle, cette forme est largement diffusée dans le nord de la France, en Rhénanie, ainsi qu'en Suisse nord-occidentale (cf. Catalogue). Sa présence en terre romande est exceptionnelle. Le second récipient d'importation est un plat à paroi tronconique en pierre ollaire (fig. 61 n° 2). Ce matériau, utilisé depuis la première moitié du I^er^ siècle dans l'arc alpin, est déjà occasionnellement signalé sur le Plateau dès la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. Sa diffusion se généralise pendant le Bas-Empire tant le long du versant méridional des Alpes que sur le Plateau, voire en Alsace et dans la région de Marseille. La forme tronconique du plat mis au jour à Yverdon est particulièrement fréquente sur le Plateau suisse pendant le IV^e^ siècle; les sites de Schaan, Kallnach, Stein am Rhein et Zurzach en ont livré de nombreux exemplaires (cf. Catalogue). A l'exception d'Yverdon, elle demeure en revanche inconnue tant au IV^e^ que pendant le V^e^ siècle en Suisse occidentale.

Les céramiques régionales

Quatorze des 17 individus attribuables à des ateliers régionaux, largement majoritaires au sein du présent *corpus*, sont dotés d'un revêtement argileux (CRA). Leur répertoire morphologique est varié puisque treize formes distinctes ont été dénombrées.

Les céramiques à revêtement argileux (CRA)

Les formes basses sont représentées par 7 récipients. Le plat mis au jour dans la tombe T94 (fig. 61 n° 4) appartient au type Lamboglia 32, peu diffusé en Suisse occidentale. Produite dans l'atelier savoyard de Portout (type 3) entre la seconde moitié du IV^e^ et la première moitié du V^e^ siècle, cette forme est observée à Martigny dans des contextes datables du IV^e^ siècle. Elle est également présente à Sion, Sous-le-Scex, dans un contexte déposé après 425 AD, et à la cathédrale de Genève, dans un niveau du Bas-Empire[3].
L'assiette à marli (fig. 61 n° 5) provenant de la tombe T71 est une variante de la forme Lamboglia 4/36, diffusée dès l'époque

sévérienne comme l'atteste la découverte de plusieurs exemplaires à Seyssel (Haute-Savoie) dans un dépotoir comblé à partir de 211 ap. J.-C. Sa diffusion au Bas-Empire paraît plus restreinte: elle est observée au IV^e siècle à Sézegnin (GE) et produite entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle à Portout (type 19 et variante 41). Elle ne figure en revanche plus dans l'inventaire du remblai déposé après 457 ap. J.-C. dans la cathédrale Saint-Pierre à Genève, ni dans l'ensemble sédunois susmentionné.

La coupelle carénée T80-1 (fig. 61 n° 7) est également produite à Portout et à Conjux (Savoie) (Pernon 1990, variante 68); rencontrée dans l'abandon de la villa de Montreux, En Baugy (VD), elle est aussi présente dans l'horizon tardif de la villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE), dont la mise en place n'est pas antérieure à 355 ap. J.-C. (cf. Catalogue). Ce modèle n'est en revanche pas attesté au sein des horizons genevois et sédunois du V^e siècle.

La coupelle Lamboglia 33 (fig. 61 n° 3) recueillie dans la tombe T224, est largement diffusée en Suisse occidentale comme dans la moyenne vallée du Rhône (cf. Catalogue). Observée dans les nécropoles de Sézegnin et de Chevrens (GE)[4], elle est encore fréquente dans un remblai mis au jour sous la cathédrale de Genève, dont le dépôt n'est pas antérieur aux années 457-461 ap. J.-C.

La forme Lamboglia 1/3 (fig. 61 n° 8), de diffusion universelle en Gaule entre le IV^e et le V^e siècle, est représentée par deux exemplaires (T59-1; T170-1). Sa présence dans la région lémanique est observée à partir de 355 ap. J.-C. Elle est encore abondante à Genève et à Sion dans des contextes du V^e siècle[5]. L'ampleur de la production de cette forme ancestrale, attestée en Savoie à Portout et à Conjux, est équivalente à celle de ses prédécesseurs tant de La Tène finale (jatte carénée en céramique grise fine) que du I^er siècle de notre ère (Drack 21).

Enfin, le gobelet tronconique de la tombe T72 (fig. 61 n° 6) dérive directement de son prédécesseur en sigillée du type Drag. 33, largement diffusé entre la fin du I^er et le III^e siècle ap. J.-C. Bien que sa production soit encore signalée jusqu'au troisième quart du III^e siècle à Lezoux (Puy-de-Dôme), sa présence au sein des ensembles tardo-antiques régionaux est rare: il ne se rencontre, en l'état actuel de la recherche, qu'à Vandoeuvres (cf. Catalogue).

Sept récipients représentent les formes fermées. Trois exemplaires (fig. 61 n° 10, 11; fig. 62) dérivent du type Niederbieber 33 (T209-4; T261-5; T266-1). Cette forme, apparue en Rhénanie et dans la région bâloise pendant le premier tiers du III^e siècle, demeure peu fréquente dans le bassin lémanique pendant la majeure partie de ce siècle, quand bien même sa production soit attestée à *Lousonna*-Vidy (VD) et à Thonon[6] (Haute-Savoie). Dès la fin du III^e siècle apparaissent les gobelets analogues à ceux observés à Yverdon, produits en pays trévire. La diffusion de cette forme est des plus larges dans les contextes régionaux du IV^e siècle (Vandoeuvres, Sézegnin, Saint-Saphorin (VD), Yverdon-*castrum*, Genève-cathédrale). Son utilisation n'est en revanche pas attestée au sein des contextes du V^e siècle en Suisse occidentale. La présence de dépressions sur la panse correspond à une mode décorative, apparue dès l'époque flavienne et dont l'apogée se situe entre le III^e et le IV^e siècle.

Les pichets dotés d'une anse (T59-12; T80-2; inv. 6479-7; fig. 61 n° 9, 12 et 13) présentent des morphologies fort différentes. L'exemplaire tulipiforme inv. 6479-7, ainsi que l'individu à col long T59-12, tous deux figurant dans l'inventaire des productions observées à Portout, sont courants dans les contextes funéraires régionaux (Sézegnin, La Rippe (VD), Genolier (VD). Leur présence en milieu d'habitat est plus délicate à établir, la forte fragmentation de ce genre de récipients rendant leur identification plus délicate. La survie de ces formes au V^e siècle paraît cependant certaine; à témoin la présence, au sein de l'horizon genevois postérieur à 457 ap. J.-C., d'une forme proche de la pièce T59-12.
La petite cruche à bec pincé T80-2 découle d'une tradition formelle épisodiquement attestée au I^er comme au III^e siècle de notre ère[7]. Attestée dans les nécropoles de Veyrier (GE) et de Plan-les-Ouates (GE), fréquentées pendant le Bas-Empire, elle demeure absente des contextes régionaux d'habitat; sa production est cependant assurée à Portout (cf. Catalogue).
La seule cruche dotée d'un revêtement argileux, mise au jour dans la tombe T229 (pl. 29), ne peut être analysée formellement, car dépourvue de son col. On se contentera de rappeler que ce genre de récipient engobé, sporadiquement attesté dès l'époque claudienne, connaît une diffusion élargie à partir de la seconde moitié du II^e siècle et qui culmine pendant le IV^e siècle. Les formes rencontrées à Portout témoignent d'une production couvrant également la première moitié du V^e siècle, mais dont la diffusion paraît diminuer; seuls quelques exemplaires sont observés dans les niveaux contemporains mis au jour sous la cathédrale de Genève[8].

Les céramiques communes

Chacune des trois pièces recueillies révèle une forme distincte. La coupelle T305-1 (fig. 61 n° 15) appartient à une typologie déjà largement diffusée pendant le III^e siècle de notre ère[9]. La pérennité de ce type pendant le Bas-Empire est attesté par l'ampleur de la diffusion de la forme Lamboglia 9b en CRA, dont la production est également attestée au V^e siècle à Portout (Pernon 1990, type 2). Des formes analogues en céramique culinaire sont observées dans la nécropole de Sierentz (Haut-Rhin), fréquentée entre 350 et 400 ap. J.-C.[10]

La petite fiole en pâte grise T174-2 est très rare (fig. 61 n° 16). Un exemplaire analogue, de provenance indéterminée, est conservé au MCAHL. La nécropole de Veyrier, aux Berlies, a livré une forme proche mais dotée d'un engobe[11]. Enfin, le col de la cruche à pâte beige ocre T261-1 (fig. 61 n° 14, fig. 62) est proche d'un type produit à Portout (Pernon 1990, type 96). Cette forme, attestée au sein de la nécropole de Genthod (GE), se rencontre également en CRA dans les remblais d'aménagement inédits de la première cathédrale érigée à Genève dont le sol en mortier a livré une série monétaire close par une émission de Valentinien I^er frappée entre 370 et 372 ap. J.-C.

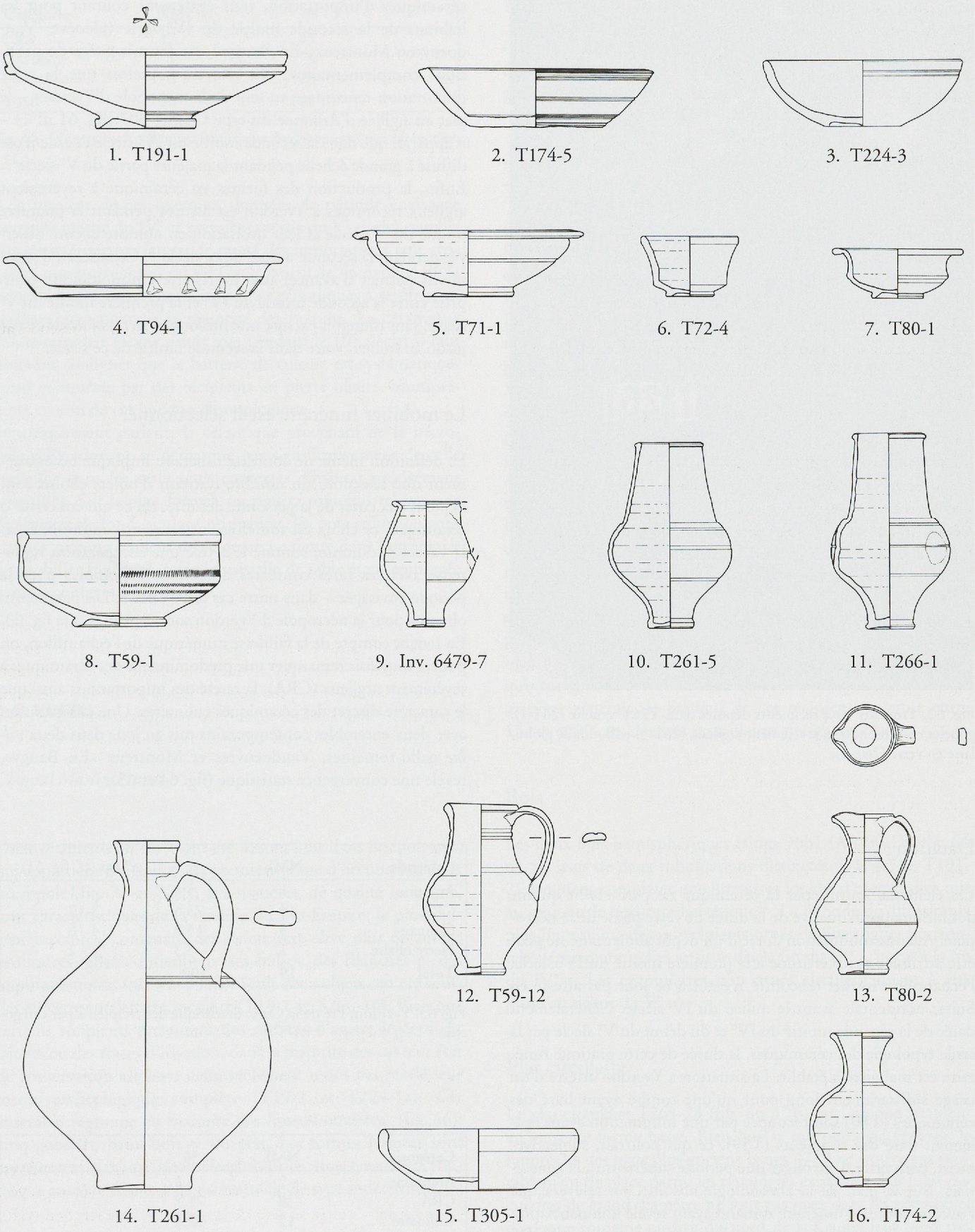


Fig. 61. Typologie des récipients en céramique et en pierre ollaire. 1: TS Argonne; 2: pierre ollaire; 3-13: céramique à revêtement argileux; 14: pâte claire; 15-16: pâte grise. Ech. 1/4.

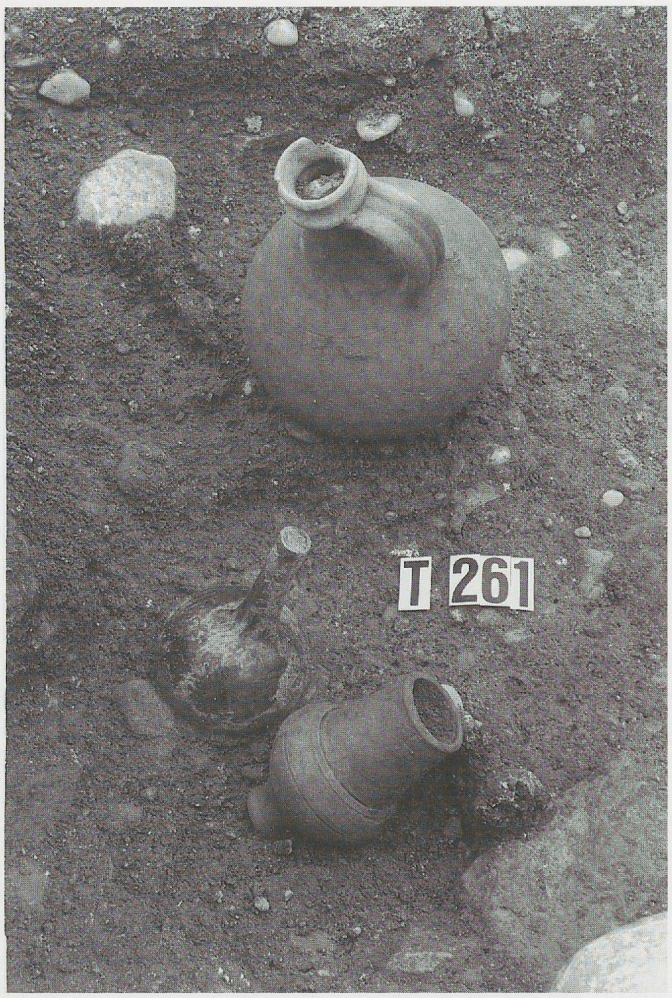


Fig. 62. Trois des cinq récipients déposés dans T261: cruche (261-1), gobelet en céramique à revêtement argileux (261-5) et bouteille globulaire en verre (261-4).

Datation

Les éléments fournis par la céramique ne permettent qu'une définition approximative de la durée de cette phase de la nécropole. Aucune inhumation dotée d'un dépôt alimentaire ne peut être attribuée avec certitude à la première moitié du IV^e siècle, l'échantillon formel rencontré n'étant à ce jour pas attesté en Suisse occidentale avant le milieu du IV^e siècle. Généralement datée de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e siècle par la seule typologie des céramiques, la durée de cette pratique funéraire est mal aisée à établir. La situation à Yverdon atteste d'un usage suffisamment long pour qu'une tombe ayant livré des céramiques (T80) soit recoupée par une inhumation ayant également livré des récipients (T59), ce qui pourrait, subjectivement, permettre d'envisager une période supérieure à la génération. Sur le plan de la chronologie absolue, on relèvera que l'unique contexte funéraire romand ayant révélé une association de monnaies et de céramiques identiques au mobilier étudié, mis au jour à Chevrens, livre un *terminus post quem* de 393 ap. J.-C.[12]. Cette datation conforte la probable pérennité de cette pratique pendant la première moitié du V^e siècle. La rareté des céramiques d'importation, trait également courant pour les habitats de la seconde moitié du IV^e siècle (Genève; Vandoeuvres; Montreux «En Baugy»), ne fournit guère de précisions complémentaires. On relèvera toutefois que la seule importation rencontrée au sein de la nécropole d'Yverdon – le plat en sigillée d'Argonne du type Chénet 307 (fig. 61 n° 1) – n'apparaît que dans la seconde moitié du IV^e siècle et est encore diffusé à grande échelle pendant la majeure partie du V^e siècle[13]. Enfin, la production des formes en céramique à revêtement argileux reconnues à Yverdon est assurée pendant la première moitié du V^e siècle et leur utilisation en nombre encore observée pendant la seconde moitié de ce siècle[14]. Ce faisceau d'arguments permet d'avancer une fourchette chronologique comprise entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, sans toutefois exclure une prolongation possible de ce rite jusqu'au milieu, voire dans la seconde moitié de ce siècle.

Le mobilier funéraire est-il sélectionné?

La définition même de contexte funéraire implique nécessairement une sélection: un nombre restreint d'objets choisis sont déposés aux côtés de la personne défunte. En ce qui concerne la céramique, ce choix est toutefois entièrement conditionné par la vaisselle courante, comme le révèle une comparaison rigoureuse avec les rares contextes d'habitats disponibles pour la période envisagée – dans notre cas le IV^e siècle. Les paramètres obtenus pour la nécropole d'Yverdon sont exprimés à la fig. 63. En tenant compte de la faiblesse numérique de l'échantillon, on pourra toutefois remarquer une prédominance des céramiques à revêtement argileux (CRA), la rareté des importations ainsi que le caractère discret des céramiques culinaires. Une comparaison avec deux ensembles contemporains mis au jour dans deux *villae* gallo-romaines, Vandoeuvres et Montreux «En Baugy», révèle une convergence statistique (fig. 64 et 65).

Catégorie	NMI	%	n° cat (cf. fig. 61)
Argonne	1	5,3	1
CRA	14	73,6	3-13
Culinaire	3	15,8	14-16
Pierre ollaire	1	5,3	2
Total	**19**	**100**	

Fig. 63. Yverdon, Pré de la Cure. Statistique des récipients par catégories.

Catégorie	NMI	%
Amphore	2	3,8
CRA	38	71,7
Culinaire	12	22,6
Pierre ollaire	1	1,9
Total	**53**	**100**

Fig. 64. Vandoeuvres. Statistique des récipients par catégories.

Catégorie	NMI	%
CRA	17	85
Culinaire	1	5
Pierre ollaire	2	10
Total	**20**	**100**

Fig. 65. Montreux, En Baugy. Statistique des récipients par catégories.

A la lumière de ces quelques données, la période envisagée (seconde moitié du IV^e et première moitié du V^e siècle), semble être caractérisée par la grande rareté des importations tant africaines que provençales ou de Gaule orientale, le marché de la vaisselle fine étant monopolisé par les céramiques à revêtement argileux qui couvrent la majorité des besoins. La céramique culinaire paraît moins usitée que pendant le III^e siècle; il faut toutefois souligner que la batterie de cuisine est systématiquement complétée par des récipients en pierre ollaire, omniprésents au sein de cet horizon chronologique.
Statistiquement parlant, la céramique provenant de la nécropole d'Yverdon ne se démarque pas significativement de celle recueillie dans les deux seuls contextes d'habitat précisément quantifiés. Sur le plan formel, on pourra toutefois relever une divergence de fond: si, dans un habitat, les pots culinaires sont attestés, aucun récipient de ce genre ne figure dans l'inventaire du mobilier funéraire, seule la vaisselle de table étant employée dans ce contexte si particulier.

Le verre

Chantal Martin Pruvot

Onze récipients en verre ont été mis au jour dans 8 sépultures, qui appartiennent toutes à la première phase d'occupation de la nécropole (fig. 71 et 72)[15]. Les matières, de qualité moyenne, sont caractéristiques de la verrerie du Bas-Empire: le plus souvent incolores, contenant des reflets vert olive plus ou moins prononcés, elles contiennent des bulles, des filandres et des impuretés noires (pl. 38 et 39b). Seuls deux objets ont été soufflés en verre totalement incolore (T19-1 et T266-10). Bien que certains récipients présentent des surfaces d'aspect légèrement laiteux ou des traces d'irisation, dans la majorité des cas leur état de conservation est bon: deux seulement n'ont pas révélé leur forme archéologique complète (T19-1 et T224-1a). Cet ensemble regroupe en majorité des formes ouvertes (fig. 66): cinq gobelets, deux bols et un plat. Les formes fermées sont représentées par une bouteille globulaire, une bouteille cylindrique ansée et une cruche ou bouteille de type indéterminé.

Gobelets

Cinq gobelets tronconiques ont été mis au jour à l'intérieur de cinq sépultures. Trois types différents sont à distinguer[16]. Les gobelets:
- Isings 106 a (AR 66.1): trois exemplaires (T17-1, T244-1, T266-10, fig. 66 n° 2 et 3)
- Isings 106 b (AR 64.1): un exemplaire (T19-1, fig. 66 n° 1)
- Isings 109 a/c (AR 73): un exemplaire (T261-9, fig. 66 n° 4).

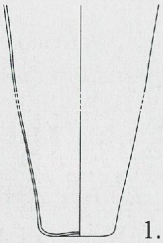
Caractéristiques de la verrerie d'époque romaine tardive, ces formes apparaissent fréquemment dans les nécropoles et les sites de consommation dès la fin du III^e s. et durant l'ensemble du IV^e s.
Les gobelets Isings 106a et 106b sont attestés à de nombreuses reprises sur le territoire helvétique[17]. En revanche, les gobelets à pied Isings 109a/c (T261-9, fig. 67) ne sont pas fréquents en Suisse occidentale: outre deux exemplaires mis au jour à Yverdon-les-Bains lors de fouilles anciennes[18], les gobelets de ce type proviennent principalement des régions proches du Rhin, notamment d'Augst et de Kaiseraugst[19]. Un spécimen provient également d'une inhumation située à proximité du camp militaire de Vindonissa[20].
Parmi les trois gobelets Isings 106a, deux présentent des panses ornées de lignes horizontales gravées et polies, fréquentes sur ces récipients (T244-1 et T266-10, fig. 66 n° 2 et pl. 30). Au contraire, le décor de filets appliqués sous forme de motif végétal similaire au gobelet T17-1 (fig. 66 n° 3) semble rare: aucun parallèle n'a été repéré dans les publications. Soulignons également la hauteur étonnante du gobelet T261-9 (28 cm environ), qui confère à cet objet un caractère exceptionnel. D'une manière générale, la hauteur de ces récipients se situe entre 15 cm et 20 cm, de rares exemplaires atteignent 24 cm.

Bols

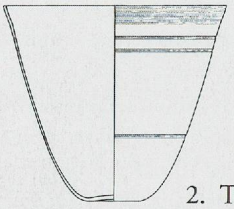
Les deux bols hémisphériques Isings 96b1 (AR 60.1B, fig. 66 n° 5), issus de deux inhumations distinctes (T174-3 et T191-2), viennent compléter une liste assez longue d'exemplaires mis au jour sur le territoire helvétique[21]. La période de diffusion la plus importante de ces récipients ornés de fines lignes horizontales légèrement polies se situe dès la fin du III^e s. jusqu'à la fin du IV^e s. Les exemplaires non ornés circulent quant à eux jusqu'au début du V^e s.

Plat circulaire

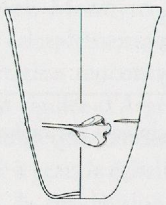
Le plat circulaire T261-24 (fig. 66 n° 6) est l'unique récipient en verre de forme basse. Bien que sa morphologie générale le rapproche des plats plus anciens Isings 47, il ne trouve pas véritablement de place parmi les typologies existantes. Les plats circulaires de grand diamètre ne sont pas rares dans les nécropoles d'époque romaine tardive du nord de la Gaule: leur bord très évasé, arrondi ou ourlé, ainsi que leur panse concave constituent leurs principales caractéristiques morphologiques[22]. Aucun exemplaire semblable en tous points à celui de la tombe T261-24



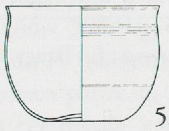
1. T19-1



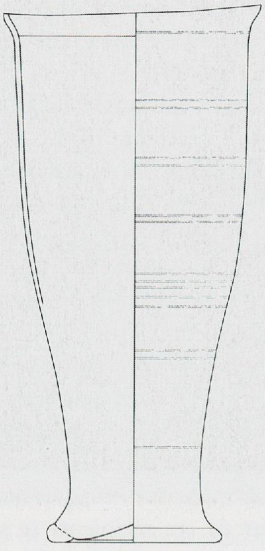
2. T266-10



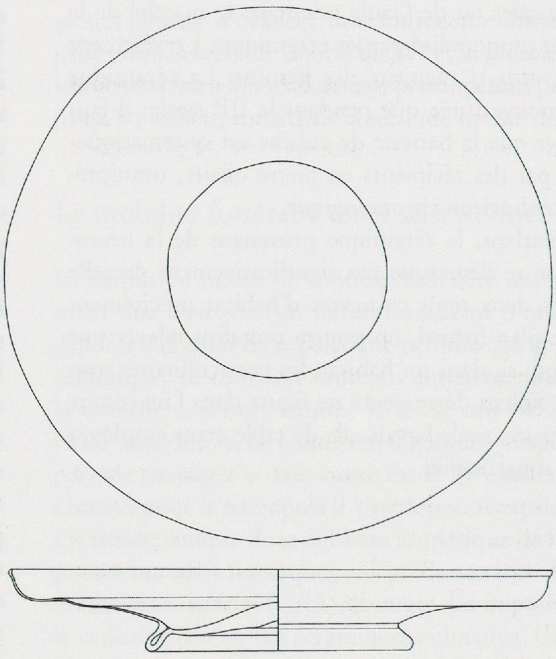
3. T17-1



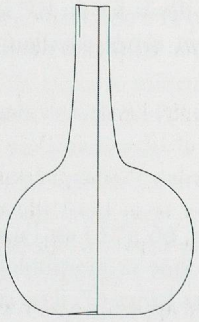
5. T191-2



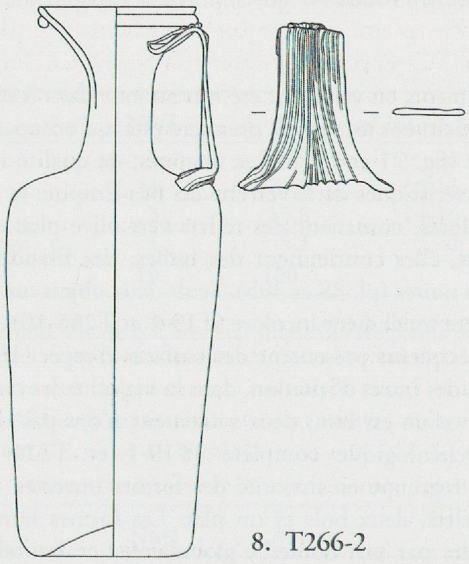
4. T261-9



6. T261-24



7. T261-4



8. T266-2

Fig. 66. Typologie des récipients en verre. 1-4: gobelets; 5: bol; 6: plat; 7-8: bouteilles. Ech. 1/4.

n'a été rencontré dans les publications: seuls un plat de Trèves (découvert dans une tombe datée de la première moitié du IV^{e} s.) et de Cologne (conservé à Cologne, mais de provenance inconnue) s'en rapprochent partiellement[23]. Les parallèles les plus satisfaisants sont fournis par des plats provenant de sites proche-orientaux, notamment de la nécropole de Hanita en Israël, où quelques exemplaires formellement très proches ont été mis au jour. Les plats circulaires à bord rentrant souligné par un léger bourrelet sont fréquents dans les tombes de Galilée occidentale et du sud de la Phénicie à la fin du III^{e} s. et au IV^{e} s.[24] Les verres tardifs de Chypre procurent également des parallèles assez proches[25]. Le plat T261-24 étant de même qualité et de même couleur que les autres verres de la nécropole, il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'une importation directe des régions proche-orientales. Il est en revanche probable que nous soyions en présence d'une importation de Cologne ou plus largement de Rhénanie, dont la forme est influencée par la production proche-orientale.

Bouteilles

Deux bouteilles de type Isings 103 (AR 154.1) et Isings 126 (AR 171) proviennent de deux inhumations distinctes (respectivement T261-4 et T266-2).

Bien que les bouteilles globulaires Isings 103 (fig. 66 n° 7 et fig. 62) ne soient pas très nombreuses sur le territoire helvétique, elles apparaissent cependant dans les nécropoles et les sites de consommation entre le début du III^{e} s. et la première moitié du IV^{e} s.[26]. Le bord coupé brut, ainsi que l'étranglement plus ou moins marqué à la base du col caractérisent ces récipients.

Les bouteilles cylindriques ansées Isings 126 (fig. 66 n° 8), présentes tant dans les nécropoles que dans les habitats, ont connu une longue période de diffusion, située entre la fin du II^{e} s. et le début du V^{e} s. D'une manière générale, elles ne sont pas très fréquentes en Suisse, particulièrement en Suisse occidentale[27]. Le cordon plus ou moins épais appliqué sous le bord de ces bouteilles constitue leur principale caractéristique; leur panse est souvent ornée de lignes horizontales polies et/ou gravées.

La sépulture T224 renfermait également un récipient de forme fermée (T224-1a, pl. 29) probablement une bouteille ansée ou une cruche, dont la forme générale reste indéterminée.

La faible quantité d'objets en verre mise au jour ne permet pas de tirer de conclusions relatives aux associations de formes dans les sépultures. Nous ne pouvons que souligner la présence d'une bouteille et d'un gobelet en verre dans les tombes T261 et T266 (pl. 38a et pl. 33). Des comparaisons de ce type ont été cependant effectuées entre récipients en verre et en céramique (cf. ci-dessous p. 101).

Au point de vue forme, chronologie, qualité et origine, les récipients en verre issus de la nécropole constituent un groupe homogène et cohérent.

D'une manière générale, les objets sont formellement comparables aux faciès de la verrerie d'époque romaine tardive fournis par les sites de la même époque, notamment les nombreux exemples de la région de Cologne. Excepté le grand plat circulaire T261-24, de forme plutôt rare, les différents types représentés à Yverdon-les-Bains sont les plus caractéristiques de cette période, les plus fréquents également, en particulier dans les nécropoles. Comme dans les inhumations d'époque romaine tardive du nord des Alpes, les formes ouvertes (bols et gobelets) sont beaucoup mieux représentées que les formes fermées (bouteilles). De plus, les récipients sont en grande majorité destinés à l'usage de la boisson (bouteilles, bols et gobelets): un unique plat est destiné à recevoir des aliments solides (T261-24). Soulignons l'absence d'objets de toilette, bien que, d'une manière générale, ces récipients soient peu fréquents dans les nécropoles de cette période.



Fig. 67. Le grand gobelet en verre Isings 109 a/c déposé dans la tombe T261 (n° 9).

Au point de vue de la chronologie, l'ensemble des récipients est typique de contextes de la fin du III^{e} s. et du IV^{e} s.[28]. Dans l'état actuel de la recherche, seuls les bols hémisphériques T174-3 et T191-2 (fig. 66 n° 5), ainsi que la bouteille ansée T266-2 (fig. 66 n° 8) peuvent être situés, par comparaison[29], au plus tard au début du V^{e} s.

L'homogénéité de cet ensemble apparaît également à travers la qualité des matières et leurs couleurs, qui permettent de supposer que ces objets sont issus de deux ateliers de production. En effet, les récipients de forme simple, attestés d'une manière générale sur l'ensemble du territoire helvétique[30], ont probablement été fabriqués dans un atelier local ou régional (pl. 38b). En revanche, nous pouvons émettre l'hypothèse que le grand



Fig. 68. Les offrandes déposées dans la tombe T224: à droite du pied droit, plat en céramique à revêtement argileux, avec à côté des os de poulet en place; à gauche, fragments d'une cruche ou d'une bouteille en verre.

gobelet Isings 109a/c et la bouteille ansée Isings 126, peu fréquents en Suisse occidentale, ainsi que le plat circulaire (pl. 38a et 39b) sont issus d'un atelier rhénan ou plus précisément proche de Cologne.

Les ossements animaux

De nombreuses sépultures ont livré quelques os animaux, dispersés dans le remplissage ou sur le fond de la fosse. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme de véritables offrandes alimentaires, puisqu'ils sont probablement parvenus par hasard dans la tombe, comme le reste du mobilier résiduel (cf. introduction). En revanche, deux sépultures, l'une féminine (T174), l'autre masculine (T224), contenaient des ossements de faune encore partiellement en connexion, déposés à proximité des récipients[31]. Dans la tombe 174, on trouve d'une part des fragments d'os de porc et de bœuf, ainsi que d'un grand mammifère (bœuf ou cheval, cf. Catalogue n° 14), dispersés autour des récipients. Plusieurs d'entre eux portent des traces de découpe. Une aile et au moins une cuisse d'une poule adulte, encore partiellement en connexion, ont d'autre part été mis au jour sous le plat en pierre ollaire (n° 1). Dans la tombe 224 (fig. 68), les os correspondant vraisemblablement à deux ailes de poulet (n° 4) ont été déposés à côté et partiellement sous le plat en céramique (n° 3).

Ces deux exemples ne permettent bien sûr pas de définir des règles relatives à ce type de dépôt. Il faut toutefois relever que ces deux tombes, par leur orientation et leur mobilier, appartiennent à la phase ancienne de la nécropole (phase A). Les morceaux de viande ne se trouvent pas à l'intérieur des récipients conservés: on peut supposer qu'ils ont été déposés soit dans des contenants en matières périssables, qui n'ont pas laissé de traces, soit à même le sol, éventuellement emballés dans un tissu ou des éléments végétaux. Le fait qu'il s'agisse ici principalement de poulet renvoie à une pratique courante au Bas-Empire. Une étude récente montre en effet que la composition des offrandes alimentaires évolue au cours de la période gallo-romaine[32]. Durant le Haut-Empire, on trouve surtout des ossements de porc, alors qu'aux III^{e} et IV^{e} siècles, les dépôts sont constitués principalement de volaille. La signification de cette modification des habitudes d'une période à l'autre échappe cependant à l'interprétation.

Les offrandes alimentaires sont fréquemment attestées dans les nécropoles gallo-romaines à incinération, comme dans celle du Port d'Avenches[33]. Elles semblent par contre beaucoup moins fréquentes dans les inhumations: on dénombre un seul cas documenté à Avenches «En Chaplix»[34]. Nous ne connaissons par contre aucun exemple de dépôt de ce type dans des sépultures du Bas-Empire de Suisse occidentale. Cette absence pourrait s'expliquer en partie par la rareté des tombes bien documentées de cette période. Il faut relever cependant que les offrandes de viande ne sont attestées ni à Sézegnin, ni à Kaiseraugst[35]. Une seule des 10 inhumations avec récipients de la nécropole de Courroux (JU) contenait des restes animaux: des ossements d'oiseaux, retrouvés dans le gobelet en verre de la tombe 35[36]. A Bonaduz, dans les Grisons, les offrandes alimentaires sont clairement attestées dans 14 sépultures de la nécropole de Bot Valbeuna[37]. Elles sont généralement en relation avec des récipients, notamment des vases en pierre ollaire. Ce type de dépôt semble ici relativement courant, puisqu'il est présent dans la moitié des tombes est-ouest, qui appartiennent à la phase ancienne de la nécropole.

Le mode de dépôt des offrandes

Avec la collaboration de Marc-André Haldimann et Chantal Martin Pruvot

Les récipients et les ossements animaux ont été mis au jour dans des tombes à cercueils cloués ou de type indéterminé, plus rarement dans des coffrages non cloués (fig. 71). Ils sont déposés plus volontiers près des membres inférieurs que près de la tête des défunts (fig. 69). Dans une même tombe, ils peuvent être soit groupés, soit déposés à des emplacements distincts. Lorsqu'il est possible de déterminer leur position par rapport au contenant, on observe que les vases se trouvent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du coffrage, parfois même sur le couvercle (fig. 70). S'il apparaît clairement que les offrandes sont déposées de préférence du côté droit, aucune autre constante ne peut être dégagée quant à leur position dans les tombes.

Huit hommes, quatre femmes et deux adultes de sexe indéterminé étaient inhumés avec des récipients, ainsi que deux enfants et un adolescent. Le nombre plus important de tombes masculines peut s'expliquer par leur proportion plus forte, constatée sur l'ensemble de la nécropole durant cette période[38].

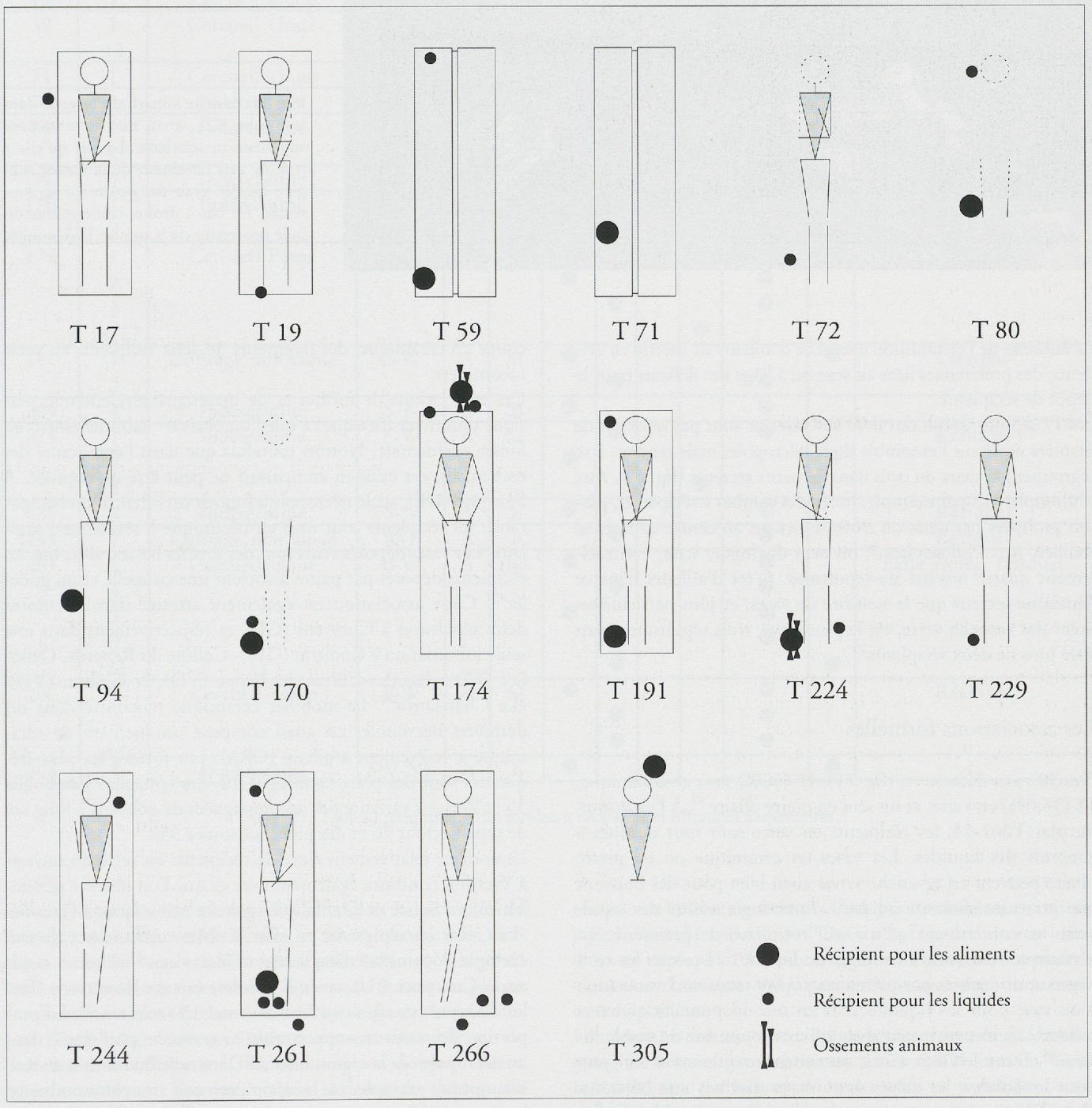


Fig. 69. Schémas indiquant la position des récipients dans les tombes.

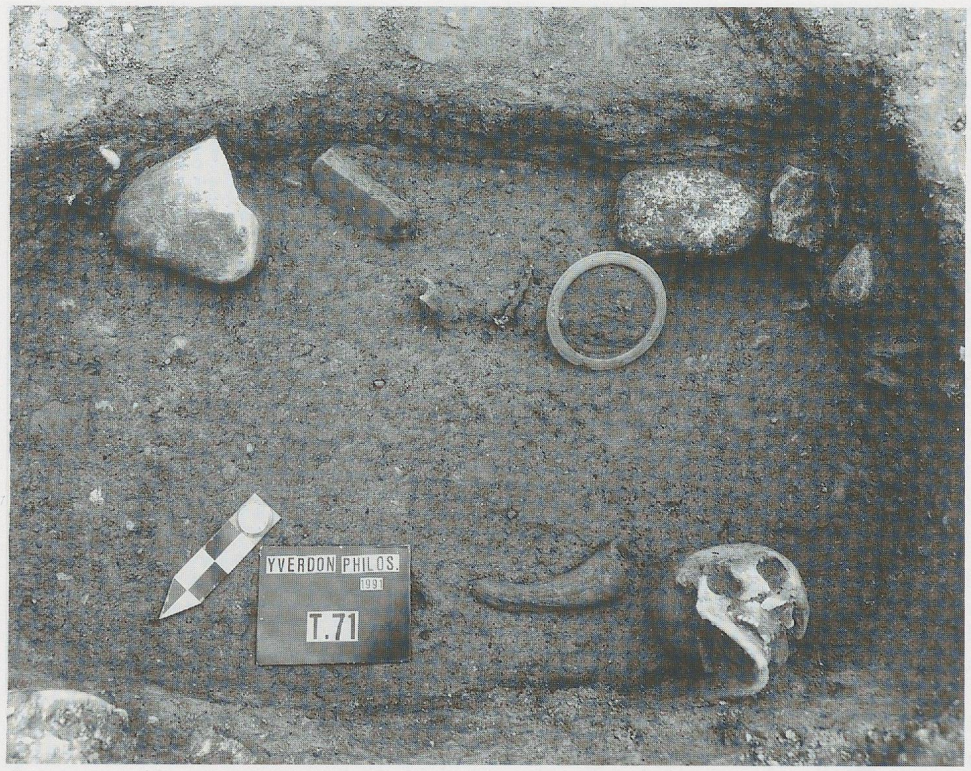


Fig. 70. Assiette à marli découverte dans la tombe T71, à un niveau nettement supérieur au squelette. Le fait qu'elle a basculé vers l'intérieur de la tombe suggère qu'elle avait été posée sur le couvercle. En bas à droite, crâne et mandibule provenant de la tombe T63, coupée par T71.

La faiblesse de l'échantillon empêche d'ailleurs de mettre en évidence des préférences liées au sexe ou à l'âge des défunts pour le dépôt de récipients.
Les 17 sépultures qui ont livré des vases ne sont pas réparties de manière égale sur l'ensemble de la nécropole, mais tendent à se regrouper par deux ou trois dans de petits secteurs (fig. 72). Aux Philosophes 13 par exemple, toutes les tombes à récipients, parfois groupées par deux ou trois, se situent au centre de la zone fouillée. Aux Philosophes 7, on peut distinguer trois, éventuellement quatre noyaux de sépultures. C'est d'ailleurs dans ce deuxième secteur que le nombre de vases, et plus particulièrement des vases en verre, est le plus élevé, trois sépultures ayant livré plus de deux récipients[39].

Les associations formelles

Des 30 vases découverts (fig. 71), 18 (60%) sont en céramique, 11 (36,6%) en verre, et un seul en pierre ollaire[40]. A l'exception du plat T261-24, les récipients en verre sont tous destinés à contenir des liquides. Les vases en céramique ou en pierre ollaire peuvent en revanche servir aussi bien pour des boissons que pour des aliments solides[41]. Environ la moitié des sépultures ne contiennent qu'un seul récipient, de préférence en céramique et destiné à contenir un liquide[42]. Lorsque les récipients sont déposés par paires, on trouve toujours l'association d'un vase pour les liquides et d'un second pour les aliments solides[43]. Seules trois tombes ont livré un nombre de vases plus élevé[44]. Dans T174 et T261, on ne trouve qu'un seul récipient pour les solides, les autres vases étant destinés aux boissons. Dans T266, tous les récipients sont destinés aux liquides. Enfin, la tombe 224 contenait, outre des ossements de faune et une coupe en céramique, des fragments de deux récipients en verre incomplets.
Ces associations de formes et de matériaux révèlent une pratique plus diversifiée que ce que l'on observe habituellement en Suisse occidentale. Notons toutefois que dans l'état actuel des recherches, cet examen comparatif ne peut être qu'esquissé. A Sézegnin (GE), seule nécropole à fournir un échantillon comparable, les récipients sont tous en céramique à revêtement argileux. Les vases déposés seuls sont des formes basses, alors que les récipients déposés par paires associent une coupelle et un gobelet[45]. Cette association est également attestée dans au moins deux sépultures à Chevrens (GE), et respectivement dans une seule inhumation à Cointrin (GE), «Colline du Renard», Genolier (VD) «Bas-des-Côtes», La Rippe (VD), et Gollion (VD), «Le Châtelard»[46]. Le mobilier céramique rencontré dans ces dernières nécropoles est aussi composé uniquement de céramique à revêtement argileux (CRA). Les formes les plus fréquentes sont des plats Lamboglia 10, des coupelles Lamboglia 33 et Portout variante 68, accompagnées de gobelets à long col de type Portout 76 et des pichets Paunier 352.
Le nombre relativement élevé de récipients en verre découverts à Yverdon contraste également avec ce que l'on observe généralement en Suisse occidentale. Le gobelet mis au jour à Genolier «La Caisserie» représente en effet, à notre connaissance, le seul exemple documenté dans la région lémanique[47]. Plus au nord-est, à Courroux (JU), seuls 4 gobelets ont été découverts dans les 10 sépultures qui ont livré au total 15 récipients[48]. La proportion des vases en verre semble en revanche plus élevée dans les nécropoles de la région bâloise. Dans celle du *castrum* de Kaiseraugst par exemple, où les récipients sont très peu nombreux, les exemplaires en verre sont majoritaires[49]. Les 17 sépultures de Kaiseraugst «Stalden» qui ont livré des récipients contenaient 12

Contextes						Récipients				Formes		
N°	Inv.	Type	Orientation	Phase	Sexe/âge	Céramique	Verre	Pierre ollaire	Faune	Boisson	Aliment	Mobilier associé
17	1	Cercueil cloué	N-S	A	M		●			●		Résiduel
19	1	Cercueil cloué	W-E	A	F		●			●		Bracelets
59	1 12	Cercueil cloué	E-W	A	Ind.	● ●				 ●	●	Boucle de ceinture
71	1	Cercueil cloué	SW-NE	A	M	●					●	Résiduel
72	4	Indéterminé	S-N	A	Ado.	●				●		Résiduel
80	1 2	Indéterminé	S-N	A	F	● ●				 ●	●	
94	1	Indéterminé	S-N	A	M	●					●	
170	1 2	Indéterminé	E-W	A	M	● ●				 ●	●	
174	1 2 3 14, 17	Cercueil cloué	S-N	A	F	 ● 	 ●	●	 ●	 ● ●	●	Résiduel
191	1 2	Coffrage non cloué	E-W	A	M	●	 ●			 ●	●	Couteau
209	4	Indéterminé	S-N	A	M	●				●		
224	1 3 4	Indéterminé	E-W	A	M	 ● 	●		 ●	●	 ● 	Résiduel
229	3	Indéterminé	S-N	A	E	●				●		Résiduel
244	1	Coffrage non cloué	W-E	A	F		●			●		Résiduel
261	1 4 5 9 24	Cercueil cloué	E-W	A	Ind.	● ●	 ● ● ●			● ● ● ●	 ●	Perle isolée, résiduel
266	1 2 10	Cercueil cloué	E-W	A	M	●	 ● ●			● ● ●		Résiduel
305	1	Indéterminé	SW-NE	A	E	●					●	

Fig. 71. Tableau récapitulatif des tombes à récipients et offrandes alimentaires.

vases en verre pour 19 en céramique[50]. Dans la nécropole de Sierentz, entre Bâle et Mulhouse, les 35 sépultures avec récipients contenaient au total 28 verres, principalement des gobelets[51]. La verrerie est abondante également durant les phases d'utilisation les plus récentes de la nécropole du *castrum* de Bregenz (Vorarlberg), alors qu'elle est exceptionnelle sur le site de Bonaduz «Bot Valbeuna» (GR), pourtant peu éloigné[52]. Dans ce cas, comme pour Yverdon, on peut se demander dans quelle mesure la fréquence des récipients en verre est liée au milieu urbain[53]. Pour la Suisse occidentale, on peut en effet songer encore aux célèbres gobelets à inscriptions chrétiennes mis au jour à Avenches «Porte de l'Ouest»[54]. Des découvertes dans d'autres nécropoles liées aux agglomérations, par exemple à Genève et Lausanne-Vidy, permettront peut-être de préciser cette hypothèse.

Les récipients mis au jour au Pré de la Cure constituent ainsi un ensemble original par rapport aux autres sites connus de Suisse romande, tant par la proportion des vases en verre, dont trois pourraient être issus d'ateliers rhénans, que par la diversité formelle des céramiques et la présence de deux pièces importées.



Fig. 72. Répartition des tombes à récipients.

La nécropole révèle des pratiques proches de celles observées dans la région bâloise, mais aussi plus largement en Rhénanie ou encore dans le nord de la Gaule[55]. Sans vouloir, dans le cadre restreint de ce travail, se lancer dans une étude comparative exhaustive, on relèvera pour étayer cette observation, les données fournies par les nécropoles de Mailly-le-Camp, La Tomelle (bassin parisien) et Krefeld-Gellep (Rhénanie)[56]. Il faut souligner cependant que les céramiques du Pré de la Cure correspondent essentiellement à des productions régionales, bien représentées dans le bassin lémanique. Les vases en verre, qui constituent un ensemble homogène et qui sont pour la plupart bien attestés en Suisse occidentale, peuvent également être considérés comme des productions locales ou régionales.

Datation

La datation des récipients mis au jour au Pré de la Cure montre que les 17 sépultures concernées appartiennent à l'époque romaine tardive. L'étude typologique des céramiques permet de les dater entre la seconde moitié du IV^e^ et la première moitié du V^e^ siècle, leur utilisation, et par conséquent leur dépôt en contexte funéraire, pouvant même se prolonger dans la seconde moitié de ce siècle. Les récipients en verre se situent en revanche typologiquement entre la fin du III^e^ et le début du V^e^ siècle. La plupart de ces vases étant associés à des céramiques, on peut en déduire que le dépôt de récipients, dans la partie fouillée de la nécropole du Pré de la Cure, a été pratiqué essentiellement durant la seconde moitié du IV^e^ et la 1^re^ moitié du V^e^ siècle. La tombe T19, qui ne contient qu'un récipient en verre, a livré deux bracelets (fig. 79) qui permettent de la placer dans cette même fourchette chronologique, et plus précisément dans la seconde moitié du IV^e^ ou aux environs de 400 ap. J.-C. Les deux autres sépultures qui ne contiennent qu'un verre, T17 et T244, ne peuvent en revanche être datées plus précisément.
Seules 4 des 17 sépultures avec des récipients en offrande contenaient d'autres objets[57]. Ceux-ci ne permettent malheureusement pas d'affiner la chronologie des dépôts, la plupart des pièces n'étant pas précisément datables. Les bracelets de T19, déjà évoqués, et surtout la boucle de ceinture en bronze de T59 (fig. 105, n° 1) confirment cependant la prolongation des offrandes de récipients durant la première moitié du V^e^ siècle. Cette évolution correspond à ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de la région genevoise, notamment à Chevrens, où des récipients sont associés à une monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.)[58] A Monnet-la-Ville (Jura), une monnaie de Jovin (411-413 ap. J.-C.) atteste que le groupe de sépultures à caractère gallo-romain, orientées N-S et dont l'une contient des récipients, peut être daté également jusque dans les premières décennies du V^e^ siècle[59]. Le dépôt de récipients est ainsi bien attesté encore durant la première moitié du V^e^ siècle dans la partie occidentale de la *Maxima Sequanorum*.

NOTES

1. Ce qui représente 21% des 80 tombes à mobilier, et 6% de l'ensemble des tombes. Le pichet inv. 6479-7, recueilli hors contexte dans le secteur des Philosophes 7, a été intégré à l'étude typologique des céramiques.

2. Sur l'éventualité de l'utilisation de récipients en bois, cf. Haldimann 1994; Haldimann/Steiner 1996, pp. 144 et 185; Konrad 1997, p. 165.

3. Sion: Dubuis/Haldimann/Martin-Kilcher 1987. Genève: Haldimann 1992.

4. Sézegnin, T168 et 225: Privati 1983, pl. V et VI: IV^e^-début V^e^ ap. J.-C.; Chevrens, T2: Paunier 1981, 128, fig. 28: TPQ 393 ap. J.-C.

5. Genève: Haldimann 1992, n° 60-63: TPQ 457-461; Sion, Sous-le-Scex: Dubuis/Haldimann/Martin-Kilcher 1987, n° 12: TPQ 425-455 ap. J.-C.

6. Thonon: Collectif 1986, pl. 1. Lousonna-Vidy: Paunier *et al.* 1984.

7. Desbat/Laroche/Mérigoux 1979, pl. VI, n° 1: 70-90 ap. J.-C. III^e^ siècle: Haldimann/Rossi 1994.

8. Haldimann 1992, p. 11, type Portout 93.

9. Haldimann/Rossi 1994, n° 144.

10. Heidinger/Viroulet 1986, T15, T18, T25.

11. Paunier 1981, 157-158.

12. Monnaie d'Honorius, 393-423 ap. J.-C.: Paunier 1981, 128-129.

13. Bayard 1993.

14. Pernon 1990; Haldimann 1992.

15. Des fragments de panse d'un récipient supplémentaire de forme indéterminée (T224-1b) se trouvaient parmi les fragments de bouteille T224-1a. La sépulture T224 étant perturbée du côté gauche, où se trouvaient tous ces fragments, nous avons jugé préférable de ne pas considérer la pièce T224-1b comme les restes d'une offrande.

16. Chaque fois qu'il a été possible nous avons fait référence aux typologies de C. Isings, concernant le verre romain en général et de B. Rütti (abréviation AR), concernant le verre d'Augst et de Kaiseraugst. Les datations proposées sont tirées également de ce dernier ouvrage.

17. Isings 106a voir p. ex.: Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 10/234.1.001 et 1994, fig. 2/6; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 16, tombe G 306/17; Rütti 1991, vol. 2, pl. 65-66/1413-1421. Quelques exemplaires non publiés ont été mis au jour à Martigny: ensembles MY 0143, MY 0261, MY 3494 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny).
Isings 106b voir p. ex.: Biaggio Simona 1994, fig. 2/3; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 20, tombe G 326A/6; Martin-Kilcher 1976, pl. 19, tombe 35/1; Roth-Rubi/Sennhauser 1987, 46 FNr. 664, fig. 14/4; Rütti 1991, vol. 2, pl. 64-65/1390-1400; Urner-Astholz 1993, 154/fig. 129. Quelques exemplaires non publiés proviennent de Martigny: ensemble MY 1689 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny). Signalons également les deux gobelets gravés et ornés de cabochons, mis au jour dans une inhumation à Avenches: Degen 1966; Bonnet Borel 1997, pl. 13/68.

18. Il s'agit d'un gobelet presque complet portant les numéros d'inventaire 300 (inv. Rochat) et 2507 (inv. Jomini), ainsi que d'un fragment de fond, inventorié sous les numéros 57 (inv. Rochat) et 2435 (inv. Jomini): cf. Annexe 3, n° 15, fig. 302 et n° 76, fig. 315.

19. Rütti 1991, vol. 2, pl. 69/1487-1500.

20. Berger 1980, pl. 22/107(231), pp. 86/231.

21. Voir p. ex.: Berger 1980, pl. 22/106(230); Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 5/ 176.2.219; Bonnet Borel 1997, pl. 13/64-1; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 17, tombe G 312/2 et pl. 18, tombe G 317/6; Rütti 1991, vol. 2, pl. 58-59/1308-1321. Plusieurs exemplaires non publiés ont été également mis au jour à Martigny (ensembles MY 0143 et MY 0261; matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéo-

logiques de Martigny), et à Genolier (nécropole de «La Caisserie», gravière «Au Triolet», T11, ensemble 1188; rapport de fouilles déposé aux MHAVD). Ce dernier, qui possède une panse plus ovoïde et un bord plus évasé, constitue une variante du type.

22. P. ex. Follmann-Schulz 1988, pl. 53/482 ; Friedhoff 1991, pl. 92, tombe 217, 8/1 et pl. 111, tombe 280, 9/1; Van den Hurk 1977, 103/fig. 21.

23. Goethert-Polaschek 1977, pp. 23-24, forme 8/47, pl. 17/180f; La Baume 1974, pl. 24/3 D39.

24. Barag 1978, fig. 7/11 et 22, p. 17.

25. Vessberg 1952, p. 113/B I a, pl. 1/3-5.

26. P. ex. Rütti 1991, vol. 2, pl. 110/2599-2602; Bonnet Borel 1997, pl. 24/137; à Martigny plusieurs fragments de bord non publiés ont été mis au jour: inventaire 74/43 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny); sur le *vicus* de *Lousonna* un fragment de bord non publié est également à signaler: Terrier 1994, pl. 19/367.

27. Concernant la Suisse occidentale, l'unique exemplaire publié se trouve à Avenches: Bonnet Borel 1997, pl. 29/152.1.

28. P. ex. Friedhoff 1989; Follmann-Schulz 1989; Keller 1971, fig. 37-38.

29. Rütti 1991, vol. 1, p. 46/AR 60 et p. 56/AR 171.

30. Tels les gobelets tronconiques Isings 106a et b, les bols hémisphériques Isings 96b1 et la bouteille globulaire Isings 103.

31. Nous remercions chaleureusement Mme Claude Olive, du Muséum d'Histoire naturelle à Genève, qui a bien voulu examiner ces ossements. Le détail des déterminations est donné dans le catalogue.

32. Lepetz 1993, p. 42, tab. 1 p. 39. Dans le sud de la Bavière, sur les 19 sépultures romaines tardives qui ont livré des restes animaux, 16 contenaient des os de volaille. Dans certains cas, on a pu établir que ces oiseaux, dont les pattes étaient sectionnées, avaient été préparés; cf. Keller 1971, pp. 140-141.

33. Castella 1987, pp. 32-33; C. Olive, in: Castella 1999, pp. 137-147.

34. St. 342: cf. Castella 1999, pp. 302-303, fig. 278.

35. A Kaiseraugst, cette situation pourrait être due à l'ancienneté des fouilles: Martin 1991, p. 62.

36. Martin-Kilcher 1976, pp. 125-126.

37. Schneider-Schnekenburger 1980, p. 43: la détermination des ossements atteste la présence de porc, de bœuf, de poulet, ainsi que de chèvre ou de mouton.

38. Le rapport des hommes et des femmes est de 2,43 pour la phase A (cf. ci-dessous, p. 226 et fig. 179).

39. T174, T261 et T266 (et év. T224?). Philosophes 13: 9 récipients (7 céramiques, 2 verres) répartis dans 7 sépultures; Philosophes 7: 20 récipients (9 céramiques, 1 pierre ollaire, 10 verres) répartis dans 9 sépultures.

40. 18 vases en céramique répartis dans 14 sépultures; 11 récipients en verre répartis dans 8 tombes.

41. 9 récipients sont destinés aux aliments solides (T59-1, T71-1, T80-1, T94-1, T170-1, T174-1, T191-1, T224-3, T305-1), contre 10 exemplaires destinés aux liquides (T59-12, T72-4, T80-2,T170-2, T174-2, T209-4, T229-3, T261-1 et 5, T266-1).

42. T71, T72, T94, T209, T229, T305: céramique; T17, T19, T244: verre.

43. T59, T80, T170: 2 céramiques; T191, T224: 1 céramique et 1 verre.

44. T174 et T266: 3 récipients; T261: 5 récipients.

45. Privati 1983, T168, T170, T173, T188, T189, T223 et T225

46. Chevrens, T2 et T4: Paunier 1981, fig. 28 et 29, p. 128; Cointrin, T12: idem, p. 129; Genolier Bas-des-Côtes, T22: Steiner 1993, pl. 12; La Rippe et Gollion: communication orale de Marc-André Haldimann, documentation déposée aux MHAVD.

47. Documentation déposée aux MHAVD.

48. Env. 25,5% de récipients en verre: Martin-Kilcher 1976, pp. 125-128.

49. Martin 1991a, pp. 57-58: 8 verres pour 2 céramiques, 1 gobelet en pierre ollaire et 1 coupe en étain.

50. Martin-Kilcher 1976, fig. 46 p. 127.

51. Dans cette nécropole, 35 (65%) des 54 sépultures ont livré au total 66 récipients, dont 28 verres (42,5%) et 38 céramiques (57,5%); Heidinger/Viroulet 1986, tableaux récapitulatifs et pp. 35 à 38.

52 Bregenz: Konrad 1997, pp. 165-166; Bonaduz: Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 27-30 (un seul gobelet en verre pour 28 récipients en pierre ollaire, répartis dans 18 sépultures).

53. Konrad 1997, pp. 145 et 187.

54. Degen 1966; Bonnet Borel 1997, AV V 68, pp. 33-34, pl. 33.

55. Friedhoff 1991, pp. 60-64 et 167-168.

56. Mailly-Le-Camp: Ravaux *dir.* 1992; Krefeld-Gellep: cf. Pirling 1966, 1974, 1979, 1989.

57. T19, T59, T191, T261. Le poinçon en os de T71 est peut-être un objet gallo-romain résiduel.

58. Paunier 1981, pp. 127-129 et 286-287.

59. Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 48.

La parure

Les bracelets

En bronze, en os, en verre, en fer, ou encore composés de perles d'ambre ou de verre, les bracelets découverts au Pré de la Cure sont relativement nombreux (25 exemplaires) et de types très variés. A l'exception d'une seule pièce découverte hors contexte (inv. 6184-6), ces bracelets se répartissent dans un nombre restreint de sépultures, puisque seules 8 en contenaient (fig. 85)[1]. Nous présentons ci-dessous les différentes catégories de bracelets en fonction de leur matériau et de leur forme. La synthèse permettra de mettre en évidence l'évolution de ce type de parure. Il suffit de préciser ici que les bracelets mis au jour dans des sépultures se trouvaient en place autour des os des mains ou des avant-bras, ce qui ne laisse aucun doute quant à leur fonction.

Les bracelets de bronze
(T19, T29, T131, T163, T286, inv. 6184-6; fig. 73)

Cinq sépultures, dont 3 cercueils cloués et 2 de type indéterminé, contenaient des bracelets de bronze. Un autre provient en outre d'un décapage de surface dans le secteur des Philosophes 13 (inv. 6184-6). Dans les tombes féminines T19 et T29, un bracelet de bronze, d'un type très simple, est accompagné d'un second en perles d'ambre. Les 3 autres sépultures, qui sont celles d'un adulte de sexe indéterminé, d'une femme et d'un enfant, ont livré plusieurs exemplaires en bronze, associés à d'autres bracelets en os ou en perles de verre.
D'après leur forme, les 15 bracelets de bronze découverts se répartissent en cinq catégories[2].

a) Bracelets ouverts formés d'un fil de bronze (T19-12, pl. 3; T163-1, fig. 73, n° 1; fig. 79)

Les deux bracelets ouverts des tombes T19 et T163 sont formés d'un simple fil de bronze aux extrémités aplaties ou simplement terminées en pointe. Ce type de bracelet simple, non décoré, est relativement fréquent dans les tombes du Bas-Empire. Bien qu'il ne soit pas datable précisément, on le trouve souvent associé à du mobilier de la seconde moitié du IV^e^ siècle ou des environs de 400 ap. J.-C.[3], comme des récipients[4], d'autres bracelets ou d'autres objets de parure[5]. Par leur orientation, leur mode d'aménagement ou leur mobilier, les deux sépultures du Pré de la Cure appartiennent clairement à la phase la plus ancienne de la nécropole.

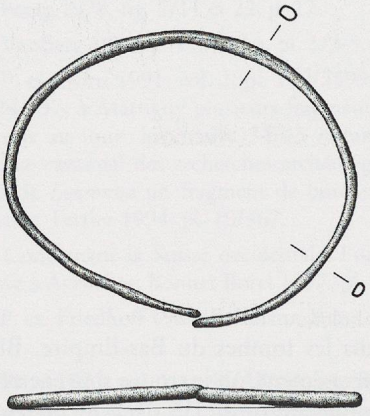
b) Bracelet fermé formé d'un fil de bronze (T131-7; fig. 73, n° 2; fig. 78)

Un bracelet formé d'un fil de bronze dont les extrémités sont façonnées l'une en forme de crochet, l'autre en œillet, provient de la tombe T131. Les bracelets de ce type se répartissent de la Grande-Bretagne à la Hongrie, notamment dans les provinces romaines du Rhin et du Danube, et proviennent de contextes du IV^e^ siècle[6]. Deux exemplaires ont été découverts dans la nécropole de Kaiseraugst[7]. Le dispositif de fermeture utilisé est parfois attribué à une influence germanique, d'après un système semblable observé sur des torques[8]. Cette attribution n'est cependant pas confirmée par l'étude du mobilier des sites du sud de la Bavière[9].

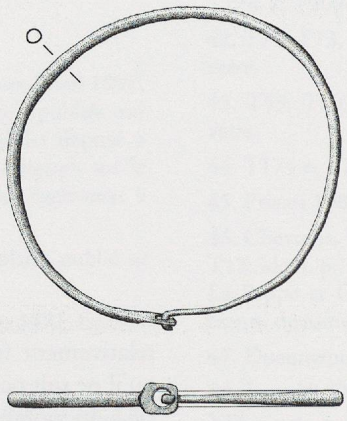
c) Bracelets ouverts aux extrémités en forme de têtes animales stylisées (T131-6, T286-4; fig. 73, n° 3 et 4)

Seuls deux bracelets du Pré de la Cure, pour lesquels nous ne connaissons toutefois pas de parallèles exacts, peuvent être placés dans cette catégorie. Le premier (T131-6, fig. 73, n° 3; fig. 78) peut être rapproché des bracelets aux extrémités en forme de têtes animales stylisées «atypiques», qui proviendraient d'ateliers locaux de Rhétie[10]. Ses extrémités sont cependant plus plates et mieux détachées de l'anneau que ceux des exemples les plus proches que nous avons rassemblés (fig. 74, n° 2 à 4). La tombe 310b de Bonaduz (GR) contenait un bracelet assez semblable par sa forme et son aspect massif (fig. 74, n° 1), mais dont les extrémités se terminent en pointe et dont le jonc est de section quadrangulaire[11].

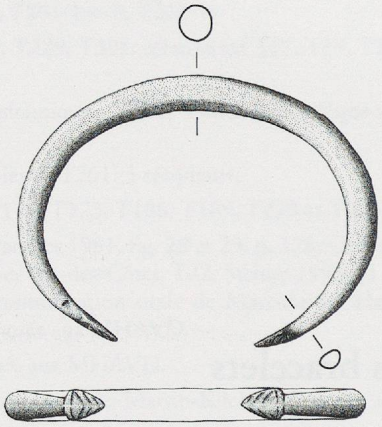
Le second bracelet (T286-4, fig. 73, n° 4) présente également des extrémités en forme de têtes animales stylisées, mais il comporte de plus une section quadrangulaire ornée de lignes gravées dans la partie centrale. Nous proposons de le rattacher à la même catégorie que le précédent, bien qu'il se rapproche également des bracelets à extrémités en losange, dont les exemplaires connus proviennent de cimetières rhétiques (fig. 75, n° 1)[12]. Le décor de lignes gravées se retrouve sur des pièces (fig. 75, n° 2-4) des deux derniers tiers du IVe siècle, comme celles de Pähl et d'Eining[13], ainsi que sur celle d'Erlach, qui peut vraisemblablement être datée de la même période[14]. La section quadrangulaire observée dans la partie centrale est plus particulière. On la retrouve en effet sur certains torques de bronze, type de parure généralement attribué aux Germains, en particulier sur des



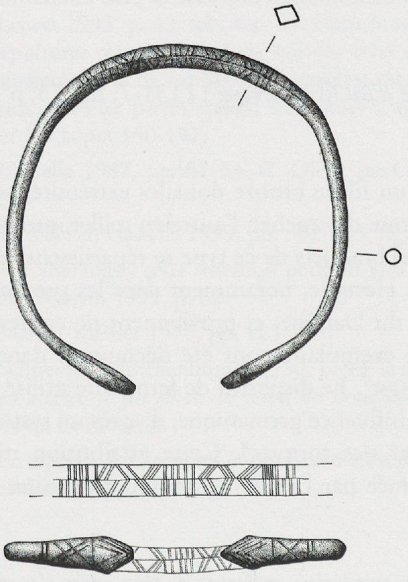
1. T163-1



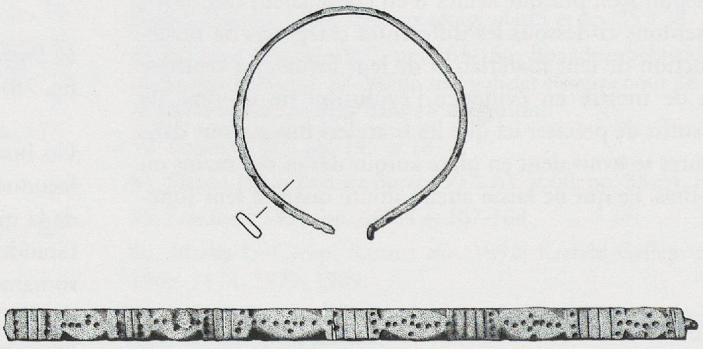
2. T131-7



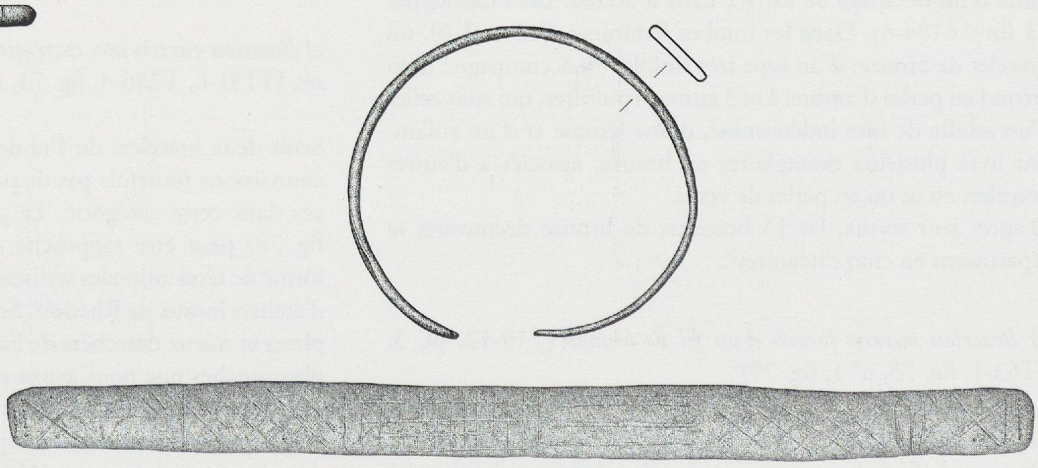
3. T131-6



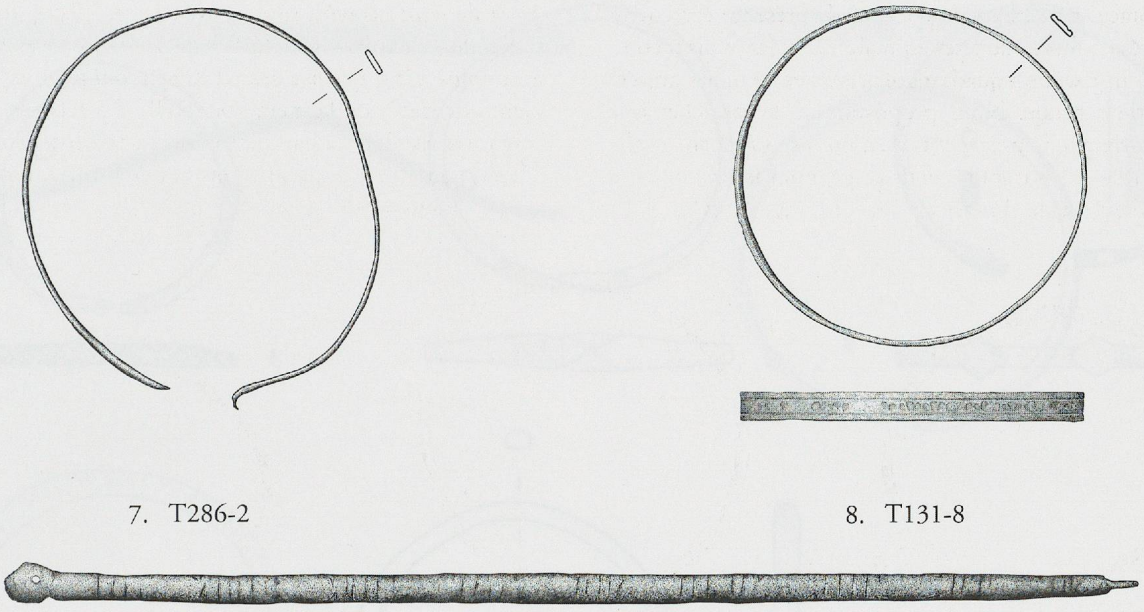
4. T286-4



5. Inv. 6184-6



6. T286-3



◀▲ Fig. 73. Les différentes formes de bracelets en bronze représentés au Pré de la Cure. 1: forme a; 2: forme b; 3-4: forme c; 5-6: forme d; 7-8: forme e. Ech. 2:3.

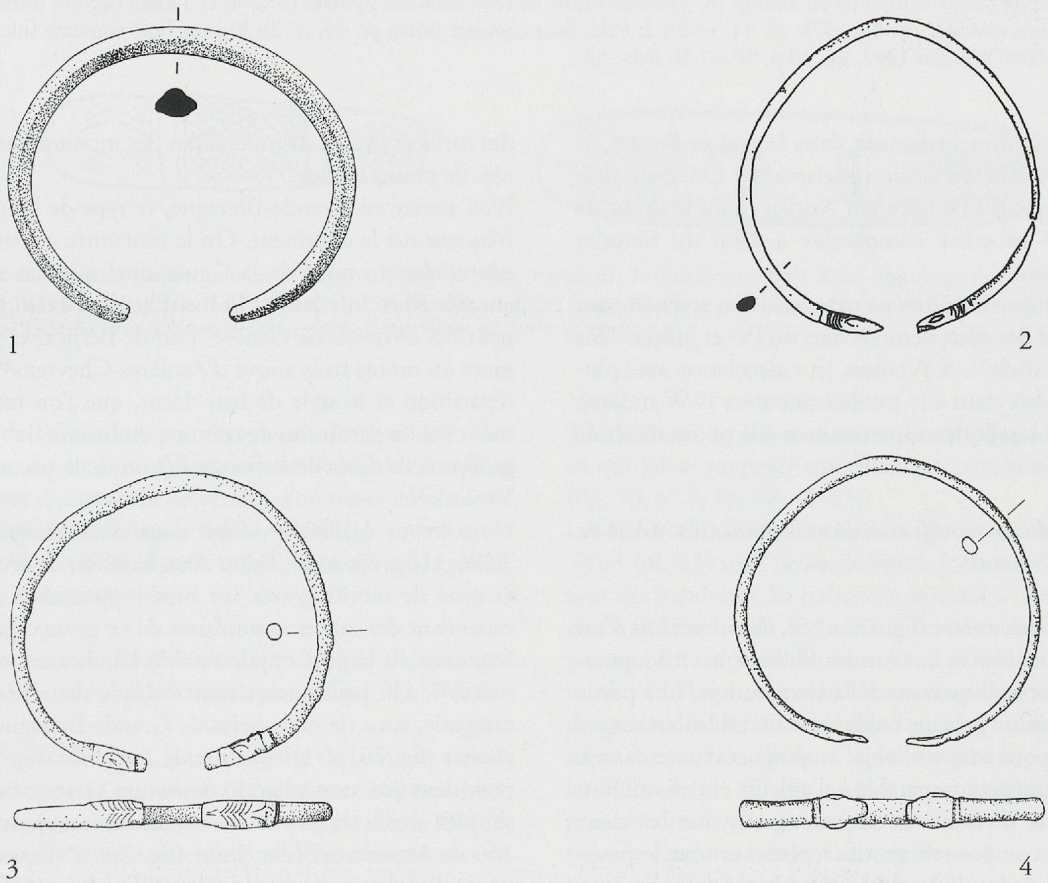


Fig. 74. Bracelets en bronze aux extrémités en forme de têtes animales stylisées (forme c). 1-2: Bonaduz, T310b et T114 (Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 12, n° 5; pl. 6, n° 11); 3: Redl, T2 (Keller 1971, pl. 20, n° 10); 4: Widdersberg, hors contexte (idem, pl. 44, n° 4). Ech. 2:3.

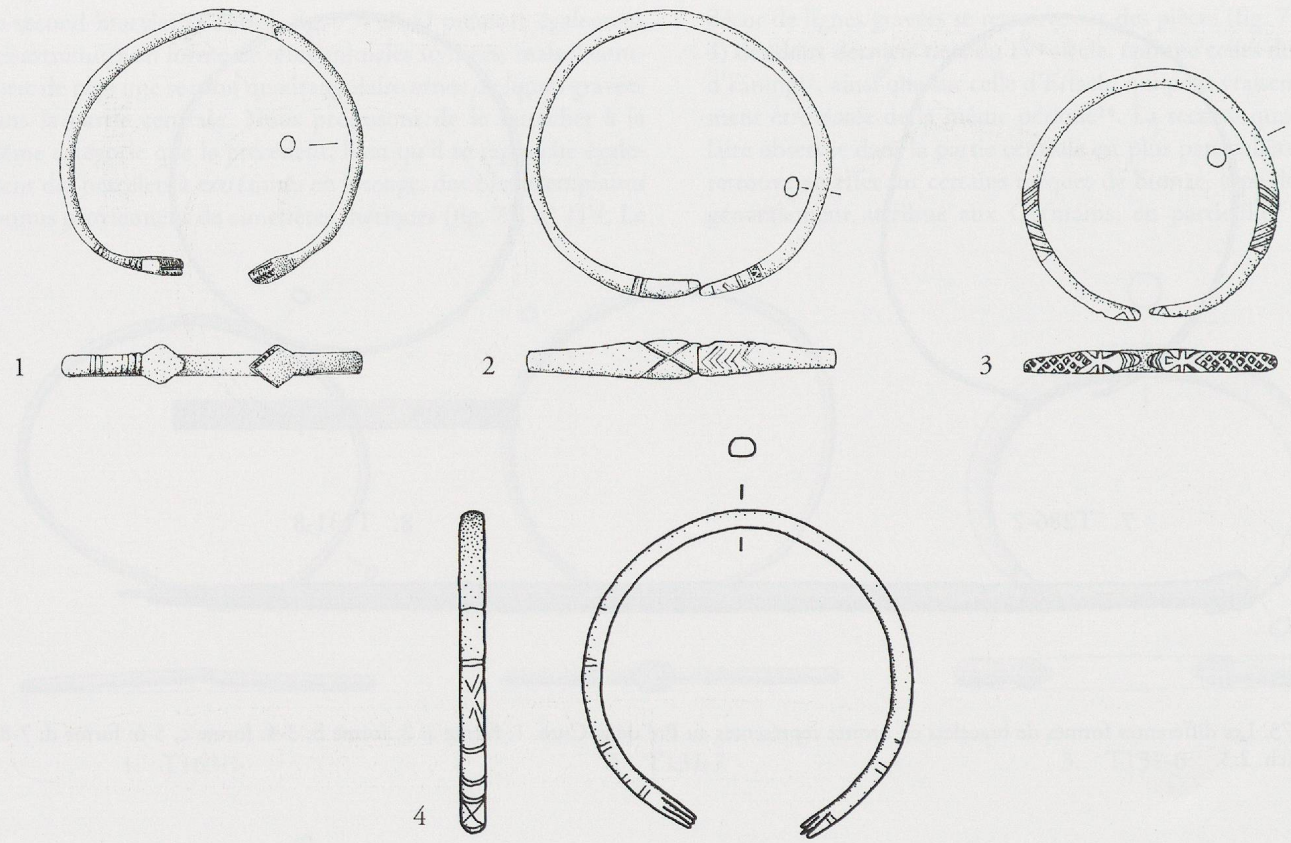


Fig. 75. Bracelets en bronze aux extrémités en losange (n° 1) ou en forme de têtes animales stylisées (n° 2-4) et à joncs décorés (forme c). 1: Füssen, «Bad Faulenbach», hors contexte (Keller 1971, pl. 11, n° 2); 2: Pähl, hors contexte (idem pl. 44, n° 2); Eining, hors contexte (idem pl. 47, n° 9); Erlach, T9 (Marti/Meier/Windler 1992, fig. 28 p. 97, n° 2). Ech. 2:3.

exemplaires répartis principalement dans le sud et l'ouest de l'Allemagne, c'est-à-dire en territoire alaman[15]. On peut citer notamment le torque d'Eberbach am Neckar, dont le décor de lignes gravées est en outre comparable à celui du bracelet d'Yverdon[16].

Les bracelets en bronze terminés en têtes animales stylisées sont généralement datés des deux derniers tiers du IVe et jusque dans la 1re moitié du Ve siècle[17]. A Yverdon, leur association avec plusieurs autres bracelets dans des tombes orientées E-W indique clairement que ces sépultures appartiennent à la phase ancienne de la nécropole.

d) Bracelets à bandeaux massifs et à décor continu (inv. 6184-6, T286-3; fig. 73, n° 5 et 6)

Un bracelet de petit diamètre (fig. 73, n° 5), découvert lors d'un décapage de surface dans le secteur des Philosophes 13, appartient à cette catégorie. Il ne reste de la fermeture qu'une partie du crochet. L'extrémité portant l'œillet a vraisemblablement été coupée, peut-être pour adapter l'objet au poignet d'un enfant[18]. Un bracelet de diamètre comparable a d'ailleurs été mis au jour dans une sépulture d'enfant de Kaiseraugst[19]. Sur ces deux pièces, le décor se compose de motifs répétés sur tout le pourtour, au contraire de la plupart des exemplaires de ce groupe, dont l'ornementation s'organise symétriquement par rapport à la partie centrale. Sur le bracelet d'Yverdon, le bandeau, de largeur constante, est orné de lignes transversales alternant avec des surfaces ovales, délimitées par des incisions latérales et décorées de points incisés.

Bien attesté en Grande-Bretagne, ce type de bracelet est moins fréquent sur le continent. On le rencontre cependant dans des nécropoles du nord de la Gaule ainsi que des régions situées entre le Rhin inférieur et l'Elbe. Plusieurs exemplaires proviennent des environs de Genève, l'un de Bernex, et vraisemblablement au moins trois autres d'Asnières-Chevrens[20]. D'après leur répartition et le style de leur décor, que l'on retrouve notamment sur les garnitures de ceinture en bronze, les bracelets de ce groupe sont datés de la fin du IVe ou de la première moitié du Ve siècle[21].

Nous avons également classé dans cette catégorie le bracelet T286-3 (fig. 73, n° 6), formé d'un bandeau de bronze assez épais et orné de motifs gravés sur tout le pourtour. Il se distingue cependant des autres exemplaires de ce groupe par l'absence de fermeture, la largeur importante du bandeau et la simplicité des motifs[22]. On peut relever toutefois que deux bracelets de cette catégorie, issus de nécropoles de Grande-Bretagne, l'un de Colchester (fig. 76, n° 1)[23], l'autre de Lankhills (fig. 76, n° 2)[24], ne possèdent pas non plus de fermeture et sont ornés de motifs simples, treillis ou points. Un bracelet mis au jour dans la tombe 166 de Monnet-la-Ville (Jura) (fig. 76, n° 4) nous semble être particulièrement proche de celui d'Yverdon par sa forme et son ornementation. Comme ce dernier, il était accompagné d'autres bracelets, l'un composé de perles, l'autre en verre. Les récipients mis au jour dans la même tombe permettent de la dater de la

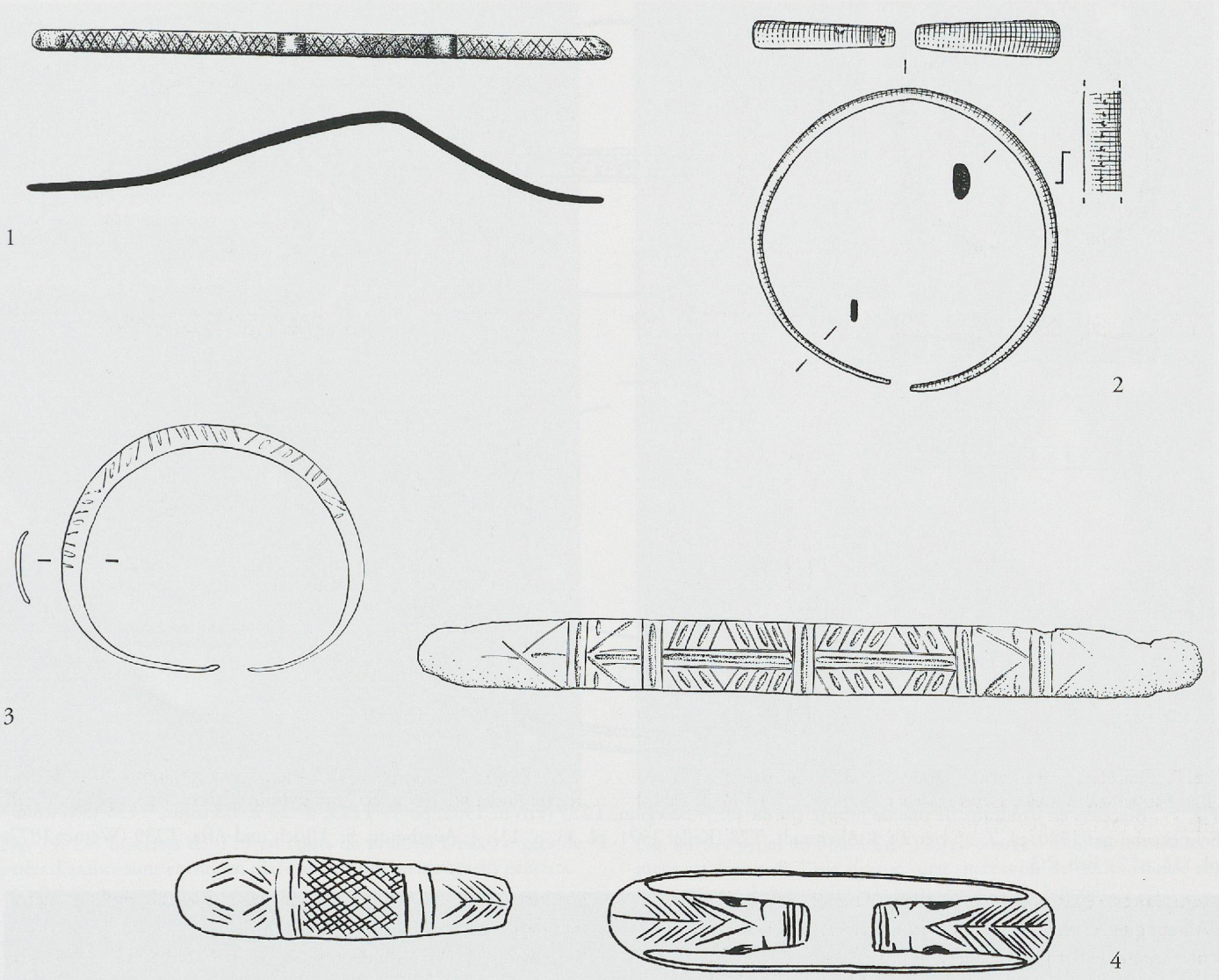


Fig. 76. Bracelets en bronze à bandeaux massifs larges et décor continu (forme d). 1: Colchester, Butt Road, décapage de surface (Crummy 1983, fig. 46, p. 44, n° 1714); 2: Lankhills, T333 (Clarke 1979, fig. 88, n° 313); 3: Augst, trésor de l'insula 42 (Riha 1990, type 3.21, p. 59, n° 3000, pl. 79); 4: Monnet-la-Ville, T166 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXV-4). Ech. 2:3.

seconde moitié du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle[25]. On peut mentionner d'autre part un bracelet assez semblable au nôtre par sa forme et ses dimensions, provenant d'un trésor enfoui vers 270-275 dans l'insula 42 d'Augst (fig. 76, n° 3)[26].
L'orientation E-W de T286 montre qu'elle appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole.

e) *Bracelets en bandeaux de tôle de bronze* (T29-2, pl. 5, T131-8 et 9, pl. 21, T163-2, 3, 6 et 7, pl. 23, T286-2, pl. 35; fig. 73, n° 7 et 8)

Avec 7 exemplaires découverts, cette catégorie est la mieux représentée au Pré de la Cure. Ces anneaux généralement fermés, plus ou moins circulaires, sont formés de minces bandeaux de tôle de bronze. Les exemples comparables à ceux d'Yverdon montrent que les extrémités étaient soit rivetées, soit terminées l'une par un crochet, l'autre par un œillet[27]. Le bracelet T286-2 est le seul à présenter ce second système (fig. 73, n° 7). Sur les deux autres pièces du Pré de la Cure entièrement conservées (T131-8 et T163-7), on ne relève aucune trace du dispositif de fermeture, ce qui laisse supposer que les deux extrémités étaient soudées (fig. 73, n° 8; fig. 78; pl. 23).
Les quatre bracelets de cette catégorie trouvés dans la tombe T163 (pl. 23) sont ornés de lignes incisées soulignant le pourtour des bandeaux. La partie centrale des n° 3 et 6 est constituée d'une étroite bande légèrement concave, en légère dépression par rapport au reste du bracelet. Les deux exemplaires de la tombe T131 (pl. 21) sont décorés de petites incisions en forme de gouttes (n° 8) ou triangulaires (n° 9) disposées irrégulièrement et encadrées de deux lignes sur tout le pourtour. Le bracelet T286-2 (pl. 35) est orné de groupes de lignes transversales gravées alternant avec de petites incisions triangulaires effectuées le long des bords. Les fragments d'un mince bandeau de bronze découverts dans la tombe T29 (n° 2, pl. 5) appartiennent vraisemblablement à un bracelet du même type, mais nettement plus étroit[28]. Un exemplaire semblable a été mis au jour dans la tombe 1078 de Kaiseraugst[29].

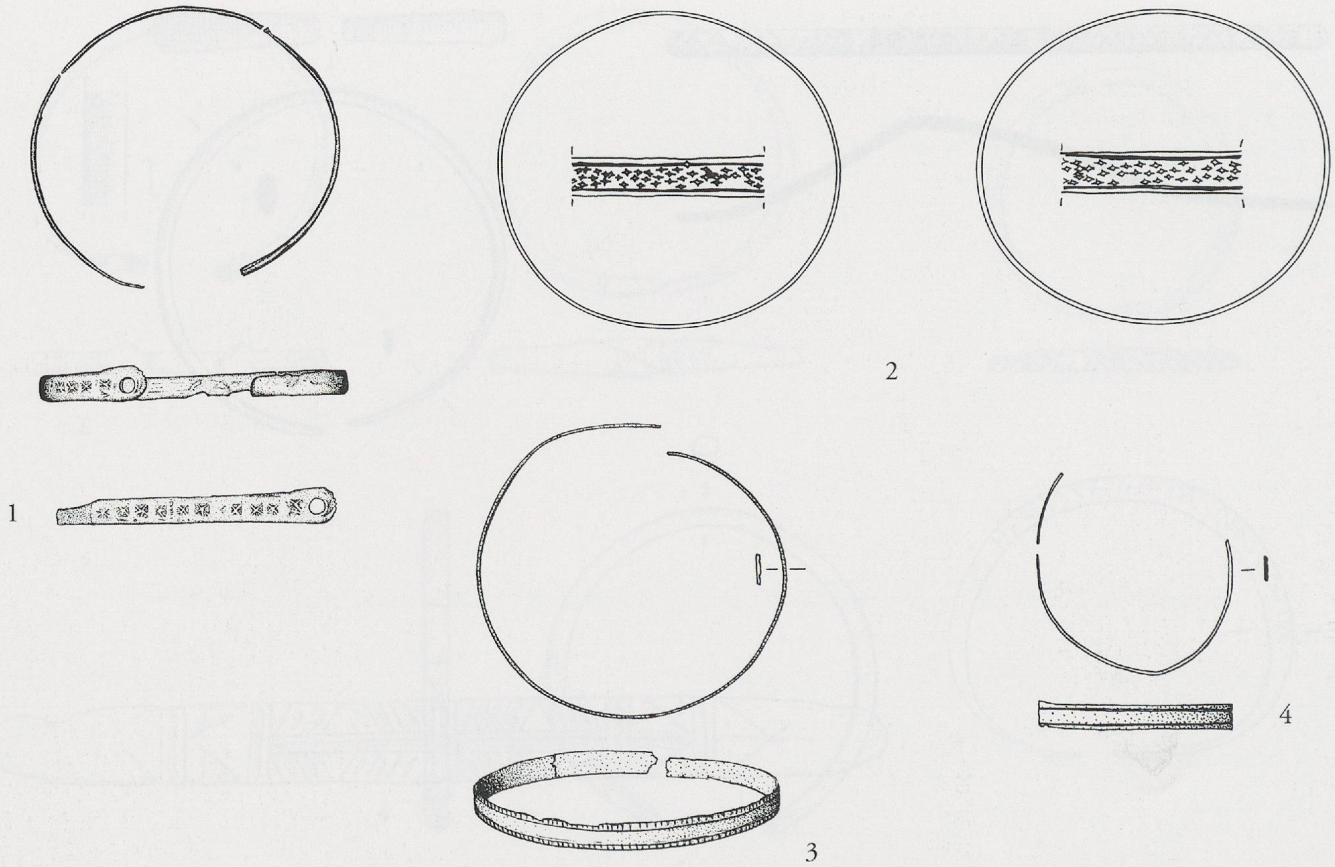


Fig. 77. Bracelets en bandeaux de tôle de bronze (forme e). 1: Sézegnin, T223 (Privati 1983, pl. V, T223, n° 2); 2: Bonaduz, T138 (Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 7, n° 1 et 2); 3: Altenstadt, T28 (Keller 1971, pl. 33, n° 11); 4: Augsbourg, St. Ulrich und Afra, T239 (Werner 1977, pl. 114, n° 2). Ech. 2:3.



Fig. 78. Les bracelets de bronze et d'os de la tombe T131 du Pré de la Cure. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

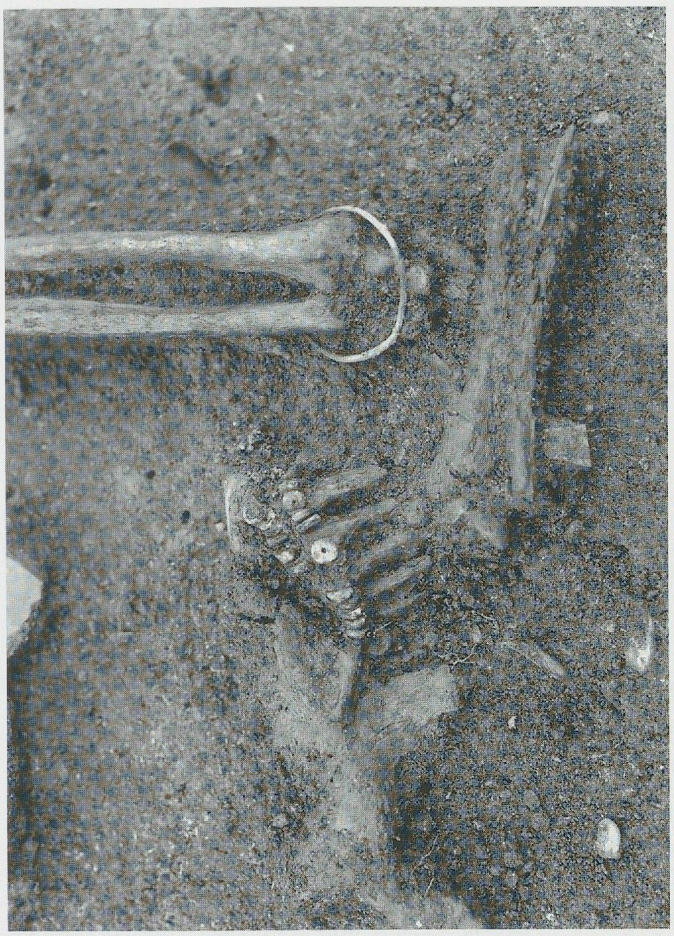


Fig. 79. Les bracelets de T19 en cours de fouilles. Deux rangées de perles d'ambre sont encore en place autour des métacarpiens gauches.

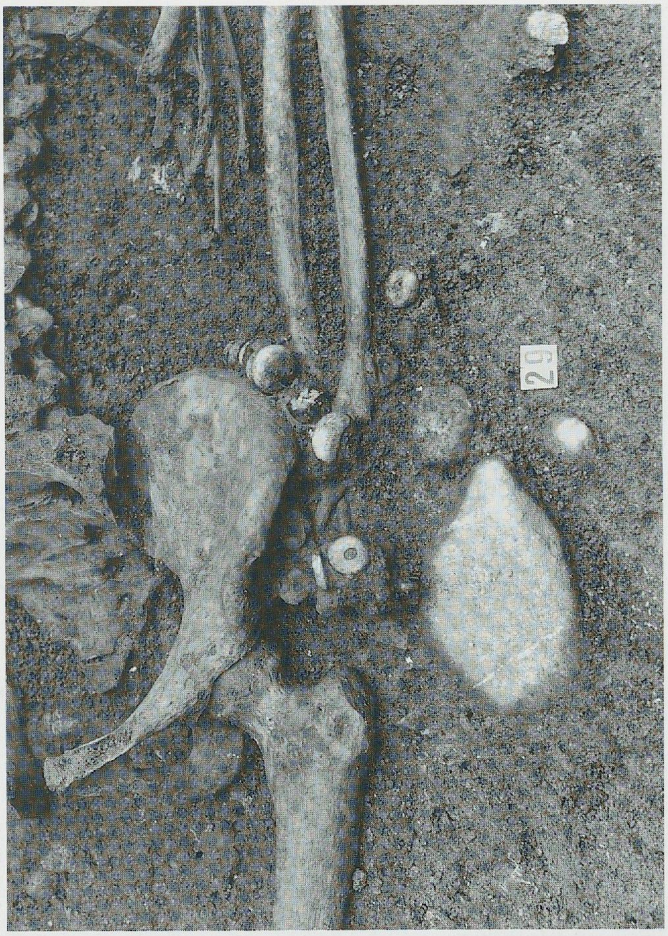


Fig. 80. Les perles du bracelet de T29 en cours de fouilles. Immédiatement au-dessus de l'aile iliaque, une succession de perles encore en place permet de reconstituer la partie centrale du bracelet.

Des bracelets en tôle de bronze ont été découverts à l'ouest et au nord-ouest de la Suisse, notamment à Sézegnin (fig. 77, n° 1), à Asnières-Chevrens, à Kaiseraugst et à Bâle-Aeschenvorstadt, ainsi qu'à Bonaduz, dans les Grisons (fig. 77, n° 2)[30]. Ils sont fréquents également dans le sud de la Bavière (fig. 77, n° 3 et 4), et des exemplaires proviennent des provinces romaines de Pannonie, de Gaule et de Bretagne. Ils sont généralement datés des deux derniers tiers ou de la seconde moitié du IVe siècle[31]. Au Pré de la Cure, ils sont présents dans des tombes d'orientation E-W appartenant à la phase la plus ancienne de la nécropole.

Les bracelets d'os

(T 131-10, pl. 21, fig. 78; T 163-5, pl. 23)

Seules deux tombes contenaient des bracelets d'os, associés à plusieurs autres en bronze. La tombe T131 en contenait au moins trois, et plus vraisemblablement quatre, alors qu'un seul se trouvait dans T163. Ces bracelets sont constitués de minces bandeaux d'os à section en «D», dont les extrémités amincies sont assemblées par deux rivets de bronze. Ce genre de parure, daté par association avec d'autres objets, notamment des monnaies, semble avoir été porté de préférence dans les deux derniers tiers du IVe siècle[32]. Ces bracelets sont surtout fréquents dans les provinces romaines de Pannonie, de Rhétie et du Noricum. Ils semblent par contre plus rares dans les provinces occidentales, où on ne trouve souvent qu'un seul exemplaire par tombe[33].

Les bracelets de perles

(T286-5 à 23, pl. 35, T29-3 à 15 et 19 à 31, pl. 5, T19-13 à 39, pl. 3; fig. 79-82, pl. 40)

Un cercueil cloué, un coffrage non cloué et une sépulture de type indéterminé ont livré des bracelets constitués de perles, associés à d'autres exemplaires en bronze. Les tombes T19 et T29 (fig. 79 et 80, pl. 40a) présentent un inventaire très similaire, un bracelet de bronze étant associé à un autre en perles d'ambre. La tombe T286 (fig. 82, pl. 40b) contenait trois bijoux de ce type en bronze et un en perles de verre.

Les bracelets de perles sont relativement peu fréquents dans les tombes romaines tardives. Ils sont le plus souvent constitués de petites perles de verre monochrome, de préférence de couleur bleue. Plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans des sépultures de la seconde moitié du IVe siècle[34]. Le seul exemplaire découvert dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst, dans la tombe 1236, est plus particulier: il est composé de grosses perles décorées et de cinq perles discoïdes en ambre[35].

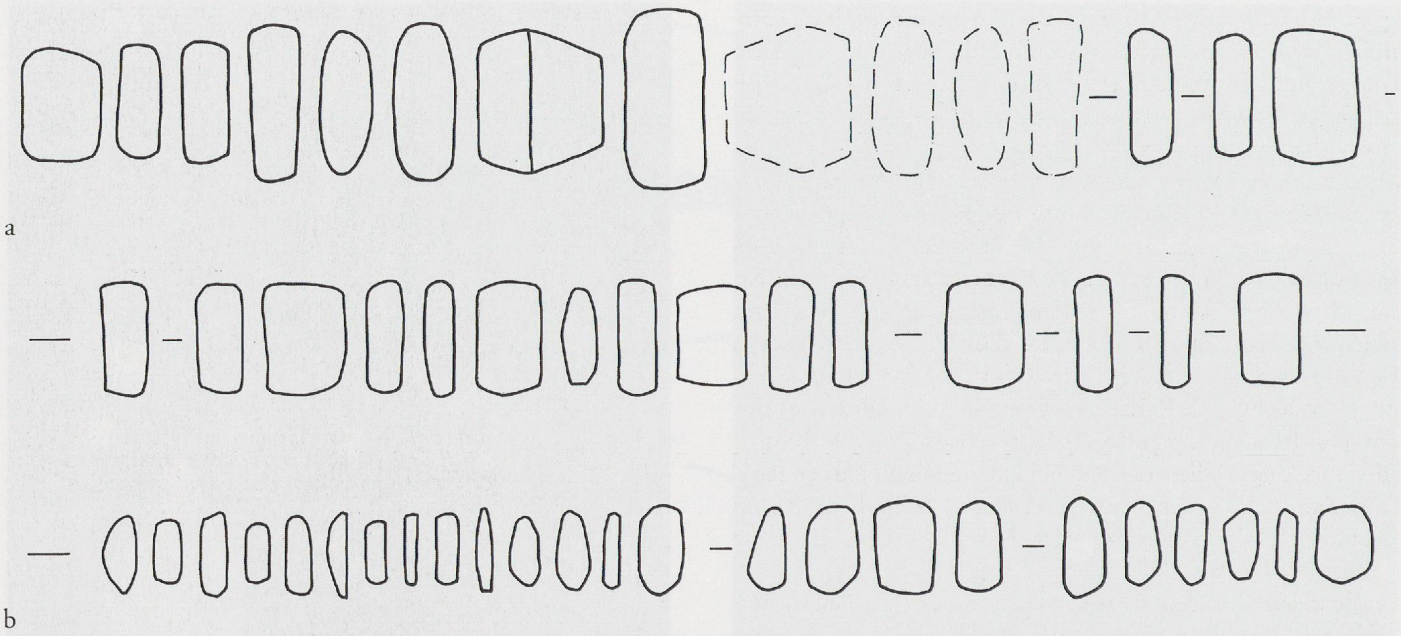


Fig. 81. Proposition de reconstitution des bracelets de perles d'ambre: a: T29; b: T19. Entre deux tirets: les séries prélevées en bloc; en traitillés: les éléments reconstitués. Ech.: 1:1.

Le bracelet de la tombe d'enfant T286 du Pré de la Cure semble proche de la tradition romaine. Il se compose d'une majorité de perles discoïdes ou annulaires en verre translucide, de couleur verte ou jaune vert (pl. 40b). Ce type de perles est connu dans les provinces rhénanes et danubiennes, notamment dans des sépultures du 2e tiers du IVe siècle[36]. Leurs dimensions sont cependant généralement plus petites que celles des exemplaires d'Yverdon. Deux perles sphériques aplaties en verre d'aspect noir opaque et une perle discoïde en ambre, deux types moins fréquents mais dont on connaît des exemples dans les colliers romains tardifs, complètent cette parure[37]. Enfin, une monnaie fourrée, datée du Ier siècle av. J.-C., était intégrée au bracelet. L'utilisation de pièces percées comme éléments de parure, généralement des colliers ou des châtelaines, est courante en domaine franc et alaman à partir du Ve siècle[38]. Dans la nécropole de Kaiseraugst, elle est attestée à partir du VIe siècle seulement (Phase ZS C). On rencontre cependant occasionnellement des monnaies percées, peut-être utilisées comme pendentifs, dans certaines sépultures romaines tardives, par exemple à Bregenz (Vorarlberg) et à Krefeld-Gellep (Rhénanie)[39].

Les deux bracelets composés de perles d'ambre sont plus exceptionnels. Dans la tombe T19 (fig. 79), les perles, encore partiellement en place au moment de la découverte, devaient être ordonnées selon leurs dimensions, les plus grosses formant la partie centrale du bracelet (fig. 81b). Certains tronçons du bracelet de T29 (fig. 80), prélevés dans l'ordre lors de la fouille, suggèrent

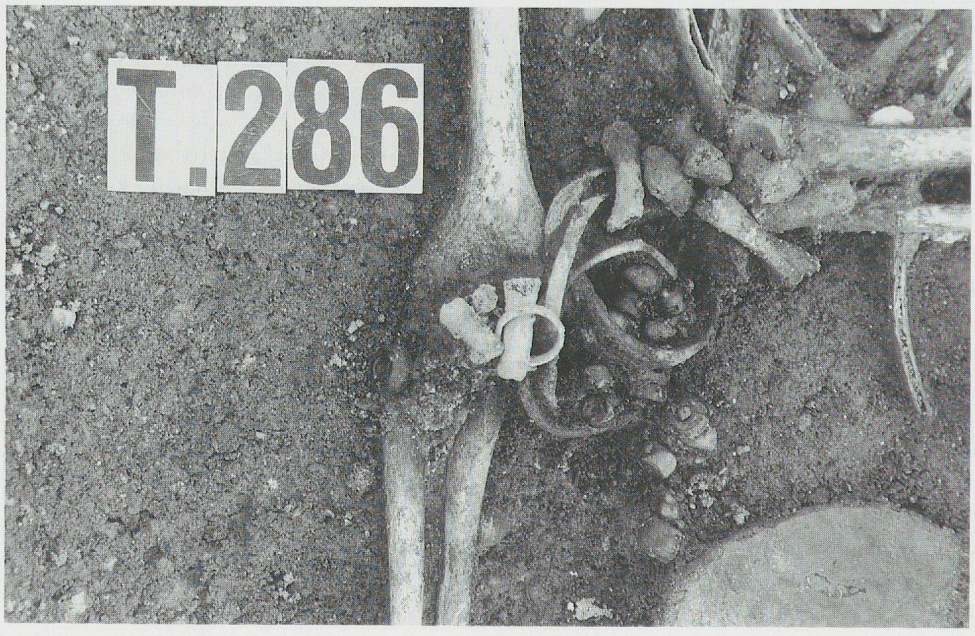


Fig. 82. Bague et bracelets en bronze et en perles de verre trouvés parmi les os de la main gauche de T286.

que sa partie centrale était formée par une grosse perle de verre noire, encadrée de perles discoïdes en ambre au diamètre décroissant. Le reste du bracelet devait présenter une alternance de perles discoïdes plus petites et de perles cylindriques de même diamètre (fig. 81a).
Si quelques perles en ambre sont parfois intégrées dans les bracelets et les colliers romains tardifs, les parures complètes sont rares à l'intérieur des frontières de l'Empire[40]. Les quelques exemplaires connus proviennent de riches sépultures féminines, dont le mobilier dénote une origine étrangère[41]. On peut citer notamment la tombe 26 de Cortrat (Loiret), qui contenait des fibules en trompette datées de la seconde moitié du IVe ou du 1er quart du Ve siècle[42]. Les parures en perles d'ambre semblent être plus fréquentes dans les territoires situés à l'est du Rhin[43]. Plusieurs longs colliers ont notamment été mis au jour en territoire alaman, dans des sépultures datées de la fin du IVe ou du début du Ve siècle, comme celles de Schleitheim (SH) et de Lauffen am Neckar (Bade-Wurtemberg)[44].
Les bracelets sont cependant plus rares: à notre connaissance, seuls quelques exemplaires datés de la seconde moitié du IIe siècle sont en effet signalés sur la côte sud de la Baltique[45]. Les types de perles qui composent les deux pièces d'Yverdon sont cependant utilisés à l'est du Rhin jusque vers le milieu du Ve siècle[46]. De manière générale, les perles d'ambre sont connues principalement en Poméranie et à l'ouest de la mer Baltique, ainsi que, dans une moindre mesure, dans le centre de l'Allemagne. Cette répartition ne prend toutefois en compte que les découvertes dans des inhumations, ou dans des régions où les offrandes n'étaient pas brûlées sur le bûcher[47].
Ces deux parures exceptionnelles pourraient ainsi signaler une origine étrangère des défuntes. Le reste du mobilier mis au jour dans les sépultures, des bracelets de bronze et un gobelet en verre (pl. 3 et 5), ne permet cependant pas de confirmer cette hypothèse.

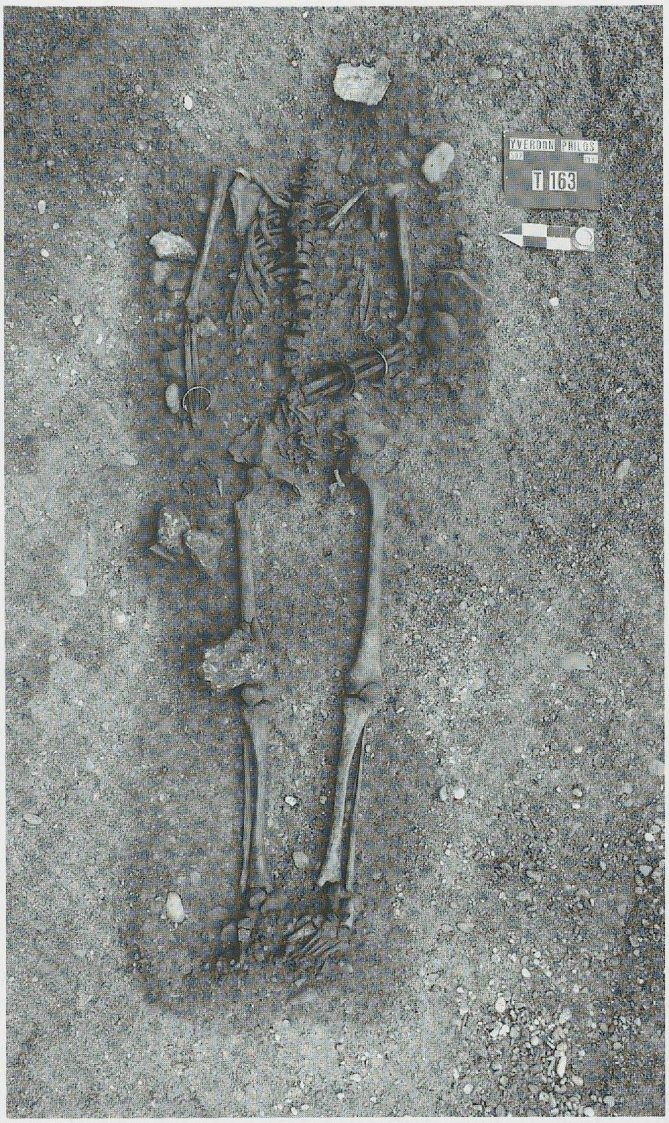


Fig. 83. T163. Un seul bracelet en bronze était porté au bras droit, les autres, en bronze ou en os, étaient portés au bras gauche.

Le bracelet de verre
(T295-1, pl. 34)

Un seul bracelet de verre a été découvert à Yverdon. Il est d'un type simple, formé d'un fil de verre pourpre d'aspect noir opaque, sans doute destiné à imiter le jais, matériau qui revient à la mode au Bas-Empire. Ce type de bracelet se trouve aussi bien dans les provinces du Rhin et du Danube qu'en Gaule . Ils sont plus fréquents en contexte d'habitat que dans les sépultures. Les bracelets de verre d'Augst, comme la plupart des exemples rencontrés, sont datés du IVe siècle[48]. Aucun indice chronologique autre que le bracelet ne permet de dater la tombe T295 du Pré de la Cure, qui est la seule sépulture masculine à contenir ce genre de bijou.

Les bracelets de fer
(T60-2, T62-1, pl. 13, 14)

Seuls deux bracelets de fer ont été découverts au Pré de la Cure. Ils se trouvaient dans deux tombes à coffrage de bois non cloué situées dans le secteur des Philosophes 13. Portés tous deux à l'avant-bras gauche, ils sont formés d'un simple fil de fer façonné en ovale. L'exemplaire de la tombe T62 est incomplet, celui de la tombe T60 est ouvert, aux extrémités légèrement renflées. Ce type de bracelet, qui apparaît dans les nécropoles dès l'époque romaine tardive et jusqu'au VIIe siècle, n'est pas précisément datable[49]. Le mobilier de la tombe T62, en particulier les deux petites fibules ansées digitées (fig. 118), permet de dater la sépulture de la seconde moitié du Ve ou du début du VIe siècle. La tombe T60, qui contenait une boucle de ceinture en fer (fig. 104), peut être placée dans la seconde moitié du Ve ou au VIe siècle. Les bracelets de fer apparaissent régulièrement dans les nécropoles de Suisse occidentale, mais dans un nombre restreint de sépultures qui n'en contiennent qu'un seul: on en connaît par exemple à Sézegnin, à Genolier (VD) et à Erlach[50].

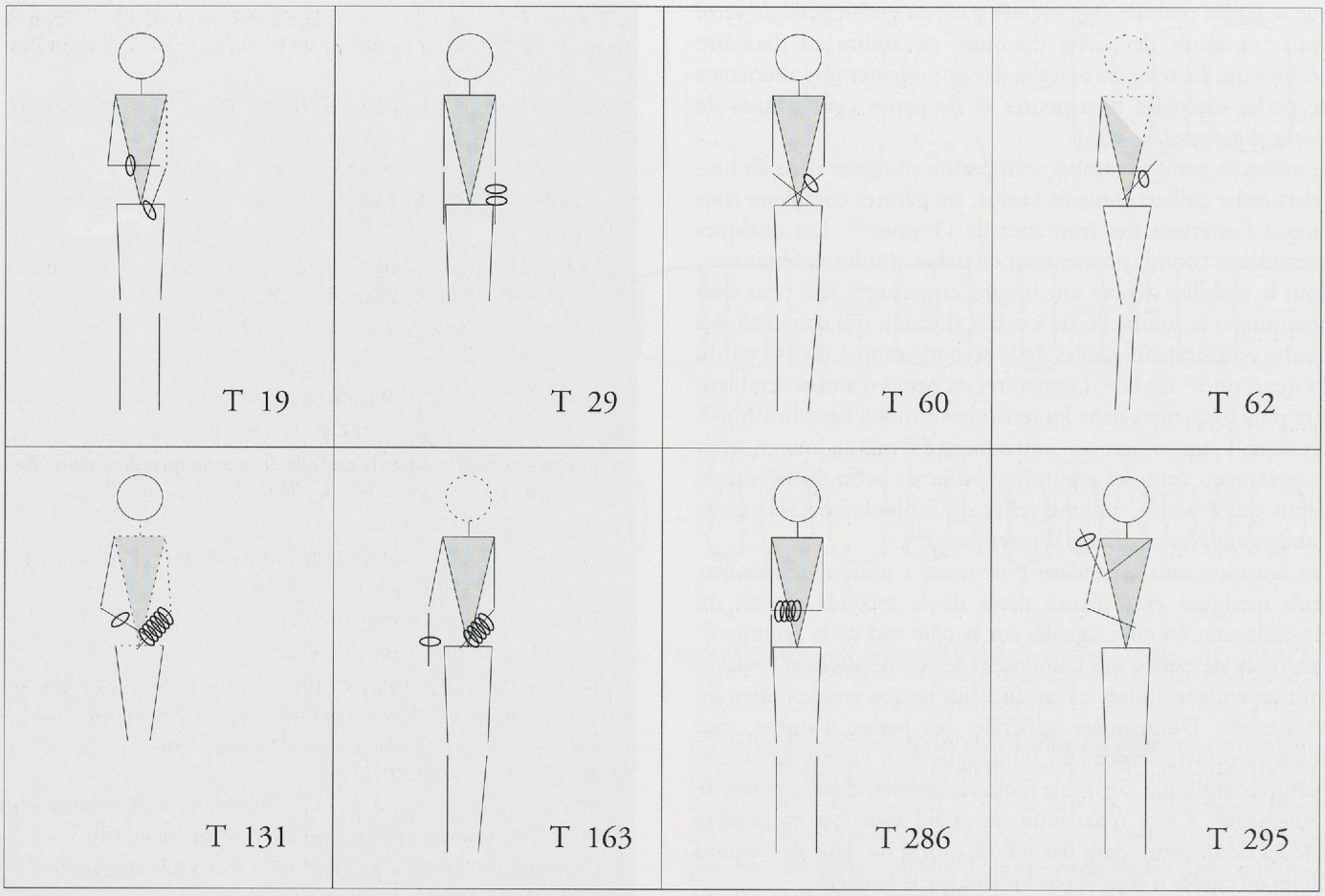


Fig. 84. Schémas indiquant la position des bracelets sur les squelettes.

Synthèse (fig. 85)

Parmi les 8 sépultures du Pré de la Cure qui ont livré des bracelets, trois n'en contenaient qu'un seul, de type simple, en fer ou en verre, alors que les 5 autres en possédaient plusieurs. T19 et T29, situées non loin l'une de l'autre dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 96), contenaient chacune un bracelet simple en bronze et un bracelet de perles d'ambre. T131, T163 et T286 ont livré chacune entre 4 et 7 bracelets, la plupart en bronze, mais aussi en os ou en perles de verre (fig. 83). Lorsque le sexe des individus inhumés a pu être déterminé, on constate qu'il s'agit en grande majorité de femmes. Seuls un enfant et un homme possédaient aussi ce type de parure. On peut relever encore que ces bijoux sont systématiquement portés au bras gauche, à l'exception de 3 exemplaires, par ailleurs en combinaison avec d'autres bracelets portés au bras gauche (fig. 84)[51]. Le reste du mobilier découvert dans ces 8 sépultures comprend aussi bien des récipients et des éléments du vêtement que d'autres objets de parure. Il n'y a donc pas d'inventaire standard en relation avec les bracelets.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Bz	Os	Perles	Ve	Fe	Autre mobilier
19	Cercueil cloué	A	W-E	Prob. fém.	1	–	1	–	–	Gobelet en verre
29	Ind.	A	S-N	F	1	–	1	–	–	Résiduel
131	Ind.	A	E-W	Ind.	4	3	–	–	–	Résiduel
163	Coff. non cloué	A	E-W	F	5	1	–	–	–	Clous de chaussures
286	Coff. non cloué	A	E-W	E	3	–	1	–	–	2 bagues en bronze
295	Fosse simple	A	W-E	M	–	–	–	1	–	–
60	Coff. non cloué	B	W-E	F	–	–	–	–	1	Boucle en fer, clou.
62	Coff. non cloué	B	W-E	F	–	–	–	–	1	Boucle en fer, fibules, bague, châtelaine
Total	8 tombes 24 bracelets				14	4	3	1	2	

Fig. 85. Tableau récapitulatif des tombes contenant des bracelets (cf. fig. 96).

Les sépultures qui ont livré des bracelets appartiennent pour la plupart à la phase la plus ancienne de la nécropole, comme l'indiquent leur orientation, leur mode de construction, leur chronologie relative ou encore leur mobilier. Les datations données par les parallèles permettent de les placer dans les deux derniers tiers ou dans la seconde moitié du IVe siècle, période à laquelle la mode de porter plusieurs bracelets devient courante[52]. Une monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.) découverte dans la tombe 2 d'Asnières-Chevrens (GE), qui contient deux bracelets de bronze, semble indiquer que cette mode se maintient encore au début du Ve siècle dans nos régions[53]. On peut vraisemblablement placer à la fin du IVe ou au début du Ve siècle les perles d'ambre des tombes T19 et T29. Le bracelet à bandeau massif et décor continu inv. 6184-6 se situe probablement dans la première moitié du Ve siècle. Seuls les deux exemplaires en fer proviennent de tombes plus récentes et sont associés à du mobilier de la seconde moitié du Ve ou du VIe siècle.
Même si nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour deux d'entre eux (T131-6, T286-4), la plupart des bracelets mis au jour au Pré de la Cure appartiennent à des types relativement fréquents dans les nécropoles romaines tardives. On les rencontre plus particulièrement dans les provinces du Rhin et du Danube, mais on les trouve également dans les provinces occidentales. La disparité du nombre pourrait d'ailleurs résulter en grande partie de l'état de la recherche et des publications.
Il faut signaler cependant que les exemplaires mis au jour dans la tombe T286 forment un ensemble un peu particulier, composé de pièces peu fréquentes. L'une d'elle (T286-4) présente en outre certaines caractéristiques semblables à celles de torques en bronze d'origine germanique. Si cet indice seul ne permet pas de préciser l'origine de la défunte, il faut souligner qu'elle se trouve à côté de la sépulture d'enfant T285 (fig. 96), qui contenait justement un torque en bronze. Les deux bracelets de perles d'ambre (T19 et T29) représentent quant à eux une découverte exceptionnelle dans les territoires situés à l'intérieur des frontières de l'Empire. Les colliers constitués de perles comparables se trouvent en effet le plus souvent dans des sépultures féminines des régions situées à l'est du Rhin, ou dont les caractéristiques germaniques sont bien marquées[54].
Au haut Moyen Age, les bracelets apparaissent régulièrement dans les nécropoles, mais dans un nombre restreint de sépultures, et toujours à notre connaissance en un seul exemplaire par tombe. On peut relever que, si les bracelets en fer de cette période s'inscrivent dans la tradition romaine tardive, l'exemplaire de la tombe T62 était associé à du mobilier attribué au costume germanique (petites fibules digitées, châtelaine).

NOTES

1. 10% des 80 tombes à mobilier.

2. Les 15 bracelets en bronze représentent 60% de l'ensemble des bracelets (25 pièces).

3. Riha 1990, type 3.12, pp. 56-57; Martin 1991a, pp. 14-15; Konrad 1997, p. 68.

4. Sézegnin, T223, n° 1 (Privati 1983, pl. V); Courroux, T140, n° 2 et 3 (Martin-Kilcher, 1976, pl. 54).

5. Kaiseraugst, T712, n° 9 et 11 (Martin 1976b, pl. 45 B), T876, n° 1 (idem, pl. 53 N); Bâle «Aeschenvorstadt», T300, n° 4 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 16)

6. Martin 1991a, p. 14; Keller 1971, pp. 105 et 222; Konrad 1997, pp. 67-68.

7. Martin 1976b, T1078, pl. 65 G, 10 et T1000, pl. 60 A, 1.

8. Cf. ci-dessous, pp. 118-120.

9. Keller 1971, p. 105.

10. Keller 1971, pp. 102-104; pour une origine plus large de ces bracelets, cf. Konrad 1997, pp. 59 et 61, fig. 9, n° 5.

11. Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 12, n° 5.

12. Keller 1971, p. 102.

13. Keller 1971, pl. 47, n° 9 et pl. 44, n° 2.

14. Erlach, T9: Marti *et al.* 1992, p. 32, fig. 28 p. 97, n° 2.

15. Torques de bronze à partie centrale de section quadrangulaire: Keller 1979, groupe 1, variante 5-7, p. 29; Koch 1985, pp. 477-478.

16. Koch 1985, p. 477, fig. 6, n° 1.

17. Keller 1971, pp. 101-104; Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 32-33; Konrad 1997, p. 61.

18. Une adaptation semblable est visible sur le torque T285-1.

19. T626: Martin 1976b, pl. 40E, n° 5

20. Bernex: ASSPA 53, 1966/67, fig. 21, p. 131; Asnières-Chevrens: Reber 1919, fig. 3, p. 82 (trois premiers bracelets depuis la droite).

21. Martin 1991a, pp. 12-14. Cf. aussi Martin 1988a, pp. 168 et 171, fig. 16; Clarke 1979, pp. 307-311.

22. Martin 1991a, pp. 12-14, fig. 6 p. 11, n° 11 et 12; l'auteur date ce type de bracelets de la fin du IVe ou de la première moitié du Ve siècle.

23. Crummy 1983, fig. 46, p. 44, n° 1714 (trouvaille de surface).

24. Clarke 1979, fig. 88, n° 313 (T333).

25. Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XVII-2, XXV-4 et XXXIII-2; bouteille en verre Isings 103, cf. ci-dessus, p. 99 et coupe carénée CRA Portout 62 (400-450 ap. J.-C., cf. Pernon 1990).

26. Riha 1990, type 3.21, p. 59.

27. Martin 1991a, p. 12; Keller 1971, pp. 104-105, fig. 30 p. 101, n° 1 à 4.

28. Les perles d'ambre de la tombe T29, encore partiellement en place, n'étaient pas enfilées sur ce fil de bronze: nous considérons donc qu'il y avait deux bracelets dans cette sépulture.

29. Martin 1976b, pl. 65 G, n° 12.

30. Références citées dans le Catalogue sous T131-8. Asnières-Chevrens: Reber 1919, fig. 3, p. 82 (deux premiers bracelets depuis la gauche). Cf. aussi Bregenz: Konrad 1997, pp. 65-67, fig. 10, n° 11-18.

31. Keller 1971, p. 108; Martin 1991a, p. 12.

32. Martin 1991a, p. 14-16; Keller 1971, pp.106-107. Pour une datation plus tardive, cf. Konrad 1997, pp. 70-71.

33. Martin 1991a, p. 15, notes 46 et 47.

34. Martin 1991a, p. 17.

35. Martin 1991a, p. 17, fig. 6, p. 11, n° 17.

36. Keller 1971, pp.89-90, forme 5; Riha 1990, p. 88, type 11.18, pl. 38.

37. Perles sphériques: Riha 1990, p. 86, type 11.11, pl. 38; Keller 1971, p. 87, forme 1. Perle discoïde en ambre: cf. ci-dessous note 40.

38. Martin 1991a, pp. 155 et 169.

39. Bregenz, T612: Konrad 1997, pp. 80 et 224. Krefeld-Gellep, par ex. T1300 (Pirling 1974, B, pl. 140, n° 8); T2702 et T2755 (Pirling 1979, B, pl. 104 n° 11 et pl. 105 n° 15).

40. Guido, M., in: Clarke 1979, pp. 295-296; Riha 1990, p. 88, type 11.18; Schach-Dörges 1981, pp. 640-643, fig. 4 et 5 pp. 619-620. Cf.

par ex. Bâle-Aeschenvorstadt T415 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 39, n° 11); Kaiseraugst T712, T767 et T1236 (Martin 1976b, pl. 45 B, n° 7; pl. 49 C, n° 2; pl. 72 A, n° 3); Kaiseraugst Stalden, T15 (Riha 1990, n° 2925, pl. 74).

41. Böhme 1974, pp. 41-42; Tempelmann 1985, p. 129. Cf. aussi Konrad 1997, p. 78.

42. Böhme 1974, pl. 119, n° 10 (niveau I); Collectif 1997a, n° 76, p. 48.

43. Böhme 1974, p. 42.

44. Schleitheim T163: Ruckstuhl 1988, fig. 5-6, pp. 20-21; Lauffen am Neckar, T2: Schach-Dörges 1981, fig. 14 et 15, pp. 629-630 et 643.

45. Tempelmann 1985, p. 141.

46. Tempelmann 1985.

47. Tempelmann 1985, p. 112, pl. 58-70.

48. Riha 1990, pp. 64-66, type 3.34, tab. 82. Pour des exemples du début du V^e siècle, cf. Konrad 1997, pp. 71-72; Monnet-la-Ville, T166: cf. ci-dessus, pp. 110-111, note 25.

49. Martin 1976a, pp. 84-85; Schwarz, P.-A., in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 32-33; Martin 1991a, p. 65; Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 33-34; Konrad 1997, p. 70.

50. Sézegnin, T195 et T298: Privati 1983, p. 52; pl. V, T195-1; pl. VII, T298-2; pl. XI, T523-1. Genolier, T51: Steiner 1993, pl. 16, n° 51-2. Erlach, T10: Marti/Meier/Windler 1992, fig. 28, n° 3, p. 97.

51. Dans la tombe T19, la position des perles autour des phalanges ne permet pas d'exclure que le bracelet ait été tenu dans la main plutôt que porté autour du poignet (cf. fig. 79).

52. Martin 1991a, p. 15.

53. Reber 1919, pp. 79-84; Paunier 1981, pp. 127-129. Cf. aussi Konrad 1997, pp. 59-72.

54. Sur les éléments étrangers dans la nécropole, cf. p. 275.

Les colliers et les perles[1]

Les colliers

(T1-1 à 36, pl. 1, T45-10 et 12 à 25, pl. 8, T285-1, pl. 34; pl. 44a)

Seules trois tombes de la nécropole du Pré de la Cure ont livré des colliers: deux sont composés de perles de verre trouvées éparpillées au niveau de la cage thoracique (pl. 45b), le troisième est un torque formé d'un fil de bronze.

Les deux colliers de perles sont constitués d'une majorité de grains de petites dimensions – parfois doubles ou triples dans la tombe T45 – en verre opaque le plus souvent jaune, mais aussi vert clair, plus rarement rouge foncé ou noir (pl. 44a). Quelques perles de plus grandes dimensions, en verre opaque ou translucide de diverses couleurs (généralement d'aspect noir opaque, bleu ou vert), parfois à décors ondés ou de points, sont intégrées dans ces parures. On peut supposer qu'elles en constituaient la partie centrale, mais l'ordonnance des grains n'a malheureusement pas pu être restituée. Tous les types de perles sont d'un modèle assez courant en Suisse occidentale, pour lesquels on trouve des parallèles par exemple à Sézegnin (GE) et à Saint-Sulpice (VD)[2], ainsi que, plus au nord-est, à Kaiseraugst et Bâle «Bernerring»[3]. Cependant, aucune typologie précise des perles découvertes en Suisse occidentale n'existe à ce jour. Il faut donc se reporter à celles établies pour d'autres sites funéraires dans lesquels les colliers sont beaucoup plus fréquents. Un des exemples les plus proches géographiquement est celui de la nécropole d'Elgg (ZU)[4]. Les typologies réalisées d'après les découvertes du sud-ouest de l'Allemagne ou celles du nord de la France sont plus éloignées, mais plus riches[5]. Dans ces nécropoles, les petites perles de verre opaque jaune, parfois doubles ou triples, semblent apparaître seulement dans la seconde moitié du VI^e siècle, et utilisées surtout à la fin du VI^e et au VII^e siècle[6]. L'ensemble de la tombe T1 du Pré de la Cure, qui comporte quelques perles décorées de différentes couleurs associées à une majorité de petites perles unies, se rapproche des colliers du groupe 2 de la nécropole d'Elgg. L'exemplaire de la tombe T45, qui comprend presqu'exclusivement des grains unis ainsi que plusieurs perles multiples, est plus proche de ceux du groupe 3[7]. Tous deux proviennent de coffres de pierre appartenant à la phase la plus récente de la nécropole (cf. fig. 88 et 96).

Si les colliers de perles apparaissent fréquemment dans les nécropoles régionales, le torque de bronze de la tombe T285 constitue en revanche une découverte exceptionnelle en Suisse occidentale. Il provient d'une sépulture d'enfant (fig. 86) orientée E-W, appartenant de ce fait à la phase la plus ancienne de la nécropole. Seul objet contenu dans la sépulture, il était porté autour du cou, la fermeture placée sur l'avant du corps. Ce torque s'ajoute à celui qui provient des interventions anciennes au Pré de la Cure, publié par Louis Rochat en 1862 déjà (fig. 305)[8].

Les torques d'époque romaine tardive ont été classés en différents types selon la forme de leur fermeture[9]. Malheureusement, l'état de conservation des exemplaires d'Yverdon ne permet pas de les placer de manière certaine dans l'un ou l'autre de ces groupes. Ils sont tous deux formés de simples fils de bronze de section circulaire, à peine épaissis dans la partie centrale. L'une de leurs extrémités est recourbée en crochet. Celui du torque de T285 (pl. 34) se termine par un bouton polyédrique semblable à ceux des exemplaires de Lampertheim, près de Worms, et du site fortifié du Runde Berg, près d'Urach (fig. 87, n° 17 et 40)[10]. Les crochets munis d'un bouton façonné, fréquemment de forme conique ou sphérique, viennent habituellement s'insérer dans un œillet plat, muni d'une ouverture circulaire (Ring- oder Scheibenösen, type 3) ou en forme de poire (birnenförmigen Oesen, type 4) pour assurer la fermeture du torque. Sur l'exemplaire de la tombe T285 cependant, l'autre extrémité du fil de bronze est simplement repliée et soudée de manière à former une boucle. La soudure suggère que cette partie de la fermeture d'origine a été sectionnée afin de rétrécir le diamètre du torque, vraisemblablement pour l'adapter au cou de l'enfant.

L'exemplaire mis au jour lors des fouilles anciennes (fig. 305) se fermait au moyen d'un œillet plat, déjà incomplet lors de sa publication en 1862, et dont la forme exacte ne peut plus être restituée aujourd'hui. E. Keller, qui a rassemblé et étudié les torques romains tardifs à œillets circulaires à propos de l'exemplaire mis au jour à Neuburg an der Donau, a cependant intégré la pièce d'Yverdon dans son groupe 1, variante 1 (fig. 87, n° 27)[11]. On ne peut cependant exclure qu'il s'agissait à l'origine d'un œillet en forme de poire.

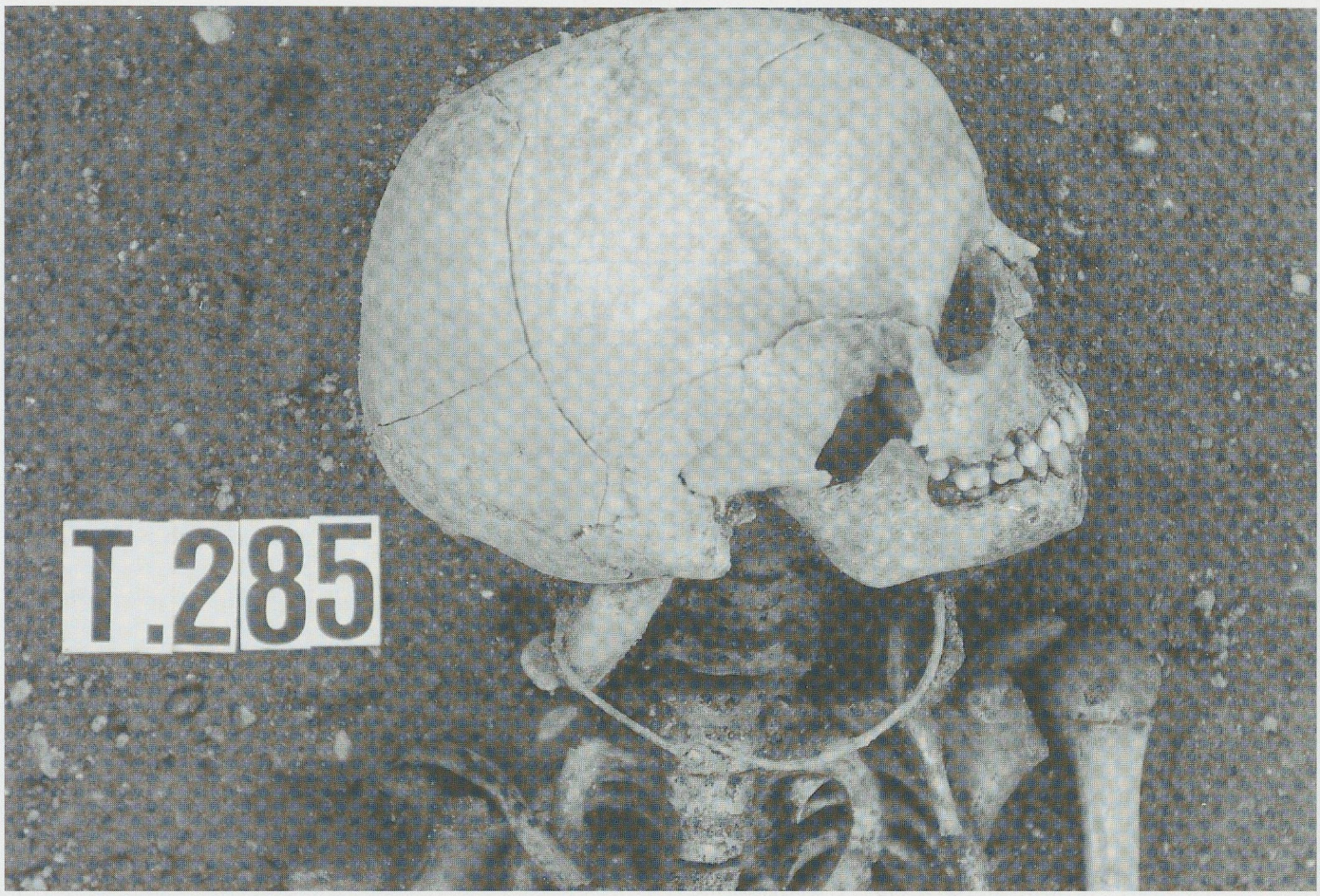


Fig. 86. Le torque en bronze de la tombe T285 lors de sa découverte.

D'après les quelques découvertes qui peuvent être datées, les torques à œillets circulaires ne semblent pas être attestés avant le IVe siècle, et sont portés encore durant la première moitié du Ve siècle. Ceux à œillets en forme de poire semblent remonter au IIIe siècle, notamment en Germanie libre, alors que des exemplaires plus récents se retrouvent le long des frontières du Rhin et du Danube[12]. Le port des torques est attesté jusqu'au milieu du Ve siècle environ, et même au-delà en territoire alaman, où se développe un type particulier, dit de Heilbronn-Böckingen, correspondant à des torques en argent découverts exclusivement dans des tombes féminines[13].

Les torques romains tardifs sont considérés comme des parures typiquement germaniques. Ils sont en effet répandus essentiellement à l'est du Rhin et au nord du Danube (fig. 87). On ne peut toutefois, dans l'état actuel de la recherche, attribuer les différents types à certains peuples en particulier, leur répartition en Germanie libre n'étant pas spécifique d'un domaine culturel précis[14]. On peut cependant relever que l'une des concentrations de ce type de colliers se situe dans la région de l'embouchure du Main, territoire occupé par les Burgondes avant leur installation en Sapaudia (fig. 241). On peut d'ailleurs signaler une découverte récente du cimetière de Kahl am Main[15]. Cette nécropole, en étroite relation avec un habitat germanique attribué aux Burgondes, ne comprenait qu'une quinzaine d'inhumations, à côté de plusieurs incinérations. L'une d'elles contenait, outre un torque de bronze qui, selon les archéologues, permet d'établir l'origine germanique du défunt, une garniture de ceinture romaine tardive attestant d'un certain degré de romanisation.

Les torques découverts à l'intérieur des frontières de l'Empire, peu nombreux, sont généralement mis en relation avec l'installation de Germains dans les provinces romaines[16]. Outre les pièces rassemblées par E. Keller, on peut signaler les découvertes de Sierentz (Haut-Rhin) et de la villa de Laufen «Müschhag» (BL), qui constituent les sites les plus proches d'Yverdon, ainsi qu'un exemplaire découvert récemment dans la tombe 4755 de Krefeld-Gellep (fig. 87, n° 37)[17]. Si rien n'interdit de considérer le torque d'Yverdon découvert au siècle passé comme le signe d'une présence germanique, cette interprétation doit être nuancée dans le cas de la tombe d'enfant T285. En effet, si le port des torques est bien documenté tant pour les hommes que pour les femmes, il semble bien qu'il ne soit pas attesté dans les tombes germaniques d'enfants. Il est en revanche figuré sur plusieurs représentations romaines, parfois en relation avec des pendentifs, notamment des *bullae*[18]. Des exemplaires munis de pendentifs ont également été mis au jour dans des tombes d'enfants le long du *limes* danubien, notamment en Rhétie, dans la nécropole de Bregenz, et en Pannonie Inférieure, à Intercisa et Ságvár[19]. On pourrait dès lors envisager, à la suite de Michaela Konrad, que le port de torques à pendentifs constitue

en réalité une coutume romaine[20]. On peut cependant objecter que la plupart des découvertes effectuées en territoire germanique sont soit issues de contextes funéraires inconnus, soit de sites d'habitat: de nombreux torques pourraient ainsi avoir été portés par des enfants. D'autre part, le port de torques à pendentifs est loin d'être fréquent dans les provinces occidentales de l'Empire, et les quelques exemples danubiens que nous avons évoqués proviennent de sites frontaliers, dans lesquels les éléments germaniques ou orientaux sont bien représentés.

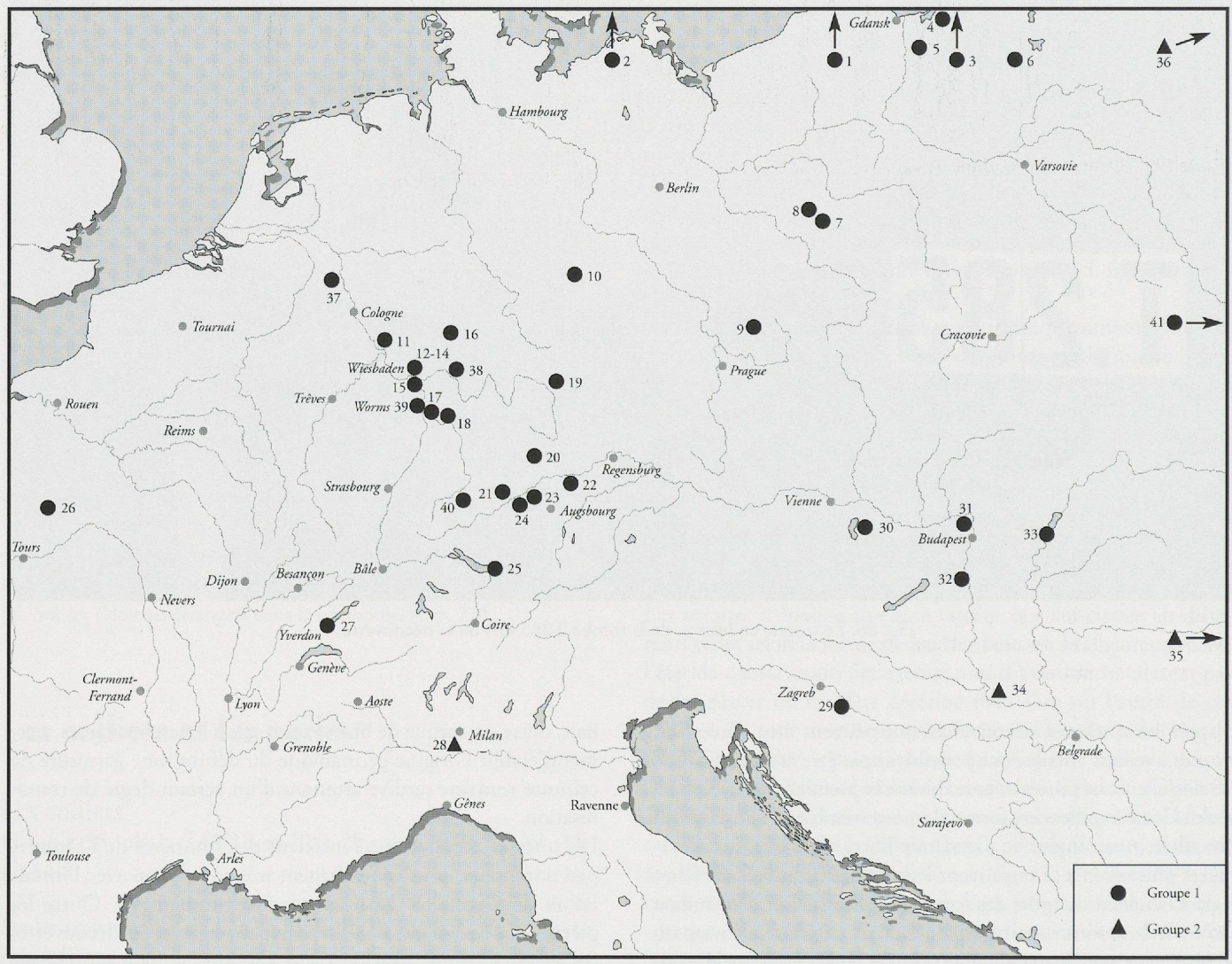


Fig. 87. Répartition des torques à fermeture à anneau ou à œillet circulaire. D'après Keller 1979, Beilage 1, avec compléments (cf. liste p. 121).

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Nbre	Autre mobilier
1	Coffre de dalles	C	W-E	E	36	–
45	Coffre à murets	C	W-E	E	30+3	Boucle de chaussure ?, monnaie, résiduel
285	Fosse simple	A	E-W	E	1	–
51	Ind.	B-C	W-E	Ado.	4	Couteau, divers objets en bronze et en os (résiduel?)
152	Coffrage. non cloué	B	W-E	F	1	Boucle de ceinture, résiduel
56	Coffre de dalles	C	W-E	2, prob. F	1	Monnaie, plaque-boucle, ustensiles de toilette, anneau, résiduel

Fig. 88. Tableau récapitulatif des tombes contenant des colliers et des perles (cf. fig. 96).

Liste des torques romains tardifs à fermeture à anneau ou à œillet circulaire

La numérotation des sites 1 à 36 suit celle de l'encart 1 (Beilage) de E. Keller 1979: cf. liste et références pp. 28-30, notes 83 à 124. Les mentions en italique renvoient à la présente publication.

1. Stenstu (Suède, île de Gotland). Groupe 1, variante 8. (Stenberger, M., Vallhagar. A migration Period settlement on Gotland/Sweden, 2, 1955, p. 949, fig. 392).

2. Askeby (Danemark). Groupe 1, variante 2. (Aarbøger 1956, 63, fig. 32, 8).

3. Warnikajmi (Pologne), tombes 28 et 32. Groupe 1, variante 1. (Tischler, O., Ostpreussische Altertümer aus der Zeit der grossen Gräberfelder nach Christi Geburt, 1902, pl. 15, n° 7 et 8).

4. Braniewo (Pologne). Groupe 1, variante 8. (Blume 1912, p. 92).

5. Malbork (Pologne). Groupe 1, variante 1. (Blume 1912, p. 87).

6. Mietkie (Pologne). Groupe 1, variante 9. (Gaerte, W., Urgeschichte Ostpreussens, 1929, p. 291, fig. 232a).

7. Lagiewniki (Pologne). Groupe 1, variante 1. (Zeitschrift für Ethnologie 17, 1885, p. 178, fig. 2).

8. Bonikowo (Pologne). Groupe 1, variante 5. (Hilczerówna, Z., in: Munera Arch. J. Kostrzewski, 1963, p. 344, fig. 1).

9. Mašov «Čertova ruka» (Rép. tchèque). Groupe 1, variante indéterminée. (Svoboda, B., Cechy v dobe Stehovani Narodu. Mon. Arch. 13, 1965, pl. 32, n° 5).

10. Freyburg (Saxe-Anhalt). Groupe 1, variantes 1 et 10. (Festschrift Schumacher, 1930, pl. 38 A, b, c).

11. Heimbach bei Neuwied (Rhénanie). Groupe 1, variante 5. (Eich, Der Block Heimbach bei Neuwied im Wandel der Zeit, H. 2, 1963, p. 42).

12. Wiesbaden, Heidenmauer (Hesse). Groupe 1, variante 1. (AuhV. 5, 1911, pl. 72, n° 1363).

13. Wiesbaden, Michelsberg (Hesse). Groupe 1, variante 8. (Musée de Wiesbaden, n° 8773)

14. Wiesbaden, Rentmauer (Hesse). Groupe 1, variante 5. (Ann. Ver. für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung 35, 1905, p. 275, fig. 8).

15. Mainz, Kostheim (Rhénanie). Groupe 1, variante 10. (Koch 1985, fig. 20, p. 513).

16. Reichelsheim (Hesse), tombe 3. Groupe 1, variante 1. (Germania 15, 1931, p. 256, fig. 1, n° 9).

17. Lampertheim (Hesse), tombe 3. Groupe 1, variante 3. (Mainzer Zeitschrift 30, 1935, pp. 60-61, fig. 9, n° 1, fig. 10, n° 2).

18. Eberbach (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 5. (Koch 1985, p. 477, fig. 6, n° 1 et 2).

19. Breitengüssbach (Bavière). Groupe 1, variante 5. (Frankenland 22, 1970, p. 252, fig. 29).

20. Gelbe Bürg bei Gunzenhausen (Bavière). Groupe 1, variantes 1, 5 et 8. (Dannheimer 1962, pl. 17, n° 2, 13, 15; 5; 10).

21. Holestein im Lonetal (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 5. (Fundberichte aus Schwaben N. F., 19, 1971, pp. 351-352, fig. 4, n° 10, fig. 5, n° 17).

22. Neuburg an der Donau (Bavière), tombe 6. Groupe 1, variante 1. (Keller 1979, pl. 2, n° 7).

23. Bürgle bei Gundremmingen (Bavière). Groupe 1, variante 7. (Bersu 1964, pl. 7, n° 1).

24. Günzburg (Bavière). Groupe 1, variante 8. (Keller 1979, p. 28, fig. 2).

25. Bregenz (Vorarlberg), trouvaille isolée 1907, musée de Bregenz inv. n° 07 433. Groupe 1, var. 5. (Konrad 1997, p. 90, pl. 83.1).

26. Pezou (Loir-et-Cher). Groupe 1, variante 1. (Bulletin de la Société archéologique du Vendômois 3, 1864, p. 170, n° 24, pl. p. 174; Ber RGK. 31, 1941, p. 790 s., n° 58).

27. Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, trouvaille ancienne. Groupe 1, var. 1. *(Annexe 3, n° 28, fig. 305).*

28. Carpignano (Campanie). Groupe 2. (Notizie degli scavi di antichità 1911, p. 5).

29. Siscia-Sisak (Croatie). Groupe 1, variante 1. (cf. Keller 1979, note 93 p. 29: comm. orale de J. Werner, Munich).

30. Kisárpás (Hongrie), Tombe 131. Groupe 1, variante 11. (Musée de Györ).

31. Pilismarót (Hongrie), Tombe 15. Groupe 1, variante 1. (Folia Arch. 12, 1960, p. 114, fig. 31, n° 20).

32. Dunaujáros-Intercisa (Hongrie). Groupe 1, variante indéterminée. (Musée national de Budapest, inv. n° 32. 1906. 14).

33. Kiskörös-Alsócele (Hongrie). Groupe 1, variante 10. (Acta Archaeologica 11, 1959, p. 327, pl. 26, n° 4).

34. Starčevo (Rép. Féd. de Yougoslavie). Groupe 2. (Noll, R., Vom Altertum zum Mittelalter. Führer durch das Kunsthistorische Museum Wien 8, 1958, fig. 32).

35. Kerč Hospitalstrasse (Ukraine). Groupe 2. (Matzulewitsch, L., A., Pogrebenie barbarskogo knjaza v vostočnoj Evrope, 1934, p. 72, fig. 12, n° 3-5).

36. Musljumova (Rép. de Russie, Oural). Groupe 2. (Arch. Hung. N. S. 32, 1953, pl. 18, n° 13; Werner 1956, pl. 59, n° 12)

37. Krefeld-Gellep (Rhénanie du Nord), Tombe 4755. Groupe 1, variante 1. (Pirling 1986, p. 97, fig. 81; Pirling 1993, p. 111)

38. Kahl am Main (Bavière), Tombe 125. (Teichner 1988, p. 130).

39. Worms (Rhénanie), Mariamünster. Groupe 1, variante 1?.(Bernhard 1982, p. 93, fig. 26, n° 3).

40. Runde Berg bei Urach (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 6 (Christlein 1979, pl. 1, n° 16)

41. Balki (Ukraine), Kurgans 12, tombe féminine 1. Groupe 1, variante 10. (Schulze-Dörrlamm 1985, p. 557, fig. 43, p. 560).

– Musée de Laupheim (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 6 (non cartographié). (Koch 1984, fig. 4, p. 41).

– Musée de Wiesbaden (Hesse), sans n°. Groupe 1, variante 8 (non cartographié).

– Musée de Meaux (Seine-et-Marne), inv. n° 436. Groupe 1, variante indéterminée (non cartographié; cf. Keller 1979, note 119 p. 30: comm. de J. Werner, Munich).

Les perles isolées
(T51-4 à 7, pl. 9, T56-2, pl. 12, T152-3, pl. 22)

Dans deux sépultures, des perles isolées ou en petit nombre ont été découvertes sur ou à proximité immédiate des ossements: leur dépôt peut être considéré comme contemporain de l'inhumation (T51-4 à 7, T152-3)[21]. Une autre perle provient de la réduction de T56 (T56-2). Elle appartenait sans doute à l'une des deux premières occupantes de cette sépulture.

Dans la sépulture T51, une seule perle (n° 4) était encore en place entre les coxaux au moment de la découverte; les trois autres perles (n° 5-7) se trouvaient dans le remplissage. Ces dernières sont en ambre, de forme irrégulière et de petite taille. Elles appartiennent à un type courant dans les nécropoles du haut Moyen Age, que l'on trouve dans des sépultures datées du VI^e^ ou de la première moitié du VII^e^ siècle[22]. La perle encore en place, à côtes de melon, est constituée d'un matériau appelé «faïence égyptienne» ou «pâte autoémaillée». Ce type de perles semble avoir été produit pendant une courte période, au premier siècle de notre ère, mais a été utilisé couramment jusqu'au III^e^ siècle[23]. Leur apparition dans des parures du haut Moyen Age ne semble pas rare[24].

La perle en verre transparent découverte dans la tombe T152 est par contre d'un type beaucoup moins fréquent au haut Moyen Age. Si sa forme est bien connue, l'utilisation de verre incolore semble en effet rare durant cette période. Sa position dans la sépulture ne permet pas d'en préciser la fonction. Enfin, la perle trouvée dans la réduction de la tombe T56, d'un type assez fréquent à l'époque mérovingienne, peut être datée de la seconde moitié du VI^e^ ou du VII^e^ siècle[25].

Ces quelques exemples ne permettent pas de tirer des règles générales sur la présence des colliers et des perles dans les sépultures. On peut cependant formuler quelques remarques (cf. fig. 88). Tout d'abord, il faut relever que les trois colliers complets ont été mis au jour dans des tombes d'enfants[26]. Les perles proviennent d'ailleurs toutes exclusivement de tombes de femmes ou d'enfants[27]. D'autre part, les perles isolées ou rassemblées en colliers apparaissent plus fréquemment dans des sépultures des phases B ou C que dans celles de la phase A. A cette période, on semble préférer les parures en bronze, tels les nombreux bracelets et le torque de la tombe T285. Les seules parures de perles complètes attribuées à la phase ancienne sont les deux bracelets de perles d'ambre (T19 et T29; fig. 79-81) et le bracelet de perles de verre (T286; fig. 82).

NOTES

1. Nous avons exclu de ce chapitre les trois bracelets de perles (T286-5 à 23, T29-3 à 15 et 19 à 31, T19-13 à 39), déjà pésentés dans le chapitre consacré aux bracelets.

2. Sézegnin, T51, T336, T518, T548 et T576: Privati 1983, pl. II, 51-2, VIII, 336-1, XI, 518-1 et 548-3, XII, 576-1; Saint-Sulpice, T174: Marti 1990, T174, pl. 11, n° 17 et 15, n° 12.

3. Bâle-Bernerring, T27, n° 3 et 4 et T34, n° 1: Martin 1976a, pp. 262-267 et 290, pl. couleur pp.72-73; Kaiseraugst, T165 et T186: Martin 1976b, pl. 11 A, 1 et pl. 13 A, 1.

4. Windler 1994, pp. 80-86.

5. Koch 1977, pp. 198-218, pl. couleur 1-6; cf. aussi Sasse/Theune 1998, pp. 40-41; Legoux 1993.

6. Legoux 1993, code 48, pp. 106-107; Windler 1994, types 6 (groupe 2, 570/90-630/40 ap. J.-C.), 18 et 19 (groupe 3, 630/40-700).

7. Windler 1994, pp. 83 et 85; pour les datations cf. pp. 118-120 (env. dernier tiers VI^e^-fin VII^e^ siècle pour les phases 2 et 3).

8. Cf. vol. 2, Annexe 3, n° 28; Rochat 1862, pl. IV, n° 15.

9 Cf. Behrens 1921/24, pp. 69-71; Keller 1979, pp. 27-32; Koch 1985, pp. 512-514; Konrad 1997, pp. 89-91.

10. Nous remercions chaleureusement Stefanie Martin-Kilcher et Max Martin, à Bâle, de nous avoir signalé ces parallèles et de nous avoir communiqué de nombreuses informations utiles à la rédaction de ce chapitre. Lampertheim, trouvaille isolée: F. Behn, Mainzer Zeitschrift 1935, p. 62, fig. 10-3 p. 61; Runde Berg bei Urach: Koch 1984, pl. 3, n° 3.

11. Keller 1979, Kommentar 3, pp. 27-32, et Beilage 1, n° 27.

12. Keller 1979, p. 31.

13. Konrad 1997, p. 89.

14. E. Keller (1979 pp. 31-32) démontre, à juste titre, nous semble-t-il, que les torques à œillets circulaires ont succédé aux torques à fermeture en forme de poire. Or, ceux-ci sont plus nombreux, et leur répartition (cf. Beilage 2) recouvre plusieurs régions culturelles différentes de Germanie libre. On ne peut donc les attibuer à un groupe particulier de Germains, pas plus que leurs successeurs.

15. Teichner 1988; idem 1994, pp. 25-26; idem 1995, pp. 76-80.

16. Böhme 1974, pp. 118-120; Keller 1979, p. 32, Beilage 1 und 2; Konrad 1997, pp. 89-90. Cf. ci-dessous, pp. 278-280.

17. Sierentz, T4 (Heidinger/Viroulet 1986, pp. 28-29, pl. 32); Laufen, Müschhag (Martin-Kilcher 1980, pp. 60-61, pl. 54, n° 10); Krefeld-Gellep, T4755 (Pirling 1986, p. 97, fig. 81; Pirling 1993, p. 111).

18. Konrad 1997, note 357 pp. 90-91.

19. Bregenz T914 (Konrad 1997, p. 90, pl. 74 B3; cf. aussi T767); Intercisa: cf. Konrad 1997, note 358 p. 91; Ságvár, T219 (A. Sz. Burger, *Acta Archaeologica XVIII*, 1966, p. 122, fig. 111, n° 219-2, p. 218 et pl. XCIV, n° 8). On peut signaler encore une tombe d'enfant mise au jour en territoire sarmate, avec un torque torsadé à pendentif circulaire; celle-ci est cependant plus ancienne (II^e^ siècle): cf. Collectif 1993, n° 45.16.05, p. 87.

20. Konrad 1997, p. 91.

21. Les perles isolées de types gallo-romains T104-3, T197-1 et T261-27, découvertes dans les remplissages de ces trois sépultures, ont été considérées comme du mobilier résiduel.

22. Par exemple à l'ouest et au nord-ouest de la Suisse, à Sézegnin, Erlach, Bâle-Bernerring et Kaiseraugst: cf. Catalogue. Plusieurs éléments de T51 pourraient former ensemble une châtelaine (n° 1, 3, 4-7), mais leur position dans la sépulture et l'absence de vestiges de ceinture ne permet pas de l'affirmer.

23. Rütti 1988, pp. 96-97, pl. 27 et 31; Riha 1990, pp. 80-82.

24. Par exemple Kaiseraugst T429 et Bâle-Bernerring T31: cf. Catalogue. Legoux 1993, n° 190, p. 82 et code 15, p. 105. Un autre exemplaire provient du remplissage de la tombe T104 du Pré de la Cure: il s'agit dans ce cas de mobilier résiduel.

25. Schretzheim, type 34.15: Koch 1977, p. 207, pl. couleur 3; Legoux 1993, code 35, p. 107, pl. couleur.

26. A Sézegnin, la seule tombe qui contient un nombre important de perles, T548, est également une tombe d'enfant: Privati 1983, p. 151, pl. XI.

27. Cf. aussi les bracelets de perles des tombes féminines T19 et T29 ainsi que celui de la tombe d'enfant T286.

Les boucles d'oreilles

(T38-15 et 16, pl. 6; T134-1, pl. 22; T169-6, pl. 24)

Seules trois tombes du Pré de la Cure contenaient des boucles d'oreilles, toutes en argent et toutes du même type. Il s'agit d'anneaux formés d'un fil d'argent et terminés par un pendentif polyédrique. La paire de la tombe T38 (fig. 90) et l'exemplaire unique de la tombe T169 (pl. 41b) possèdent des polyèdres massifs, sans décors, alors que celui de T134 (pl. 22) est plus petit et orné sur quatre de ses faces de points incisés disposés en losange.

Ce type de boucles d'oreilles est bien connu dans les nécropoles de l'arc lémanique[1] (Genolier, Sézegnin, Saint-Sulpice, Dully), comme d'ailleurs dans tout le monde mérovingien. D'après une étude portant sur l'ensemble des boucles d'oreilles du domaine alaman, ce genre de parure semble avoir été porté en deux phases successives, situées l'une au Ve et dans la première moitié du VIe siècle, l'autre au VIIe siècle, après un intermède durant lequel les boucles d'oreille semblent n'avoir pas été portées[2]. Pendant la première période, le nombre d'exemplaires est relativement restreint, et peu de types différents sont représentés, alors qu'au VIIe siècle, ce genre de parure devient beaucoup plus courant et prend des formes plus variées. Vers 600, il semble que cette mode réapparaisse, avec le port d'une seule boucle d'oreille, parfois même en réutilisant des exemplaires plus anciens. Les boucles d'oreilles à polyèdre plein sont souvent en métaux nobles, or ou argent, bien que le nombre d'exemplaires en bronze semble augmenter au cours du temps. Les polyèdres de grande taille appartiendraient à la phase ancienne, les plus petits à la phase récente[3]. En l'absence d'une étude approfondie des boucles d'oreilles dans le domaine culturel «romano-burgonde», il est cependant difficile d'appliquer ce schéma pour les découvertes de Suisse occidentale.

Au Pré de la Cure, le mobilier associé aux boucles d'oreilles et la position stratigraphique des sépultures, toutes féminines, permet de préciser quelque peu leur datation (fig. 89). La tombe T38, qui contient également une boucle de ceinture en fer, est postérieure à T33, qui contient un peigne en os daté de la seconde moitié du IVe ou du début du Ve siècle (fig. 134). Elle est en outre antérieure à T15, une sépulture à fond de mortier. Ces éléments permettent de placer T38 dans la phase intermédiaire de la nécropole, entre la seconde moitié du Ve et le VIe siècle. La tombe T169 est relativement bien datée par la paire de fibules en forme de chevaux, que nous plaçons dans la seconde moitié du Ve ou la première moitié du VIe siècle. Aucun élément ne permet par contre de dater plus précisément la tombe T134, qui peut être placée dans les deux dernières phases de la nécropole. On peut relever que les découvertes d'Yverdon ne contredisent pas le schéma mis en évidence dans les sites des régions alamanes.

NOTES

1. Sézegnin, T674: Privati 1983, pl. XIII, T674, n° 1; Saint-Sulpice, T37 bis/38: Marti 1990, fig. 37 p. 66, pl. 3; Dully, T66-79: Menna 1993, pl. 4-5, p.103; Genolier, T41: Steiner 1993, pl. 16, 41-1 (ex. en bronze).
2. von Freeden 1979, pp. 277-298; A. Rettner, in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 13-16.
3. A. Rettner, in: Marti/Meier/Windler 1992, p. 14.



Fig. 90. La boucle d'oreille de T38, trouvée en place entre la branche gauche de la mandibule et le crâne, en dessous du trou auditif.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Argent	Autre mobilier
38	Fosse simple	B	W-E	F	1	Boucle de ceinture, résiduel
134	Coff. non cloué	B-C	W-E	Prob. F	1	Résiduel
169	Coff. non cloué	B	W-E	F	1	Fibules, résiduel

Fig. 89. Tableau récapitulatif des tombes contenant des boucles d'oreilles (cf. fig. 96).

Les bagues

Neuf bagues ont été mises au jour dans la nécropole du Pré de la Cure[1]. Sept d'entre elles se trouvaient à proximité immédiate des os des mains, parfois même autour d'une des phalanges, les deux dernières ont été découvertes lors d'un décapage de surface aux Philosophes 13 (inv. 6051-1 et 2). La plupart de ces bijoux sont en bronze (fig. 91), mais on trouve aussi deux bagues en argent richement ornées (inv. 6051-1 et 2) et une bague en fer à chaton bicolore (T14-1).

Les bagues en bronze

(T9-1, pl. 1, T22-3, pl. 4, T62-4, pl. 14, T125-1, pl. 19, T286-1 et 24, pl. 25)

Deux des six bagues en bronze sont des anneaux simples, sans décor. L'un possède un jonc de section circulaire (T22-3), l'autre (T286-24), fragmentaire, est constitué d'un mince bandeau de bronze. Ce dernier peut être rapproché d'un type de bagues souvent réalisées en argent, parfois ornées de décors gravés, que l'on trouve aussi bien dans des tombes romaines tardives que dans des sépultures du haut Moyen Age[2].

Les quatre autres bagues en bronze sont des anneaux dont les extrémités aplaties se rejoignent pour former le support d'un chaton aujourd'hui disparu (T9-1, T62-4, T125-1 et T286-1). Deux d'entre elles ont un jonc de section triangulaire (T9-1, T62-4); celui de la tombe T9 est orné de chevrons gravés de part et d'autre du chaton. Les joncs des deux autres bagues sont constitués de bandeaux plats. Ce genre de bague, relativement courant dans les nécropoles du haut Moyen Age de Suisse occidentale[3], ne peut être daté précisément lorsque le chaton est absent. Il correspond à un type déjà connu au IVe siècle[4], et qui se maintient durant le haut Moyen Age.

La tombe T286, datée de la seconde moitié du IVe siècle par les bracelets qu'elle contient (fig. 82), appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole. Les petites fibules ansées digitées de la tombe T62 permettent de dater l'inhumation de la seconde moité du Ve ou du début du VIe siècle. La tombe T22, qui contient une boucle de ceinture en fer damasquiné, peut être placée entre la seconde moitié du Ve et le VIe siècle. Enfin, la tombe T125, dont les parois sont renforcées de mortier, se place dans la phase la plus récente de la nécropole. Seule la tombe T9 ne peut être située de manière précise dans l'une des phases de la nécropole.



Fig. 91. La bague en bronze de la tombe T62 lors de sa découverte.



Fig. 92. La bague en argent inv. 6051-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 93. La bague en argent inv. 6051-2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

No	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Bz	Fe	Main	Autre mobilier
9	Indéterminée	Ind.	W-E	Prob. F	•		D	Résiduel
14	Coffre à murets	C	W-E	M		•	D	Résiduel
22	Coff. non cloué	B	W-E	M	•		D	Boucle de ceinture, couteau
62	Coff. non cloué	B	W-E	F	•		G	Bracelet, boucle de ceinture, fibules, pendentif
125	Coff. hourdi au mortier	C	W-E	F	•		G	–
286	Coff. non cloué	A	E-W	E	• •		G/G	Bracelets

Fig. 94. Tableau récapitulatif des tombes contenant des bagues (cf. fig. 96).

La bague en fer
(T14-1, pl. 2)

La bague en fer mise au jour dans la tombe T14 est ornée d'un chaton bicolore blanc et rouge-brun, peut-être une agathe, inséré dans la partie supérieure élargie de l'anneau. Ce type de bague est attesté en Gaule, plus particulièrement dans le nord-est et dans les forts du *limes,* du I^er^ à la première moitié du III^e^ siècle ap. J.-C[5]. Nous n'avons par contre trouvé aucun parallèle daté du haut Moyen Age. Le type de construction de la tombe T14, un coffre à murets de pierre, et sa position dans les niveaux supérieurs du secteur des Philosophes 13 permettent cependant de placer cette sépulture dans la phase la plus récente de la nécropole. Deux exemples comparables de bagues gallo-romaines découvertes dans des sépultures du haut Moyen Age ont été mis en évidence dans la nécropole de Kaiseraugst[6].

Les bagues en argent
(Inv. 6051-1 et 6051-2; pl. 36)

Ces deux bagues ont été trouvées à proximité l'une de l'autre, lors d'un dégagement de surface du secteur des Philosophes 13. L'une d'elle (inv. 6051-1) était encore enfilée autour d'une phalange. Si l'on ajoute le fait que ces deux pièces, très bien conservées, peuvent être datées respectivement du VII^e^ et de la seconde moitié du VI^e^ siècle, on peut admettre sans trop de risques d'erreur qu'elles proviennent d'anciennes sépultures détruites.
La bague inv. 6051-1 (fig. 92), ornée d'un monogramme gravé sur le chaton rectangulaire, appartient à un groupe particulièrement répandu dans la partie occidentale du monde mérovingien et généralement daté du VII^e^ siècle[7]. Plusieurs pièces de ce type proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, dont une trouvaille ancienne au Pré de la Cure[8]. L'exemplaire le plus proche du nôtre est celui de la tombe 154 de Lausanne Bel-Air[9], également en argent, dont le monogramme est presque identique et les côtés du jonc ornés d'incisions semblables. La pièce d'Yverdon présente cependant la particularité d'avoir une croix bien visible sur le monogramme et une autre gravée sur la pastille d'argent assemblant les deux extrémités de l'anneau (fig. 252). Une même pastille ferme l'anneau d'une riche bague en or à monogramme conservée au musée de Stuttgart[10]. Une bague de Charnay (Doubs) semble également posséder une pastille sous l'anneau[11].
Le chaton de la bague inv. 6051-2 (fig. 93), constitué d'un caisson carré surmonté d'un carré sur pointe auquel sont accolés des petits cylindres, représente une forme moins courante dans nos régions. Une pièce assez semblable, aujourd'hui perdue, provient cependant de la tombe 63 de Saint-Sulpice (VD)[12]. Cette forme de bague pourrait être originaire des régions rhénanes, et semble avoir été particulièrement appréciée dans la seconde moitié du VI^e^ siècle[13]. Un très bel exemplaire en or a par exemple été mis au jour dans la tombe 78 de Donzdorf (Bade-Wurtemberg) [14]. Aucun des exemplaires cités ne présente cependant les motifs en filigranes et granulations qui ornent les côtés de l'anneau inv. 6051-2. Ce type de décor, qui remonte à des traditions romaines tardives, se retrouve en revanche sur des bagues des VI^e^ et VII^e^ siècles présentant des formes de chatons différentes, mises au jour tant au nord qu'au sud des Alpes[15]. Plusieurs exemplaires récemment mis au jour dans la nécropole de la Grande Oye à Doubs présentent des décors semblables[16].
Ces deux bagues, malheureusement trouvées hors contexte, contrastent par la qualité de leur matériau et la richesse de leur décor avec les autres exemplaires rencontrés dans les sépultures.

Synthèse (fig. 94)

Mis à part l'emplaire de T14, d'époque gallo-romaine, toutes les bagues découvertes dans des tombes du Pré de la Cure sont en bronze. La tombe T286 est la seule à appartenir à la phase la plus ancienne de la nécropole. Quatre autres sépultures peuvent être placées dans les phases B ou C, soit par le mobilier associé, soit par leur mode de construction (T14, T22, T62, T125). Seule la tombe T9 reste indatée. Excepté encore une fois T286, toutes les bagues découvertes dans des sépultures proviennent du secteur des Philosophes 13 (fig. 96). Il en va de même pour les deux bagues en argent mises au jour lors des décapages de surface (inv. 6051-1 et 6051-2), dont la datation correspond également à celle des phases B ou C.
Le tableau indique que les bagues sont portées aussi bien par des hommes que par des femmes, et indifféremment à la main droite ou à la main gauche. T286 est la seule tombe d'enfant à en avoir livré. Les bagues apparaissent soit comme unique objet d'une sépulture (T9, T14, T125), soit accompagnées d'autres objets (T22, T62, T286). Le nombre d'exemples reste cependant trop faible pour définir des règles particulières liées à la présence de ce type de parure dans les tombes.

NOTES

1. Nous n'avons pris en compte dans cette catégorie que les anneaux dont la fonction est indiquée soit par leur forme, soit par leur position dans la tombe. Au vu de sa position et de ses dimensions, nous considérons l'anneau de la tombe T22 comme un bijou; on ne peut toutefois totalement exclure qu'il s'agisse d'un anneau de suspension en relation avec la ceinture et le couteau. Le fragment d'anneau en verre (T52-1) découvert dans le remplissage de la tombe T52 a en revanche été considéré comme du mobilier résiduel.

2. Riha 1990, type 2.35 p. 48; Martin 1991a, p.18, fig. 10/9 et 10, p. 19; Privati 1983, T250-1, pl. 6.

3. Saint-Sulpice, T84: Marti 1990, pl. 7-1 (exemplaire en argent); Curtil-sous-Burnand, T332: Ajot 1985, fig. 114, n° 332-1; Dully, T14-74: Menna 1993, pl. 1, p. 97, n° 3; Sézegnin, T51: Privati 1983, pl. II, n° 51-3; Genolier, T58: Steiner 1993, pl. 16, n° 58-1.

4. Riha 1990, type 2.11, pp.36-37, nos 140-144, pl. 8: type daté du IVe siècle. Guiraud 1989, type 4, pp.188-191: les exemplaires datés sont du IVe siècle, mais certaines formes peuvent être plus anciennes.

5. Guiraud 1989, type 2, forme a, pp. 181-185.

6. Martin 1991a, p. 70.

7. Cf. Catalogue. Martin 1991a, p. 69, avec d'autres parallèles cités note 29; Kaiseraugst, tombes 1021 et 346, fig. 36/9 et 10, p. 68. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 132.

8. Cf. Annexe 3, n° 31, fig. 306.

9. Moosbrugger-Leu 1971, pl. 54/9.

10. Christlein 1991, pl. 84

11. Baudot 1860, pl. XV, n° 19.

12. Marti 1990, pp. 67-68, fig. 38/4 p. 67.

13. Cf. les exemples issus de tombes datées cités dans Marti 1990, note 230, p. 68.

14. Marti 1990, note 230, p. 68; Christlein 1991, pl. 84.

15. Guiraud 1989, p. 201. Chatons ovales avec pierres: Krefeld-Gellep, T1782 (Pirling 1974, pl. couleur A): 1re moitié du VIe s.; Arlon, trouvaille isolée (Roosens/Alenus-Lecerf 1965, fig. 52, n° 3, p. 84): VIe-VIIe s. Chatons à doubles losanges: Castel-Trosino, TS, T168 et T173 (Paroli *et al.* 1995, fig. 226 p. 279, fig. 240 p. 297 et fig. 244 p. 300): fin VIe-1re moitié VIIe s.

16. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 134, fig. 112; S281, pl. 29, n° 13-14, S302, pl. 37.

L'épingle de la tombe T216

(T216-2, pl. 28 et 42a)

La seule épingle à cheveux mise au jour au Pré de la Cure provient de T216, sépulture de type indéterminé dont la partie inférieure est malheureusement détruite. Deux individus, une femme adulte (Ind. A) et un enfant de 11 ou 12 ans (Ind. B), ont été rattachés à cette tombe, mais la relation chronologique de ces deux inhumations ne peut être clairement déterminée. L'épingle se trouvait sous le crâne de l'adulte, dont le costume comportait en outre deux fibules (pl. 42).

Entièrement en argent, la pièce de T216 comporte une tige élargie en forme de feuille de roseau («Schilfblattförmigen Schaft»): elle appartient ainsi à un groupe d'épingles découvertes pour la plupart dans le sud-ouest de l'Allemagne, en territoire alaman[1]. On peut citer notamment les pièces de la tombe 12 de Mengen[2] et de la tombe 113 de Kirchheim unter Teck[3] (fig. 95, n° 2 et 3), ainsi que l'exemplaire de Heidenheim an der Brenz[4], dont la tige possède un segment torsadé comme celui d'Yverdon.

La partie supérieure de l'épingle de T216 diffère cependant des autres exemplaires du groupe, généralement terminés par un bouton sphérique ou polyédrique. Elle comporte en effet un segment de section quadrangulaire orné de triangles incisés et niellés, surmonté d'un œillet circulaire. Certaines épingles provenant de tombes alamanes de la seconde moitié du Ve siècle, comme celles de la tombe 20 de Bâle «Gotterbarmweg» (fig. 95, n° 4) et de la tombe 126 de Bâle «Kleinhüningen» (fig. 95, n° 5)[5], présentent la même succession d'un segment de section quadrangulaire et d'un segment torsadé. Le premier, souvent orné de motifs incisés, parfois niellés, ou taillés en biseau, est cependant de plus grande taille sur ces exemplaires.

Le petit œillet qui constitue la tête de l'épingle d'Yverdon servait peut-être à passer un anneau auquel pouvait être accroché un pendentif, comme sur les exemplaires de type «Vermand» ou sur la pièce mise au jour dans une sépulture de Mahlberg[6]. Il pouvait également servir à suspendre l'épingle, par exemple à un trousseau[7], ce qui impliquerait une fonction différente pour cette pièce. Le petit anneau (pl. 28, n° 4b) découvert sous la mandibule de l'individu A de T216, près de la fibule aviforme, en serait-il un indice?

Nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour la pièce du Pré de la Cure, qui peut cependant être rapprochée des riches épingles en argent des IVe et Ve siècles, type de parure encore en usage dans les régions alamanes jusqu'au début du VIe siècle[8]. Les exemples les plus proches de l'épingle de T216 indiquent une datation au Ve siècle, ce qui correspond bien à celles des deux fibules découvertes dans cette tombe (fig. 120 et 122). La présence d'une épingle à cheveux, élément caractéristique du costume féminin alaman, renforce le caractère inhabituel du mobilier de cette sépulture.

NOTES

1. Nous remercions chaleureusement Max Martin de nous avoir signalé ces parallèles. Cf. Koch 1993, p. 31, fig. 33, liste p. 69.

2. Garscha 1970, pl. 17, n° 4.

3. Fiedler 1962, pl. 44 D.

4. Christlein 1991, pl. 59: épingle datée des dernières décennies du Ve siècle.

5. Bâle «Gotterbarmweg», T20: Moosbrugger-Leu 1971, pl. 50 n° 3. Bâle «Kleinhüningen», T126: Giesler-Müller 1992, pl. 26 n° 126-1; la tombe 126 est datée par M. Martin (1986b, n° 156) aux environs de 470-480 ap. J.-C.

6. Böhme 1974, type Vermand, pp. 36-37 et carte 9; Vermand III, T22, pl. 136, n° 3; l'auteur date le type Vermand de la fin du IVe jusqu'à l'époque mérovingienne. Mahlberg: Christlein 1991, pl. 46; l'épingle est datée de la première moitié du Ve siècle, mais la sépulture est placée aux environs de 500 ap. J.-C.

7. Cf. p. ex. Nyon Clémenty, T33: Moret 1993, pl. VII, n° 1; Steiner 1998, p. 65.

8. Böhme 1974, 38-39; Martin 1986b, n° 156 p. 185; Christlein 1991.

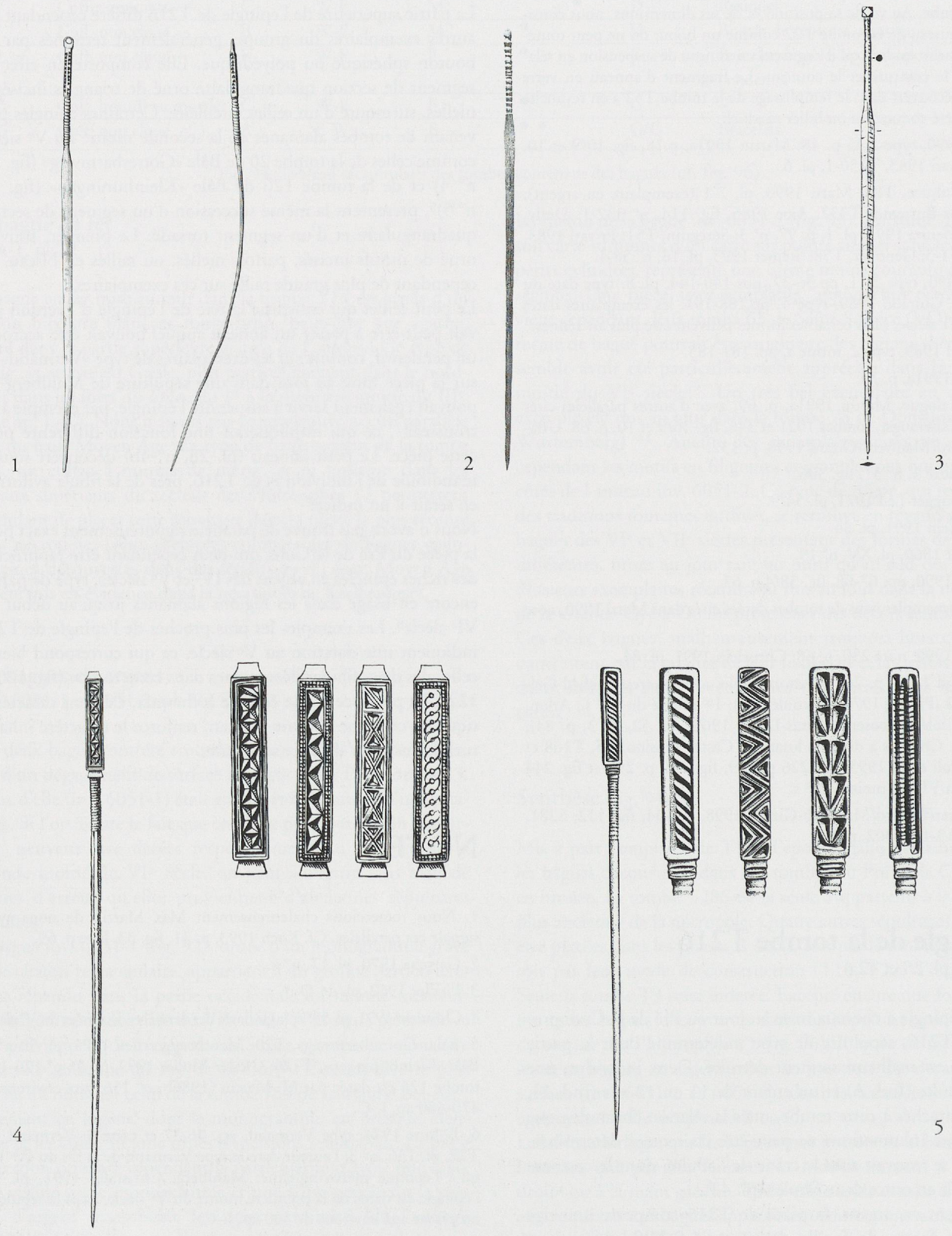


Fig. 95. Epingles en argent. 1: Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, T216-2; 2: Mengen, T12 (Garscha 1970, pl. 17, n° 4); 3: Kirchheim unter Teck, T113 (Fiedler 1962, pl. 44D); 4: Bâle, Gotterbarmweg, T20 (Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 50, n° 3); 5: Bâle, Kleinhüningen, T126 (Giesler-Müller 1992, pl. 26, n° 126-1). Ech.: 1/2.

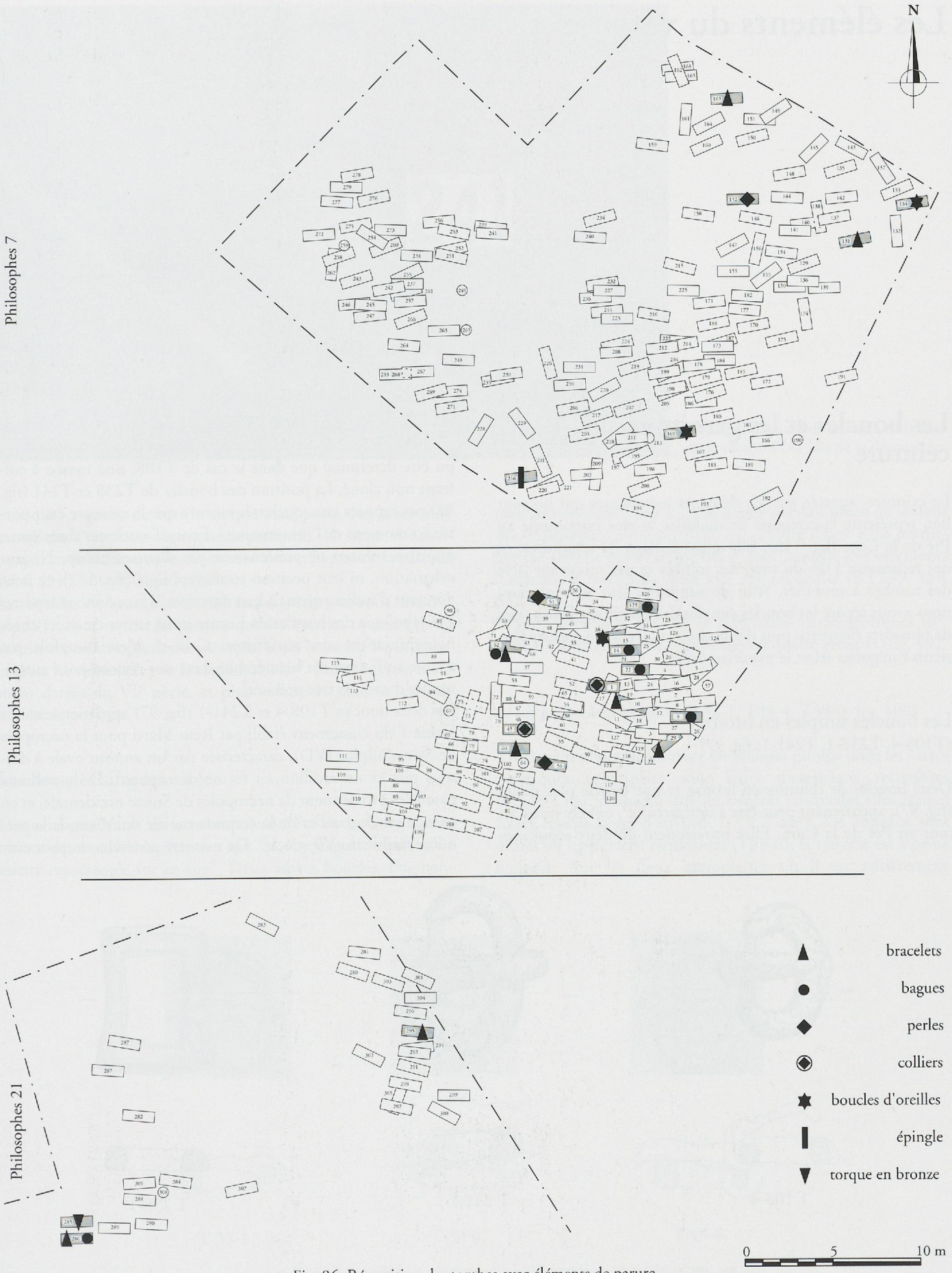


Fig. 96. Répartition des tombes avec éléments de parure.

Les éléments du vêtement

Les boucles et les garnitures de ceinture

La ceinture, attestée par les éléments métalliques qui lui sont liés, représente la catégorie de mobilier la plus importante au Pré de la Cure (fig. 116). Elle apparaît dans 32 sépultures, ce qui représente 11% du total des tombes et pas moins de 40% des tombes à mobilier. Afin de simplifier leur présentation, nous avons séparé les boucles simples des garnitures composées de plusieurs éléments, puis divisé chacun de ces groupes en plusieurs catégories selon le matériau utilisé.

Les boucles simples en bronze
(T108-4, T238-1, T241-1; fig. 97)

Deux boucles de ceinture en bronze et une boucle plus petite (fig. 97), appartenant peut-être à une sacoche[1], ont été mises au jour au Pré de la Cure. Elles proviennent de deux sépultures d'adultes (fig. 116), un homme et une femme, et d'une tombe d'enfant (T241). Le mode d'aménagement de ces sépultures n'a pu être déterminé que dans le cas de T108, une tombe à coffrage non cloué. La position des boucles de T238 et T241 (fig. 98) par rapport aux squelettes montre que la ceinture était portée au moment de l'inhumation[2]. Excepté quelques clous épars, ces trois tombes ne contenaient pas d'autres objets. Ni leur orientation, ni leur position stratigraphique (fig. 117) ne nous donnent d'indices quant à leur datation. Il faut donc se reporter à la typologie des boucles en bronze pour tenter de situer chronologiquement ces sépultures. Celle-ci n'est toutefois pas encore suffisamment bien établie dans nos régions pour autoriser des datations très précises[3].

Les deux boucles T108-4 et T241-1 (fig. 97) appartiennent à la forme 1 du classement établi par Reto Marti pour la nécropole de Saint-Sulpice (VD), caractérisée par un anneau ovale à dessous plat et un ardillon en forme de massue[4]. De nombreux parallèles proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, et en particulier de tombes de la seconde moitié du V^{e} ou de la première moitié du VI^{e} siècle[5]. De manière générale, on peut esti-

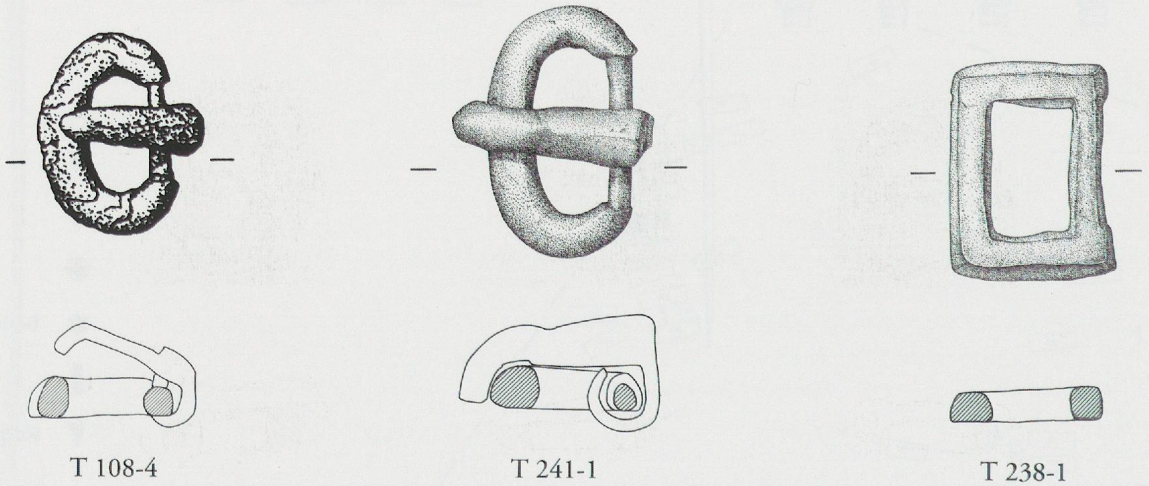


Fig. 97. Les boucles simples en bronze découvertes au Pré de la Cure. Ech.: 1:1.



Fig. 98. La boucle de ceinture en bronze de la tombe T241 lors de sa découverte.

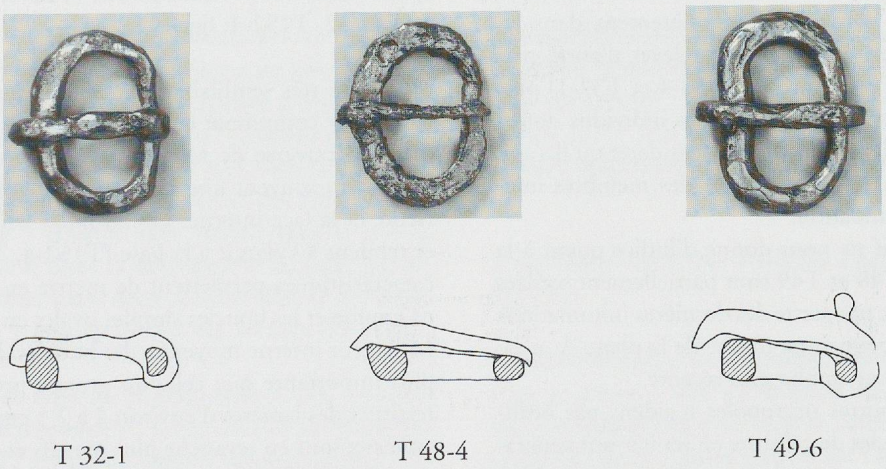
mer que ce genre de boucle simple était porté dès la seconde moitié du V^e et durant une grande partie du VI^e siècle. A Kaiseraugst, les boucles simples en bronze sont typiques de la période ZS C (510/530-580 ap. J.-C.)[6].
Les boucles en bronze de forme rectangulaire, comme T238-1 (fig. 97), sont moins fréquentes que les boucles ovales. On en trouve cependant plusieurs exemples dans le bassin lémanique[7] et dans les nécropoles de la région bâloise[8]. Elles sont généralement datées du VI^e siècle, et plus volontiers dans la seconde moitié de ce siècle.

Les boucles simples en fer

Dix-neuf sépultures de la nécropole du Pré de la Cure contenaient des boucles en fer: il s'agit de la catégorie d'objets la mieux représentée sur ce site[9]. Deux autres boucles, fragmentées, proviennent l'une d'un dégagement de surface du secteur des Philosophes 13 (inv. 6057-22), l'autre d'une zone perturbée du secteur des Philosophes 7 dans laquelle des ossements humains et animaux épars ont été recueillis (RT249, inv. 6497-2).
D'après la largeur interne et différentes caractéristiques formelles, on peut répartir ces boucles en quatre groupes (fig. 99).

a) Les petites boucles ovales (T32-1, T48-4, T49-6; fig. 100)

Trois petites boucles forment un premier groupe dont les caractéristiques principales sont leurs dimensions restreintes (fig. 99), qui indiquent que les lanières auxquelles elles étaient fixées étaient larges d'environ 1,7 à 2 cm[10]. Les anneaux sont ovales ou légèrement réniformes (T49-6); la traverse est à peine amincie. Sur les deux exemplaires où il est entièrement



T 32-1 T 48-4 T 49-6

Fig. 100. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe a. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

N°	Type	Orientation	Sexe/âge	Groupes	Larg. ext./int. (cm)	Long. ext./int. (cm)	Lignes damasquinées	Position	Mobilier associé
48	Coffrage non cloué	W-E	Ado.	a	2.6 / 1.75	1.8 / 1.1		A droite du genou D	
32	Indéterminé	W-E	E	a	2.6 / 1.9	1.8 / 1.0		?	
49	Coffrage non cloué	W-E	M	a	2.85 / 2.0	1.8 / 1.0		A gauche du fémur G	Résiduel
152	Coffrage non cloué	W-E	F	b	3.5 / 2.1	2.5 / 1.15	●	Bassin	Perle, résiduel
22	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.3 / 2.15	2.0 / 1.0	●	Lombaires	Bague en bronze, couteau
99	Coffrage non cloué	W-E	Prob. F	b	3.2 / 2.2	1.9 / ?	●	Bassin	
115	Indéterminé	W-E	Ind.	b	3.5 / 2.2	2.0 / 1.0	●	Coude gauche	
27	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.5 / 2.25	±2.0 / ±1.0	●	Lombaires	Monnaie, résiduel
144	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.8 / 2.45	2.3 / 1.1	●	Lombaires	Résiduel
108	Coffrage non cloué	W-E	M	c	4.3 / 2.9	2.55 / 1.4		Bassin	Boucle simple en bronze
137	Cercueil cloué	W-E	F	c	4.5 / 2.9	2.6 / 1.0		Bassin	
112	Coffrage non cloué	W-E	Ind.	d	4.8 / 3.4	3.3 / 1.15		A gauche du bassin	
Inv. 6057-22	Hors contexte	-	-	d	±4.4 / ±3.4	±2.2 / ±1.4		-	
38	Fosse simple	W-E	F	d	4.85 / 3.55	2.65 / 1.6		Bassin	Boucles d'oreilles
Inv. 6497-2	RT249	-	-	d	±5.2 / ±4	±2.7 / ±1.1		-	
7	Coffrage non cloué	W-E	Prob. F	d	5.5 / 4.2	3.15 / 1.8		Bassin	
61	Coffrage non cloué	W-E	Ind.	d	5.5 / 4.2	3.15 / 1.8		Bassin	Résiduel
60	Coffrage non cloué	W-E	F		3.6 / 2.4	2.15 / 1		Sternum	Bracelet de fer
62	Coffrage non cloué	W-E	F		4 / ±2.6	3.4 / ±2.1		Lombaires	Bracelet, fibules, bague, châtelaine
105	Coffrage non cloué	W-E	F		4.25 / 2.55	2.6 / 1.1		Bassin	Résiduel
111	Coffrage non cloué	W-E	F		5.1 / 3.7	2.7 / 1.3	●	Bassin	Paire de fibules en fer

Fig. 99. Tableau récapitulatif des boucles simples en fer.

conservé, l'ardillon est mince et de largeur constante, en une seule pièce; celui de la boucle T49-6 est orné d'une petite boule sur la base.

Les deux exemplaires de ce groupe dont la position dans la sépulture est connue (fig. 99) se trouvaient le long des fémurs, du côté externe, plutôt que sur le bassin, ce qui pourrait suggérer qu'elles avaient une autre fonction que celle de fermer une ceinture. Les boucles de sacoche mises au jour sur d'autres sites sont cependant de dimensions plus restreintes, généralement associées à une boucle de ceinture, et accompagnées d'objets divers représentant leur contenu[11]. Les boucles de ceinture de petite taille apparaissent par ailleurs régulièrement dans les nécropoles du haut Moyen Age[12]. Il faut relever d'autre part que deux des boucles du Pré de la Cure (T48-4 et T32-1) proviennent des deux seules sépultures de jeunes individus dotées de boucles en fer[13]. Il est donc possible de considérer qu'il s'agit bien de boucles de ceinture, déposées près des membres inférieurs au moment de l'inhumation.

Aucun mobilier significatif ne nous donne d'indice quant à la datation de ces boucles. T48 et T49 sont partiellement scellées par T39: elles ne font donc pas partie des dernières inhumations de ce secteur. T32, qui recoupe une tombe de la phase A, n'est par contre pas scellée par une tombe plus récente.

Les découvertes issues d'autres nécropoles n'aident pas beaucoup à la datation, les boucles de ceinture en fer n'ayant généralement pas fait l'objet d'une typologie fine; elles sont aussi bien souvent le seul objet mis au jour dans la sépulture. A Kaiseraugst, les exemplaires de petites dimensions semblent cependant être antérieurs aux boucles plus larges, et sont placés dans la phase ZS C[14]. A Saint-Sulpice comme à Elgg (ZU), les boucles larges semblent également plus tardives que les autres (cf. ci-dessous, groupe d). Ces quelques indices de datation, de même que la chronologie relative et le type des sépultures dans lesquelles ces boucles ont été mises au jour au Pré de la Cure semblent exclure qu'il s'agisse de pièces tardives.

b) Les boucles ovales damasquinées (T22-1, T27-1, T99-1, T115-1, T144-2, T152-4; fig. 101)

Six pièces très semblables par leur forme, leurs dimensions et leur décor composent ce groupe. Les anneaux, de forme ovale, ont une traverse de section circulaire nettement amincie. Ils présentent souvent une arrête bien marquée entre la face supérieure et la face interne. Les ardillons sont parfois assez massifs et tendent à s'élargir à la base (T152-4, T115-1, T144-2). Ces caractéristiques permettent de mettre en parallèle les pièces de ce groupe et les boucles simples ovales en bronze (cf. fig. 97).

La largeur interne moyenne des boucles du groupe b est à peine plus importante que celle du groupe précédent, et permet de restituer des lanières d'environ 2 à 2,5 cm de large (fig. 99). Les anneaux sont en revanche plus massifs et un peu plus longs que ceux du groupe a[15].

Le décor de ces boucles, très uniforme, se compose de fines lignes

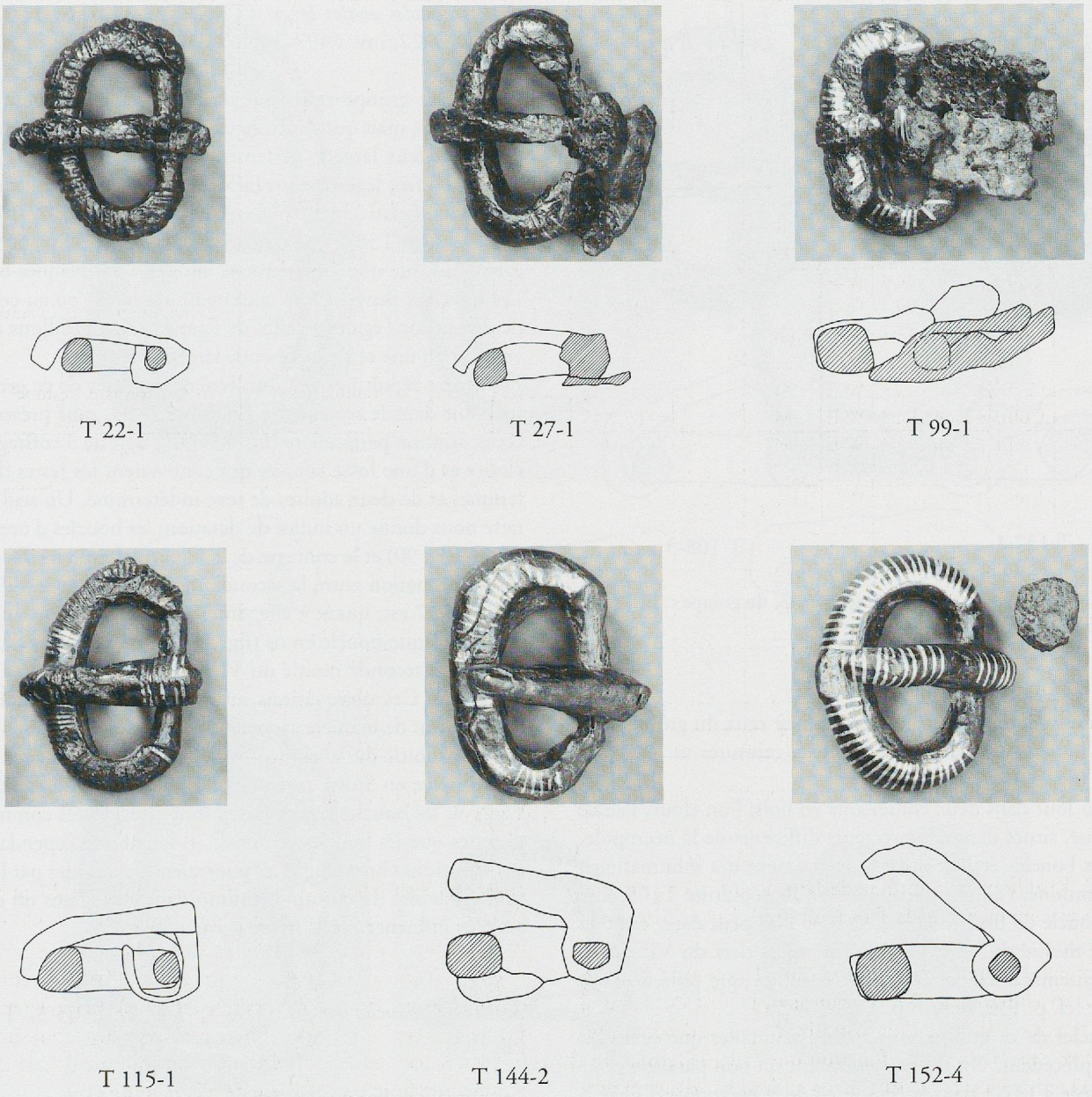


Fig. 101. Les boucles de ceinture simples en fer damasquiné du groupe b. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

damasquinées d'argent. Les lignes sont rayonnantes sur l'anneau, transversales ou parfois en croix lorsqu'elles sont présentes sur l'ardillon[16]. Plusieurs exemplaires de ce groupe présentent en outre des empreintes de tissu conservées par l'oxydation[17].

Les boucles du groupe b ont été mises au jour dans des tombes d'adultes, hommes ou femmes. Leur position par rapport aux ossements montre que 5 d'entre elles étaient portées par le défunt[18]. Leur répartition dans la nécropole n'indique pas de concentration particulière, mais deux d'entre elles se trouvent parmi les 3 sépultures groupées au NE du secteur des Philosophes 7 (fig. 117).

Le mobilier associé à ce type de boucles dans 4 des 6 sépultures ne donne malheureusement aucun indice de datation précis[19]. La tombe T22 est partiellement recouverte par T4, elle-même coupée par T5. Les autres sépultures ne sont pas scellées.

Les boucles simples ornées de lignes damasquinées sont particulièrement fréquentes dans la région bâloise et surtout sur la rive nord du Léman[20]. Elles sont généralement datées de la seconde moitié du V^{e} ou du VI^{e} siècle[21]. Les exemplaires précoces seraient originaires d'ateliers francs ou de Burgondie[22]

c) Les boucles réniformes à ardillon à base carrée (T137-1, T108-3; fig. 102)

Ces deux boucles, dont l'anneau réniforme possède une traverse à peine amincie, ont un ardillon relativement mince, dont la base est surmontée d'un caisson carré plein. Les traces d'oxyde de cuivre ou de bronze visibles sur l'ardillon de T137-1 suggèrent qu'il était recouvert d'un métal non ferreux, introduisant vraisemblablement une touche de couleur différente. Les

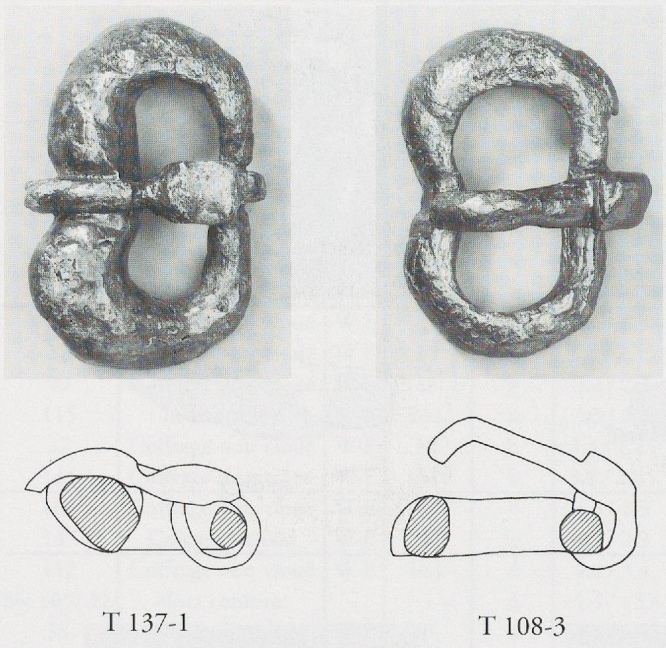


Fig. 102. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe c. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

dimensions des anneaux, plus massifs que ceux du groupe précédent, montrent qu'ils proviennent de ceintures un peu plus larges[23] (fig. 99).
Mises au jour dans deux contenants en bois, l'un cloué, l'autre non cloué, situés dans deux secteurs différents de la nécropole, ces deux boucles étaient portées au moment des inhumations, l'une féminine, l'autre masculine. Dans la sépulture T108, une petite boucle en bronze (T108-4), que l'on peut dater entre la seconde moitié du V^e^ et les deux premiers tiers du VI^e^ siècle, avait vraisemblablement une autre fonction que celle liée à la ceinture (cf. p. 130, note 1, p. 152).
Les boucles de ce groupe sont moins fréquentes que celles du groupe précédent. On trouve cependant un bon parallèle pour notre pièce T137-1 dans la tombe 24 de la nécropole d'Elgg[24]. Des boucles comparables à celles d'Yverdon, mais dont les anneaux sont cannelés, se trouvent par exemple à Lausanne Bel-Air T187 et Zurich Bäckerstrasse T12[25]. D'autres exemplaires, mais dont l'ardillon n'est pas orné d'un caisson, peuvent être signalés à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) T38 et Bâle Kleinhüningen[26]. Ces boucles pourraient représenter une forme simplifiée des exemplaires en bronze[27].
Ces pièces sont difficiles à dater, notamment par le manque de mobilier associé. Si la forme cintrée des anneaux suggère une datation plutôt précoce, on en trouve des occurrences encore dans le courant du VI^e^ siècle[28]. Grâce à la présence d'une petite boucle en bronze, la tombe T108 peut être datée vraisemblablement de la seconde moitié du V^e^ ou de la première moitié du VI^e^ siècle (cf. pp. 130-131). La tombe T137, qui recoupe deux sépultures d'époque romaine tardive, n'est par contre pas scellée. Le fait qu'il s'agisse d'une inhumation en cercueil cloué suggère cependant qu'elle ne se situe pas dans la phase la plus tardive de la nécropole.

d) Les boucles ovales larges (T7-1, T38-14, T61-1, T112-2, inv. 6057-22, inv. 6497-2; fig. 103)

Ce dernier groupe rassemble des pièces formellement moins homogènes, mais qui se distinguent de celles des groupes précédents par leur largeur nettement plus importante[29] (fig. 99). Ovales ou très légèrement réniformes (T7-1), les anneaux sont de section relativement plate (T61-1, inv. 6497-2, T112-2), plus massive (T38-14) ou encore oblique (T7-1, inv. 6057-22), caractéristique que l'on retrouve sur ceux des plaques-boucles. Les traverses peuvent être nettement amincies, ou au contraire de dimensions égales à celles de l'anneau. Les ardillons conservés sont en une seule pièce et de largeur constante.
Les quatre sépultures qui ont livré des boucles de ce groupe se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, sans présenter de concentration particulière (fig. 117). Il s'agit de 3 coffrages non cloués et d'une fosse simple, qui contenaient les restes de deux femmes et de deux adultes de sexe indéterminé. Un seul inventaire nous donne un indice de datation: les boucles d'oreilles en argent (fig. 90) et le contexte de T38 permettent en effet de placer l'inhumation entre la seconde moitié du V^e^ et le VI^e^ siècle. La tombe 7 est, quant à elle, antérieure au coffre de tuiles T2, dont la plaque-boucle en os (fig. 116, n° 1) peut être datée elle aussi de la seconde moitié du V^e^ ou des deux premiers tiers du VI^e^ siècle. Ces observations indiquent que les boucles larges apparaissent de manière assez précoce, vraisemblablement dès la seconde moitié du V^e^ siècle. Cette image contraste avec ce que l'on observe en Suisse orientale, notamment à Kaiseraugst et à Elgg, où les boucles ovales larges sont considérées comme plus récentes que les boucles étroites[30]. Il faut noter cependant que ces variations chronologiques pourraient s'expliquer par l'évolution différente du costume féminin dans les régions où celui-ci est plus influencé par la mode germanique[31].

Les autres boucles en fer (T60-1, T62-2, T105-3, T111-1; fig. 104)

Les boucles en fer du Pré de la Cure se divisent donc en quatre groupes relativement homogènes. Quatre pièces échappent cependant à cette classification. La petite boucle T60-1, proche par ses dimensions des exemplaires damasquinés du groupe b, est cependant de facture moins soignée; sa section relativement plate rappelle d'autre part certaines pièces du groupe d (T61-1, T112-2). L'anneau massif et les dimensions de la boucle T105-3 se rapprochent des pièces du groupe c, mais cet exemplaire est trop dégradé par la corrosion pour pouvoir l'attribuer à l'un des groupes ci-dessus. La tombe T105 est scellée par le coffre en pierre T85.
La boucle T62-2 est plus particulière (pl. 14 et 41a). De forme presque circulaire, son anneau est mince et de section également circulaire; la traverse est à peine marquée, l'ardillon est de largeur constante[32]. Cette pièce provient d'une tombe féminine datable, grâce à ses petites fibules ansées digitées, de la seconde moitié du V^e^ ou du début du VI^e^ siècle (cf. pp. 154-155).
Enfin, la boucle mise au jour dans T111 (pl. 18, fig. 229), réniforme et ornée de lignes rayonnantes damasquinées plus larges que celles des pièces du groupe b, s'insère difficilement dans

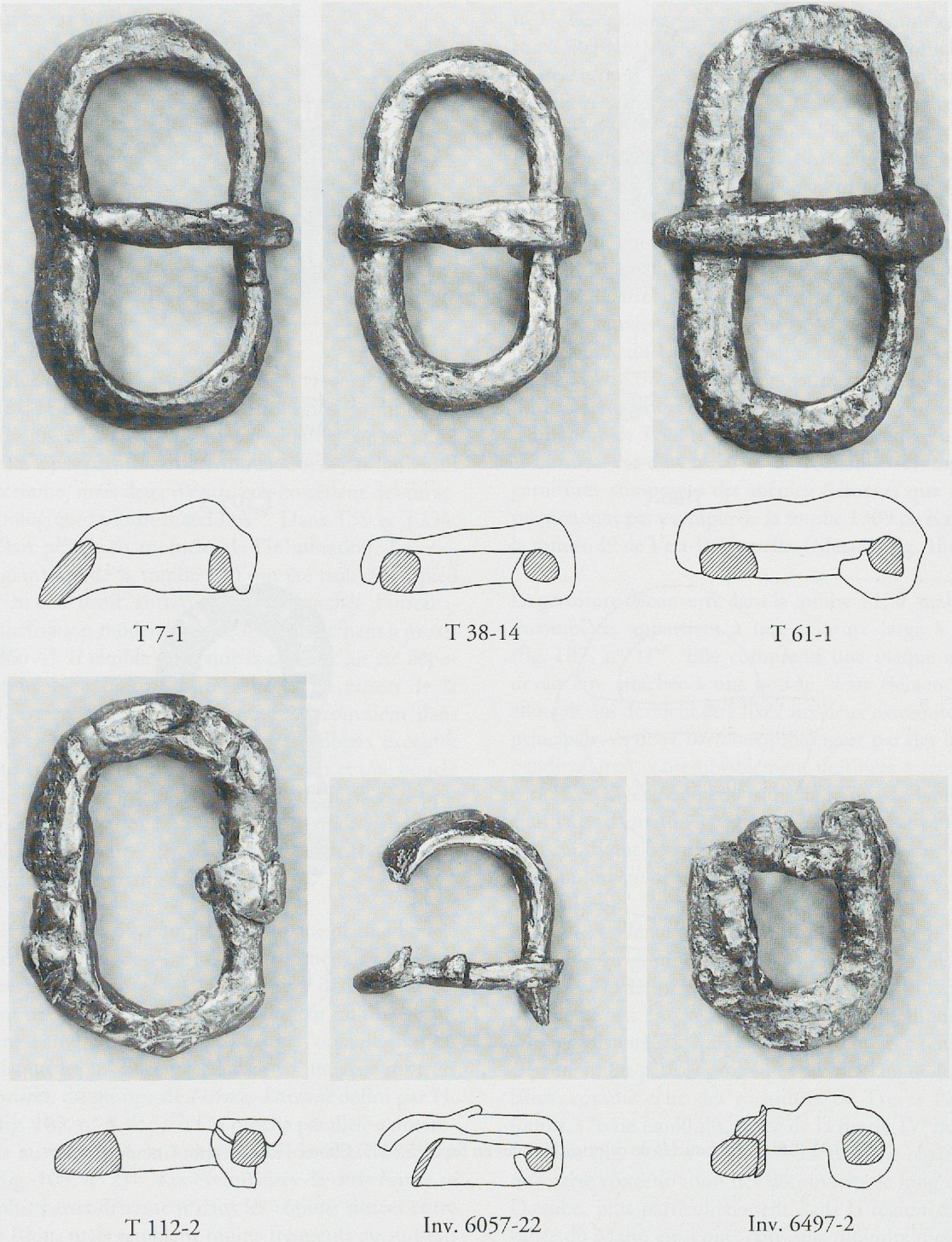


Fig. 103. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe d. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

l'un des groupes définis ci-dessus. Par sa largeur, elle s'apparente cependant aux exemplaires du groupe d. Cette boucle peut être rapprochée d'une pièce découverte dans la tombe T97 de Bâle Kleinhüningen[33]. Comme celle de T62, elle provient d'une tombe féminine qui contenait des fibules datées entre la seconde moitié du V^e^ et la première moitié du VI^e^ siècle (fig. 126, n° 1).

Synthèse

Neuf femmes, cinq hommes et trois adultes de sexe indéterminé ont été inhumés avec une ceinture fermée par une boucle en fer (fig. 99). Seules une sépulture d'enfant et une d'adolescent ont livré des pièces semblables, d'ailleurs de petite taille (cf. groupe a). La plupart des tombes contenant des boucles en fer (fig. 117) se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, à l'exception de 3 sépultures, proches l'une de l'autre, dans la

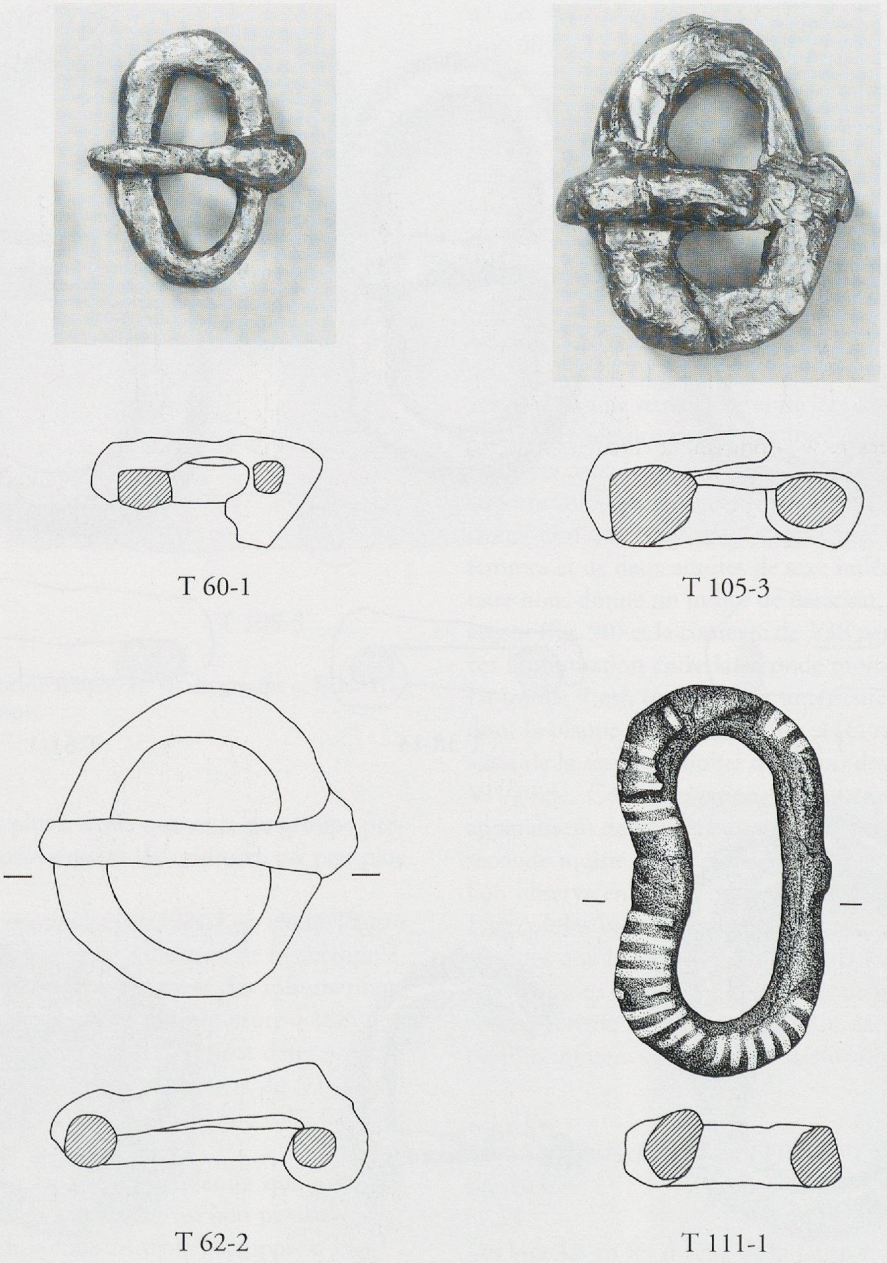


Fig. 104. Les autres boucles de ceinture simples en fer. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

partie NE des Philosophes 7 (T137, T144, T152). A l'intérieur de ces secteurs, les exemplaires des différents groupes se répartissent de manière aléatoire.

Pas moins de 16 de ces sépultures sont des coffrages non cloués, alors qu'aucune tombe en matériau non périssable ne contenait cette catégorie de mobilier. L'étude des recoupements montre que ces tombes, orientées W-E, sont souvent postérieures à des sépultures de la phase A, et parfois scellées par des inhumations de la phase C. Les rares indices de datation fournis par le mobilier associé ou par les parallèles suggèrent d'autre part que ces boucles sont utilisées durant la seconde moitié du V^e^ et au VI^e^ siècle. Chacune des formes observées apparaît au cours de cette période: les quatre groupes semblent donc être contemporains.

Cette fourchette de datation correspond d'ailleurs à la première phase de l'évolution de la mode des ceintures établie pour l'ensemble de la Suisse et surtout le sud de l'Allemagne[34]. Celle-ci montre que les boucles simples sont remplacées par des plaques-boucles ou des garnitures à plusieurs éléments vers la fin du VI^e^ siècle. Ce changement, qui se déroule probablement sur plusieurs décennies, est attesté également à Yverdon, puisque des garnitures en fer apparaissent dès la fin du VI^e^ siècle. Sur la base des témoignages archéologiques du Pré de la Cure, il est impossible de fixer de manière précise la période à laquelle les boucles simples disparaissent des inventaires de tombes. Il paraît cependant vraisemblable d'admettre qu'elles ne sont plus utilisées durant le VII^e^ siècle.

Les garnitures en bronze

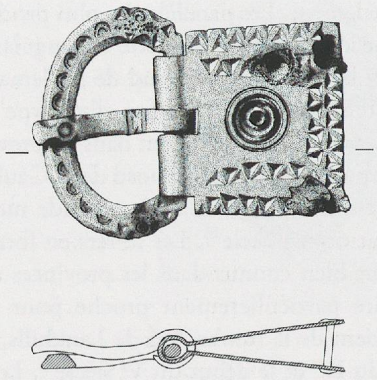
Des 4 garnitures de ceinture en bronze découvertes au Pré de la Cure, 3 sont d'époque romaine tardive; il faut ajouter à ces pièces deux éléments mis au jour lors de décapages de surface. Une seule garniture en bronze est caractéristique du haut Moyen Age: nous la présenterons séparément.

a) Les garnitures romaines tardives (T59-13, pl. 12, T130-1 et inv. 6360-4, pl. 20, T234-1 et 2, pl. 29, inv. 6169-1, pl. 36, inv. 6360-2, pl. 37)

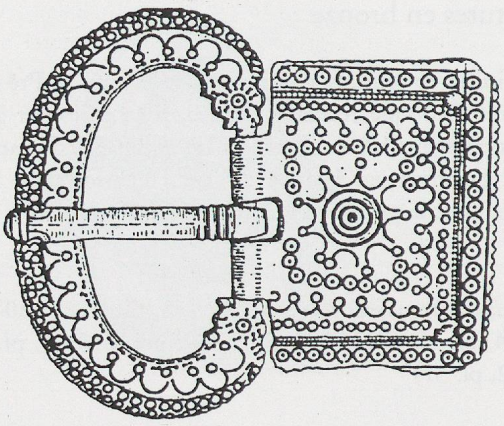
Deux sépultures orientées E-W, dont une à cercueil cloué, et une troisième d'orientation W-E contenaient des garnitures de ceinture en bronze (fig. 116). Le mauvais état de conservation des ossements n'a pas permis de déterminer le sexe des individus de manière certaine, mais deux d'entre eux possèdent des caractères anthropologiques plutôt masculins[35]. Dans T59 et T234, la ceinture était portée au moment de l'inhumation. Les éléments de la garniture de la tombe 130 ont été trouvés au pied de la tombe, du côté droit, ainsi que dans la tranchée d'installation d'une canalisation moderne située immédiatement à proximité (inv. 6360-4). Il semble donc que la ceinture ait été déposée en offrande, bien qu'un doute subsiste en raison de la perturbation. Des récipients en céramique se trouvaient dans T59; T130 et T234 n'ont pas livré d'autres objets exceptés quelques clous épars. Un ferret en forme de cœur et une boucle à plaque ovale fixe proviennent de décapages de surface, le premier dans le secteur des Philosophes 13, la seconde dans celui des Philosophes 7. Chacune de ces pièces appartient à un type différent de garnitures romaines tardives.

La plus simple, celle de T59, comprend juste une plaque-boucle en bronze à décor incisé, dont la boucle est ornée de têtes animales stylisées (fig. 105, n° 1). La largeur de l'anneau et l'emplacement des rivets sur la plaque indiquent qu'il s'agissait d'une ceinture d'environ 2,5 cm de largeur. L'organisation du décor de la plaque, un motif central encadré d'une frise sur trois côtés, la rapproche du groupe de *Hermes-Loxstedt* défini par H. W. Böhme (fig. 105, n° 3, 4, 5)[36]. Un proche parallèle a notamment été mis au jour dans la tombe 1476 de Krefeld-Gellep (Rhénanie) (fig. 105, n° 2)[37]. Les exemplaires de cette forme se répartissent plus particulièrement dans les régions situées entre la Seine et le Rhin, mais semblent moins fréquents au sud-est. Les motifs de triangles alternés disposés «en dents de loup» sont cependant plutôt caractéristiques du groupe de *Verigenstadt* (fig. 105, n° 6 et 7) dont les représentants apparaissent surtout le long du Rhin et du Danube[38]. Certaines pièces intégrées dans des garnitures plus complexes, telle celle de la tombe 379 de Bâle Aeschenvorstadt, appartiennent à ce dernier groupe[39]. Les boucles en bronze dont l'anneau est terminé par des têtes animales stylisées sont généralement datées du dernier tiers du IV^e^ ou de la première moitié du V^e^ siècle[40]. L'exemplaire d'Yverdon représente la découverte la plus méridionale de celles recensées par H. W. Böhme[41].
La garniture de T234 comprend une boucle à plaquette rectangulaire accompagnée d'un ferret en forme d'amphore (fig. 106, n° 1). Ces éléments permettent de restituer une ceinture d'environ 2,4 cm de largeur. Les parallèles les plus proches géographiquement pour les boucles à plaquette rectangulaire se trouvent dans la région bâloise et dans le sud de l'Allemagne, ainsi que dans les Grisons[42]. Il s'agit toutefois d'un type répandu dans tout l'Empire, plus particulièrement dans les provinces du Rhin et du Danube, mais aussi dans le nord de la Gaule et en Angleterre. Il est généralement daté de la seconde moitié du IV^e^ et jusqu'au début du V^e^ siècle[43]. Les ferrets en forme d'amphore sont également bien connus dans les provinces de l'Empire[44]. Un exemplaire particulièrement proche pour sa forme très arrondie provient de la tombe 366 de Lankhills, datée entre le dernier tiers du IV^e^ et le début du V^e^ siècle[45]. Le décor de zigzags gravés se trouve assez fréquemment sur les éléments de garnitures romaines tardives, par exemple sur un ferret en forme d'amphore de Tongeren (Limbourg), ainsi que sur des pièces de Wizernes (Pas-de-Calais) et de Lankhills (Hampshire)[46]. Des garnitures composées des mêmes éléments que celle de T234 proviennent par exemple de la tombe 1309 de Kaiseraugst et de la tombe 29 de Vert-la-Gravelle (Marne) (fig. 106, n° 2 et 3)[47].

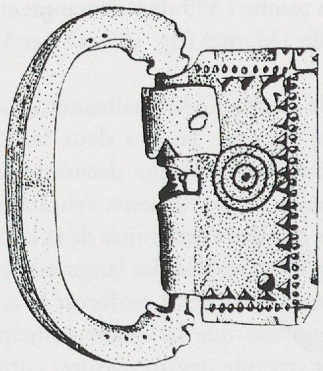
La garniture découverte dans la tombe T130, malheureusement incomplète, appartient à une ceinture large à deux lanières (fig. 107, n° 1)[48]. Elle comprend une plaque décorative qui devait être attachée à une boucle, deux éléments cylindriques allongés qui devaient être fixés aux deux extrémités de la lanière principale, et deux barrettes prolongées par des languettes perpendiculaires, vraisemblablement destinées à renforcer la ceinture. Ces divers éléments suggèrent que la lanière principale était large d'environ 10 cm, la seconde devant mesurer entre 4 et 6 cm. Etant donné les circonstances de la découverte, la disposition exacte de ces pièces le long de la ceinture ne peut être reconstituée.
Les divers éléments retrouvés permettent de rattacher cet ensemble au groupe des garnitures à décor incisé de la forme *Trier-Basel*, défini par H. W. Böhme[49]. Leur caractéristique principale est la présence de pièces métalliques longues et étroites, disposées le long de la lanière pour la renforcer. De tels éléments sont parfois prolongés par des languettes perpendiculaires, comme ceux des garnitures de Trèves Pallien et de la tombe 376 de Lankhills, datée de la fin du IV^e^ ou du début du V^e^ siècle (fig. 107, n° 2 et 3)[50]. La carte de répartition montre une nette concentration des découvertes le long du Rhin et du Danube, plus particulièrement dans la région de Trèves et la vallée du Main, ainsi que, dans une moindre mesure, aux environs de Bâle[51]. Il faut citer notamment l'exemplaire de la tombe 379 de Bâle Aeschenvorstadt, proche de la garniture d'Yverdon aussi par le décor de la plaque (fig. 107, n° 5).
On peut ajouter à cette liste l'exemplaire mis au jour récemment dans la nécropole alamane de Schleitheim Hebsack (SH; fig. 107, n° 4)[52]. Elle provient d'une riche tombe féminine datée des environs de 400 ap. J.-C., déjà évoquée à propos des perles en ambre de T19 et T29. La garniture de ceinture de la tombe 405 de Kaiseraugst, datée du premier quart ou de la première moitié du V^e^ siècle, peut également être rapprochée de ce groupe (fig. 108, n° 1)[53]. Les garnitures de ceinture à décor incisé sont généralement datées de la fin du IV^e^ ou de la première moitié du V^e^ siècle[54].



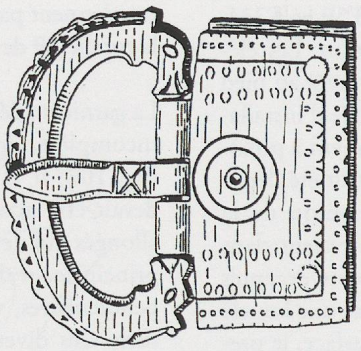
1



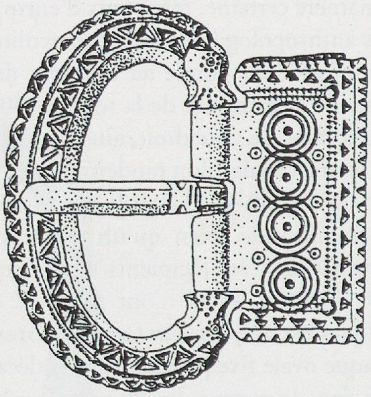
3



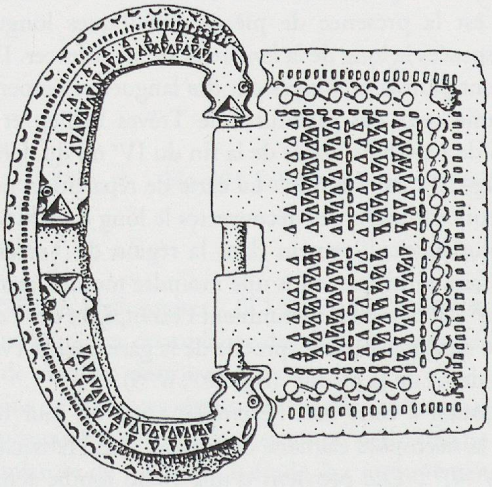
2



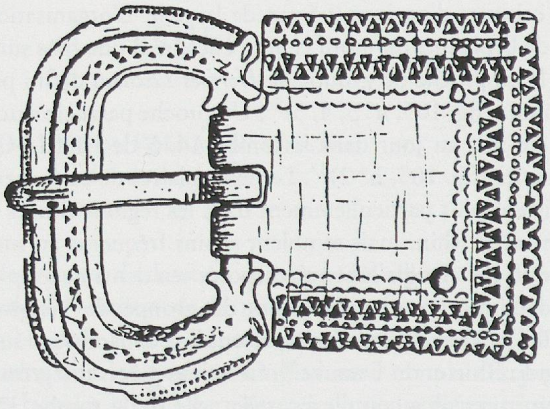
4



5



6



7

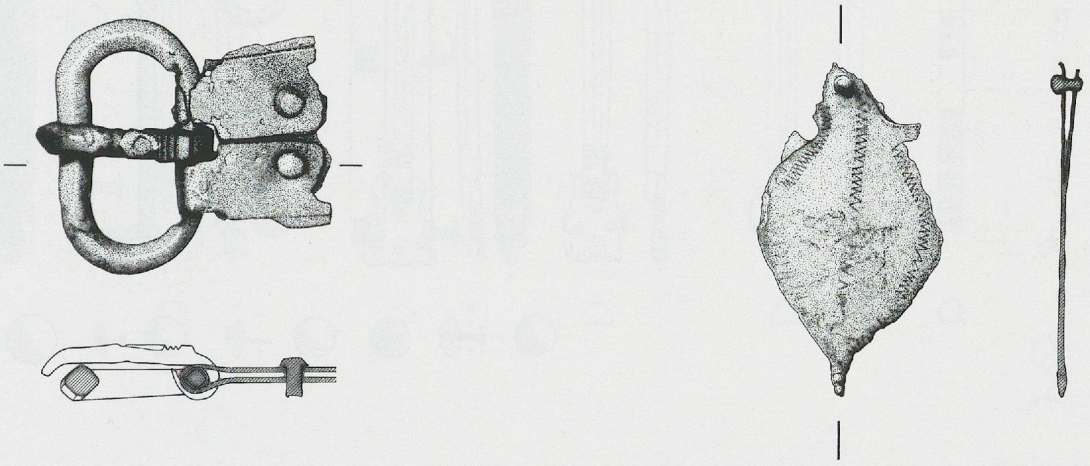
Fig. 105. Exemples de boucles de ceintures romaines tardives en bronze des formes Hermes-Loxstedt (n° 2-5) et Verigenstadt (n° 6-7). 1. Yverdon-les-Bains, T59-13; 2. Krefeld-Gellep, T1476 (Pirling 1974, pl. 28, n° 2); 3. Oudenburg, T37 (Böhme 1974, pl. 94, n° 13); 4. Abbeville-Homblières, T4 (Böhme 1974, pl. 112, n° 2); 5 et 6. Tongeren, trouvailles isolées (Böhme 1974, pl. 105, n° 2 et 4; p. 301, n° 13 et 14); Dittenheim, Gelbe Bürg (Martin 1991a, fig. 20, n° 2, p. 42). Ech.: n° 1, 3, 7: 3/4; n° 2, 4, 5, 6: env. 3/4.

Le décor de la plaque et des éléments de renforcement de la ceinture d'Yverdon est très proche de celui de garnitures d'une autre forme, dite de *Tongeren-Wessling*, et en particulier de celle de la tombe 14 de Wessling (Bavière; fig. 108, n° 3)[55]. Ces garnitures se répartissent elles aussi le long du Rhin, avec une nette concentration dans la région de Trèves. La pièce découverte récemment dans la tombe 125 de Kahl am Main (Hesse) est particulièrement intéressante (fig. 108, n° 2)[56]. En effet, le défunt portait un torque de bronze, bijou considéré comme étant d'origine germanique (cf. pp. 119-120), et la garniture, comme celle de la tombe 14 de Wessling et probablement celle d'Yverdon, était déposée au pied de la tombe[57].

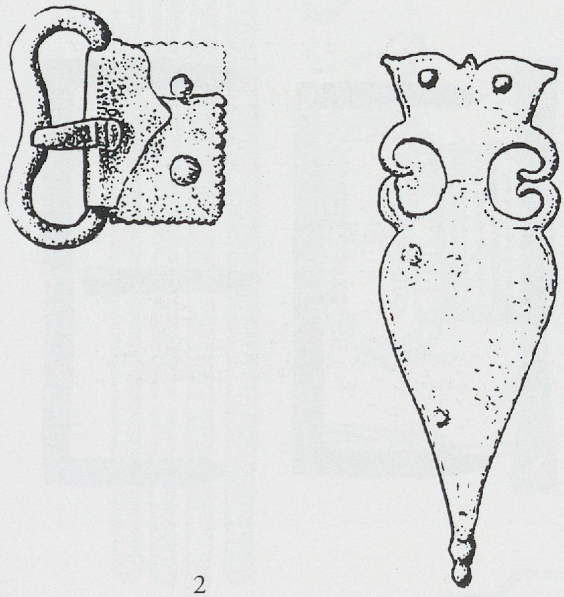
Le ferret en forme de cœur, découvert lors d'un décapage de surface aux Philosophes 13 (inv. 6169-2; pl. 36), est orné sur sa face supérieure de cercles concentriques et de cercles ocellés. La forme et les motifs sont relativement bien connus pour cette catégorie d'éléments[58]. D'après leur association avec des fibules et des monnaies, ces pièces peuvent être datées vers le milieu ou dans la seconde moitié du IV^{e} siècle. Des exemplaires proviennent notamment de nécropoles des provinces rhénanes et danubiennes[59].

La seconde pièce trouvée hors contexte (fig. 109, n° 1), dans le secteur des Philosophes 7 (inv. 6360-2, pl. 37), est une boucle de ceinture en bronze moulé à plaque ovale fixe[60]. La face supérieure de l'anneau est très usée, mais porte encore des traces des incisions qui précisaient le dessin des deux têtes de dauphins affrontées au centre. La plaque est ornée de cercles ocellés, dont deux sont traversés par des rivets de fixation.

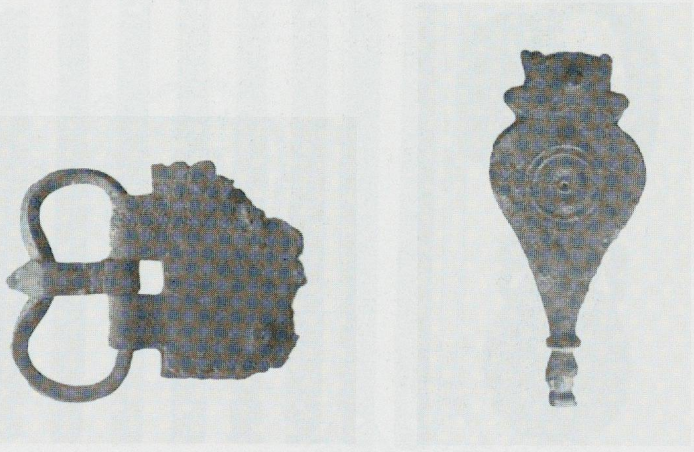
Les boucles à têtes de dauphins affrontées et plaques ovales sont généralement assemblées par l'intermédiaire d'une languette enroulée autour de la traverse (fig. 109, n° 4)[61]. Les plaques ovales fixes semblent rares: nous n'en connaissons que deux exemplaires (fig. 109, n° 2 et 3) , l'un provenant de la tombe 46 de Kleinlangheim (Bavière), l'autre peut-être de Oberwesel (Rhénanie)[62]. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la pièce d'Yverdon ait été transformée à partir d'une boucle à languette. Cette dernière aurait été soudée à la traverse et contre la face inférieure de la plaque. De part et d'autre de la base de



1

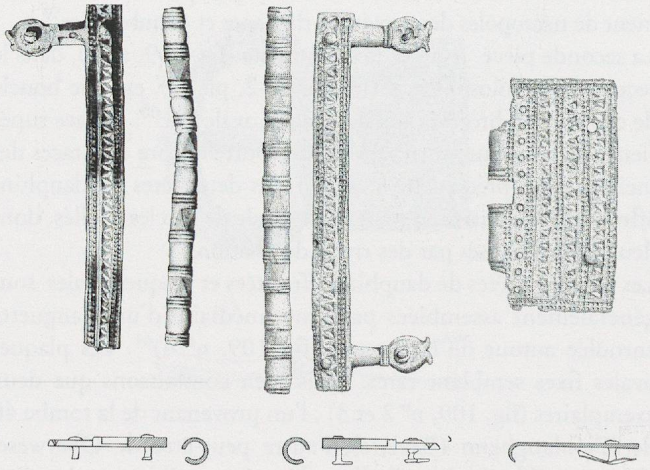


2

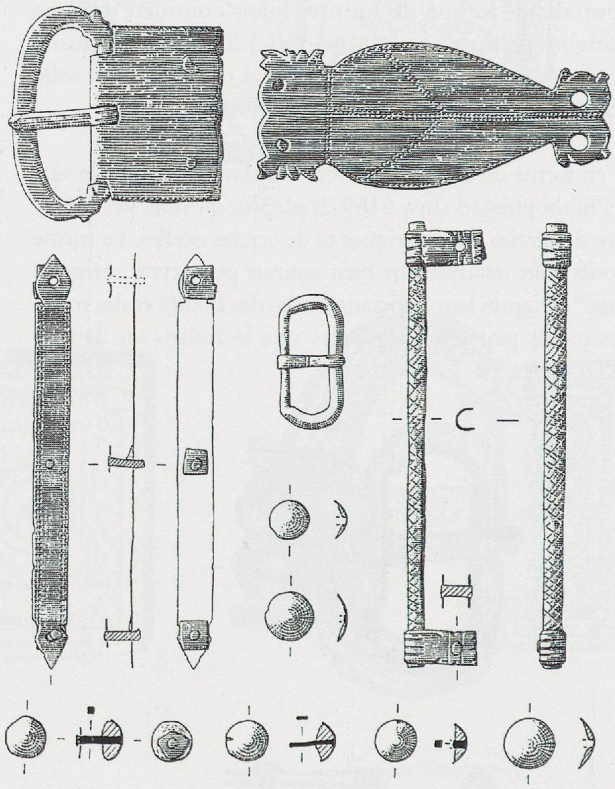


3

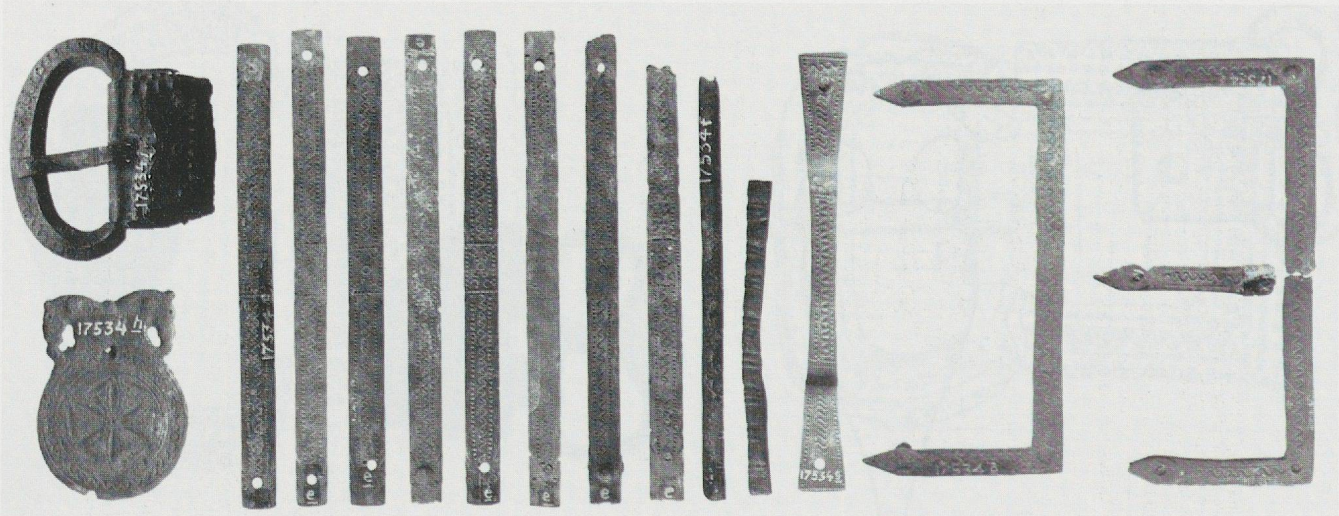
Fig. 106. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze composées d'une boucle à plaquette rectangulaire et d'un ferret en forme d'amphore. 1. Yverdon-les-Bains, T234-1 et 2; 2. Kaiseraugst, nécropole du *castrum*, T1309 (Martin 1976b, pl. 75 B, n° 2 et 3); Vert-la-Gravelle, T29 (Bullinger 1969, pl. XX, n° 5). Ech.: 1, 2: 1/1; 3: 1/1?



1

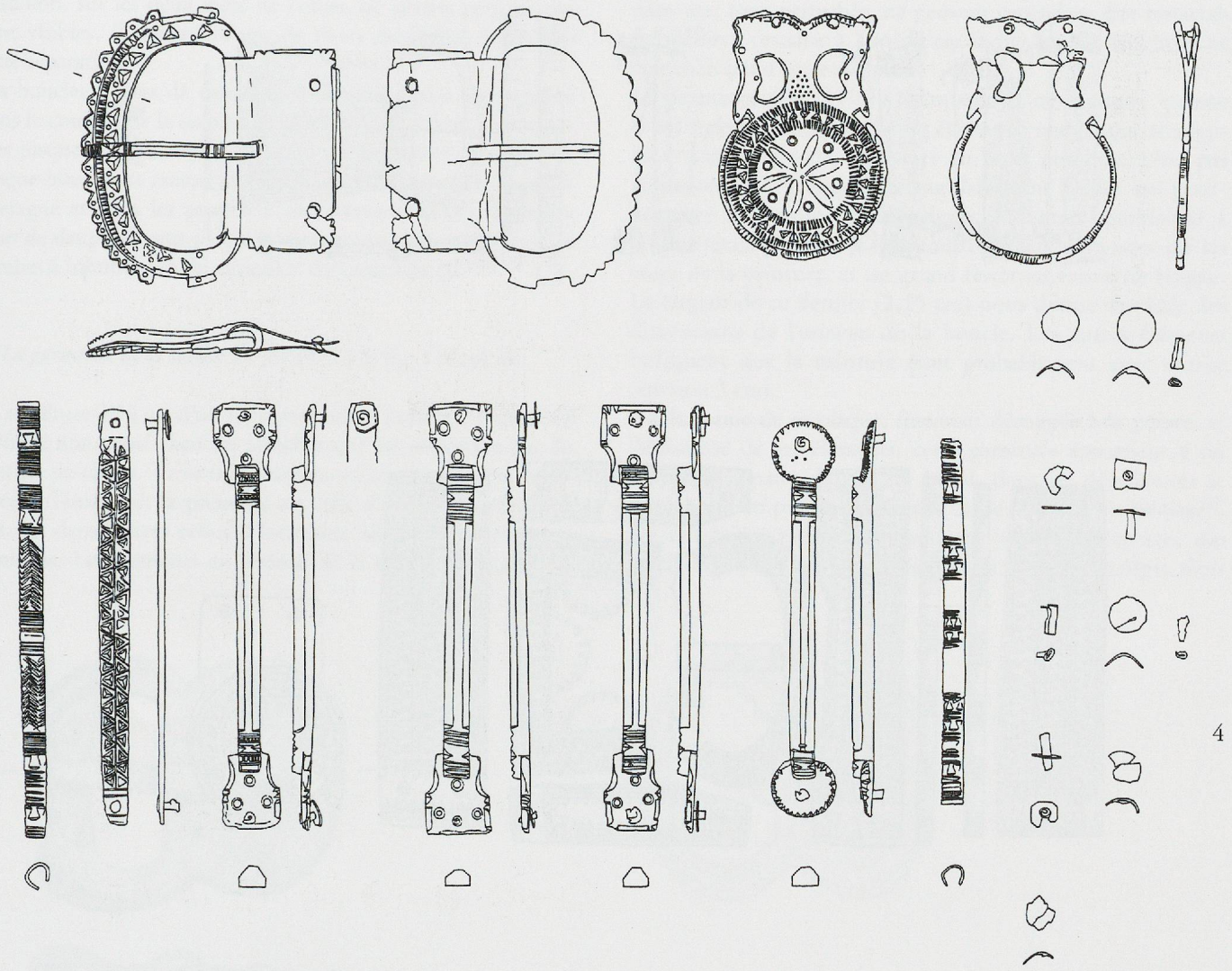


2

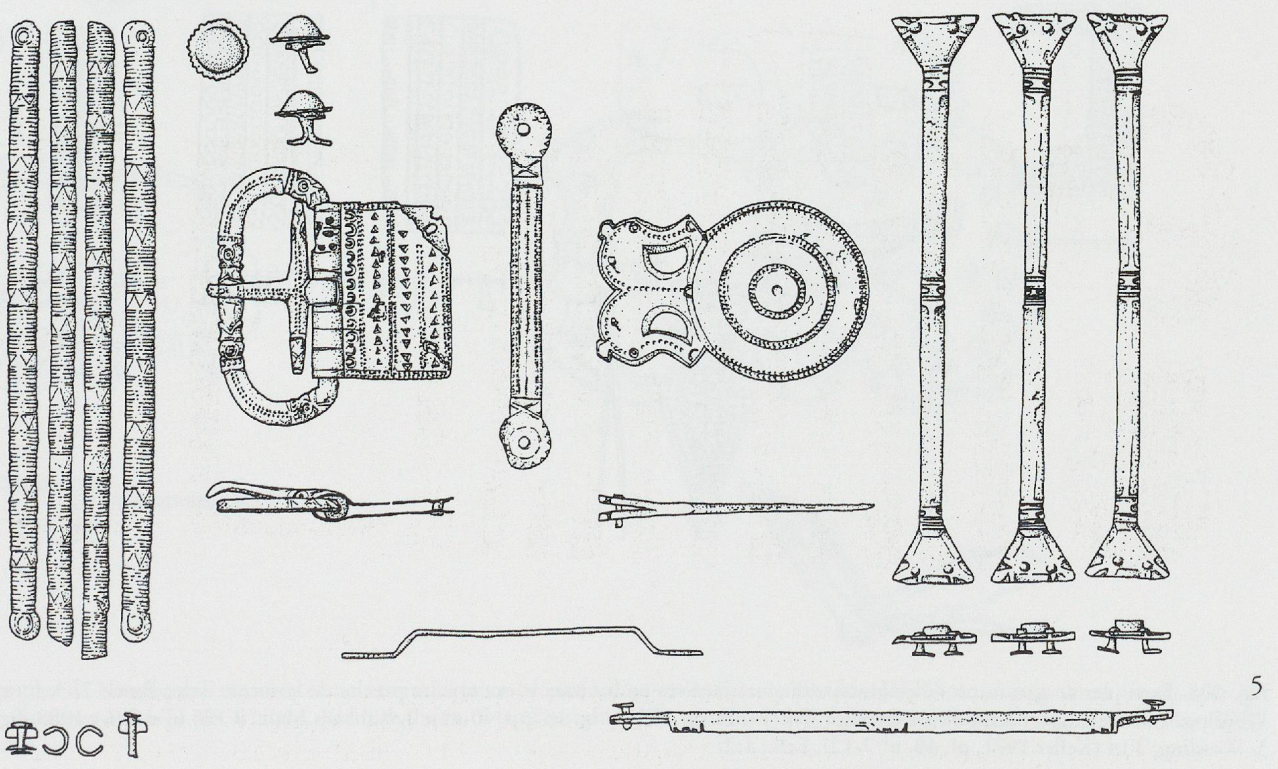


3

Fig. 107. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze à éléments verticaux étroits (forme Trier-Basel). 1. Yverdon-les-Bains, T130-1 et inv. 6360-4; 2. Lankhills, T376 (Clarke 1979, fig. 95); 3. Trêves, Pallien (Bullinger 1969, pl. LVI); 4. Schleitheim, Hebsack, T363 (Ruckstuhl 1988, fig. 7, p. 22); 5. Bâle, Aeschenvorstadt, T379 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 33, n° 1). Ech.: 1:2; n° 3: env. 1/2? ▲▶



4



5

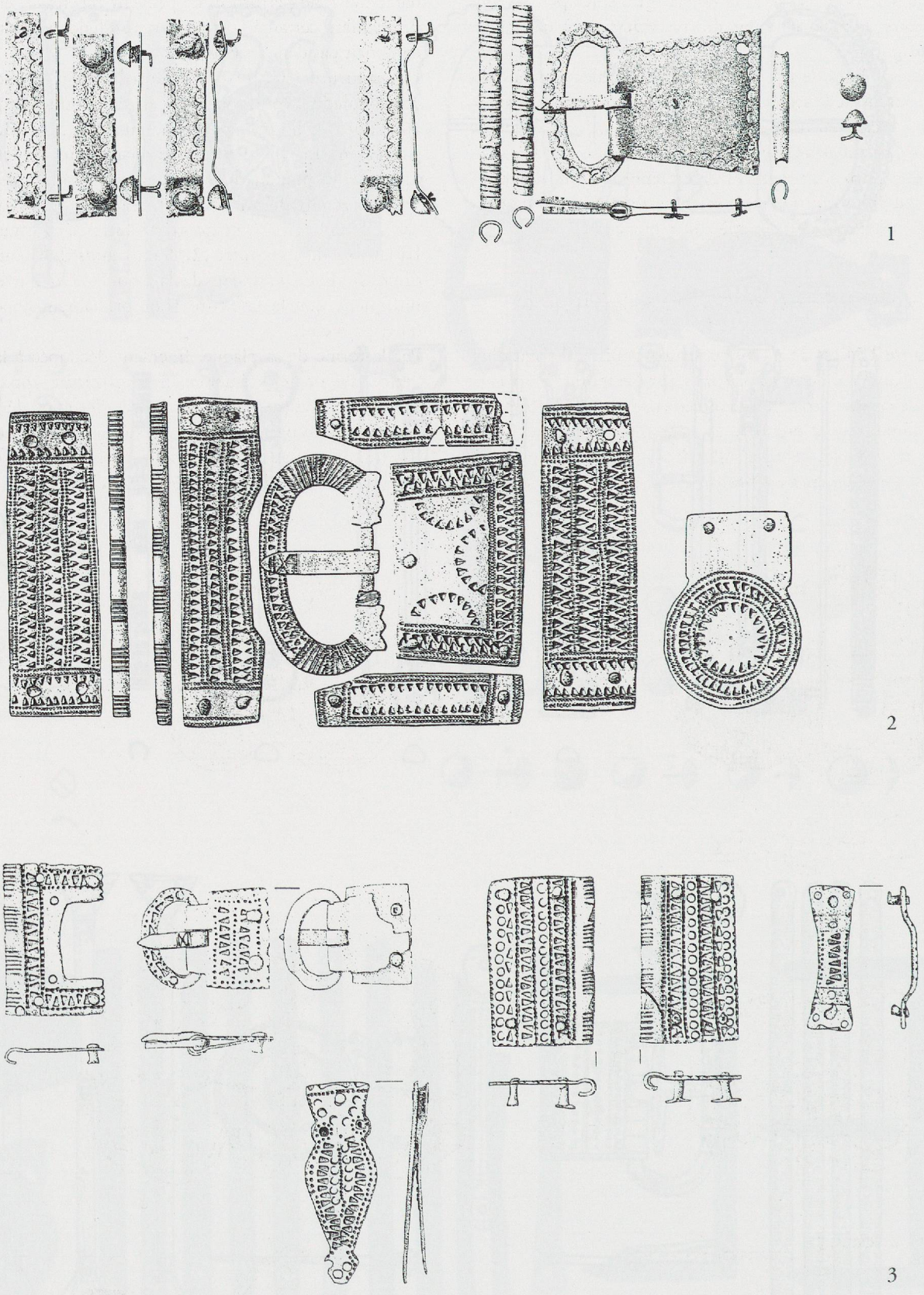


Fig. 108. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze; 1. exemplaire proche de la forme Trier-Basel; 2, 3. forme Tongeren-Wessling. 1. Kaiseraugst, nécropole du castrum, T405 (Martin 1991a, fig. 18, pp. 40-41); 2. Kahl am Main, T125 (Teichner 1988, fig. 94, p. 129); 3. Wessling, T14 (Keller 1971, pl. 40, n° 7-12). Ech.: 1:2.

l'ardillon, sur les deux faces de l'objet, de petites perforations sont visibles. Il pourrait s'agir de rivets destinés à consolider cette réparation.
Les boucles à têtes de dauphins à plaques ovales apparaissent dans le courant de la seconde moitié du IV[e] siècle et sont attestées jusque vers 400 dans la région du Danube[63]. Ce type de plaque-boucle est connu en Gaule, en Germanie, en Grande-Bretagne et dans les provinces danubiennes[64]. Une boucle à têtes de dauphins sans plaque a été mise au jour dans l'une des tombes à inhumation du cimetière de Courroux (JU)[65].

b) La garniture de la tombe 34 (T34-1 à 5, fig. 110; pl. 6)

La sépulture T34 est d'un type particulier, puisqu'il s'agit d'un coffrage non cloué dont les planches ont été renforcées par du mortier de chaux. Trois inhumations successives ont été pratiquées à l'intérieur: la première est celle d'un enfant de 12-13 ans, les deux autres celles d'individus adultes probablement féminins. Les éléments en bronze de la ceinture, découverts dans une zone perturbée, ne peuvent cependant être rattachés de manière certaine à l'un de ces individus. La sépulture ne contenait pas d'autre mobilier.
La garniture (fig. 110) , à laquelle il ne manque qu'une contre-plaque, comprend cinq éléments: une plaque triangulaire dont la boucle, peut-être en fer à l'origine, n'est pas conservée, une plaquette triangulaire sans oeillet qui pourrait être la plaque dorsale, deux plaquettes semblables à œillets rectangulaires[66], vraisemblablement disposées sur les côtés de la ceinture, et un grand ferret en forme de langue. La largeur de ce dernier (2,15 cm) nous donne une idée des dimensions de l'anneau de la boucle. Les autres éléments indiquent que la ceinture était probablement assez étroite (environ 3 cm).
Par la forme de sa plaque, finement découpée à la pointe, et l'étroitesse de ses éléments, cette garniture appartient à un groupe originaire d'Italie du Nord, dont les découvertes se répartissent en particulier dans la vallée du Pô et en Vénétie[67]. De nombreux exemplaires, souvent incomplets et avec des variantes, ont été mis au jour également au nord des Alpes, dans

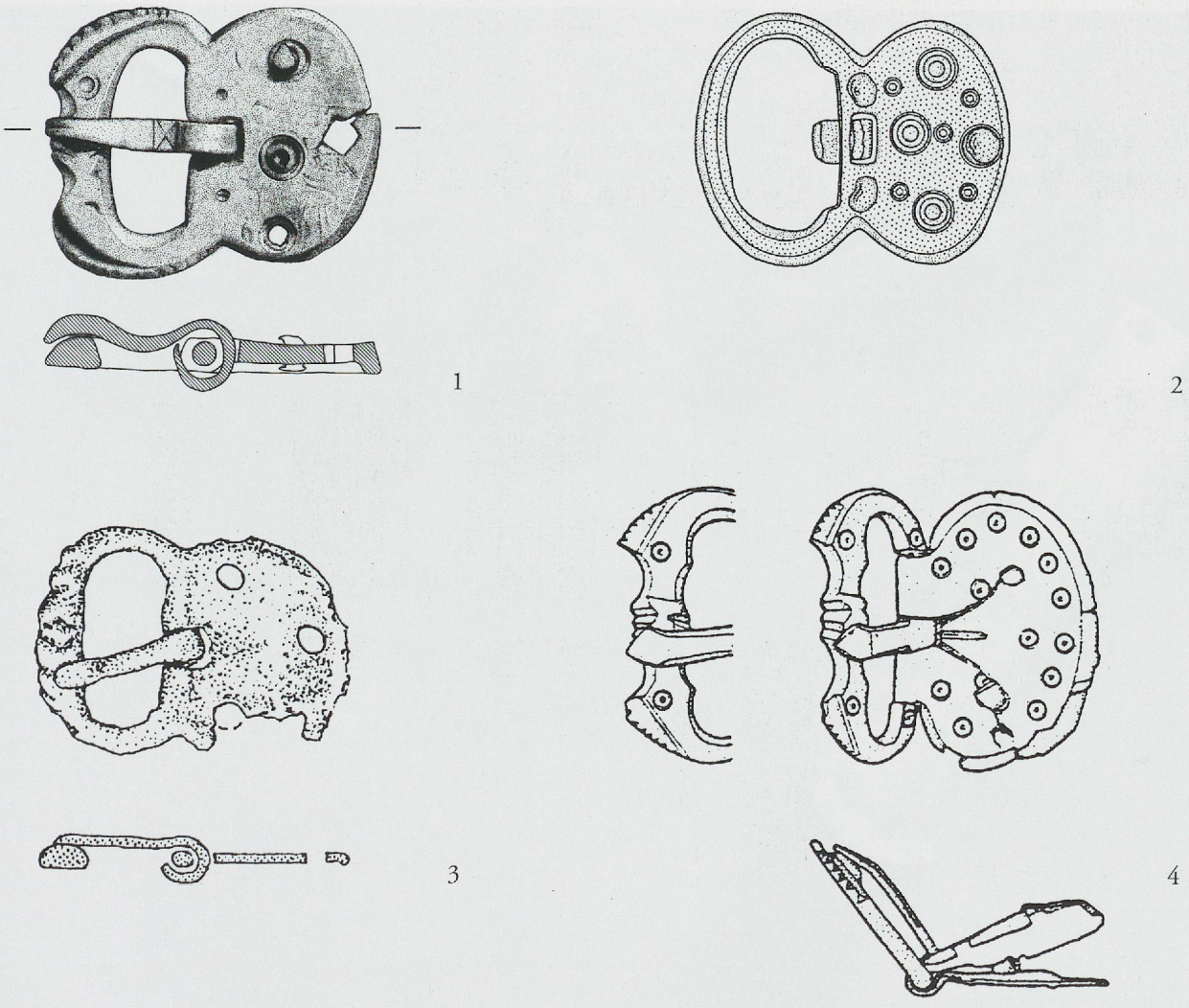


Fig. 109. Exemples de boucles de ceintures romaines tardives en bronze à plaques ovales. 1. Yverdon-les-Bains, hors contexte (inv. 6360-2); 2. Oberwesel? (Sommer 1984, pl. 68, n° 9); 3. Kleinlangheim, T46 (Pescheck 1978, pl. 23, n° 33); 4. Neuburg an der Donau, T47 (Keller 1979, pl. 4, n° 4). Ech.: 1:1.

les régions du Rhin moyen et jusqu'en Pannonie[68]. Un bon parallèle à notre garniture provient de la tombe 17 d'Oberdorf-Bühl (SO)[69]. Elle est vraisemblablement liée au second individu inhumé dans cette sépulture, un enfant de 10-11 ans. Une contre-plaque presque identique à notre plaque provient d'autre part du cimetière du col de la Madeleine, dans la vallée de la Maurienne (Savoie)[70]. Comme les autres types de garnitures à plaquettes verticales, ces exemplaires en bronze sont probablement apparus dans le courant du deuxième tiers du VII[e] siècle. Plusieurs inventaires clos montrent cependant qu'elles ont été portées encore au-delà de cette période[71].

Les plaques-boucles et les garnitures en fer

(T43-1, pl. 7, T52-3, pl. 10, T56-3 et 8, pl. 11, T117-1, pl. 19, inv. 6169-12, pl. 37)

Trois plaques-boucles et une garniture de ceinture en fer ont été découvertes dans des tombes du Pré de la Cure (fig. 116 et 117). Il s'agit de sépultures W-E, une à coffrage non cloué (T52), une autre à coffrage à fond de mortier (T43) et deux coffres de pierre (T56 et T117). La position des éléments métalliques par rapport aux squelettes montre que ces ceintures étaient portées au moment de l'inhumation, à l'exception de l'exemplaire de T56, trouvé dans une réduction. Il s'agit dans tous les cas d'adultes, deux hommes et deux femmes[72]. Deux sépultures contenaient d'autres objets significatifs: un couteau dans la tombe T117, une monnaie, deux instruments de toilette, une perle et trois petits objets en bronze dans la réduction de la tombe T56.

Les plaques-boucles des sépultures T43 et T52 (fig. 111), à plaques légèrement trapézoïdales dont les extrémités sont découpées en «queue d'hirondelle», sont d'un type courant dans les nécropoles du haut Moyen Age. Les exemplaires damasquinés sont généralement désignés sous le terme de «type C, forme Bülach»[73]. Les plaques-boucles non décorées de la même forme proviennent généralement de nécropoles des régions occidentales, et sont exceptionnelles en domaine alaman[74]. Elles semblent d'ailleurs être issues des mêmes ateliers que les plaques-boucles rectangulaires de type B[75]. A l'ouest et au nord de la Suisse, on en trouve par exemple à Saint-Sulpice (VD), à Lausanne Bel-Air, à Erlach (BE) et à Kaiseraugst[76]. De manière générale, on peut considérer que ces plaques-boucles apparaissent vers la fin du VI[e] siècle et qu'elles sont courantes encore

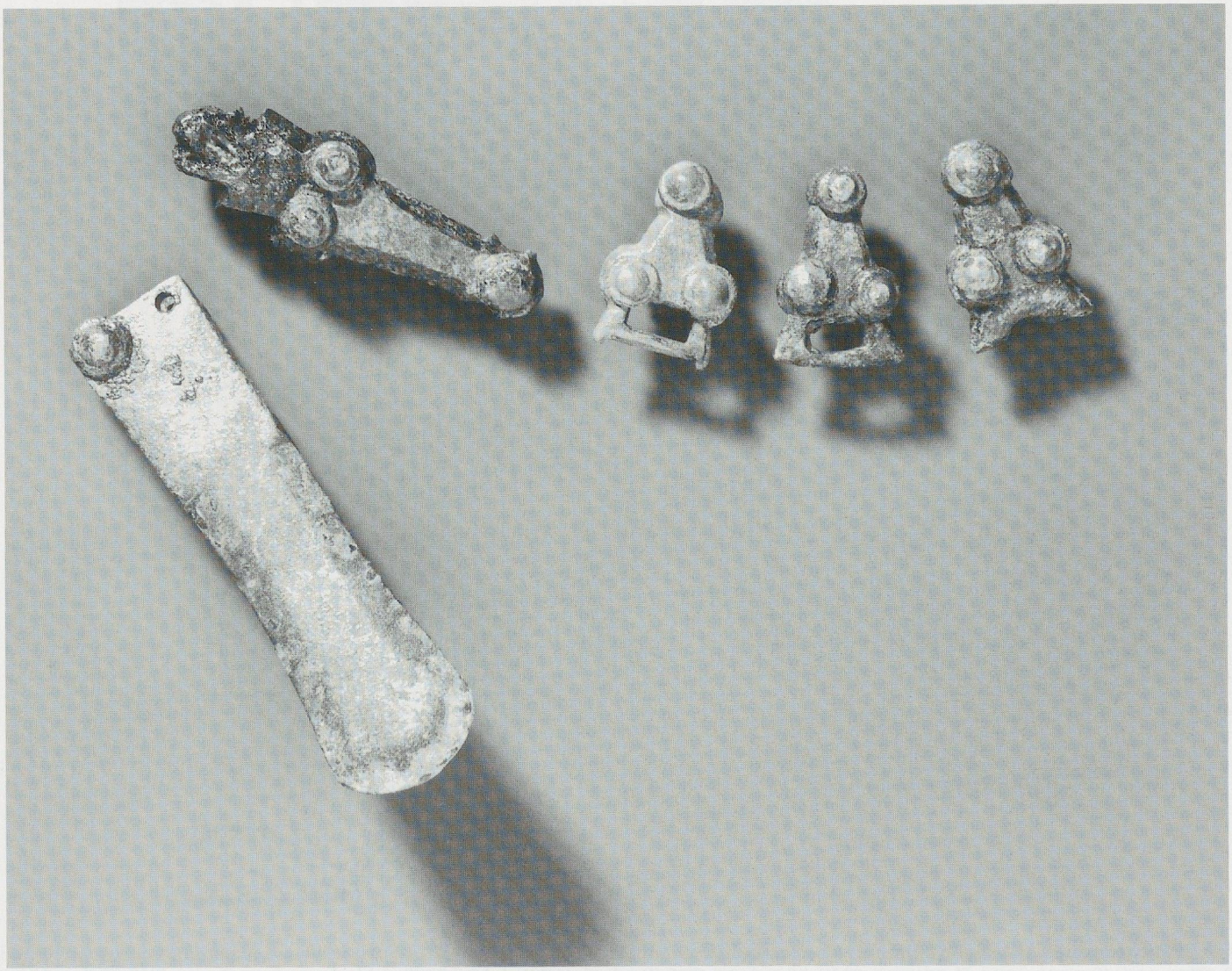


Fig. 110. La garniture en bronze de la tombe T34. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

durant les trois ou quatre premières décennies du VII[e] siècle[77]. Si les garnitures complètes de ce type sont propres au costume masculin, les plaques-boucles seules sont également portées par des femmes[78].

On peut placer à la même époque la garniture de la tombe masculine T117, composée d'une plaque-boucle circulaire, d'une contre-plaque rectangulaire[79] et d'une plaque dorsale carrée. La forme de la plaque-boucle semble être originaire des régions franques et burgondes, où elle est plus fréquente qu'en domaine alaman[80]. On en trouve d'ailleurs plusieurs exemplaires, généralement non décorés, dans les nécropoles de Suisse occidentale, comme à Sézegnin (GE), Dully (VD), Saint-Sulpice, (VD) Lausanne Bel-Air et Erlach[81]. Les boucles de ceinture à plaques circulaires sont généralement datées de la fin du VI[e] ou du début du VII[e] siècle; la largeur moyenne de notre pièce indique qu'elle n'appartient pas aux exemplaires les plus précoces[82]. Si les plaques-boucles seules sont portées également par les femmes, les garnitures à deux ou trois éléments sont typiques du costume masculin. L'exemplaire d'Yverdon est accompagné d'un couteau, peut-être suspendu à la ceinture au moment de l'inhumation.

La plaque-boucle (fig. 112) découverte dans la réduction de la tombe T56 appartient à un type spécifique au costume féminin de la province franque de Burgondie, généralement appelé «type B»[83]. Notre exemplaire ne porte aucun décor damasquiné, mais deux des bossettes conservées présentent encore un placage de cuivre rouge orné de petits cercles gravés. Des plaques-boucles de type B non damasquinées ont été découvertes par exemple à Erlach et à Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)[84]. Celles-ci sont d'ailleurs probablement bien plus nombreuses que ne le laissent supposer les publications, et leur répartition est semblable à celle des exemplaires décorés[85]. Nous n'avons cependant trouvé aucun parallèle exact pour les bossettes plaquées: seul l'exemplaire de Mancey (Sâone-et-Loire) conservé au Musée de Tournus présente des bossettes en alliage de cuivre, mais leur décor est différent[86]. En l'absence de motifs damasquinés, on ne peut que prendre en compte, pour l'exemplaire d'Yverdon, la datation générale de ce groupe de garnitures, placé dans la première moitié du VII[e] siècle[87].

Il faut mentionner encore que l'anneau d'une plaque-boucle en fer, avec des fragments de l'ardillon et de la plaque, a été mis au jour lors des dégagements de surface du secteur des Philosophes 13 (inv. 6169-12). Il s'agit de la seule boucle portant des restes de damasquinure en argent, mais elle ne peut malheureusement pas être rattachée à un type précis. Sa largeur relativement importante indique toutefois qu'elle n'appartient pas à une garniture des dernières décennies du VII[e] siècle[88].

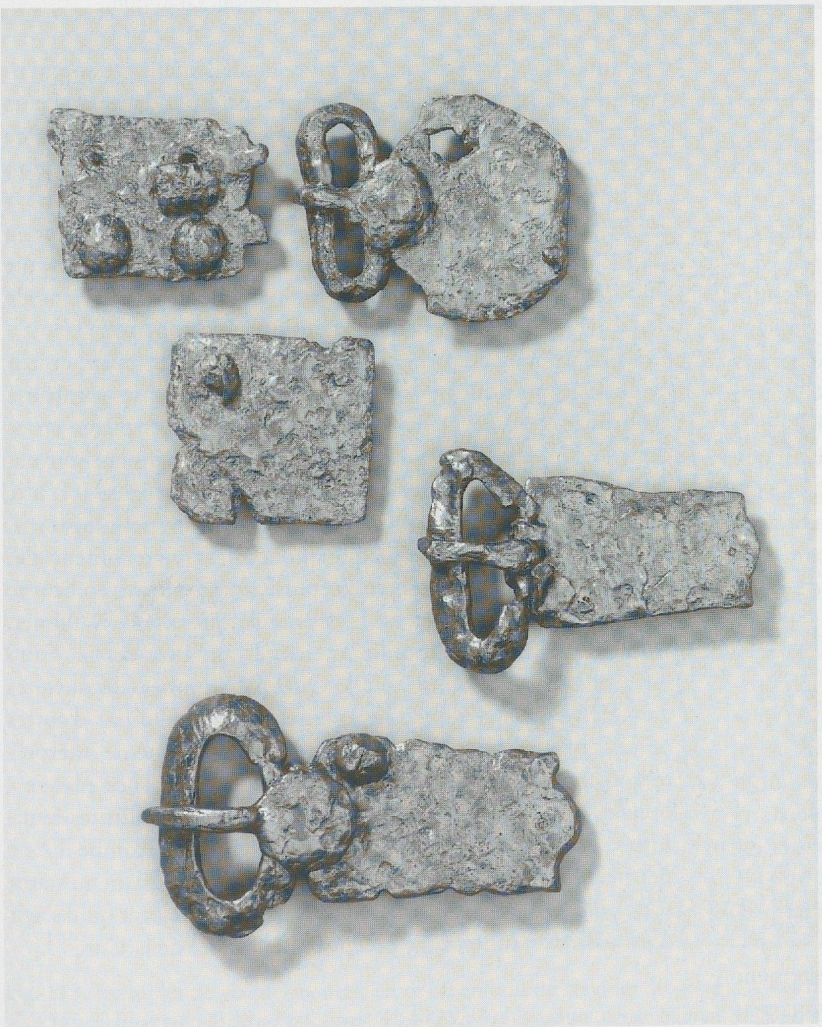


Fig. 111. La garniture de ceinture en fer en trois partie T117-1 (en haut) et les plaques-boucles T43-1 (au milieu) et T52-3 (en bas). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 112. L'inventaire de la tombe T56: plaque-boucle en fer de type B, ustensiles de toilette et anneau en bronze, perle de verre. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

La garniture en bois d'élan de la tombe T2

Une plaque-boucle probablement en bois d'élan[89] a été découverte dans un coffre de tuiles dont il ne restait que le fond (fig. 115). Cette sépulture a partiellement recouvert deux tombes plus anciennes, dont l'une contenait une boucle de ceinture simple en fer (fig. 117)[90]. Le squelette de T2, incomplet et partiellement perturbé, est celui d'un individu masculin âgé. La plaque-boucle se trouvait au niveau de l'épaule gauche, la boucle dirigée vers la droite de l'individu, mais rien ne permet d'assurer qu'il s'agit là de sa position d'origine. Elle est elle aussi passablement endommagée: il ne reste qu'une moitié de la boucle, ornée de deux rangées de cercles ocellés gravés, ainsi que l'ardillon et une partie de l'axe de la charnière, tous deux en fer (fig. 113, n° 1). La face supérieure de la plaque est malheureusement presque entièrement détruite. Seule une petite partie du décor gravé est encore visible le long du bord et dans l'angle conservés.

D'après les dimensions de la plaque, la position des rivets et le type des décors encore lisibles, cette garniture peut être rapprochée des plaques-boucles en os du groupe A défini par M. Martin[91]. Les exemplaires complets les plus semblables au nôtre sont ceux d'Issoudun (Indre) et de Bierry-les-Belles-Fontaines (Yonne; fig. 113 n° 2 et 3)[92]. Celui de la tombe 20 de Bart-Courcelles (Doubs; fig. 113 n° 4), bien que très dégradé, est proche par la forme de sa boucle, ornée de cercles ocellés[93]. Ce groupe se place entre la seconde moitié du V^e^ et les deux premiers tiers du VI^e^ siècle[94].

Les plaques-boucles en os ou en bois de cervidés, plus rarement en ivoire, en dent de morse ou en côte de baleine[95], sont peu courantes puisqu'on n'en dénombre actuellement qu'une trentaine d'exemplaires (cf. fig. 114 et liste correspondante)[96]. Leurs lieux de trouvaille s'étendent de la Provence jusqu'à la région de Trêves et de la Loire à Augsbourg. La carte de répartition indique d'autre part une concentration des découvertes dans la région bâloise et sur le Plateau suisse, ainsi qu'au nord de la chaîne du Jura. La Burgondie pourrait donc avoir joué un rôle important dans la production de ce type d'objet, dont le mode de fabrication s'inscrit dans la tradition gallo-romaine[97].

Ces plaques-boucles portent souvent un décor chrétien, et leur évolution stylistique peut être rapprochée de celle des garnitures en bronze de type D de la même époque[98]. Les pièces en os dont le contexte archéologique est connu proviennent souvent de sépultures situées dans ou à proximité d'une église (cf. liste 148-149)[99]. Certaines d'entre elles possèdent un petit logement ménagé à l'intérieur de la plaque qui devait servir à contenir des reliques, comme on l'observe sur plusieurs garnitures en bronze de type D, en particulier sur la célèbre plaque dite de Willimer, trouvée lors d'une fouille ancienne au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 42, fig. 309). Quelques tombes, découvertes dans des églises et dont l'inventaire est complété par d'autres objets caractéristiques comme des crosses, sont même interprétées comme des sépultures d'ecclésiastiques[100]. Les plaques-boucles en os peuvent également provenir de sépultures féminines, voire même d'enfant[101]. L'inventaire de la tombe T2 ne permet évidemment pas de tirer des conclusions quant au statut social de l'individu inhumé. Il faut cependant relever qu'il s'agit d'un coffre de tuiles, type exceptionnel au Pré de la Cure[102].

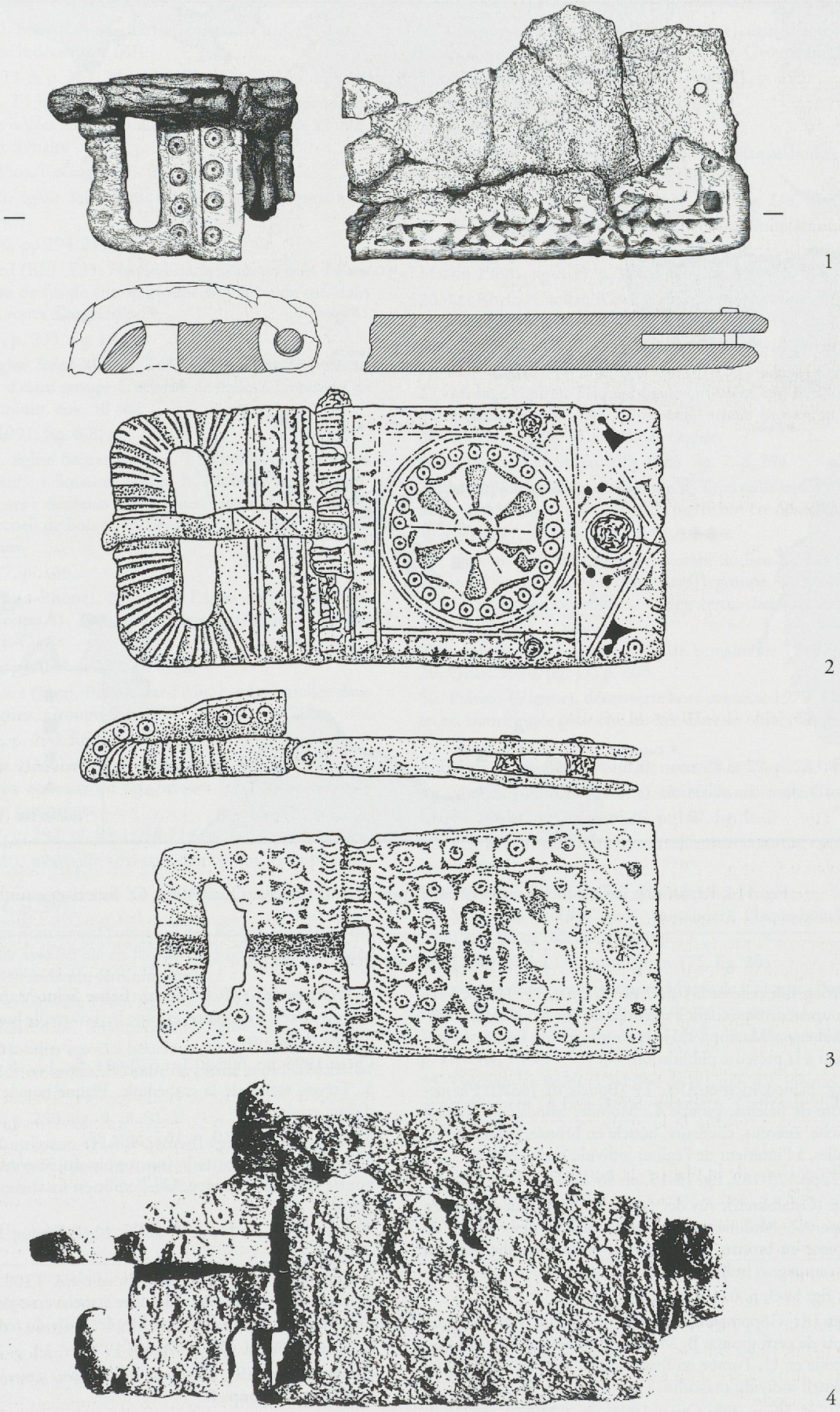


Fig. 113. Exemples de plaques-boucles en os ou en bois de cervidés du groupe A (les n° en italique renvoient à la liste p. 148) 1. Yverdon-les-Bains, T2 *(35)*; 2. Bierry-les-Belles-Fontaines, T34 *(19)*; 3. Issoudun, église Saint-Cyr *(24)*; 4. Bart-Courcelles, T20 *(17)*. Ech.: 1:1.

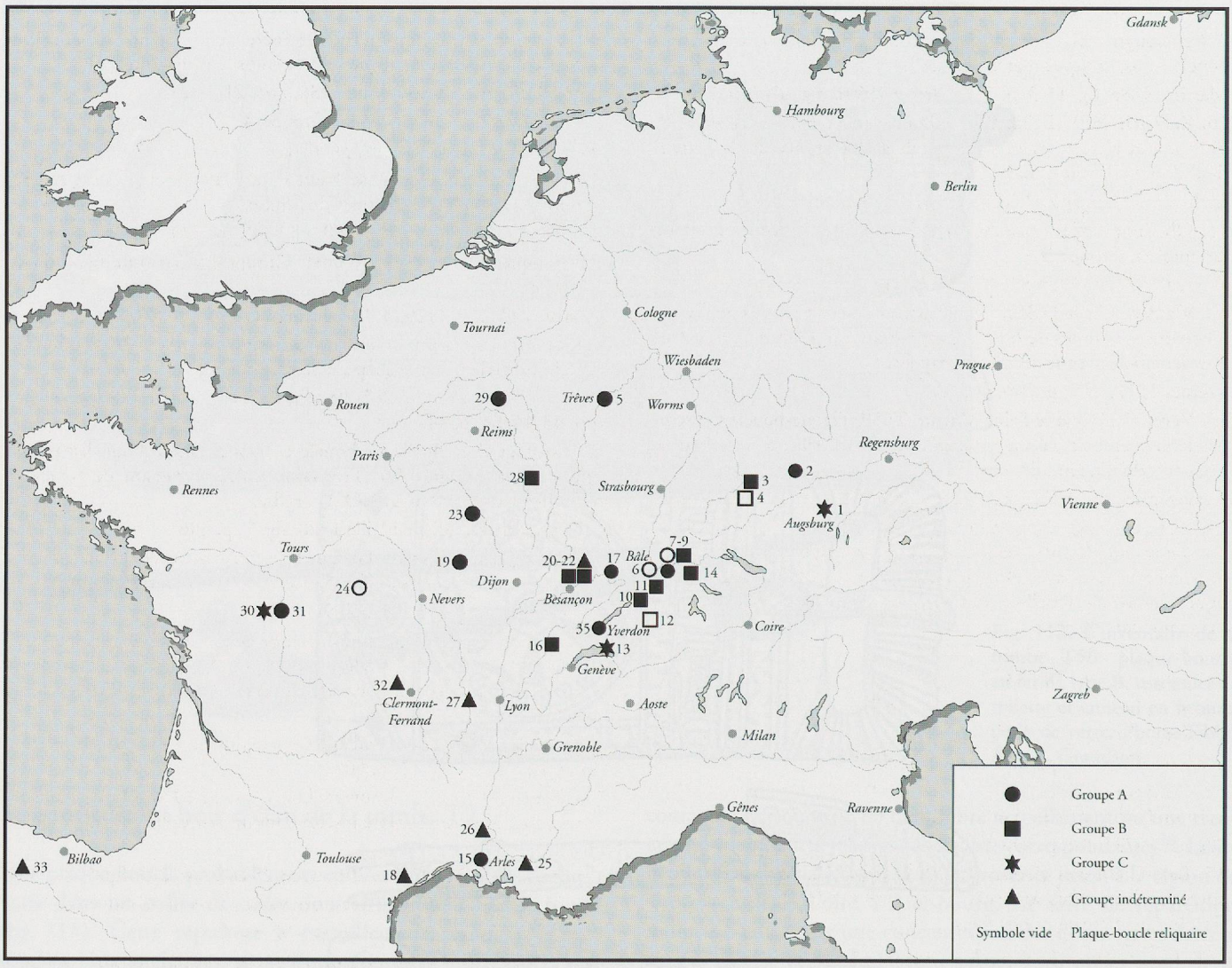


Fig. 114. Répartition des plaques-boucles en os, d'après Martin 1988a et Quast 1994. Cf. liste ci-dessous.

Liste des plaques-boucles en os

La numérotation suit celle de la liste 2 de D. Quast (1994, pp. 647-649). Les groupes correspondent à ceux définis par M. Martin (Martin 1988a; Auberson/Martin 1991). Les numéros de figures en italique renvoient à la présente publication.

1. Augsbourg, Saint-Ulrich-et-Afra, T9 (Boucle de Jonas). Plaque-boucle en côte de baleine; groupe C. Mobilier associé: scramasaxe avec étui, hache, éperons, couteaux, boucle en bronze, peigne en os. Coffre de dalles, à l'intérieur de l'église; individu masculin.

Werner 1977, pp.173-182, fig. 13-15, pl. 46-1, pl. 69 et pl. 85-1.

2. Bopfingen (Ostalbkreis), An der Steig, T129. Plaque-boucle en ivoire; groupe A2. Mobilier associé: entre autres deux paires de fibules, récipient en bronze, broche à rôtir en fer. Tombe dans un cimetière de campagne; individu féminin.

Quast 1994, fig. 18-3, p. 621 et fig. 23, p. 631.

3. Gruibingen (Kr. Göppingen), Eglise Saint-Martin, T I/1. Plaque-boucle en bois de cerf; groupe B. Mobilier associé: couteau dans un étui à bouterolle en U. Tombe en fosse simple, associée à une église (év. à l'intérieur); individu masculin.

Werner 1977, n° 18, p. 298; Quast 1994, pp. 624-630, fig. 18-2, fig. 22.

4. Pfullingen (Kr. Reutlingen), Eglise Saint-Martin. Plaque-boucle en bois de cerf, reliquaire; groupe B. Trouvaille hors contexte lors des fouilles de l'église.

Quast 1994, pp. 600-613 et 620-624, fig. 12, 16 et 18-1.

5. Trêves, trésor de la cathédrale. Plaque-boucle en os ou en bois d'élan; groupe A2.

Martin 1988a, fig. 10, p. 167, note 27.

6. Bâle, Aeschenvorstadt (nécropole du *castrum*), T389. Plaque-boucle reliquaire; groupe A2. Tombe en fosse simple; individu masculin?

Werner 1977, n° 11, p. 295, fig. 12; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 34-5.

7. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum*, T108. Plaque-boucle en os, reliquaire; groupe A2. Mobilier associé: épingle en argent de type gallo-romain. Tombe en fosse simple; individu féminin.

Martin 1976b, pl. 6E, 2; Werner 1977, n° 13, p. 296, fig. 14.

8. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum*, trouvaille isolée. Plaque-boucle en os; groupe B.

Martin 1988a, fig. 11-2, p. 167; Martin 1991a, fig. 67-1, p. 114.

9. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum,* trouvaille isolée. Plaque-boucle en os; groupe indéterminé (A?).

Martin 1988a, fig. 11-3, p. 167; Martin 1991a, fig. 67-2, p. 114.

10. Kallnach (BE), T138. Plaque-boucle en bois d'élan; groupe B. Tombe avec pierres isolées au niveau du squelette, nécropole à l'intérieur d'un bâtiment romain.

Lechmann-MacCallion/Koenig 1990, fig. 6, p. 165.

11. Oberbipp (BE), église Saint-Jean, trouvaille isolée à proximité des tombes. Groupe B.

Werner 1977, n° 10, pp.294-295, fig. 11.

12. Wahlern Elisried (BE), T33. Plaque-boucle vrais. en bois d'élan, reliquaire avec restes de fils de coton; groupe B. Coffre de tuf, dans une nécropole avec restes d'une chapelle.

Werner 1977, n° 9, p. 293, fig. 10.

13. Vevey (VD), église Saint-Martin, T659. Plaque-boucle vraisemblablement en bois d'élan; groupe C. Coffre de dalles à l'intérieur de l'église; individu féminin, env. 50 ans.

Auberson/Martin 1991, fig. 6-8, pp. 280-281.

14. Zurzach (AR), église Sainte-Verena, T153. Plaque-boucle en bois de cervidé (élan?), reliquaire; groupe B. Mobilier associé: couteau dans un étui avec éléments métalliques, canne à bout métallique. Tombe à cercueil de bois (?), à l'extérieur de l'église; individu masculin, env. 60 ans.

Martin 1988a, fig. 7, p. 166.

15. Arles (Bouches-du-Rhône), Musée de l'Arles antique. Plaque-boucle en ivoire; groupe A1. Traditionnellement attribuée à l'évêque Césaire († 542 ap. J.-C.).

Werner 1977, n° 1, pp. 277 et 287, pl. 85-2.

16. Clairvaux-les-Lacs (Jura), Barésia-sur-l'Ain, tombe installée dans un tumulus hallstattien. Groupe B.

Werner 1977, n° 4, p. 290, fig. 8.

17. Bart-Courcelles (Doubs), T20. Groupe A2. Mobilier associé: couteau, deux petits anneaux en fer, briquet (?) Tombe en fosse simple, cimetière en campagne.

Werner 1977, n° 7, p. 292, pl. 93-1; *fig. 114, n° 4.*

18. Béziers (Hérault), trouvaille sans contexte connu. Groupe indéterminé.

Werner 1977, n° 16, p. 297.

19. Bierry-les-Belles-Fontaines (Yonne), T34. Plaque-boucle en os; groupe A1. Mobilier associé: clé en fer. Sarcophage de pierre, cimetière en campagne (?); individu féminin, âgé.

Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 2-4, p. 293; *fig. 114, n° 2.*

20. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice, T110. Groupe B. Mobilier associé: boucle et couteau en fer, sacoche avec balance et poids en bronze. Tombe en pleine terre, sacristie au nord de l'abside.

Werner 1977, n° 5, p. 290, fig. 9, pl. 91-3.

21. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice, TXX. Groupe B. Mobilier associé: couteau et forces en fer. Sarcophage de pierre, sacristie au nord de l'abside; 3 individus indéterminés.

Werner 1977, n° 6, p. 291, fig. 9, pl. 91-2.

22. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice (?). Restes d'au moins une plaque-boucle en os. Groupe ind (A?).

Biton/Gaillard de Semainville 1988, note 21, p. 295.

23. Isle-Aumont (Aube), T442. Groupe A.

Werner 1977, n° 17, p. 297, pl. 92-1.

24. Issoudun (Indre), église Saint-Cyr. Plaque-boucle reliquaire; groupe A1. Tombe à l'intérieur de l'église.

Werner 1977, n° 3, pp. 289-290, pl. 92-1; *fig. 114, n° 3.*

25. Jouques (Bouches-du-Rhône). Groupe indéterminé (A?). Site d'habitat.

Martin 1988a, note 25, p. 176. Gallia 22, 1964, p. 578 s., fig. 13.

26. Les Angles-Candau (Gard). Groupe indéterminé (B?). Tombes à proximité de l'ancienne chapelle Saint-Etienne.

Werner 1977, n° 2, pp. 287-289, fig. 7, pl. 91-1; Duval (dir.) 1995, pp. 43-44, fig. p. 44.

27. Moingt (Loire). Plaque-boucle en ivoire, aujourd'hui disparue; groupe indéterminé (A?). Trouvaille isolée provenant de tombes détruites à env. 200 m au NO de l'église.

Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 7, p. 296

28. Montplonne (Meuse). Groupe B. Trouvaille isolée sur un site où des restes de murs et de coffres de pierre ont été observés.

Werner 1977, n° 8, p. 292, pl. 91-4.

29. Novion-Porcien (Ardennes), tombe au lieu-dit Les Carrières de l'Epine. Plaque-boucle év. reliquaire (?); groupe A2. Mobilier associé: collier, assiette en céramique, vase en verre, chaînette avec anneau et crochet. Enfant.

Non publiée. Cf. Biton/Gaillard de Semainville 1988, p. 294, note 20; Quast 1994, fig. 11, p. 605.

30. Poitiers (Vienne), découverte hors contexte 1970. Plaque-boucle en os, transformée pour être insérée dans un objet plus grand; groupe C.

Auberson/Martin 1991, p. 290, notes 28 et 29, p. 283, fig. 9.

31. Musée de Poitiers (Vienne), trouvaille ancienne. Groupe A.

Martin 1988a, p. 176, note 26, p. 167, fig. 9.

32. Volvic (Puy-de-Dôme), trouvaille sans contexte connu. Groupe indéterminé.

Werner 1977, n° 14, p. 297, fig. 15.

33. Villaverde de Hito (prov. Santander). Plaque-boucle probablement en côte de baleine; variante.

Martin 1988a, p. 176, note 25, p. 175, fig. 20.

34. Lieu de découverte inconnu, Musée de Cologne (Boucle de Leodobodus). Plaque-boucle en dent de morse; groupe C.

Werner 1990, p. 275, fig. 1, p. 277, fig. 2; Auberson/Martin 1991, p. 284, fig. 13-2.

35. Yverdon-les-Bains (VD), Pré de la Cure, T2. Plaque-boucle vraisemblablement en bois d'élan; groupe A. Coffre de tuiles; individu masculin, âgé.

Fig. 114 n° 1.

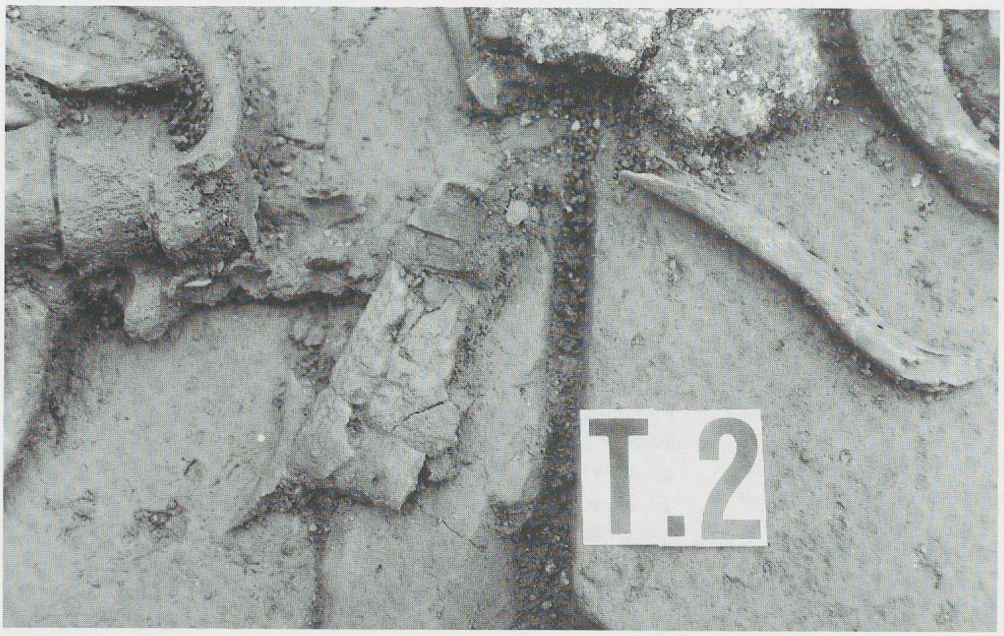


Fig. 115. La plaque-boucle en bois d'élan de la tombe T2 au moment de sa découverte.

N°	Type	Phase	Orientation	Boucle simple en bronze	Boucle simple en fer	Garniture en btonze	Garniture en fer	Plaque -boucle en bois d'élan	Position	Autre mobilier
238	Indéterminé	B	W-E	●					Bassin	
241	Indéterminé	B	W-E	●					Lombaires	
108	Coffrage non cloué	B	W-E	●	●				Main gauche	
7	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	
22	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Couteau, bague en bronze
27	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Monnaie, résiduel
32	Indéterminé	B	W-E		●				?	
38	Fosse simple	B	W-E		●				Bassin	Boucles d'oreilles
48	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A D du genou D	
49	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A G du fémur G	Résiduel
60	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Sternum	Bracelet en fer
61	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Résiduel
62	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Bracelet, fibules, bague, châtelaine
99	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	
105	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Résiduel
111	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Fibules
112	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A gauche du bassin	
115	Indéterminé	B	W-E		●				Coude gauche	
137	Cercueil cloué	B	W-E		●				Bassin	
144	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Résiduel
152	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Perle, résiduel
34	Coffrage hourdi au mortier	C	W-E			●			Perturbée	
59	Cercueil cloué	A	E-W			●			Bassin	Céramique
130	Indéterminé	A	E-W			●			Aux pieds, à droite (perturbée)	Résiduel
234	Indéterminé	A	W-E			●			Bassin-fémur droit	Résiduel
43	Coffrage hourdi au mortier	C	W-E				●		Lombaires	
52	Coffrage non cloué	C	W-E				●		Bassin	Résiduel
56	Coffre en dalles	C	W-E				●		Réduction	Monnaie, perle, ustensiles de toilette, résiduel
117	Coffre mixte	C	W-E				●		Lombaires-coude gauche	Couteau
K6169-12	Hors contexte	-	-				●			
2	Coffre en tuiles	B	W-E					●	Région épaule gauche	Résiduel

Fig. 116. Tableau récapitulatif des boucles et des garnitures de ceinture (cf. fig. 117).



Fig. 117. Répartition des tombes avec boucles et garnitures de ceinture.

NOTES

1. T108-4: trouvée parmi les phalanges de la main gauche, dispersées en avant de la tête du fémur gauche, cette boucle accompagnait une seconde boucle en fer découverte au niveau du bassin: elle pourrait donc constituer la fermeture d'une sacoche. Ses dimensions sont toutefois plus restreintes que celles des parallèles dont nous avons connaissance (cf. Windler 1994, p. 70, notes 417 et 418), et aucun objet susceptible de représenter son contenu n'a été mis au jour à proximité. Sa forme étant semblable à la boucle T241-1, nous avons choisi de la présenter dans ce chapitre.

2. L'ardillon de la boucle T238-1 manque, sans qu'il soit possible de préciser si celui-ci était déjà absent au moment de l'inhumation ou s'il a disparu par la suite. T238 étant passablement bouleversée, on ne peut en effet exclure que la boucle ait été endommagée par des perturbations modernes, mais on pourrait envisager aussi un ardillon en fer ou dans un autre matériau non conservé.

3. Marti 1990, p. 69.

4. Marti 1990, pp. 71-73.

5. Saint-Sulpice T97: Marti 1990, pl. 8, n° 7 (2e moitié Ve s.); Clémenty T27: Moret 1993, pl. VI, n° 4 (2e moitié Ve - 1re moitié VIe s.; boucles de jambières); Sézegnin T325: Privati 1983, pl. VII, T325, n° 3 (environ 500; boucle de petites dimensions); Saint-Prex T93: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 22, n° 8 (1er quart VIe s.).

6. Martin 1991a, forme C1, pp. 81-88, pp. 259-261.

7. Sézegnin T51, T56 (garniture de lanière), T636, T360 et T658: Privati, 1983, pl. II, n° 56-3 et pl. XVI, n° 1 à 3 et 10 (VIe s.); Saint-Sulpice, T17 (?): Marti 1990, p. 80, pl. 2 n° 5 (VIe s.).

8. Par ex.: Kaiseraugst T33: dernier quart du VIe s. (Martin 1976b, pl. 1 Q, n° 2; 1991a, p. 83 et note 106); Bâle-Bernerring T32: 3e quart du VIe s. (Martin 1976a, p. 280, n° 32-2); Bâle «Aeschenvorstadt» T288 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 13, n° 1).

9. 24% des 80 tombes à mobilier, 6% des 301 sépultures fouillées.

10. Largeur interne/externe moyenne des boucles du groupe a: 1,9/2,7 cm.

11. Cf. par ex. Martin 1991a, fig. 76a, p. 126; Windler 1994, fig. 154 p. 122.

12. Sézegnin, T334, n° 1 (larg. ext.: 2,7) et T269, n° 1 (larg. ext.: 2,7): Privati 1983, pl. VI et VIII; Kaiseraugst, T529 (larg. ext.: 2.9): Martin 1976b, pl. 34 E, n° 1; Elgg, T39, n° 1 (larg. ext.: 2.8, int. 2 cm) et T79, n° 1 (larg. ext.: 2,9, int. 2,1 cm): Windler 1994, pl. 18 et 32.

13. T32: enfant de 2,5 à 3 ans; T48: adolescent de 14 à 16 ans.

14. 510/30-580 ap. J.-C.: Martin 1991a, pp. 88-90. Une petite boucle ovale provient toutefois d'une sépulture de la fin du VIIe siècle (T1279, phase ZS E2): Martin 1976b, pl. 73 E et 1991a, p. 90.

15. Largeur interne moyenne des boucles du groupe b): 2,2 cm. Longueur externe: entre 1,9 et 2,5 cm; longueur interne: entre 1 et 1,15 cm.

16. Seule la boucle T115-1 présente quelques lignes damasquinées d'un métal doré (or ou laiton?). Les ardillons des boucles T22-1, T27-1 et T144-2 ne semblent pas avoir porté de décor.

17. T27-1, T99-1, T115-1, T144-2.

18. La tombe 115 est passablement perturbée: la boucle mise au jour à proximité du coude gauche n'est donc pas forcément dans sa position d'origine.

19. La monnaie de la tombe 27 établi un TPQ en 367-375 ap. J.-C. (cf. Catalogue).

20. Notamment à Saint-Prex et Bâle Kleinhüningen: Moosbrugger-Leu 1971, A, pp. 141-142, fig. 53 p. 143, B, pl. 30. n° 106-109; Giesler-Müller 1992, T66, T73, T76, T120, T137, T139, T154, T199. Cf. aussi Genolier, T37: Steiner 1993, pl. 15, n° 37-1; Dully, T54-79 et T58-79 (avec ardillon à base carrée orné d'une pierre): Menna 1993, p. 103, pl. 4, n° 7 et 8; Kaiseraugst, T432: Martin 1976b, pl. 28 B, n° 1.

21. Windler 1994.

22. Martin 1976a, p. 87.

23. Largeur interne des deux boucles: 2,9 cm.

24. Elgg, T24B: Windler 1994, pl. 13, n° 5; cf. aussi T135, pl. 46, n° 135-2: exemplaire ovale à caisson carré, mis au jour dans une tombe datée vers 550-580/90 ap. J.-C.

25. Lausanne Bel-Air, T187: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 30, n° 105; Zurich Bäckerstrasse, T12: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 23, n° 4.

26. Curtil-sous-Burnand, T38: Ajot 1985, fig. 82, n° 38-1; Bâle Kleinhüningen, T229: Giesler-Müller 1992, pl. 47, 229-1.

27. Windler 1994, p. 95.

28. Windler 1994, p. 95: dans les régions franques et alamanes, les boucles réniformes sont caractéristiques du Ve siècle; elles sont ensuite remplacées par des boucles ovales. Des exemplaires en bronze apparaissent cependant encore dans des contextes de la première moitié ou du milieu du VIe siècle.

29. Largeur interne comprise entre 3,4 et 4,5 cm; moyenne: 3,8 cm.

30. Martin 1991a, p. 90, fig. 50 p. 89: boucles ovales larges (4.7-5,7 cm) dans des sépultures de la phase ZS E (610/20-700/20); Windler 1994, p. 95: deux boucles larges de plus de 5 cm, découvertes dans la partie occidentale du cimetière (2e ou 3e quart du VIIe s.).

31. Martin 1986b, p. 108.

32. Cf. Dully, T19-79: Menna 1993, pl. 4 p. 103, n° 2; cette boucle, mise au jour dans le remplissage d'un coffre de dalles, au-dessus du couvercle, n'offre malheureusement aucun indice de datation précis.

33. Giesler-Müller 1992, pl. 18, T97-1; la tombe contenait par ailleurs un gobelet en verre datable de la seconde moitié du Ve ou de la première moitié du VIe siècle (Feyeux/Périn 1993, T. 50, pl. 2, p. 87, tableau p. 91).

34. Martin 1986b, pp. 104-107.

35. T130 et T234.

36. Böhme 1974, p. 70, liste 15 p. 366, carte n° 15.

37. La tombe est datée du niveau I de Böhme: Pirling 1974, A, p. 155, B, pl. 28, n° 2. Cf. aussi Wiesbaden, Schwalbacher Strasse; Collectif 1997b, fig. 162, p. 163.

38. Böhme 1974, p. 71, liste 15 pp. 367-368, carte n° 15.

39. Fellmann Brogli *et al.*, 1992, pl. 33, n° 1c.

40. Böhme 1986, p. 473; Martin 1991a, pp. 39-40, note 194.

41. Böhme 1974, carte 15; idem 1986, fig. 23, p. 500.

42. Kaiseraugst, T245: Martin 1976b, pl. 17 A, 2; Bâle «Aeschenvorstadt», T330: Fellmann Brogli *et al.*, 1992, pl. 13, n° 12; Bonaduz, T130 et T391: Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 6, n° 1 et pl. 13, n° 9; Neuburg an der Donau, T47 et 84: Keller 1979, pl. 4, n° 3 et pl. 5, n° 13.

43. Keller 1971, pp. 61-62; Clarke 1979, pp. 272-273; Konrad 1997, p. 47.

44. Keller 1971, pp. 65-66; Clarke 1979, p. 281.

45. Clarke 1979, fig. 94, n° 489 et p. 281.

46. Tongeren, trouvaille isolée (Böhme 1974, pl. 106, n° 13); Wizernes, trouvaille isolée (Böhme 1974, pl. 147, n° 7 et 8); Lankhills, T81, T322 et T376 (Clarke 1979, fig. 71, n° 75, fig. 84, n° 449 et fig. 95, n° 492). Cf. aussi Bregenz T866: Konrad 1997, p. 53, pl. 66D, n° 11.

47. Martin 1976b, pl. 75, B, 2; Bullinger 1969, fig. 10, n° 1 et pl. XX, n° 5.

48. Selon la définition de Clarke 1979.

49. Böhme 1974, pp. 63-64, liste 14 pp. 364-365, carte 14.

50. Trêves, Pallien: Bullinger 1969, fig. 36, n° 2 et 52, n° 3, pl. LVI; Lankhills T376: Clarke 1979, pp. 267-269, fig. 95.

51. Böhme 1974, carte 14; idem, 1986, fig. 23 p. 500. Bâle Aeschenvorstadt, T379: Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 33, n° 1.

52. Ruckstuhl 1988, fig. 7-10, pp. 22-23.

53. Martin 1991a, pp. 38-44, fig. 18, pp. 40-41.

54. Böhme 1986, pp. 499-501, note 78 p. 500.

55. Böhme 1974, pp.62-63, liste 14, p. 364, carte 14. Keller 1971, pl. 40, n° 7-12.

56. Teichner 1988, pp. 128-130, fig. 94 p. 129; idem, 1994, pp. 25-26.

57. Keller 1971, pl. 54, n° 5. Cf. aussi Konrad 1997, p. 44.

58. Keller, 1971, pp. 64-65, variante a.

59. Keller 1971, note 330, p. 65; Burgheim, T27/1953: Keller 1971, pl. 16, n° 6; Bonaduz, Bot Valbeuna, T130: Schneider-Schnekenburger, pl. 6, n° 2; Krefeld-Gellep, T2835: Pirling 1979, B, pl. 80, n° 6. Cf. aussi Konrad 1997, p. 52.

60. Cette boucle ne provient vraisemblablement pas de la même garniture que le ferret inv. 6169-2: ces deux pièces sont en effet issues de deux secteurs bien distincts de la nécropole.

61. Sommer 1984, Sorte 1, forme A, type C, pl. 1, n° 5-8; Neuburg an der Donau, T47: Keller 1979, pl. 4, n° 4. On trouve également des exemplaires assemblés par une charnière à axe mobile: cf. par ex. Böhme 1986, p. 479; Lankhills, T37: Clarke 1979, pp. 173-176, fig. 68, n° 92.

62. Kleinlangheim T46: Pescheck 1978, pl. 23, n° 33; Oberwesel (?): Sommer 1984, pl. 68, n° 9. Ce dernier exemple présente des restes de rivets de part et d'autre de la base de l'ardillon.

63. Keller 1979, pp. 41-42; Sommer 1984, groupe 1, pp. 74-76.

64. Sommer 1984, p. 20; Pirling 1989, pl. 28, n° 6, pl. 14, n° 14; Böhme 1986, pp. 480, note 19.

65. Martin-Kilcher 1976, pp. 122-123, pl. 17B, n° 1 et 67, n° 3.

66. L'une de ces plaquettes à œillet (n° 2) présente un matériau et une forme légèrement différente de l'autre, ce qui semble indiquer que la garniture a été réparée ou complétée.

67. Motschi 1993, p. 81; Martin 1986b, p. 106.

68. Christlein 1971, liste pp. 56-58, fig. 2. Pour d'autres parallèles sur le territoire Suisse, voir Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 132, note 1.

69. Motschi 1993, pl. 4 p. 97, n° 34-42.

70. Colardelle 1983, pp. 292-294, fig. 114 n° 5 p. 293.

71. Motschi 1993, p. 81.

72. La réduction de la tombe 56 contient deux individus probablement féminins.

73. Martin 1971, pp. 44-45.

74. Martin 1991a, forme C6, pp. 101-104; Martin 1971, pp. 46-47.

75. Martin 1971, p. 47.

76. Cf. Catalogue; Lausanne Bel-Air: Troyon 1841, pl. III, n° 18. Pour d'autres parallèles sur le territoire de la Burgondie franque, en particulier à Curtil-sous-Burnand, cf. Gaillard de Semainville 1980, pp. 140-141, n° 103-112, pl. 39-41.

77. Martin 1986b, p. 107, fig. 22. A Kaiseraugst, les garnitures de type C sont caractéristiques de la phase ZS D (580-610/620 ap. J.-C.): Martin 1991a, pp. 101-104, fig. 134, p. 260.

78. Martin 1991a, p. 101; Marti *et al.* 1992, p. 56.

79. Il s'agit d'une plaque presque carrée à quatre bossettes, qui comporte deux tenons à l'une des extrémités: ceux-ci suggèrent que cet élément provient d'une boucle de ceinture à plaque carrée (forme C3 de Kaiseraugst: phase ZS D, 580-610/620 ap. J.-C.; Martin 1991a, p. 95, tableau p. 325). Le fait qu'elle est incomplète et sa position dans la tombe, à proximité des autres pièces, nous incitent à la considérer comme un élément réutilisé dans la garniture de T117.

80. Martin 1991a, p. 100.

81. Cf. Catalogue. Ce type de plaques-boucles est particulièrement fréquent dans la nécropole de Kaiseraugst, où il représente 33% des garnitures de ceintures masculines: Martin 1991a, p. 100.

82. Marti/Meier/Windler 1992, p. 56. A Kaiseraugst, la forme C5 est présente dans des sépultures de la phase ZS D (580-610/620 ap. J.-C.): Martin 1991a, tableau p. 325.

83. Martin 1971, p. 33; Martin 1991a, p. 114 (forme C11); Marti/Meier/Windler1992, pp. 34-35.

84. Cf. Catalogue.

85. Martin 1971, p. 33; Gaillard de Semainville 1980, n° 100-102, pp. 139-140, pl. 38.

86. Gaillard de Semainville 1980, n° 100, pl. 38 et p. 139.

87. Marti/ Meier/Windler1992, p. 42.

88. Martin 1991a, p. 82, fig. 53a p. 94, fig. 138 p. 272; Martin 1986b, p. 106 (Phase 4).

89. Détermination Louis Chaix, Museum d'histoire naturelle de Genève, à qui nous adressons notre gratitude.

90. T7.

91. Martin 1988a, pp.161-177; Auberson/Martin 1991, pp. 279-288. Cf. aussi Werner 1977, pp. 287-301.

92. Issoudun: Werner 1977, pl. 92-1; Bierry-les-Belles-Fontaines, T34: Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 2 et 3 p. 293. *Liste p. 148, n° 24 et 19.*

93. Bart-Courcelles, T20: Werner 1977, pl. 93-1. *Liste p. 148, n° 17.*

94. Martin 1988a, p. 171.

95. Par commodité et du fait que la plupart des pièces n'ont pas fait l'objet d'une analyse poussée de la matière utilisée, nous désignerons par la suite ce type de garnitures par le terme de «plaques-boucles en os».

96. La liste des pièces que nous présentons dans la liste p. 148 représente une synthèse des répertoires suivants: Werner 1977, pp. 287-301; Martin 1988a, fig. 12 p. 169 et fig. 17 p. 173; Biton/Gaillard de Semainville 1988, pp. 294-296; Auberson/Martin 1991, p. 282, fig. 14 p. 284; Quast 1994, liste 2, pp. 647-649. Nous avons conservé dans notre liste l'exemplaire du musée de Poitiers (n° 31), présenté dans l'article de M. Martin de 1988 (fig. 9 p. 167), mais absent de celui de 1991 (Auberson/Martin 1991, fig. 14 p. 284).

97. Martin 1988a, p. 172.

98. Auberson/Martin 1991, fig. 17, p. 286.

99. Sur les 32 pièces que nous avons recensées, 11 proviennent de sépultures liées à des églises, 9 de nécropoles «en campagne», 3 de nécropoles liées à des *castra* et une provient d'un habitat.

100. Martin 1988a, pp. 172-173; Quast 1994, pp. 600-634. Cf. aussi p. 298.

101. Sur les huit individus dont nous connaissons l'âge et/ou le sexe, on dénombre quatre femmes, trois hommes et un enfant. Quatre des sept adultes sont âgés.

102. Cf. p. 301. Les 10 sépultures à plaques-boucles en os dont on connaît le type montrent que ces inhumations n'ont pas fait l'objet d'un soin particulier par rapport à celles qui les entourent.

Les fibules

(T62-3 et 7, pl. 14, T111-2 et 4, pl. 18, T169-1 et 7, pl. 24, T216-1 et 4a, pl. 28)

Seules quatre sépultures du Pré de la Cure ont livré des fibules: il s'agit de tombes féminines orientées W-E, dont trois sont à coffrages non cloués et une de type indéterminé (fig. 129)[1]. Ces quatre tombes contenaient un ou plusieurs autres objets, généralement de grande qualité: leurs inventaires font ainsi partie des plus riches de la nécropole (cf. pl. 41-42). Trois des quatre sépultures contenaient une paire de fibules identiques: petites fibules ansées dans T62, fibules en forme de chevaux dans T169 et fibules à ressort en arbalète dans T111. Les paires de T62 et T169 se trouvaient au niveau du bassin, alors qu'une seule fibule, elle aussi au niveau du bassin (fig. 128), était encore en place dans T111. Il faut relever que chacune de ces trois paires comprend une seule pièce complète, la seconde étant brisée. Si l'on ne peut exclure que celle de T111 ait été cassée après la fermeture de la tombe, les fragments de T62 et T169 semblent être parvenus tels quels dans les sépultures[2].

La sépulture T216 a elle aussi livré deux fibules, mais elles ne constituent pas une paire. L'une d'elle, en forme d'oiseau, se trouvait au niveau du cou, sous la mandibule. La seconde, ansée, a été mise au jour dans la région du bassin, zone de la tombe malheureusement perturbée. On ne peut donc exclure qu'elle ait à l'origine formé une paire avec une pièce aujourd'hui disparue.

Les fibules de la tombe T62

La paire de petites fibules ansées à cinq digitations découverte dans la tombe T62 (fig. 118, n°1) appartient au type des fibules à pied de largeur constante et décor biseauté sur les bords[3]. Une pièce complète, mais sans ardillon[4], se trouvait immédiatement à droite des dernières vertèbres lombaires, et un fragment d'une seconde se trouvait en avant de la dernière vertèbre lombaire (fig. 367). Ces deux exemplaires présentent de légères différences: la pièce entière est plus étroite et plus haute, les bords de son arc sont légèrement courbés, le porte-ardillon est placé plus en arrière et son décor biseauté est moins marqué (pl. 28). Ces quelques variations suggèrent que les deux fibules ne sortent pas du même moule.

Deux paires de fibules presque identiques à la nôtre proviennent de nécropoles de l'arc lémanique: l'une de Saint-Prex (VD, T255), l'autre de Saint-Sulpice (VD, T57; fig. 118, n° 2-3). Avec un autre exemplaire provenant de Deza, en Espagne (fig. 118, n° 4), ces fibules forment un sous-ensemble du groupe défini ci-dessus[5]. On peut leur rapprocher une troisième paire, dont le décor de la tête et la forme des digitations sont cependant légèrement différents, découverte récemment dans la tombe 312 de la nécropole de Saint-Etienne de Beaune (Côte d'Or; fig. 118, n°5)[6]. Cette sépulture contenait également une boucle de ceinture en fer, et le crâne de l'individu féminin inhumé était déformé artificiellement.

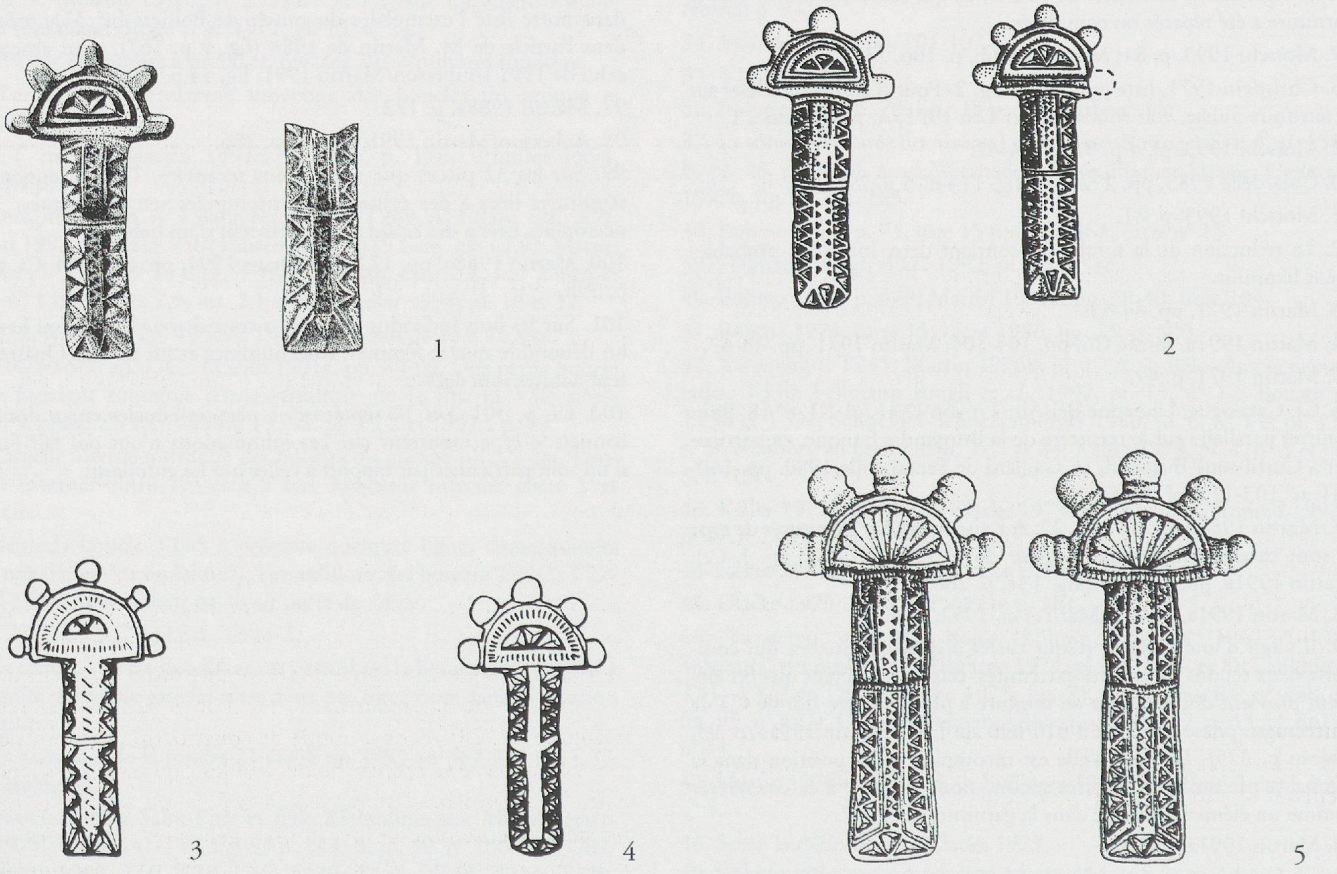


Fig. 118. Fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57 (les n° en italique renvoient à la liste p. 156). 1: Yverdon-les-Bains, T62 *(n° 28);* 2: Saint-Sulpice, T57 *(n° 2);* 3: Saint-Prex, T255 *(n° 1);* 4: Deza *(n° 3);* Beaune, T312 *(n° 29).* Ech.: 1:1.

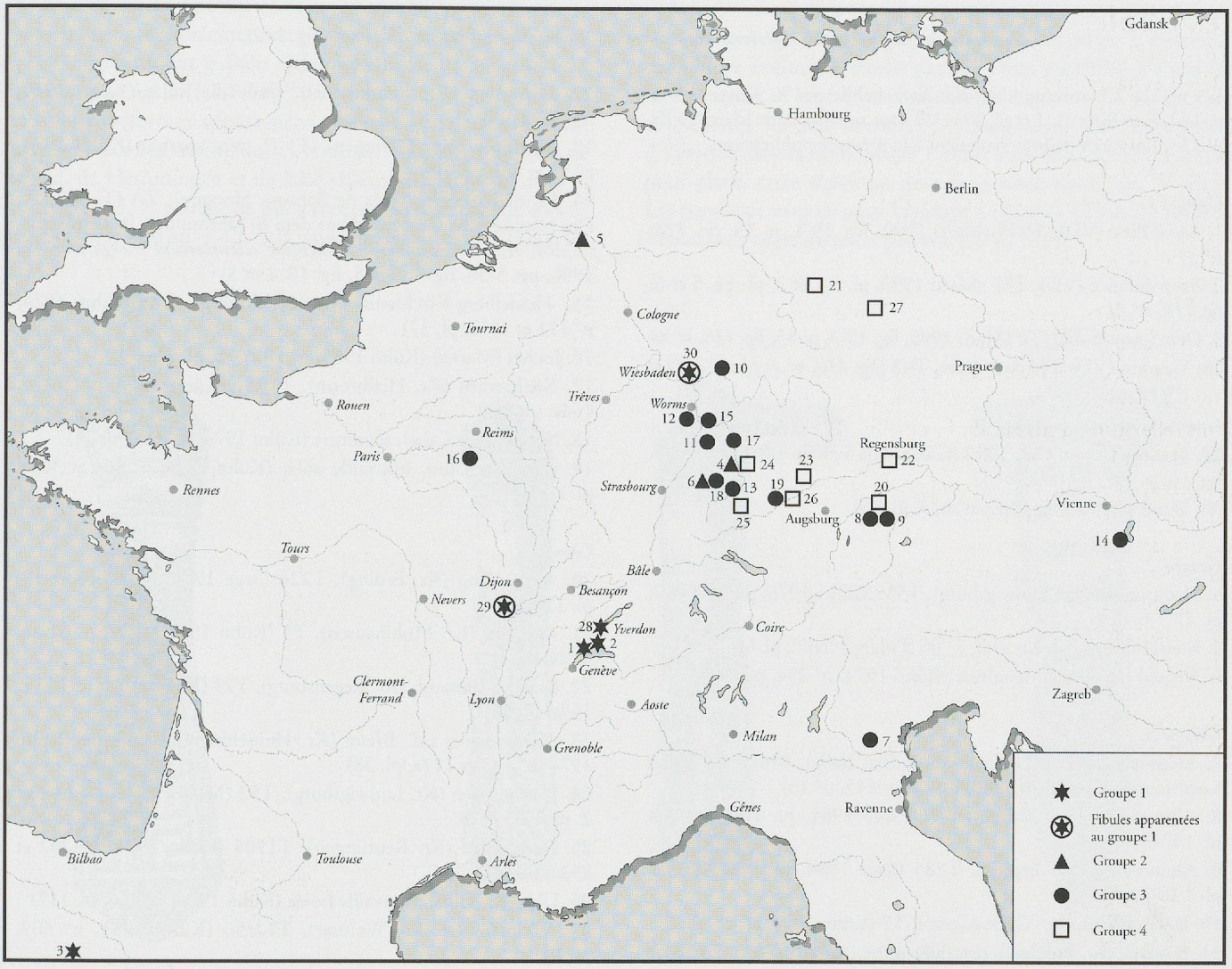


Fig. 119. Répartition des fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57. D'après Marti 1990, fig. 20, p. 37 et Marti 1995, fig. 4 p. 136. Cf. liste page 156.

La plupart des pièces connues du groupe 1 se concentrent donc sur le territoire burgonde. D'après la carte de répartition (fig. 119) de l'ensemble des fibules ansées digitées à décor biseauté, les exemplaires plus récents (groupes 3 et 4) se concentrent dans les régions alamanes[7]. Il n'est donc pas exclu, malgré le nombre restreint d'exemplaires connus, que ce type de fibules soit originaire des territoires situés sur la rive droite du Rhin.
Ce groupe est situé par Reto Marti au début de l'évolution typologique de l'ensemble des fibules ansées digitées[8]. Celles-ci peuvent être datées plus ou moins précisément à l'intérieur du V^e siècle grâce à des sépultures contenant des monnaies et des découvertes mises en relation avec certains événements historiques du début du VI^e siècle. Le groupe 1 se place ainsi dans la seconde moitié du V^e siècle. La difficulté d'évaluer la durée d'utilisation de ces pièces avant leur enfouissement incite toutefois à interpréter avec prudence les datations fondées uniquement sur des arguments typologiques[9].

Les fibules de la tombe T216

La sépulture T216, malheureusement coupée au niveau du bassin par une perturbation moderne, contenait deux fibules: une grande fibule ansée recueillie dans la région du bassin, et une fibule aviforme trouvée au niveau du cou (fig. 442)[10]. L'inventaire de la tombe comprend en outre une grande épingle en argent découverte derrière le crâne.

La fibule ansée (fig. 120 n° 1, pl. 42c) en argent doré T216-1, à ressort en arbalète muni d'au moins un bouton creux, possède un pied terminé en triangle à décor biseauté, complété par des motifs de treillis en argent niellé et de cercles ocellés gravés. L'arc, orné de cannelures, a fait l'objet d'une réparation ancienne (pl. 28). Par son mode de construction et la forme du pied, cette pièce se rapproche des fibules du type «Wiesbaden», dont les exemplaires ne possèdent cependant jamais de décor biseauté. L'ensemble de ces fibules, généralement datées de la première moitié du V^e siècle, a été étudié par Joachim Werner[11]. Quelques pièces plus particulières ont été apparentées à ce groupe, notamment une paire de fibules de Weilbach

Liste des fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57 (carte fig. 119)

Les n° 1 à 27 correspondent à la liste établie par R. Marti (1990, p. 162, Fundliste 1). Les n° 28 et 29 sont signalés dans Marti 1995, p. 134. Les n° en italique renvoient à la présente publication.

Groupe 1

1. Saint-Prex (VD), T255 (Marti 1990, fig. 19-1, p. 35; *fig. 118, n° 3)*
2. Saint-Sulpice (VD), T57 (Marti 1990, pl. 5-1 et 2, pl. 14, 5 et 6; *fig. 118, n° 2)*
3. Deza (prov. Soria), T8 (Marti 1990, fig. 19-3, p. 35; *fig. 118, n° 4)*
28. Yverdon (VD), Pré de la Cure, T62 *(fig. 118, n° 1; pl. 14 et 41a)*

Groupe apparenté au groupe 1

29. Beaune (Côte-d'Or), T312 (Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 10, p. 157; *fig. 118, n° 5)*
30. Wiesbaden (Kühn 1981, n° 633, pl. 93).

Groupe 2

4. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T55 (Müller 1976, pl. 14-1 et 2, pl. 17-7 et 8)
5. Krefeld-Gellep (Kr. Krefeld), T706 (Pirling 1966/2, pl. 60-13 et 14)
6. Nagold (Kr. Calw), sépulture (Kühn 1974, n° 234, pl. 74)

Groupe 3

7. Alcagnan (près de Noventa Vicentina, Italie), Musée de Milan (mentionnée dans Koch 1968, liste 2, p. 245, n° 15)
8. Altenerding (Kr. Erding), T91 (Sage 1984, pl. 10-32 et 33, pl. 192-3 et 4)
9. Altenerding (Kr. Erding), T485 (Sage 1984, pl. 67-21 et 22, pl. 191-5 et 6)
10. Bischofsheim (Kr. Gross-Gerau), T8 (Kühn 1974, n° 18, pl. 7)
11. Bruchsal (Kr. Bruchsal), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 23, pl. 9)
12. Dirmstein (Kr. Frankenthal), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 40, pl. 14)
13. Entringen (Kr. Tübingen), T1 (?, avec spatha) (Kühn 1974, n° 55 et 55a, pl. 19)
14. Fertöszentmiklós (près de Sopron, Hongrie), TA (Tomka, P., Das germanische Gräberfeld aus dem 6. Jahrhundert in Fertöszentmiklós. *Acta archaeologica academiae scientiarium hungaricae* 32, 1980, pp. 5-30, fig. 4, 6 et 8, fig. 10, 1 et 3)
15. Heidelberg-Kirchheim (Kr. Heidelberg), T4 (Kühn 1974, n° 111 et 111a, pl. 37)
16. Joches (Marne) (Kühn 1965, n° 10 et 15, pl. 25)
17. Kochertürn (Kr. Heilbronn), T1951 (Kühn 1974, n° 164 et 164a, pl. 53)
18. Nagold (Kr. Calw), sépulture (Kühn 1974, n° 235, pl. 74)
19. Ulm (Kr. Ulm), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 364 et 364a, pl. 117)

Groupe 4

20. Altenerding (Kr. Erding), T224 (Sage 1984, pl. 27-16 et 17, pl. 190-1 et 2)
21. Ammern (Kr. Mühlhausen), T5 (Kühn 1981, fig. 2, p. 62sqq, n° 24, pl. 4)
22. Barbing-Irlmauth (Kr. Regensburg), T29 (Kühn 1974, n° 153 et 153a, pl. 50)
23. Heidenheim a.d. Brenz (Kr. Heidenheim), sépulture (Kühn 1974, n° 117 et 117a, pl. 38)
24. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T52 (Müller 1976, pl. 13-1 et 2, pl. 17-5 et 6)
25. Reutlingen (Kr. Reutlingen), T1908 (Kühn 1974, n° 292 et 292a, pl. 93)
26. Ulm (Kr. Ulm), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 366, pl. 117)
27. Weimar-Ost (Kr. Weimar), T12/56 (Kühn 1981, n° 609, pl. 89)

(fig. 120 n° 2; fig. 121, n° 26), en argent doré et à décor biseauté[12]. Un autre exemplaire proche de ce type (fig. 120 n° 4; fig. 121, n° 23), avec boutons creux à l'extrémité de l'arc et à chaque extrémité du ressort, provient du trésor de Swilcza, en Pologne[13]. Signalons encore la fibule découverte à Gross Köris, près de Berlin, qui possède également un décor biseauté (fig. 120, n° 3; fig. 121, n° 34)[14]. Ces trois exemples sont les parallèles les plus proches de la fibule d'Yverdon.

Les fibules du type Wiesbaden et apparentées ont été découvertes pour la plupart à l'est du Rhin, à l'exception d'un exemplaire mis au jour à Krefeld-Gellep (fig. 121, n° 6)[15]. Une fibule du même type a récemment été exhumée à Kreuzwertheim (fig. 121, n° 36), sur le Main[16]. D'après la répartition géographique de certains types de décor et différents détails de construction, Joachim Werner distingue trois groupes qui pourraient correspondre aux productions de différents ateliers, dont un situé à l'embouchure du Main[17]. La caractéristique des pièces réunies dans ce dernier groupe est un décor de treillis niellé, tel qu'on l'observe sur le pied de la fibule d'Yverdon. Celle-ci possède toutefois des caractéristiques propres aux deux autres groupes, tels les cercles ocellés soulignant la bordure du pied (groupe «intermédiaire») ou le bouton creux qui devait orner l'extrémité de l'arc ou les extrémités du ressort (groupe oriental). La présence d'un décor biseauté sur la fibule d'Yverdon, comme sur celles de Weilbach, permet également de la rapprocher de certains objets mis au jour dans la région de Wiesbaden, notamment un ferret circulaire de Kirchheim am Neckar et un ornement de fourreau du *castrum* de Wiesbaden[18]. Il paraît donc possible de placer l'origine de la fibule d'Yverdon dans le secteur de l'embouchure du Main (cf. ci-dessous). L'inventaire de la tombe T216, notamment la position des fibules, suggère d'ailleurs une origine étrangère de la défunte (cf. pp. 286-287).

Dans la sépulture T216 se trouvait d'autre part une petite fibule d'argent doré en forme d'oiseau (T216-4a; fig. 122, n° 1; pl. 28 et 42b), retrouvée sous la mandibule. Seul l'œil de l'oiseau est incrusté d'une pierre rouge, ce qui permet de classer cette pièce dans le groupe des fibules «sans incrustation de pierre» défini par G. Thiry, dont les exemplaires se répartissent dans le nord de la Gaule, dans les régions rhénanes ainsi qu'au sud de l'Allemagne[19]. Des fibules très semblables à celle d'Yverdon, caractérisées par la forme ramassée de l'oiseau, la manière de représenter le bec, l'aile et la queue en décor biseauté, les serres

trapézoïdales ainsi que les motifs gravés sur le corps ont été mises au jour principalement en territoire alaman (fig. 123, liste p. 161), notamment à Bâle «Kleinhüningen», à Nagold et à Hemmingen (fig. 122, n° 2-6)[20].

Les fibules aviformes apparaissent généralement dans des sépultures de la seconde moitié du V^e^ et du VI^e^ siècle. Les tombes de Nagold, de Hemmingen et de Bâle «Kleinhüningen» (cf. liste p. 161, n° 1, 4-5, 7) offrent de bons repères dans la seconde moitié du V^e^ ou vers 500 ap. J.-C.[21]. Il faut remarquer toutefois que les points de comparaison en Suisse occidentale nous font défaut, tout comme les études typologiques approfondies. L'ensemble des fibules aviformes, étudié par G. Thiry en 1939, n'a pas été repris depuis, et les études régionales ne tiennent pas compte des découvertes les plus récentes[22]. L'association de l'exemplaire d'Yverdon avec la fibule ansée T216-1 reste le meilleur argument pour placer cette sépulture dans la seconde moitié du V^e^ siècle. Les parallèles trouvés pour l'épingle à cheveux (T216-2) tendent à confirmer cette datation précoce (cf. p. 127).

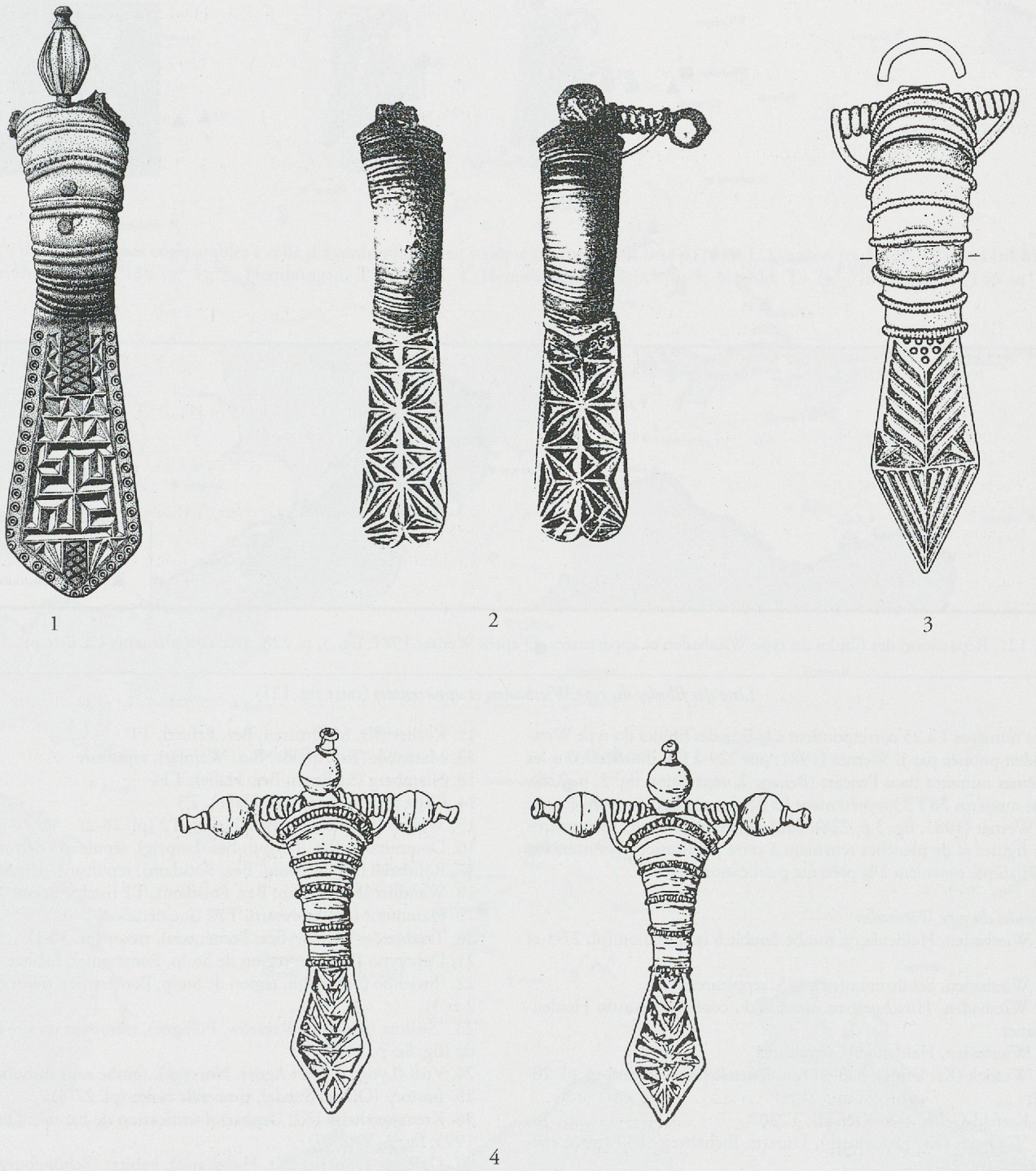


Fig. 120. Fibules ansées apparentées au type Wiesbaden (les n° en italique renvoient à la liste pp. 159-161). 1. Yverdon-les-Bains, T216 *(n° 35)*; 2. Weilbach *(n° 26)*; 3. Gross Köris *(n° 34)*; 4. Swilcza *(n° 23?)*. Ech: 1:1.

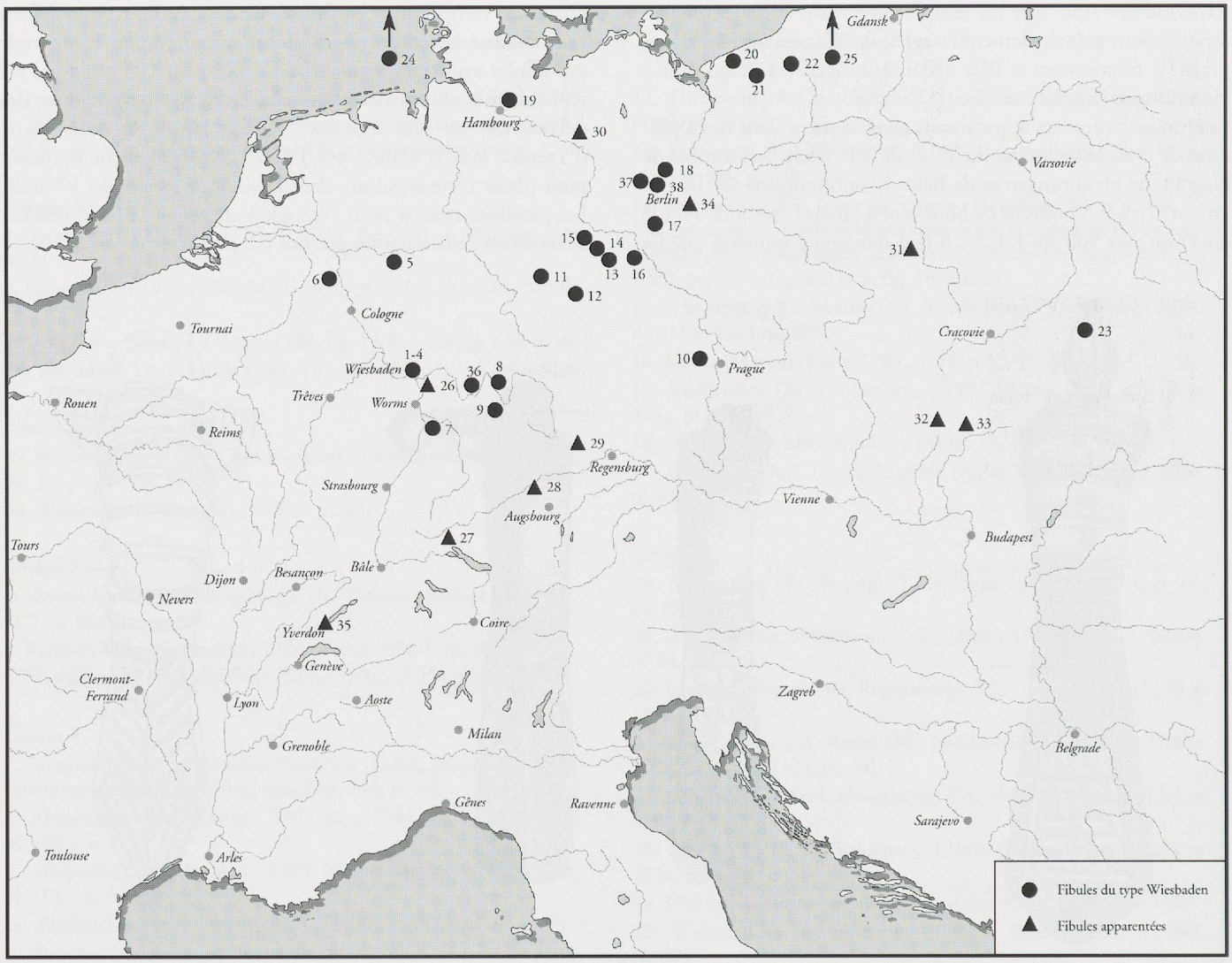


Fig. 121. Répartition des fibules du type Wiesbaden et apparentées. D'après Werner 1981, fig. 3, p. 228, avec compléments.Cf. liste pp. 158-160.

Liste des fibules du type Wiesbaden et apparentées (carte fig. 121)

Les numéros 1 à 25 correspondent à la liste des fibules du type Wiesbaden publiée par J. Werner (1981, pp. 229-233), illustrées sous les mêmes numéros dans l'encart (Beilage 2, répartition fig. 3, p. 228). Les numéros 26 à 33 représentent les fibules apparentées publiées par J. Werner (1981, fig. 3 p. 228). Sauf mention contraire, les numéros de figures et de planches renvoient à cette publication. Les numéros en italique renvoient à la présente publication.

Fibules du type Wiesbaden

1. Wiesbaden, Heidenberg, tombe double à inhumation (pl. 27-1 et 2)
2. Wiesbaden, Schützenhofstrasse 5, sépultures
3. Wiesbaden, Hirschgraben, tombes du côté extérieur du Heidenmauer
4. Wiesbaden, Heidenberg, sépultures
5. Westick (Kr. Unna), habitat (pas illustrée dans l'encart, cf. pl. 28-1)
6. Krefeld-Gellep (Kr. Krefeld), T2307
7. Wiesloch (Kr. Heidelberg), Unterm Eichelweg, T30 (pièce résiduelle) (pl. 28-3)
8. Thüngersheim (Ldkr. Würzburg), sépulture?
9. Gaukönigshofen (Ldkr. Würzburg), habitat, trouvaille isolée
10. Vinarice (Bez. Slany, Rép. Tchèque), sépultures (pl. 27-6)
11. Körner (Kr. Mülhausen, Bez. Erfurt), T1
12. Mattstedt (Kr. Apolda, Bez. Weimar), sépulture
13. Niemberg (Saalkreis, Bez. Halle), T14
14. Geuz (Kr. Köthen, Bez. Halle), T3
15. Wulfen (Kr. Köthen, Bez. Halle), T2 (pl. 28-2)
16. Dommitzsch (Kr. Torgau, Bez. Leipzig), sépultures détruites
17. Rohrbeck (Kr. Jüteborg, Bez. Potsdam), sépultures détruites
18. Wandlitz (Kr. Bernau, Bez. Potsdam), T1 (incinération)
19. Hammoor (Kr. Stormarn, T72 (incinération)
20. Trzebiatów (Kr. Gryfice, Poméranie), trésor (pl. 30-1)
21. Debczyno (Denzin, région de Stolp, Poméranie), habitat
22. ´Swielino (Schwellin, région de Stolp, Poméranie), trésor (pl. 29-2 et 3)
23. ´Swilcza (région de Rzeszów, Pologne), trésor sur un site d'habitat (fig. 8c, p. 2429,
24. Voss (Lyngdal, Vest Agder, Norvège), tombe sous tumulus.
25. Bostorp (Oland, Suède), trouvaille isolée (pl. 27-5)
36. Kreuzwertheim (Kr. Urphar), fortification de hauteur (Teichner 1995, fig. 2-26 p. 77)
37. Dallgow-Döberitz (Kr. Havelland), habitat (Schöneburg 1996, fig. 4 et 5 p. 171)
38. Berlin-Rahnsdorf, trouvaille isolée dans une nécropole de l'âge du Bronze (Schöneburg 1996, fig. 7 p. 174) (*Suite p. 160)*

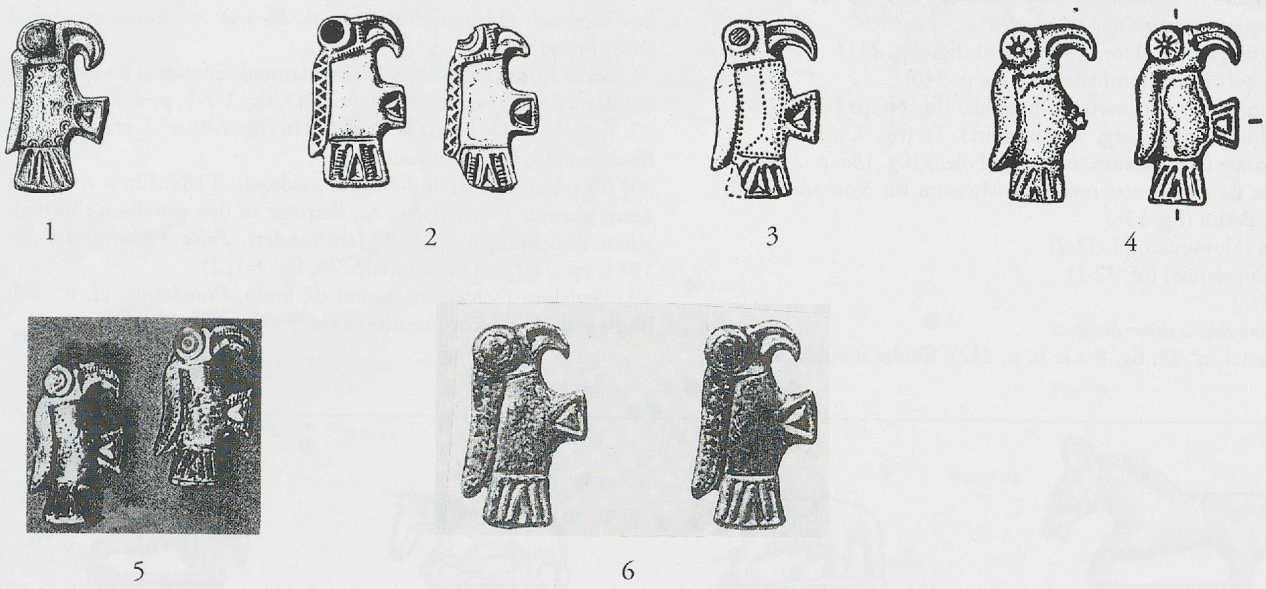


Fig. 122. Fibules aviformes comparables à celle d'Yverdon (les n° en italique renvoient à la liste p. 161). 1. Yverdon-les-Bains, T216-4a (n° 8); 2. Bâle, Kleinhüningen, T134 (n° 1); 3. Hemmingen, T11 (n° 4); 4. Hemmingen, T14 (n° 5); 5. Nagold, T1 (n° 7); 6: Herten, T56 (n° 6). Ech.: 1:1.



Fig. 123. Répartition des fibules comparables à T216-4. Cf. liste p. 161.

b) Fibules apparentées au type Wiesbaden
27. Leipferdingen (Kr. Donaueschingen) (fig. 7 p. 241)
28. Bürgle bei Gundremmingen (fig. 6a, p. 240)
29. Sulzbürg (Ldkr. Neumarkt, Oberpfalz) (fig. 6b, p. 240)
30. Premslin (Kr. Perleberg, Westprignitz), T6 (fig. 9, p. 243)
31. Siedlikowo (prov. Kalisz, au sud de Polen) (fig. 13a, p. 249)
31bis. Lieu de découverte inconnu, Museum für Vor- und Frühgeschichte Berlin (fig. 13b)
32. Ksinná (Slovaquie) (pl. 32-2)
33. Selce (Slovaquie) (pl. 32-1)

c) Fibules moulées à décor biseauté
–. 'Swilcza (cf. n° 23, fig. 8-a et b, p. 242): fibules moulées à décor biseauté
26. Weilbach (Maintaunuskreis) (pl. 28-4 et 5): fibules moulées à décor biseauté
34. Gross Köris (Kr. Königs Wusterhausen), dragage d'un lac: fibule moulée à décor biseauté (Gustavs 1987, fig. 1-1-5, p. 217)
35. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T216 *(fig. 120, n° 1, pl. 28 et 42c)*: fibule moulée à décor biseauté
39. Biharkeresztes-'Artánd-Nagyfarkasdomb, T182: fibule moulée à décor biseauté (Mesterhazy, K., Beiträge zu den gepidisch-thüringischen Beziehungen im 5.-6. Jahrhundert. *Folia Archaeologica* 35, 1984, pp. 77ss., en particulier p. 78, fig. 1-1, 2)
40. 'Swielino (Schwellin, région de Stolp, Poméranie; cf. n° 22): fibule moulée à décor biseauté (Zeiss 1937, p. 36, pl. 10)

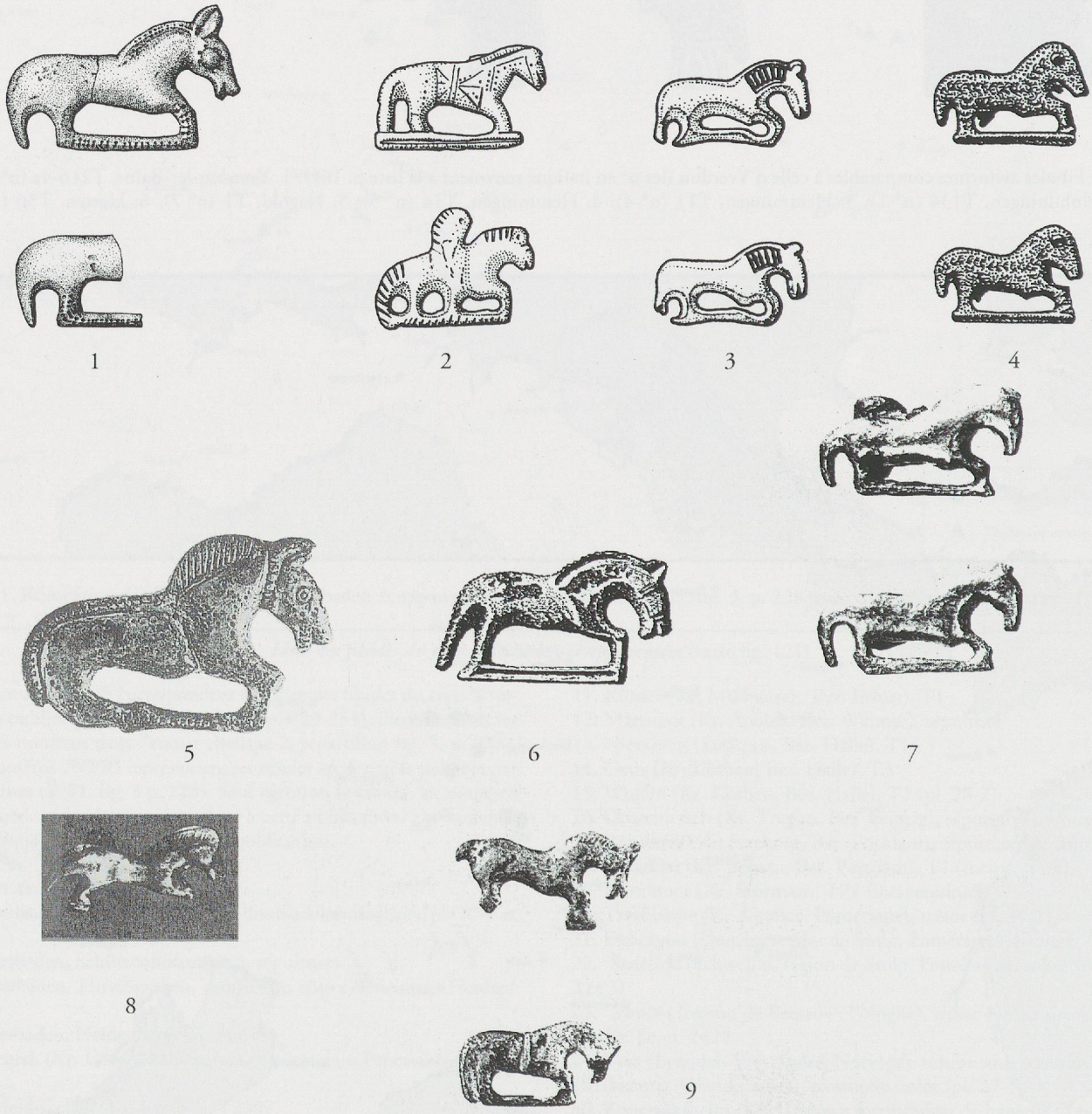


Fig. 124. Petites fibules en forme de cheval; n° 2-4. Découvertes dans la région lémanique; n° 5-9. Exemplaires comparables aux pièces d'Yverdon (les n° en italique renvoient à la liste p. 162). 1: Yverdon-les-Bains T169 *(n° 63)*; 2: Saint-Sulpice, T97 *(n° 50)*; 3. Saint-Prex, T30 *(n° 49)*; 4. Nyon, Clémenty, T27 *(n° 46)*; 5. Niedernai, T48 *(n° 64)*; 6. Brochon *(n° 24)*; 7. Fellbach-Schmiden, T24 *(n° 27)*; 8. Mahlberg *(n° 41)*; 9. Tiegen, T1 *(n° 56)*. Ech.: 1:1; n° 8, 9. env. 1:1; n° 5. inconnue.

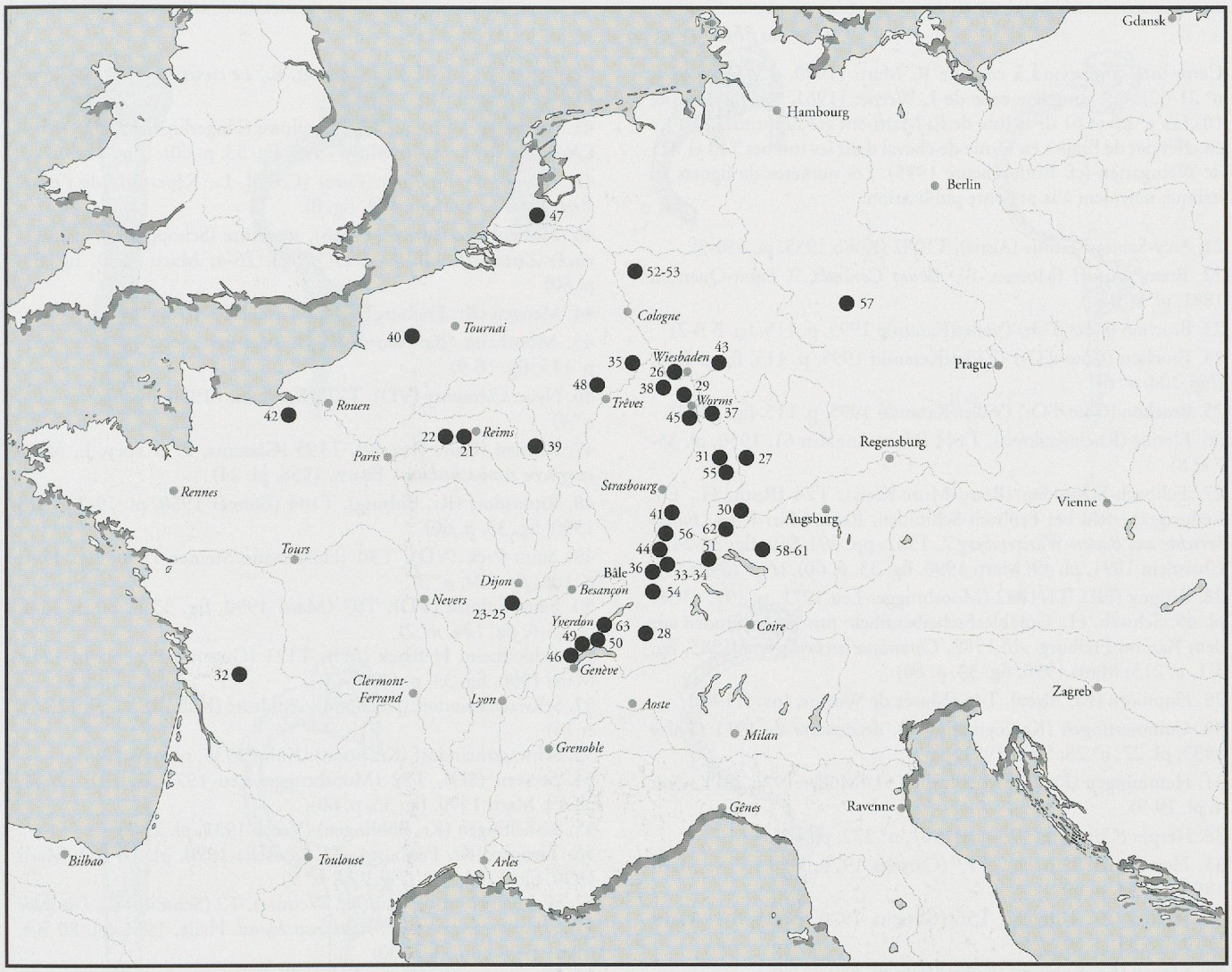


Fig. 125. Répartition des petites fibules en forme de cheval. D'après Marti 1990, fig. 32, p. 59. Cf. liste p. 162.

Liste des fibules aviformes semblables à T216-4 (carte fig. 123)

1. Bâle (BS) Kleinhüningen, T134 (Giesler-Müller 1992, pl. 31-2 et 3, pl. 70-9 et 10)
2. Burladingen (Kr. Hechingen) (Fundberichte aus Schwaben, NF, 14, 1957, pl. 31 A-11)
3. Engers (Kr. Neuwied) (Thiry 1939, pl. 11, n° 203. Cf. Hanel 1994, pl. 42, n° 2 et 3: Kaltenengers (vrais. mêmes fibules)
4. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T11 (Müller 1976, pl. 3-7, pl. 19-12)
5. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T14 (Müller 1976, pl. 4-1 et 2, pl. 19-11)
6. Herten (Kr. Lörrach) (Thiry 1939, pl. 11, n° 206; Garscha 1970, pl. 15 B-2)
7. Nagold (Kr. Calw), T1 (Veeck 1931, fig. 7, p. 34, pl. 26-6)
8. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T216 *(fig. 122, n° 1, pl.. 28 et 42b)*
9. Aldingen (Kr. Stuttgart) (Schach-Dörges, H., *Römische und alamannische Spuren im Raum Remseck am Neckar.* Heimatkundliche Schriftenreihe der Gemeinde Remseck am Neckar, Landschaft-Natur-Geschichte 7, 1987.

Les fibules de la tombe T169
(fig. 124, n° 1, pl. 24 et 41b)

Les petites fibules en bronze doré en forme de chevaux, découvertes près du coxal gauche de l'individu de T169 appartiennent à un type relativement courant dans le nord de la Gaule, dans les régions rhénanes et le sud-ouest de l'Allemagne (fig. 125)[23]. Plusieurs exemplaires sont également issus de nécropoles de l'arc lémanique. Les paires de Nyon Clémenty et de Saint-Sulpice (fig. 124, 2 et 4) proviennent de riches sépultures datées de la fin du V^e^ ou du début du VI^e^ siècle, alors que celle de Saint-Prex (fig. 124, n° 3) a été mise au jour dans une tombe que l'on peut placer dans les deux derniers tiers du VI^e^ siècle[24]. Par sa forme générale, la fibule d'Yverdon peut aussi être rapprochée des pièces de Niedernai, T48 – ornée de points incisés – et de Brochon (fig. 124, n° 5 et 6)[25].

Liste des fibules en forme de cheval (carte fig. 125)

Cette liste correspond à celle de R. Marti (1990, p. 163, liste 4, n° 21-62), qui complète celle de J. Werner (1961, pp. 62-63, liste 10).Les n° 60 et 61 de la liste de R. Marti ont été supprimés: il n'y a en effet pas de fibules en forme de cheval dans les tombes 740 et 741 de Weingarten (cf. Roth/Theure 1995). Les numéros de figures en italique renvoient à la présente publication.

21. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), T1082 (Kühn 1935, pl. 450-5)
22. Brény (Aisne) (Moreau, F., *Album Caranda*, 2, Saint-Quentin, 1881, pl. 8-3)
23. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-7)
24. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-9). (*Fig. 124, n° 6)*
25. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-8)
26. Eltville (Rheingaukreis), T144 (Nass. Annalen 61, 1950, pl. 35-7 et 8).
27. Fellbach-Schmiden (Rems-Murr-Kreis), T24 (Roth, H., Ein Reihengräberfeld bei Fellbach-Schmiden, Rems-Murr-Kreis. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 7, 1982, pp. 491-540, fig. 38-24.2; Christlein 1991, pl. 49; Marti 1990, fig. 33, p. 60). (*Fig. 124, n° 7)*
28. Fétigny (FR), T1/1882 (Moosbrugger-Leu 1971, p. 191, n° 38, pl. 49; Schwab, H., Goldblechscheibenfibeln mit Begleitfunden aus dem Kanton Freiburg. *AF* 1988, *Chronique archéologique* 1985, fig. 3-1, p. 213; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
29. Flomborn (Kr. Alzey), T46 (Musée de Worms, Inv. F 194)
30. Gammertingen (Kr. Sigmaringen), découverte de 1911 (Thiry 1939, pl. 27, n° 28; Stein 1991, pl. 3)
31. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T51 (Müller 1976, pl. 12-3 et 4, pl. 19-9)
32. Herpes (Charente) (Werner 1961, n° 272, pl. 44)
33. Herten (Kr. Lörrach), T17 (Garscha 1970, pl. 14 C-4; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
34. Herten (Kr. Lörrach), T56 (Garscha 1970, pl. 15 B-1; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
35. Kärlich (Kr. Koblenz) (Kühn 1935, pl. 450-4)
36. Bâle (BS) Kleinhüningen, T102 (Giesler-Müller 1992, pl. 20, T102-1 et 2, pl. 70-7 et 8)
36bis. Bâle (BS) Kleinhüningen, T230 (Giesler-Müller 1992, pl. 47, T230-2 et 3, pl. 70, 7 et 8)
37. Ladenburg (Rhein-Neckar-Kreis) (Kühn 1935, pl. 450-2)
38. Langenlonsheim (Kr. Bad-Kreuznach) (Polenz, H. et Stringel, B., Ausgrabungen im merowingerzeitlichen Friedhof Langenlonsheim, Kr. Bad-Kreuznach. *Mainzer Zeitschrift* 71/72, 1976/77, p. 234-241, pl. 63 F)
39. Lavoye (Meuse), T223 (Joffroy 1974, fig. 58, p. 77, pl. 24, 223-4 et 6)
40. Liévin (Pas-de-Calais) (Drouet, E., *Le cimetière franc de Liévin*, Douai, 1907, pl. 10)
41. Mahlberg (Ortenaukreis), sépulture (Fingerlin 1983, fig. 185-4; Christlein 1991, pl. 46; Marti 1990, fig. 33, p. 60). (*Fig. 124, n° 8)*
42. Manneville-sur-Risle (Eure) (Coutil, L., Répertoire de l'Eure. *Archéologie* 5, 1925, p. 134, fig. 8)
43. Massenheim (Rheingaukreis), sépulture (Schoppa, H., *Prähistorische Zeitschrift* 34/35, 1949/50, pl. 16-4; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
44. Mengen (Kr. Freiburg), T11 (Garscha 1970, pl. 15 A-3)
45. Monsheim (Kr. Worms), T3 (*Mainzer Zeitschrift* 52, 1957, p. 115, fig. 16-9)
46. Nyon Clémenty (VD), T27 (Weidmann 1980, fig. 12; (*fig. 124, n° 4)*
47. Rhenen (Prov. Utrecht), T195 (Glazema, P. et Ypey, J., *Merovingische Ambachtskunst.* Baarn, 1956, pl. 24)
48. Rittersdorf (Kr. Bitburg), T104 (Böhner 1958, pl. 19-2; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
49. Saint-Prex (VD), T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17-1, p. 166; *fig. 124, n° 3)*
50. Saint-Sulpice (VD), T97 (Marti 1990, fig. 33 p. 60, pl. 8-4, pl. 15-6; *fig. 124, n° 2)*
51. Schleitheim Hebsack (SH), T121 (Guyan 1965, pl. 14-121e; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
52. Schwarzrheindorf (Kr. Bonn), sépulture (Kühn 1940, pl. 126-15 et 16)
53. Schwarzrheindorf (Kr. Bonn) (Kühn 1935, pl. 450-12)
54. Seewen (SO), T32 (Moosbrugger-Leu 1971, p. 191, n° 37, pl. 49; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
55. Sindelfingen (Kr. Böblingen) (Veeck 1931, pl. 25-2)
56. Tiengen (Kr. Freiburg), T1 (Garscha 1970, pl. 16 B-2; Marti 1990, fig. 33, p. 60). *(Fig. 124, n° 9)*
57. Weimar-Nordfriedhof (Kr. Weimar), T2 (Schmidt, B., *Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland.* Halle, 1961, pl. 80 B-t; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
58. Weingarten (Kr. Ravensburg), T111 (Marti 1990, fig. 33, p. 60; Roth/Theune 1995, pl. 31B, n° 2)
59. Weingarten (Kr. Ravensburg), T242 (Marti 1990, fig. 33, p. 60; Roth/Theune 1995, pl. 77C, 12)
62. Wurmlingen (Kr. Tuttlingen) (Lindenschmit, L., *Das Römisch-Germanische Zentralmuseum in bildlichen Darstellungen seiner Sammlungen*, 1889, pl. 6-26)
63. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T169 *(pl. 24 et 41b, fig. 124, n° 1)*
64. Niedernai (Bas-Rhin), T48 (Schnitzler 1997, fig. 13, p. 126; *fig. 124, n° 5)*

Les pièces réunies par Reto Marti pour son étude des fibules de Saint-Sulpice proviennent de sépultures datées par le mobilier associé entre la seconde moitié du V^e^ et la première moitié du VI^e^ siècle[26]. L'évolution des formes indique une stylisation de plus en plus forte des contours et des détails anatomiques des chevaux comparable à celle que l'auteur a mise en évidence pour les fibules aux griffons et au cavalier[27]. Les exemplaires d'Yverdon semblent cependant assez difficiles à placer dans cette évolution. La forme allongée du corps et le dessin de la queue, bien découpée, les rapprochent de pièces de la seconde moitié du V^e^ siècle, comme celles de Mahlberg et de Fellbach-Schmiden (fig. 124, n° 7-8)[28]. L'importance de l'œil, le détail de la gueule et la façon de figurer la crinière, sur et non pas au-dessus de l'encolure, sont en revanche des éléments que l'on retrouve sur des exemplaires de la première moitié du VI^e^ siècle, par exemple ceux de Tiengen et de Schleitheim[29] (fig. 124, n° 9). Si elles s'intègrent bien dans la série rassemblée par Reto Marti, les fibules d'Yverdon ne semblent donc pas pouvoir être datées très précisément sur la base de critères stylistiques. La boucle d'oreille en argent qui les accompagnait ne permet pas de préciser davantage la datation de T169 (cf. p. 123).

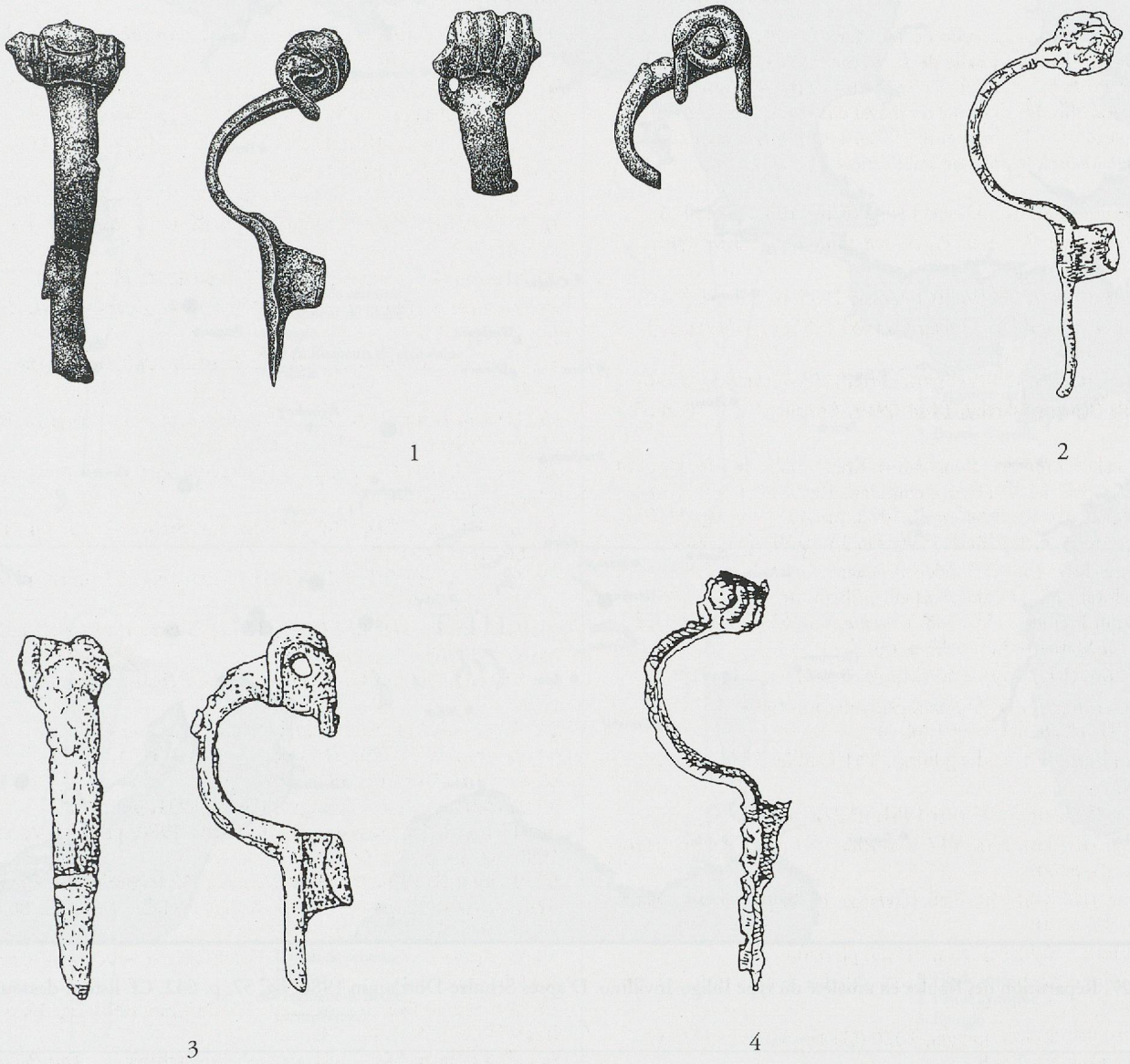


Fig. 126. Fibules en arbalète du type Ibligo-Invillino (les n° en italique renvoient à la liste p. 164). 1: Yverdon-les-Bains, T111 *(n° 9)*; 2: Ibligo-Invillino *(n° 6)*; 3: Tisana *(n° 4)*; 4: Bugojno *(n° 8)*. Ech.: 1/1.

Les fibules en fer de la tombe T111
(Fig. 126, n° 1, et 229; pl. 18)

Deux fibules en fer vraisemblablement identiques se trouvaient dans la tombe T111: l'une était encore en place au niveau des vertèbres lombaires, l'autre, dont seuls le ressort et un fragment de l'arc sont conservés, n'a pas été située précisément et provient du remplissage de la fosse. Elles appartiennent au groupe «Invillino» des fibules à ressort en arbalète (fig. 126 n° 2-4), dont la caractéristique est un arc court, enroulé autour du ressort du bas vers le haut, et un pied allongé[30]. La répartition (fig. 127) des huit exemplaires connus indique une concentration au sud-est du domaine alpin et en Illyrie, avec quelques exemplaires isolés au nord du Danube[31]. Les fibules d'Yverdon apparaissent donc assez isolées. Il faut noter cependant qu'une fibule à ressort en arbalète de type différent provient de la tombe 17-74 de la nécropole de Dully[32]. Un fragment d'une fibule ansée en fer a également été mis au jour dans la tombe 35 de Genolier[33].

La datation des fibules du type «Invillino» est malheureusement assez incertaine: elle repose principalement sur l'inventaire de la tombe 160 de Carnium, en Slovénie, que l'on peut placer vers le milieu ou dans le troisième quart du VI^{e} siècle. La datation généralement admise pour ce type de fibule s'étend toutefois de la seconde moitié du V^{e} à la première moitié du VI^{e} siècle[34]. La boucle de ceinture en fer damasquiné découverte dans la tombe T111 ne permet pas de préciser davantage cette datation.



Fig. 127. Répartition des fibules en arbalète du type Ibligo-Invillino. D'après Schulze-Dörrlamm 1986, fig. 57, p. 642. Cf. liste ci-dessous.

Liste des fibules du type Ibligo-Invillino (carte fig. 127)

D'après M. Schulze-Dörrlamm (1986, liste 14, p. 715, carte fig. 57, p. 642). Les références aux figures correspondent à celles de cet ouvrage (fig. 56, p. 641). Les références en italiques correspondent à celles de la présente publication (fig. 126).

1. Gelbe Bürg (Kr. Gunzenhausen), habitat de hauteur (fig. 56-6)
2. Brozany (Rép. tchèque), sépulture (fig. 56-9)
3. Enns-*Lauriacum* (Oberösterreich), niveau d'occupation du camp légionnaire (fig. 56-1)
4. Tisana, Saint-Hippolyte (sud du Tyrol), niveau d'occupation du *castrum* (fig. 56-5; *fig. 126, n° 3)*
5. Lothen bei Bruneck (sud du Tyrol), habitat de hauteur (fig. 56-8)
6. Ibligo-Invillino (Frioul), niveau d'occupation du *castrum*, 3 exs (fig. 56-2-4; *fig. 126, n° 2)*
7. Kranj-*Carnium* (Slovénie), T160 (fig. 56-10)
8. Bugojno (Bosnie), sépulture proche d'une église (fig. 56-7; *fig. 126, n° 4)*
9. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T111 *(fig. 126, n° 1; 24)*

Remarques sur le port des fibules du Pré de la Cure

Les contextes de découverte des fibules d'Yverdon ne permettent pas toujours d'en préciser la position exacte. Les exemplaires dont nous connaissons l'emplacement se trouvaient pour la plupart dans la région du bassin, plus précisément au niveau des lombaires dans T62 et T111 (fig. 128), près du coxal droit dans T169. Dans cette dernière tombe comme dans T62, une paire de fibules identiques était donc agrafée à la hauteur de la taille ou des hanches. Il en allait peut-être de même dans T111, mais on ne peut exclure que la seconde fibule, qui n'est pas située précisément, se trouvait à l'origine dans la partie supérieure du corps[35]. Il est en revanche impossible de préciser si la fibule ansée de T216 faisait partie d'une paire. Cette sépulture témoigne en tous les cas d'une combinaison différente des autres par la fibule aviforme trouvée au niveau du cou.

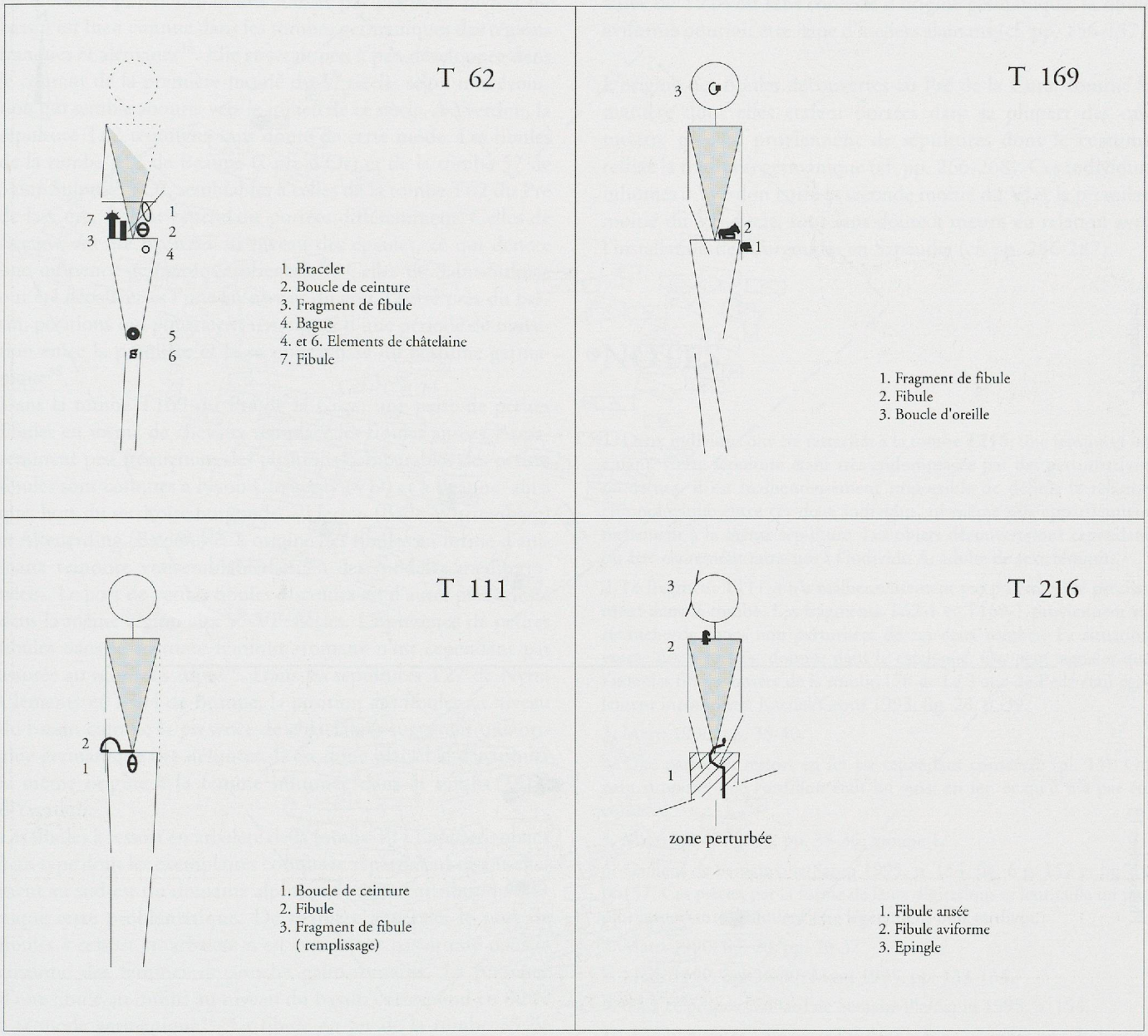


Fig. 128. Schémas indiquant la position des objets dans les tombes qui contiennent des fibules.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Matériau	Nombre	Autre mobilier
T62	Coff. non cloué	B	W-E	F	Argent doré	Paire	Bracelet, bague, boucle de ceinture, châtelaine
T111	Coff. non cloué	B	W-E	F	Fer	Paire	Boucle en fer damasquiné
T169	Coff. non cloué	B	W-E	F	Bronze doré	Paire	Boucle d'oreille en argent, résiduel
T216	Indéterminé	B	W-E	F	Argent doré	2 de types différents	Epingle en argent, petit anneau d'argent

Fig. 129. Tableau récapitulatif des tombes qui contiennent des fibules. Cf. fig. 130.



Fig. 130. Répartition des tombes à fibules et autres éléments liés à l'habillement.

La mode de porter des fibules ansées par paires au niveau du bassin est bien connue dans les tombes germaniques des régions franques et alémanes[36]. Elle se serait peu à peu développée dans le courant de la première moitié du V^e siècle, selon une évolution qui semble aboutie vers le milieu de ce siècle. A Yverdon, la sépulture T62 témoigne sans doute de cette mode. Les fibules de la tombe 312 de Beaune (Côte d'Or) et de la tombe 57 de Saint-Sulpice (VD), semblables à celles de la tombe T62 du Pré de la Cure, étaient cependant portées différemment. Celles de Beaune ont été trouvées au niveau des épaules, ce qui dénote une influence germanique orientale[37]. Celles de Saint-Sulpice ont été découvertes l'une au niveau du cou, l'autre près du bassin, positions qui pourraient témoigner d'une période de transition entre la première et la seconde phase du costume germanique[38].

Dans la tombe T169 du Pré de la Cure, une paire de petites fibules en forme de chevaux remplace les fibules ansées. Apparemment peu fréquentes, des positions comparables des petites fibules sont connues à Nyon Clémenty (VD) et à Beaune, ainsi que, hors du territoire burgonde, à Herten (Bade-Wurtemberg) et Altenerding (Bavière)[39]. L'origine des fibules en forme d'animaux remonte vraisemblablement à des modèles méditerranéens. Le port de petites fibules discoïdes est d'autre part attesté dans la même région aux V^e-VI^e siècles. La présence de petites fibules dans le costume féminin «roman» n'est cependant pas assurée au nord des Alpes[40]. Dans les sépultures T27 de Nyon Clémenty et T304 de Beaune, la position des fibules au niveau du bassin comme la présence de châtelaines suggèrent une origine germanique des défuntes. Il est donc plausible d'attribuer la même origine à la femme inhumée dans la tombe T169 d'Yverdon.

Les fibules à ressort en arbalète de la tombe T111 appartiennent à un type dont les exemplaires connus se répartissent essentiellement au sud-est du domaine alpin, mais dont l'attribution ethnique reste problématique. De manière générale, le port de fibules à ressort en arbalète n'est cependant pas attesté dans le costume des femmes de souche gallo-romaine. La présence d'une fibule au moins au niveau du bassin correspond en outre à la mode germanique[41]. La fibule en fer de la tombe 35 de Genolier (VD), comme l'exemplaire en bronze du type Miltenberg de la tombe 17-74 de Dully (VD), se trouvaient dans la même position (cf. p. 163). Dans cette dernière tombe, le crâne déformé artificiellement confirme l'origine étrangère de la défunte.

Enfin, la fibule ansée germanique de la tombe T216 était accompagnée d'une petite fibule aviforme trouvée au niveau du cou. Cette disposition inhabituelle, semblable à celle des fibules ansées de la tombe 57 de Saint-Sulpice déjà évoquée ci-dessus, pourrait refléter une période de transformation du costume germanique durant laquelle le port des fibules n'était pas encore standardisé. On ne peut exclure cependant que la tombe T216 ait à l'origine contenu une paire de fibules ansées. Les sépultures 414 de Weingarten (Bade-Wurtemberg) et 1229 d'Altenerding présentent une combinaison comparable, avec une seule fibule en fer à ressort en arbalète près du bassin et une paire de fibules aviformes au niveau du cou[42]. La tombe 11 de Hemmingen présente une disposition inverse, avec une fibule aviforme sur la poitrine et une paire de fibules ansées à la taille[43]. Si la fibule ansée de T216 est sans conteste d'origine germanique, la fibule aviforme pourrait être issue d'ateliers alamans (cf. pp. 156-157).

L'origine des fibules découvertes au Pré de la Cure, comme la manière dont elles étaient portées dans la plupart des cas, montre qu'elles proviennent de sépultures dont le costume reflète la tradition germanique (cf. pp. 266-268). Ces individus, inhumés à Yverdon entre la seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle, sont sans doute à mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia (cf. pp. 286-287).

NOTES

1. Deux individus ont été rattachés à la tombe T216: une femme et un enfant. Cette sépulture étant très endommagée par des perturbations modernes, il est malheureusement impossible de définir la relation chronologique entre ces deux individus, ni même s'ils appartiennent réellement à la même sépulture. Les objets découverts ont cependant pu être clairement rattachés à l'individu A, adulte de sexe féminin.

2. Le fragment T111-4 n'a malheureusement pas pu être situé précisément dans la tombe. Les fragments T62-1 et T169-1 proviennent en revanche de zones non perturbées de ces deux tombes. La situation exacte des pièces est donnée dans le catalogue. On peut signaler que l'une des fibules ansées de la tombe 170 de La Tour-de-Peilz était également incomplète: Kaenel/Crotti 1993, fig. 28, p. 39.

3. Marti 1990, pp. 35-40.

4. Une partie du ressort en fer est cependant conservée (pl. 14). On peut supposer que l'ardillon était lui aussi en fer, et qu'il n'a pas été conservé.

5. Marti 1990, fig. 19, pp. 35-36: groupe 1.

6. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 6 p. 152 et fig. 10 p. 157. Ces pièces, par la forme de leurs digitations et leur taille un peu plus importante, semblent être légèrement plus tardives.

7. Marti 1990, fig. 20, pp. 36-37.

8. Marti 1990, pp. 36-39; Marti 1995, pp. 133-134.

9. Cf. à ce propos Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154.

10. La fibule ansée a été recueillie dans la zone pertubée près du bassin: les circonstances ne permettent donc pas de définir s'il y avait une paire de fibules ansées au niveau du bassin, comme on pourrait s'y attendre. On peut cependant trouver des exemples d'une seule fibule portée au niveau du bassin, associée à une seule fibule portée au niveau du cou: Strauss 1992, Funktionstyp 2.5, pp. 114-119.

11. Werner 1981.

12. Werner 1981, pl. 28, n° 4-5.

13. Werner 1981, fig. 8 a-b, p. 242.

14. Gustavs 1987, fig. 1-1-5, p. 217.

15. Werner 1981, fig. 3 p. 228.

16. Teichner 1995, fig. 2, n° 26, p. 77; (cf. aussi p. 286).

17. Werner 1981, pp. 240-241. Il faut relever toutefois que la forme du pied semble dériver des fibules dites «de l'Elbe» (Elbefibeln) des III^e et IV^e siècles. Les pièces du type «Wiesbaden» qui présentent cette forme se répartissent entre le Bas-Elbe et la Bohême: Schulze-Dörrlamm 1986, p. 623.

18. Werner 1981, pp. 236-237, fig. 4.

19. Thiry 1939, pp. 38-39, pl. 11, en particulier nos 201-207, carte pl. d, p. 142.

20. Ce groupe a été rassemblé pour la première fois par H. F. Müller à propos des fibules de Hemmingen, T11 et T14: Müller 1976, p. 28, pl. 3, n° 7 et pl. 4, n° 1-2. Nagold: Christlein 1991, pl. 55, n° 6; Bâle, Kleinhüningen, pl. 31, T134, n° 2 et 3; nous remercions Max Martin de nous avoir signalé les exemplaires de Kaltenegers et de Aldingen (cf. liste p. 161, n° 9 et 10).

21. Christlein 1991 (3e éd.), n° 257 p. 158; Martin 1986b, n° 157; Müller 1976, p. 28.

22. Bierbrauer/Westermann-Angeshausen 1987, col. 727-728, avec carte de répartition I, col. 751-752, légende col. 762.

23. Marti 1990, fig. 32 p. 59.

24. Nyon, Clémenty, T27: Moret 1993, pp. 34-35 et p. 65, pl. VI, n° 5; Saint-Sulpice, T97: Marti 1990, p.137, pl. 8, n° 4 et fig. 32 p. 59, liste 5 p. 163; Saint-Prex, T30: Haldimann/Steiner 1996, p. 164, fig. 17, n° 1.

25. Cf. liste p. 162, n° 24 et 64, fig. 125.

26. Marti 1990, pp. 59-60, fig. 33.

27. Marti 1990, 29 p. 56 et fig. 31 p. 58.

28. Marti 1990, fig. 33 p. 60, liste n° 41 et 27.

29. Marti 1990, fig. 33 p. 60, liste n° 56 et 51.

30. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 639-640, fig. 56 p. 641.

31. Schulze-Dörrlamm 1986, fig. 57 p. 642.

32. Menna 1993, pl. 2 p. 98: il s'agit d'une sépulture féminine à coffrage de bois, qui contenait en outre une demi-monnaie de Constantin (306-337 ap. J.-C.). Le crâne de l'individu était déformé artificiellement. La fibule se trouvait immédiatement à droite des vertèbres lombaires. Elle appartient au type «Miltenberg», daté d'environ 425-475 ap. J.-C. par M. Schulze-Dörrlamm: 1986, pp. 611-612 et tab. 1 p. 670.

33. Steiner 1993, pl. 15, n° 35-2: il s'agit d'une sépulture féminine à coffrage de bois; la fibule, de type indéterminé, se trouvait sur les vertèbres lombaires.

34. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 639-640 et tab. 1 et 2 pp. 671-672.

35. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 688; Marti 1990, note 30, p. 34.

36. Marti 1990, pp. 27-34. Sur le port des fibules, cf. aussi Clauss 1987 et Martin 1991c.

37. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 7 p. 153.

38. Marti 1990, p. 34.

39. Nyon Clémenty, T27: Moret 1993, pl. IV et VI; les petites fibules en forme de griffons sont ici complétées par une paire de fibules en forme de chevaux au niveau du cou. Beaune T304: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 7 p. 153. Marti 1990, p. 54, note 149.

40. Marti 1990, pp. 52-54.

41. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 686-689 et p. 694.

42. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 689, cat. nos 8c et 17b, fig. 86 p. 662.

43. Müller 1976, fig. 9 p. 27, pl. 3C.



Fig. 131. Les éléments de la châtelaine de la tombe T62 découverts en place entre les genoux.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Type objet	Position	Autre mobilier
62-5 et 6	Coff. non cloué	B	W-E	F	Eléments d'une châtelaine	Entre les genoux	Bague, bracelet, fibules, boucle de ceinture
45-2	Coffre à murets	C	W-E	M	Boucle de chaussure ou de sacoche?	A droite du pied droit	Collier de perles, monnaie, résiduel
68-8 à 10	Cercueil cloué	A	E-W	Ind.	Clous de chaussure	Autour des pieds	–
163-8 à 11	Coff. non cloué	A	E-W	F	Clous de chaussure	Autour des pieds	Bracelets en bronze
206-1	Coff. non cloué	B-C	W-E	F	Ferret	Emplacement du pied gauche	–

Fig. 132. Tableau récapitulatif des tombes contenant des éléments liés à l'habillement autres que des garnitures de ceinture et des fibules.

Les autres éléments de l'habillement

(fig. 130 et 132)

La châtelaine de la tombe T62 (fig. 131, pl. 14 et 41a)

Une grosse perle de verre et une applique de bronze découvertes entre les genoux de la femme inhumée dans T62 (fig. 131) devaient faire partie d'une châtelaine, suspendue au niveau du bassin par les fibules ansées (T62-3 et 7, pl. 14). Cet élément caractéristique du costume féminin germanique est attesté en Suisse occidentale uniquement dans des sépultures présentant d'autres éléments exogènes. On peut citer notamment les sépultures 57, 97 et 133 de Saint-Sulpice (VD) – la première avec des fibules ansées digitées semblables à celles d'Yverdon – et les tombes 27 et 33" de Nyon Clémenty (VD), toutes deux datées de la seconde moitié du V^{e} ou du début du VI^{e} siècle par leurs fibules[1].

Les châtelaines d'époque mérovingienne ancienne comportent généralement un ou plusieurs objets considérés comme des amulettes, et suspendus dans l'axe du corps à l'extrémité d'une cordelette ou d'un cordon de cuir, à la hauteur des genoux, comme cela semble être le cas dans la tombe T62. Les perles sont très fréquentes dans ces châtelaines, notamment les perles de grandes dimensions, interprétées parfois comme des fusaïoles. On en trouve par exemple dans les tombes 57 et 97 de Saint-Sulpice. Des exemplaires assez semblables à celui de la tombe T62 du Pré de la Cure ont été mis au jour à Schretzheim (Bavière), dans des sépultures datées de la première moitié du VI^{e} siècle[2].

Le second élément retrouvé dans la tombe T62 est une sorte d'applique de bronze ajourée, de forme sinusoïdale, sans doute un objet gallo-romain résiduel. Nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour cet objet, mais une applique assez semblable, vraisemblablement déposée en tant que pièce «ancienne» («Altstück»), a été mise au jour dans la tombe d'enfant 628 de la nécropole de Bonaduz (GR)[3]. La présence d'objets gallo-romains récupérés ne semble pas rare dans les châtelaines: on en trouve par exemple dans celle de la tombe 133 de Saint-Sulpice et dans celle de la tombe 27 de Nyon Clémenty[4].

Les clous de chaussures

(T68-8 à 10, pl. 13, T163-8 à 11, pl. 23)

Deux sépultures orientées E-W, appartenant à la phase la plus ancienne de la nécropole, ont livré des clous de chaussures. L'une d'elle, T68, contenait un adulte de sexe indéterminé inhumé dans un cercueil cloué, l'autre, T163, une femme ensevelie dans un coffrage non cloué. Celle-ci portait en outre plusieurs bracelets en bronze et en os.

Les clous de chaussures, de petite taille et à têtes hémisphériques, ont été trouvés autour des pieds. Leur position montre qu'ils appartenaient à la semelle, et que les chaussures étaient portées au moment de l'inhumation (fig. 369 et 417). La forme des semelles n'a cependant pas pu être restituée. Dans T163, quelques restes de cuir ont été prélevés (T163-11). Des traces de cuir ont également été conservées sur la tige de certains clous grâce à l'oxydation du fer. Dans T68, des restes de tissu minéralisé ont été observés sur certaines têtes, ce qui suggère que les pieds, sinon tout le corps du défunt, étaient emballés dans une toile, éventuellement un linceul.

Plusieurs types de chaussures romaines avaient des semelles cloutées, et l'on peut parfois essayer de les distinguer d'après la disposition des clous sur la semelle[5]. Dans le cas d'Yverdon, une telle distinction est malheureusement impossible. Les clous de chaussures apparaissent fréquemment dans les nécropoles d'époque romaine [6]. On en trouve par exemple dès la fin de l'époque républicaine en Italie du nord et dans les vallées du sud des Alpes, dès les II^{e}-III^{e} siècles en Gaule, et jusqu'à la fin du IV^{e} siècle. Les souliers cloutés apparaissent aussi bien dans des sépultures masculines que féminines, où ils sont soit déposés auprès du défunt, soit portés lors de l'inhumation. Ce type de chaussure est plus fréquent dans les sépultures de Gaule et d'Angleterre qu'en Rhétie, Pannonie ou Noricum[7]. En Suisse occidentale, on en trouve par exemple à Avenches (VD), à Sézegnin (GE), à Courroux (JU), et plus au nord à Kaiseraugst (AR)[8].

Le ferret d'argent de T206

Un ferret d'argent (pl. 27, 206-1) se trouvait à l'emplacement du pied gauche de l'individu féminin de T206 (fig. 438), dans une zone perturbée de cette sépulture à coffrage non cloué.

D'après sa position, on ne peut déterminer si cet objet appartenait à une garniture de chaussure ou de jambière, ou s'il provient d'un autre type de lanière, déplacée par la perturbation. Le motif gravé sur la face supérieure, des lignes croisées et des rangées de points, est assez grossier et fait penser à une esquisse plutôt qu'à un décor achevé.
Les ferrets, utilisés avec plusieurs sortes de lanières, sont relativement courants dans les nécropoles du haut Moyen Age. Ils sont le plus souvent en bronze, parfois en bronze étamé, plus rarement en argent. Plusieurs exemplaires découverts en Suisse occidentale font partie de garnitures de jambières[9]. Des pièces comparables à celle de T206 proviennent aussi bien de sépultures précoces, comme celle de Bâle-Kleinhüningen, que de tombes plus tardives, comme celles de Lavoye ou de Kirchheim am Ries[10]. En l'absence d'éléments caractéristiques comme les plaque-boucles et les contre-plaques, il est impossible de dater précisément cet objet. Il faut relever toutefois que la tombe T206 se trouve dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 130), zone du cimetière dans laquelle on ne trouve aucun des indices caractéristiques de la phase C (cf. p. 319).

Une boucle de chaussure?
(T45-2, pl. 8).

L'anneau d'une petite boucle en fer a été mis au jour à droite du pied droit de l'homme inhumé dans T45 (fig. 354). Ce coffre de pierre, qui contient deux individus, appartient à la phase la plus récente de la nécropole. La taille restreinte de l'objet, comme sa position, semblent exclure une utilisation comme fermeture d'une ceinture. Ses dimensions sont en revanche comparables à celles des boucles utilisées dans les garnitures de jambières ou de chaussures. Ces dernières paraissent être cependant plus volontiers fabriquées en bronze[11]. Cette observation, comme l'état fragmentaire de T45-2 et l'absence d'une seconde boucle ou d'autres éléments habituellement liés aux garnitures de chaussures rendent incertaine l'identification de cet objet. Ses dimensions pourraient en effet correspondre aussi à une fermeture de sacoche[12].

NOTES

1. Sur le costume féminin germanique, et notamment la fonction des fibules, cf. en dernier lieu Clauss 1987; Martin 1991c; Collectif 1997b, pp. 349-356. Pour une restitution du costume de T62, cf. Kaenel/Crotti 1993, p. 30, fig. 16, n° 1. Saint-Sulpice, T57, T97 et T133: Marti 1990, pl. 5, 8 et 9. Nyon Clémenty T27 et T33": Moret 1993, pl. IV-VIII; Steiner 1995, fig. 8, p. 94; Steiner 1998, p. 65. Plusieurs objets découverts lors d'interventions anciennes à Yverdon indiquent également le port de châtelaines: cf. vol. 2, Annexe 3, n° B-1, fig. 298, n° 33, fig. 306 et n° 82, fig. 316.

2. Sur les objets suspendus aux châtelaines, cf. Dübner-Manthey 1987. Saint-Sulpice T57 et T97: Marti 1990, p. 64, pl. 5, n° 7 (en ambre) et pl. 8, n° 5. Schretzheim T121, T197 et T408: Koch 1977, pl. 30, n° 4, pl. 48, n° 7 et pl. 109, n° 2.

3. Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 15, n° 3, pl. 61, n° 6. Cf. aussi Allason-Jones/Micket 1984, pp. 222-223, n° 3.768

4. Saint-Sulpice T133: Marti 1990, p. 94, fig. 56, n° 1. Nyon Clémenty: Moret 1993, pp. 39-40, pl. VI, n° 9.

5. Clarke 1979, p. 322; Etter *et al.* 1991, p. 46.

6. Martin 1991a, pp. 45-48, note 216 pp. 45-46; Crummy 1983, pp. 51-53; Clarke 1979, pp. 322-325 et 370-371.

7. Martin 1991a, pp. 46-47.

8. Cf. Catalogue, T68; Kaiseraugst: T1159, 1203 et 1224 (Martin 1976b, pl. 68 F et 69 E et F; Kaiseraugst-Stalden, T31 (Laur-Belart 1952, fig. 28a p. 98 et pl. 14,2b); Avenches: Castella *et al.* 1999, pp. 328-330. Courroux: Martin/Kilcher 1976, p. 78.

9. Sézegnin, T22, T23 et T56: Privati 1983, pl. XV. Nyon Clémenty, T17, T27 et T33: Moret 1993, pl. VI, n° 1, pl. IX et X.

10. Bâle «Kleinhüningen», T126: Giesler-Müller 1992, pl. 29, n° 54; Martin 1986b, n° 156: datée vers 470/480 ap. J.-C. Lavoye, T161: Joffroy 1974, pl. 16, n° 161-3. Kirchheim am Ries, T326: Christlein 1991, pl. 101.

11. Cf. par exemple Sézegnin, T461 et T638: Privati 1983, pl. IX, 461-3 et pl. XII, 638-1. Nyon Clémenty, T27: Moret 1993, pl. VI, n° 4.

12. Elgg, T107: Windler 1994, pp. 70-71, pl. 38, n° 107-4.

Les accessoires

Les peignes

(T33-1, fig. 134, pl. 5; T79-1, fig. 139, pl. 15; T258-1, fig. 136-138, pl. 31)

Les trois peignes en os découverts à Yverdon se trouvaient dans des coffrages non cloués (fig. 140). Il s'agit de trois sépultures féminines qui ne contenaient pas d'autre mobilier. Le peigne de la tombe T79 (fig. 374) se trouvait sous l'épaule droite de la défunte, les deux autres exemplaires ont été déposés à gauche de la tête (fig. 133, 60 et 460). Dans T258 , la position inclinée du peigne au moment de sa découverte suggère qu'il s'appuyait contre la paroi du coffrage.

Le peigne de la tombe T33

L'exemplaire de la tombe 33 (fig. 134), aux extrémités soigneusement découpées, appartient à la catégorie des peignes de la seconde moitié du IV[e] et du V[e] siècle, objets relativement courants dans les provinces romaines[1]. Plusieurs exemplaires proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, notamment de Genolier (VD), Dully (VD) et Sion (VS), ainsi que des fouilles anciennes du Pré de la Cure[2]. Le décor ajouré et les doubles traverses disposées de part et d'autre de la partie centrale de l'exemplaire de T33 représentent toutefois des particularités que seul un petit groupe de ces peignes possèdent. D. Haupt, à propos de la découverte du sarcophage de Jacobwüllesheim, près d'Aix-la-Chapelle (Rhénanie du Nord), en a rassemblé quelques exemplaires de Gaule Belgique et de Germanie Inférieure (fig. 135)[3]. On peut aujourd'hui élargir cet ensemble grâce aux découvertes d'Altenstadt (Bavière) et de Sens (Yonne)[4]. Un exemplaire trouvé au siècle passé à Tours (Indres-et-Loire) et un peigne de Trente peuvent encore être rapprochés de ce groupe, bien que leurs extrémités soient droites et qu'ils possèdent trois rangs de croix ajourées[5].

A l'exception des peignes de Tours et de Sens[6], toutes ces découvertes proviennent de contextes funéraires. D'après le mobilier associé dans certaines tombes, on peut les dater entre le dernier tiers du IV[e] et le début du V[e] siècle[7]. Seule la sépulture de Trente est plus tardive: les fibules digitées qu'elle contient permettent de la placer vers la fin du V[e] ou au début du VI[e] siècle[8]. D'après les recoupements et son orientation, la tombe T33 d'Yverdon appartient clairement à la phase la plus ancienne de la nécropole[9]. Le peigne suggère de la placer plus précisément dans les dernières décennies du IV[e] ou au début du V[e] siècle.



Fig. 133. Le peigne de la tombe T33 lors de sa découverte.

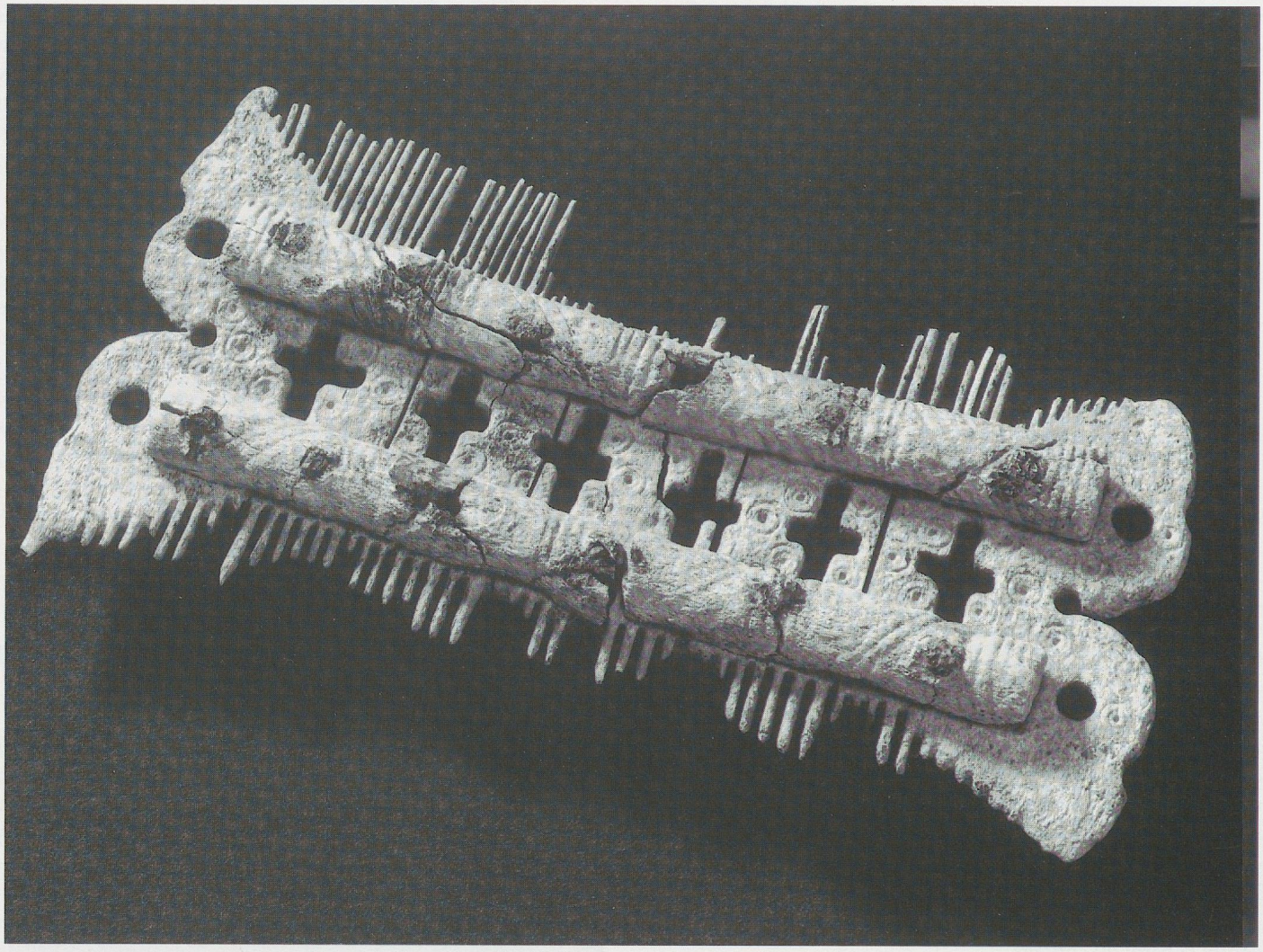


Fig. 134. Le peigne en os de la tombe T33. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

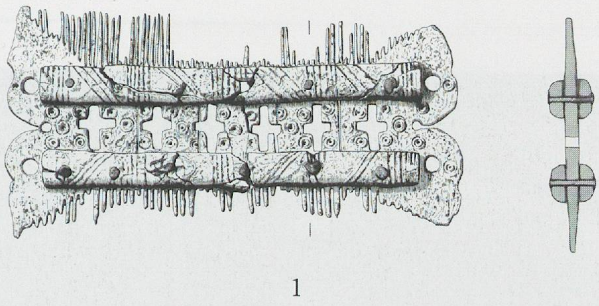
Le peigne de la tombe T258

Le peigne de la tombe T258, qui appartient lui aussi à la catégorie des peignes aux extrémités découpées, était conservé dans un étui richement décoré constitué de deux parties symétriques (fig. 136-138). Le peigne lui-même présente la particularité d'être renforcé par deux traverses juxtaposées sur chacune des faces. Cette caractéristique se retrouve sur quelques exemplaires découverts dans la nécropole d'Elgg (ZU), ainsi que sur celui de la sépulture 240 de Bâle-Kleinhüningen[10].

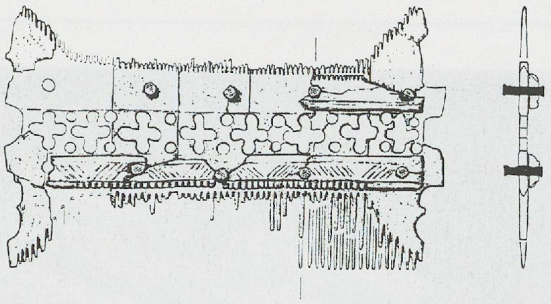
Les traverses, sur le peigne comme sur l'étui, sont ornées pour la plupart de lignes obliques croisées formant une sorte de treillis, interrompu à intervalles réguliers par des lignes transversales. Ce motif, assez peu fréquent, se retrouve aussi bien sur des peignes romains tardifs, comme celui d'Escolives-Sainte-Camille, près d'Auxerre[11], que sur des exemplaires du haut Moyen Age[12]. Deux des traverses de l'étui présentent un décor différent et beaucoup plus rare: elles sont taillées en torsade. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact sur des peignes en os, et seulement quelques exemples sur des objets de tabletterie antique[13].

Quant à l'étui lui-même, nous n'avons trouvé aucun objet comparable du point de vue du mode de construction (fig. 137). Si certains étuis sont assez proches par l'utilisation de plusieurs traverses juxtaposées assemblées sur un cadre, leur système est inverse à celui d'Yverdon: l'étui est en une seule pièce, et les deux parties du peigne se glissent de chaque côté. C'est le cas notamment des exemplaires de la tombe 3a de Niederstotzingen (Bade-Wurtemberg) et de la tombe 7 de Schretzheim (Bavière), datées respectivement du début et de la seconde moitié du VII^{e} siècle[14]. D'autres types d'étuis sont relativement fréquents dans les tombes du VI^{e} ou de la première moitié du VII^{e} siècle, mais ils sont constitués d'une ou éventuellement deux plaquettes par face, plus larges[15]. Parmi ceux-ci, on peut mentionner l'étui richement décoré de Fridigen an der Donau (Bade-Wurtemberg), qui protège un peigne assemblé par trois traverses juxtaposées[16].

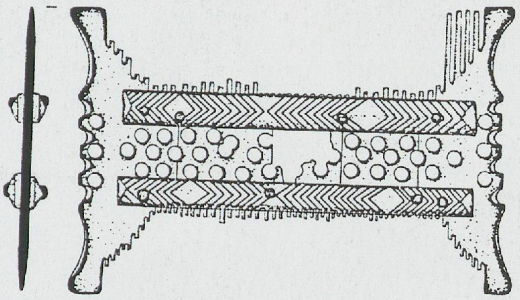
Le peigne et surtout l'étui de la tombe T258, qui constituent un ensemble homogène par leur décor (fig. 138), représentent donc une découverte hors du commun. Leur datation semble remonter à la fin du IV^{e} ou au V^{e} siècle, dans la période d'utilisation des peignes à extrémités découpées, bien que les deux traverses juxtaposées sur le peigne et la présence d'un étui renvoient à des parallèles du VI^{e} et du VII^{e} siècle. La position stratigraphique de T258, qui recoupe une sépulture de la phase ancienne orientée S-N, ne permet pas de datation plus précise.



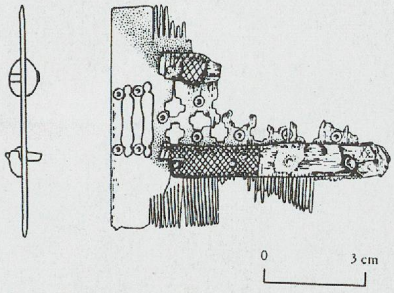
1



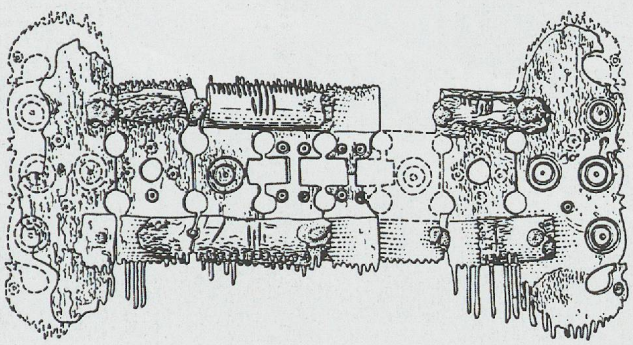
2



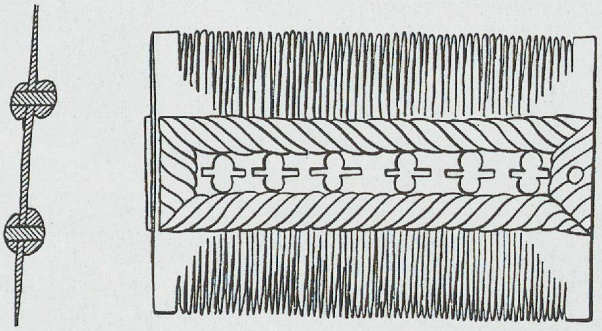
3



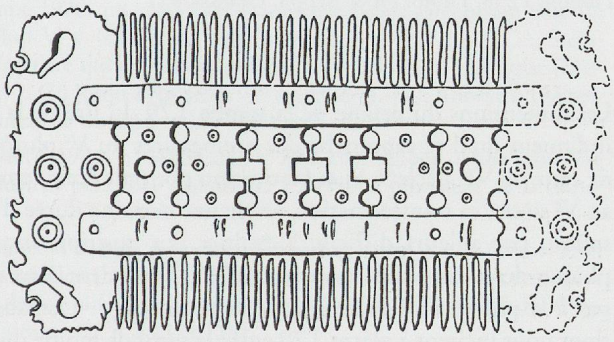
4



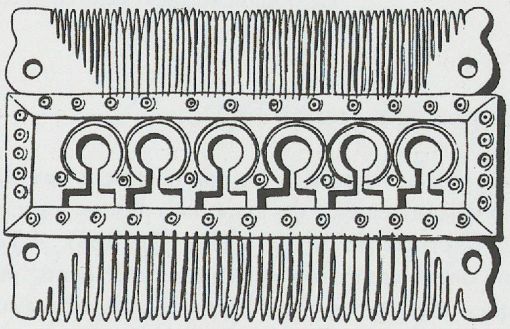
5



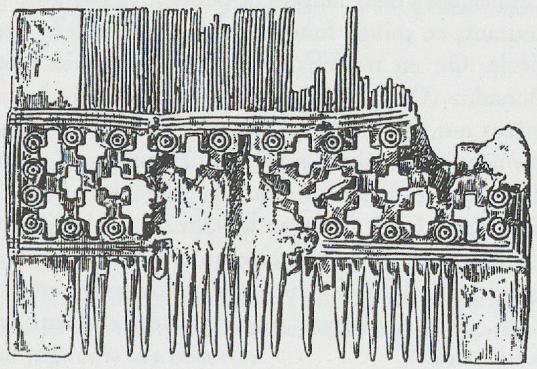
6



7



8



9

Fig. 135. Peignes en os à doubles traverses et partie centrale ajourée. 1: Yverdon-les-Bains, T33; 2: Altenstadt, T10 (Keller 1971, pl. 33-2); 3: Sens, ancien archevêché (collectif 1987, n° 41, p. 58); 4: Trento, piazza Duomo, T1 (collectif 1994, n° III 34, d, pp. 228-230); 5: Jakobwüllesheim, sarcophage (Haupt 1970, fig. 31, p. 387, n° 4); 6: Abbeville, T66 (idem, n° 1); 7: Steinfort (idem, n° 3); 8: Vermand (idem, n° 2); 9: Tours, trouvaille ancienne (DACL, fig. 10065, col. 2958-2959). Ech.: 1/2.

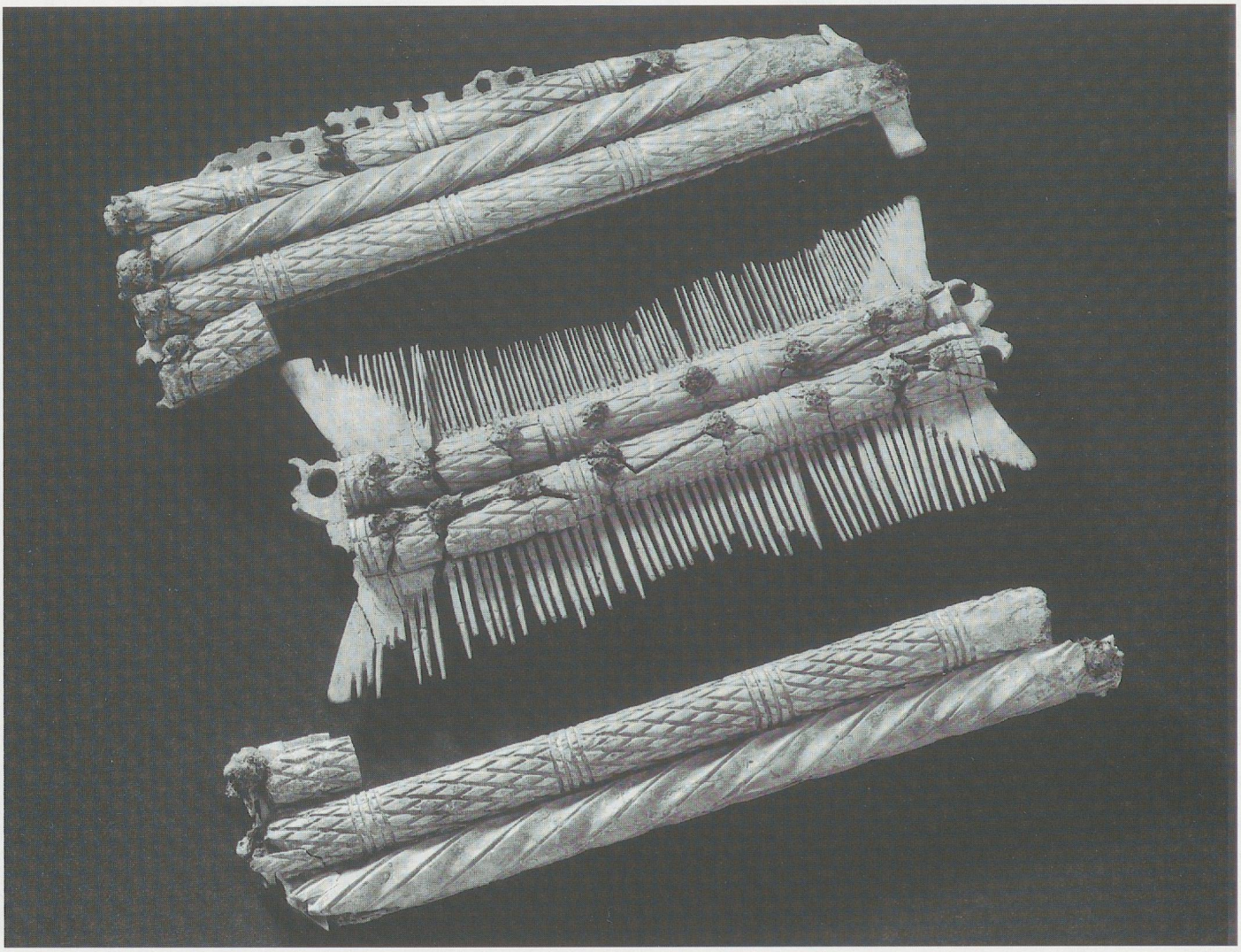


Fig. 136. Le peigne et l'étui en os en deux parties de la tombe T258. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Le peigne de la tombe T79

Le peigne de la tombe T79, contrairement aux deux exemplaires déjà présentés, a des extrémités droites; ses traverses sont plates et ornées de cercles ocellés (fig. 139). A l'origine, le peigne devait comporter deux rangées de dents, puisque des marques du sciage de celles-ci sont encore visibles sur les deux bords des traverses. Il a donc été transformé, peut-être suite à une trop grande usure des dents les plus fines.

Les peignes à deux rangées de dents et à extrémités droites sont courants en milieu funéraire dès le IV^{e} siècle et jusqu'au VII^{e} siècle. On en trouve de nombreux exemples notamment à Bonaduz (GR), à Bâle «Bernerring» et à Kaiseraugst[17]. Les pièces qui présentent un décor de cercles ocellés sont cependant moins nombreuses. Quelques-unes sont connues cependant à Schretzheim, ainsi que dans une tombe de l'église Saint-Stéphane à Coire[18]. Un exemplaire est particulièrement proche du nôtre, mais ne comporte qu'une seule rangée de dents: il provient de l'habitat du Grand Longueron, entre Auxerre et Sens, dont la plupart des structures semblent remonter au VIII^{e} siècle[19].

Les dimensions du peigne de la tombe T79 du Pré de la Cure indiquent qu'il se rapproche des exemplaires du V^{e} plutôt que de ceux du VI^{e} siècle[20]. Si sa fabrication pourrait donc remonter au V^{e} siècle, sa transformation révèle une certaine durée d'utilisation, par ailleurs difficile à évaluer. La position stratigraphique de la sépulture montre quelle n'appartient sans doute pas à la phase la plus précoce de la nécropole[21]. Ces observations nous incitent à placer T79 entre la seconde moitié du V^{e} et le VII^{e} siècle, c'est-à-dire dans les phases B ou C de la nécropole.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les trois peignes d'Yverdon proviennent de tombes féminines et se trouvaient près de la tête des défuntes. Ce mode de dépôt est très proche de ce que nous avons pu observer à Genolier Bas-des-Côtes[22]. Dans cette petite nécropole, trois des quatre peignes ont été mis au jour dans des sépultures féminines, près de la tête. Le quatrième se trouvait près du bassin d'un individu masculin. D'autres découvertes de Suisse romande tendent à confirmer la fréquence des individus féminins et du dépôt à proximité de la tête (fig. 140). Or ces peignes, qui apparaissent le plus souvent dans des sépultures à coffrages de bois, ne sont généralement pas accompagnés

d'autres objets. Cette caractéristique, particulièrement bien représentée dans la nécropole de Bonaduz (GR)[23], contraste avec ce que l'on observe dans les cimetières des régions franques et alémanes, où les peignes sont associés à d'autres objets[24]. Le dépôt d'un peigne pour tout mobilier semble donc représenter une tradition propre aux régions fortement romanisées. En Suisse occidentale, les découvertes semblent trop peu nombreuses pour pouvoir les interpréter comme des offrandes symboliques[25]. Il n'est toutefois pas exclu que ces objets aient, dans certains cas, une signification chrétienne (cf. p. 297).

NOTES

1. Martin 1991a, p. 49; Boosen 1985, pp. 295-300; Keller 1971, pp. 112-113.

2. Cf. annexe 3, n° 47, fig. 311. Genolier, T1B, T4B, T17B2, T23B: Steiner 1993, pp. 85-86, pl. 9, 10 et 15; les peignes de Genolier, dont deux proviennent de sépultures d'individus féminins aux crânes déformés, peuvent être placés au V^{e} siècle, probablement même plus précisément dans la seconde moitié de ce siècle. Dully, T12-74: Menna 1993, pl. 1 p. 97. Sion «Sous-le-Scex», T4: Lehner 1987, fig. 11, p. 151.

3. Haupt 1970, pp. 385-386, fig. 31 p. 387: Vermand et Abbeville-Homblières (Aisne), Steinfort (Luxembourg).

4. Keller 1971, pl. 33-2; Collectif 1987, n° 41, p. 58.

5. Collectif 1994, n° III 34, d, pp. 228-230, fig. III.129 p. 226, fig. III.132 d, p. 229 et fig. III.134 p. 230; DACL, fig. 10065, col. 2958-2959.

6. Le peigne de Tours est une trouvaille ancienne: DACL, col. 2958-2959. Le peigne de Sens provient de niveaux datés de la seconde moitié du IV^{e} et du début du V^{e} siècle, mis au jour au pied de la cathédrale, lors des fouilles de l'ancien Archevêché: Collectif 1987, p. 56, n° 34.

7. Haupt 1970, pp. 385-386; Jacobwüllesheim: sarcophage daté fin IV^{e}-début V^{e} s. (silique de Valentinien II, 388/392 ap. J.-C.); Steinfort: cimetière qui a livré des monnaies de Claude le Gothique (268-270 ap. J.-C.) jusqu'à Arcadius (395-408 ap. J.-C.); Abbeville (Aisne), T66: monnaie de Gratien (367-383 ap. J.-C.).

8. Collectif 1994, n° III.34.d, pp. 228-230: il s'agit d'une sépulture partiellement perturbée découverte en 1988 à proximité de la cathédrale.

9. Orientée SW-NE, T33 est scellée entre autres par la tombe T38, dont le mobilier (boucles d'oreilles en argent à boutons polyédriques et boucle de ceinture en fer) peut être daté de la seconde moitié du V^{e} ou du VI^{e} siècle. (Cf. p. 123 et 134).

10. Elgg, T36, T70, T163, T193, T206: Windler 1994, pl. 18, n° 36-4, pl. 28, n° 70-6, pl. 48, 163-2, pl. 55 n° 25, pl. 58, n° 206-2. Bâle-Kleinhüningen: Giesler-Müller 1992, pl. 50, n° 240-6.

11. Prost 1983, pp. 274-275. Un atelier de tablettier a certainement existé dans cette agglomération gallo-romaine. Le peigne n'est pas daté précisément, mais la plupart des objets présentés dans cette étude sont du III^{e}-IV^{e} siècle (idem, p. 280).

12. Par exemple sur le peigne de Trente déjà évoqué à propos de T33: cf. fig. 135 n° 4. Voir aussi Bülach, T249 (Werner 1953, pl. VIII, n° 13) et Schretzheim, T349 et trouvaille isolée (Koch 1977, pl. 93, n° 11 et pl. 181, n° 24).

13. Il s'agit de manches de couteaux: Béal 1983, n° 1337, pl. XI; idem 1984, n° 133 p. 40.

14. Christlein 1991, pl. 67; Koch 1977, pl. 4, n° 1 à 3.

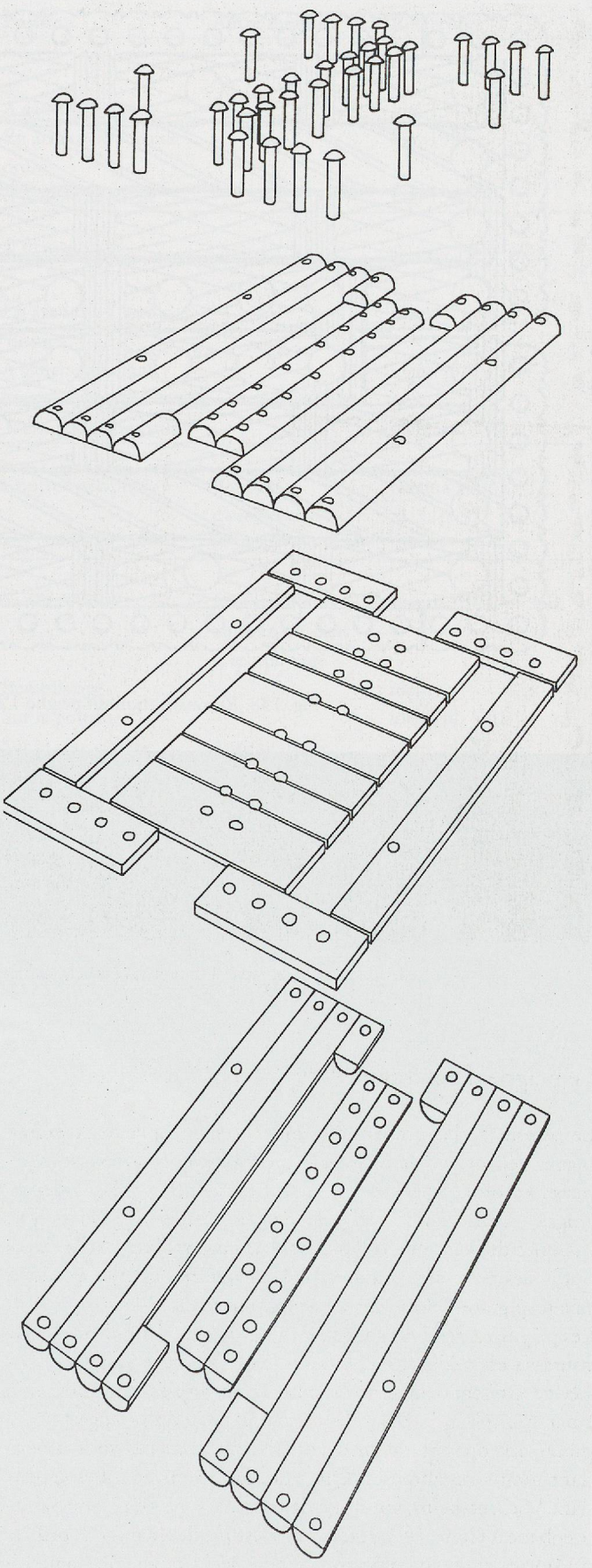


Fig. 137. Schéma d'assemblage des différents éléments du peigne et de l'étui de T258. a: rivets; b: traverses de la face supérieure; c: plaquettes centrales; d: traverses de la face inférieure.

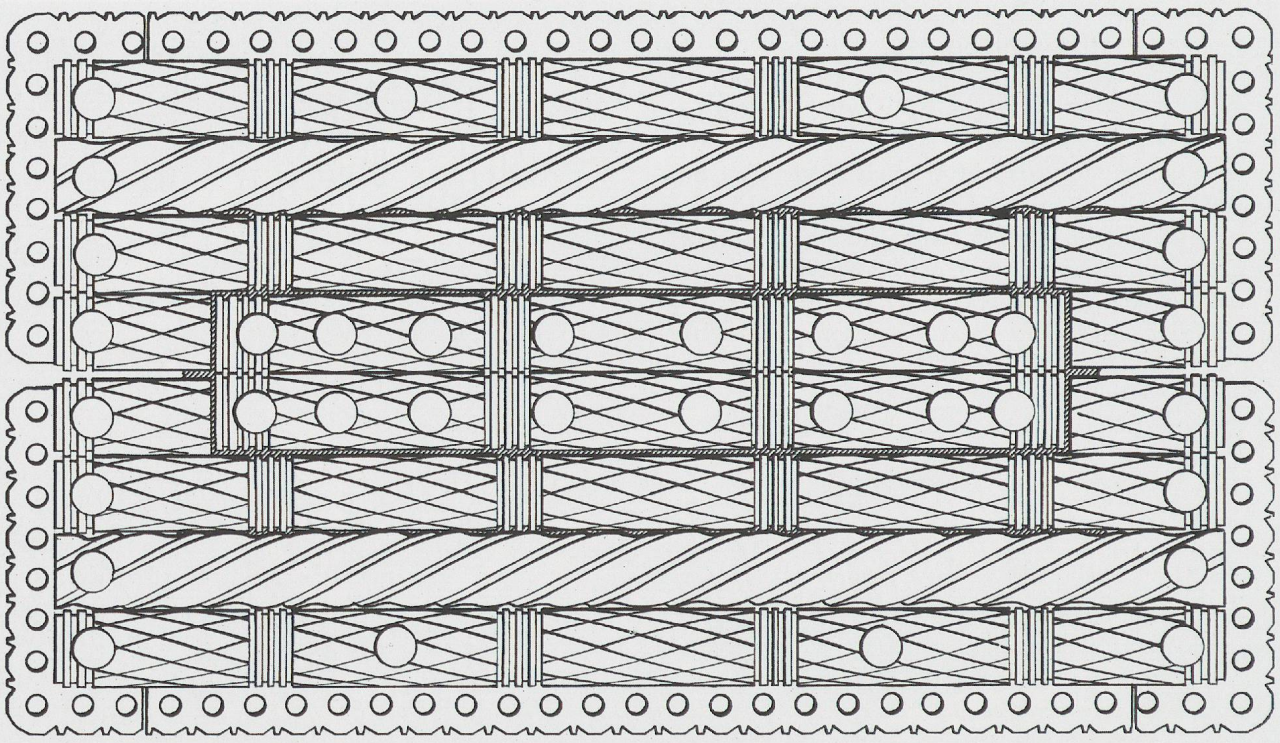


Fig. 138. Reconstitution du peigne T258-1 rangé à l'intérieur de l'étui. Ech. 1:1.



Fig. 139. Le peigne en os de la tombe T79.

N°	Type	Phase	Orient.	Sexe/âge	Position	Autre mobilier	Références
	Yverdon						
T33	Coff. non cloué	A	SW-NE	F	A gauche du crâne	–	Fig. 134
T79	Coff. non cloué	B-C	W-E	Prob. F	En arrière de l'épaule droite	–	Fig. 139
T258	Coff. non cloué	A-B	W-E	F	A gauche du crâne	–	Fig. 136
	Genolier						
T1B	Coff. de bois	5e s.	NW-SE	F (Crâne déf.)	A l'arrière du crâne	–	Steiner 1993, pl. 9
T4B	Fosse simple	5e s.	NW-SE	F	En avant de l'épaule droite	–	idem
T17B2	Coff. de bois	5e s.	NW-SE	F (Crâne déf.)	A gauche du crâne	–	idem, pl. 10
T23B	Fosse simple	5e s.	NW-SE	M	A droite des lombaires	–	idem, pl. 15
	Dully						
T12-74	Coff. de bois	5e s.?	NW-SE	F	Contre l'occipital	Boucles d'oreilles en bronze	Menna 1993, pl. 1, p. 97
	Sézegnin						
T312	Coff. de bois	5e-6e s.	W-E	Prob. M	Sur la poitrine	Fragment d'un objet en fer dans le remplissage	Privati 1983, pl. VII
T323	Coff. de bois	-	W-E	Ind.	Remplissage	–	idem
T356	Coff. de bois	5e-6e s.	W-E	Ind.	Sur la poitrine	–	idem, pl. VIII
T548	Coff. de bois	Prob. 6e s.	W-E	E	Sur le côté gauche (objets rassemblés dans un petit sac?)	Anneau de fer, collier de perles, couteau	idem, pl. XI
	Sion						
T4	Tombe maçonnée	Env. 400	W-E	Au moins 2 individus	Sous le crâne	–	Lehner 1987, fig. 11, p. 151

Fig. 140. Peignes issus de fouilles récentes en Suisse occidentale.

15. De tels étuis ont été trouvés par exemple à Kaiseraugst, T165 (Martin 1976b, pl. 11 A, n° 4) ou à Schretzheim, T7 (Koch 1977, pl. 4, n° 1 à 3).

16. Von Schnurbein 1987, fig. 24 p. 66, pl. 13, n° 7.

17. Des peignes à extrémités droites sont présents dans des sépultures dès le IV^{e} s. et au V^{e} siècle: Deringer 1967, n° 14 et 21, fig. 8 p. 68 et fig. 14 p. 72; Privati 1983, T312, p. 124 (note 66), pl. VII, 312-1. Ce type de peigne est cependant beaucoup plus fréquent dans les tombes du VI^{e} siècle, par exemple à Kaiseraugst, à Bâle «Bernerring» et Bonaduz: Martin 1991a, p. 148, fig. 89 p. 149; Martin 1976a, pp. 101-102; Schneider-Schnekenburger 1980, p. 42. Dans les nécropoles de Kaiseraugst et de Bâle «Bernerring», ainsi que dans plusieurs cimetières du sud de l'Allemagne, la présence d'un peigne dans le mobilier funéraire semble disparaître vers 600 ap. J.-C.: Martin 1976a, p. 102; Martin 1991a, p. 148. On trouve cependant des peignes dans des sépultures du VII^{e} siècle, par exemple à Audun-le-Tiche et à Elgg: Simmer 1988, pp. 111-112 et 118; Windler 1994, pp. 109-110.

18. Schretzheim, T110 et T500: Koch 1977, pl. 26, n° 16 et pl. 128, n° 11; Coire, église Saint-Stéphane, T30: Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 20, n° 6 et pl. 62, n° 1.

19. Collectif 1987, pp. 131-134. On peut rapprocher de ce peigne celui de la tombe de l'église St-Johannes à Stein-am-Rhein (TH), également datée du début du VIII^{e} siècle: Martin 1986b, n° 166 p. 191 et Martin 1986c. Cf. encore Deringer 1967, n° 8 p. 64, fig. 4 pl. VIII.

20. Petitjean 1995, pp. 150-155.

21. T79 est postérieure à T69, orientée W-E, qui est elle-même postérieure à T93, d'orientation S-N. T79 est par contre antérieure à la tombe W-E T66, mais cette dernière sépulture ne peut être datée précisément.

22. Steiner 1993, pp. 84-87. Sur la manière de porter les peignes et leurs positions dans les tombes, cf. Petitjean 1995, pp. 159-160 et pp. 171-172.

23. Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 42 et 104-105; Martin 1991a, pp. 296-298.

24. Cf. par exemple Bâle, Bernerring: Martin 1976a, fig. 34 et 35, pp. 143-144; Schretzheim: Koch 1977, pp. 91-92; Lavoye: Joffroy 1974, pp. 36-38.

25. Martin 1991a, pp. 296-298. Marti 1990, pp. 117-121.

Les poupées d'ivoire

(T192-1, fig. 142, pl. 26; inv. 6475-1, fig. 143, pl. 27)

Deux pièces exceptionnelles ont été mises au jour dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 148): des poupées d'ivoire, qui, bien qu'abîmées, révèlent une grande qualité technique et artistique[1]. L'une d'elle (T192-1) était déposée sur la cage thoracique d'un individu âgé d'environ 14-15 ans (fig. 433), dont le sexe n'a pu être déterminé. Le mode d'aménagement de la sépulture, malheureusement passablement perturbée, ne peut être précisé. Le corps est orienté SW-NE, direction propre à des tombes relativement précoces, généralement datées de la phase A, éventuellement de la phase B. La seconde poupée (inv 6475-1) provient des environs immédiats de T192, et pourrait donc provenir elle aussi de cette sépulture.

Ces deux figurines sont constituées d'un corps taillé d'une seule pièce auquel sont articulés les membres, vraisemblablement au moyen de petites chevilles coniques (fig. 141). Ce système, clairement observé sur un exemplaire découvert à Rome au début du siècle, dans le tombeau d'une jeune fille nommée *Crepereia Tryphaena*[2], permet d'effectuer des mouvements au niveau des épaules, des coudes, des hanches et des genoux. La typologie des poupées d'Yverdon les rattache sans aucun doute aux plus anciens modèles documentés, qui apparaissent à Rome sous les Antonins[3]. Les figurines de ce groupe représentent toujours une femme adulte, souvent nue, aux membres soigneusement



Fig. 142. Détail du visage et de la coiffure de la poupée T192-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

articulés. Seuls la tête, les mains et les pieds sont finement ciselés, ce qui suggère que les poupées étaient vêtues. L'une d'elles, découverte à Tivoli, était d'ailleurs parée d'un collier et de bracelets en or[4]. Les tombes qui contiennent des poupées sont généralement celles d'enfants ou d'adolescents: c'est du moins le cas chaque fois qu'il est possible de le préciser, soit dans une quinzaine de cas sur la cinquantaine de sépultures recensées à ce jour. Les rares attestations épigraphiques révèlent des personnages féminins. Ces observations tendent à confirmer l'usage des poupées comme jouets, au détriment d'autres interprétations, à caractère cultuel par exemple, souvent rencontrées dans la littérature[5].

Sur les différents exemplaires connus, le soin apporté au traitement des coiffures permet d'effectuer des comparaisons avec celles des impératrices, représentées sur des monnaies ou dans la statuaire. Ces parallèles fournissent de bons indices de datation. La coiffure de la poupée T192-1 (fig. 142) est proche de certains modèles du début du IV^e^ siècle figurés sur des portraits féminins de la famille constantinienne, comme ceux d'*Helena*, mère de Constantin I, décédée en 327 ap. J.-C., et de *Constantia*, sœur du même Constantin et femme de *Licinius*, morte trois ans plus tard [6]. La seconde poupée présente une coiffure du même type, mais moins détaillée (fig. 143). Sur les deux exemplaires, la hauteur et la forme du profil ainsi que le système d'attache sur la nuque suggèrent l'utilisation d'une sorte de coiffe ou de foulard. La datation stylistique relativement tardive de ces pièces peut surprendre si l'on songe que, d'un point de vue technique, elles se rapprochent d'exemplaires du II^e^ ou du



Fig. 143. Détail du visage et de la coiffure de la poupée inv. 6475-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

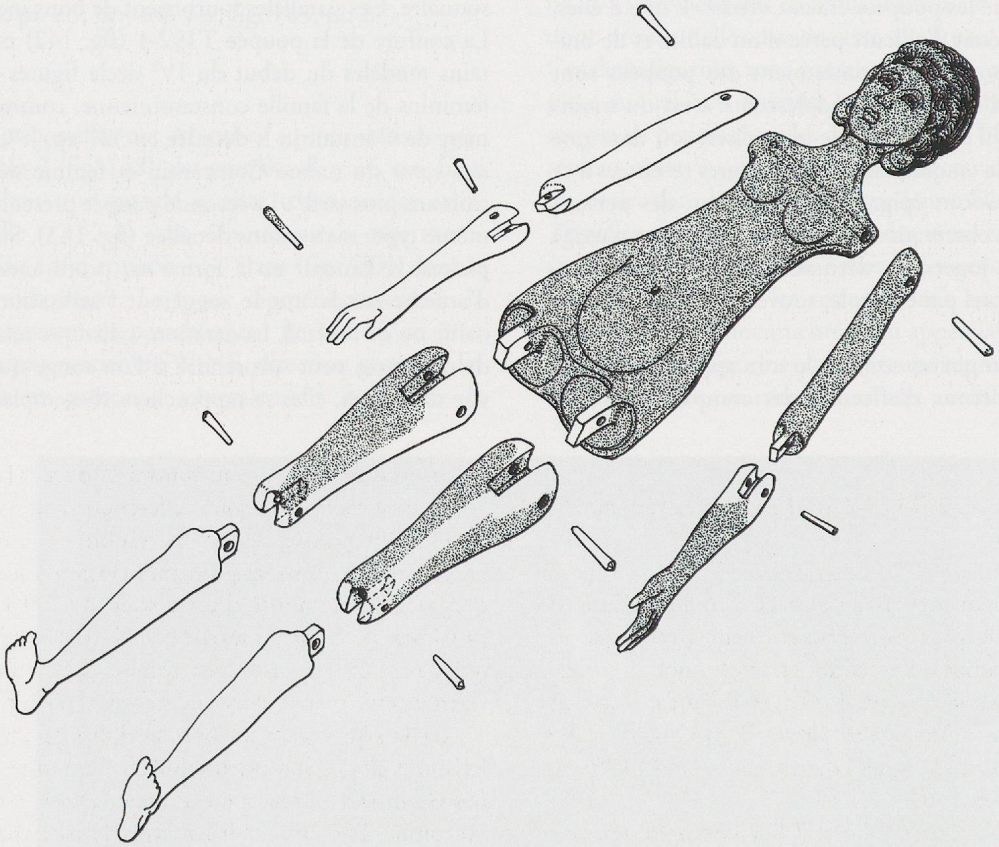


Fig. 141. Schéma d'assemblage des différents éléments de la poupée T192-1. En grisé, les parties conservées. Dessin: M. Klausener, MHAVD.

III^e siècle. Le manque d'études globales et de publications détaillées sur les poupées ne permet cependant pas de pousser très loin les comparaisons. Une datation de T192 dans le deuxième tiers du IV^e siècle paraît vraisemblable en regard de son orientation. Le mobilier le plus précoce mis au jour dans l'ensemble de la nécropole montre que son utilisation ne peut de toute manière guère débuter avant cette période (cf. p. 307-308).

Les poupées sont relativement courantes au IV^e siècle en Espagne et en Italie, essentiellement dans les catacombes de Rome, ainsi qu'en Egypte dans les communautés chrétiennes coptes[7]. En revanche, très peu d'exemplaires sont connus en Gaule et en Germanie, rareté qui pourrait résulter d'une utilisation plus fréquente de matériaux périssables comme le bois ou l'étoffe[8]. En Suisse, des fragments ont été mis au jour à Augst et à Martigny, ainsi que, plus récemment, lors des fouilles du *castrum* de Pfyn (TH)[9]. Par leur qualité technique et artistique, les poupées d'Yverdon n'ont cependant guère d'équivalent au nord des Alpes. La plupart des exemplaires comparables cités dans la littérature proviennent d'Italie, principalement de la région de Rome. Une production dans l'un des grands ateliers italiens paraît donc plus vraisemblable qu'une fabrication locale ou même régionale. La découverte de ces poupées dans la nécropole du *castrum* pourrait représenter un signe de la présence d'une famille aisée.

NOTES

1. Ces pièces ont déjà fait l'objet d'une publication détaillée: Rossi 1993; cf. aussi Kaenel/Crotti 1993, fig. 13, p. 28; Coulon 1994, pp. 95-98; Degen 1997, cat. n° 4, fig. 6 et 7 p. 19. Nous ne rappelons ici que leurs principales caractéristiques techniques et typologiques; leur description et les parallèles les plus proches sont donnés dans le catalogue. La détermination du matériau est due à Louis Chaix, du Muséum d'Histoire naturelle de Genève. Il s'agit vraisemblablement d'ivoire d'éléphant, sans précision de son origine géographique (Afrique ou Asie?).

2. Mura Somella 1983.

3. Manson 1991, pp. 54-58; Manson 1992, pp. 48-57.

4. Bordenache Battaglia 1983. Sur le problème de l'attribution de cette poupée à la tombe de la vestale Cossinia à Tivoli, cf. Manson 1992, p. 57; Degen 1997, pp. 19-20, cat. n° 19 p. 36.

5. Manson 1992, pp. 54-57.

6. Wessel 1946/47, pp. 62-76; von Heintze 1971, pl. 4d, 9a-d, 10a-d, 11a-d.

7. Manson 1991, p. 55.

8. Manson 1992, p. 54.

9. Drack/Fellmann 1988, fig. 124, p. 161; Fellmann 1992, fig. 148, p. 188; Coulon 1994, pp. 98-99; Degen 1997, fig. 1-5 pp. 15-18, cat. n° 1-3 p. 34.

Les ustensiles

Neuf sépultures de périodes et de types différents (fig. 144, 148) contenaient des ustensiles, parmi lesquels les couteaux sont de loin les plus fréquents. L'exemplaire de T191 était déposé avec un demi-disque en os qui pourrait constituer un élément du manche. Deux sépultures d'adultes de sexe indéterminé (T78 et T223) contenaient des poids de balance, alors qu'une fusaïole en céramique était déposée sur le corps d'un enfant dans T77. Enfin, des ustensiles de toilette en bronze ont été mis au jour dans la réduction de la tombe 56, qui rassemblait les ossements de deux individus probablement féminins[1].

Les couteaux

(T22-2, pl. 4, T51-2, pl. 9, T117-2, pl. 18, T191-3 et 4, pl. 25, T199-1, pl. 27)

Cinq couteaux proviennent des tombes du Pré de la Cure: il s'agit de l'ustensile le plus fréquemment rencontré dans les sépultures. Quatre tombes masculines et une tombe d'adolescent contenaient de tels objets (fig. 144). Trois d'entre elles sont datées par le reste du mobilier des phases B, B-C ou C. Une autre se place dans la phase A, alors que la dernière (T199) ne peut être datée précisément[2].

Les inventaires des sépultures T22 et T117 comprennent respectivement une boucle simple et une garniture de ceinture en trois parties. Les couteaux devaient être accrochés à la ceinture au moment de l'inhumation, comme l'indique la position du fragment mis au jour dans T22 (fig. 338)[3]. Dans T199, le couteau, découvert dans une position comparable à celle de T22-2, était peut-être aussi porté[4]. L'exemplaire de T51 était en revanche déposé sur le côté droit de la tombe, comme celui de T191 (fig. 145, 357). Ce dernier se trouvait à proximité des autres objets composant l'inventaire de la tombe.

Quatre de ces cinq couteaux appartiennent à des types courants dans les sépultures du Bas-Empire ou du haut Moyen Age. L'exemplaire de T117 est allongé et étroit, avec la pointe située dans l'axe de la soie. D'après les dimensions de celle-ci et de la lame, le fragment mis au jour dans la tombe T22 semble appartenir à un couteau semblable. Des restes du manche en bois, dont l'essence n'a malheureusement pas pu être identifiée, sont visibles dans la corrosion entourant la soie[5]. L'exemplaire de T199, légèrement plus étroit que celui de T117, possède un dos courbé à la pointe en direction de la lame.

Le couteau de T191 est au contraire court et large, sa pointe est située dans l'axe de la soie; celle-ci est nettement amincie et se termine en pointe. Un rivet, visible sur l'une des faces, et l'aspect de la corrosion qui entoure la lame, attestent la présence d'un étui[6]. La moitié d'un disque d'os (T191-3), trouvée à proximité de la soie, pourrait constituer l'extrémité du manche, qui devait être en bois[7]. La tombe T191, qui contient également des récipients, dont un plat en sigillée d'Argonne (T191-1), est la sépulture d'un homme inhumé dans un coffrage de bois non cloué. Son orientation E-W montre qu'elle fait partie des sépultures les plus anciennes de la nécropole.

La tombe T51 contenait un type de couteau plus particulier, généralement interprété comme un ustensile de cuisine[8]. Il est constitué d'une lame de fer tranchante, prolongée perpendiculairement dans le même plan par deux soies courtes. Ce type d'objet est rare en Suisse: un exemplaire provient de la tombe 169 de Lausanne Bel-Air, et un second, de dimensions plus

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Type	Matière	Position	Autre mobilier
T22-2	Coff. non cloué	B	W-E	M	Couteau	Fer	A gauche du coude droit	Boucle de ceinture, anneau
T51-2	Indéterminé	B-C	W-E	Ado	Couteau	Fer	A droite du genou droit	Perles, divers objets (résiduels?)
T117-2	Coffre mixte	C	W-E	Prob. M	Couteau	Fer	Non situé	Garniture de ceinture, clou
T191-3	Coff. non cloué	A	E-W	M	Moitié d'un disque	Os	A droite du tibia droit	Récipients, clous
T191-4					Couteau	Fer	Idem	
T199-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Prob. M	Couteau	Fer	Partie G du tronc	–
T56-5 à 7	Coffre de dalles	C	W-E	2 prob. F	Ustensiles de toilette	Bz	Réduction	Plaque-boucle, perle, monnaie, résiduel
T77-1	Indéterminé	Ind.	W-E	E	Fusaïole	Terre cuite	Vertèbres dorsales	–
T78-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Ind.	Poids de balance	Plomb	Aux pieds	–
T223-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Ind.	Poids de balance	Fer et plomb?	A D du fémur G	–

Fig. 144. Tableau récapitulatif des tombes qui contiennent des ustensiles. Cf. fig. 148.

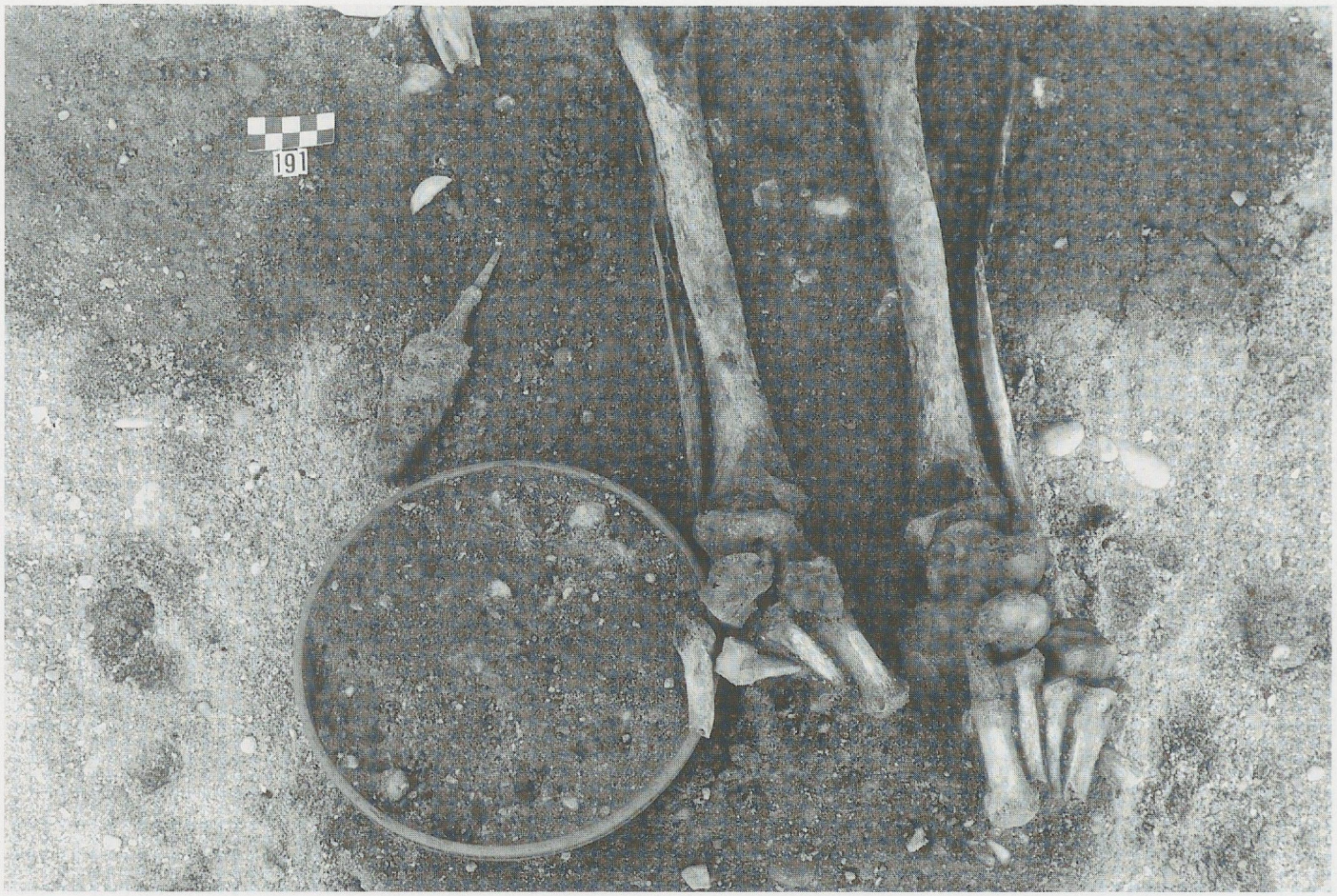


Fig. 145. Récipient en sigillée d'Argonne et couteau de fer à manche en bois et en os (?) déposés dans la tombe T191.

restreintes, de la tombe 13 de Bâle Kleinhüningen[9]. Il semble par contre plus fréquent dans d'autres régions, par exemple dans les nécropoles rhénanes[10].

Les ustensiles de toilette en bronze
(T56-5 et 6, pl. 12)

Deux ustensiles de toilette en bronze se trouvaient dans la réduction d'un coffre de dalles qui comprenait les ossements de deux individus probablement féminins. La présence d'une plaque-boucle en fer de type B (fig. 112) dans cette même réduction permet de placer les premières inhumations dans le courant de la première moitié du VII^{e} siècle. Les deux ustensiles se terminent à l'une de leurs extrémités par un petit anneau, façonné à partir de la tige, qui devait servir à les suspendre. Les similitudes observées entre ces deux objets (facture des anneaux, épaisseur des tiges, longueurs) permettent de penser qu'il s'agit d'un ensemble, peut-être en relation avec l'anneau en bronze trouvé dans la même réduction (T56-7, pl. 12). L'habitude de porter des nécessaires comprenant divers objets de toilette remonte à l'époque préromaine, en particulier dans les régions celtiques, et se poursuit durant toute la période romaine[11]. De tels ensembles apparaissent encore dans des tombes du haut Moyen Age, comme dans la tombe 33'' de Nyon «Clémenty»[12] et dans la tombe 75 de Rittersdorf[13].

La tige de l'instrument T56-5 est aplatie à partir du milieu et façonnée en forme de lancette. De tels ustensiles, parfois associés à des cure-oreilles ou d'autres objets de toilette, doivent sans doute être interprétés comme des cure-dents[14]. Relativement fréquents dans les sépultures féminines des régions franques et alamanes, ces ustensiles devaient être employés aussi dans les régions romanisées, comme le suggère une découverte de Vienne (Isère)[15]. Sa présence dans une tombe du Pré de la Cure, associée à une plaque-boucle caractéristique du costume féminin romano-burgonde, tend à confirmer cette hypothèse.
Le second ustensile (T56-6) possède une extrémité circulaire en spatule, ce qui l'apparente aux cure-oreilles d'époque gallo-romaine, généralement terminés en pointe à l'autre extrémité[16]. Des objets semblables, également munis d'une extrémité en pointe, sont fréquents dans les nécropoles du haut Moyen Age de Burgondie franque, notamment en Suisse occidentale[17]. Ils sont généralement interprétés comme des épingles destinées à fixer un voile ou un vêtement, bien que d'autres utilisations (cure-oreilles, stylets, etc.) ne soient pas exclues. Pour notre exemplaire, la présence d'un anneau de suspension et d'un second ustensile de toilette confirme qu'il s'agit d'un cure-oreilles.

La fusaïole en céramique
(T77-1; pl. 15)

Une seule fusaïole, en céramique, provient de la nécropole du Pré de la Cure. Elle se trouvait sur les vertèbres dorsales d'un enfant de 13 ou 14 ans (fig. 146). Le type de tombe n'a pas pu être déterminé, et l'absence d'autre mobilier ou de recoupements significatifs ne permet pas de préciser la datation de cette sépulture[18]. L'objet a été façonné à partir d'un tesson de céramique assez mince mais d'épaisseur régulière, taillé en disque et percé au centre[19]. Un objet très semblable, interprété avec réserve comme une fusaïole, provient d'une tombe de Göggingen, dans le sud de la Bavière[20]. A Kaiseraugst, une fusaïole plus épaisse, taillée dans une tuile romaine, a été trouvée dans une tombe de la période ZS E (610/20-700/20 ap. J.-C.)[21].
Les fusaïoles sont rares dans les nécropoles de Suisse occidentale, tant au Bas-Empire qu'au haut Moyen Age[22]. Si certains auteurs considèrent qu'au Bas-Empire ce type d'offrande apparaît uniquement dans des tombes germaniques[23], les découvertes de Lankhills semblent contredire cette affirmation, puisque plus de la moitié des fusaïoles ont été trouvées dans des sépultures de tradition romano-britannique[24]. Il faut relever de plus que l'on trouve des quenouilles et fuseaux comme offrandes funéraires, ou représentées sur des stèles, dans les provinces romaines dès le milieu de l'époque impériale[25]. L'absence des fusaïoles dans les tombes du Bas-Empire pourrait en fait résulter de problèmes de conservation: celles-ci devaient en effet être bien souvent fabriquées en bois.
Les fusaïoles sont relativement fréquentes au haut Moyen Age ailleurs qu'en Suisse occidentale. Elles font généralement partie des objets suspendus aux ceintures des femmes, mais peuvent également être déposées auprès du défunt[26]. A Bonaduz, les fusaïoles, trouvées pour la plupart dans des sépultures de la phase tardive (VI^{e}-VII^{e} siècles), constituent fréquemment le seul mobilier de la tombe[27]. Cette caractéristique leur a valu d'être interprétées comme des offrandes symboliques investies d'une signification chrétienne, interprétation par ailleurs contestée[28]. Le seul exemple d'Yverdon ne permet pas d'étayer l'une ou l'autre de ces thèses.

Les poids de balance
(T78-1, pl. 15; T223-1, pl. 28)

Un poids de balance en plomb a été découvert dans une sépulture W-E de type indéterminé, contenant un adulte d'âge et de sexe indéterminé. Il se trouvait dans la partie inférieure de la tombe, au bout des pieds, ce qui permet de considérer qu'il n'est pas parvenu là par hasard (fig. 147). T78 ne fait certainement pas partie des tombes les plus anciennes de la nécropole, mais elle ne peut être placée dans l'une ou l'autre des phases de la nécropole[29]. Le poids, en forme de goutte, est muni d'un anneau de fer soudé au sommet. D'après les traces d'oxydation visibles sur la surface, il semble avoir été recouvert de fer à l'origine. Il pèse 327 g, ce qui correspond presque exactement à la livre romaine (327,5 g)[30].
Un objet en fer, découvert dans une autre sépulture W-E de type indéterminé (T223), pourrait également être interprété comme un poids de balance. De forme irrégulière, grossièrement biconique, il pèse en effet 105 g, mesure qui s'approche



Fig. 146. La fusaïole en céramique de la tombe T77 lors de sa découverte.



Fig. 147. Le poids de balance de la tombe T78 lors de sa découverte.

du *triens* romain (109,5 g)[31]. Il se trouvait à gauche du fémur droit, et semble ainsi avoir été déposé intentionnellement dans la tombe (fig. 448). Son aspect général très irrégulier et l'absence d'un anneau de suspension rendent cependant son identification comme poids de balance quelque peu incertaine. Aucun indice chronologique ne permet de dater cette sépulture. Les balances à poids mobiles, très répandues durant tout l'Empire, sont encore en usage durant le haut Moyen Age, comme l'attestent plusieurs découvertes sur des sites d'habitat (Urach, Vireux-Molhain[32]) et quelques trouvailles funéraires. Elles ne sont cependant pas fréquentes dans les nécropoles, où elles n'apparaissent que dans de riches sépultures, comme dans la tombe 2528 de Krefeld-Gellep datée du VI^{e} siècle[33]. Nous n'avons trouvé aucun exemple de balances à poids mobiles dans des tombes de Suisse occidentale, mais on peut signaler ici la découverte d'une balance à deux plateaux dans une tombe de Sévery[34].



Fig. 148. Répartition des tombes avec accessoires.

NOTES

1. Nous considérons le poinçon en os de la tombe T71 (pl. 14), mis au jour dans la réduction, comme un objet résiduel: rien ne permet en effet d'assurer qu'il s'agit d'un dépôt intentionnel. De même, l'identification de l'objet en fer mis au jour dans la tombe T224 (pl. 29, T224, n° 2), paraît trop incertaine pour le considérer comme un dépôt d'ustensile.

2. T199 est postérieure à T204, datée de la phase A-B par son orientation SW-NE.

3. Le couteau T117-2 n'a malheureusement pas été situé précisément.

4. Cette sépulture ne contenait pas de boucle de ceinture, mais la destruction de la tombe au niveau du bassin ne permet pas d'exclure qu'il y en avait une au moment de l'inhumation.

5. Analyse du laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon, réf. LRD94/R37541.

6. Les radiographies effectuées montrent que ni la lame, ni la soie ne portaient de décor damasquiné.

7. Des manches circulaires en os – ou d'autres matériaux – complétés par des disques de métal, sont attestés pour des couteaux provenant de riches sépultures romaines tardives: cf. Werner 1968, pp. 655-658, pl. 3, n° 2.

8. Ce type d'objet est interprété de diverses manières dans la littérature: couteau de cuisine, hachoir, briquet, racloir, outil servant au broyage du lin etc.: Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 240, note 4. Des objets semblables, mais d'époque différente, sont interprétés comme des outils servant au lissage des peaux: Manning 1985, n° E1 et E2, p. 39, pl. 15.

9. Lausanne Bel-Air, T169: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 65, n° 10. Bâle Kleinhüningen, T13: Giesler-Müller 1992, pl. 3, T13 n° 11 (décrit comme un briquet).

10. Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 240.

11. Riha 1986, pp. 26-27, pl. 9.

12. Moret 1993, pl. VII n° 1: exemplaire en argent. La tombe est datée de la fin du V^{e} ou du début du VI^{e} siècle. Cf. aussi M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 129-130.

13. Böhner 1958, pl. 62, n° 6. La tombe est datée du niveau III (env. 525-600 ap. J.-C.).

14. M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 130-131, fig. 74.

15. M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 130-131, fig. 75.

16. Riha 1986, p. 56, variante E p. 60, pl. 28-36; cf. aussi M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, p. 132.

17. Saint-Sulpice: Marti 1990, pp. 66-67, note 222; pl. 10, n° 3. Sézegnin, T106, T129, T409, T429, T523, T600 et trouvaille de surface: Privati 1983, p. 53. Lausanne Bel-Air, T82: Troyon 1841, pl. 4f. Curtil-sous-Burnand, T98: Ajot 1985, pp. 43-44, fig. 92. La Roche-sur-Foron, E574 et 22077: Colardelle 1983, p. 143, fig. 70, n° 13 et 14. Kaiseraugst: Martin 1991a, pp. 71-74, fig. 39, n° 15-20.

18. T77 recouvre une tombe d'orientation S-N, T94; d'après d'autres exemples, on ne peut cependant exclure que T77 appartienne à la phase la plus ancienne de la nécropole.

19. Allason-Jones/Miket 1984, n° 9.10 à 9.60, pp. 338-339, n° 41 p. 337. Ce genre d'objet est très courant dans les sites romains de Grande-Bretagne; leur facture parfois assez grossière a conduit les auteurs à mettre en doute leur utilisation comme fusaïole.

20. Keller 1971, pl. 10, n° 4.

21. Martin 1991a, p. 138; 1976b, pl. 48 B, 2.

22. Le seul exemple que nous connaissions est la fusaïole de verre de la tombe 97 de Saint-Sulpice, d'ailleurs utilisée dans une châtelaine. Cette sépulture contient du mobilier reflétant un costume de tradition germanique: Marti 1990, pl. 8, n° 5.

23. Martin 1991a, p. 50; Keller 1971, pp. 113-114; Heidinger/Viroulet 1986, p. 30: deux exemples de fusaïoles en os dans la nécropole de Sierentz (T31c, pl. 19c et T49e, pl. 27e).

24. Clarke 1979, pp. 248-249.

25. Marti 1990, p. 118.

26. Martin 1991a, p. 138; Windler 1994, p. 99.

27. Schneider-Schnekenburger 1980, p. 41: 8 fois sur 10.

28. Martin 1986a; 1988b, pp. 169-170; 1991a, pp. 296-298. Marti 1990, pp. 117-121, en particulier pp. 118-119.

29. T78 est postérieure à la tombe T69, qui elle est antérieure à une sépulture contenant un peigne du V^{e} siècle.

30. Mutz 1983, tab. 1 p. 7.

31. Mutz 1983, tab. 1 p. 7.

32. Christlein 1979 pl. 8 n° 7 (probablement III^{e}-IV^{e} siècle); Lemant 1985, fig. 61 D, n° 2 (ensemble de mobilier daté entre les III^{e}- IV^{e} et les VIII^{e}-IX^{e} siècles); cf. aussi fig. 64 G, n° 45 (IV^{e} siècle?). Werner 1954, pp. 9-10, fig. 1, I, pl. 1, 1, Liste I, pp. 31-32.

33. Pirling 1979, I, p. 139, II, pl. 32 n° 2. Cette balance est cependant de dimensions restreintes, et devait servir à peser des monnaies.

34. Haldimann/Steiner 1996, fig. 18b, p. 167.

Les monnaies

Quinze monnaies ont été découvertes dans des tombes de la nécropole du Pré de la Cure. La présence de vestiges gallo-romains sur le même site et l'abondance du mobilier résiduel dans les sépultures pose évidemment le problème de leur mode de dépôt: ont-elles été placées intentionnellement auprès du défunt, ou proviennent-elles d'une découverte fortuite lors du creusement de la fosse? L'étude de leur position dans les tombes permet de distinguer trois situations différentes (fig. 150, 151).

a) Monnaies découvertes au fond de la tombe, à proximité de l'individu en place (T58-1, T88-1, T136-1, T186-1 et 2, T201-1, T27-2?, T42-18?, T97-1?).

On peut considérer que, dans ces 8 sépultures, les monnaies ont été déposées intentionnellement. On peut cependant hésiter pour T27-2 et T97-1, trouvées le long du bord droit des coffrages, ainsi que pour T42-18, découverte au sud-ouest du crâne de l'individu en place. Dans T27, le fait qu'il s'agit d'une monnaie de la seconde moitié du IV^{e} siècle, c'est-à-dire postérieure à l'occupation du *vicus*, tend à confirmer l'hypothèse d'un dépôt volontaire.

b) Monnaies trouvées dans une réduction (T56-1, RT278-1).

La monnaie T56-1 fut mise au jour parmi les ossements déposés en réduction sur les membres inférieurs de l'individu en place, comme tout le mobilier découvert dans ce coffre de pierre. Il est cependant impossible de déterminer si elle accompagnait à l'origine l'un des premiers individus inhumés, ou si, comme d'autres objets, elle est parvenue fortuitement dans la tombe. La monnaie découverte sous le fond du coffre de tuiles T278 peut en revanche être considérée comme un dépôt intentionnel. Elle se trouvait en effet parmi de petits os appartenant



Fig. 149. La demi-monnaie de la tombe T136 lors de sa découverte. (Partie supérieure du fémur droit).

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/Age	Mode de dépôt	Position	Dénomination, date	Mobilier associé
58-1	Cercueil cloué	A	W-E	F	Intentionnel	A droite du crâne	As, 134-138 ap. J-C.	
88-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel	A droite de la mandibule	As, 103-111 ap. J-C.	
136-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel	En avant du fémur droit de l'individu A	As coupé, 16-15 av. J-C	Résiduel
186-1 et 2	Coff. non cloué	Ind.	W-E	F	Intentionnel	En avant des vertèbres lombaires/à droite du tibia droit	Aes III, env. 330-335 ap. J-C. Quadrans, . env. 15-10 av. J-C	
201-1	Cercueil cloué	A	N-S	E	Intentionnel	A droite de la mandibule	As, 141-161 ap. J-C.	
27-2	Coff. non cloué	B	W-E	M	Intentionnel ?	A droite du fémur droit, sur le bord du coffrage	Aes III, 367-375 ap. J-C	Boucle de ceinture en fer
42-18	Indéterminé	A-B	SW-NE	Ind. A: F	Intentionnel?	Au sud-ouest du crâne	As, 50-54 ap. J-C.	Résiduel
97-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel ?	A droite du genou droit, sur le bord de la tombe	As, 37-41 ap. J-C.	Résiduel
278-1	Coffre en tuiles	Ind.	W-E	Ado.	Intentionnel; trouvée dans la réduction	Sous le fond du coffre	Follis, 310-313 ap. J-C.	
56-1	Coffre en dalles	C	W-E	RTA: F RTB: F	?; trouvée dans la réduction	Réduction au pied de la tombe	As, 37-41 ap. J-C	Perle, plaque-boucle en fer, ustensiles de toilette, résiduel
45-1	Coffre à murets	C	W-E	Ind. A: M Ind. B: E	Fortuit	Remplissage	Semis ?, 9-14 ap. J-C.	Collier, résiduel
102-2	Indéterminé	Ind.	?	–	Fortuit	Tranchée moderne	Denier, 137 av. J-C	
149-1	Coff. non cloué	A-B	SW-NE	F	Fortuit	Remplissage	Quinaire du type «Büchsel», env. 2e moitié Ier s. av. J-C.	
T176, Inv. 6464-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	Ind. A: M RTA: Ind.	Fortuit?	Sous le squelette de T176	Quadrans de l'Empire romain	Résiduel

Fig. 150. Tableau récapitulatif des tombes à monnaies.

au squelette en place et probablement déplacés par un animal fouisseur. La datation de cette pièce, postérieure à l'occupation du *vicus*, tend à confirmer qu'il s'agit d'un dépôt volontaire.

c) Monnaies découvertes dans le remplissage des fosses (T45-1, T149-1, T102-2, inv. 6464-1).

Ces pièces, parvenues fortuitement dans les sépultures, ne peuvent évidemment pas être considérées comme des offrandes. Nous rattachons à ce groupe une monnaie de bronze découverte sous le squelette de T176 (inv. 6464-1), qui pourrait appartenir tant au squelette en place qu'à l'individu en réduction, pour autant qu'il s'agisse bien à l'origine d'un dépôt intentionnel. La monnaie T102-2 a quant à elle été trouvée dans une perturbation moderne. On peut relever la date particulièrement précoce de deux de ces pièces (fig. 150: T149-1 et T102-2).

Le nombre restreint de tombes contenant des monnaies déposées intentionnellement ne permet bien sûr pas de définir des règles concernant ces dépôts. Il faut relever toutefois que ces pièces proviennent pour la plupart de tombes à contenant en bois, deux cercueils cloués (T201 et T58) et trois, éventuellement même cinq coffrages non cloués (T88, T136 et T186, év. T27 et T97). Un seul coffre de tuiles (T278) et une tombe de type indéterminé contenaient également des monnaies. Ces pièces accompagnent des adultes, hommes ou femmes, ainsi qu'un enfant (T201) et un adolescent (RT278-1).
Les monnaies sont déposées soit à droite du crâne, notamment à droite de la mandibule (T58-1, T88-1, T201-1, cf. aussi T42-18), soit au niveau des membres inférieurs, du côté droit (T136-1, T186-2, cf. aussi T27-2 et T97-1; fig. 150). Une seule pièce, d'ailleurs trouvée dans la seule tombe qui contenait deux monnaies, était placée sur les vertèbres lombaires (T186-1).
La datation des tombes qui contiennent des monnaies est assez difficile à établir: excepté des objets résiduels et des clous, ces sépultures ne contiennent généralement pas d'autre mobilier. T27 a cependant livré une boucle de ceinture en fer, datée de la seconde moitié du Ve ou du VIe siècle. D'après son orientation, T201 appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole, de même que la tombe à cercueil cloué T58. Orientée SW-NE, T42 peut être placée dans les phases A ou B. Le coffre de pierre T56 appartient à la phase la plus récente. Les autres tombes ne peuvent être placées dans une phase précise. Ces quelques éléments de datation montrent que l'offrande de monnaies est attestée principalement dans des sépultures des deux premières



Fig. 151. Répartition des tombes à monnaies.

phases de la nécropole. Seule la monnaie de la tombe T56, pour autant qu'il s'agisse bien à l'origine d'un dépôt intentionnel, pourrait avoir été déposée durant la phase C. L'offrande monétaire semble donc avoir été pratiquée essentiellement entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle.

Les monnaies découvertes dans les tombes du Pré de la Cure sont pour la plupart bien antérieures à l'utilisation de la nécropole: elles ont été frappées aux deux premiers siècles de notre ère, voire même aux deux derniers siècles av. J.-C. Trois pièces du IV^e^ siècle ap. J.-C. sont cependant postérieures à l'abandon du *vicus*[1]. L'exemple de la tombe T27, datée de la phase B grâce à une boucle de ceinture en fer, montre que ces pièces ne permettent toutefois aucune datation précise des sépultures.
Cet exemple pose le problème de la circulation monétaire après la fin de l'Empire romain: doit-on considérer que les petites pièces romaines en bronze, frappées en grande quantité au Bas-Empire, sont encore en circulation aux V^e^ et VI^e^ siècles? Nous ne tenterons pas ici de résoudre cette question. On peut relever toutefois qu'à Kaiseraugst la plupart des monnaies déposées en offrande, pratique bien attestée jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, ont été frappées au Bas-Empire. M. Martin admet qu'elles étaient alors encore en circulation[2]. A Yverdon, la plupart des monnaies découvertes dans les tombes datent en revanche du Haut-Empire, ou sont même antérieures[3]. Il semble donc que l'on déposait de préférence des monnaies anciennes, sans valeur monétaire. Il va de soi que de telles pièces devaient se trouver facilement dans cette partie de l'ancien *vicus*. Peut-être étaient-elles découvertes fortuitement et conservées par les habitants d'alors, puis déposées dans les tombes plus volontiers qu'une monnaie contemporaine?

L'offrande de monnaies durant le haut Moyen Age est une pratique bien attestée dans les régions fortement romanisées. On l'observe dans la plupart des nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézegnin, La Tour-de-Peilz, Genolier, Dully ou encore Saint-Sulpice[4]. Cette coutume est particulièrement intense à Kaiseraugst, où elle persiste jusqu'à la fin VI^e^ ou au début du VII^e^ siècle, mais diminue fortement par la suite. L'offrande monétaire est interprétée par M. Martin comme la persistance du rite romain de l'obole à Caron. Celle-ci aurait alors acquis une signification chrétienne[5].

NOTES

1. Descriptions et déterminations effectuées par A. Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles, Lausanne, et M. Brunner, archéologue, Université de Lausanne; cf. Catalogue. T27-2: 367-375 ap. J.-C.; T186-1: 330-335 ap. J.-C.; T278-1: 310-313 ap. J.-C.

2. Martin 1991a, pp. 151-172, en particulier p. 172.

3. Le même phénomène a été observé à La Tour-de-Peilz: Geiser 1990, note 7, p. 95.

4. Sézegnin, T325, T341 et T604: Privati 1983, pp. 49-50. La Tour-de-Peilz (12 monnaies découvertes dans des tombes): Geiser 1990, p. 95, note 7. Genolier, T8 (demi-antoninien du III^e^ siècle): Steiner 1993, pp. 82-84. Dully, T17-74 (Menna 1993, pp. 94-95; il s'agit d'un bronze romain coupé, déposé dans une tombe qui contenait une fibule à ressort en arbalète; le crâne de l'individu inhumé était déformé artificiellement) et T13-79 (Menna 1993, pl. 6A, p. 105; Kaenel/Crotti 1993, p. 36, fig. 25: 2 *solidi* du début du VI^e^ s. Saint-Sulpice: Marti 1990, pp. 122-123.

5. Martin 1991a, pp. 170-172.

VI. LES PHASES D'UTILISATION DE LA NÉCROPOLE

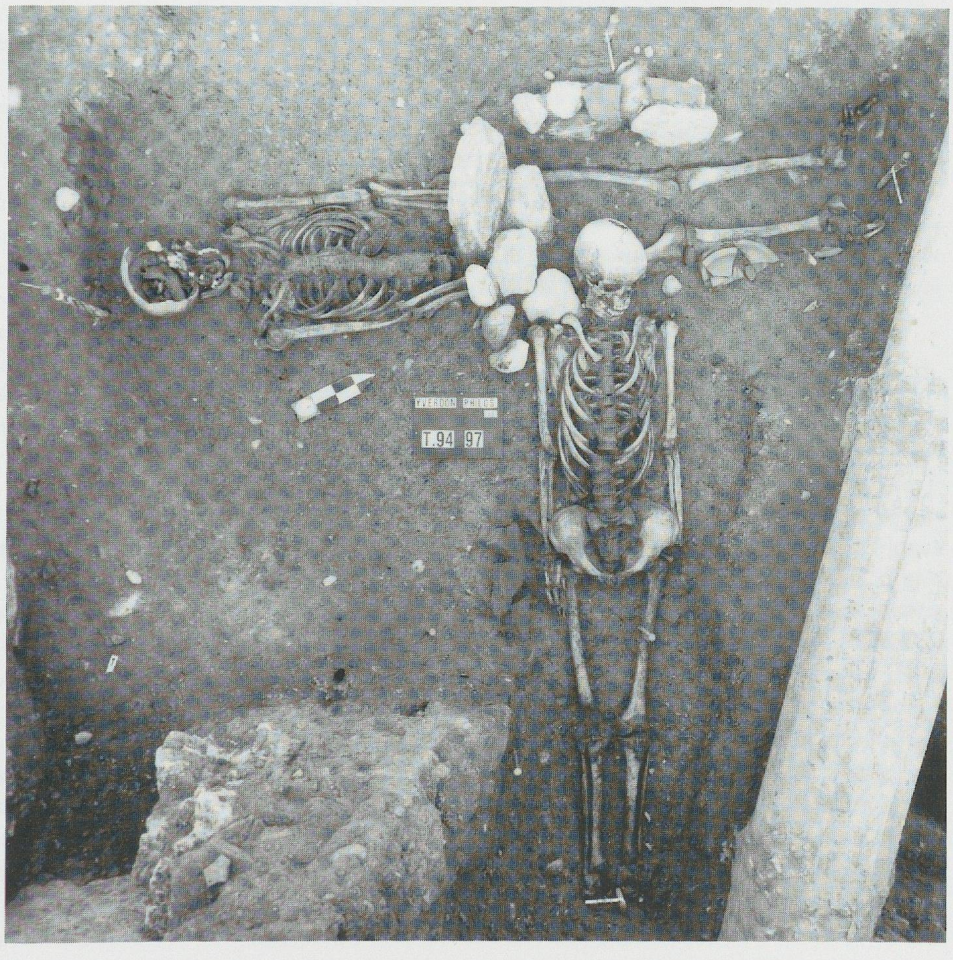


Fig. 152. La sépulture T94, orientée sud-nord et qui contient un récipient déposé en offrande, est recouverte par la tombe à coffrage non cloué T97, orientée ouest-est.

Bilan chronologique de l'étude du mobilier

L'étude du mobilier funéraire issu des trois secteurs fouillés de la nécropole permet de mettre en évidence une évolution chronologique des catégories d'objets déposés dans les sépultures. On peut ainsi répartir les inventaires en trois périodes distinctes, quels que soient le mode de construction des tombes, leur orientation ou leur situation dans la nécropole (fig. 153).

A. Première période: IV^e - première moitié V^e siècle

Plusieurs catégories d'objets sont datées entre le deuxième tiers du IV^e et la première moitié du V^e siècle. L'une des principales est la vaisselle, en verre, en céramique ou en pierre ollaire: les récipients appartiennent en effet tous à des types de l'époque romaine tardive. Les bracelets de bronze, d'os, de verre ou de perles sont également des objets caractéristiques de cette période. Les datations fournies par les parallèles permettent de les placer dans la seconde moitié du IV^e, éventuellement jusqu'au début du V^e siècle. Trois garnitures de ceinture en bronze, datées entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, appartiennent aussi à cette première période. Les chaussures cloutées, qui ne sont pas attestées dans les nécropoles du haut Moyen Age, peuvent être placées au IV^e ou dans la première moitié du V^e siècle. Enfin, la poupée d'ivoire de la tombe T192, le torque de bronze de T285 et le peigne de la tombe T33 complètent le mobilier attribuable à cette période.

B. Deuxième période: seconde moitié V^e-VI^e siècle

Deux catégories principales sont caractéristiques de cette fourchette chronologique: les boucles de ceinture simples, en bronze ou en fer, et les fibules. Si les boucles en bronze sont datées par leur typologie, les boucles en fer, qui ne bénéficient pas d'études aussi détaillées, sont placées dans cette période en fonction d'un schéma général de l'évolution de la mode des ceintures en Suisse occidentale (cf. p. 136). La plaque-boucle en os de la tombe T2 s'inscrit elle aussi dans cette fourchette chronologique.
D'autres objets, notamment certains éléments de parure (bagues, boucles d'oreilles, bracelets de fer) et des couteaux, peuvent être datés de cette période sur la base de leur association avec des boucles ou des fibules. Ils ne sont cependant pas caractéristiques de cette fourchette chronologique.

C. Troisième période: 2^e moitié VI^e-VII^e siècle

Très peu d'objets peuvent être datés typologiquement de cette période: deux colliers de perles et des garnitures de ceintures, ainsi que la garniture en bronze de la tombe T34. D'autres pièces se placent à cette période par leur association avec les catégories d'objets citées ci-dessus; elles ne sont cependant pas caractéristiques de la seconde moitié du VI^e ou du VII^e siècle.

Grâce aux éléments bien datés par leurs typologies, il est possible de mettre en évidence des marqueurs chronologiques pour chacune des périodes. Le tableau montre que la limite entre les deux premières est très nette: les objets caractéristiques de la plus ancienne n'apparaissent pas dans la deuxième, et inversement. Seul le peigne de la tombe T258, daté du V^e siècle, se situe entre les deux. Il semble donc qu'il y ait une véritable rupture dans les pratiques liées au dépôt de mobilier, que l'on peut situer aux environs du milieu du V^e siècle ap. J.-C.

La limite entre les deux dernières périodes est plus difficile à cerner. Le principal indice d'un changement est le remplacement vers la fin du VI^e siècle des boucles de ceinture simples par des plaque-boucles ou des garnitures à plusieurs éléments. Cette évolution, qui s'est probablement déroulée sur plusieurs décennies, empêche de fixer une limite précise entre ces deux périodes. La seconde moitié du VI^e siècle apparaît plutôt comme une phase de transition. Les fibules, qui ne peuvent être datées au-delà du milieu du VI^e siècle, et les deux colliers de perles, qui n'apparaissent pas avant la seconde moitié de ce siècle, confirment l'existence de changements à cette époque. Cependant, d'autres catégories d'objets, notamment les bagues, les perles isolées et les boucles d'oreilles, ainsi que le peigne de la tombe T79, dont la typologie ne permet pas une datation précise, apparaissent aussi bien dans des tombes de la deuxième que de la troisième période. Ces éléments révèlent bien plus une évolution du costume liée à la mode qu'une transformation des pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier.

		Récipients				Parures										Ceintures					Fibules					Accessoires					
n° de tombe	Orientation	Céramique	Verre	Pierre ollaire	Faune	Bracelets en bronze	Bracelets en os	Bracelets en perles	Bracelets en verre	Bracelets en fer	Torque en bronze	Colliers de perles	Perles isolées	Bagues	Boucles d'oreilles	Epingle en argent	Boucles en bronze	Boucles en fer	Garnitures en bronze	Garnitures en fer	Plaque-boucle en os	Fibules ansées	Autres types	Clous de chaussures	Ferret d'argent	Châteleine	Peignes	Couteaux	Autres	Monnaies	Mobilier résiduel	Phase
17	N-S		●																											●	
19	W-E		●			●		●																						●	
59	E-W	●																	●												
71	SW-NE	●																												●	
72	S-N	●																												●	
80	S-N	●																													
94	S-N	●																													
170	E-W	●																													
174	S-N	●	●	●	●																									●	
191	E-W	●	●																								●	●		●	
209	S-N	●																													
224	E-W	●	●		●																									●	
229	S-N	●																												●	
244	W-E		●																											●	
261	E-W	●	●										●																	●	A
266	E-W	●	●																											●	
305	SW-NE	●																													
29	SW-NE					●		●																						●	
131	E-W					●	●																							●	
163	E-W					●	●																	●						●	
286	E-W					●		●						●																	
295	W-E								●																						
285	E-W										●																				
130	E-W																		●											●	
234	W-E																		●											●	
68	E-W																							●							
33	SW-NE																									●					
192	SW-NE																											●			
258	W-E																									●					A ou B
2	W-E																				●									●	
238	W-E																●														
241	W-E																●														
108	W-E																●	●													
7	W-E																	●													
22	W-E													●				●										●			
27	W-E																	●											●	●	
32	W-E																	●													
38	W-E														●			●													
48	W-E																	●													
49	W-E																	●												●	
60	W-E									●								●													
61	W-E																	●												●	B
99	W-E																	●													
105	W-E																	●												●	
112	W-E																	●													
115	W-E																	●													
137	W-E																	●													
144	W-E																	●												●	
152	W-E												●					●												●	
62	W-E									●				●				●				●				●					
111	W-E																	●					●								
169	W-E														●								●								
216	W-E															●						●	●								
51	W-E												●														●			●	
79	W-E																									●					B ou C
134	W-E														●															●	
206	W-E																								●						
43	W-E																			●											
52	W-E																			●										●	
56	W-E												●							●								●	●	●	
117	W-E																			●							●				C
34	W-E																		●												
1	W-E											●																			
45	W-E											●																		●	

Fig. 153. Tableau des inventaires datants.

Chronologie des types de tombes

Dans les différents secteurs fouillés de la nécropole du Pré de la Cure, les recoupements ou recouvrements de sépultures sont très fréquents. Leur nombre varie cependant d'une zone à l'autre: la plus forte densité observée se situe aux Philosophes 13 (cf. p. 55). Des 155 sépultures dont le mode de construction est déterminé[1], 98 (63%) ont une interférence avec une ou plusieurs autres tombes. Il est ainsi possible d'établir une chronologie relative des types de sépultures fondée sur environ un tiers (33%) de l'ensemble des tombes fouillées. L'orientation des sépultures permet parfois de préciser leur chronologie, notamment lorsqu'elles sont isolées: les tombes orientées N-S, S-N ou E-W appartiennent en effet à la période la plus ancienne de la nécropole (cf. p. 60)[2].
La datation du mobilier mis au jour dans les tombes des différentes catégories confirme une évolution de leur mode de construction. Le pourcentage des sépultures dont le type est connu et qui contiennent des objets datants est malheureusement très faible, et varie passablement selon les groupes. Ces inventaires nous permettent toutefois de proposer des fourchettes chronologiques pour la durée d'utilisation de chacun des types de tombes.

Cercueils cloués

Chronologie relative

Des 35 cercueils cloués mis au jour, 14 (40%) n'ont aucune interférence avec d'autres sépultures (fig. 154). Parmi ceux-ci, 9 suivent une orientation E-W, N-S ou S-N et appartiennent de ce fait à la phase la plus ancienne de la nécropole. T270, orientée SW-NE, peut être placée dans cette même phase ou dans la suivante. Des 21 cercueils cloués qui ont une relation chronologique avec une ou plusieurs autres tombes, seuls deux (T137, T162) ne sont pas scellés par d'autres sépultures. L'orientation S-N de T162 indique cependant qu'elle appartient encore à la phase la plus ancienne de la nécropole.

Les 19 autres cercueils cloués sont antérieurs à une ou plusieurs sépultures, soit à 13 coffrages non cloués, 7 coffres en matériaux non périssables et 11 tombes indéterminées. Aucune relation chronologique ne peut être observée avec des coffres de tuiles ou des inhumations en pleine terre. A quatre reprises, des cercueils cloués sont postérieurs à d'autres tombes du même type, indiquant un temps d'utilisation relativement long. Ce mode d'aménagement des sépultures est donc généralement plus ancien que les autres, notamment que les coffrages non cloués et les tombes en matériaux non périssables. Le seul cas inverse (T137) suggère tout au plus l'existence d'une période de transition, durant laquelle cercueils cloués et non cloués ont pu être utilisés.

Chronologie absolue

Neuf des 35 cercueils cloués (26%) fournissent du mobilier susceptible d'aider à leur datation[3] (fig. 155).
Huit de ces neuf inventaires sont datés entre le IV^e^ et la 1^re^ moitié du V^e^ siècle. T137 est la seule sépulture qui puisse être placée à une période plus tardive. Nous ne possédons notamment aucun témoignage du VII^e^ siècle pour ce type de tombe.
Les orientations, la chronologie relative et les quelques éléments de datation fournis par le mobilier montrent que les cercueils cloués appartiennent principalement à la période la plus ancienne de la nécropole. Le cas de la tombe T137, postérieure à d'autres tombes et datée par une boucle de ceinture en fer, indique cependant qu'ils peuvent être utilisés encore au VI^e^ siècle.
Les cercueils cloués sont attestés dans les nécropoles romaines de Suisse occidentale dès le II^e^ siècle, par exemple à Avenches «En Chaplix» (VD), et du II^e^ au IV^e^ siècle à Payerne «Route de Bussy» (VD)[4]. Ce mode d'aménagement s'inscrit donc dans une continuité par rapport à l'époque gallo-romaine. Les cercueils cloués sont fréquents également dans la nécropole de Kaiseraugst durant la première moitié du IV^e^, mais semblent plus rares dans la seconde moitié de ce siècle[5]. Aucune sépulture de

ce type n'est par contre attestée de manière certaine à Sézegnin (GE), ni à Genolier (VD) La Caisserie ou Bas des Côtes, où les tombes romaines tardives sont pourtant présentes[6]. Les cercueils cloués ne sont plus utilisés à partir du Ve siècle dans les Alpes françaises du nord, comme d'ailleurs dans tout le sud-est de la Gaule[7]. Ils n'apparaissent pas non plus dans les cimetières dont l'occupation débute vers le milieu du Ve siècle, comme à Nyon-Clémenty ou Dully-En Tauny (VD)[8]. A Yverdon, leur nette diminution à partir de la seconde moitié du Ve siècle correspond donc à une évolution observée dans plusieurs régions.

			Postérieur à			Antérieur à			
N°	Orientation	Sans recoupement	Cercueils cloués	Coffrages non cloués	Type indéterminé	Cercueils cloués	Coffrages non cloués	Matériaux non périssables	Type indéterminé
148	E-W	●							
159	E-W	●							
175	E-W	●							
207	E-W	●							
210	E-W	●							
266	E-W	●							
201	N-S	●							
157	S-N	●							
174	S-N	●							
270	SW-NE	●							
181	W-E	●							
217	W-E	●							
219	W-E	●							
272	W-E	●							
137	W-E			T138	T140				
162	S-N		T165		T168				
58	W-E		T65					T54	
68	E-W		T71		T63		T62	T43	
165	E-W				T168	T162			
44	W-E				T40		T48,T49		T39
71	SW-NE				T63	T68	T62	T43	
59	E-W				T80			T45-46-47	
261	E-W						T257		T237,T242
17	N-S						T13	T1	
65	S-N					T58	T52	T54	
262	S-N						T258		
120	S-N							T117	
218	SW-NE						T211		
30	SW-NE						T4,T16,T22,T24		T5,T6,T20
221	SW-NE								T220
255	SW-NE								T237,T242
19	W-E						T10		
184	W-E								T178
222	W-E								T212,T214
235	W-E								T230

Fig. 154. Chronologie relative des cercueils cloués.

N° de tombes	Mobilier	Datation
T17, T19, T71, T174, T261, T266	Récipients en verre ou en céramique	2e moitié IVe - 1re moitié Ve s.
T59	Récipients en céramique et boucle de ceinture en bronze	Dernier tiers du IVe - 1re moitié Ve s.
T68	Clous de chaussure	IVe - 1re moitié Ve s.
T137	Boucle de ceinture en fer	Seconde moitié Ve-VIe s.

Fig. 155. Les inventaires datants des cercueils cloués.

Coffrages non cloués

Chronologie relative

Trente-trois (40%) des 82 coffrages non cloués n'ont aucune interférence avec d'autres sépultures (fig. 157). Six d'entre eux sont orientés E-W, ce qui indique qu'ils appartiennent à la période ancienne de la nécropole[9]. Quatre autres, orientés SW-NE, peuvent être placés dans cette même phase, ou dans la suivante[10]. La majorité de ces 33 coffrages suivent cependant une direction W-E[11].

Les 49 autres coffrages non cloués ont une relation chronologique avec une ou plusieurs sépultures (fig. 157). Parmi ceux-ci, vingt ne sont pas scellés par une autre tombe. T195 et T149, par leur direction SW-NE, appartiennent à la première ou à la seconde période. Les autres, orientés W-E, recoupent aussi bien des tombes de type indéterminé que des cercueils cloués ou des coffrages non cloués, ainsi qu'un coffre de tuiles[12].

Enfin, les 29 tombes scellées, dont 6 ne sont pas orientées W-E, sont antérieures surtout à des coffres en matériaux non périssables, à des coffrages non cloués ou à des tombes de type indéterminé. Trois coffrages non cloués sont en outre antérieurs à des coffres de tuile, alors qu'un seul est recoupé par une inhumation en pleine terre. Il faut rappeler qu'un seul coffrage non cloué (T138) est antérieur à un cercueil cloué, alors que le cas inverse se produit plusieurs fois (cf. ci-dessus). Les sépultures scellées sont parfois postérieures à des cercueils cloués, à des tombes de type indéterminé, ainsi qu'à quatre coffrages non cloués, une inhumation en pleine terre et un coffre de tuiles[13].

Les coffrages non cloués apparaissent donc dès la période la plus ancienne de la nécropole, comme l'indiquent les 10 sépultures orientées N-S, S-N ou E-W[14]. Huit autres tombes de ce type, orientées SW-NE, appartiennent à cette même période ou à la suivante[15]. L'étude des interférences avec d'autres tombes de type connu montre que les coffrages non cloués sont, à une exception près, postérieurs aux cercueils cloués, et toujours antérieurs aux coffres en matériaux non périssables. Les coffrages non cloués ne sont cependant pas tous scellés, ce qui implique qu'ils peuvent être employés encore dans la dernière période d'occupation de la nécropole.

Chronologie absolue

Trente et un coffrages non cloués ont livré du mobilier significatif pour leur datation (38%)[16].

Les coffrages non cloués apparaissent dès le IVe siècle, et sont utilisés jusqu'au VIIe siècle (fig. 156). On observe toutefois qu'une majorité de sépultures de ce type sont datées de la seconde moitié du Ve et du VIe siècle (16 inventaires), pour seulement 5 tombes du IVe ou de la 1re moitié du Ve siècle. Une seule tombe peut être placée de manière certaine dans le premier tiers du VIIe siècle (T52). L'existence d'inventaires dont la datation est susceptible de se prolonger durant ce siècle (T134, T206) nous incite à considérer que les coffrages non cloués sont présents durant toute la période d'occupation de la nécropole.

Le bilan est donc concordant entre la chronologie relative et la chronologie absolue: on observe dans les deux cas une utilisation continue des coffrages non cloués. La datation des inventaires suggère qu'ils sont surtout présents dans la phase intermédiaire. S'ils apparaissent à Yverdon et à Sézegnin dès le IVe siècle, les coffrages non cloués sont en effet bien représentés surtout dans les nécropoles occupées à partir du milieu du Ve siècle, comme à Nyon «Clémenty», Dully ou La Tour-de-Peilz (VD)[17]. Dans l'arc lémanique, ils sont progressivement remplacés par des coffres de pierre dès la seconde moitié du VIe siècle. On peut d'ailleurs suivre une évolution semblable dans le sud-est de la Gaule[18]. L'utilisation des coffrages non cloués se prolonge toutefois au VIIe siècle et jusqu'au début du VIIIe siècle sur d'autres sites, comme à Rances (VD), à Monnet-la-Ville (Jura) ou encore à Soyria (Jura)[19]. Cette persistance pourrait cependant être propre aux régions septentrionales.

N° de tombe	Mobilier	Datation
T186	Aes III de Constantin I (330-335 ap. J.-C.)	Après le premier tiers du IVe s.
T191 et T244	Récipients en céramique ou en verre	2e moitié IVe - 1remoitié Ve s.
T163 et T286	Bracelets en bronze ou en perles de verre	Deux derniers tiers du IVe s.-1re moitié Ve s.
T33, T79 et T258	Peignes en os	T33: dernier tiers du IVe-début Ve s. T258: fin IVe-Ve s. T79: 2e moitié Ve-VIe s.
T62, T111, T169, T216	Fibules	Seconde moitié Ve-1re moitié VIe s.
T7, T22, T27, T48, T49, T60, T61, T99, T105, T108, T112, T144, T152	Boucles de ceinture en fer	Seconde moitié Ve-VIe s.
T134	Boucle d'oreille en argent	Seconde moitié Ve-VIIe s.
T206	Terminaison de lanière en argent	Seconde moitié Ve-VIIes.
T52	Plaque-boucle en fer	Premier tiers VIIe s.

Fig. 156. Les inventaires datants des coffrages non cloués.

			Postérieur à					Antérieur à					
No	Orientation	Sans recoupement	Cercueils cloués	Coffrages non cloués	Inhumations en pleine terre	Coffres de tuiles	Type indéterminé	Cercueils cloués	Coffrages non cloués	Coffres en matériaux non périssables	Inhumations en pleine terre	Coffres de tuiles	Type indéterminé
142	E-W	●											
150	E-W	●											
163	E-W	●											
191	E-W	●											
286	E-W	●											
290	E-W	●											
133	SW-NE	●											
147	SW-NE	●											
200	SW-NE	●											
228	SW-NE	●											
60	W-E	●											
61	W-E	●											
88	W-E	●											
92	W-E	●											
96	W-E	●											
111	W-E	●											
112	W-E	●											
128	W-E	●											
134	W-E	●											
144	W-E	●											
152	W-E	●											
158	W-E	●											
169	W-E	●											
172	W-E	●											
183	W-E	●											
185	W-E	●											
206	W-E	●											
283	W-E	●											
289	W-E	●											
291	W-E	●											
296	W-E	●											
299	W-E	●											
300	W-E	●											
139	E-W								T136				
106	S-N								T105	T83,T85,T86			T104
138	S-N							T137					T140,T141
260	SW-NE								T254				
25	SW-NE								T31	T14,T15			T21
33	SW-NE								T31	T14,T15	T38		T32
24	W-E		T30						T16				
186	W-E								T176				
197	W-E								T195				
244	W-E												T223
273	W-E								T254				
275	W-E								T254				
253	W-E								T256				
22	W-E		T30						T4				T5
49	W-E		T44				T40		T48				T39
8	W-E					T12			T7			T2	
13	W-E		T17							T1			
121	W-E						T119			T116,T118			
31	W-E			T25,T33	T38					T14,T15			
36	W-E									T34			
62	W-E		T68,T71				T63			T43			
105	W-E						T104			T85,T86			T103
100	W-E						T98			T95			
258	W-E		T262										T259
274	W-E												T269
48	W-E		T44	T48			T40						T39
4	W-E		T30	T22								T2	T5
79	W-E						T69,T93						T66
279	W-E											T278	
195	E-W			T197									
149	SW-NE						T151						
10	W-E		T19			T12							
211	W-E		T218										
257	W-E		T261										
16	W-E		T30	T24			T28						
52	W-E		T65										
136	W-E			T139			T130						
176	W-E			T186									
256	W-E			T253									
254	W-E			T260, T273, T275									
7	W-E			T8		T12							
108	W-E						T107						
27	W-E						T3, T26, T29						
292	W-E						T305						
35	W-E						T42						
53	W-E						T72						
70	W-E						T72,T80						
99	W-E						T93, T98, T101						
97	W-E						T94						

Fig. 157. Chronologie relative des coffrages non cloués.

Coffres en matériaux non périssables

Chronologie relative

La plupart des 25 tombes en matériaux non périssables recouvrent ou coupent des sépultures de types différents (fig. 34 et 53). Elles sont notamment huit fois postérieures à des cercueils cloués et quatorze fois à des coffrages non cloués. Inversement, elles ne sont jamais antérieures à des tombes d'un autre type. Seules T37, T125 et T126 n'ont pas d'interférence avec d'autres sépultures.
Aucune évolution typochronologique à l'intérieur de cette catégorie ne peut être mise en évidence sur la base de la chronologie relative. Les quelques exemples de tombes accolées fournissent en effet des données contradictoires. Ainsi, des tombes paraissant être contemporaines présentent des différences structurelles importantes[20], alors que des sépultures successives peuvent présenter des caractéristiques semblables[21].

Chronologie absolue

Seuls 6 des 25 coffres en matériaux non périssables (24%) contiennent du mobilier dont la datation est significative[22] (fig. 158).
Ces 6 inventaires indiquent que les coffres en matériaux non périssables apparaissent dans la seconde moitié du VI^{e} siècle. Le témoignage le plus tardif de leur utilisation, la garniture de la tombe T34, provient d'un coffre de bois dont les planches ont été renforcées avec du mortier.
Tant la chronologie relative que la chronologie absolue montrent ainsi très clairement la postériorité des coffres en matériaux non périssables. Celle-ci est d'ailleurs manifeste dans la plupart des nécropoles de campagne de l'arc lémanique, comme à Sézegnin, Genolier «Bas-des-Côtes», Nyon «Clémenty» ou encore La Tour-de-Peilz[23]. Dans ces cimetières, les coffres de pierre apparaissent généralement dans le courant de la seconde moitié du VI^{e} siècle et sont utilisés jusqu'au moment de l'abandon de ces sites, vers la fin du VII^{e} ou au VIII^{e} siècle. Au Pré de la Cure, il est impossible, étant donné la rareté du mobilier et le nombre peu important de ce type de sépultures, d'établir une différenciation chronologique entre les différents modes de construction observés. Les garnitures de ceinture de T34 et T43 montrent en tous les cas que les coffres associant du bois, du mortier et des pierres ne sont pas plus tardifs que les autres tombes de cette catégorie[24].

Coffres de tuiles

Chronologie relative

Seuls trois coffres de tuiles, orientés W-E, ont été mis au jour (T2, T12, T278). Les données fournies par l'observation des recoupements sont trop peu nombreuses et trop contradictoires pour établir une chronologie relative pertinente. Il apparaît en effet que T2 est postérieure à deux coffrages non cloués (T7, T8) et à une autre tombe en tuiles (T12), elle-même antérieure aux deux coffrages non cloués précités (fig. 34). T278 est postérieure au coffrage non cloué T279.

Chronologie absolue

T2 et T278 sont les seules sépultures à avoir livré du mobilier (fig. 159).
La monnaie de T278, découverte avec quelques petits os sous le fond du coffre, ne fournit qu'un *terminus post quem* pour l'aménagement de la tombe. L'exemple de T2 montre que les coffres de tuiles peuvent être utilisés jusque dans la seconde moitié du V^{e}, voire même encore dans les deux premiers tiers du VI^{e} siècle. Attesté en Gaule méridionale dès le I^{er} siècle ap. J.-C., ce type de construction relève clairement d'une tradition gallo-romaine[25]. Rare dans nos régions, il semble apparaître plus tardivement: on ne le rencontre ni à Avenches, ni à Payerne[26]. Un coffre de tuiles a été mis au jour dans la nécropole de la fin du III^{e} ou du IV^{e} siècle située sous l'église de la Madeleine à Genève, et, à Sézegnin, ces coffres sont datés de la fin du IV^{e} ou du début du V^{e} siècle[27]. Ils persistent jusqu'à la fin du VI^{e} siècle à Kaiseraugst, de même que dans le sud-est de la Gaule, par exemple à Vaison-la-Romaine[28]. Ils se rencontrent alors plus volontiers en contexte urbain, et notamment dans des églises, par exemple à Saint-Laurent de Grenoble, Saint-Laurent d'Aoste et Saint-Just de Lyon[29].

N° de tombe	Mobilier	Datation
T1, T45	Colliers de perles	Seconde moitié VI^{e}-1re moitié VII^{e} s.
T43, T56, T117	Garnitures de ceinture en fer	Fin VI^{e}-1re moitié VII^{e} s.
T34	Garnitures de ceinture en bronze	Deux derniers tiers VII^{e} s.

Fig. 158. Les inventaires datants des coffres en matériaux non périssables.

N° de tombe	Mobilier	Datation
T278	Follis, 310-313 ap. J.-C.	Après la 1re décennie du IVe s.
T2	Plaque-boucle en bois d'élan	Seconde moitié V^{e}-deux premiers tiers du VI^{e} s.

Fig. 159. Les inventaires datants des coffres de tuiles.

Les inhumations en pleine terre

Chronologie relative

Les inhumations en pleine terre sont très peu nombreuses: seules dix tombes peuvent être attribuées de manière certaine à cette catégorie. L'une d'elle, T285, orientée E-W, appartient sans doute à la phase ancienne de la nécropole (fig. 58). Trois autres sépultures ont un lien chronologique avec une autre tombe. T293 et T298 recoupent des tombes indéterminées, dont l'une, T305, appartient à la phase ancienne de la nécropole (fig. 34). T38 est à la fois postérieure à T33 et antérieure à T31, qui sont des coffrages non cloués: ces deux types de tombes ont donc dû coexister. T38 est en outre antérieure à une tombe à muret (T15). Cet indice ne permet toutefois pas d'exclure que des inhumations en pleine terre soient contemporaines des tombes en matériaux non périssables, notamment si l'on tient compte du nombre important de sépultures indéterminées mises au jour dans la nécropole.

Chronologie absolue

Sur les 10 inhumations en pleine terre, seules 3 étaient accompagnées d'objets fournissant des éléments de datation (fig. 160). Ces trois inventaires s'inscrivent entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle, mais leur petit nombre ne peut avoir qu'une valeur indicative. On remarquera toutefois l'absence de témoignages du VII^e^ siècle.

Si les éléments rassemblés suggèrent que les tombes en pleine terre appartiennent de préférence aux deux premières périodes de la nécropole, le nombre d'observations possibles est trop restreint pour définir une fourchette chronologique précise de leur utilisation. Il est par ailleurs délicat de comparer les quelques informations disponibles pour notre nécropole avec celles d'autres sites, puisque ce type d'inhumation reste difficile à mettre en évidence (cf. ci-dessus, p. 86). Il semble néanmoins attesté dès l'époque romaine à Avenches «En Chaplix» et surtout à Payerne «Route de Bussy»[30]. Des inhumations en pleine terre existent certainement dès la fin du IV^e^ siècle et jusqu'au VI^e^ siècle à Sézegnin, comme dans la plupart des nécropoles de l'arc lémanique[31]. Dans cette région, elles tendent à disparaître au moment de l'apparition des coffres de pierres, mais sont attestées ailleurs au VII^e^ siècle, par exemple à Soyria[32]. Dans le sud-est de la Gaule, ce type de sépulture reste peu représenté. Il est attesté entre le III^e^ et le V^e^ siècle dans la plupart des nécropoles, mais semble disparaître ensuite presque totalement[33].

Synthèse

La chronologie relative et les fourchettes de datation obtenues pour chacun des types de tombes permettent d'en proposer une évolution générale (fig. 161). Parmi les catégories attestées dès la première période d'utilisation, les cercueils cloués sont les plus nombreux. Tant les orientations que la chronologie relative et absolue montrent que la plupart d'entre eux remontent à cette période. Les coffrages non cloués, également présents dès le IV^e^ siècle, sont surtout fréquents à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle et jusque vers la fin du VI^e^ siècle. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié de ce siècle que des coffres de pierres ou à éléments de bois renforcés de mortier sont aménagés. Au VII^e^ siècle, ils tendent à remplacer les coffrages de bois non cloués. A côté de ces principaux types de tombes, on constate la présence, dès le IV^e^ siècle, d'inhumations en pleine terre et de coffres de tuiles. Les premières sont attestées jusque vers la fin du VI^e^ siècle, mais le nombre important de sépultures indéterminées, parmi lesquelles se trouvaient sans doute des tombes en pleine terre, ne permet pas d'exclure que ce mode d'inhumation ait été pratiqué au-delà de cette date. Les coffres de tuiles, très peu nombreux mais plus faciles à mettre en évidence, ne semblent en revanche pas avoir été utilisés au-delà de la seconde moitié du V^e^ ou des deux premiers tiers du VI^e^ siècle.

Il faut cependant se garder d'être trop schématique: les datations ne sont fondées que sur quelques inventaires pour chaque catégorie, et le nombre important de sépultures indéterminées, qui représentent environ la moitié de l'ensemble, incite à relativiser les résultats de cette analyse. Celle-ci indique d'ailleurs l'existence de périodes de transition, durant lesquelles plusieurs types peuvent être utilisés. La coexistence de structures en bois et en pierres est par exemple confirmée par un passage de la *Lex Salica*: «Quiconque dépose un cadavre dans un cercueil de bois ou dans un sarcophage de pierre au-dessus d'un autre corps, sera puni d'une amende de soixante-deux sous»[34].

Ces tendances générales sont comparables à celles observées sur d'autres sites de Suisse romande et plus généralement de l'ancien royaume burgonde. Les cercueils cloués et les inhumations en pleine terre s'inscrivent dans la tradition locale gallo-romaine, comme l'indiquent les découvertes récentes d'Avenches et de Payerne. Les coffres de tuiles, également bien attestés dans les nécropoles romaines tardives, sont utilisés à Yverdon plus longtemps qu'à Sézegnin. L'antériorité des structures en bois et des inhumations en pleine terre sur les tombes en matériaux non périssables correspond d'autre part à la séquence observée sur les principaux sites de l'arc lémanique, par exemple à Sézegnin, La Tour-de-Peilz, Nyon «Clémenty», Genolier et Dully. Cette évolution se retrouve également à Kai-

N° de tombe	Mobilier	Datation
T295	Bracelet en verre	IV^e^ s.
T285	Torque en bronze	IV^e^ - 1^re^ moitié V^e^ s.
T38	Boucles d'oreilles en argent et boucle de ceinture en fer	2^e^ moitié V^e^-VI^e^ s.

Fig. 160. Les inventaires datants des inhumations en pleine terre.

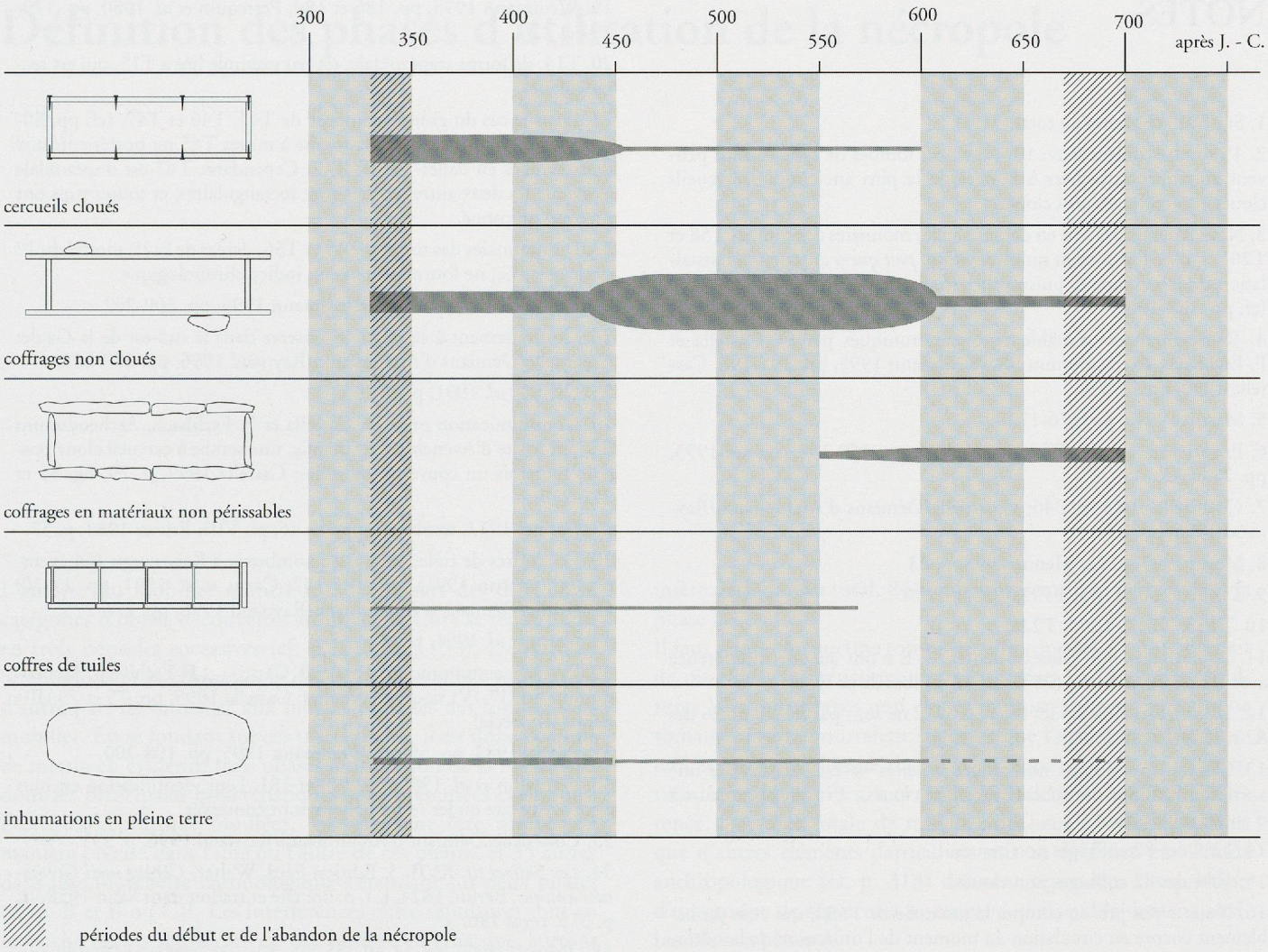


Fig. 161. Tableau chronologique de l'utilisation des différents types de tombes.

seraugst et dans les Alpes françaises du nord[35]. Les coffrages non cloués semblent cependant persister plus longtemps à Yverdon que dans la région lémanique. Il faut souligner aussi la présence de coffres de bois renforcés par du mortier, mode de construction exceptionnel en Suisse romande[36].

NOTES

1. Sur 301 sépultures au total (51%).

2. 15 tombes isolées (env. 10% des 155 tombes de type connu) peuvent ainsi être rattachées à la période la plus ancienne: 9 cercueils cloués et 6 coffrages non cloués.

3. Nous n'avons pas pris en compte ici les monnaies des tombes T58 et T201, qui ne fournissent qu'un *terminus post quem* antérieur à l'installation de la nécropole, puisqu'elles sont datées du IIe siècle ap. J.-C. (cf. pp. 188-190).

4. Renseignements aimablement communiqués par D. Castella et F. Eschbach, Archeodunum SA. Weidmann 1995, pp. 195-196. Castella 1999, pp. 75-79.

5. Martin 1991a, pp. 176-177.

6. Privati 1983, p. 57; Weidmann 1995, pp. 189-190; Steiner 1993, pp. 22 et 32.

7. Colardelle 1983, p. 346; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 273.

8. Moret 1993, p. 12; Menna 1993, p. 23.

9. T142, T150, T163, T191, T286, T290.

10. T133, T147, T200, T228.

11. 23 coffrages non cloués orientés W-E n'ont aucune interférence avec d'autres sépultures (28% des 82 tombes de ce type).

12. 18 coffrages non cloués orientés W-E ne sont pas scellés (22% des 82 coffrages non cloués).

13. Sur les 23 coffrages non cloués orientés W-E et scellés par une autre tombe (28% des 82 coffrages non cloués), 14 sont postérieurs à d'autres sépultures.

14. 12% des 82 coffrages non cloués.

15. 10% des 82 coffrages non cloués.

16. Nous avons pris en compte la monnaie de T186, qui était probablement encore en circulation au moment de l'utilisation de la nécropole; elle ne fournit cependant qu'un *terminus post quem*. Une deuxième monnaie du IVe siècle provient d'une tombe qui contenait également une boucle de ceinture en fer (T27). Quatre autres monnaies, datées entre la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. et le IIe siècle ap. J.-C. (T88, T97, T136, T149), ne peuvent aider à la datation des sépultures.

17 Privati 1983, pp. 56-57; Weidmann 1995, p. 198.

18 Colardelle 1983, pp. 346-348; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 273-274.

19. Weidmann 1995, pp. 186 et 189; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 179-194 et 226.

20. T14, de forme trapézoïdale, est par exemple liée à T15, qui est rectangulaire.

21. Dans le cas du groupe composé de T45, T46 et T47, (cf. pp. 80-81, fig. 52), on observe que la tombe à muret T45 est postérieure aux deux tombes en dalles T46 et T47. Cependant, T47 est trapézoïdale alors que les deux autres coffres sont rectangulaires, et toutes trois ont un fond maçonné.

22. Les monnaies des tombes T45 et T56, datées de la 1re moitié du Ier siècle ap.J.-C., ne fournissent aucun indice chronologique.

23. Privati 1983, pp. 57-59; Weidmann 1995, pp. 200-202.

24. Contrairement à ce que l'on observe dans le sud-est de la Gaule: Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 287-288.

25. Carru *et al.* 1991, p. 18.

26. Communication orale D. Castella et F. Eschbach, Archeodunum SA. Sur le site d'Avenches-En Chaplix, une tombe à cercueil cloué possède toutefois un couvercle de tuiles; Castella 1999, p. 79, fig, 85 et 217-218.

27. Bonnet 1977, tombe 53, pp. 45-46, pl. VIII; Privati 1983, p. 57.

28. Les coffres de tuiles sont assez nombreux à Kaiseraugst (64 exemplaires): Martin 1991a, pp. 177-182; Carru *et al.* 1991, pp. 17-20; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 276-278.

29. Carru *et al.* 1991, p. 18.

30. Payerne: communication orale D. Castella et F. Eschbach, Archeodunum SA (Ier-IVe siècle). Avenches: Castella 1999, pp. 75 et 79 (IIe-début IIIe siècle).

31. Privati 1983, pp. 55-56; Weidmann 1995, pp. 198-200.

32. Pétrequin *et al.* 1980, pp. 179 et 181. Leur identification est plus aisée sur ce site où les restes ligneux sont conservés.

33. Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 291.

34. *Lex Salica, tit.* XVII, 3. Edition Ferd. Walter, *Corpus iuris Germanici antiqui*, Berlin, 1824, t. I, p. 28; cité et traduit dans Salin 1958, II, p. 375, texte 180.

35. Privati 1983, pp.23-40, 55-59; Klausener/Martin/Weidmann 1992, pp. 24-26; Moret 1993, pp. 11-14, 66-67; Steiner 1993, pp. 35-37, 43-54, 104-108; Menna, 1993, pp. 68-76; Weidmann 1995, pp. 195-202; Martin 1991a, pp. 173-182, 184-185, 191-193, 194-195, 351; Colardelle 1983, pp. 345-354; Colardelle/Démians d'Archimbaud/ Raynaud 1996, pp. 293-298.

36. Cf. p. 80: T34, T37, T43, T125 et T126.

Définition des phases d'utilisation de la nécropole

L'analyse du mobilier montre que la plupart des différentes catégories d'objets découvertes au Pré de la Cure se répartissent en trois périodes sucessives (cf. p. 193, fig. 153). L'étude des orientations et la chronologie des types de tombes permettent d'autre part de rattacher aux mêmes périodes des tombes sans mobilier. En se fondant sur ces trois critères, il est donc possible de mettre en évidence trois phases d'utilisation de la nécropole, dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous. Des 301 sépultures fouillées, 133 peuvent être placées de manière précise dans l'une ou l'autre de ces phases, et 35 autres dans une fourchette chronologique s'étendant sur deux phases (A ou B et B ou C)[1]. Les interférences entre sépultures sont en revanche moins significatives. On observe en effet que, surtout durant les phases A et B, des tombes de la même période peuvent se recouper entre elles. C'est le cas principalement dans le secteur des Philosophes 13, où la densité des tombes est particulièrement forte (fig. 162)[2]. La chronologie relative ne suffit donc pas à elle seule pour attribuer une tombe à l'une ou l'autre de ces phases.

Phase A: IV^{e} - première moitié V^{e} siècle

Trois critères principaux permettent d'attribuer les tombes à cette première période: le mobilier, l'orientation et le type de tombe. L'analyse du matériel a en effet montré que plusieurs catégories d'objets sont caractéristiques du IV^{e} ou de la première moitié du V^{e} siècle (récipients, bracelets, garnitures de ceinture, etc.). Les sépultures qui suivent une orientation E-W, N-S ou S-N, d'après leur chronologie relative par rapport aux autres tombes et le mobilier qu'elles contiennent, appartiennent également à cette phase (cf. p. 60). L'étude de la chronologie des tombes a par ailleurs démontré que les cercueils cloués étaient majoritairement datés de cette période. C'est pourquoi les sépultures de ce type, même sans mobilier et orientées W-E, ont été placées dans la phase A. Dans le secteur des Philosophes 7, le coffrage non cloué T197 est antérieur à une tombe orientée E-W, et peut ainsi être rattaché à cette première période. Au total, 84 tombes peuvent être placées dans la phase A.

Il faut relever qu'aucune tombe des Philosophes 21 ne contenait de mobilier caractéristique des phases B et C. Quelques sépultures W-E à coffrages non cloués ou postérieures à une tombe romaine tardive pourraient suggérer que l'utilisation de ce secteur se prolonge jusque dans la deuxième période. La répartition lâche des tombes, qui n'ont généralement aucune interférence, l'absence totale de mobilier du haut Moyen Age, ainsi que d'autres éléments particuliers mis en évidence par l'étude anthropologique (cf. p. 313) donnent cependant l'impression d'un groupe de sépultures homogène, vraisemblablement attribuable à la phase A.

Phase B: seconde moitié V^{e}-VI^{e} siècle

L'attribution des sépultures à cette deuxième phase est beaucoup plus difficile que pour la période précédente. Elle se fonde uniquement sur le mobilier: les boucles de ceintures simples et les fibules en constituent les éléments caractéristiques. Le critère de l'orientation ne peut plus être utilisé, puisque toutes les sépultures sont orientées W-E à partir de la seconde moitié du V^{e} siècle (cf. p. 60). Aucun type de tombe n'est par ailleurs caractéristique de cette période, les coffrages non cloués apparaissant aussi bien durant la phase précédente que pendant la suivante. En conséquence, seules 24 sépultures peuvent être placées dans la phase B.

Dans le secteur des Philosophes 13, la chronologie relative permet de confirmer l'attribution de ces sépultures à la phase B plus facilement que dans les autres zones fouillées. Aux Philosophes 7, seules quelques tombes contenant du mobilier appartiennent certainement à cette phase. Si l'on peut supposer qu'une partie au moins des tombes W-E à coffrages non cloués qui ne peuvent être attribuées à la phase A, ainsi que de celles qui sont postérieures à des tombes romaines tardives, font partie de cette période, aucun témoignage objectif ne permet de vérifier cette hypothèse. On constate cependant qu'aucun objet

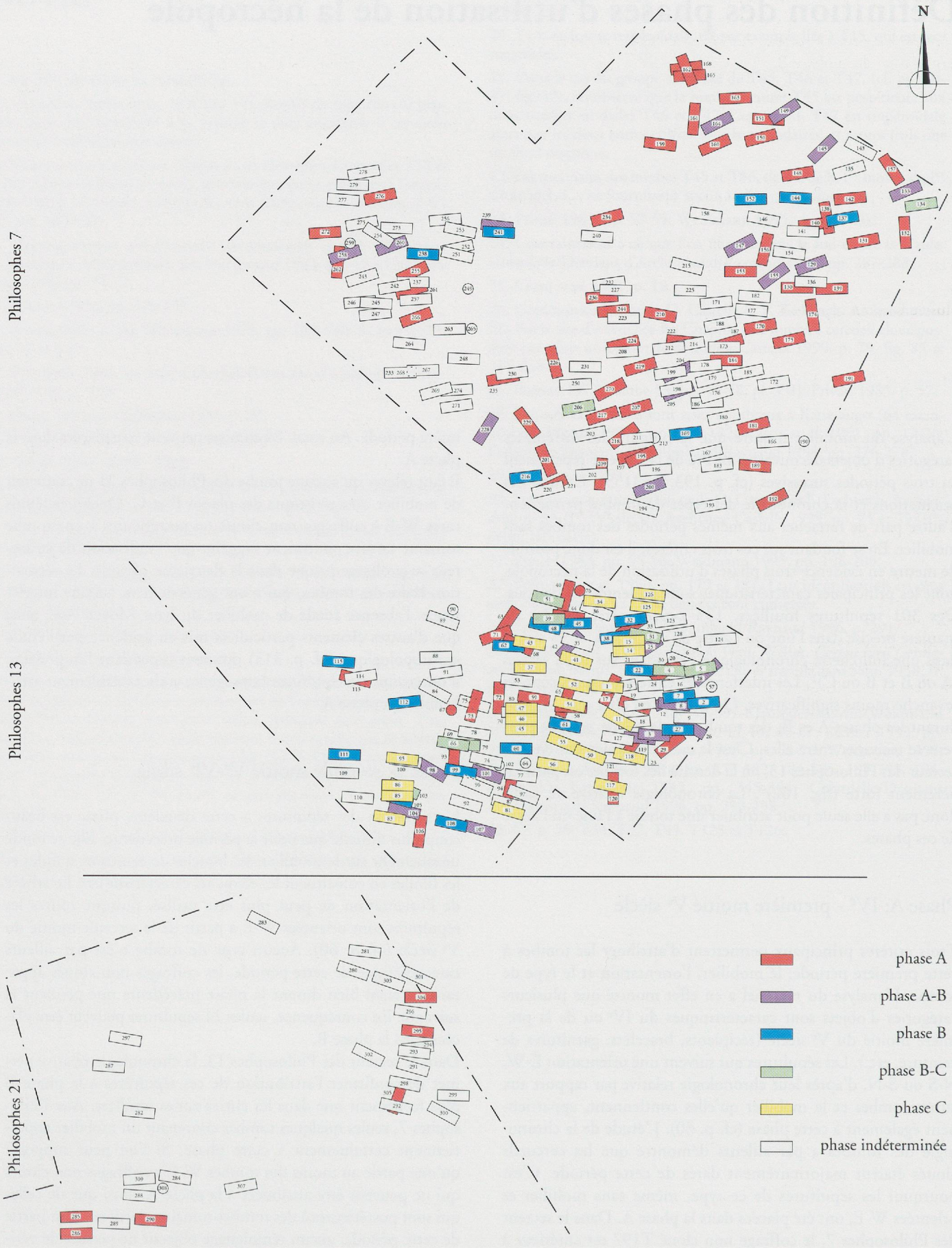


Fig. 162. Répartition des tombes par phases.

caractéristique de la troisième période, ni aucun coffre en matériaux non périssables, n'a été mis au jour dans cette zone de la nécropole. Enfin, le secteur des Philosophes 21 n'a livré aucun témoignage de la phase B.

Phase C: seconde moitié du VI^{e}-VII^{e} siècle

Les tombes de cette période, toutes situées dans le secteur des Philosophes 13, se caractérisent par la présence de plaque-boucles en fer ou de garnitures à éléments multiples et/ou par leur construction en matériaux non périssables. La chronologie relative montre que les 25 sépultures qui peuvent être attribuées à cette phase recoupent ou couvrent preque toutes une ou plusieurs autres sépultures.

Les tombes des phases A ou B et B ou C

Trente-cinq sépultures ne présentent pas d'éléments suffisamment caractéristiques pour être attribuées à l'une des trois phases définies ci-dessus. En se fondant sur la chronologie relative, certaines catégories de mobilier ou l'orientation SW-NE, il est néanmoins possible de les placer dans une période limitée à deux phases d'utilisation.

Vingt-cinq sépultures peuvent ainsi être attribuées aux phases A ou B. Il s'agit en premier lieu des 16 tombes orientées SW-NE sans mobilier et dont le mode de construction n'est pas caractéristique d'une phase précise (coffrages non cloués, coffres de tuiles, tombes de type indéterminé). On observe en effet que, sur l'ensemble des sépultures qui suivent cette direction, 10 peuvent être attribuées à la phase A grâce au mobilier ou parce qu'il s'agit de cercueils cloués. Sept autres sépultures sont scellées par une ou plusieurs tombes. Aucune sépulture SW-NE n'a livré de mobilier caractéristique des phases B ou C, et aucune n'est construite en matériaux non périssables. L'orientation SW-NE paraît donc être un critère d'ancienneté. Neuf sépultures ne sont cependant pas scellées, et T149 est même postérieure à une autre sépulture (T151, orientée E-W). Les tombes SW-NE qui ne présentent pas d'autre critère caractéristique appartiennent donc probablement aux phases A ou B.
Huit sépultures, pour la plupart situées dans le secteur des Philosophes 13, peuvent être placées dans les mêmes phases grâce à leurs interférences avec d'autres tombes. Elles sont en effet antérieures à des sépultures de la phase B, sans pour autant posséder aucun des critères significatifs de la phase A. T258, dont le peigne en os est daté du V^{e} siècle, s'inscrit d'autre part entre les phases A et B.

Enfin, dix sépultures W-E, à coffrage non cloué ou de type indéterminé, peuvent être placées dans les phases B ou C. Plusieurs d'entre elles, postérieures à des tombes de la phase B, ne possèdent aucun critère significatif de la phase C[3]. Les autres ont livré des objets dont la datation n'est pas suffisamment précise pour les attribuer à l'une ou l'autre de ces phases[4].

NOTES

1. Les 133 sépultures restantes (44% des tombes du Pré de la Cure) ne peuvent être placées dans l'une ou l'autre de ces phases.

2. Cf. par exemple T44-T40, T68-T71-T63, etc., pour la phase A; T2-T7, T48-T49 pour la phase B; T55-T50 pour la phase C.

3. T4, T5, T31, T39, T66, T103.

4. T51, T79, T134, T206

VII. LES SQUELETTES: APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE



Fig. 163. Adulte masculin allongé sur le ventre et enfant de 15 à 18 mois inhumés simultanément dans le coffre de pierre T45.

Répartition des individus par âge et par sexe

L'étude anthropologique menée par Geneviève Perréard Lopreno expose en détail la structure démographique de chacun des secteurs fouillés à la rue des Philosophes (pp. 225-233). Tout en utilisant ses déterminations, nous nous intéresserons ici uniquement à l'organisation spatiale de la nécropole en fonction des âges et des sexes.
On observe en premier lieu que la répartition des adultes ne montre aucune forme de sectorisation en relation avec le sexe des individus, que l'on considère chaque phase séparément ou l'ensemble, toutes phases confondues (fig. 164). En revanche, les sépultures des individus immatures sont souvent proches les unes des autres (fig. 165). Cette répartition particulière des enfants et adolescents doit être soulignée, d'autant plus qu'ils sont largement sous-représentés par rapport aux adultes, comme dans la plupart des nécropoles régionales contemporaines (cf. p. 231). Si l'on examine ces ensembles séparément en fonction des différentes phases d'utilisation de la nécropole (A, A-B, B, B-C et C), on s'aperçoit qu'ils peuvent être mis en évidence principalement pour les phases A et C.

Plusieurs groupes de sépultures d'immatures de la phase A sont présents au nord, au centre et au sud du secteur des Philosophes 7. Dans la partie centrale, il faut sans doute considérer que plusieurs individus immatures de phase indéterminée peuvent également faire partie de ces ensembles. Pour cette zone de la nécropole, on relèvera encore le nombre élevé des adolescents dans la partie est, sépultures qui sont malheureusement pour la plupart de phase indéterminée. Il faut signaler cependant que la mortalité des jeunes adultes de la phase A est particulièrement élévée dans ce secteur (cf. pp. 229-230).
Parmi les sépultures d'immatures découvertes aux Philosophes 21, 3, groupées au sud-ouest, sont clairement datées de la phase A. Il faut rappeler cependant que cette partie de la nécropole ne semble avoir été utilisée que durant cette première période. Les sépultures de phase indéterminée proches de T305, au sud-ouest, forment donc probablement un groupe contemporain. La proportion des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est en outre particulièrement élevée dans l'ensemble de ce secteur, ce qui, avec d'autres caractéristiques sur lesquelles nous reviendrons, en fait une zone un peu particulière de la nécropole (cf. p. 313).
Les individus immatures de la phase C, attestés uniquement aux Philosophes 13, sont pour la plupart rassemblés au centre de cette parcelle, qu'il s'agisse de squelettes en place ou d'ossements en réduction. Ces regroupements sont particulièrement manifestes lorsqu'ils sont comparés à la répartition générale des tombes de cette période (fig. 162). Le mélange entre adultes et enfants est d'autre part clairement illustré par leur présence simultanée dans la plupart des coffrages en matériaux non périssables où sont inhumés des enfants (fig. 163)[1].
Il est plus difficile de déterminer la répartition des individus immatures durant la phase B, en premier lieu en raison de leur effectif très faible, résultant principalement de la difficulté d'attribuer des tombes à cette période. Si les tombes T32 et T48, au nord des Philosophes 13, pourraient former un groupe avec T51 (phase B-C), les enfants et adolescents des phases B et B-C apparaissent isolés dans le secteur des Philosophes 7.

La répartition des enfants et des adolescents n'est donc pas aléatoire sur l'ensemble de la nécropole. On ne peut cependant parler de secteurs réservés aux immatures, puisque les zones où sont inhumés les jeunes individus sont également occupées par des adultes des deux sexes[2]. Ce rapprochement entre adultes et enfants a été observé dans d'autres nécropoles de l'ancien royaume burgonde, par exemple à Sézegnin (GE), à Genolier (VD) et à Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)[3]. Ce type de répartition suggère que l'on a cherché à rassembler les membres d'une même famille. Dans certaines nécropoles on observe cependant, comme à Yverdon, que les individus immatures se répartissent non pas de manière égale dans toute l'aire funéraire, mais de préférence dans certaines zones[4]. Faut-il déduire de cette constatation que certaines familles n'enterraient pas leurs enfants dans la nécropole, ou du moins pas avant un certain âge, mais que ces derniers étaient inhumés soit ailleurs, soit dans des secteurs réservés qui n'auraient pas (encore) été mis au jour? Nous n'avons malheureusement aucune réponse à ces interrogations, qui mériteraient une étude approfondie englobant un grand nombre de nécropoles[5].



Fig. 164. Répartition des individus (sans les réductions) en fonction des âges et des sexes.

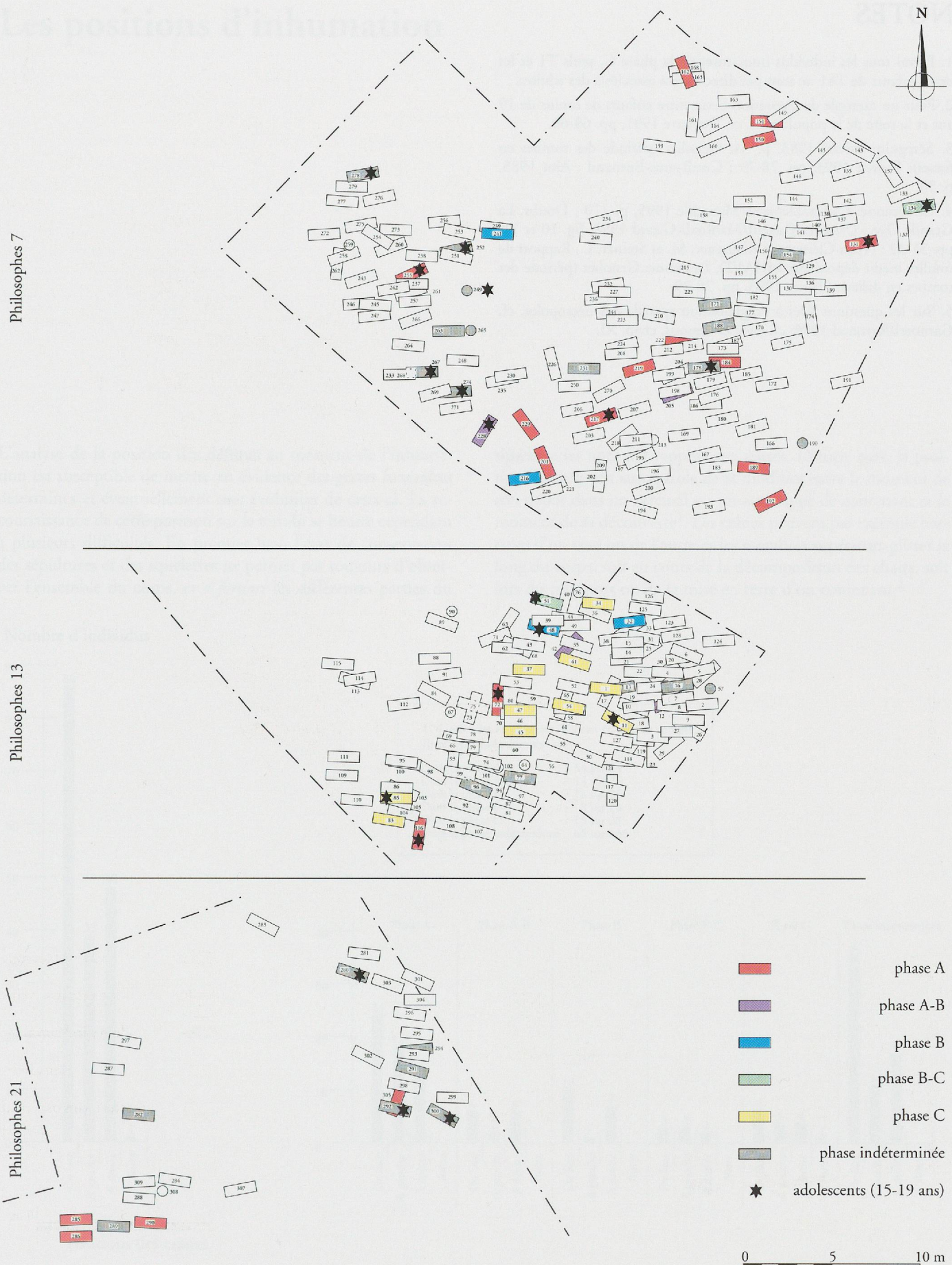


Fig. 165. Répartition des tombes d'immatures par phases.

NOTES

1. Parmi tous les individus immatures de la phase C, seuls T1 et les deux enfants de T41 ne sont pas directement associés à des adultes.

2. Pour un exemple de séparation nette entre enfants de moins de 10 ans et le reste de la populations, cf. Depierre 1991, pp. 68-69.

3. Sézegnin: Privati 1983, p. 34; Genolier (période des tombes en fosses): Steiner 1993, pp. 78-79 ; Curtil-sous-Burnand : Ajot 1985, p. 30.

4. Cf. Beaune: Castex/Depierre/Maureille 1995, p. 170 ; Doubs, La Grande Oye : Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, fig. 10 et 11, pp. 31-32 ; Nyon Clémenty : Klausener, M. et Steiner, L., Rapport de fouilles inédit déposé aux MHAVD, Lausanne; Genolier (période des tombes en dalles): Steiner 1993, pp. 78-79.

5. Sur les questions liées à l'organisation spatiale des nécropoles, cf. Garnotel/Raynaud 1996; cf. aussi ci-dessous, chap. XI.

Les positions d'inhumation

L'analyse de la position des défunts au moment de l'inhumation est susceptible de mettre en évidence des gestes funéraires déterminés et éventuellement une évolution de ceux-ci. La reconnaissance de cette position sur le terrain se heurte cependant à plusieurs difficultés. En premier lieu, l'état de conservation des sépultures et des squelettes ne permet pas toujours d'observer l'ensemble du corps, et *a fortiori* les différentes parties du squelette les unes par rapport aux autres. D'autre part, la position du corps est susceptible de se modifier entre le moment de son dépôt dans un cercueil ou un autre type de contenant et le moment de sa découverte[1]. Les crânes peuvent par exemple basculer d'un côté ou de l'autre et les membres supérieurs glisser le long du corps, soit au cours de la décomposition des chairs, soit lors du transport ou de la mise en terre d'un contenant.[2]

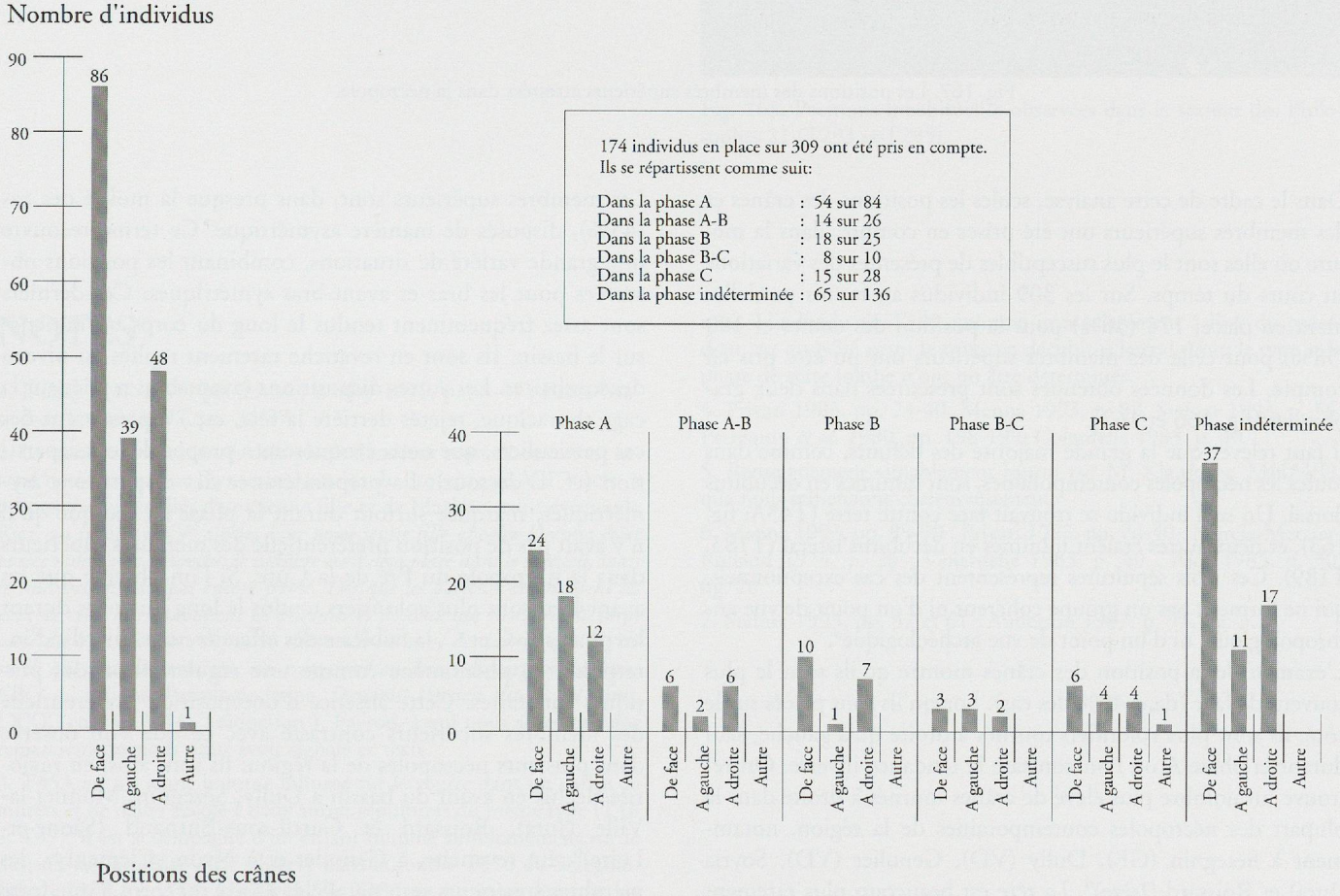


Fig. 166. Les positions des crânes attestées dans la nécropole.

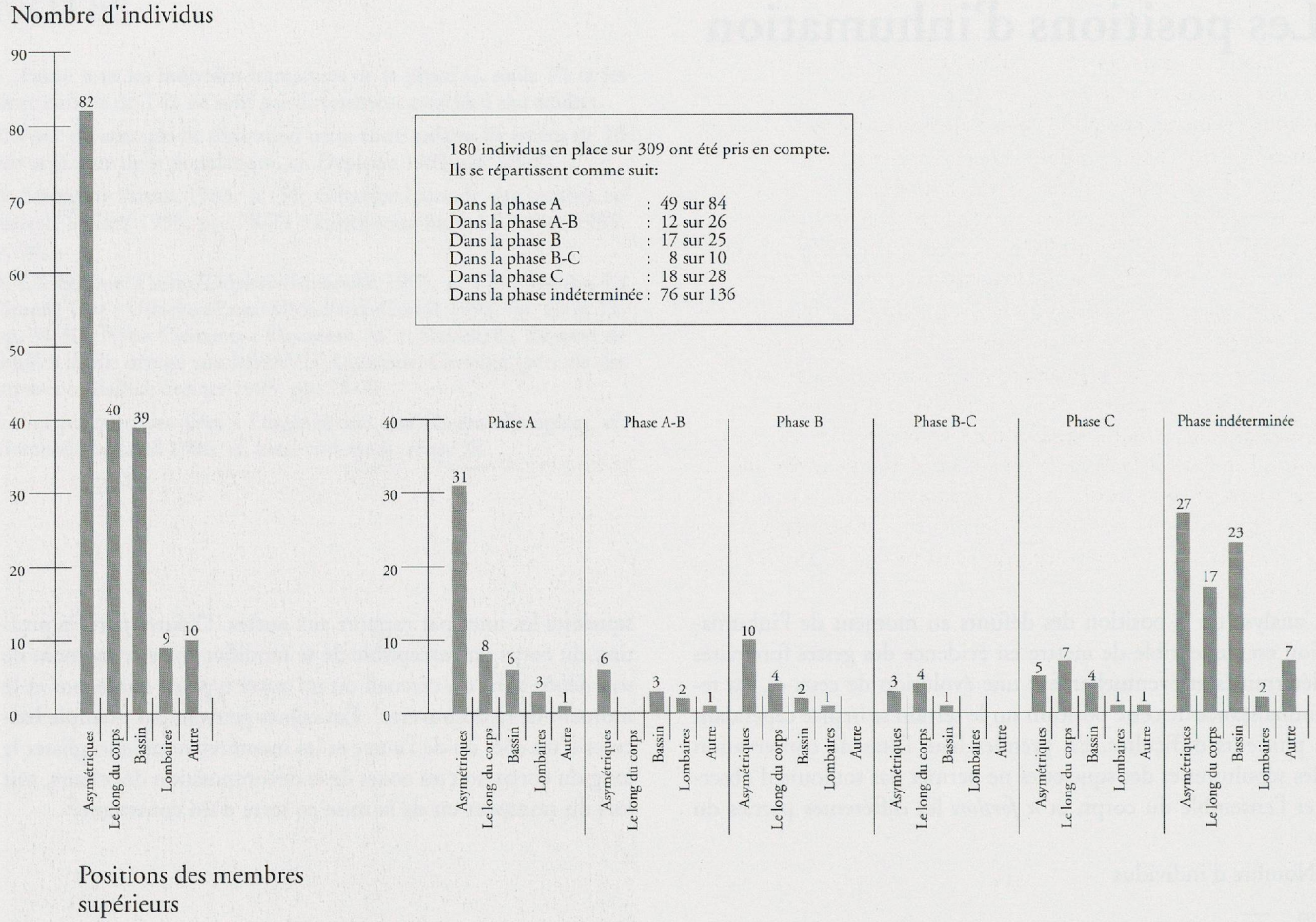


Fig. 167. Les positions des membres supérieurs attestées dans la nécropole.

Dans le cadre de cette analyse, seules les positions des crânes et des membres supérieurs ont été prises en compte, dans la mesure où elles sont le plus susceptibles de présenter des variations au cours du temps. Sur les 309 individus au moins partiellement en place, 174 (56%) pour la position des crânes et 180 (58%) pour celle des membres supérieurs ont pu être pris en compte. Les données obtenues sont présentées dans deux graphiques (fig. 166 et 167).

Il faut relever que la grande majorité des défunts, comme dans toutes les nécropoles contemporaines, sont inhumés en décubitus dorsal. Un seul individu se trouvait face contre terre (T45A; fig. 163), et deux autres étaient inhumés en décubitus latéral (T183, T189). Ces trois sépultures représentent des cas exceptionnels, qui ne forment pas un groupe cohérent ni d'un point de vue anthropologique, ni d'un point de vue archéologique[3].

L'examen de la position des crânes montre qu'ils sont le plus souvent de face (dans 49% des cas). Lorsqu'ils sont placés sur le côté, ils sont plus volontiers tournés à droite qu'à gauche, sauf durant la phase A où l'on constate la tendance inverse. On retrouve un nombre plus élevé de crânes tournés à droite dans la plupart des nécropoles contemporaines de la région, notamment à Sézegnin (GE), Dully (VD), Genolier (VD), Soyria (Jura) et Roissard (Isère)[4]. La tête est beaucoup plus rarement tournée à gauche, sauf à La Tour-de-Peilz (VD)[5].

Les membres supérieurs sont, dans presque la moitié des cas (45%), disposés de manière asymétrique. Ce terme recouvre une grande variété de situations, combinant les positions observées pour les bras et avant-bras symétriques. Ces derniers sont assez fréquemment tendus le long du corps ou ramenés sur le bassin. Ils sont en revanche rarement repliés au niveau des lombaires. Les autres dispositions (avant-bras repliés sur la cage thoracique, rejetés derrière la tête, etc.) représentent des cas particuliers, que nous évoquerons à propos de leur répartition (cf. ci-dessous). La prépondérance des dispositions asymétriques, marquée surtout durant la phase A, indique qu'il n'y avait pas de position préférentielle des membres supérieurs dans la nécropole du Pré de la Cure. Si l'on observe que les avant-bras sont plus volontiers tendus le long du corps durant les phases B-C et C, la faiblesse des effectifs nous interdit d'interpréter ce phénomène comme une régularisation des pratiques funéraires. Cette absence d'une position préférentielle des membres supérieurs contraste avec ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de la région: ils sont ainsi en majorité fléchis en avant du bassin à Dully, Sézegnin, Monnet-la-Ville (Jura), Roissard et Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)[6]. En revanche, à Genolier et à Nyon «Clémenty», les membres supérieurs sont parallèles à l'axe du corps à une forte majorité, quel que soit le type de tombe[7].

La répartition spatiale des différentes positions des crânes et des membres supérieurs ne révèle aucun regroupement particulier, sauf dans le secteur des Philosophes 21. Plusieurs individus ont ici des positions très atypiques (fig. 168 et 261), avec les membres supérieurs repliés, voire ramenés au travers de la cage thoracique, ou encore tendus derrière le crâne (cf. par ex. T295, T298) et les membres inférieurs repliés ou fléchis sur le côté (cf. par ex. T281, T293, T298, T303). Les trois individus de la tombe T309 (fig. 492 à 495), inhumés simultanément, illustrent bien ce phénomène: leurs positions sont si peu soignées qu'ils semblent avoir été jetés plutôt que déposés dans la fosse. On observe ainsi une nouvelle particularité de ce secteur, qui s'ajoute à celles relevées précédemment (fréquence des inhumations en pleine terre, nombre particulièrement élevé des enfants et adolescents), et sur lesquelles nous reviendrons (cf. p. 313). Enfin, l'analyse de la disposition des squelettes ne révèle aucune corrélation entre la position des membres supérieurs et celle du crâne. On ne peut pas non plus mettre en relation la position des corps avec le type des sépultures, ni avec le sexe et/ou l'âge des individus.

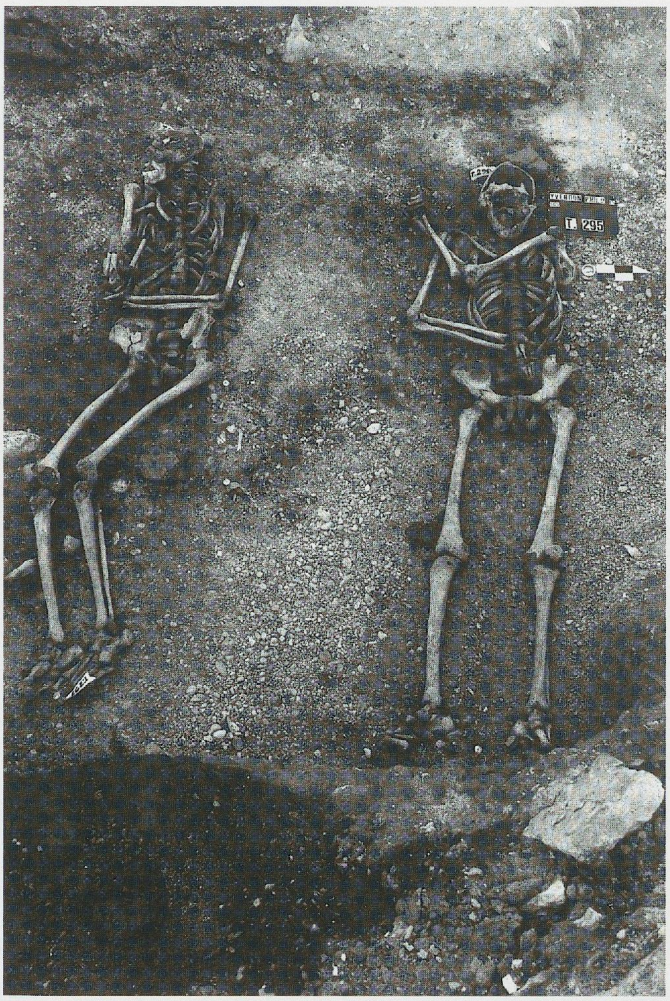


Fig. 168. Positions inhabituelles observées dans le secteur des Philosophes 21 (T293 et T295).

NOTES

1. Duday *et al.* 1990, pp. 33-34 ; Duday 1995, p. 38-41 ; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 34-37.

2. Le transport de cadavres déjà placés dans leur cercueil ouvert est attesté notamment par Dynamius, patrice de Provence au VII[e] siècle, à propos des funérailles d'une jeune fille et de Maxime, saint évêque de Riez, au milieu du V[e] siècle: *Une toute jeune fille appelée Decima était portée morte vers sa tombe: le cadavre était déjà placé dans le cercueil, mais le couvercle n'était pas encore fermé. Dès que les porteurs entendaient les voix de ceux qui chantaient les psaumes et de ceux qui suivaient le corps sacré du bienheureux évêque, ils demandèrent avec des larmes que le cercueil, que ceux-là portaient, soit transporté au-dessus du corps de la jeune fille (...).* Migne, Patrologie latine, *Dynamii Patricii Vita S. Maximi*, LXXX, col. 39, § 14. Traduction J. Favrod, à qui nous adressons nos remerciements pour nous avoir signalé ce texte.

3. T45A est un jeune homme inhumé sur le ventre dans un coffre de murets et de dalles accolé à deux autres sépultures du même type (T46 et T47); il est accompagné d'un enfant inhumé simultanément sur le dos; un cas similaire a été observé dans la tombe T516 de Sézegnin: Privati 1983, pl. 23.4. L'individu de T183 est un jeune homme inhumé sur le côté gauche dans un coffrage non cloué (phase indéterminée). L'individu de T189, inhumé immédiatement à l'est du précédent, est un bébé ayant le tronc en décubitus latéral droit; le type et la phase de cette tombe n'ont pu être déterminés.

4. Privati 1983, pp. 24-40; Menna 1993, p. 88; Steiner 1993, p. 56; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 198-199; Colardelle 1983, p. 40.

5. Renseignement aimablement fourni par M. Klausener, MHAVD, que nous remercions chaleureusement.

6. Menna 1993, pp. 89-90 ; Privati 1983, pp. 24-40 ; MercierMercier-Rolland 1974, p. 26 ; Colardelle 1983, p. 40 ; Ajot 1985, p. 30, fig. 20.

7. Steiner 1993, pp. 57 et 61 ; Auberson 1987, p. 97, fig. 3.

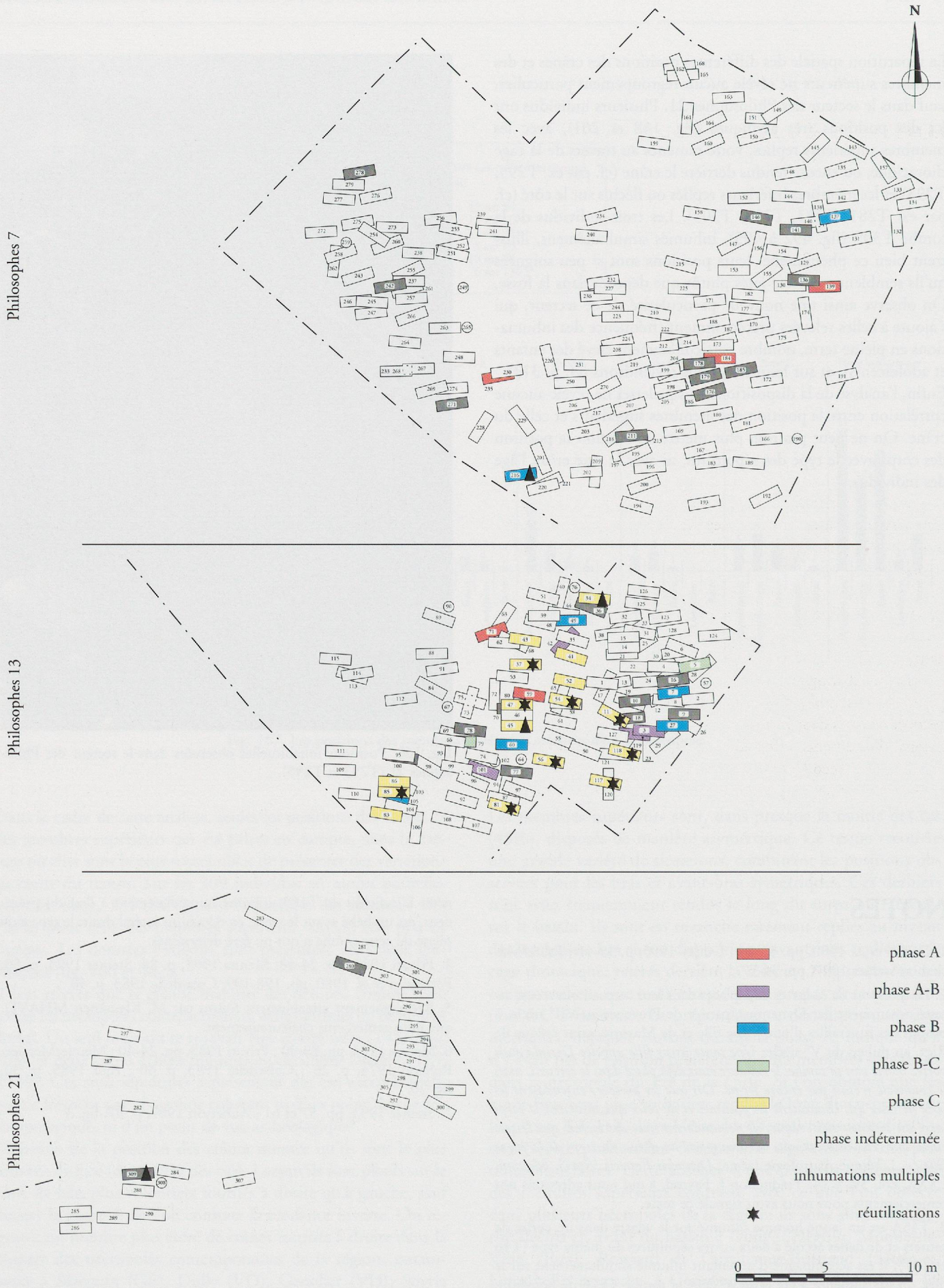


Fig. 169. Répartition des tombes contenant des réductions et/ou des inhumations multiples.

Les manipulations d'ossements, les réutilisations de tombes et les inhumations multiples

La grande majorité des tombes fouillées à la rue des Philosophes sont des sépultures individuelles. Cependant, 52 de ces 301 tombes (17%) contenaient des groupes d'ossements – appelés «réductions» – en plus des squelettes en place[1]. Le terme de réduction désigne des groupes d'os plus ou moins organisés, volontairement déposés dans les sépultures. Il s'oppose à celui de «vrac», qui désigne des ossements épars, parvenus par hasard dans le remplissage des tombes[2].

Nous avons distingué deux types de réductions[3]. Le premier regroupe les ensembles d'os extraits de sépultures coupées par une autre et déposés dans la nouvelle tombe: il s'agit ici de manipulations d'ossements effectuées au hasard des recoupements (fig. 258). Le second type concerne les os d'un premier occupant rassemblés et rangés dans une partie de la sépulture pour laisser de la place à un nouveau corps; ce type constitue une forme d'inhumations multiples (fig. 171 et 172).

Les réductions des deux types sont particulièrement fréquentes aux Philosophes 13 (fig. 169), d'une part à cause de la plus forte densité des inhumations, d'autre part en raison de la réutilisation des coffrages en matériaux non périssables, tous situés dans ce secteur. Cette dernière constatation explique également le plus grand nombre de réductions dans les tombes de la phase C que dans celles des périodes précédentes.

Les réductions issues de manipulations d'ossements

Le premier type de réduction est de loin le plus fréquent, puisqu'il concerne 43 sépultures et 50 individus au total. Les ossements retirés de leur sépulture d'origine ont été déposés le plus souvent dans la fosse de la nouvelle sépulture mais à l'extérieur du contenant – lorsqu'il est possible de le déterminer (fig. 170). Dans la majorité des cas, ils sont situés contre les longs côtés. A de rares exceptions, ils se trouvent sous ou/et sur le contenant (cf. par ex. T71, fig. 69, 70 et 371). Les os en réduction découverts sous le squelette de T211, soigneusement disposés et occupant un espace restreint clairement délimité (fig. 173), pourraient avoir été déposés dans un coffret de bois[4].

Parmi les individus en réduction, 24 ont pu être réattribués à des squelettes encore partiellement en place ou à d'autres individus en réduction en confrontant les données de terrain et les recherches en laboratoire (cf. p. 225). Cinq autres réductions proviennent de tombes entièrement détruites, pour lesquelles une bonne partie des os ont été regroupés et conservés séparément[5]. On peut signaler notamment la tombe T52 (fig. 358), où presque tous les os d'un individu ont été soigneusement rassemblés et déposés dans une petite fosse située sous les pieds d'un second squelette. Dans ce cas, on peut se demander si l'inhumation d'un deuxième corps au même endroit est véritablement fortuite, ou si elle résulte d'une volonté délibérée.

Deux autres situations sont plus étonnantes: dans T139 et T278, les os du squelette en place et ceux de la réduction appartiennent au même individu. Si la réduction de T139 résulte bien d'un recoupement fortuit, en revanche les os n'ont pas été déposés dans la nouvelle tombe, mais sur la cage thoracique du même squelette (fig. 404). T278 représente un cas plus mystérieux. Des os des mains et des pieds d'un adolescent ont en effet été découverts sous le fond du coffre de tuiles dans lequel il est inhumé (fig. 470). Il faut sans doute attribuer ce déplacement à l'action d'un petit animal.

On peut signaler encore le cas exceptionnel de RT190, où des ossements appartenant à trois individus incomplets (deux adultes et un enfant), qu'on ne peut rattacher à aucun squelette encore partiellement en place, ont été déposés pêle-mêle dans une fosse circulaire (fig. 174). Il s'agit du seul cas, dans l'ensemble de la nécropole, où une réduction n'a pas un lien direct avec une autre sépulture.

Le nombre d'individus découverts dans des réductions provenant de manipulations d'ossements est relativement faible, puisqu'il ne représente que 14% de l'ensemble (fig. 175). L'examen du tableau indique en outre qu'il n'y a pas de préférence liée au sexe et/ou à l'âge des défunts.

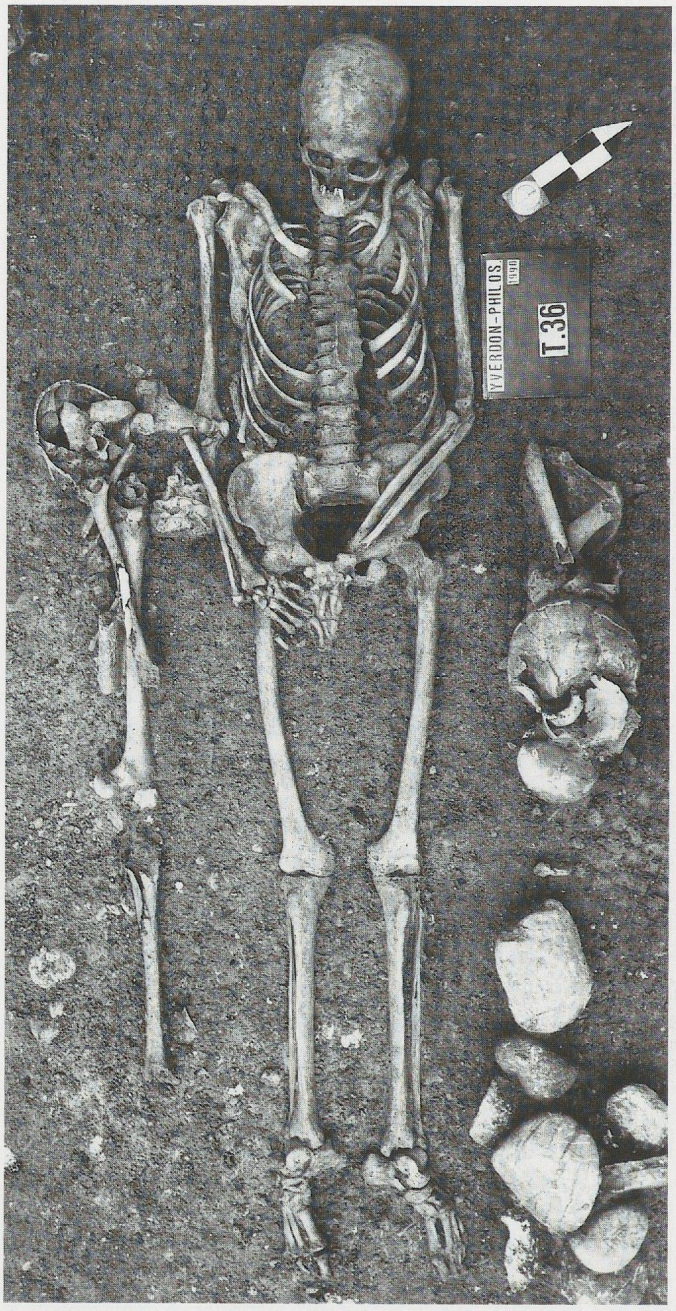


Fig. 170. Ossements déposés en réduction sur les deux côtés du coffrage non cloué T36.

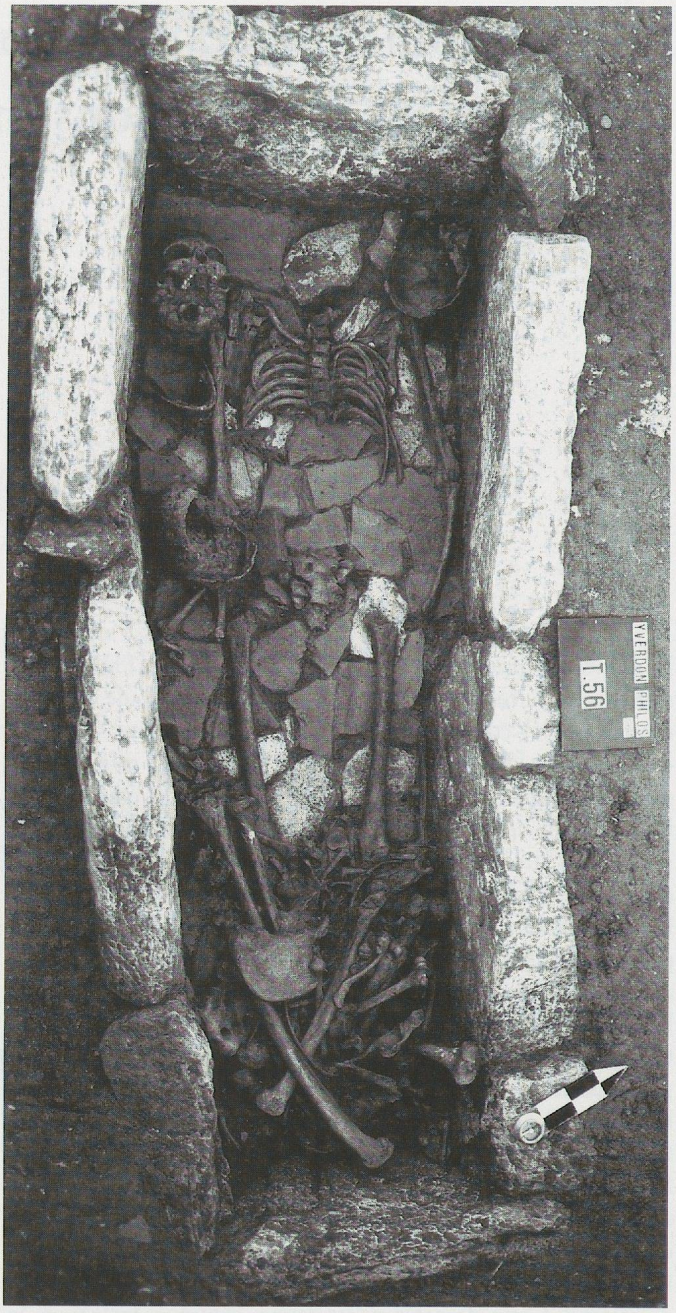


Fig. 171. Réduction déposée en avant des membres inférieurs du dernier inhumé de T56. Seuls les crânes des deux individus réduits se trouvent encore dans la partie supérieure de la tombe.

Les réductions issues de réutilisations de tombes

Le second type de réductions résulte de la réutilisation de certaines sépultures, en l'occurrence, dans la nécropole du Pré de la Cure, des coffrages en matériaux non périssables de la phase C. Neuf des 25 tombes de ce type contiennent en effet des groupes d'ossements supplémentaires, regroupant au total 13 individus (fig. 169). Ces réductions se trouvent le plus souvent à l'intérieur des coffrages, à l'exception de RT81, déposée sur le couvercle de la tombe. Les ossements sont généralement déposés le long des parois latérales (cf. par ex. T47, fig. 354), mais les crânes sont souvent déposés à proximité de ceux des individus en place (cf. T56, T37, T47, T117 et T118). On peut relever deux dispositions particulières:

- Dans T56, 2 squelettes presque complets ont été rassemblés et déposés en avant des jambes du dernier inhumé, alors que les crânes ont été placés non loin du crâne de l'individu en place (fig. 171). Cette situation implique que tous les os ont été retirés de la sépulture avant d'être réenfouis, et non pas simplement rassemblés et repoussés dans une partie du coffrage.
- L'intérieur de T85 a été transformé pour permettre l'inhumation d'un enfant (fig. 172). Les restes du premier occupant, un homme, ont alors été réduits à l'extrémité ouest de la tombe et séparés du dernier inhumé par deux petites dalles verticales disposées transversalement.



Fig. 172. Ossements rassemblés dans la partie supérieure de T85, dans un compartiment séparé du reste de la tombe par deux dalles verticales.

Les réutilisations de tombes doivent sans doute être interprétées comme la volonté délibérée de réunir plusieurs individus après leur décès. Nous savons par les canons des conciles mérovingiens que ces réutilisations étaient devenues monnaie courante, malgré leur interdiction répétée. Le concile de Mâcon, tenu en 585, condamne toujours cette pratique, avec toutefois une adaptation de taille:

> *Beaucoup de gens ouvrent les tombeaux et y déposent leurs propres défunts sur des corps non encore décomposés. Il est impie d'usurper un lieu sacré consacré aux morts sans la volonté des ayants droit. Il est, à l'avenir, interdit de le faire. Si on le fait, les corps surimposés devront, selon l'autorité des lois, être rejetés de ces mêmes tombeaux*[6].

La mention «sans la volonté des ayants droit» implique que cette pratique n'est autorisée que sous certaines conditions. L'hypothèse la plus vraisemblable est que les ayants droit sont les membres de la même famille. C'est du moins ce que suggèrent deux passages du *Gloria confessorum* de Grégoire de Tours. Le premier concerne l'évêque d'Autun Réticius, dont la femme avait demandé qu'il soit inhumé dans la même sépulture qu'elle[7]. Lors des funérailles de l'ecclésiastique, les ossements de son épouse furent rassemblés dans un coin de la tombe. Le second passage raconte l'inhumation de l'épouse d'Hilarius à côté de son mari, un descendant de nobles gallo-romains, une année après le décès de celui-ci[8]. Ces deux événements sont magnifiés par l'intervention de phénomènes miraculeux, et Grégoire insiste sur la piété des protagonistes. Les réutilisations de sépultures semblent donc bien être autorisées lorsque des liens familiaux rapprochent les défunts.

Au Pré de la Cure, aucune association préférentielle entre individus des différentes classes d'âges et/ou des deux sexes – par exemple hommes et femmes ou femmes et enfants – ne peut



Fig. 173. Ossements en réduction découverts sous le squelette de T211. La disposition régulière des os évoque la présence d'un aménagement en bois.

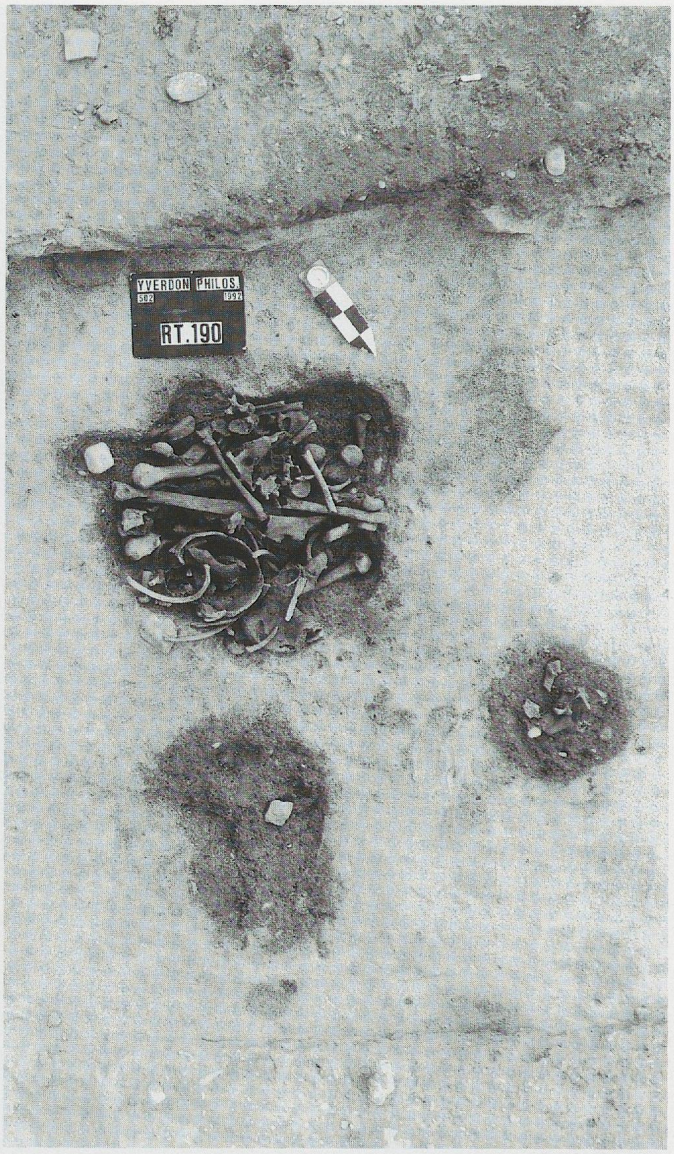


Fig. 174. RT 190. Ossements de trois individus distincts déposés dans une petite fosse.

être mise en évidence (fig. 176). Pratiquement toutes les combinaisons sont présentes, évoquant justement la réunion de membres d'une même famille, au sens large du terme. L'analyse des caractères discrets n'a malheureusement pas permis de confirmer l'existence de liens de parenté entre ces individus (cf. pp. 240-242).

Les inhumations multiples

La volonté de regrouper plusieurs individus se manifeste sous d'autres formes encore dans le secteur des Philosophes 13, toujours dans des coffrages en matériaux non périssables de la phase C. Nous avons déjà signalé les sépultures accolées, dont la construction peut être contemporaine (T14-T15, T85-86) ou non (T45, T46 et T47)[9]. Il faut rappeler aussi l'inhumation simultanée de deux individus, un homme en position ventrale et un jeune enfant, dans la tombe T45 (fig. 163)[10]. Mentionnons encore le coffrage de bois hourdi au mortier T34, dans lequel 3 inhumations successives – 1 enfant et 2 femmes – ont été pratiquées. Bien que la tombe soit passablement perturbée, on observe clairement que les corps sont superposés et qu'il n'y a vraisemblablement pas eu de réduction d'ossements (fig. 345). La superposition des inhumations est peu fréquente dans les nécropoles contemporaines: on peut signaler par exemple un cas à Genolier (VD), 3 autres à Sézegnin (GE)et quelques sépultures de Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)[11]. Plusieurs cas de superpositions sont connus à La Tour-de-Peilz (VD), Clos d'Aubonne, mais il s'agit vraisemblablement de sépultures un peu plus tardives[12].

Toutes les situations que nous avons évoquées – réutilisations de tombes avec ou sans réductions, coffrages accolés – suggèrent un fonctionnement de la nécropole par groupes distincts, que l'on pourrait imaginer comme de petites concessions, reflétant vraisemblablement des liens familiaux[13].

La tombe T309 (fig. 57) illustre sans doute un phénomène bien

	Immatures	Adultes Ind.	Hommes	Femmes	Total
Réductions liées à des manipulations d'ossements					
Nbre d'individus en réduction	8	9	22	11	50
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	10%	13%	16%	14%	14%
Réductions liées à des réutilisations					
Nbre d'individus en réduction	3	3	4	3	13
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	4%	5%	3%	4%	4%
Ensemble des réductions					
Nbre d'individus en réduction	11	12	26	14	63
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	14%	18%	19%	18%	18%

Fig. 175. Nombre et pourcentage des individus découverts dans des réductions.

N° tombe	Individus en place	Réductions
37	1 femme	1 enfant, 1 homme, 1 femme
118	1 femme	1 adulte de sexe ind.
47	1 homme	1 enfant
56	1 homme	2 femmes
81	1 homme	1 homme, 1 adulte de sexe ind.
117	1 homme	1 homme
11	1 adulte de sexe ind.	1 adolescent
54	1 enfant	1 adulte de sexe ind.
85	1 enfant	1 homme

Fig. 176. Les associations d'individus dans les coffrages en matériaux non périssables.

différent. Cette sépulture regroupe 3 individus masculins, enfouis simultanément dans la même fosse, qui fut immédiatement comblée. Deux de ces hommes ont entre 20 et 30 ans, et tous trois portent des traces de coups qui ont causé leur décès. Leurs positions, très inhabituelles, évoquent une inhumation rapide, sans grand soin. Cette sépulture se trouve en outre dans le secteur des Philosophes 21, dont nous avons souligné les particularités à plusieurs reprises. Nous reviendrons plus bas sur l'interprétation de cette sépulture et de l'ensemble de ce secteur (cf. p. 313).

Enfin, la tombe T216 de type indéterminé pourrait également avoir contenu deux individus, une femme et un enfant. Les perturbations importantes qui l'ont en grande partie détruite nous empêchent toutefois de préciser la chronologie des dépôts.

NOTES

1. Au total, 63 individus ont été identifiés dans ces ensembles.

2. Dans le catalogue, nous désignons également par les lettres RT quelques structures dans lesquelles nous n'avons retrouvé aucun ossement en place: RT249, RT265. Il s'agit cependant de sépultures complètement détruites, qui ne correspondent en rien aux réductions décrites dans ce chapitre, et qui n'ont par conséquent pas été prises en compte.

3. Cf. Duday *et al.* 1991, pp. 44-46; Duday 1995, pp. 53-55; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 47-51.

4. Une réduction déposée dans un coffret de bois se trouve dans la tombe S69 de la nécropole de la Grande Oye à Doubs : Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 47, fig. 36.

5. T52, T60, T176, T178, T271.

6. *Concilium Matisconense a.* 585, XVII, *M. G. H. Concilia aevi merovingici*, sect. III, t. I, p. 171. Traduction J. Favrod, à qui nous adressons nos remerciements pour nous avoir signalé ce texte et les deux suivants.

7. Van Dam (éd.) 1988, n° 74, pp. 77-78.

8. Van Dam (éd.) 1988, n° 41, pp. 53-54.

9. Cf. pp. 80-81.

10. Cf p. 214.

11. Genolier, T28: Steiner 1993, p. 69 ; Sézegnin, T181, T511 et T697 : Privati 1983, p. 34 ; Curtil-sous-Burnand : Ajot 1985, fig. 32 p. 37.

12. Cf. par ex. la tombe T94, qui contenait plusieurs deniers de Pépin le Bref : Kaenel/Crotti 1993, fig. 29 et 32, pp. 40 et 42; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 50-51, fig. 13.

13. Sur l'organisation des nécropoles en concessions, cf. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, pp. 47-53, avec litt.; cf. *infra* p. 309.

VIII. ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE

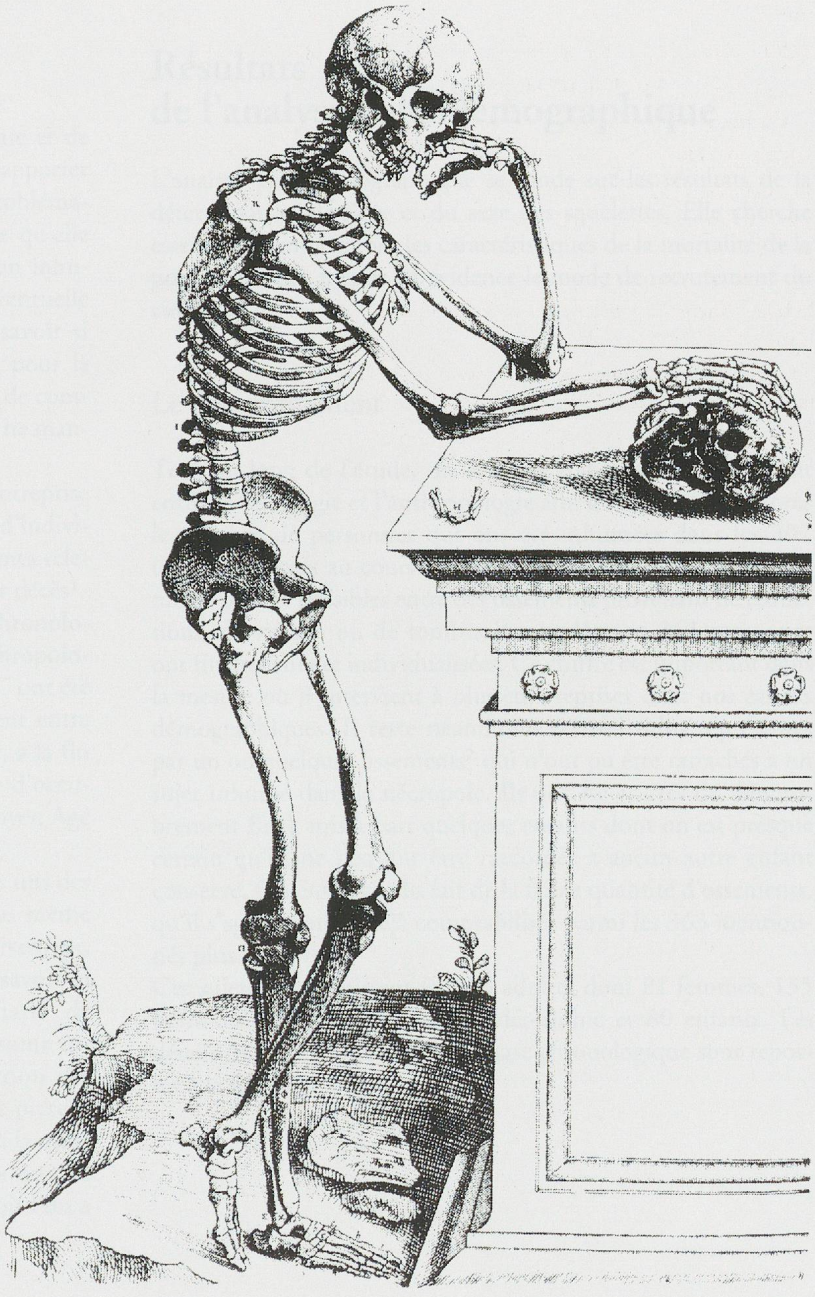


Fig. 177. «Squelette». André Vésale, *De humani corporis fabrica, libri* XV, Bâle, J. Oporinus, 1543 (Wellcome Library, Londres). Tiré de: Carlino 1999, fig. 1, p. 27.

Analyse anthropologique

Geneviève Perréard Lopreno

Introduction

Par l'intermédiaire des résultats de la paléodémographie et de l'étude morphologique, l'objectif de cette étude est d'apporter des renseignements qui contribueront à préciser les problématiques de l'archéologie. On attend de l'anthropologie qu'elle indique qui sont les individus composant la population inhumée et qu'elle participe à mettre en évidence une éventuelle organisation interne de la nécropole. On cherche à savoir si cette population est conforme à ce que l'on connaît pour la région et sinon en quoi elle se distingue. Les ensembles de comparaison, quoique beaucoup plus restreints en effectifs, ne manquent pas.

Précisons que l'étude paléopathologique n'a pas été entreprise dans le cadre de cette étude, à l'exception d'une série d'individus qui ont été examinés en raison de graves traumatismes relevés essentiellement sur les crânes et responsables de leur décès[1].

L'étude archéologique a mis en évidence 3 phases chronologiques: A, B et C. En ce qui concerne l'analyse anthropologique, en raison d'effectifs insuffisants, les phases B et C ont été regroupées. Les comparaisons se font ainsi globalement entre une première période de fonctionnement du cimetière, à la fin de l'époque gallo-romaine (phase A), et toute la durée d'occupation postérieure qui correspond au début du haut Moyen Age (phases B et C).

Les trois secteurs explorés de la nécropole sont isolés les uns des autres, tout en étant reconnus comme appartenant au même ensemble. La zone fouillée est estimée, très approximativement, à un tiers de la surface totale. La question est de savoir si l'échantillon de sépultures recueilli est représentatif de l'ensemble et si l'on peut traiter les informations comme un tout. La réponse est sensiblement différente en fonction des paramètres étudiés. Les secteurs connus de la nécropole présentent des différences non négligeables si l'on s'intéresse à la mortalité ou à la représentation en fonction du sexe alors que les données morphologiques varient peu dès le moment où l'on a réuni une vingtaine d'individus.

Résultats de l'analyse paléodémographique

L'analyse paléodémographique se fonde sur les résultats de la détermination de l'âge et du sexe des squelettes. Elle cherche essentiellement à cerner les caractéristiques de la mortalité de la population et à mettre en évidence le mode de recrutement du cimetière.

Le dénombrement

Tout au long de l'étude, un échange d'informations s'est fait entre l'archéologie et l'anthropologie afin de cerner au plus près le nombre de personnes qui ont été inhumées dans les 301 tombes repérées au cours des fouilles. De nombreux regroupements ont été possibles entre des ossements provenant de réductions, de «vracs» ou de tombes incomplètes et 363 personnes ont finalement été individualisées. Ce chiffre est important dans la mesure où il intervient à plusieurs reprises dans nos calculs démographiques. Il reste néanmoins 50 individus représentés par un ou quelques ossements[2] qui n'ont pu être rattachés à un sujet inhumé dans la nécropole. Ils ont été écartés du dénombrement final, mis à part quelques enfants dont on est presque certain qu'ils ne peuvent être raccordés à aucun autre enfant conservé. On envisage, du fait de la faible quantité d'ossements, qu'il s'agit de sujets déjà comptabilisés parmi les 363 mentionnés plus haut.

Ces sujets se répartissent en 283 adultes dont 81 femmes, 135 hommes, 67 adultes de sexe indéterminé et 80 enfants. Les détails de cette répartition par phase chronologique sont reportés à la fig. 178.

	phases chronol.	féminins et prob. fém.	masculins et prob. masc.	indéterminés adultes	enfants	totaux
PHIL. 13	A	5	11	5	4	25
	AB	4	7	5	3	19
	B	7	5	3	2	17
	BC	2	4	1	1	8
	C	13	14	2	9	38
	sans chronol.	12	19	15	11	57
	totaux	43	60	31	30	**164**
PHIL. 7	A	9	22	10	16	57
	AB	5	6	1	2	14
	B	5	1		1	7
	BC	1			1	2
	C					
	sans chronol.	14	35	21	17	87
	totaux	34	64	32	37	**167**
PHIL. 21	A		1	1	5	7
	AB					
	B					
	BC					
	C					
	sans chronol.	4	10	3	8	25
	totaux	4	11	4	13	**32**
ENSEMBLE DES SECTEURS	A	14	34	16	25	89
	AB	9	13	6	5	33
	B	12	6	3	3	24
	BC	3	4	1	2	10
	C	13	14	2	9	36
	sans chronol.	30	64	39	36	169
	totaux	81	135	67	80	**363**

Fig. 178 . Dénombrement des individus par secteurs de fouilles et pour l'ensemble de la nécropole.

La conservation

La conservation des ossements est relativement bonne. Elle est ici estimée en fonction des effectifs disponibles pour les différentes phases de l'étude. Un sexe a pu être attribué à 216 personnes soit 77% des adultes. Le taux d'indétermination a pu être abaissé par l'emploi de fonctions discriminantes[3] élaborées à partir de mesures sur les os longs. 27 adultes demeurés de sexe indéterminé après observation de l'os coxal (en raison de son absence dans la plupart des cas), se sont vu attribuer un sexe (7 femmes et 20 hommes). Le taux d'indétermination est passé, ainsi, de 33% à 23 %. Pour l'établissement de profils de mortalité, nous avons pu disposer de 123 adultes, soit 43,5% des individus matures. Finalement, l'observation des caractères discrets a été effectuée sur le crâne ou restes crâniens de 182 sujets comprenant des adultes et des grands adolescents âgés de 15 à 19 ans (60% de cette population).

La représentation des adultes

L'étude révèle un important déséquilibre entre la représentation des femmes et des hommes sur l'ensemble des zones fouillées. Le sex-ratio calculé (r = 1,66 en faveur des hommes) est élevé si l'on se réfère au rapport naturel entre les sexes à la naissance (r = 1,05 soit 105 garçons pour 100 filles). On aurait ainsi enterré au cours des siècles 3 hommes pour 2 femmes. Si l'on applique ce calcul aux populations par période chronologique (fig. 179), et pour autant que les effectifs disponibles soient représentatifs[4], on s'aperçoit que ce chiffre recouvre peut-être deux modes de recrutement fort différents entre la phase A (r = 2,43) et les phases plus tardives B, B-C et C (r = 0,86). On constate ainsi que, pendant la fin de l'époque gallo-romaine (phase A), ce déséquilibre est considérable, puisque près de 3 hommes ont été inhumés pour 1 femme et que, en revanche, pour les phases du haut Moyen Age (B, B-C et C), il semble que la répartition des sexes dans le cimetière ait été plus ou moins normale. Une comparaison avec des nécropoles régionales contemporaines aux deux principales phases d'occupation de la nécropole d'Yverdon

	Phase A	Phase A-B	Phases B, B-C et C	Sans chronol.	Ensemble de la nécropole
Sex-ratio	2,43	1,44	0,86	2,13	1,66
Effectifs	34/14	13/9	23/28	64/30	135/81

Fig. 179. Sex-ratio (N hommes / N femmes) calculé par phase chronologique.

nous a paru souhaitable afin de mieux saisir ce que pourraient impliquer les différences observées. En raison de rituels funéraires privilégiant l'incinération à l'inhumation durant la plus grande partie de l'époque gallo-romaine, les effectifs et nos connaissances anthropologiques sur cette période sont réduits. Il est toutefois frappant de constater, sur la base de ces quelques exemples, à quel point la représentation entre les sexes s'avère différente entre l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Age dans notre région (fig. 180). La représentation des inhumés à Yverdon montre ainsi une tendance commune, semble-t-il, aux sites contemporains régionaux. En admettant que cette évolution repérée sur le tiers connu de la nécropole soit représentative de l'ensemble, comment l'expliquer? Nous tenterons de le faire lorsque nous aurons présenté d'autres aspects de l'étude.

La mortalité des adultes

Des estimateurs paléodémographiques (Bocquet et Masset 1977) sont théoriquement disponibles pour appréhender l'ordre de grandeur de paramètres tels que la mortalité infantile et l'espérance de vie à la naissance. Leur emploi requiert un rapport des enfants décédés D(5-9)/D(10-14) proche ou supérieure à la valeur 2. Or, la nécropole d'Yverdon est caractérisée

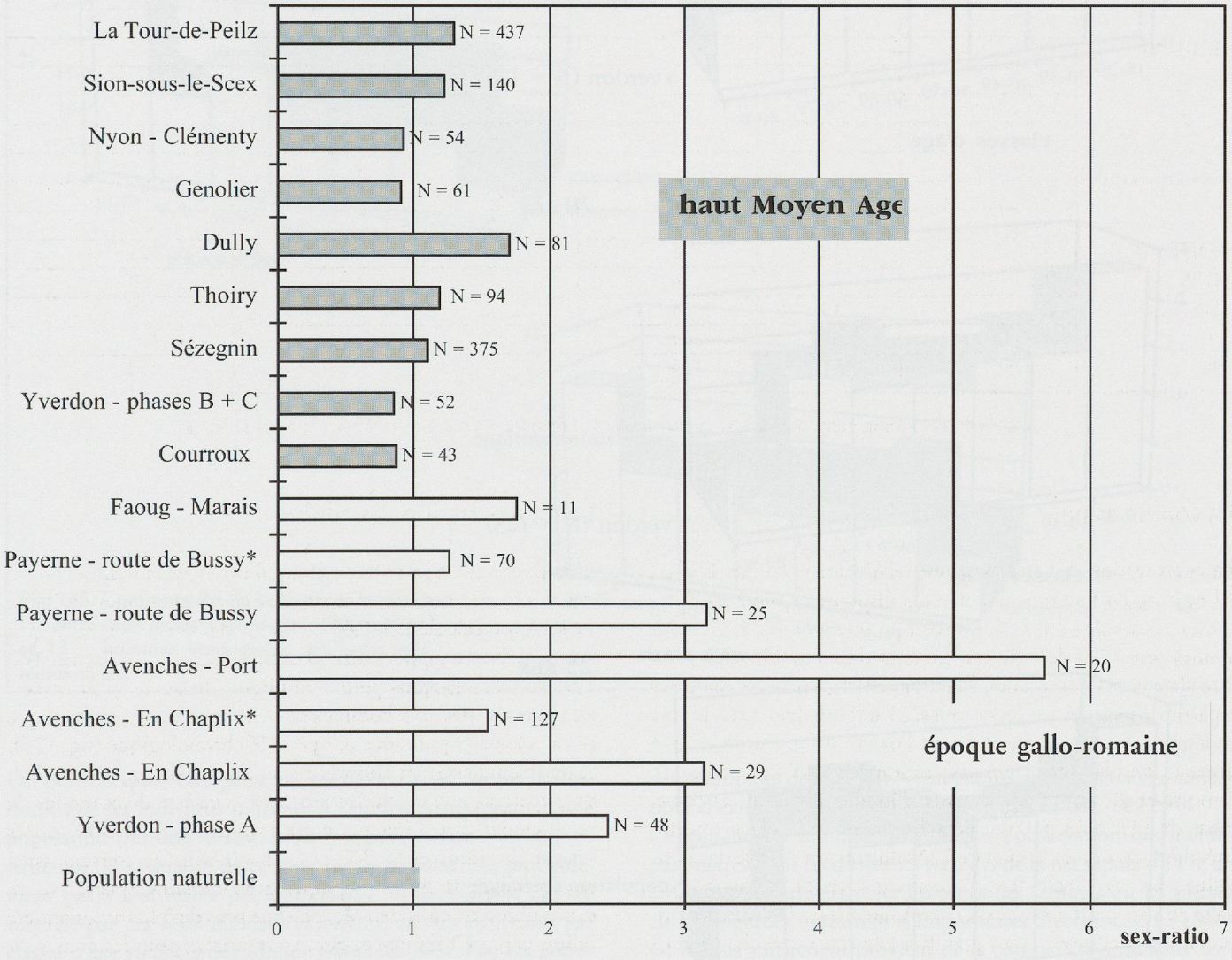


Fig. 180. Confrontation de données de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Age à propos du problème de la représentation entre les hommes et les femmes dans les nécropoles. Sex-ratio = nombre d'hommes/nombre de femmes. * = nécropoles à incinérations. Source pour les données gallo-romaines: D. Castella, Archéodunum SA. Informations sur la nécropole de La Tour-de-Peilz: C. Kramar, département d'anthropologie de l'Université de Genève. Source pour les autres nécropoles du haut Moyen Age: G. Perréard *et al.*, 1993.

par un effectif d'enfants entre 5 et 9 ans très inférieur à celui des 10-14 ans. Cet état de fait exclut totalement le recours à ces estimateurs. Nous proposons ici, par une méthode empirique, d'évaluer cette espérance de vie à la naissance.

Par la confrontation visuelle, sur un même histogramme, du profil de mortalité des adultes d'Yverdon et de celui d'une population théorique[5] pour différentes espérances de vie à la naissance, on tente d'approcher ce paramètre démographique pour la population archéologique. Comme on peut le constater (fig. 181), le profil illustrant la mortalité d'une population théorique dont l'espérance de vie à la naissance est de 25 ans est relativement éloigné de celui des personnes ensevelies à Yverdon. On aperçoit, en revanche, plus de points communs avec les populations dont l'espérance de vie à la naissance est de 20 ou 17 ans (fig. 181). Des valeurs aussi basses évoquent des conditions de vie très rudes avec une mortalité infantile et des jeunes adultes très élevée. Une valeur inférieure à 20 n'est d'ailleurs démographiquement pas crédible puisqu'elle n'assure pas le renouvellement de la population (Masset 1975).

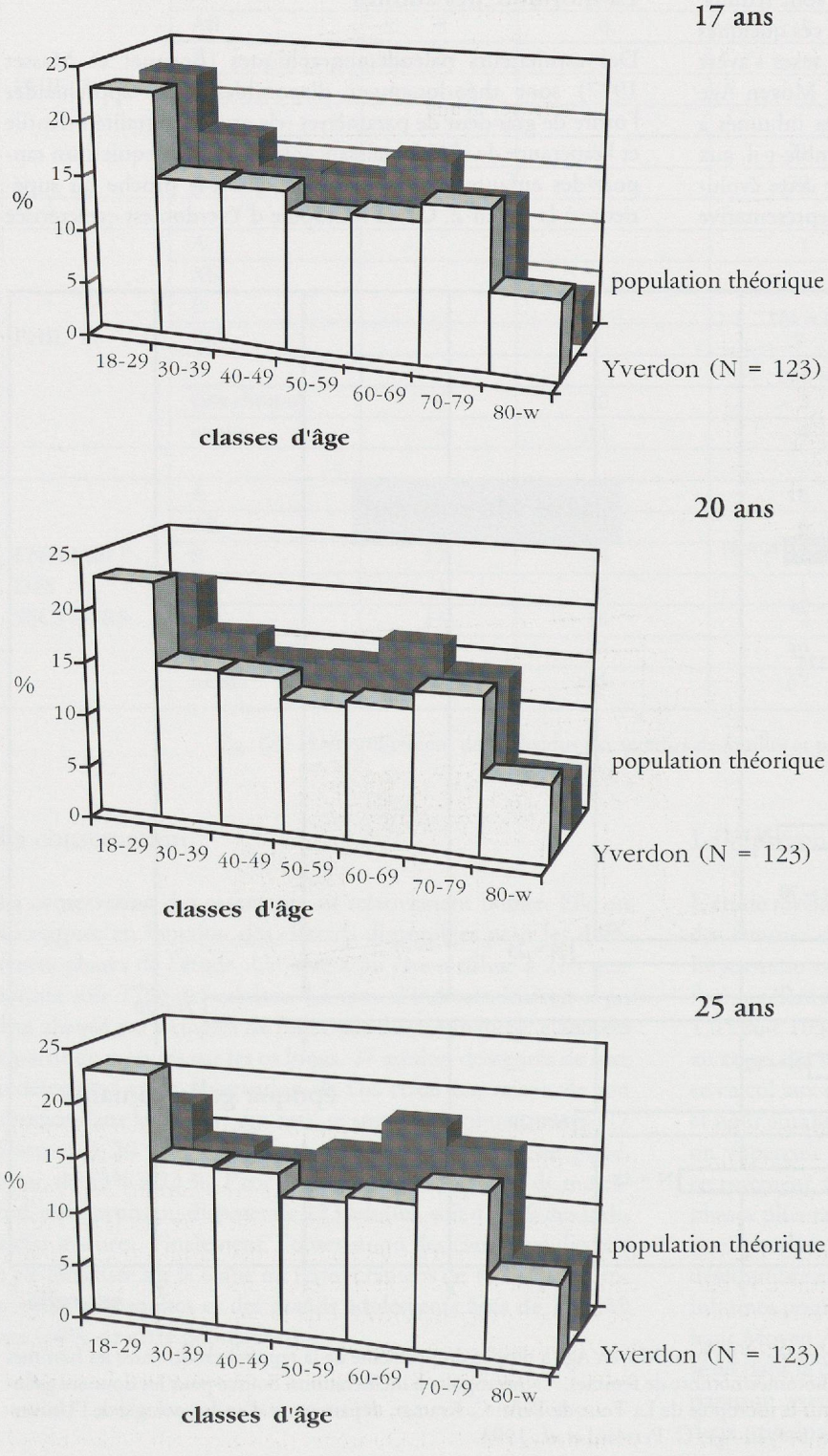


Fig. 181. Tentative d'estimation de l'espérance de vie à la naissance (Eo). Comparaisons avec des populations théoriques pour différentes Eo.

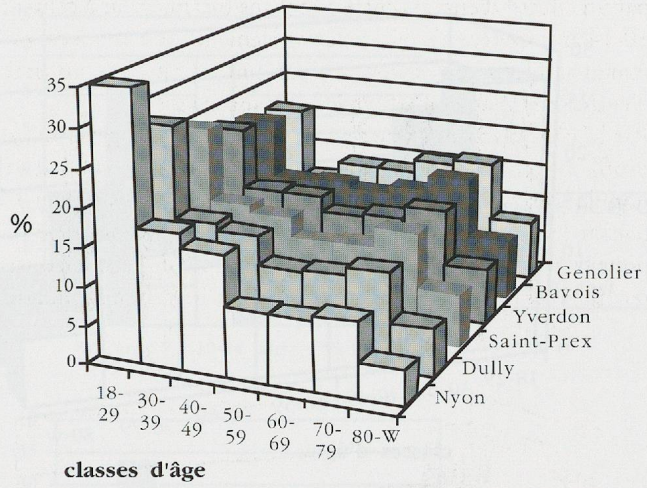
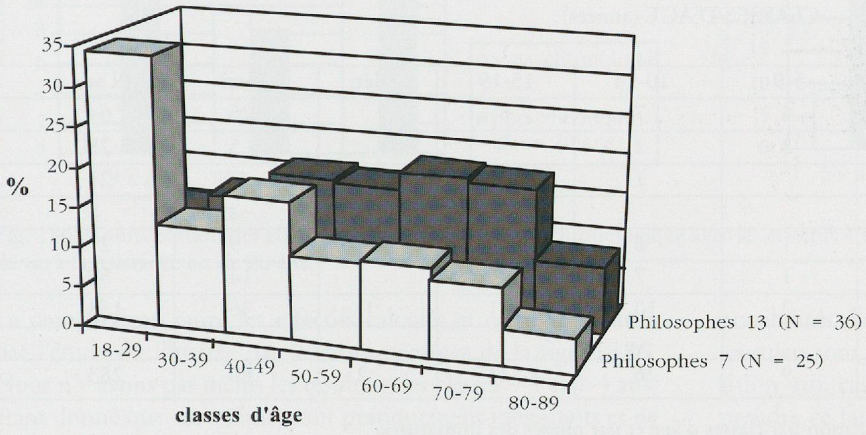


Fig. 182. Comparaison de la structure par âge de la population d'Yverdon avec d'autres nécropoles connues pour la région romande. Effectifs sexes réunis: Yverdon 123, Genolier 46, Bavois 21, Saint-Prex 51, Dully 66, Nyon 39.



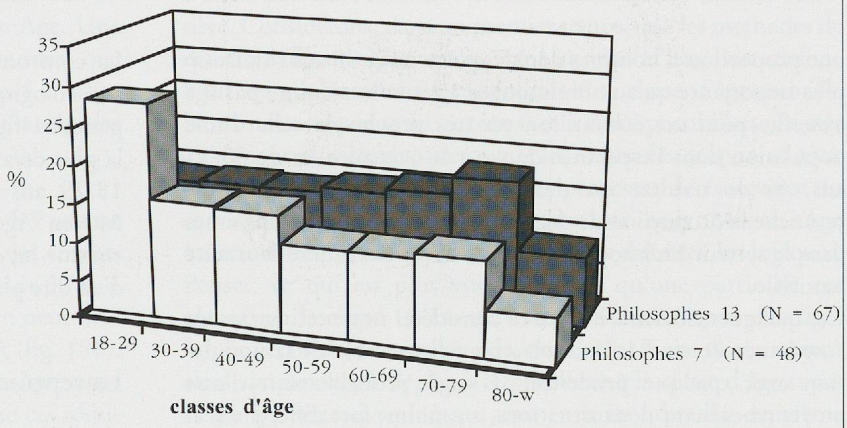


Fig. 183. Confrontation de la structure de mortalité entre deux secteurs de fouilles, Philosophes 7 et 13 – hommes uniquement, en haut, sexes réunis en bas.

On pourrait peut-être penser, à partir de ces premières indications, que les individus inhumés à Yverdon proviennent d'une population très défavorisée. Mais il apparaît avant tout qu'une structure de mortalité de ce type ne correspond très probablement pas à une réalité démographique. Nous n'avons pas été surprise par ces résultats dans la mesure où des structures par classes d'âge au décès des adultes, obtenues pour d'autres populations de la même période et pour la même région, montrent de fortes similitudes. La situation démographique est tout à fait comparable aux résultats obtenus pour les populations de Genolier, Bavois et St-Prex «Vieux-Moulin» alors que les sujets des nécropoles de Dully et Nyon paraissent présenter des conditions d'existence encore plus catastrophiques (fig. 182).

Cependant, les résultats obtenus par l'observation des mêmes paramètres pour les différents secteurs de la nécropole du Pré de la Cure, en distinguant les hommes des femmes ou les phases chronologiques, montrent d'importantes divergences. Le résultat le plus surprenant provient de la comparaison de deux secteurs de fouilles: Philosophes 7 et Philosophes 13 où l'écart entre les structures de mortalité est considérable. Celui-ci se creuse encore d'avantage si l'on ne prend en considération que les hommes (fig. 183). On trouve dans le secteur Philosophes 7

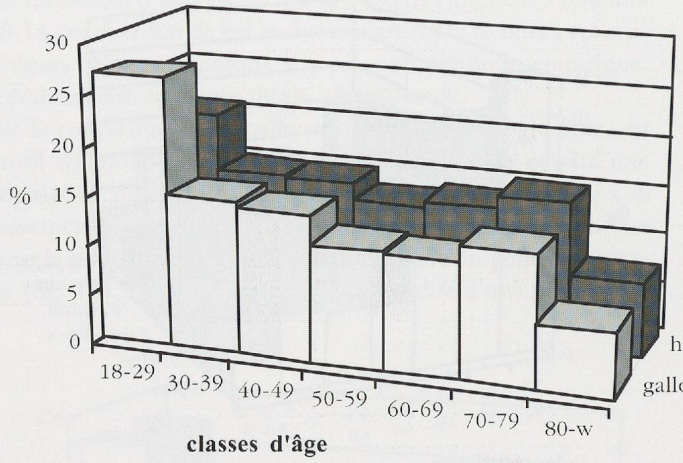


Fig. 184. Comparaison des structures de mortalité par période chronologique (phase A – gallo-romaine, phases B, BC et C – haut Moyen Age).

	CLASSES D'ÂGE (années)							
périodes	**0-1**	**1-4**	**5-9**	**10-14**	**15-19**	**indét.**	**total**	**N ad.**
phase A	2	5	5	7	6		25	64
phase AB		1	1	2	1		5	28
phase B		1		1		1	3	21
phase BC					2		2	8
phase C		1	1	6	1		9	27
phase B, BC et C		2	1	7	3		14	58
sans chronologie	5	7	2	10	11	1	36	133
ensemble de la nécropole	7	15	9	26	21	2	80	283

Fig. 185. Répartition par classes d'âge et par phases des immatures.

une proportion d'hommes décédés entre 20 et 30 ans beaucoup plus importante qu'aux Philosophes 13, où la structure par âge obtenue pour cet échantillon est très proche de celle d'une population dont l'espérance de vie à la naissance est de 30-35 ans. Si ce résultat est démographiquement plausible, en revanche la proportion de décès chez les jeunes adultes inhumés dans le secteur Philosophes 7 n'a rien à voir avec une mortalité naturelle.

Ces quelques éléments invitent à considérer notre estimation de l'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population avec quelque prudence. Il s'agit probablement d'une moyenne cachant deux situations, au moins, fort différentes. Il faut rappeler que le déséquilibre entre les sexes, nous apprend également que l'on a pas affaire à une population naturelle, que l'on soit en présence d'un excédent d'hommes ou d'un déficit en femmes.

Ces éléments ne sont pas d'interprétation facile. A-t-on intentionnellement inhumé ces individus dans un lieu déterminé en fonction d'un critère qui pourrait être lié à l'âge du décès? La présence de ces jeunes hommes est-elle simplement en relation avec le fait que cette partie de la nécropole était en fonction au moment de leur décès? Se pourrait-il qu'une partie de la population archéologique de la phase A ait été recrutée dans une population vivante majoritairement masculine dont les activités comportaient de hauts risques de mortalité? L'argument se devra d'être discuté avec les archéologues.

La confrontation des résultats obtenus pour les deux phases archéologiques indique une légère différence entre les deux périodes (fig. 184). La phase gallo-romaine réunit la population la plus défavorisée avec un pourcentage de décès dans la classe 18-29 ans élevé. La situation s'améliore peut-être au haut Moyen Age, mais le degré de précision de cette méthode comme les échantillons relativement limités ne permettent pas d'en dire plus.

La représentation des non-adultes

Des effectifs d'enfants pris en considération tels qu'ils sont répertoriés à la fig. 185 ne sont guère porteurs d'informations. En revanche, la confrontation avec des renseignements apportés par la démographie historique permet d'apporter quelques bases d'interprétation. Une fois estimée l'espérance de vie à la naissance et par le biais de tables types de mortalité, on peut calculer les effectifs d'enfants auxquels on devrait s'attendre pour chaque classe d'âge et les comparer à ce qui a effectivement été mis au jour. Comme on l'a vu plus haut, l'estimation de l'espérance de vie à la naissance n'est pas chose aisée. Nous avons retenu ici une espérance de 20 ans. Cela ne pose pas de problème majeur dans la mesure où des calculs effectués avec des valeurs supérieures amplifieraient simplement les phénomènes que nous allons décrire.

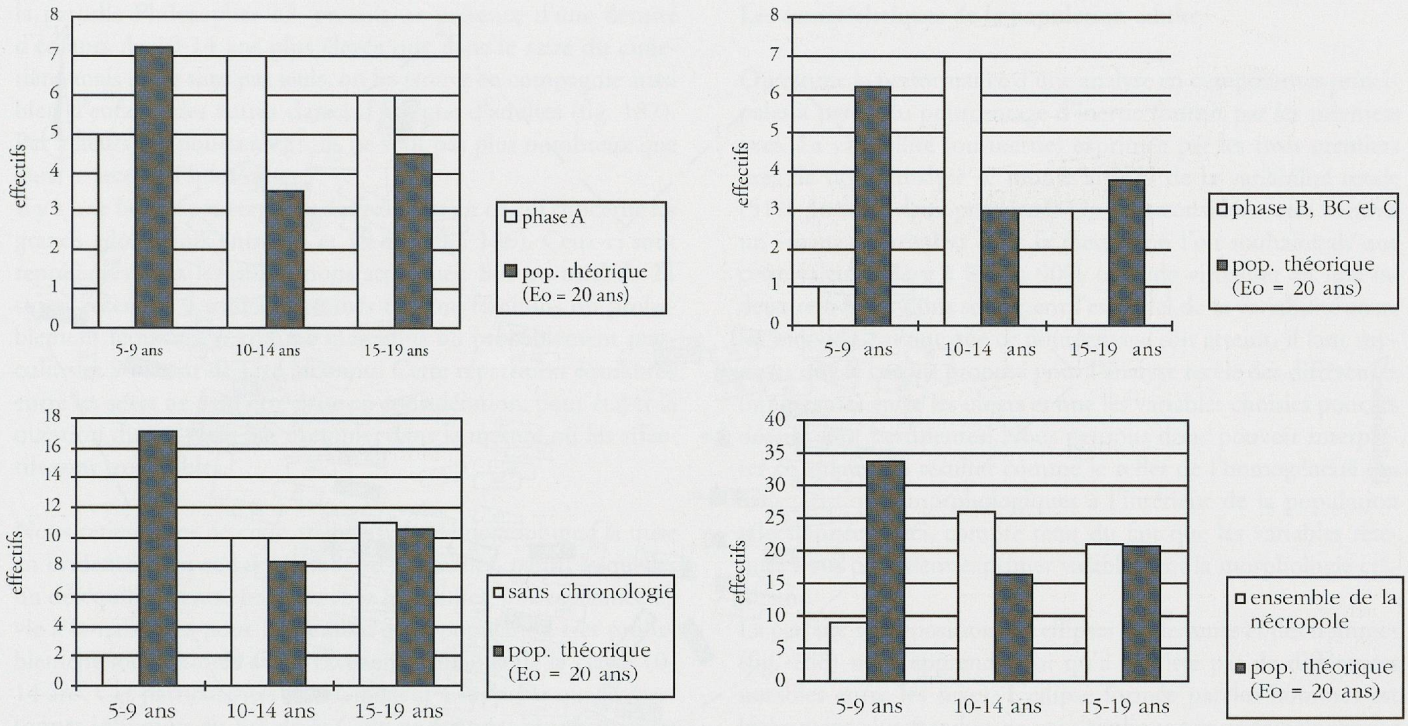


Fig. 186. Confrontation des effectifs d'enfants par période chronologique avec les effectifs attendus pour une population théorique dont l'espérance de vie à la naissance est de 20 ans.

La comparaison entre les effectifs calculés et ceux déterminés par l'étude est illustrée par les histogrammes de la figure 186. Nous n'y avons pas inclus les résultats des classes 0-1 et 1-4 ans, étant donné que ces enfants sont pratiquement inexistants et ne représentent pas même 5% des effectifs attendus. Cet état de fait est courant pour les nécropoles du haut Moyen Age. Une étude régionale (Perréard Lopreno *et al.* 1994) a montré que dans le meilleur des cas, à Satigny (GE), on a retrouvé environ 9% de ces tout petits enfants. Il est vrai toutefois qu'aucun des cimetières étudiés n'a été fouillé dans sa totalité.

On constate également que les enfants de la classe 5-9 ans ne sont que rarement inhumés dans le cimetière (20% des enfants attendus pour une Eo de 20 ans et 45% pour une Eo de 30 ans) ou tout au moins dans la zone fouillée (fig. 184). On peut toutefois faire une nuance en ce qui concerne la phase A (fig. 186), pour laquelle on a retrouvé 5 des 7 enfants théoriquement attendus. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ces résultats sont fondés sur des effectifs restreints. Nous sommes tentée de penser qu'un bon nombre d'enfants, jusqu'à l'âge d'une dizaine d'années, n'avaient pas une reconnaissance sociale qui justifiât leur présence aux côtés des plus âgés.
Les comparaisons effectuées pour les enfants entre 10 et 14 ans indiquent, pour toutes les périodes, une surepresentation considérable de cette classe d'âge. Pour l'ensemble des secteurs fouillés, on a trouvé 26 enfants de la classe 10-14 ans au lieu de 16 pour une Eo de 20 ans ou 11 pour une Eo de 30 ans. Cet élément est d'autant plus frappant que les données de la démographie indiquent que le taux de mortalité est normalement plus faible pour les 10-14 ans que pour tout le reste de la population, enfants comme adultes. Cette donnée semble constituer un point de départ pour l'interprétation dans la mesure où les possibilités d'explications se restreignent notablement lorsque les sujets sont présents, même en trop grand nombre, par opposition aux cas de sous-représentations. Pour tenter de comprendre ce fait, on peut faire appel, d'une part aux méthodes, d'autre part au mode de sélection des inhumés dans le cimetière. Considérons, dans un premier temps, que les méthodes de détermination de l'âge comportent un biais et que l'on attribue à un certain nombre de ces enfants une classe d'âge erronée. Nous nous trouvons ici encore face à deux possibilités. Penser qu'ils sont plus jeunes que ce que les méthodes proposent n'est pas plausible dans la mesure où les processus de croissance du squelette auraient été plus rapides au haut Moyen Age qu'actuellement, ce que contredisent les données biologiques. Penser, ce qui est plus vraisemblable, qu'une partie de ces enfants de la classe 10-14 ans sont en réalité un peu plus âgés impliquerait de les ajouter à la classe 15-19 ans. Cela revient alors simplement à déplacer le problème à la classe d'âge supérieure qui se trouverait à son tour en surnombre. La deuxième voie d'explication se trouve peut-être dans le nombre des adultes inhumés dans la zone explorée qui pourrait ne pas être représentatif de la population vivante de l'époque. Nous sommes tentée d'accorder un intérêt particulier à cette possibilité dans la mesure où, par exemple, comme nous l'avons vu plus haut, le déséquilibre entre les sexes est important. Si cette dernière hypothèse renferme un semblant de réalité, elle nous entraîne à revenir sur la présence de ces enfants âgés d'environ 10 à 14 ans et à se demander pourquoi on leur portait plus d'attention qu'à d'autres personnes dans le cas de morts «naturelles» ou à envisager une possible cause de surmortalité dans cette classe d'âge. A moins, encore, que le hasard de la fouille ait conduit à mettre au jour un secteur d'inhumation privilégiant ces jeunes adolescents. Il semble effectivement qu'au centre de



Fig. 187. Répartition des individus non-adultes par classes d'âge.

la parcelle Philosophes 13, on soit en présence d'une densité d'enfants de 10-14 ans plus élevée que dans le reste du cimetière, mais ils ne sont pas seuls, on les trouve en compagnie aussi bien d'enfants des autres classes d'âge que d'adultes (fig. 187). Par ailleurs, en pourcentage, ils ne sont pas plus nombreux que dans le secteur Philosophes 7.
Il y a une bonne convergence des résultats en ce qui concerne les grands adolescents entre 15 et 19 ans (fig. 186). Ceux-ci sont représentés dans les proportions attendues. Sur un total de 21 sujets recensés, 6 sont déterminés comme féminins ou probablement féminins, 6 comme masculins ou probablement masculins et 9 restent de sexe inconnu. Cette répartition équilibrée entre les sexes ne peut être prise en considération, pour étayer la question du sex-ratio par exemple, dans la mesure où les effectifs sont trop faibles.

Nous retiendrons de cette analyse paléodémographique la mise en évidence d'un certain nombre d'anomalies, parmi lesquelles un déséquilibre entre les sexes chez les adultes, une espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population très probablement sous-estimée et un excédent d'enfants de la classe 10-14 ans. Ces particularités nous amènent à supposer que les personnes inhumées au Pré-de-la-Cure ne sont pas représentatives d'une population naturelle. Deux solutions peuvent être envisagées. S'il manque de toute évidence les jeunes enfants, il pourrait également y avoir un déficit en personnes âgées. Ceci expliquerait la surreprésentation des 10-14 ans et l'espérance de vie à la naissance à la limite voire en dessous de la viabilité pour la population. Mais il se pourrait également qu'un apport d'hommes, jeunes pour la plupart, recrutés dans une population «importée» à Yverdon fausse la situation. Cette hypothèse pourrait contribuer à comprendre l'importante inégalité des effectifs féminins et masculins.

Résultats de l'analyse biométrique

Analyse interne

La démarche suivie pour cette partie de l'étude vise à décrire les caractéristiques morphologiques de la population et, avant tout, à débusquer tous les indices permettant de saisir les changements ou la continuité au sein de la population au cours des siècles et de comprendre les questions liées à l'organisation de la nécropole ou au recrutement funéraire.
Les informations recueillies pour l'analyse morphologique consistent en 26 mesures prises sur le crâne et la mandibule et 45 sur le squelette post-crânien. Le traitement de ces données s'est effectué suivant trois approches qui seront présentées dans l'Annexe 1: l'analyse multivariée (analyse en composantes principales, par la suite acp), le calcul d'indices et l'estimation de la stature.
Nous présentons ci-dessous les résultats apportés par ces différentes méthodes, non pas systématiquement, mais en fonction des nécessités, pour tenter de répondre aux questions qui nous préoccupent.

Les caractéristiques de la population adulte

On estime la performance d'une analyse en composantes principales à partir du pourcentage d'inertie fournit par les premiers axes. La variabilité (ou inertie) exprimée par les trois premiers axes de notre analyse se monte à 63% de la variabilité totale (51% pour les deux premiers). On doit considérer cela comme un «mauvais» résultat dans la mesure où l'on souhaiterait que cette valeur s'élève à 80 ou 90% (afin de visualiser en une ou deux représentations seulement l'essentiel de la variabilité entre les individus). Pour que ce pourcentage soit atteint, il faut supposer que le corpus proposé pour l'analyse recèle des différences importantes entre les objets et que les variables choisies pour les décrire sont pertinentes! Nous pensons donc pouvoir interpréter ce «mauvais» résultat comme le reflet de l'homogénéité des caractéristiques morphologiques à l'intérieur de la population sélectionnée. Ceci, compte tenu du fait que les variables retenues nous paraissent exprimer valablement la morphologie crânienne.
La parfaite superposition des ellipses des femmes et des hommes (fig. 188) nous apprend ainsi qu'il n'existe pas de différences notables entre les sexes. L'ellipse formée par les hommes est légèrement plus étendue, ce qui s'explique très certainement par le fait qu'étant plus nombreux que les femmes (N=37 femmes et 58 hommes), ils expriment également une plus grande variabilité morphologique.

Comparaison des phases chronologiques A et B et C

Cette apparente homogénéité cache-t-elle des modifications sensibles de la morphologie entre secteurs ou au cours du temps? La question masque en réalité une vieille interrogation de l'anthropologie romande: peut-on mettre en évidence un apport de population en relation avec les différents événements historiques du début du haut Moyen Age ?

Les échantillons de population disponibles pour la comparaison entre phases archéologiques se réduisent notablement. Sexes réunis, nous disposons de 22 individus pour la fin de l'époque gallo-romaine et de 27 pour le haut Moyen Age (sur les 95 individus retenus pour l'acp). Ces effectifs sont statistiquement à la limite de la validité mais peuvent être considérés comme de bons indicateurs. Les mesures crâniennes qui ont le plus d'importance pour différencier les groupes sont la M23 (courbe horizontale totale), la M24 (courbe transverse) et M10 (diamètre frontal maximum). Une nouvelle représentation d'ellipses équiprobables (fig. 189) nous apprend qu'il y a eu vraisemblablement une légère évolution des caractéristiques de la morphologie crânienne entre les deux phases. L'ellipse de la phase A est caractérisée par un diamètre horizontal fort réduit qui indique une variabilité restreinte des variables mentionnées ci-dessus et par son développement vertical indiquant une variabilité de la mandibule plus importante que pour le groupe BC. Cette ellipse représentant les sujets de la phase A est en grande partie incluse dans la seconde (flagrant pour la représentation des ellipses selon les axes 1 et 3). Cela signifie que les différents types de crâne rencontrés au cours de la phase A sont également

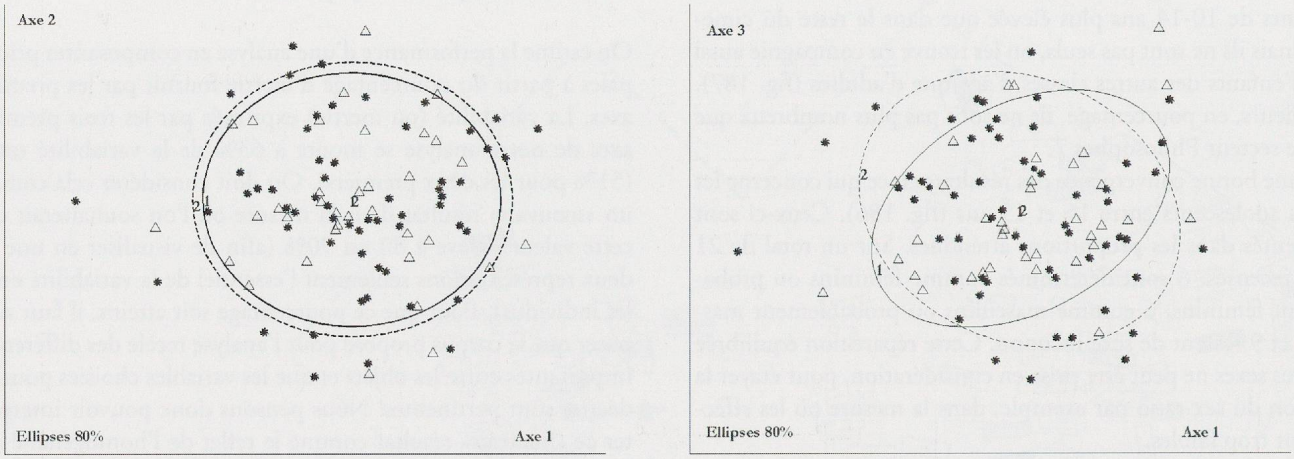


Fig. 188. Résultats de l'analyse en composantes principales. Représentation des ellipses équiprobables (axes 1-2 et 1-3) exprimant 80% de la variabilité des sous-groupes constitués par 1) les femmes (N =37).et 2) les hommes (N =58).

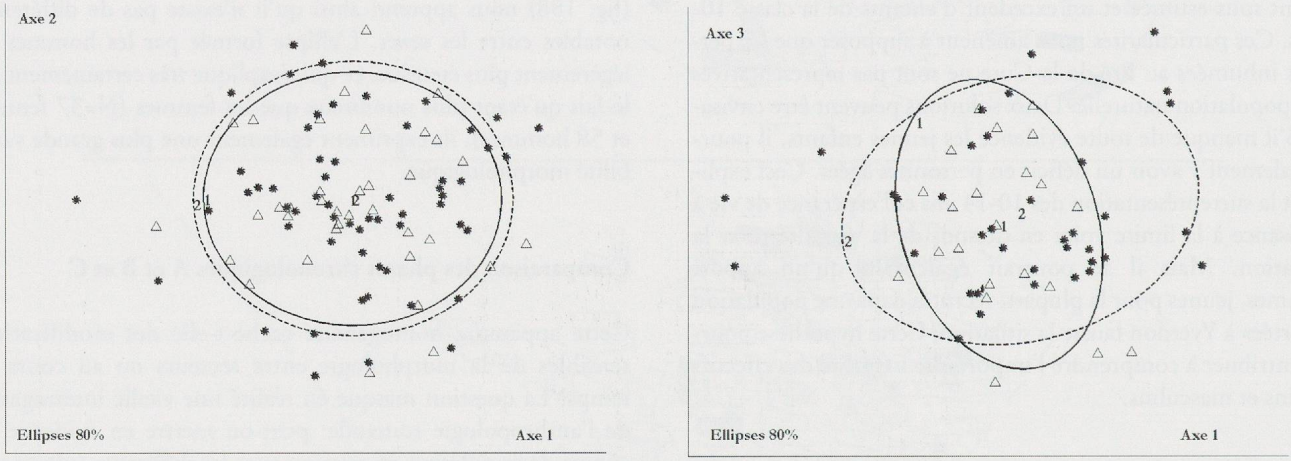


Fig. 189. Résultats de l'analyse en composantes principales. Représentation des ellipses équiprobables (axes 1-2 et 1-3) exprimant 80% de la variabilité des sous-groupes chronologiques: 1) individus d'époque gallo-romaine (N = 22) et 2) individus du haut Moyen Age (N = 37).

les plus courants au cours de la phase BC. De surcroît, pour cette dernière, on trouve des individus dont le pourtour crânien est plus réduit (dimension M23 plus petite) et chez qui simultanément les mesures de la mandibule (M70 et 71) diminuent. On remarquera que les individus les plus éloignés du nuage central appartiennent tous à la phase BC. On retiendra que, d'une manière générale, la variabilité a augmenté au cours du temps. Cette interprétation est corroborée par un dendrogramme établi à partir des mêmes données de base que pour les ellipses, mais traitées très différemment et par des informations apportées par la consultation des indices.

Intéressons-nous tout d'abord à ce dendrogramme (fig. 190). Les 95 sujets retenus pour l'acp sont présents. A côté du numéro de la tombe ont été reportés l'attribution chronologique, le sexe et le secteur de fouilles. Cette dernière indication est intéressante dans la mesure où elle recouvre implicitement une indication d'ordre chronologique: le secteur Philosophes 13 ayant reçu des inhumations des 3 phases, les deux autres ne possédant pas de tombes de la phase C. Nous avons procédé à un découpage de cette représentation en segments numérotés de 1 à 8 en fonction des regroupements proposés par le programme de classification hiérarchique et en fonction du niveau d'agrégation (ou de la distance à laquelle des groupes sont agrégés à partir du point 0,00). Ces limites ont pour but de mettre en évidence, si possible, des éléments d'interprétation significatifs en relation avec les critères d'investigation retenus.
A l'échelle de l'ensemble du dendrogramme, le résultat le plus important est à mettre en relation avec l'appartenance à un secteur. En effet, on remarque pour le segment 3, une nette concentration d'individus inhumés dans le secteur fouillé au 7 de la rue des Philosophes (52% des sujets sélectionnés pour l'analyse contre 18% des individus du secteur Philosophes 13 et aucune du dernier secteur) qui sont par ailleurs aussi les individus rattachés le plus près de l'axe, donc les plus proches morphologiquement. En l'absence d'inhumations de la phase tardive dans cette zone, on peut interpréter ce regroupement comme étant le reflet de caractéristiques morphologiques plus

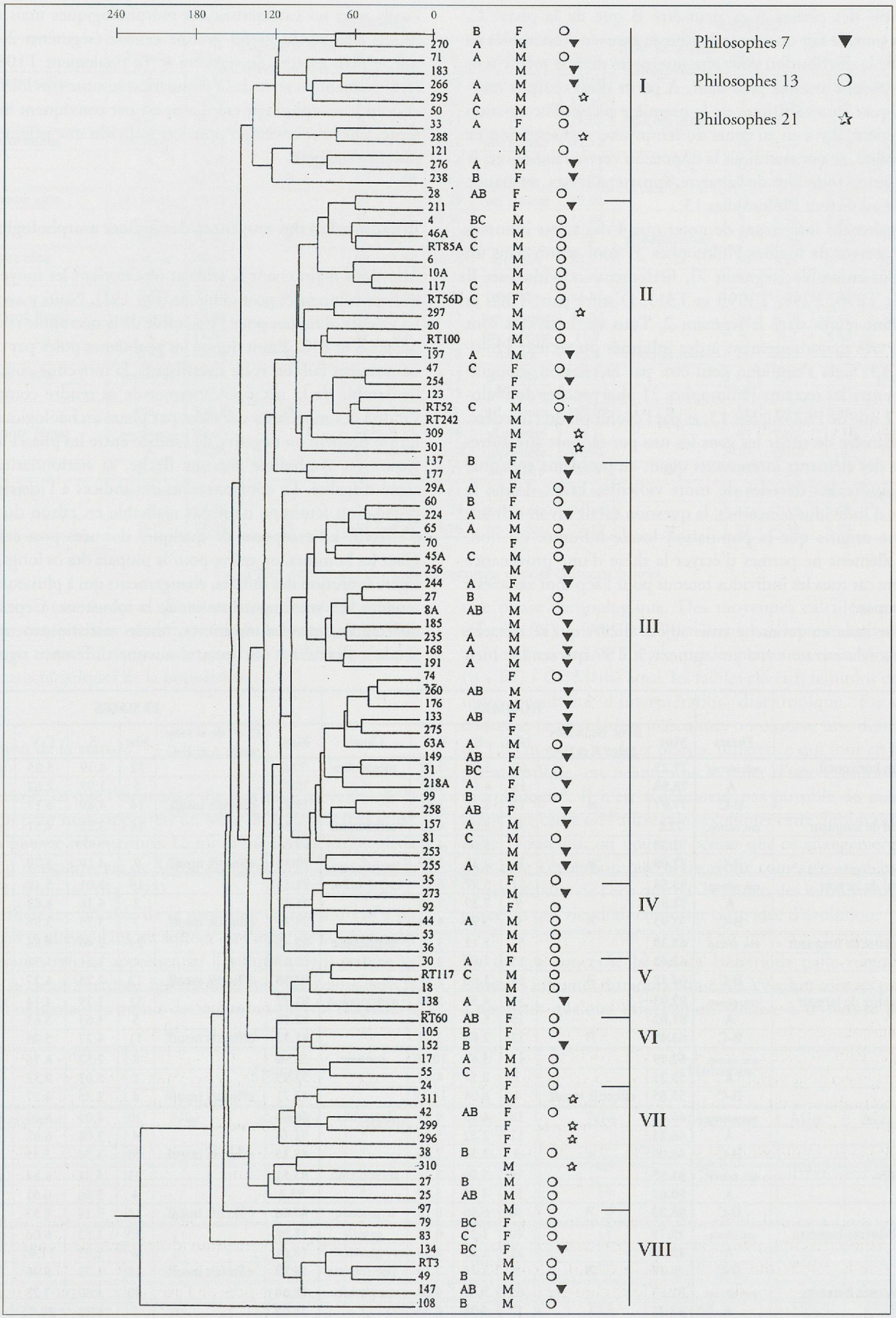


Fig. 190. Dendrogramme établi à partir des résultats de l'analyse en composantes principales; 95 individus et 12 mesures crâniennes ont été pris en considération.

«typiques» des phases A et peut-être B que de la phase C. D'autre part, le fait que ces individus se trouvent rassemblés au centre de la distribution peut être interprété dans le même sens que les propos avancés plus haut. A partir d'un «corpus morphologique» caractéristique de la première phase d'occupation du cimetière, il y a eu au cours du temps une augmentation de la variabilité, ce que traduirait la dispersion vers le haut et vers le bas des autres individus de l'analyse, appartenant eux, en grande majorité au secteur Philosophes 13.

Il est également intéressant de noter que 4 des sujets inhumés dans le secteur de fouilles Philosophes 21 sont réunis dans un petit sous-ensemble (segment 7), nettement individualisé. Il s'agit de T296, T299, T309B et T311. D'autre part, T309 et T301 sont réunis dans le segment 2. Tous ces individus sont associés très majoritairement à des inhumés du secteur Philosophes 13. Cela s'explique peut-être par la relation topographique entre les secteurs Philosophes 21 plus proches de Philosophes 7 que de Philosophes 13, et par l'évolution du cimetière. Cette manière de situer les gens les uns par rapport aux autres apporte des éléments intéressants quant au problème constitué par les individus décédés de mort violente. Etant donné le nombre d'individus concernés, la question est de savoir s'ils ont la même origine que la population locale inhumée ou non. Aucun élément ne permet d'étayer la thèse d'une provenance étrangère car tous les individus retenus pour l'acp sont associés à des groupes.

L'analyse isole en revanche trois sujets. T29A qui se rattache toutefois relativement vite au segment 3. T97 qui semble bien «seul» avec ses caractéristiques morphologiques mais toutefois moins éloigné du grand groupe central (segments 2-3-4-5-6) que le petit groupe du segment 8. Et finalement T108 dont le rattachement au reste de la population se situe très loin sur l'axe et dont la morphologie crânienne est par conséquent bien différente. On peut envisager pour cet individu une origine géographique étrangère.

Interprétation des moyennes des indices morphologiques

Abordons maintenant le tableau répertoriant les moyennes des indices crâniens et post-crâniens (fig. 191). Nous y avons réuni les valeurs obtenues pour l'ensemble de la nécropole et celles des phases A et B-C. Etant donné les problèmes posés par des effectifs souvent faibles, voire insuffisants, la moyenne connue pour l'ensemble de la nécropole permet de se rendre compte de la validité des moyennes calculées par phase archéologique. L'évolution positive ou négative de l'indice entre les phases archéologiques est symbolisée par une flèche, sa stationnarité par un signe d'égalité. La confrontation des indices à l'intérieur de la population féminine n'est pas réalisable en raison du manque d'effectif, à l'exception de quelques données post-crâniennes. Chez les hommes, on relève pour la plupart des os longs, une très légère évolution des indices, changements qui à plusieurs reprises tendent vers une augmentation de la robustesse. Cependant ces différences entre les moyennes, testées statistiquement (test de Student-Fischer) n'ont montré aucune différence significative.

		HOMMES						FEMMES					
Indices	Phases	Moy.	Evol. de la moy. entre A et B-C	Nbe	S	C.V.	Classe	Moy.	Evol. de la moy. entre A et B-C	Nbe	S	C.V.	Classe
I. crânien horizontal	ens. nécrop.	**77.25**		60	3.88	5.02	mésocrâne	**77.6**		32	4.39	5.65	mésocrâne
	A	**78.50**		19	4.42	5.63	"	75.77		5	1.99	2.62	"
	B-C	**77.07**	↘	13	2.48	3.21	"	**79.22**	effectifs insuff.	14	4.89	6.17	"
I. vertical de longueur	ens. nécrop.	**72.1**		32	3.04	4.21	orthocrâne	**71.54**		16	3.22	4.51	orthocrâne
	A	72.28		9	3.16	4.37	"	69.66		1	*****	*****	
	B-C	**72.08**	≅	10	2.36	3.27	"	72.43	effectifs insuff.	7	4.19	5.79	
I. vertical de largeur	ens. nécrop.	**93.58**		31	5.97	6.37	métriocrâne	**91.41**		15	5.01	5.48	métriocrâne
	A	92.80		9	7.39	7.96	"	86.27		2	4.16	4.82	
	B-C	93.95	↗	9	3.92	4.18	"	**94.29**	effectifs insuff.	7	3.75	3.98	
I. auriculaire de longueur	ens. nécrop.	**63.39**		54	2.13	3.35	hypsicrâne	**63.48**		29	2.45	3.86	hypsicrâne
	A	**63.43**		15	1.87	2.95	"	63.67		4	1.11	1.74	
	B-C	**64.12**	↗	14	1.66	2.59	"	**63.88**	effectifs insuff.	12	2.73	4.27	"
I. auriculaire de largeur	ens. nécrop.	**82.03**		53	4.59	5.59	métriocrâne	**81.72**		31	3.39	4.14	métriocrâne
	A	**81.02**		15	5.72	7.06	"	82.18		5	4.63	5.63	
	B-C	**83.45**	↗	13	2.85	3.42	"	**81.22**	effectifs insuff.	11	4.27	5.26	"
I. facial	ens. nécrop.	**52.99**		11	5.49	10.36	mésène	**52.92**		8	2.52	4.76	mésène
	A	53.31		3	2.57	4.83		53.95		2	5.03	9.32	
	B-C	55.85	effectifs insuff.	4	8.04	14.39		52.71	effectifs insuff.	4	2.25	4.27	
I. nasal	ens. nécrop.	**46.42**		38	4.25	9.15	leptorhin.	**50.64**		20	4.09	8.07	mésorhin.
	A	**46.21**		11	2.52	5.46	"	51.14		4	3.08	6.03	
	B-C	46.00	≅	9	3.52	7.66	"	**48.13**	effectifs insuff.	10	3.54	7.35	"
I. orbitaire	ens. nécrop.	**81.55**		39	5.89	7.23	mésonconq.	**83.51**		23	5.71	6.84	mésoconq.
	A	**80.62**		14	4.35	5.39	"	85.4		4	5.56	6.51	
	B-C	**85.23**	↗	10	6.96	8.16	hypsiconq.	**83.66**	effectifs insuff.	12	7.14	8.53	"
I. de robustesse humérus	ens. nécrop.	**19.79**		40	1.25	6.34	gracile	**18.88**		30	1.52	8.06	très gracile
	A	**19.76**		12	1.23	6.24	gracile	18.61		6	2.05	11.01	
	B-C	20.18	↗	9	1.49	7.36	peu robuste	**18.93**	effectifs insuff.	12	1.72	9.06	"
I. diaphysaire humérus	ens. nécrop.	**81.63**		65	5.42	6.64	eurybrach.	**78.64**		40	5.69	7.23	eurybrach.
	A	**82.37**		17	5.56	6.75	"	78.58		7	8.21	10.45	
	B-C	**80.83**	↘	13	5.61	6.94	"	**79.78**	effectifs insuff.	14	6.22	7.8	"

Fig. 191a. Moyennes des indices crâniens et post-crâniens.

		HOMMES						FEMMES					
Indices	Phases	Moy.	Evol. de la moy. entre A et B-C	Nbe	S	C.V.	Classe	Moy.	Evol. de la moy. entre A et B-C	Nbe	S	C.V.	Classe
I. de robustesse radius	ens. nécrop.	**18.41**		42	1.48	8.05	peu robuste	**18.21**		23	1.44	7.91	peu robuste
	A	**18.51**		11	1.07	5.8	"	17.15		5	1.3	7.56	
	B-C	18.93	≅	8	1.63	8.62	"	18.48	effectifs insuff.	9	0.98	5.3	"
I. diaphysaire radius	ens. nécrop.	**72.64**		86	6.26	8.62	peu aplatie	**71.12**		54	6.22	8.75	aplatie
	A	**73.68**		24	5.62	7.62	peu aplatie	**71.77**		12	6.08	8.48	peu aplatie
	B-C	**69.94**	↘	17	5.49	7.86	aplatie	**70.75**	↘	17	4.47	6.31	aplatie
I. de robustesse ulna	ens. nécrop.	**16.01**		38	1.34	8.39	très robuste	**15.02**		21	1.31	8.75	robuste
	A	16.02		9	1.21	7.56	"	14.88		5	0.95	6.41	
	B-C	**16.16**	≅	10	1.92	11.87	"	15	effectifs insuff.	9	1.54	10.26	"
I. diaphysaire ulna	ens. nécrop.	**80.30**		89	8.63	10.75	arrondie	**80.77**		50	8.21	10.17	arrondie
	A	**79.76**		26	9.71	12.18	peu aplatie	**81.86**		12	8.26	10.09	"
	B-C	**77.66**	↘	18	7.76	9.99	arrondie	**81.05**	≅	17	6.75	8.33	"
I. de robustesse fémur	ens. nécrop.	**12.81**		59	0.73	5.72	peu robuste	**12.22**		30	0.78	6.42	gracile
	A	**12.87**		12	0.6	4.68	peu robuste	11.9		5	0.7	5.88	
	B-C	**13.18**	≅	10	0.56	4.28	robuste	**12.3**	effectifs insuff.	11	0.57	4.61	"
I. pilastrique fémur	ens. nécrop.	**108.1**		93	8.99	8.32	pil. faible	**105.37**		64	9.99	9.48	pil. faible
	A	**107.5**		22	9.37	8.72	pil. faible	**103.14**		11	9.51	9.22	"
	B-C	**110.3**	↗	19	5.74	5.2	pil. moyen	**107.07**	↗	21	9.29	8.68	"
I. platymérique fémur	ens. nécrop.	**83.60**		94	8.33	9.96	platymère	**86.2**		63	9.62	11.16	eurymère
	A	**83.96**		22	8.97	10.68	platymère	**89.94**		10	12.08	13.43	"
	B-C	**86.98**	↗	18	7.8	8.97	eurymère	**86.5**	↘	21	8.22	9.51	"
I. cnémique tibia	ens. nécrop.	**71.4**		92	5.43	7.61	eurycném.	**73.65**		61	5.97	8.11	eurycném.
	A	**69.88**		25	5.58	7.99	mésocném.	**74.34**		12	7.33	9.86	"
	B-C	**74.95**	↗	17	4.47	5.96	eurycném.	**73.12**	↘	21	6.38	8.73	"

Fig. 191b. Moyennes des indices crâniens et post-crâniens (suite).

Ce constat vient renforcer ce que nous avons énoncé plus haut. Il y a sans conteste des modifications de la morphologie qui s'opèrent au cours du temps, sans que cela modifie profondément les caractéristiques de la population.

L'estimation de la stature

Voyons encore ce que l'estimation de la stature moyenne de la population peut nous apporter. La taille de 111 hommes et 67 femmes a pu être reconstituée. La moyenne de l'ensemble de la population masculine est de 168,2 cm et de 155,7 cm pour la population féminine (fig. 192).
Aucune différence notable de la moyenne de la stature n'a pu être mise en évidence dans un secteur ou l'autre de la nécropole. Nous aurions souhaité appréhender l'évolution de la stature au cours des siècles à Yverdon. Les résultats sont décevants dans la mesure où seulement la moitié des sujets ont pu être rattachés à une phase chronologique. Des moyennes calculées avec des effectifs (N) inférieurs à 20 n'étant pas représentatives, nous avons été contrainte à regrouper les phases du haut Moyen Age (B + BC + C). Même ainsi, les faibles effectifs féminins excluent toute possibilité d'interprétation diachronique. En ce qui concerne la population masculine, on observe une diminution de 1,5 cm entre les deux phases, différence qui tout en n'étant pas statistique, est néanmoins le reflet d'une évolution de la morphologie[6]. Il n'est absolument pas possible de mettre en avant une cause ou l'autre pour expliquer cette diminution de la taille. Toutefois, on pourrait penser que ce changement va de pair avec l'évolution que nous avons constatée aussi bien par l'intermédiaire de l'acp que par l'examen des indices morphologiques et qui viendrait conforter cette idée d'évolution.

En ce qui concerne la fin de la période gallo-romaine, les hommes inhumés durant la phase A à Yverdon sont les premiers à apporter quelque information relative à la stature pour la

	Femmes				Hommes			
Périodes chronol.	Nbe	Moyenne	Min.	Max.	Nbe	Moyenne	Min.	Max.
A	9				27	168.9	160.9	176.1
AB	7				14			
B	11				9			
B-C et C	11				11			
B, B-C et C	22	156.3	147.9	166.1	20	167-3	160.2	174.1
Ensemble de la nécropole	67	155.7	146.3	166.1	111	168.2	155.6	178.9

Fig. 192. La taille moyenne de la population pour l'ensemble de la nécropole et par phases chronologiques.

Estimation de la stature: populations de comparaison - hommes

Haut Moyen Age - fin IVe-VIIe siècles

	N	Moyenne	min.	max.
Yverdon - ens. nécrop.	111	168.1	155.6	178.9
Yverdon - phase A	27	168.8	160.9	176.1
Yverdon - phase B et C	20	167.3	160.2	174.1
Dully	23	166.9	160.5	174.2
Genolier	20	166.2	159.8	175
Satigny - Mérovingiens	32	166.3	158.5	174.9
Sion-sous-le-Scex	58	166	151.8	182.7
Sézegnin - fin IVe - VIe s.	21	169.2	159.7	179.2
Sézegnin - VIe- VIIe s.	34	167	158.9	177.9
Rances	28	164.2	151.8	178.4
Domdidier	24	168.5	160.3	177.2
Doubs	96	172.1	158.7	184.9
Velars-sur-Ouche	20	165.3	158	174.6

Haut Moyen Age - Ve-IXe siècles

	N	Moyenne	min.	max.
La Tour-de-Peilz	167	167.7	152.9	183.1
Seyssel	34	168.9	159.8	188

Fig. 193. Moyenne de la stature d'Yverdon comparée à divers sites régionaux – populations masculines.

région romande. La moyenne estimée de 168,9 cm est légèrement plus élevée que la moyenne obtenue pour l'ensemble de la population (168,1 cm) mais surtout, comme nous l'avons déjà mentionné, plus élevée de 1,5 cm que la moyenne de la population du haut Moyen Age. L'unique site auquel nous pouvons comparer cette donnée est celui de Sézegnin (sélection des tombes de la fin du IVe au VIe siècle). Il est intéressant, mais anecdotique peut-être, de relever que les valeurs connues pour Yverdon sont très proches de celles de Sézegnin (fig. 193), où l'on suit, par ailleurs, la même évolution (169,2 cm pour la phase ancienne et abaissement de la moyenne à 167,0 cm pour la phase récente du cimetière). Deux sites ne sont pas suffisants pour envisager une tendance pour la région, mais cela constitue une base de données qui sera étayée, nous l'espérons, dans un proche avenir.

Les moyennes de la stature calculées pour les individus des phases B, B-C et C d'Yverdon se placent dans un contexte régional homogène auquel ils s'intègrent bien (fig. 193 et 194). On y rencontre toutefois quelques populations «hors norme», comme celles de Ried et Doubs pour les femmes et de Doubs également pour les hommes. Ce qui retient notre attention, ce sont les moyennes les plus communément rencontrées. La plupart des populations féminines mesuraient en moyenne 154-155 cm, les masculines le plus souvent 166-167 cm. On

Estimation de la stature: populations de comparaison – femmes

Haut Moyen Age - fin IVe-VIIe siècles

	N	Moyenne	min.	max.
Yverdon	67	155.7	146.3	166.1
Yverdon - phase BC	22	156.3	147.9	166.1
Genolier	25	155.2	146.3	161.4
Rances	23	155	148.7	165.1
Ried	23	157.5	148.3	163.9
Satigny- Mérovingiens	19	154.3	138.6	162.4
Sion-sous-le-Scex	41	154.2	143.7	164
Sézegnin - VIe-VIIe s.	33	154.8	146.8	167.5
Doubs	59	159	145.9	170.1

Haut Moyen Age - Ve-IXe siècles

	N	Moyenne	min.	max.
La Tour-de-Peilz	107	154.7	145.1	169.6

Fig. 194. Moyenne de la stature d'Yverdon comparée à divers sites régionaux - populations féminines.

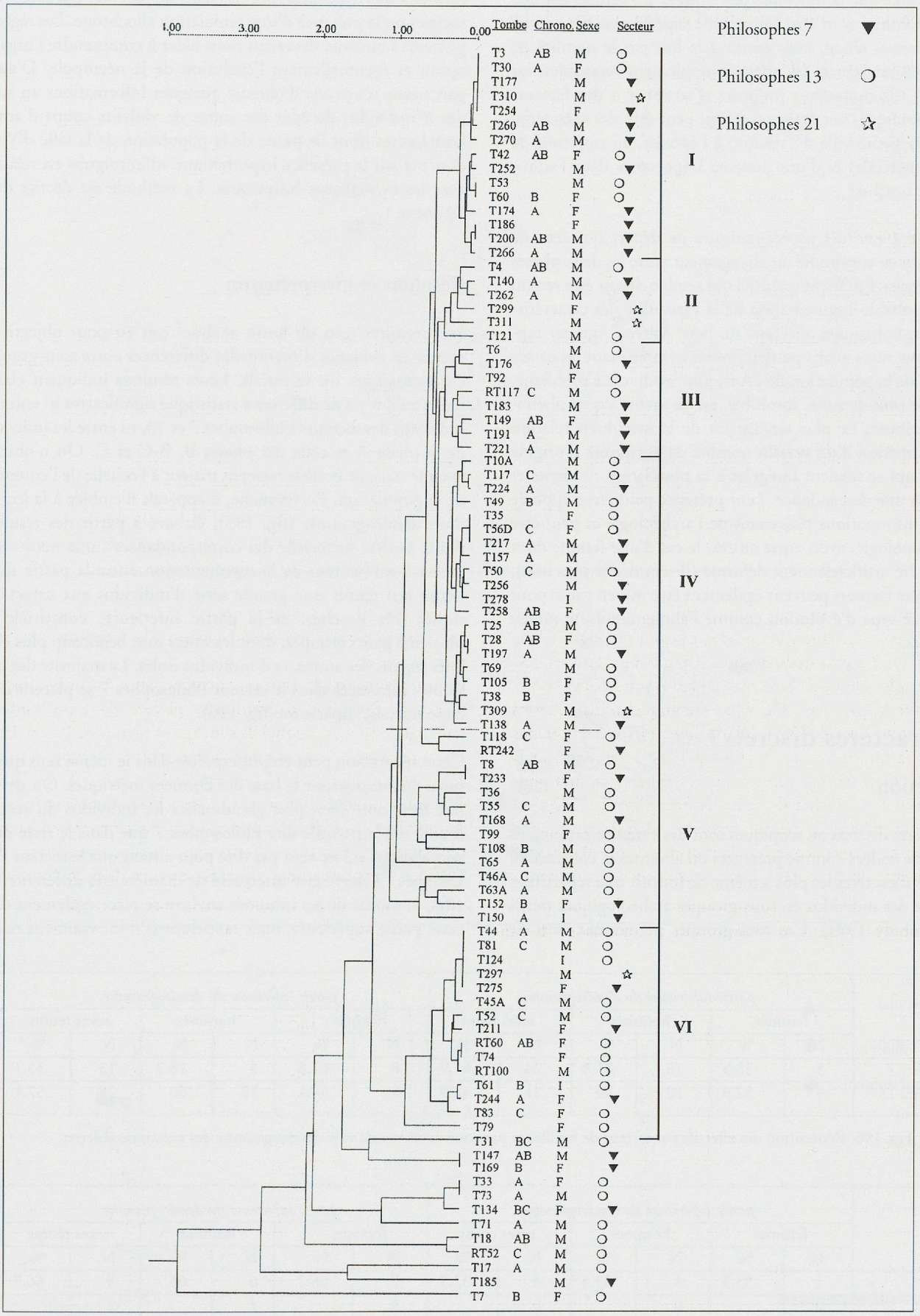


Fig. 195. Sélection de 17 caractères discrets et 90 individus adultes et grands adolescents – dendrogramme élaboré à partir des résultats de l'analyse factorielle des correspondances.

remarque alors que la moyenne des femmes d'Yverdon comme celle des hommes sont très légèrement supérieures. Est-ce que cette différence, ténue, mais étayée à la fois par le nombre de sites de comparaison et les effectifs amplement recevables, est révélatrice? Oserions-nous proposer d'attribuer à des facteurs socio-économiques cet écart, en raison peut-être des caractéristiques de la petite ville d'Yverdon, à l'époque, au carrefour de voies commerciales et d'une certaine importance dans l'administration romaine?

En réponse à une des problématiques de départ qui était de savoir s'il y a eu continuité ou changement entre les deux phases archéologiques, l'élément essentiel qui semble devoir être retenu est cette probable augmentation de la variabilité des caractéristiques morphologiques au cours du haut Moyen Age par rapport à ce que nous avons pu déterminer comme étant les caractéristiques de la population de l'Antiquité tardive. Le problème, et disons le tout de suite, insoluble, est de savoir à quel phénomène l'attribuer. Le plus tentant est de la mettre en relation avec l'inhumation d'un certain nombre de personnes d'origine étrangère, qui se seraient intégrées à la population résidente et auraient eu une descendance. Leur présence peut être supposée à partir d'informations provenant de l'archéologie et peut-être de l'anthropologie, avec, entre autres, le cas d'une femme dont le crâne a été artificiellement déformé (il sera décrit plus loin). De multiples facteurs peuvent également être mis en cause pour expliquer ce type d'évolution comme l'alimentation, le milieu ou le climat.

Les caractères discrets

Introduction

Les caractères discrets ou scopiques sont des variations mineures du squelette codées comme présentes ou absentes et considérées comme les caractères les plus à même de fournir une répartition biologique des individus en sous-groupes archéologiques pertinents (Crubézy 1991). Ces sous-groupes permettent alors de formuler des hypothèses sur des liens de parenté, des catégories sociales ou la présence d'une population allochtone. Les regroupements familiaux devraient nous aider à comprendre l'organisation et éventuellement l'évolution de la nécropole. D'autre part, nous tenterons d'obtenir quelques informations au sujet des 8 individus décédés des suites de violents coups d'armes tranchantes (font-ils partie de la population de la ville d'Yverdon?) et sur la présence hypothétique «d'immigrés» en relation avec les événements historiques. La méthode est décrite dans l'Annexe 1.

Résultats et interprétation

Les premiers tests de notre analyse[7] ont eu pour objectif de mettre en évidence d'éventuelles différences entre sous-groupes chronologiques ou sectoriels. Leurs résultats indiquent clairement qu'il n'y a de différence statistique significative ni entre les individus des secteurs Philosophes 7 et 13, ni entre les individus de la phase A et ceux des phases B, B-C et C. On n'observe aucune trace de bouleversement majeur à l'échelle de l'ensemble de la population. En revanche, il apparaît d'emblée à la lecture d'un dendrogramme (fig. 195), élaboré à partir des résultats d'une analyse factorielle des correspondances[8], une nette séparation à mi-hauteur de la représentation entre la partie supérieure qui réunit une grande série d'individus aux caractéristiques très proches, et la partie inférieure, constituée de plusieurs petits groupes, dont les sujets sont beaucoup plus éloignés les uns des autres, et d'individus isolés. La majorité des personnes inhumées dans le secteur Philosophes 7 se placent dans cette fraction supérieure (fig. 196).

Cette répartition peut être interprétée dans le même sens que ce qui a été proposé sur la base des données métriques. On devine une proximité bien plus grande chez les individus du secteur fouillé sur la parcelle dite Philosophes 7 que dans le reste de la nécropole. Ceci ne veut pas dire pour autant que le secteur Philosophes 13 doive être interprété de manière très différente. En effet, la moitié de ses inhumés environ se place également dans cette partie supérieure, mais rappelons (s'il est vraiment néces-

	partie supérieure du dendrogramme						*partie inférieure du dendrogramme*					
	femmes		hommes		sexes réunis		femmes		hommes		sexes réunis	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Philosophes 7	5	38.5	18	81.8	24	64.9	8	61.5	4	18.2	13	35.1
Philosophes 13	9	52.9	12	40	21	42.9	8	47.1	18	60	28	57.1

Fig. 196. Répartition des effectifs par secteur de fouilles et par zone délimitée dans le dendrogramme des caractères discrets.

	partie supérieure du dendrogramme						*partie inférieure du dendrogramme*					
	femmes		hommes		sexes réunis		femmes		hommes		sexes réunis	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Phase C	1	33.3	3	33.3	4	33.3	2	66.7	6	66.7	8	66.7
Phase BC	0		0		0		1		1		2	

Fig. 197. Répartition des effectifs et fréquence de la phases chronologique C par zone délimitée dans le dendrogramme des caractères discrets.

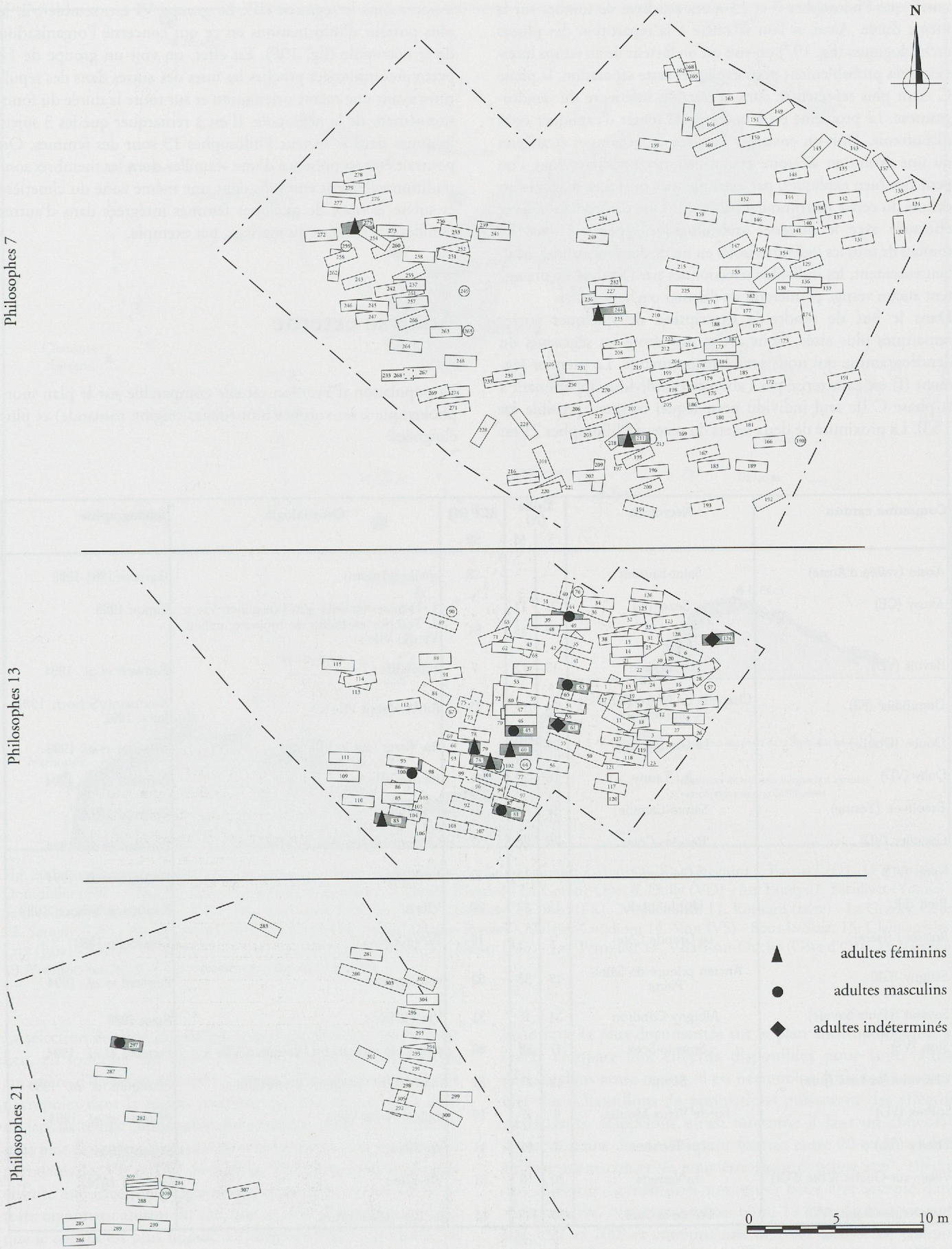


Fig. 198. Répartition des individus du groupe VI du dendrogramme des caractères discrets.

saire!) que Philosophes 7 et 13 n'ont pas livré de tombes sur la même durée. Ainsi, si l'on se réfère à la répartition des phases archéologiques (fig. 197) on voit qu'un facteur lié au temps intervient très probablement pour expliquer cette séparation, la phase C étant plus représentée dans la fraction inférieure du dendrogramme. Le problème est à nouveau de tenter d'expliquer cette dichotomie. Doit-on envisager l'arrivée de personnes étrangères ou une évolution aléatoire et normale des caractères (que l'on peut très bien expliquer, par exemple, par quelques mariages en dehors du cercle matrimonial habituel)? Une confrontation a été effectuée avec le matériel archéologique répertorié dans les tombes de tous les individus isolés en fin de dendrogramme. Malheureusement, les individus sélectionnés par l'analyse ne présentent aucun vestige permettant de discuter ces hypothèses.

Dans le but de rendre la description de quelques autres remarques plus aisée, nous avons numéroté les segments du dendrogramme qui nous semblent pertinents. Le premier segment (I) est caractérisé par l'absence d'individus appartenant à la phase C (le seul individu pour lequel ce serait possible est T53). La proximité de deux sujets du secteur Philosophes 21 est à noter dans le segment (II). Le groupe VI est, semble-t-il, le plus porteur d'informations en ce qui concerne l'organisation de la nécropole (fig. 198). En effet, on voit un groupe de 11 personnes inhumées proches les unes des autres dans des sépultures ayant une même orientation et sur toute la durée du fonctionnement de la nécropole. Il est à remarquer que les 3 sujets inhumés dans le secteur Philosophes 13 sont des femmes. On pourrait être en présence d'une «famille» dont les membres sont traditionnellement ensevelis dans une même zone du cimetière et suivre la trace de quelques femmes intégrées dans d'autres familles par les liens du mariage, par exemple.

Analyse externe

La population d'Yverdon est-elle comparable sur le plan morphologique à ses voisines immédiates (région romande) et plus éloignées?

Commune, canton	Nécropole	Taille (N) F	Taille (N) M	ACP (N) SR	Chronologie	Bibliographie
Aoste (vallée d'Aoste)	Saint-Laurent	-	-	28	«paleocristiani»	Gerbore 1981-1982
Avusy (GE)	Sézegnin	21	11		1. Tombes en bois - fin IVe milieu VIe s.	Simon 1983
		34	33	81	2. Tombes en dalles de molasse: milieu VIe-fin VIIe s.	
Bavois (VD)	Le Bernard	13	11	7	VIIe-VIIIe s.?	Perréard *et al.* 1994
Domdidier (FR)	Chapelle de Notre-Dame-de-Compassion	24	11	23	fin Ve-début VIIe s.?	Kaufmann/Schoch 1992; Jaton 1992
Doubs (Doubs)	La Grande Oye	96	59	24	fin VIe et tout le VIIe s.	Urlacher *et al.* 1998
Dully (VD)	Au Tauny	16	23	41	fin IVe-VIIe s.	Perréard *et al.* 1994
Escolives (Yonne)	Sainte-Camille	9	3	34	fin VIIe s.	Chabeuf 1977
Genolier (VD)	Bas-des-Côtes	25	20	37	seconde moitié IVe-fin VIIe s.	Perréard *et al.* 1994
Nyon (VD)	Clémenty	11	15	32	Ve-VIIe s.	Perréard *et al.* 1994
Ried (FR)	Mühlehölzli	15	23	30	VIIe s.	Kaufmann/Schoch 1983
Roissard (Isère)	La Grande Côte	-	-	16	IV/Ve-VIIIe s. ?	Colardelle 1983
Satigny (GE)	Ancien prieuré de Saint-Pierre	19	32	52	carolingiens ?	Perréard *et al.* 1994
Seyssel (Haute-Savoie)	Albigny-Condion	34	9	31	VIe-VII/IXe s.	Bizot 1988
Sion (VS)	Sous-le-Scex	41	58	40	sélect. de tombes fin IVe-début VIIe s.	Perréard *et al.* 1994
Clairvaux-les-Lacs (Jura)	Soyria	21	21	21	milieu VIIe - première partieVIIIe s.	Pétrequin *et al.* 1980
St-Prex (VD)	Sur le Vieux Moulin	9	17	16	milieu Ve-fin VIe s.	Perréard *et al.* 1994
Thoiry (Ain)	Les Terrettes	8	11	41	Ve-VIIe s.	Simon 1983
Velars-sur-Ouche (Côte d'Or)	La Verrerie	20	16	31	VIe-VIIe s.	Chabeuf 1976
Yverdon-les-Bains (VD)	Pré de la Cure	67	111	95	fin IVe- début VIIe s.	

Fig. 199. Liste des sites de comparaison. Effectifs disponibles pour l'estimation de la taille (sexes séparés) et pour l'analyse en composantes principales = ACP (sexes réunis).

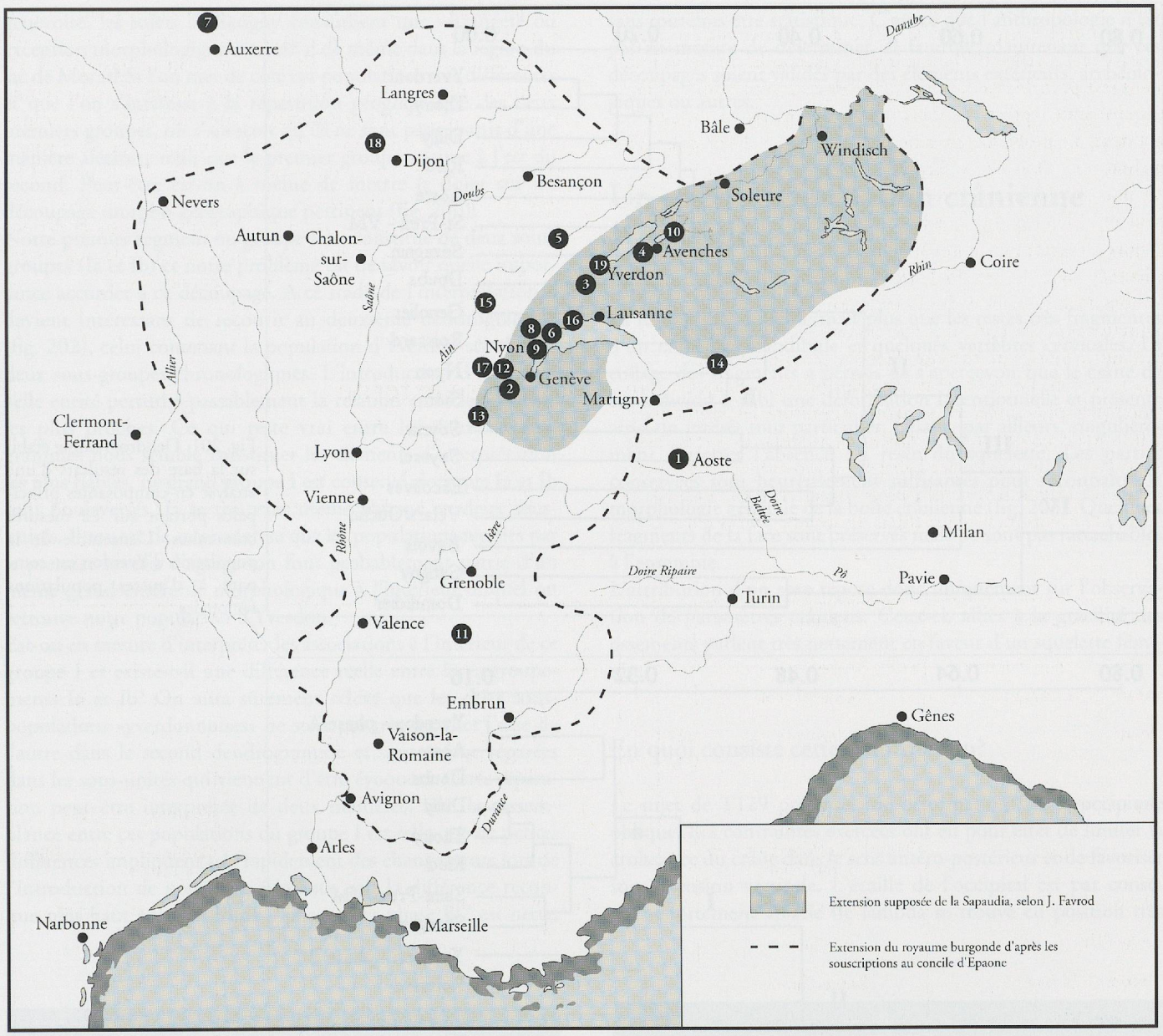


Fig. 200. Localisation des sites de comparaison. 1. Aoste (Vallée d'Aoste) - Saint-Laurent; 2. Avusy (GE) - Sézegnin; 3. Bavois (VD) - Le Bernard; 4. Domdidier (FR) - Chapelle Notre-Dame-de-Compassion; 5. Doubs (Doubs) - La Grande Oye; 6. Dully (VD) - Au Tauny; 7. Escolives (Yonne) - Sainte-Camille; 8. Genolier (VD) - Bas-des-Côtes; 9. Nyon (VD) - Clémenty; 10. Ried (FR) - Mühlehölzli; 11. Roissard (Isère) - La Grande Côte; 12. Satigny (GE) - Ancien prieuré de Saint-Pierre; 13. Seyssel (Haute-Savoie) - Albigny-Condion; 14. Sion (VS) - Sous-le-Scex; 15. Clairvaux-les-Lacs (Jura) - Soyria; 16. Saint-Prex (VD) - Sur le Vieux Moulin; 17. Thoiry (Ain) - Les Terrettes; 18. Velars-sur-Ouche (Côte d'Or) - La Verrerie; 19. Yverdon-les-Bains (VD) - Pré de la Cure. Cf. fig. 199.

La sélection des sites de comparaison s'est effectuée, en premier lieu, en fonction des limites chronologiques données par le cimetière d'Yverdon (fin IV^{e} - début VII^{e}). Il existe plusieurs nécropoles dans la région romande qui ont été occupées dans un laps de temps comparable. En revanche, pour des comparaisons plus éloignées, les sites sont plus tardifs et sont pour la plupart datés des VI^{e} et VII^{e} siècles (fig. 199). Nous avons effectué ensuite une sélection géographique et tenté de couvrir un territoire rayonnant autour du site. Sur ce plan, il faut bien préciser que le corpus est plus imposé à l'anthropologue que choisi, en raison évidemment de la quantité et qualité du matériel anthropologique étudié! Bien que notre sujet traite de l'époque historique la plus documentée sur le plan anthropologique, si on la compare aux effectifs disponibles pour toute autre période dans notre région, il est néanmoins difficile de rassembler des échantillons de populations présentant des effectifs satisfaisants. Rappelons qu'en moyenne il faut un cimetière d'une centaine de tombes pour fournir entre 20 et 30 adultes suffisamment conservés pour être intégrés à une acp[9], effectif qui constitue l'échantillon minimum pour être accepté dans notre analyse. Nous avons ainsi réuni 18 sites de comparaison (fig. 199 et 200) et entrepris une nouvelle analyse en composantes principales sur la base de 12 variables crâniennes. Elle a débouché sur l'établissement de deux nouveaux dendrogrammes.

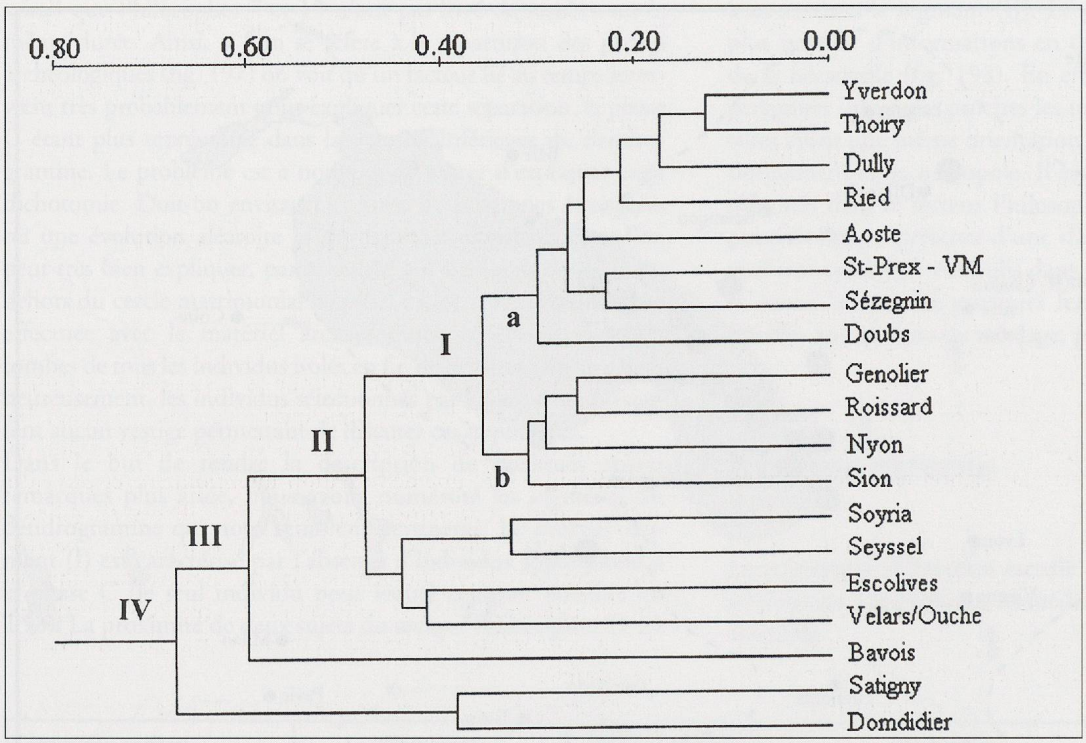


Fig. 201. Dendrogramme établi sur la base des résultats d'une analyse en composantes principales portant sur 12 mesures crâniennes. L'ensemble de la population d'Yverdon est comparé à d'autres populations régionales.

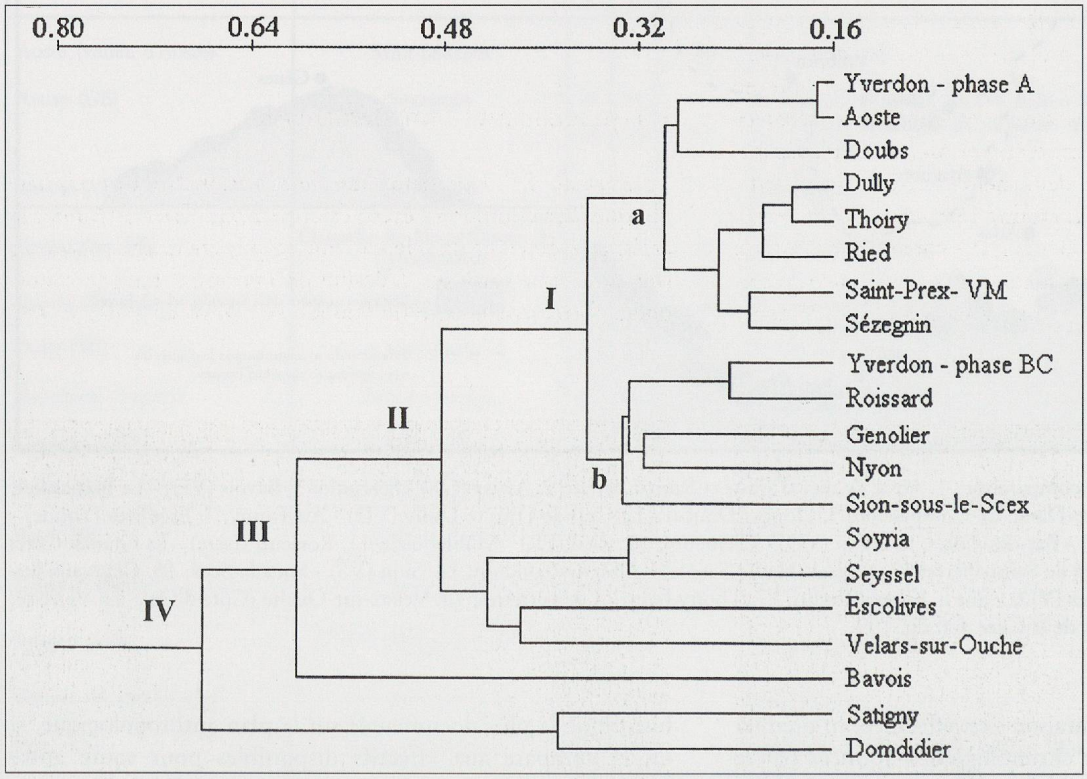


Fig. 202. Un second dendrogramme basé sur les résultats d'une analyse en composantes principales pour laquelle la population d'Yverdon a été scindée en deux groupes chronologiques: phase A et phases B, BC et C.

Pour la première analyse, les individus d'Yverdon ont été sélectionnés toutes périodes confondues, puis parmi ceux-ci nous avons constitué deux sous-groupes chronologiques, phase A et phase B et C, afin de pratiquer une seconde analyse.

Nous proposons un découpage du dendrogramme en 4 segments (fig. 201), suivant en cela les regroupements proposés par le programme. La démarcation la plus pertinente à relever se situe entre le premier groupe (I) et les trois autres. La distance entre les groupes I et II est déjà importante et augmente encore beaucoup avec les deux suivants. Le groupe II est dans l'ensemble différent du premier, mais il n'y a pas de très fortes affinités entre ses populations (surtout entre Escolives et Velars-sur-Ouche). Bavois (III) constitue visiblement une entité différente et isolée de toutes les populations proposées pour cette analyse. Le segment IV réunit deux nécropoles relativement éloignées géographiquement. Nous savons que dans la région

genevoise, les sujets de Satigny constituent une «étrangeté ou exception morphologique», en est-il de même dans la région du lac de Morat? Si l'on met de côté ces populations très différentes et que l'on s'intéresse à la répartition géographique des deux premiers groupes, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas répartis d'une manière aléatoire mais que le premier groupe se situe à l'est du second. Peut-être est-on à même de mettre le doigt sur un découpage morpho-géographique pertinent (fig. 200)!
Notre premier segment ou groupe I est constitué de deux sous-groupes (Ia et Ib) et notre problème est de savoir quelle importance accorder à ce découpage. A ce stade de l'interprétation il devient intéressant de recourir au deuxième dendrogramme (fig. 202), celui contenant la population d'Yverdon scindée en deux sous-groupes chronologiques. L'introduction d'une nouvelle entité perturbe passablement la relation entre les groupes les plus proches. Ce qui reste vrai entre les deux dendrogrammes nous semble constituer les éléments d'interprétation les plus fiables. Le grand groupe I est conservé alors que Ia et Ib sont bouleversés, Ia se trouvant même partagé en deux sous-unités. Il ressort de cette analyse que les populations réunies par le premier niveau d'agrégation font probablement partie d'un même grand ensemble morphologique à l'intérieur duquel on retrouve notre population d'Yverdon.
Est-on en mesure d'interpréter les associations à l'intérieur de ce groupe I et existe-t-il une différence réelle entre les regroupements Ia et Ib? On aura sûrement relevé que les deux sous-populations «yverdonnoises» ne sont pas très proches l'une de l'autre dans le second dendrogramme et sont même séparées dans les sous-unités qui viennent d'être évoquées. Cette séparation peut être interprétée de deux manières. Soit la ressemblance entre ces populations du groupe I est telle que de petites différences impliquent très rapidement des changements lors de l'introduction de nouveaux éléments, soit la différence reconnue plus haut entre Yverdon - phase A et phase BC est nette, sans toutefois être statistique. C'est ce que l'anthropologie n'est pas en mesure de déterminer. Il faudrait maintenant que ces découpages soient validés par des éléments extérieurs, archéologiques ou autres.

Un cas de déformation crânienne artificielle

La tombe 129 ne renfermait plus que les restes très fragmentés d'un crâne, sa mandibule et quelques vertèbres cervicales. Le collage des fragments a permis de s'apercevoir que le crâne de cet individu a subi une déformation intentionnelle et présente ainsi un intérêt tout particulier, faisant, par ailleurs, singulièrement regretter l'absence du reste du squelette. Les parties conservées sont heureusement suffisantes pour reconnaître la morphologie générale de la boîte crânienne (fig. 203). Quelques fragments de la face sont préservés mais ne sont pas rattachables à l'ensemble.
L'attribution d'un sexe repose donc uniquement sur l'observation de paramètres crâniens. Ceux-ci, alliés à la gracilité des ossements parlent très nettement en faveur d'un squelette féminin.

En quoi consiste cette déformation?

Le sujet de T129 présente une déformation fronto-occipitale oblique. Les contraintes exercées ont eu pour effet de limiter la croissance du crâne dans le sens antéro-postérieur et de favoriser son extension verticale. L'écaille de l'occipital est par conséquent fortement aplatie (le lambda se trouve en position très



Fig. 203. Vue latérale du crâne artificiellement déformé de la tombe 129. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

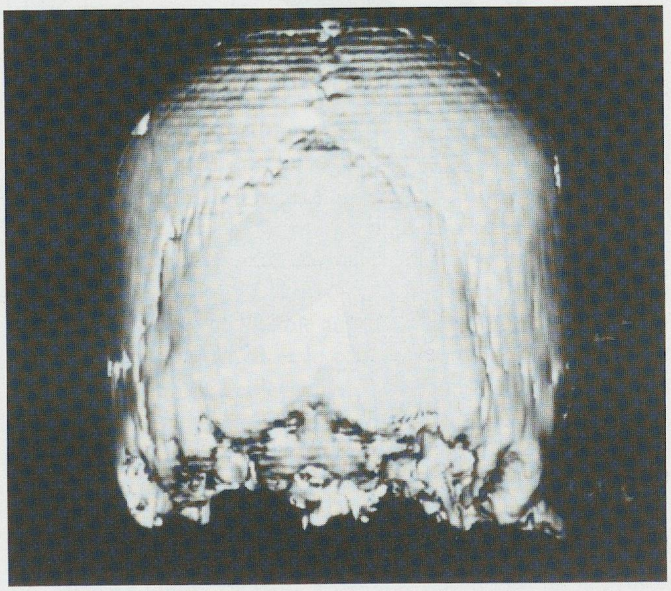


Fig. 204. Photo scanner – reconstitution en 3D de la région occipitale du crâne de T129. (Image: Dr B. Ody, Institut de radiologie de la Clinique Générale-Beaulieu, Genève).

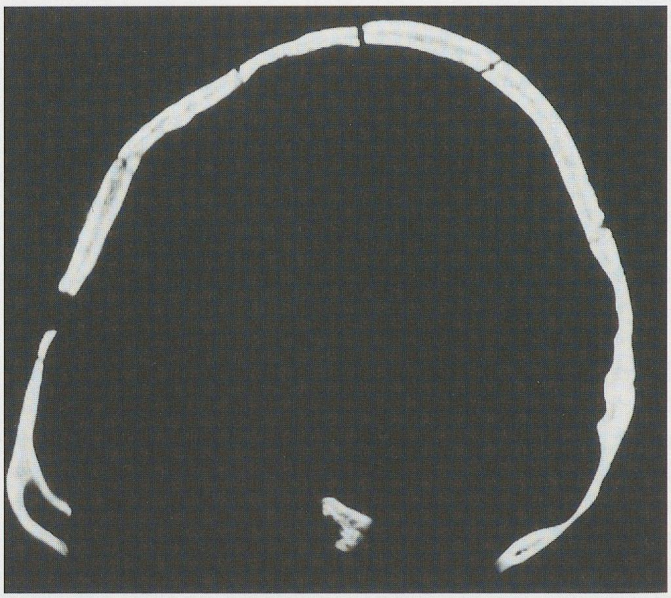
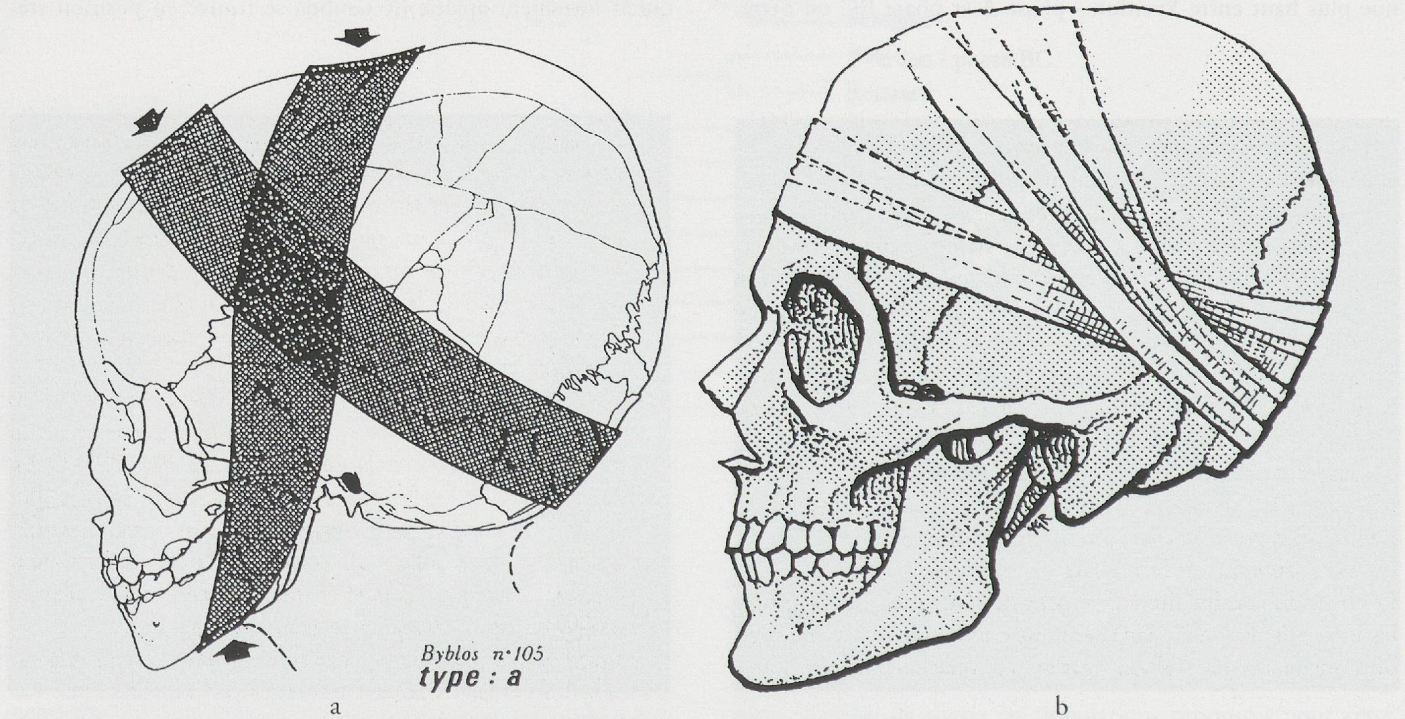


Fig. 205. Photo scanner, vue axiale, coupe le long de la suture sagittale. (Images: Dr B. Ody, Institut de radiologie de la Clinique Générale-Beaulieu, Genève).

haute), le frontal forme un grand méplat oblique et le sommet du crâne est en forme d'obus (les mesures sont disponibles en annexe).

On distingue un certain nombre de traces directement provoquées par les éléments de contention exercés sur le crâne. En vue occipitale, on peut observer un enfoncement bilatéral des sutures lambdoïdes juste au-dessus de l'astérion, qui se poursuit sur les pariétaux en direction du frontal. La dépression est plus prononcée sur le côté droit du crâne (fig. 204). En vue latérale, deux zones d'aplatissement de la voûte crânienne sont visibles, la première est perpendiculaire à la suture sagittale en retrait du bregma et la seconde est perceptible sur le frontal en-dessous des sutures coronales (fig. 203). Leur largeur peut être estimée à 2-3 cm. A ces déformations patentes de la face exocrânienne correspondent autant de zones d'amincissement, voire de disparition totale du diploé (couche interne de l'os de la voûte crânienne, de texture spongieuse, prise entre les tables interne et externe dont la structure osseuse est plus compacte) visibles sur les images du scanner[10] (fig. 205). En dernier lieu, l'écaille occipitale présente une zone triangulaire aplatie dont le lambda tient lieu de pointe supérieure. Elle est limitée aux deux pointes inférieures par de petits bourrelets. Cette surface intrigante est-elle la résultante des forces appliquées de part et d'autre ou la trace d'une plaquette visant à accentuer l'aplatissement de l'occipital?

Le crâne présente encore d'autres particularités. Le fond de la fosse mandibulaire (cavité glénoïde) droite présente une ouverture longue de 1 cm et large d'environ 4 mm (l'autre côté n'est malheureusement pas conservé). Une asymétrie importante du développement des processus mastoïdes est observable, le droit étant plus menu que le gauche. La rainure digastrique ou incisure mastoïdienne est beaucoup plus profonde et large à droite qu'à gauche. L'observation de la mandibule, qui n'est par ailleurs pas dans un très bon état de conservation, ne laisse rien voir de particulier. La question se pose de savoir si ces développements asymétriques et la disparition du fond de la fosse mandibulaire pourraient avoir été indirectement provoqués par ces éléments contraignants visant à modeler le crâne et mis en place dès le plus jeune âge.



a b

Fig. 206. Propositions de reconstitution des procédés mis en œuvre pour obtenir la déformation du crâne de T129. a d'après Ozbek 1974, b d'après Kizely 1976. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

Ces différents éléments permettent de formuler des hypothèses quant aux procédés mis en œuvre pour obtenir ce type de déformation.
Des liens ou bandeaux, en tissus, en cuir ou toute autre matière souple, au nombre de deux, ceinturaient le crâne. Le premier l'entourait horizontalement et on suit bien sa trace du frontal jusqu'à l'occipital. En ce qui concerne le second lien, placé perpendiculairement au premier, on repère bien son empreinte sur le sommet du crâne mais on ne sait pas où il achève sa course. Trois possibilités se présentent. On pourrait premièrement envisager que ce bandeau se rattache perpendiculairement au bandeau horizontal sur le pariétal, mais cet assemblage serait-il assez puissant pour entraîner la déformation? Cette supposition paraît la moins probable car aucun élément morphologique ne l'indique. Ce deuxième lien pourrait rejoindre le premier en arrière de l'occipital (fig. 206b). L'orientation des empreintes rend possible cette hypothèse. Enfin, en raison de la perforation de la cavité glénoïde évoquée plus haut, qui pourrait s'expliquer par une pression de la mandibule exercée sur la base du crâne, on pourrait envisager que cet élément contraignant vienne trouver une zone «d'accrochage» sous la mandibule, telle la reconstitution des bandages sur un crâne de Byblos (fig. 206a). Les images scanner n'apportent toutefois aucun élément validant cette hypothèse (mais est-ce que cela se verrait?). La mise au point définitive du scénario, s'il est possible, nécessiterait de pousser plus loin la recherche et de consulter du matériel comparable et mieux conservé, ce qui n'a pas été réalisable pour cette étude.

Victimes d'une mort violente

Les secteurs explorés de la nécropole ont livré les squelettes de huit personnes décédées à la suite de traumatismes graves identifiés principalement au niveau de la tête. Les blessures présentent souvent une surface lisse et polie, sur toute ou partie de l'épaisseur de l'os, que l'on peut attribuer à des coups portés par des objets tranchants. Chacun des sujets a été atteint de plusieurs coups, deux au minimum et jusqu'à six. Les conséquences mortelles de ces traumatismes se déduisent de l'observation macroscopique des lésions qui ne présentent aucun signe de cicatrisation osseuse.
Le sexe de ces individus a été déterminé comme masculin dans sept cas sur huit (on ne peut se prononcer au sujet du dernier). Ce sont des adultes, jeunes pour la plupart.
Les éléments de datation des tombes constituant cet ensemble très particulier semblent montrer que ce type d'événement s'est plus fréquemment produit à la fin de l'époque gallo-romaine ou au début du haut Moyen Age que par la suite.
Le choix du vocabulaire utilisé pour désigner «ceux qui ont tué» les inhumés de Pré de la Cure n'est pas simple dès le moment où l'on ne sait pas s'il faut parler d'adversaire ou d'agresseur, d'ennemi ou de rival ou même encore de bourreau. Nous emploierons le terme relativement général d'adversaire dans un premier temps.

Pour déterminer l'orientation de l'adversaire par rapport aux victimes, nous partons du point de vue que la base de l'arme tranchante (partie la plus proche de l'emmanchement) est l'endroit où la lame, épaisse et large, transmet le plus de puissance. L'observation des blessures montre presque systématiquement un côté avec de plus gros «dégâts» (largeur de l'entaille, ébréchures superficielles ou fissures secondaires de l'os) que l'on peut mettre en relation avec la partie de l'arme tenue par l'assaillant. Par conséquent, on peut connaître sa position relative par rapport aux victimes.

Nous souhaiterions pouvoir répondre aux questions suivantes (cf. aussi *infra* pp. 281-284):
Etant donné le facteur de temps écoulé entre les différentes inhumations, difficilement appréhendable, peut-on se permettre de les interpréter globalement? Ces morts sont-elles liées?
Dans quelles circonstances sont-ils décédés: ont-ils combattu ou se sont-ils fait «abattre», s'agit-il de combats, d'exécution de châtiments, de condamnations à mort?
Quelle était la fonction de ces hommes dans l'enceinte de la ville d'Yverdon?
A l'aide de quelles armes les a-t-on tués?
De quelles protections d'ordre vestimentaire ou militaire disposaient-ils, dans l'hypothèse où ils étaient soldats ou chevaliers?

Description des cas

Tombe 8

Le squelette de cet homme âgé entre 42 et 66 ans est bien conservé. Le crâne et la mandibule portent les traces de cinq blessures ayant entraîné la mort. Rien d'autre n'est visible, ni sur les vertèbres cervicales ni sur le reste du squelette post-crânien.

Crâne

- Un coup puissant assené par une arme tranchante en travers des pariétaux, obliquement par rapport à la suture sagittale, a ouvert le crâne sur une longueur de plus de 15 cm, où l'on distingue le passage d'une lame (fig. 207-1). La violence du choc a aussi provoqué une immense fracture parallèle à la suture sagittale qui sépare le crâne en deux parties. La dimension de la blessure permet d'exclure l'usage de la hache.
- Un second impact, beaucoup plus limité et postérieur au premier décrit, est visible au niveau de la suture coronale, à cheval sur le frontal et le pariétal gauche (fig. 207-2). Le choc a entraîné l'enlèvement d'un éclat osseux triangulaire de 2-3 cm de côté et, probablement aussi, une nouvelle fracture perpendiculaire à la première. Porté de haut en bas, il pourrait avoir été donné avec une arme dont l'extrémité de la lame serait triangulaire, une hache par exemple.
- Une troisième blessure a été repérée dans la région basilaire du crâne. La lame a traversé l'occipital, de la protubérance occipitale externe jusqu'au processus mastoïde (fig. 207-4). La tête devait se présenter en hyperflexion pour que le coup puisse atteindre cette zone.

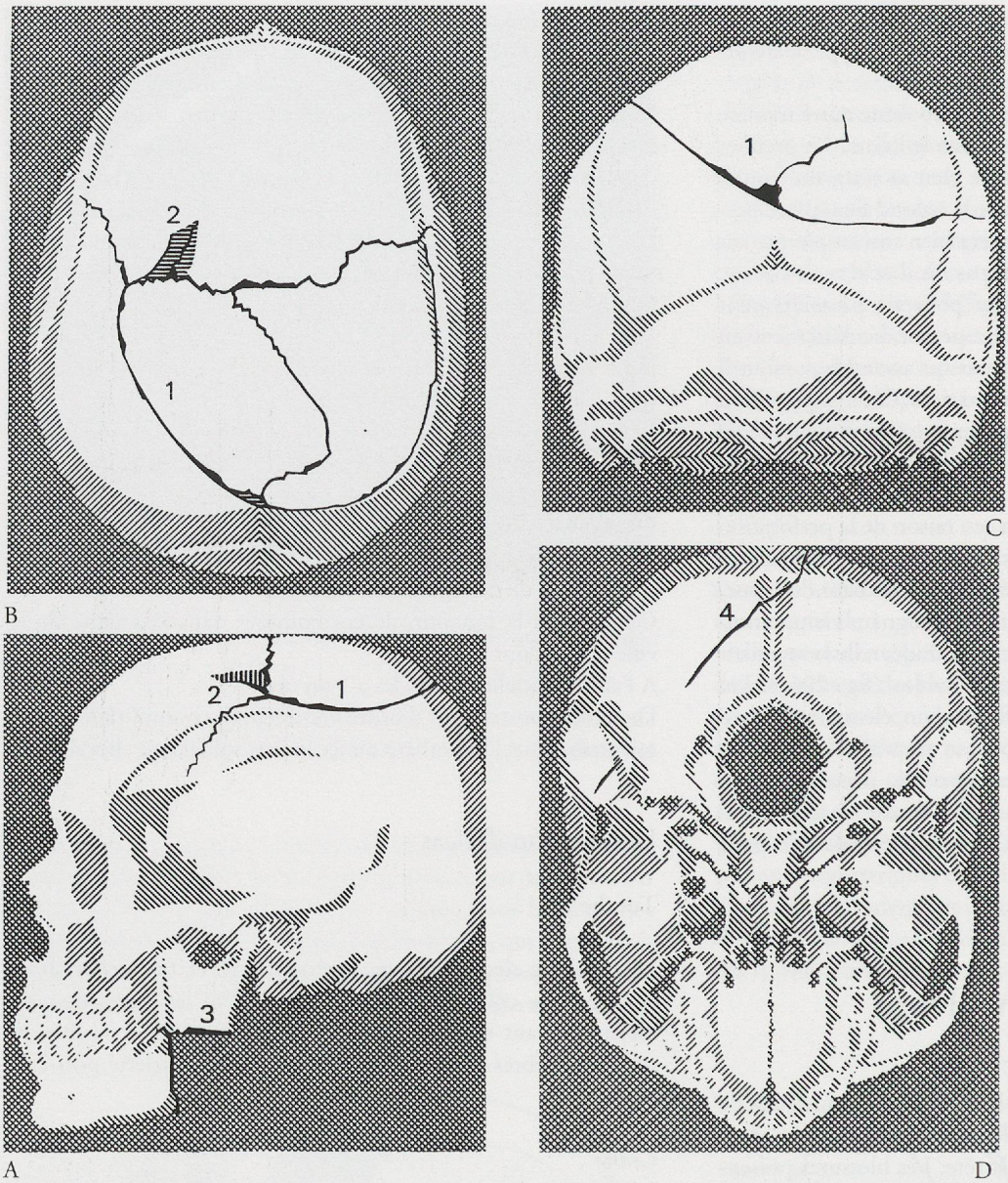


Fig. 207. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T8. A vue latérale gauche, B vue supérieure, C vue occipitale, D vue basilaire. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

Mandibule

- La branche montante gauche de la mandibule a été sectionnée, par une arme tranchante, sur la quasi-totalité de sa largeur (fig. 207-3 et 208). On a exécuté sur T8 un geste très puissant dans la région du cou, de l'arrière du crâne vers l'avant, sans pour autant toucher les vertèbres cervicales. On peut penser que la volonté de l'agresseur n'était pas la décapitation mais la mise à mort.

Il semble possible dans le cas de T8 d'apporter quelques précisions quant au déroulement des événements. Les coups qui ont atteint T8 provenaient de toutes les directions et ont été assénés par au moins deux armes différentes, hache et épée. Un coup d'épée sur le crâne a précédé au-moins un coup de hache. Ces indices indiquent que le combat a probablement été mouvementé et le nombre des blessures infligées révèle que T8 a résisté ou s'est défendu avant de mourir. Il est vraisemblable de penser que la mandibule a été sectionnée à la fin du conflit dans un geste qui visait la fragile zone du cou et qui ôtait définitivement la vie à T8, s'il n'était déjà mort.

Réduction de la tombe 118

Il ne reste de cet individu adulte, découvert en réduction de la tombe 118, que le crâne partiellement conservé (la face est complètement absente) et sa mandibule. Il n'est pas possible de se prononcer sur son sexe. Deux traces de coups assenés par une arme tranchante sont néanmoins aisément reconnaissables sur le côté gauche du crâne:

- Une première entaille, qui s'étend horizontalement de l'occipital presque jusqu'au frontal (fig. 209 et 210-1), a traversé toute l'épaisseur de la voûte.
- La seconde entaille, plus courte et moins profonde, est orientée dans le même plan que la première et se situe juste au-dessus du conduit auditif (fig. 210-2).

On peut tenter de faire quelques hypothèses quant aux places respectives de RT118 et de son adversaire au moment où les coups ont été portés. Les caractéristiques de la blessure indiquent que la partie la plus épaisse de l'arme utilisée a frappé la région de l'arrière du crâne. Par conséquent l'adversaire de

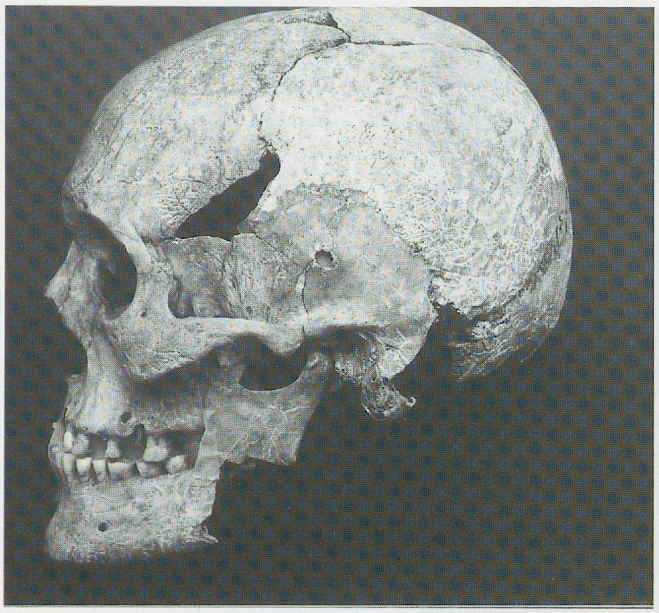


Fig. 208. Tombe 8, aspect des blessures vues sur le côté gauche de l'individu. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

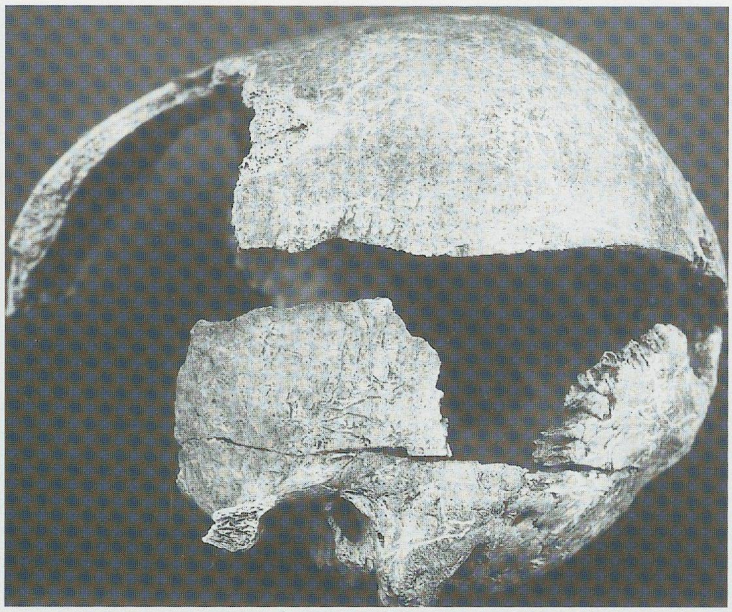


Fig. 209. Crâne de la réduction de la T118. On repère deux grandes blessures portées horizontalement sur le pariétal et le temporal gauches. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

RT118 se trouvait dans son dos au moment de le frapper. La position de RT118 est moins évidente à déterminer puisqu'il pouvait se trouver aussi bien debout que couché. D'autre part, le parallélisme des coups reçus rapproche ce cas de celui de T297 (voir plus loin). Comme pour ce dernier, il faut se poser la question de la liberté de mouvement du sujet au moment où il a reçu ces coups. En effet, si une personne est en état de se défendre et de bouger, il est fort peu probable qu'elle reçoive plusieurs coups orientés exactement dans la même direction. On peut dès lors imaginer que RT118 a été immobilisé de force, rendu inconscient par d'autres blessures, ou qu'il était déjà mort.

Tombe 221

Le squelette bien conservé de T221 appartient à un homme décédé entre 22 et 25 ans. Les traces de passage d'une arme tranchante sont visibles sur la mandibule ainsi que sur les trois

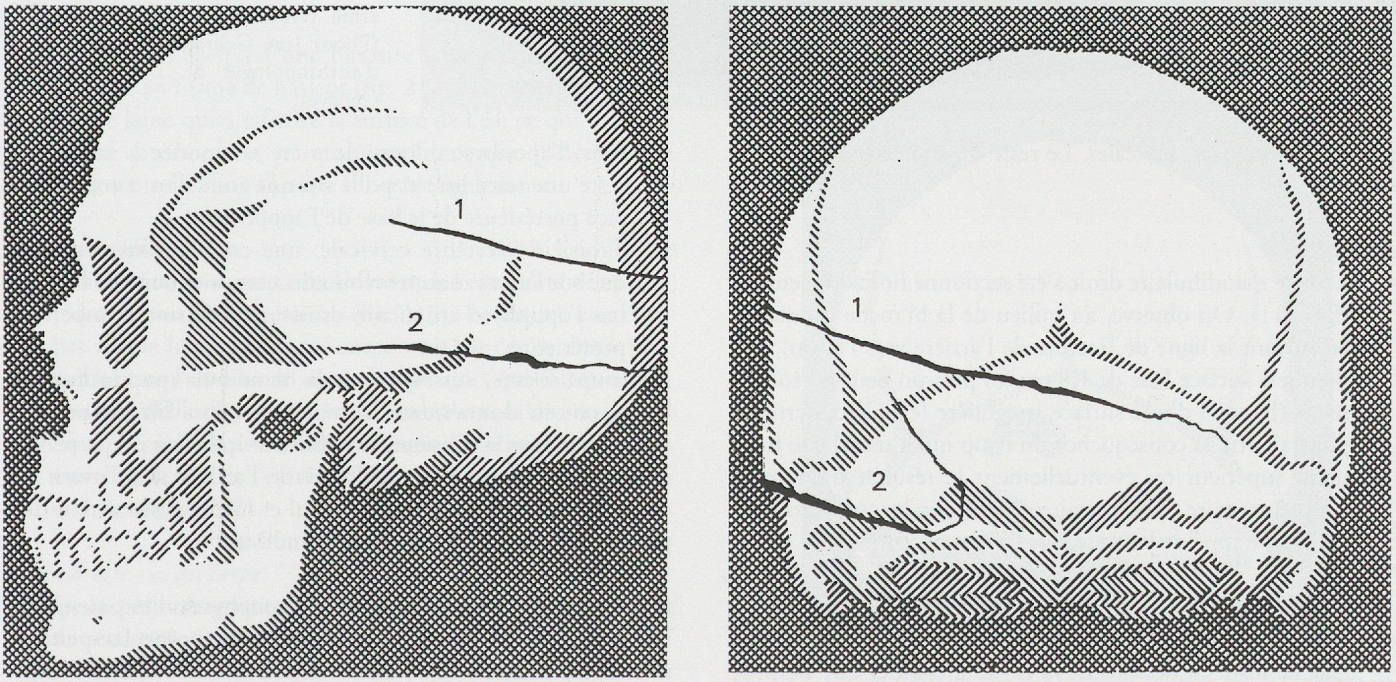


Fig. 210. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de la réduction de T118. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).



Fig. 211. En haut: vue supérieure de l'axis de T221 sur laquelle on peut observer la disparition de l'apophyse odontoïde provoquée par un coup d'arme tranchante. En bas: vue latérale droite de la mandibule de T221 dont un coup porté horizontalement par une arme tranchante a emporté l'angle. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

premières vertèbres cervicales. Le reste du squelette n'a pas été touché.

Mandibule

- L'angle mandibulaire droit a été sectionné horizontalement (fig. 211). On observe, au milieu de la branche montante en suivant la ligne de fracture de l'arrière vers l'avant, une première surface lisse de 1,8 cm (a) puis un petit décrochement (b) suivi d'une surface irrégulière (c). Cette dernière pourrait être la conséquence du coup qui a tranché le fragment supérieur ou éventuellement le résultat d'un coup supplémentaire. L'adversaire, placé sur le côté droit de T221, a frappé de l'arrière vers l'avant du corps.

Vertèbres cervicales

- Atlas: une très légère entaille est visible sur l'arc antérieur gauche juste en dessous de la cavité glénoïde. Elle est probablement à mettre en liaison avec le coup qui a touché l'apophyse odontoïde.
- Axis: l'apophyse odontoïde a été sectionnée à sa base. Il reste une trace lisse et polie sur une zone d'os compact à la face postérieure de la base de l'apophyse.
- Troisième vertèbre cervicale: une entaille plus profonde que sur l'atlas, mais très fine elle aussi, a entamé de haut en bas l'apophyse articulaire droite et a détruit le tubercule postérieur.

Les coups relevés, aussi bien sur la mandibule que sur l'axis et l'atlas, ont été donnés dans la même direction. En revanche, la trace relevée sur la troisième vertèbre cervicale leur est perpendiculaire. Quelqu'un a frappé T221 de l'arrière vers l'avant du corps. Il est très probable qu'un seul et même geste ait fait disparaître l'apophyse et tranché la mandibule.

Il faut conclure de la disparition de l'apophyse odontoïde que la tête de T221 était près de se détacher de son corps. La question se pose ici de savoir si la volonté de l'adversaire était de décapiter cet homme ou si cette décapitation est la conséquence involontaire de coups violents à la hauteur du cou visant à donner la

mort. Nous penchons pour éliminer de nos hypothèses la décapitation préméditée, comme application d'un jugement par exemple. En premier lieu par le fait que plusieurs coups sont visibles, dont des entailles très fines, qui démontrent que l'on n'a pas accompli cette action en une seule fois. D'autre part, au moment de la fouille, la tête de cet individu ne présentait pas une position particulière. Cet élément tendrait à faire penser que la tête n'était pas totalement disjointe du corps.

Finalement, est-il possible de faire une hypothèse quant à l'arme utilisée? Nous sommes en présence à la fois d'un geste puissant qui a sectionné des os et poli des surfaces et de petites entailles d'un diamètre très limité. Pour ces dernières, l'usage de la hache est peu probable. Il reste par conséquent l'épée dont la puissance offerte par le bras de levier est suffisante pour expliquer la découpe des os.

Tombe 235

Le squelette bien conservé de T235 appartient à un homme décédé entre 20 et 30 ans. Des lésions importantes ont été repérées sur le crâne, l'avant-bras droit et la main droite.

Crâne

- T235 a reçu un coup porté par une arme tranchante sur le pariétal gauche (fig. 212-1). La blessure mesure environ 8 cm de long et au maximum 3,2 cm de large. Ce coup, en traversant obliquement le diploé, a entraîné l'éclatement de deux volets osseux correspondant aux tables interne et externe. Notons l'aspect strié de la tranche de la coupure (fig. 213). T235 a été frappé alors que son adversaire était placé soit latéralement par rapport à lui, sur son côté gauche, soit de face, mais alors T235 tournait la tête vers la droite.

On repère sur l'occipital une blessure sans gravité: une petite surface polie en forme de haricot (fig. 212-2, «souvenir» du passage d'une lame qui a effleuré la surface de l'os; ce qui, tout en étant sans conséquence, montre cependant que l'adversaire a atteint notre individu à l'arrière du crâne également.

Avant-bras droit

- radius : une profonde entaille marque l'extrémité de sa diaphyse sur sa face antérieure (fig. 213). Le coup a porté du bas vers le haut. Les traces conservées sur cet os donnent à penser que l'adversaire aurait frappé alors que T235 tenait son bras droit dégagé du corps, ouvert vers la droite.
- ulna : l'épiphyse proximale a disparu. On distingue, légèrement au-dessus de l'extrémité conservée, une surface taillée en biseau (fig. 213).

Main droite - os du carpe

- Deux petits fragments d'os du scaphoïde et du trapézoïde ont été sectionnés par une lame. La position, en connexion, de la main dans la tombe révèle qu'à l'issue de cette «rencontre», elle devait encore être rattachée à son bras.

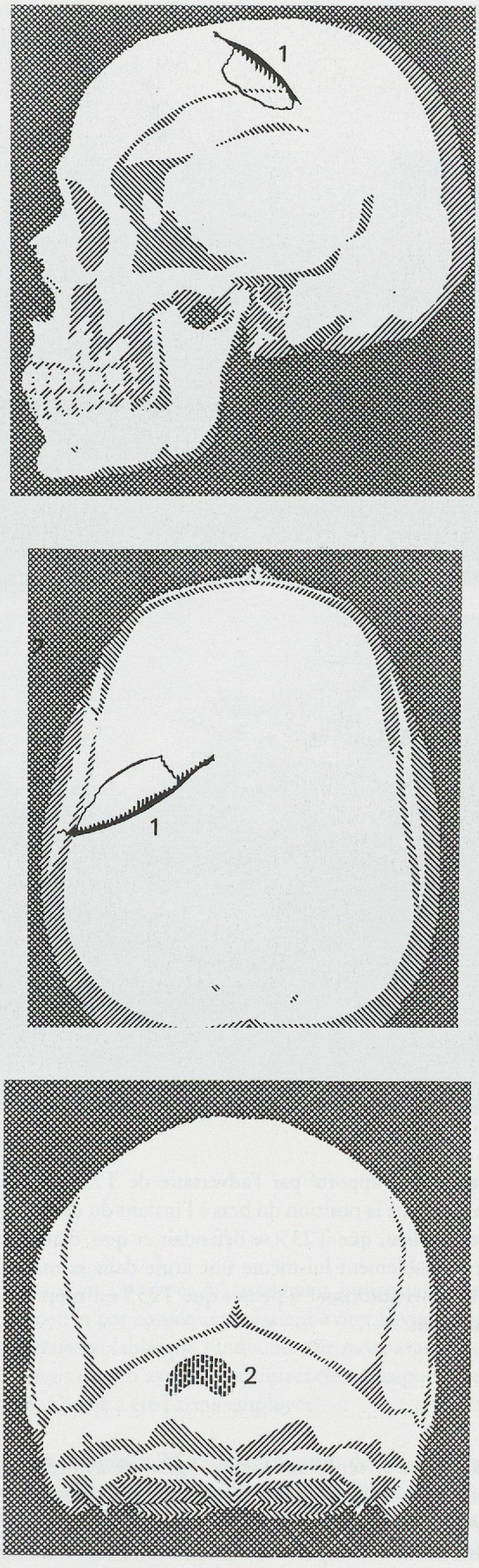


Fig. 212. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T235. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

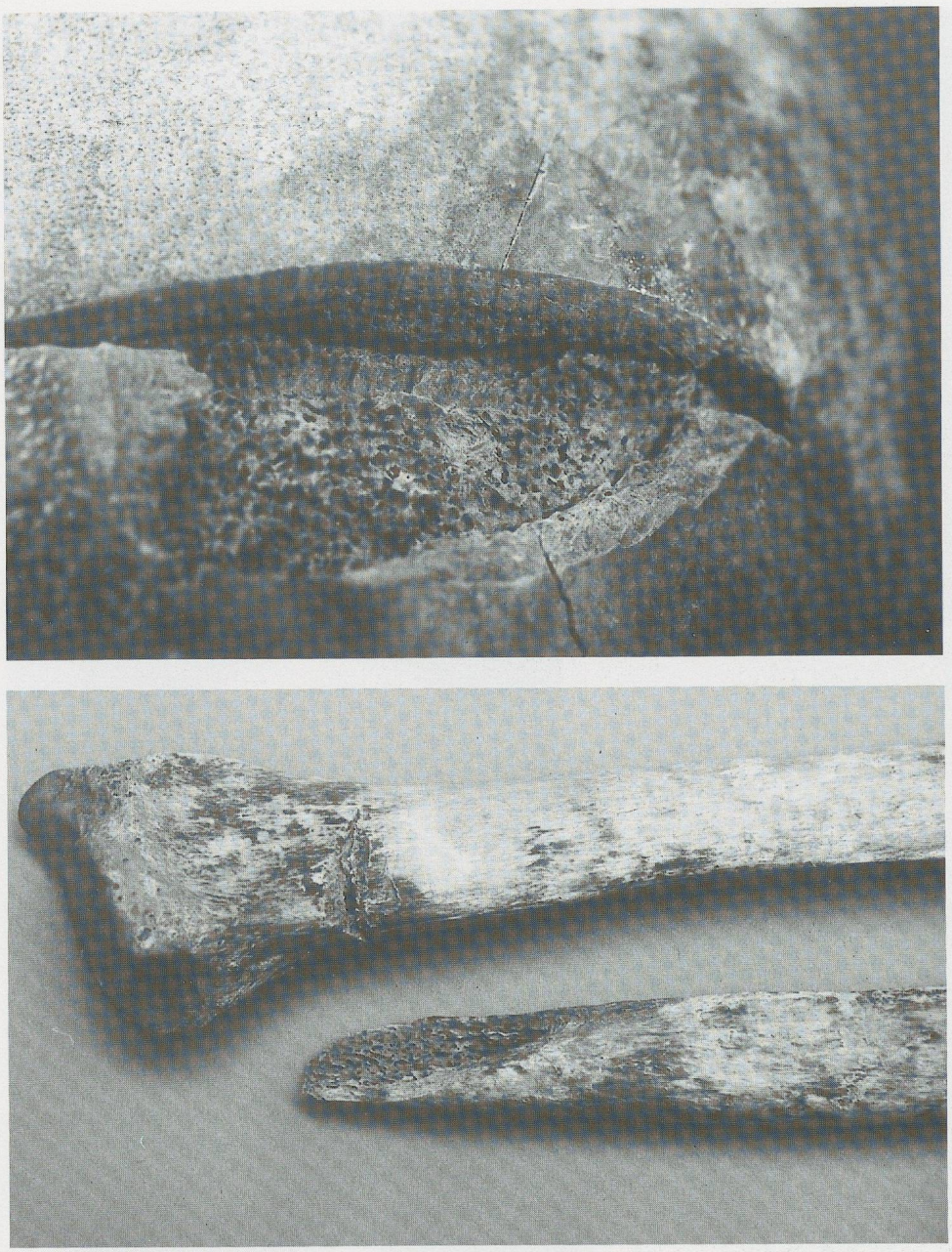


Fig. 213. En haut: détail de la blessure reçue par T235 sur son pariétal gauche où l'on distingue le polissage et les stries laissées par le passage de la lame d'une arme tranchante. En bas: blessures infligées à l'extrémité de l'avant-bras droit (radius et ulna) de T235. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

L'acharnement apporté par l'adversaire de T235 sur sa main droite ainsi que la position du bras à l'instant du drame suggère, en premier lieu, que T235 se défendait et que, d'autre part, il tenait probablement lui-même une arme dans sa main droite. Ces éléments autorisent à penser que T235 est mort des suites d'un combat.

T297

Les ossements de cet homme jeune, âgé entre 20 et 30 ans, sont très bien conservés. On a relevé sur une région très circonscrite du crâne et de la mandibule une succession de 5 coups qui ont entraîné la mort du sujet. Aucune atteinte osseuse n'a été relevée sur le reste du squelette.

Ces blessures touchent le temporal et la branche montante de la mandibule sur le côté gauche du crâne. Il est très curieux de noter qu'elles sont non seulement proches les unes des autres mais encore, qu'elles suivent toutes la même orientation (fig. 214 et 215). Chronologiquement, on ne peut savoir dans quel ordre ces impacts ont été donnés. Topographiquement et du haut en bas, le premier coup (fig. 214-1) a touché l'arcade zygomatique dont il ne reste qu'une toute petite surface polie à la hauteur de la suture temporo-zygomatique. Le second coup (fig. 214-2) a traversé tout le temporal d'un point situé au-dessus de la fosse mandibulaire jusqu'à l'extrémité de l'écaille temporale. Le troisième coup (fig. 214-3 et 215) a sectionné le processus mastoïde et, dans son prolongement, a entaillé la branche montante de la mandibule. Le quatrième (fig. 214-4) a tranché l'angle mandibulaire et le dernier (fig. 214-5) a atteint la base du corps mandibulaire, au point de jonction avec la branche montante.

La multiplicité des coups, leur orientation et leur localisation amènent quelques réflexions.

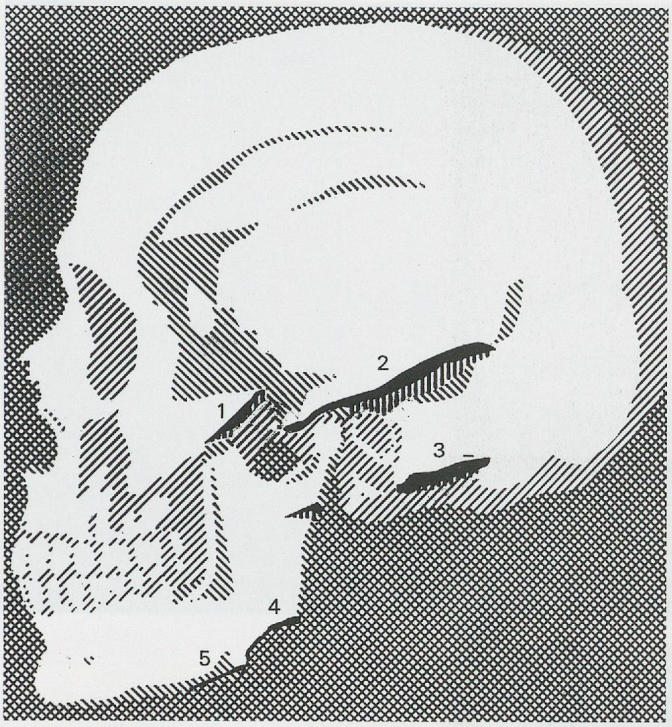


Fig. 214. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T297. (Dessin: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

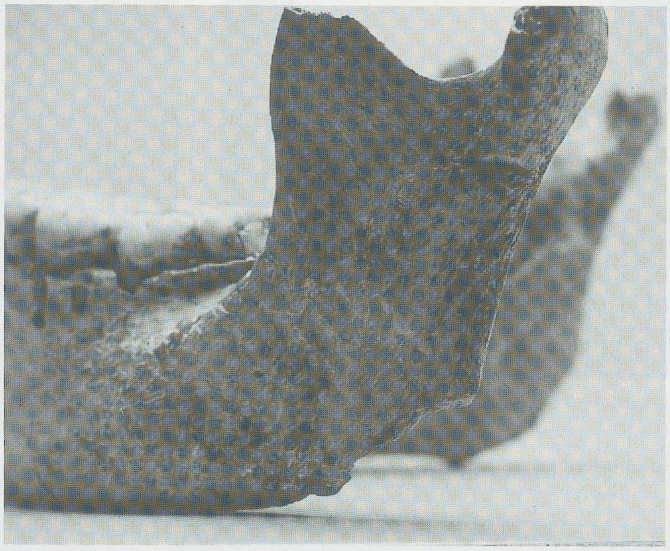




Fig. 215. En haut: on distingue une entaille sur le haut de la branche montante gauche de la mandibule de T297 ainsi que la trace de l'impact ayant provoqué la disparition de l'angle mandibulaire. En bas: détails des blessures infligées sur le temporal gauche de T297. On y voit le coup ayant atteint l'arcade zygomatique, celui qui a traversé le temporal et celui qui a emporté l'apophyse mastoïde. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

La répétition de coups donnés dans une même direction implique que T297 ne bougeait pas et que son adversaire n'a pas modifié sa propre position entre les impacts[11]. Dans l'hypothèse où cette proposition est exacte, pourquoi T297 ne bougeait-il pas? On peut supposer qu'au moment de recevoir ces coups ce jeune homme était immobilisé, inconscient ou déjà mort.

La localisation des blessures n'est de loin pas aléatoire. Nous avons relevé que le «second coup» entame l'os juste au-dessus du conduit auditif. Ainsi, l'orientation de cette blessure et sa localisation pourraient correspondre aux traces laissées par une oreille brutalement coupée. D'autre part, les trois derniers coups de notre description (3e, 4e et 5e) atteignent indiscutablement la région du cou et par conséquent visaient à ôter la vie. Il semble ainsi peu vraisemblable que l'individu soit mort avant ces événements, mais nous n'avons pas d'autres éléments pour préciser le scénario. Quelle a été l'arme employée?

Les blessures infligées à T297 se distinguent de celles reçues par les autres hommes de cette nécropole, par le fait que l'on ne peut mettre en évidence aucun élément témoignant d'une attitude défensive. On a assené une succession de 5 coups rapprochés à cet homme que l'on doit imaginer inconscient ou totalement immobilisé. Fin d'un combat ou exécution d'un jugement? Il n'est pas possible de résoudre la question.

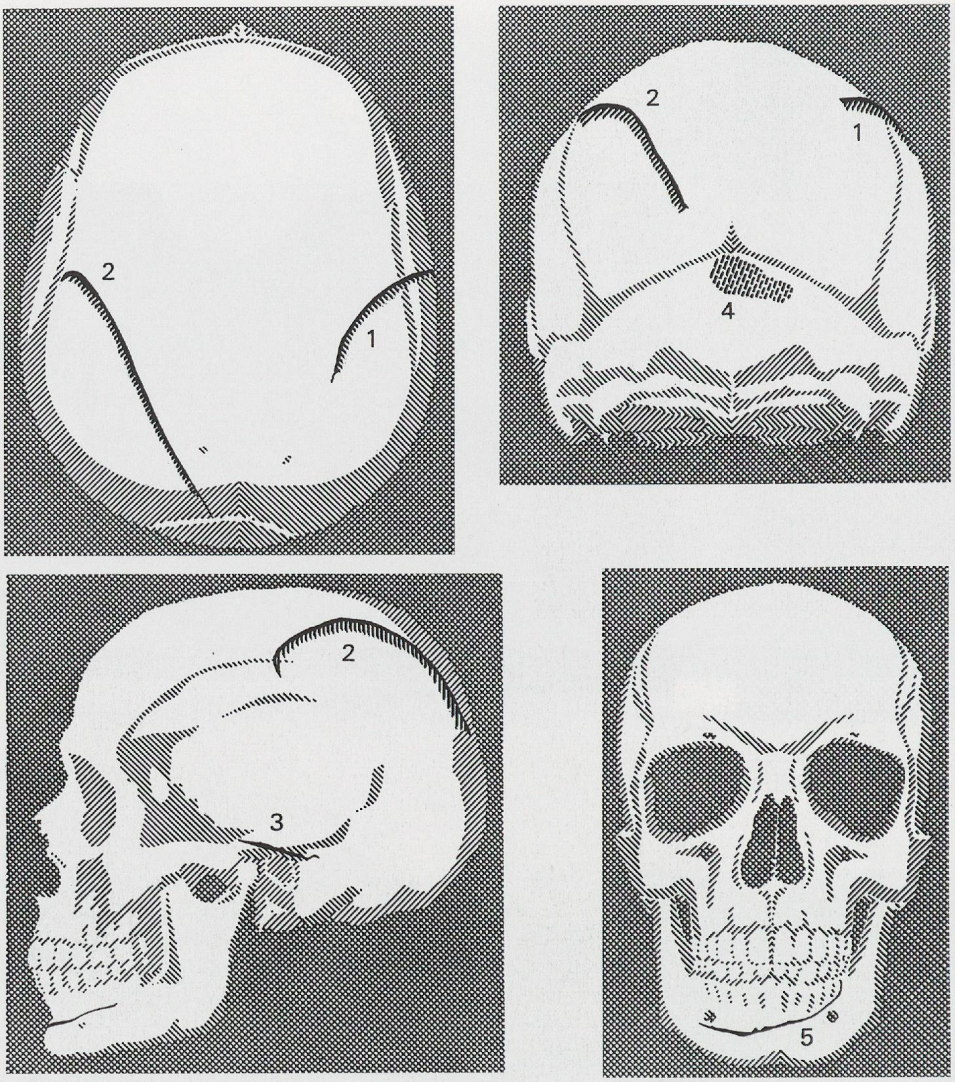


Fig. 216. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T309A. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

T309A, B et C

Trois hommes ont été inhumés simultanément dans la même tombe. Leur squelette porte les traces de violents coups portés par des armes tranchantes qui ont été mortels. Il est très probable que la cause du décès ait motivé leur inhumation commune.

T309A

Cet homme âgé entre 20 et 30 ans a été frappé de 4 coups sur le crâne, d'un coup sur la mandibule et d'un autre encore sur l'avant-bras droit.

Le crâne

Un premier coup porté sur le pariétal droit parallèlement à la surface a traversé l'os sur toute son épaisseur et a emporté un éclat osseux de belles dimensions (fig. 216-1). L'adversaire a frappé alors que T309A était plus ou moins face à lui, tête tournée vers sa gauche ou alors que les 2 individus se croisaient. Sur le pariétal gauche on distingue le même genre d'impact, plus large et plus long, qui a entraîné l'éclatement de la paroi de cet os en plusieurs fragments (fig. 216-2 et 217). Le coup a été porté du haut en bas et est plus profond que le premier. Quelqu'un placé devant ou à côté de T309A a pu le lui donner. On pourrait penser que ces deux premiers coups ont été subis alors que T309 était à peu près dans la même position. On distingue encore une entaille sur le temporal gauche qui n'a pas complètement sectionné l'os, horizontale et légèrement au-dessus de l'arcade zygomatique (fig. 216-3). Sur l'occipital, on remarque une petite surface polie, un léger méplat provoqué par le passage d'une lame parallèlement à la surface de l'os (fig. 216-4). Comme dans le cas de T235, cela montre que T309 a été frappé aussi bien par son adversaire placé face à lui que dans son dos.

La mandibule

Une grande entaille traverse horizontalement tout le menton (sur une ligne suivant les trous mentonniers – fig. 216-5). Ce coup a vraisemblablement été porté depuis l'avant avec une arme horizontale ou à l'aide d'une arme tenue verticalement alors que T309A était à terre ou se présentait de côté.

L'avant-bras

Les deux os de l'avant-bras, radius et ulna, portent les traces d'un même impact (fig. 217). On ne distingue sur l'ulna qu'un

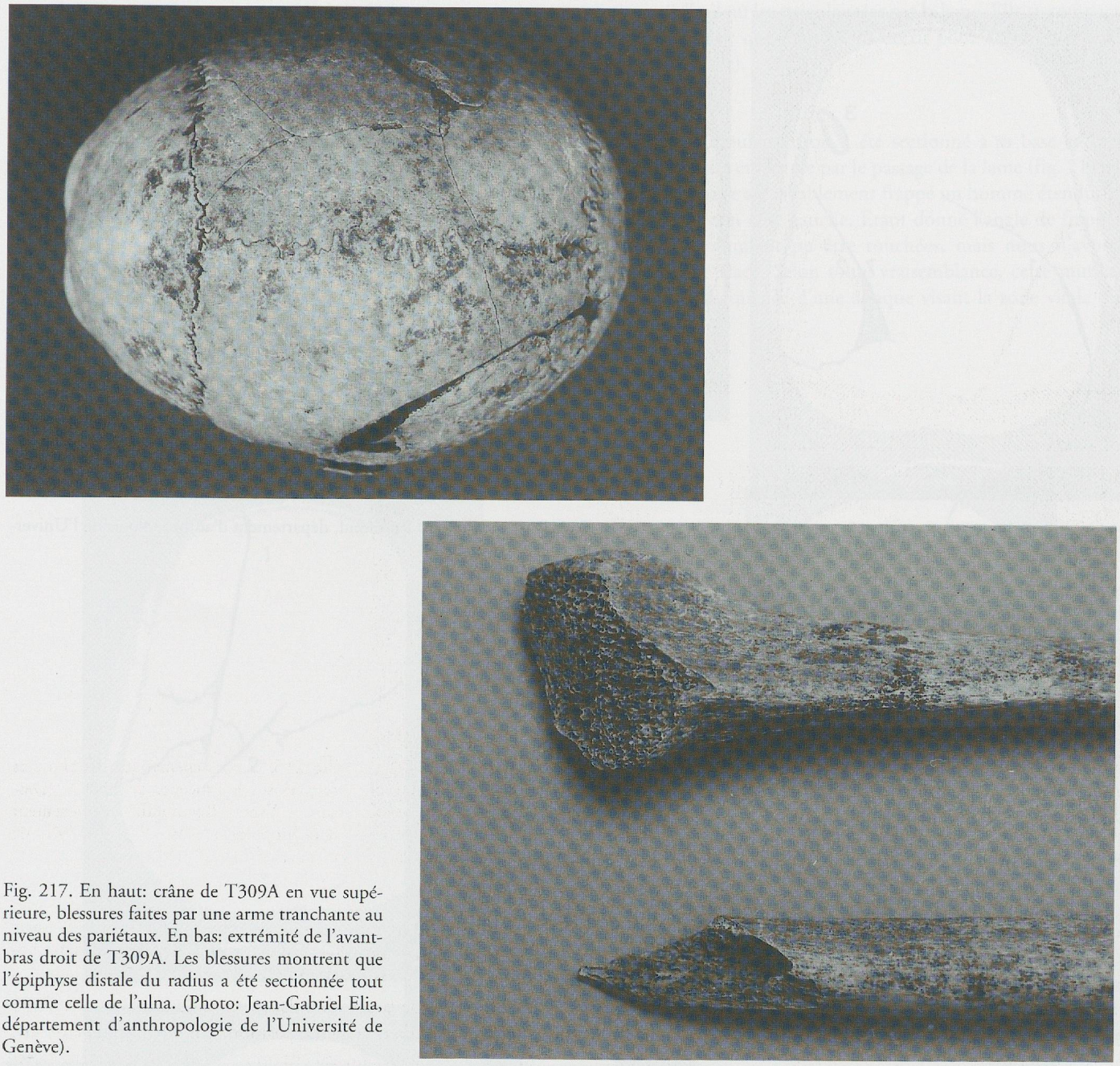


Fig. 217. En haut: crâne de T309A en vue supérieure, blessures faites par une arme tranchante au niveau des pariétaux. En bas: extrémité de l'avant-bras droit de T309A. Les blessures montrent que l'épiphyse distale du radius a été sectionnée tout comme celle de l'ulna. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

petit fragment d'os qui porte la trace d'un coup tranchant. Il semble que l'autre partie de la diaphyse ait plutôt été brisée ou ait éclaté sous le choc. Sur le radius, le coup a porté à mi-hauteur de l'épiphyse distale, légèrement de biais. La surface restante présente un plateau complètement lisse. La main a dû être sectionnée, elle n'est d'ailleurs pas présente dans la tombe.

L'interprétation de ce cas ne diffère pas sensiblement de celui de T235. Les nombreuses traces relevées, le fait qu'à plusieurs reprises on puisse attester que T309A faisait face à son adversaire ainsi que la blessure infligée à la hauteur de l'avant-bras droit sont des éléments qui parlent en faveur d'une personne, peut-être armée, qui a cherché à se défendre et qui est morte des suites d'un combat.

T309B

On relève sur le squelette de cet homme âgé entre 20 et 25 ans les traces de 4 impacts dont 3 sur le crâne et 1 sur la mandibule. Rien n'est visible sur les autres ossements.

Le crâne

Une profonde entaille traverse toute la longueur du pariétal gauche (fig.218). En plus de la zone bien reconnaissable du passage direct de la lame (os poli), la violence du choc a provoqué à chaque extrémité de cette entaille l'éclatement de la paroi, d'une part jusqu'à la suture coronale près du bregma et, d'autre part, jusqu'à l'occipital juste au-dessus de la ligne nucale supérieure. Le coup a très probablement été porté depuis l'arrière du crâne suivant une direction gauche-droite. La personne ayant provoqué la mort du sujet était placée dans le dos de celui-ci.

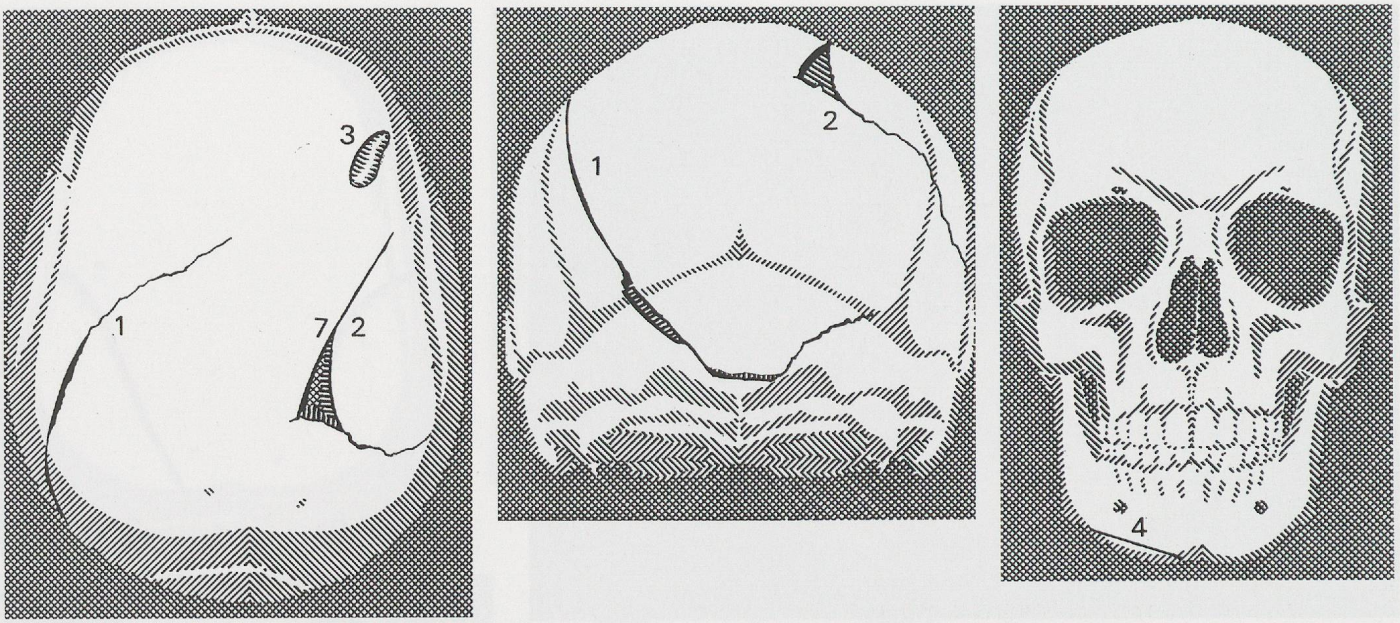
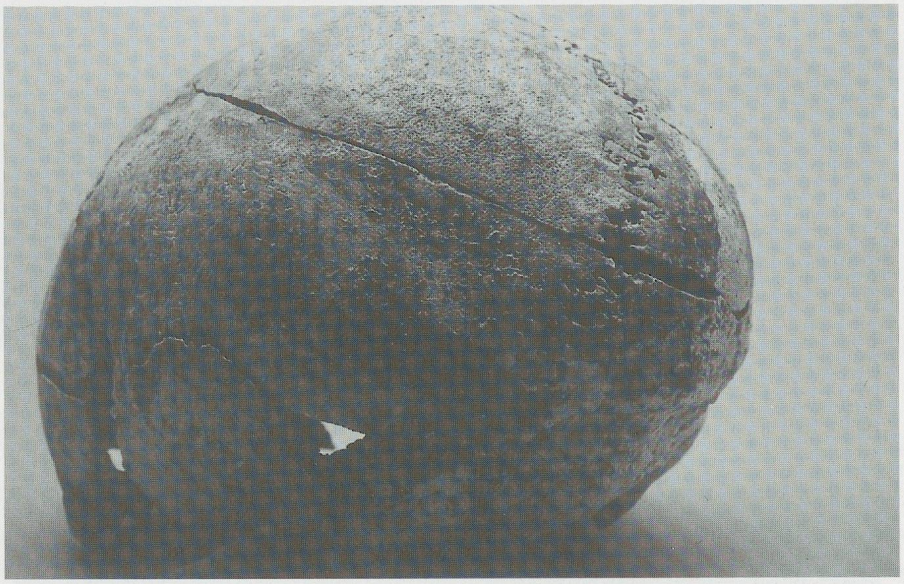


Fig. 218. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T309B. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).



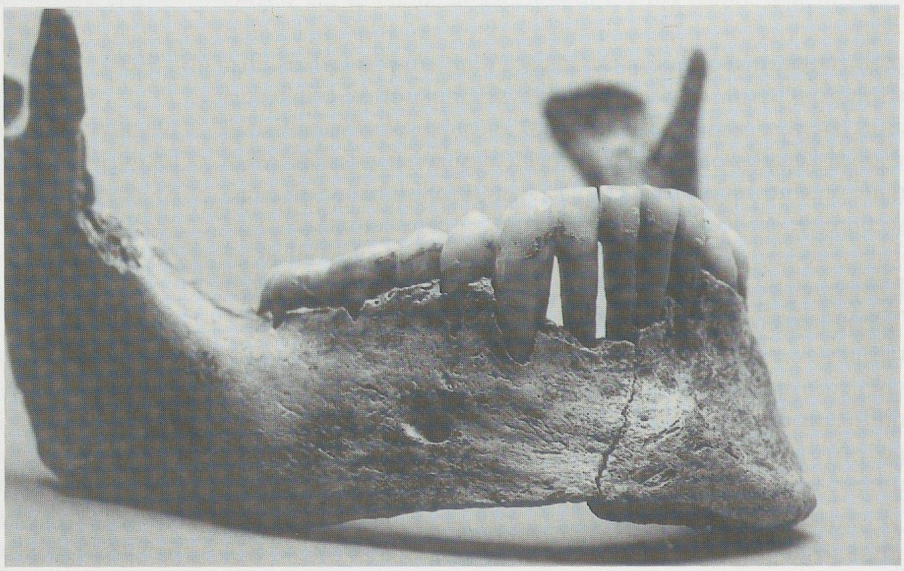


Fig. 219. En haut: vue postéro-latérale du crâne de T309B où l'on distingue la grande blessure ayant traversé de part en part le pariétal gauche et qui se prolonge dans l'occipital. En bas: le corps mandibulaire a été sectionné à sa base. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

Un second coup a traversé le pariétal droit, sur une moindre longueur, et l'a fendu sur toute sa hauteur (fig. 218-2). Deux hypothèses peuvent être échafaudées quant à l'orientation de l'adversaire au moment de frapper notre homme. T309B pouvait être debout, tête tournée vers sa gauche, l'adversaire face à lui frappant de sa main droite. Il pouvait également avoir la tête inclinée sur le côté gauche, voire même tout le corps allongé sur le flanc gauche, son adversaire frappant par-derrière. Cette dernière hypothèse est plus probable étant donné que le coup a laissé une trace d'impact plus importante à l'arrière qu'à l'avant du crâne.

Une dernière trace est visible sur le côté droit du frontal (fig. 218-3). Elle correspond au passage d'une lame, parallèlement à la surface de cet os, qui a provoqué un enlèvement superficiel de matière osseuse. La blessure se présente comme une petite surface ovoïde et polie (3 x 1,5 cm) sur laquelle on distingue à l'œil nu les stries laissées par la lame. Elle se compare parfaitement à ce que nous avons décrit pour T235 et T309A (région occipitale).

Mandibule

Le corps mandibulaire droit a été sectionné à sa base et une lamelle d'os a été emportée par le passage de la lame (fig. 218 et 219). L'adversaire a probablement frappé un homme étendu, la tête posée sur son côté gauche. Etant donné l'angle de frappe, des vertèbres auraient pu être touchées, mais nous n'avons trouvé aucune trace. Selon toute vraisemblance, cette mutilation est la conséquence d'une attaque visant la zone vitale du cou.

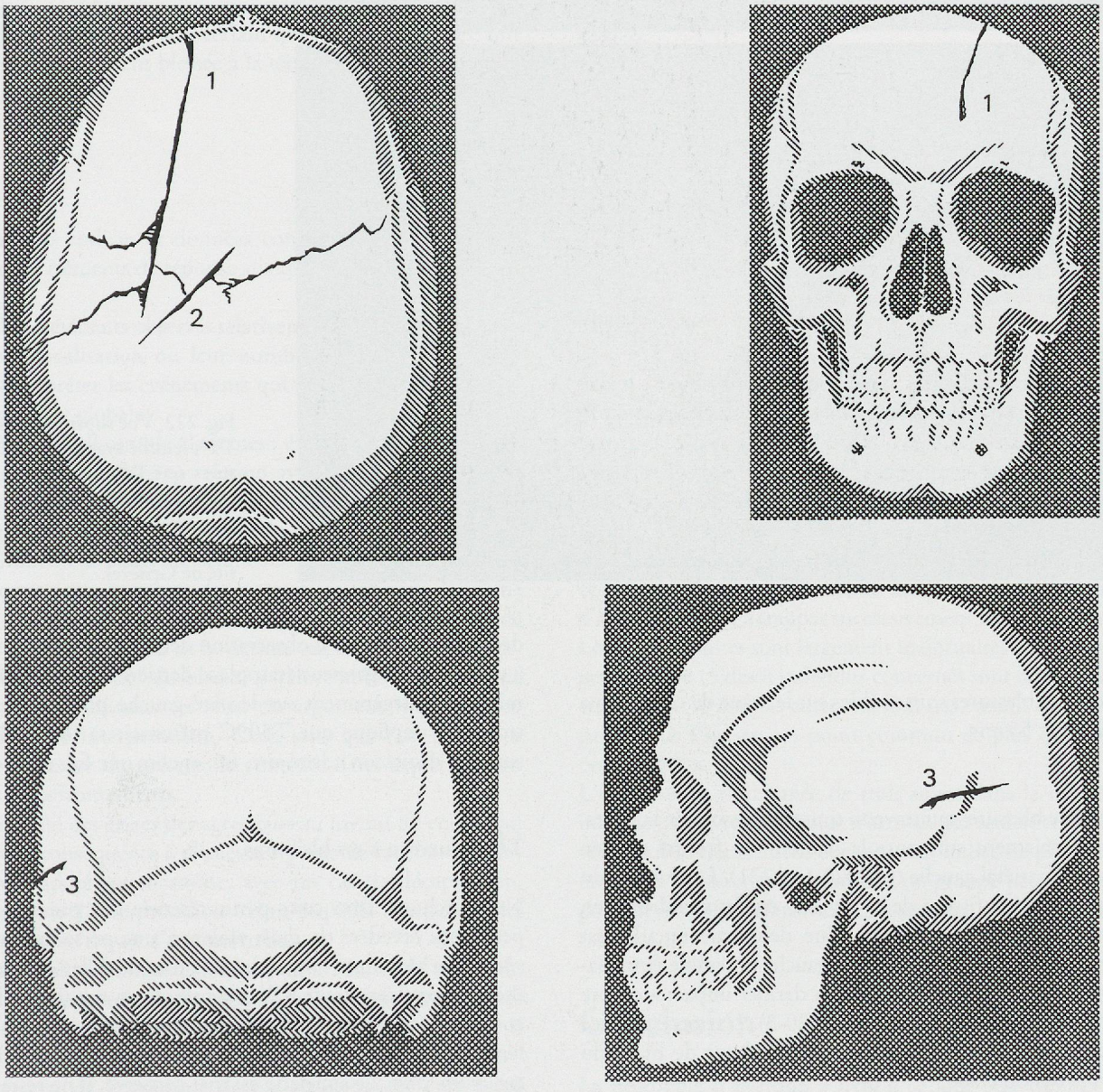


Fig. 220. Dessin schématique des blessures relevées sur le squelette de T309C. (Dessins: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

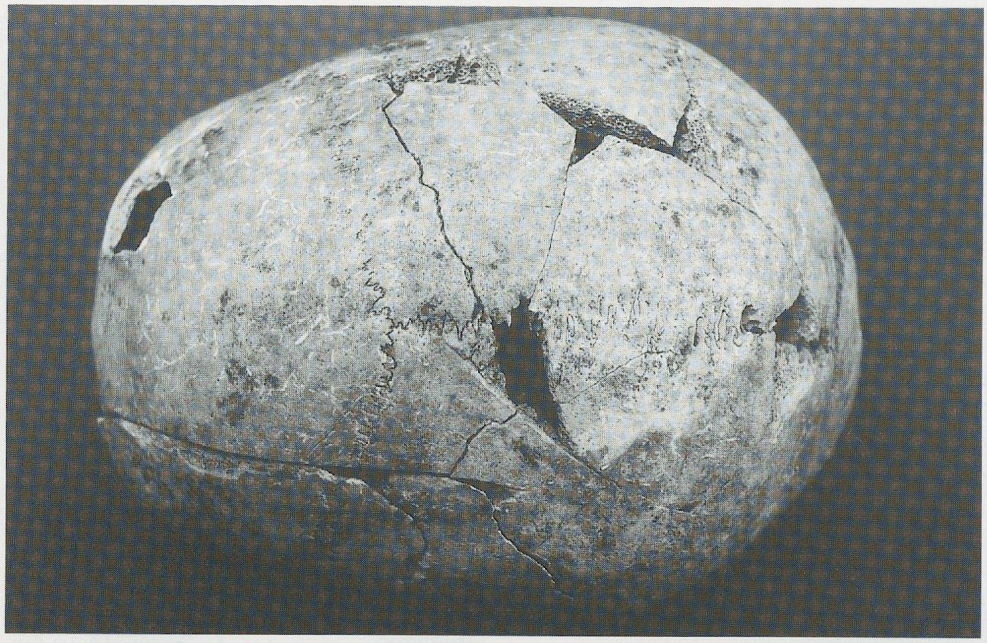


Fig. 221. Tombe 309C, on distingue 3 coups portés par une arme tranchante qui ont atteint le frontal et les pariétaux. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).



Fig. 222. Vue supérieure du crâne de T47, femme ayant survécu à ses blessures que l'on attribue à une arme tranchante et qui ont cicatrisé. (Photo: Jean-Gabriel Elia, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

T309C

Les traces de 3 blessures sont visibles sur le crâne de cet homme âgé entre 35 et 55 ans.

Le crâne

Une première blessure, qui traverse toute l'épaisseur de la voûte, s'étend sagittalement sur toute la hauteur du frontal et bien avant dans le pariétal gauche (fig. 220-1 et 221). La violence du coup a provoqué la fissure de ce pariétal en deux endroits, en direction de l'écaille temporale. Une deuxième entaille est observable sur le sommet du pariétal gauche et semble être relativement superficielle (fig. 220-2). Un dernier impact a encore atteint ce même pariétal gauche (fig. 220-3). L'arme est entrée profondément dans la paroi osseuse, légèrement de biais, du haut vers le bas du crâne.

Il n'est pas possible de déterminer l'ordre dans lequel les coups ont été reçus, cependant il est probable que seul le premier décrit ait été mortel. L'observation détaillée des blessures amène à penser que l'agresseur était placé derrière T309C pour le premier coup, légèrement sur le côté gauche pour le second. Le troisième implique que T309C présentait sa tête inclinée sur son côté droit, son adversaire, lui, encore une fois situé derrière.

T47 a survécu à ses blessures.

Nous incluons dans cette partie réservée à la présentation des personnes décédées de mort violente, une personne qui a survécu à ses blessures. Toutefois, la nature de celles-ci et les hypothèses proposées quant à l'arme utilisée en autorisent l'analyse conjointe. T47 présente la particularité d'être un sujet de sexe féminin. On estime qu'elle a pu vivre jusque vers l'âge de 50-60 ans, voire plus. Le squelette est mal conservé, il ne reste que des fragments de la face et tous les os sont en grande partie rongés par leur séjour dans la terre.

On reconnaît la trace de 2 coups qui ont atteint la partie supérieure du crâne. Le premier est dû à un coup assené avec une arme tranchante de bonnes dimensions qui a profondément entaillé la voûte crânienne, la traversant de part en part à la hauteur du bregma (fig. 222 et 223-1). La cicatrisation a refermé la blessure sur presque toute sa longueur. On ne distingue pas (ou plus) de zone d'éclatement ou de fracture du crâne provoquée par cet impact. Le coup a été porté de la droite vers la gauche, la personne ayant blessé T47 se trouvant certainement derrière elle ou légèrement sur son côté gauche.
La seconde région touchée se situe également sur le pariétal gauche. On distingue aujourd'hui un bourrelet osseux de forme ovale d'une dimension d'environ 1,5 cm sur 2,5 cm (fig. 223-2).
Etant donné que T47 est une femme, le lieu supposé de l'agression est-il à chercher dans un contexte plus restreint que dans le cas des hommes? On pourrait par exemple exclure le champ de bataille, la défense des remparts où tout autre lieu occupé, en principe, par la gent masculine liée au domaine militaire. Cependant, si l'esprit se laisse emporter par le désir de reconstituer les faits, on ne peut être certain que de peu de choses: une femme a été grièvement blessée à la tête, par une épée et a survécu à ses blessures.

Synthèse

De nombreux indices et données convergents permettent de proposer des éléments de réponse aux questions posées en introduction.
Les parallèles évidents observés relativement à la nature des blessures, leur localisation ou leur nombre autorisent, pensons-nous, à interpréter les événements qui se sont déroulés à Yverdon de manière globale.
En premier lieu, il semble clairement établi que la cause de ces décès n'est pas à mettre en relation avec l'exécution de châtiments ou de condamnations à mort, mais plutôt avec des «combats», dans une acception très large du terme bien entendu. On peut légitimement parler de «combats» dans la mesure où on a pu démontrer que certaines des victimes se tenaient dans une position défensive et qu'à plusieurs reprises des changements de position de l'adversaire ou de la victime ont été mis en évidence.
Le nombre substantiel de blessures relevé sur le squelette de chacun de ces individus est aussi un argument important en faveur de cette interprétation. Ceci, sans que l'on soit pour autant en mesure de préciser le contexte dans lequel se sont déroulés ces affrontements.
La multiplicité des gestes des agresseurs au niveau du cou et qui ont eu pour conséquence à plusieurs reprises de toucher la mandibule ou l'apophyse mastoïde, avec un cas de décapitation, rend plausible l'interprétation selon laquelle l'issue de ces affrontements se devait d'être mortelle.
Le grand nombre d'impacts observés au niveau de la tête et du cou laissent supposer que ces régions du corps ne devaient pas avoir été particulièrement protégées (dans l'hypothèse où il s'agit de personnes ayant une fonction défensive ou militaire).
Après examen de l'ensemble de ces squelettes, il s'est avéré nécessaire de disposer d'un échantillon des armes utilisées à ces époques afin de tenter de reconnaître, cas par cas, «l'arme du délit». La puissance requise pour infliger de telles blessures – profondes entailles de la boîte crânienne, fractures ou éclatements de l'os consécutifs aux coups par exemple – permet d'exclure l'usage d'armes de petites dimensions comme le couteau ou le poignard. Il reste donc, dans la panoplie de l'armement, l'épée et la hache. On a vu que, dans certains cas, il a été possible de se prononcer quant à l'emploi de l'une ou l'autre de ces armes. Et l'on peut même imaginer que ces deux types d'armes ont servi à frapper successivement une même personne.
Les jeunes adultes sont largement majoritaires à l'intérieur de ce petit groupe (5 des 8 individus concernés sont de jeunes adultes entre 20 et 30 ans, les autres ne sont pas vieux). Ce qui laisse à penser que l'âge est un point commun de plus qui caractérise ces individus.
L'inhumation simultanée de trois sujets dans la même tombe indique que ce type d'avatar n'arrivait pas seulement à des individus isolés. Cet élément constitue un indice de plus parlant en faveur de la présence à Yverdon d'un groupe peut-être organisé pour des raisons défensives, militaires ou lié à l'administration romaine.

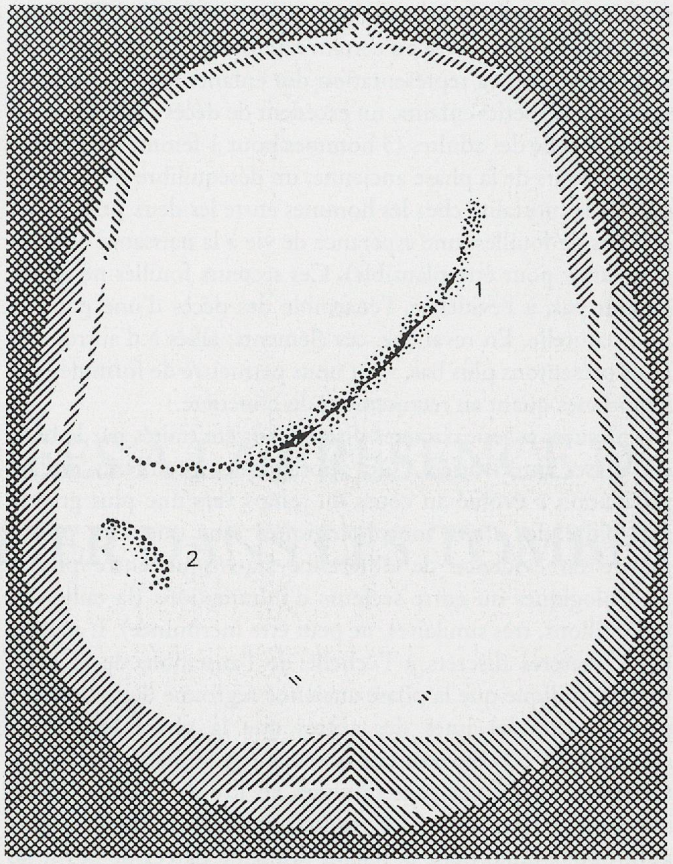


Fig. 223. Dessin schématique des blessures cicatrisées relevées sur le crâne de T47. (Dessin: Yves Reymond, département d'anthropologie de l'Université de Genève).

Conclusion

La nécropole d'Yverdon a livré à ce jour 309 tombes dont la chronologie s'étend de la deuxième moitié du IV[e] siècle jusqu'au VII[e] siècle. Cet ensemble représente approximative-

ment le tiers de la surface totale de la nécropole. L'étude paléodémographique a révélé un certain nombre d'anomalies tant en ce qui concerne la représentation des enfants (pas de nourrissons, peu de petits enfants, un excédent de décès entre 10 et 14 ans) que celle des adultes (3 hommes pour 1 femme sont inhumés au cours de la phase ancienne, un déséquilibre très important de la mortalité chez les hommes entre les deux principaux secteurs de fouilles, une espérance de vie à la naissance estimée trop faible pour être plausible). Ces secteurs fouillés ne représentent pas, à l'évidence, l'ensemble des décès d'une population naturelle. En revanche, ces éléments, alliés à d'autres que nous présentons plus bas, vont nous permettre de formuler des hypothèses quant au recrutement du cimetière.

Les mesures et les caractères discrets ont été traités par le biais d'analyses multivariées. On apprend des premières que la population a évolué au cours du temps vers une plus grande variabilité des traits morphologiques sans que l'on puisse mettre en évidence de différence statistique entre phases archéologiques ou entre secteurs d'inhumations (la taille des échantillons, très similaires, ne peut être incriminée). L'analyse des caractères discrets à l'échelle de l'ensemble de la zone fouillée indique que la phase ancienne regroupe des personnes plus proches les unes des autres que la phase récente et confirme en cela les résultats obtenus par la métrique. Il faut souligner ici que ces gens inhumés au Pré de la Cure, phase ancienne, fournissent les toutes premières informations anthropologiques pour la région romande datées de la fin de l'Antiquité.

La population de cette nécropole est encore caractérisée par la présence de 8 hommes décédés à la suite de violents coups d'armes tranchantes. La plupart sont jeunes et le plus grand nombre appartient à la phase ancienne du cimetière. On a pu établir que la cause de ces décès n'est pas à mettre en relation avec l'exécution de châtiments ou de condamnations à mort, mais plutôt avec des affrontements ou combats, dans une acception très large du terme. On ne connaît pas actuellement de parallèle à cette situation en suisse occidentale.

Finalement, un cas de déformation crânienne artificielle a été relevé sur un squelette féminin (déformation fronto-occipitale oblique par application de deux bandages), attribué au haut Moyen Age.

Ces quelques éléments perçus à travers l'analyse anthropologique nous amènent à penser, en plus du fait que nous n'avons pas là le reflet des décès d'une population naturelle, qu'une partie de la population masculine inhumée dans ce cimetière appartiendrait à un groupe d'individus pour lesquels le risque de mourir jeune (déséquilibre démographique entre secteurs) ou de mort violente est élevé. Sachant par les recherches de l'historien Justin Favrod que la ville d'Yverdon était dotée d'un corps de nautonniers au début du V[e] siècle (cf. p. 21) – corps militaire chargé du ravitaillement des troupes – et étant donné l'installation du *castrum*, on pourrait penser que ces individus étaient liés d'une façon ou d'une autre à la chose militaire (cf. pp. 281-284). Ces sujets semblent faire partie de la population locale. L'hypothèse formulée ici est celle qui, à ce jour, permet le mieux d'expliquer les caractéristiques démographiques mises en évidences pour les secteurs connus de la nécropole d'Yverdon, cependant on garde en mémoire que ce recrutement pourrait également être lié à des pratiques exercées dans la région et caractéristiques d'une époque.

Etant donné le contexte historique, nous avons cherché à repérer des individus d'origine étrangère, par exemple liés au déplacement de la population dite burgonde. Nous avons réunis quelques indices (en dehors du cas de déformation crânienne), mais malheureusement, ceux-ci n'ont jamais pu être corroborés par les données archéologiques. Les résultats anthropologiques seuls, dans ce cas-là, ne sont pas assez catégoriques pour l'identification de tels phénomènes.

Une récente étude des populations du haut Moyen Age de la région romande a permis de réunir un important corpus de comparaison. La population d'Yverdon s'intègre tout à fait à ce qui est connu pour cette région sur le plan morphologique, avec des variations, dont le sens reste encore à expliquer, en ce qui concerne la taille, par exemple. Ces populations romandes s'intègrent à une zone plus vaste, englobant des sites étudiés en Valais, dans la vallée d'Aoste et en France voisine comme le site de Doubs dans le Jura ou encore celui de Roissard dans l'Isère.

NOTES

1. Ce volet de l'étude s'est effectué avec l'aide et les conseils, d'une part, du prof. Fryc et de ses assistants (département de médecine légale de l'Université de Genève), et, d'autre part, de C. Kramar, paléopathologue (département d'anthropologie et d'écologie) que nous remercions très vivement.

2. La décision de les prendre en compte ou non est reportée dans le catalogue dans la colonne «dénombrement».

3 Des précisions sont données dans le paragraphe consacré aux méthodes.

4. En raison d'effectifs relativement limités en regard de l'étendue totale du cimetière, et afin d'appéhender des événements par phase, on a calculé le sex-ratio par secteur. Ce dernier est de 1,88 pour le secteur Philosophes 7, dont on sait que la phase récente est absente et qui contient donc des inhumations des phases A et B et de 1,39 pour le secteur Philosophes 13 où toutes les phases sont représentées. Cela permet de prendre tous les individus sexés en considération indépendamment de leur datation. Les effectifs sont équivalents entre les deux secteurs (N = 98 et 103). Cette différence nous semble assez significative pour étayer la différence observée entre phases archéologiques.

5. Ces populations théoriques sont extrapolées à partir des tables-types de mortalité (Ledermann 1969).

6. G. Olivier, 1990, a démontré pour des populations récentes que des amplitudes même limitées de la taille trouvent leur explication dans la composante socio-culturelle des groupes par exemple.

7. Ici, des MMD ont été utilisées.

8. La description de la méthode est reportée en annexe.

9. Exemple «terrible» du cimetière de la Grande Oye à Doubs, 24 adultes ont pu être retenus pour l'acp sur un total de plus de 500 tombes!

10. Images que nous devons au Dr Bernard Ody – Institut de radiologie de la Clinique Générale-Beaulieu à Genève –, à qui nous adressons notre reconnaissance pour sa générosité et sa disponibilité.

11. Cette interprétation nous a été suggérée par le prof. Fryc (Institut de médecine légale - Université de Genève) à qui nous avons soumis ce cas.

IX. LES PRATIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DE MOBILIER DANS LES TOMBES

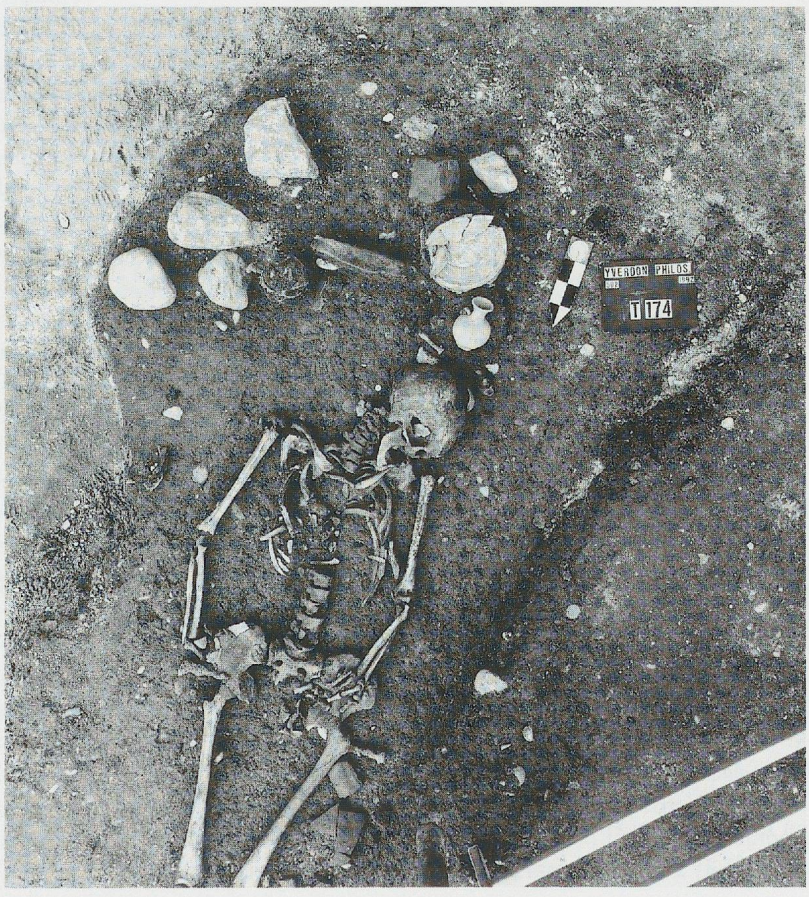


Fig. 224. Récipients et ossements de faune déposés dans la tombe T174, près de la tête du défunt.

Les pratiques liées à la présence de mobilier dans les tombes

La majorité des sépultures fouillées entre 1990 et 1993 ne contenaient pas de mobilier funéraire. Sur les 301 tombes dégagées, seules 80 (26%) ont en effet livré des objets intentionnellement déposés lors des funérailles ou portés par le défunt. La pratique la plus courante dans la nécropole du Pré de la Cure est donc d'inhumer sans mobilier. Dans les tombes qui en contiennent, les catégories d'objets recensées ne sont pas les mêmes selon les différentes phases d'utilisation que nous avons reconnues (cf. pp. 192-194 et 203-205). Elles peuvent également varier selon l'âge et/ou le sexe des défunts qu'elles accompagnent. Nous tenterons ici de dégager certaines caractéristiques des pratiques funéraires liées à la présence de mobilier dans les tombes, et d'esquisser leur évolution.

Il faut souligner cependant que cette analyse se heurte à plusieurs difficultés. En effet, seuls les trois secteurs du Pré de la Cure fouillés récemment, et non la totalité de la nécropole, ont été documentés de manière suffisante. Les sépultures détruites lors d'interventions anciennes ou celles qui n'ont pas encore été explorées, dont il est impossible d'estimer le nombre, pourraient théoriquement révéler des coutumes différentes. L'étude des objets mis au jour lors des interventions anciennes tend à confirmer cette observation (cf. Annexe 3). De plus, le nombre de sépultures à mobilier que l'on peut attribuer à chacune des phases est très variable, puisque les trois secteurs connus n'ont pas été utilisés sur une même durée. Il n'est dès lors pas certain que les tendances que l'on peut esquisser soient représentatives de l'ensemble de la nécropole pour une période donnée.

Il est tout aussi ardu d'évaluer la proportion des défunts inhumés avec du mobilier pour chacune des phases. S'il est possible de la calculer pour les phases A et C, cela est impossible pour la phase B, puisque seule la datation des objets permet d'attribuer des sépultures à cette période (cf. pp. 203-205). Les pourcentages que l'on peut établir sont en outre certainement supérieurs à la réalité, puisqu'un grand nombre de tombes dépourvues de mobilier (44%) n'ont pas pu être placées dans l'une ou l'autre des phases.

L'étude du mobilier funéraire en relation avec l'âge et le sexe des défunts appelle également plusieurs remarques. L'analyse anthropologique a montré que la structure de la population inhumée dans les trois secteurs fouillés n'était certainement pas représentative de l'ensemble de la population (p. 229-230). Outre le déficit très net des tombes d'enfants, habituel dans les nécropoles de cette période, on relève une proportion hommes/femmes variable selon les phases. Le nombre d'individus masculins est notamment bien plus élevé que celui des sujets féminins durant la phase A, alors que ce rapport tend à s'équilibrer par la suite. S'il est malgré tout possible de mettre en évidence certains aspects des pratiques liées à la présence de mobilier, et d'esquisser leur évolution, il faut garder à l'esprit que ces observations sont valables uniquement pour les secteurs connus, et non pour l'ensemble de la nécropole du Pré de la Cure.

Phase A

Trente des 84 sépultures attribuées à la phase A (36%) ont livré des objets autres que des clous ou du mobilier résiduel (fig. 225). Cette proportion paraît relativement faible en comparaison de nécropoles romaines tardives voisines, comme celles de Sézegnin (GE), de Courroux (JU) et de Monnet-la-Ville (Jura)[1]. A Bonaduz (GR) et à Sierentz (Bas-Rhin), nécropoles plus éloignées mais où un nombre de sépultures plus important a pu être fouillé, le pourcentage de tombes à mobilier est également bien plus élevé qu'à Yverdon[2]. Le grand cimetière du *castrum* de Kaiseraugst révèle en revanche une proportion plus faible que celui du Pré de la Cure[3]. On peut dès lors se demander dans quelle mesure la fréquence du mobilier est liée à la situation, urbaine ou rurale, des sites. Le petit nombre de cimetières de cette période connus et/ou fouillés de manière suffisamment complète en Suisse occidentale rend cependant aléatoire ce genre d'observation[4].

Le mobilier des tombes de la phase A comprend principalement des récipients (17 des 30 sépultures, 57%), en verre ou en céramique, exceptionnellement en pierre ollaire. Dans deux tombes, ces vases étaient accompagnés d'ossements animaux (fig. 224).

N°	Sexe	Age	Récipient, faune	Bracelet	Bague	Torque	Ceinture	Clou de chaussure	Peigne	Couteau	Poupée d'ivoire	Monnaie	Mobilier résiduel
19	Féminin	Adulte	●	▲									
80	Féminin	Adulte	▲										
174	Féminin	Adulte	▲										×
244	Féminin	Adulte	●										
29	Féminin	Adulte		▲									×
33	Féminin	Adulte							●				
163	Féminin	Adulte		▲				▲					
17	Masculin	Adulte	●										×
71	Masculin	Adulte	●										×
94	Masculin	Adulte	●										
170	Masculin	Adulte	▲										
191	Masculin	Adulte	▲							●			×
209	Masculin	Adulte	●										
224	Masculin	Adulte	▲										×
266	Masculin	Adulte	▲										
58	Masculin	Adulte										●	
130	Masculin	Adulte					●						
295	Masculin	Adulte		●									
59	Ind.	Adulte	▲				●						
261	Ind.	Adulte	▲										×
68	Ind.	Adulte						▲					
234	Ind.	Adulte					●						
229	Ind.	Enfant	●										
305	Ind.	Enfant	●										
201	Ind.	Enfant										●	
285	Ind.	Enfant				●							
286	Ind.	Enfant		▲	▲								
72	Ind.	Ado.	●										×
131	Ind.	Ado.		▲									×
192	Ind.	Ado.									❑		

Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets

Inventaires comprenant une seule catégorie d'objets

● Une seule pièce

▲ Plusieurs pièces

❑ Peut-être plusieurs pièces

Fig. 225. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase A.

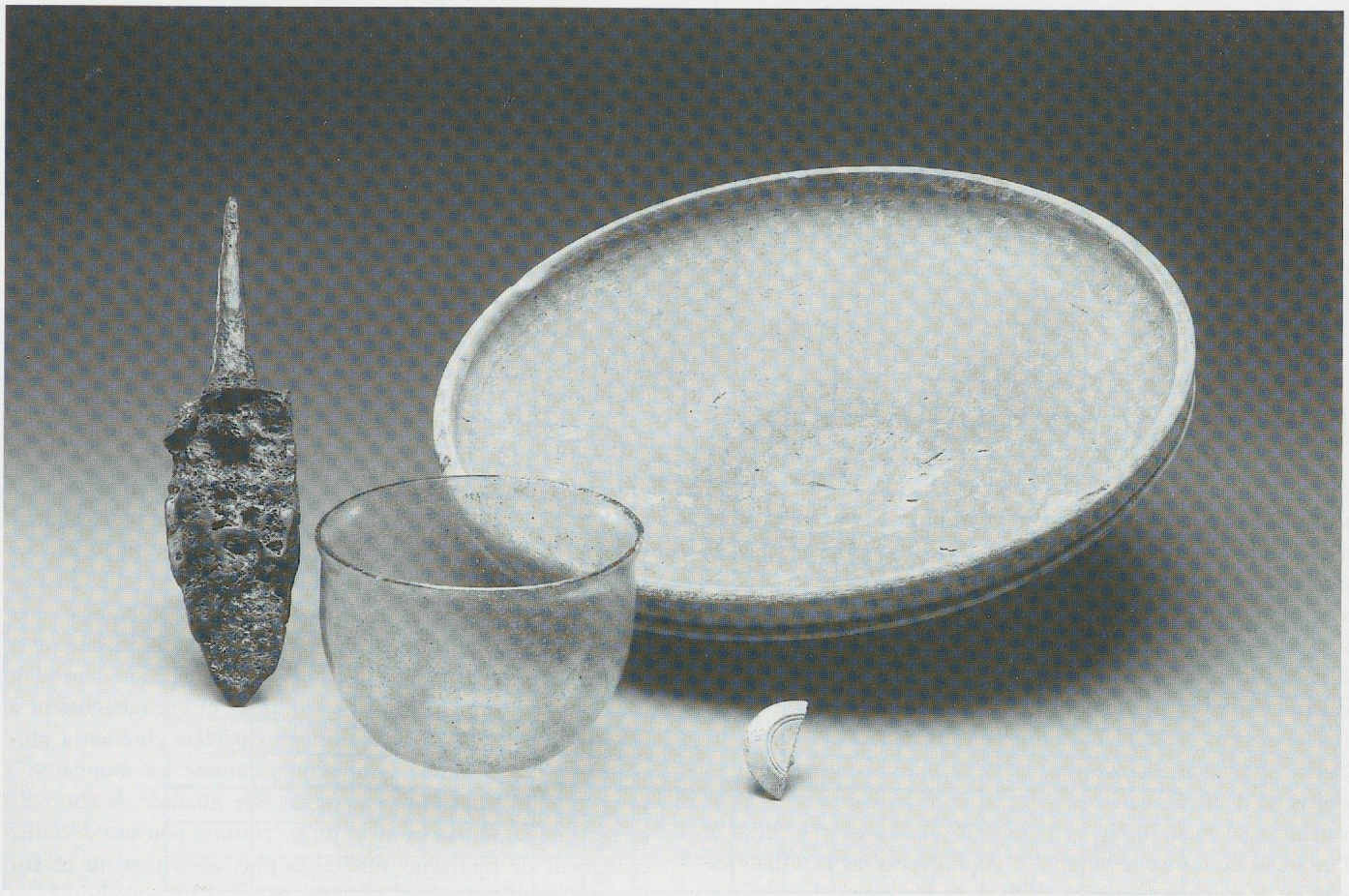


Fig. 226. L'inventaire de la tombe masculine T191: plat en sigillée d'Argonne, gobelet en verre et couteau de fer avec peut-être un fragment de l'extrémité de son manche en os. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Huit sépultures (27%) ont livré des objets de parure, le plus souvent des bracelets d'os ou de bronze, plus rarement composés d'autres matériaux. On ne dénombre en revanche que deux bagues, mises au jour dans la même tombe, et un seul torque de bronze. Les éléments du costume sont représentés par trois garnitures de ceinture en bronze et deux paires de chaussures cloutées. Quelques accessoires (deux couteaux, un peigne) et les deux poupées d'ivoire complètent la variété des objets retrouvés. Enfin, deux monnaies romaines ont été déposées comme oboles. Récipients, accessoires et monnaies sont déposés auprès du défunt, généralement à la tête ou aux pieds, plus rarement sur le corps. On peut ainsi les considérer comme de véritables offrandes. Les éléments liés à la parure ou à l'habillement, moins nombreux, sont en revanche portés lors de l'inhumation, à l'exception de la ceinture de la tombe T130. Celle-ci était vraisemblablement déposée au pied de la fosse, comme la plupart des grandes ceintures romaines tardives[5].

La moitié des 30 inventaires ne comprend qu'un seul objet[6]. Si l'on peut trouver par ailleurs plusieurs récipients ou de nombreux bracelets dans une même tombe, les associations d'objets de différentes catégories sont peu fréquentes. Les 5 tombes qui présentent de telles combinaisons ne contenaient d'ailleurs que deux sortes de mobilier, le plus souvent un ou deux récipients et un autre objet (fig. 226)[7]. La plupart des défunts ne sont ainsi accompagnés que d'une seule sorte de mobilier au moment des funérailles, phénomène que l'on observe également dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst[8].

Environ la moitié des sépultures de femmes et d'adolescents de la phase A étaient dotées de mobilier, alors qu'un tiers seulement des tombes d'hommes et d'enfants en ont livré, bien que les individus masculins soient en nombre nettement plus élevé durant cette période[9]. Le petit nombre de sépultures d'adultes de sexe indéterminé contenant des objets ne semble pas devoir changer ces proportions de manière significative. Cette proportion plus faible de tombes masculines à mobilier a été constatée dans d'autres cimetières de la seconde moitié du IV^{e} s., comme à Courroux (JU) ou dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst[10]. La parure est réservée aux femmes et aux enfants, à l'exception d'un bracelet en verre, d'ailleurs le seul de ce type, dans la tombe masculine T295.

De manière générale, les objets issus des sépultures d'enfants et d'adolescents sont semblables à ceux des tombes d'adultes. Si l'on peut relever quelques différences dans les catégories représentées pour chacun de ces deux groupes d'âges, il faut rappeler que le nombre des individus immatures est peu élevé et qu'il n'est certainement pas représentatif de l'ensemble de la population. On constate que les sépultures d'adultes sont plus fréquemment dotées de récipients[11], et qu'elles sont les seules à livrer des éléments liés à l'habillement. La parure semble en

revanche être plus variée dans les tombes d'enfants. Le seul torque de bronze (fig. 86) mis au jour dans les secteurs récemment fouillés de la nécropole provient notamment d'une sépulture d'enfant (T285), de même que les deux seules bagues romaines tardives (T286)[12]. Les poupées d'ivoire (fig. 234) découvertes en relation avec l'adolescent de T192 représentent enfin une catégorie d'objets propre aux individus immatures[13]. Les autres catégories de mobilier apparaissent en nombre trop restreint pour pouvoir dégager des préférences liées à l'âge ou au sexe des inhumés.

Phase B

A défaut d'autres critères tels que le type de tombe ou l'orientation, seule la datation fournie par la composition des inventaires a permis d'attribuer des sépultures à cette phase (cf. p. 203). Il est par conséquent impossible d'estimer le nombre de tombes sans mobilier appartenant à cette période. On peut néanmoins supposer que ces dernières étaient majoritaires. La proportion des inhumations dotées de mobilier est en effet peu élevée durant toute la période d'utilisation des trois secteurs connus (cf. ci-dessus). Dans les nécropoles du haut Moyen Age de Suisse occidentale, le pourcentage des sépultures contenant des objets est d'ailleurs généralement faible[14]. Cette observation est valable également pour bon nombre de cimetières situés à l'intérieur du territoire burgonde, et plus généralement dans les régions fortement romanisées. Dans ces dernières, la pratique d'inhumer les défunts avec des objets tend en effet à disparaître à partir de la fin du IV^{e} s. et dans le courant de la première moitié du V^{e} s., phénomène qui pourrait être lié à la diffusion du christianisme[15].

Les éléments caractéristiques des 24 inventaires de la phase B (fig. 227) sont, d'une part, les ceintures, attestées le plus souvent par des boucles simples en fer, plus rarement en bronze, ainsi que par une plaque-boucle en os, et d'autre part les fibules[16]. Des objets de parure, généralement de types différents de ceux rencontrés durant la phase A, comme les bracelets de fer et les boucles d'oreille, sont présents dans 7 de ces 24 inventaires. Mis à part le couteau de T22 et la monnaie de T27, le mobilier caractéristique de la phase B est donc exclusivement lié au costume et à la parure.

Lorsqu'il est possible de le déterminer, ces éléments étaient le plus souvent portés au moment de l'inhumation. Dans 3 sépultures, la ceinture semble cependant avoir été déposée lors des funérailles, soit au niveau de la poitrine (T60, fig. 228), soit le long des membres inférieurs (T48 et T49). Cette façon de déposer la ceinture est attestée occasionnellement dans des tombes du VI^{e} s. sur le territoire de la Burgondie[17]. Elle semble s'inscrire en continuité d'une tradition romaine tardive, d'ailleurs attestée à Yverdon dans la tombe T130 (cf. ci-dessus). La monnaie de la tombe T27 constitue elle aussi une offrande déposée séparément. Le couteau de T22 pourrait en revanche avoir été accroché à la ceinture.

Les tombes contenant des ceintures

La ceinture constitue le seul mobilier de 14 (environ 58%) des 24 sépultures de la phase B (fig. 227). Cinq autres tombes contenaient en plus un second objet, généralement un bijou. L'inventaire de la tombe T22 se composait quant à lui de trois éléments[18]. La présence fréquente d'une ceinture pour tout mobilier dans les tombes du haut Moyen Age a déjà été observée dans plusieurs nécropoles de Suisse occidentale, notamment à Sézegnin et à Saint-Sulpice (VD)[19], ainsi que dans d'autres cimetières du territoire burgonde[20]. Elle indique l'adoption d'une forme de sélection du mobilier funéraire, définie par M. Martin et désignée sous le terme d'offrande symbolique[21].

Cette coutume qui consiste à doter les sépultures d'un seul objet apparaît vers la fin du IV^{e} s. ou durant la première moitié du V^{e} s. dans les régions fortement romanisées, au moment où la pratique d'inhumer les morts avec du mobilier tend à disparaître. L'objet choisi pour accompagner le défunt varie selon les régions. En Gaule et sur le territoire de la Burgondie, il s'agit principalement d'une ceinture, alors qu'à Kaiseraugst, par exemple, on peut trouver une monnaie ou une bague, et à Bonaduz un peigne ou une fusaïole[22]. Cette sélection dépendait probablement des idées ou des croyances qui se rattachaient à l'objet. M. Martin attribue ainsi un caractère chrétien à plusieurs types d'offrande symbolique, comme les monnaies[23]. Cette interprétation doit cependant être nuancée, le choix de certains objets, et notamment de la ceinture, pouvant découler également de traditions funéraires plus anciennes ou revêtir d'autres significations (cf. pp. 296-297)[24]. La plaque-boucle en bois d'élan découverte dans la tombe T2 constitue quant à elle sans doute un témoignage de christianisation (cf. p. 298).

Les tombes contenant des fibules

Contrairement aux ceintures, les fibules sont systématiquement associées à d'autres objets. L'inventaire le plus complet est celui de la tombe T62 (pl. 41a), avec une boucle de ceinture, une bague, un bracelet ainsi qu'une grosse perle de verre et une applique en bronze composant les éléments d'une châtelaine. Il faut souligner sa ressemblance avec le mobilier de la tombe 57 de Saint-Sulpice, qui contient une paire de fibules du même type, et qui comprend également une boucle de ceinture (aujourd'hui perdue), une bague et une châtelaine (fig. 242). Cette dernière comporte notamment un fragment de miroir d'origine orientale[25]. La tombe 255 de Saint-Prex a elle aussi livré un mobilier comparable, avec des fibules identiques, une boucle de ceinture, quelques perles et un bracelet de bronze[26]. Ces trois sépultures présentent donc une remarquable homogénéité dans la composition de leurs inventaires. Ceux-ci dénotent un costume de tradition germanique par le type des fibules et la manière de les porter, ainsi que, à Yverdon et Saint-Sulpice, par leur association avec une châtelaine (cf. pp. 154-155, 164-167 et 169).

La tombe T216 du Pré de la Cure contient d'autres types de fibules d'origine germanique (pl. 42). Elle était malheureusement détruite dans sa partie inférieure: il est donc impossible de savoir si les objets qui nous sont parvenus représentent l'ensemble du mobilier ou non. Une épingle en argent se trouvait

N°	Age	Sexe	Boucle en bronze	Boucle en fer	Plaque-boucle en bois d'élan	Fibule	Bague	Bracelet	Perle	Boucle d'oreille	Epingle en argent	Elément de châtelaine	Couteau	Monnaie	Mobilier résiduel
7	Adulte	Féminin		●											
38	Adulte	Féminin		●						▲					×
60	Adulte	Féminin		●				●							
99	Adulte	Féminin		●											
105	Adulte	Féminin		●											×
137	Adulte	Féminin		●											
152	Adulte	Féminin		●					●						×
238	Adulte	Féminin	●												
62	Adulte	Féminin		●		▲	●	●				▲			
111	Adulte	Féminin		●		▲									
169	Adulte	Féminin				▲				●					×
216	Adulte	Féminin				▲					●				×
22	Adulte	Masculin		●			●						●		
27	Adulte	Masculin		●										●	
49	Adulte	Masculin		●											×
108	Adulte	Masculin	●	●											
144	Adulte	Masculin		●											×
2	Adulte	Masculin			●										×
61	Adulte	Ind.		●											×
112	Adulte	Ind.		●											
115	Adulte	Ind.		●											
32	Enfant	Ind.		●											
48	Enfant	Ind.		●											
241	Enfant	Ind.	●												

Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets

Inventaires comprenant un seul objet

● Une seule pièce

▲ Plusieurs pièces

Fig. 227. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase B.

sous le crâne de la défunte. Ce type de bijou, exceptionnel dans nos régions au V^e^ s., est bien attesté dans de riches sépultures féminines du domaine alaman (cf. pp. 155-157). Il confirme le caractère germanique du mobilier de T216.

Les deux autres inventaires comportant des fibules n'ont livré chacun qu'un seul autre type de mobilier: une boucle de ceinture à lignes rayonnantes damasquinées dans la tombe T111 (fig. 229), et une paire de boucles d'oreilles en argent dans la tombe T169 (pl. 41b). Ces objets, attestés dans les nécropoles de Suisse occidentale comme dans les régions franques ou alamanes, n'apportent aucune précision quant à l'origine des défuntes.

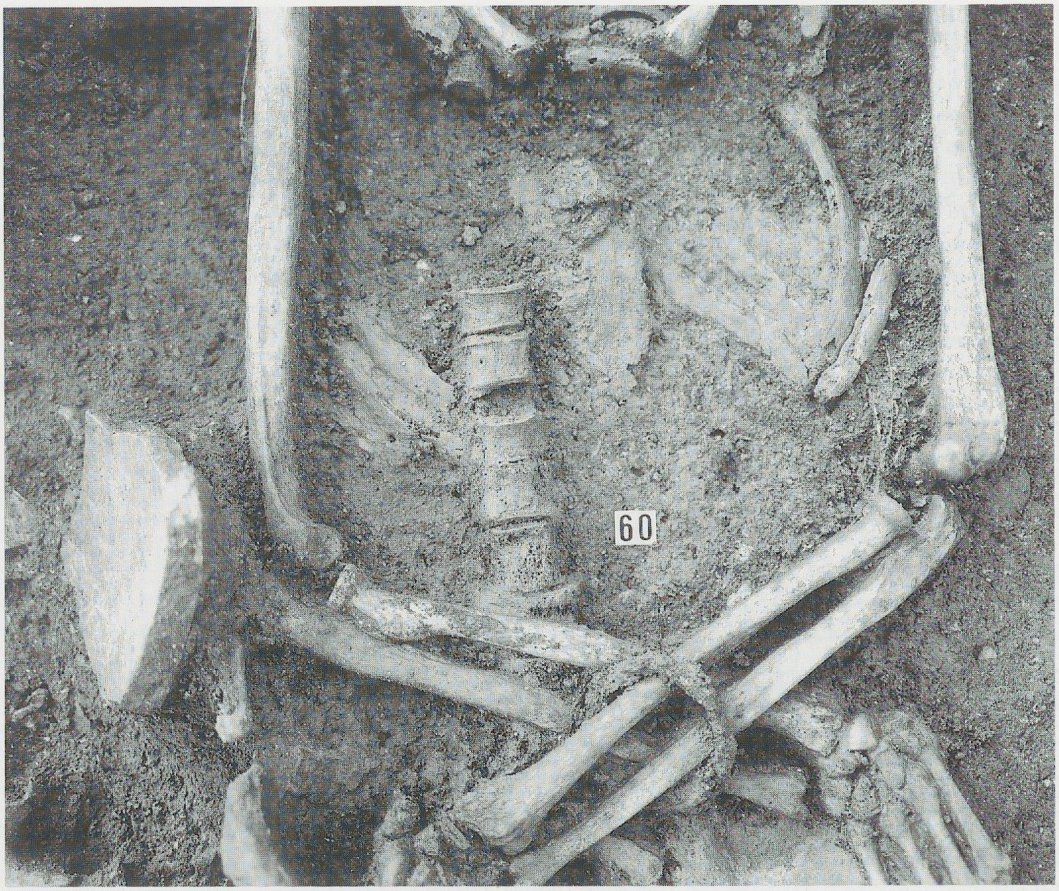


Fig. 228. Détail de la tombe féminine T60, avec un bracelet à l'avant-bras gauche et une boucle simple au niveau du sternum.

La présence de fibules portées au moment des funérailles signale une pratique funéraire différente de la tradition locale. Il faut souligner aussi la relative richesse de ces pièces, souvent réalisées en matériaux précieux et révélant un travail d'orfèvrerie de qualité, qui contraste avec la simplicité du reste du mobilier. Les types et/ou la manière de porter les fibules signalent par ailleurs un costume relevant de la tradition germanique (cf. pp. 164-167). Dans T62 et T216, les autres objets confirment cette origine. Ces quatre sépultures sont sans doute à mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia (cf. pp. 286-287). Comme nous l'avons relevé en introduction, il est impossible d'évaluer précisément la proportion des hommes, des femmes et des enfants inhumés avec du mobilier durant la phase B. On peut tout au plus constater le nombre plus élevé de tombes féminines parmi les sépultures qui ont livré du matériel[27]. Si l'on excepte les tombes à fibules, le mobilier récolté dans ces dernières ne se distingue pas fondamentalement de celui des tombes masculines. Un objet de parure accompagne parfois la ceinture (T38, T60, T152), alors que l'on trouve une fois une monnaie, une fois une petite boucle en bronze et une fois une bague et un couteau dans les inventaires masculins (T27, T108, T22). Les sépultures d'enfants, très peu nombreuses, n'ont livré que des boucles de ceinture.

Phase C

Seules 9 des 25 sépultures (env. 36%) attribuées à la phase C étaient dotées de mobilier (fig. 230). Outre les réserves que nous avons évoquées en introduction sur la valeur de telles proportions, il faut relever que ces 25 tombes contenaient en tout 38 individus. Le pourcentage des défunts inhumés avec du mobilier se réduit ainsi à environ 24%.

Aux garnitures de ceinture en bronze ou en fer caractéristiques de cette période s'ajoutent quelques éléments de parure, comme des bagues et des colliers de perles. Lorsqu'il est possible de le déterminer, ces objets étaient portés par le défunt au moment de l'inhumation (fig. 232). Le mobilier de T56, la garniture de T34 et le couteau de T117 n'étaient malheureusement plus en place.

Sept de ces 9 sépultures n'ont livré qu'un seul objet: une garniture de ceinture ou un bijou. La tombe T117 contenait également une garniture de ceinture, en plus du couteau déjà mentionné. L'inventaire de la tombe T56 est plus complexe. Les objets qui le composent, une plaque-boucle en fer, une perle, une monnaie et deux ustensiles de toilette en bronze, ont été retrouvés dans la réduction déposée dans la partie inférieure de la tombe (fig. 171). Celle-ci contenait deux individus probablement féminins. Il n'est cependant pas possible d'attribuer le mobilier à l'un ou l'autre de ces individus, ni de préciser si les objets étaient portés ou s'ils ont été déposés dans la tombe.

Malgré le nombre restreint de sépultures à mobilier, on peut constater, comme lors de la phase B, que les objets appartiennent principalement au registre du costume et de la parure. Ce type de



Fig. 229. Les fibules et la boucle de ceinture damasquinée de la sépulture féminine T111. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

pièces, de même que le couteau de T117, correspondent à ce que l'on retrouve généralement dans les sépultures de la seconde moitié du VI[e] et du VII[e] s. en Suisse occidentale, ou plus largement sur le territoire de la Burgondie franque[28]. On peut cependant relever l'absence de pièces en fer damasquiné dans le mobilier du Pré de la Cure. La garniture de T34 et les ustensiles en bronze de T56 sont moins habituels et pourraient signaler des échanges et/ou des influences extérieures.

Le mobilier apparaît aussi bien dans des sépultures féminines que masculines. Il semble que les ceintures soient plus volontiers portées par des adultes, alors qu'elles apparaissent aussi dans des tombes d'enfants durant la phase B. La garniture en bronze de la tombe T34 ne peut cependant être attribuée de manière certaine à l'un ou l'autre des individus – adultes ou enfants – inhumés dans cette sépulture. Les deux seuls colliers de perles mis au jour dans la nécropole étaient en revanche portés par des enfants. Il est toutefois impossible d'aller au-delà de ces quelques constatations: le nombre de témoignages est en effet trop faible pour pouvoir dégager des tendances significatives liées au sexe ou à l'âge des défunts.

Phases A-B, B-C et indéterminée

Dix-sept sépultures, qui ne présentaient pas de critères suffisamment précis pour pouvoir être placées dans l'une des phases de la nécropole, ont également livré des objets (fig. 231). La datation de certaines pièces ou la chronologie relative des tombes permettent néanmoins de situer 6 d'entre elles dans une période recouvrant deux phases d'utilisation, A-B ou B-C (cf. p. 205). Cinq de ces dernières, toutes féminines, n'ont livré qu'un seul objet: un peigne (T79 et T258), une monnaie (T42), une boucle d'oreille (T134) ou encore un ferret d'argent (T206). Seule la tombe T51, celle d'un jeune individu, a livré deux catégories de mobilier: quelques perles et un couteau. Ce dernier et les deux peignes étaient déposés aux côtés des défunts, alors que la boucle d'oreille et peut-être le ferret étaient portés au moment de l'inhumation.

Enfin, 11 sépultures de phase indéterminée ont livré du mobilier. Une seule (T9) comprenait un objet de parure: une bague portée au moment de l'inhumation. Des ustensiles (fusaïole, couteau, poids de balance) étaient en revanche déposés dans 4 tombes, toujours en un seul exemplaire. Six autres sépultures ont livré des monnaies, mais leur dépôt intentionnel dans T97 et T176 n'est pas assuré[29].

L'ensemble de ce mobilier, qui provient en majorité de tombes d'adultes, correspond en général au reste du matériel de la nécropole. On relèvera toutefois la présence de quelques objets plus inhabituels, comme le ferret de T206, la fusaïole de T77 et les poids de balance de T78 et T223. La majeure partie de ces inventaires ne contiennent qu'un seul objet, ce qui témoigne de pratiques semblables à celles mises en évidence précédemment et tend notamment à confirmer une sélection du mobilier parvenu dans les tombes.

Evolution

La composition des inventaires subit des transformations au cours du temps, les différences les plus marquées apparaissant entre les deux premières phases d'utilisation de la nécropole. L'analyse qui précède révèle cependant aussi plusieurs constantes dans les pratiques liées à la présence de mobilier dans les tombes. Il faut tout d'abord rappeler que les sépultures qui ont livré des objets sont nettement minoritaires, même si l'on

ne peut préciser la proportion des tombes dotées de mobilier pour chacune des phases. D'autre part, la plupart des sépultures qui contiennent du matériel ne comprennent qu'un seul objet. Dès la phase A, cette pratique sélective concerne environ la moitié des inventaires, et va en s'accentuant au cours du temps. C'est donc principalement le choix des catégories d'objets qui varie selon les phases.

Durant la période la plus ancienne, le mobilier est relativement diversifié: si les récipients sont les plus fréquents, on trouve également des accessoires ou encore des monnaies déposés auprès des défunts. Les éléments de parure, notamment les bracelets, ou liés au vêtement, comme les boucles de ceinture et les clous de chaussure, sont le plus souvent portés au moment des funérailles. Les récipients et surtout les bracelets peuvent apparaître en plusieurs exemplaires par tombe, mais les associations d'objets de catégories différentes sont peu fréquentes.

Les inventaires de la phase B sont moins variés: plus de la moitié des sépultures ne contiennent en effet qu'un seul objet, toujours lié à la ceinture. Les rares associations comprennent en outre un bijou, exceptionnellement une monnaie ou un couteau. Ces éléments sont pour la plupart portés lors de l'inhumation. La coutume de déposer des objets, récipients ou accessoires, auprès du défunt a ainsi été remplacée par une offrande unique, à caractère symbolique. Dans ce contexte, les 4 sépultures féminines à fibules constituent un ensemble bien distinct des autres tombes par les pratiques différentes qu'elles révèlent.

Nous possédons malheureusement bien peu d'informations pour la phase C. L'image que l'on peut esquisser n'est pas fondamentalement différente de celle de la phase B: la plupart des tombes ne contiennent qu'un seul objet, et les éléments liés au costume et à la parure, en particulier les garnitures de ceinture, sont toujours prédominants.

Outre ces changements liés au choix des catégories d'objets, d'autres différences entre les phases suggèrent des transformations liées à des phénomènes de mode. C'est notamment le cas des parures, dont la composition se modifie au cours du temps. Si les bagues et les perles sont présentes durant toute la période d'utilisation de la nécropole, les bracelets d'os ou de bronze sont portés exclusivement durant la phase la plus ancienne. Les boucles d'oreilles en argent et les bracelets de fer apparaissent durant la phase B, alors que les colliers de perles semblent caractéristiques de la phase C. Il faut relever cependant que cette évolution, notamment entre les phases B et C, est esquissée uniquement sur la base de quelques inventaires. Seules des découvertes futures seraient à même de la confirmer.

No	Sexe	Age	Garniture de ceinture	Collier	Bague	Perle	Couteau	Monnaie	Ustensile de toilette	Résiduel
43	Féminin	Adulte	●							×
125	Féminin	Adulte			●					
56	Fém./Fém.	Adultes	●			●		●	▲	×
52	Masculin	Adulte	●							×
117	Masculin	Adulte	●				●			
14	Masculin	Adulte			●					×
34	Fém./Ind.	Adulte/Enfant	●							
1	Ind.	Enfant		●						
45	Ind.	Enfant		●						×

Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets

Inventaires comprenant un seul objet

● Une seule pièce

▲ Plusieurs pièces

Fig. 230. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase C.

Phase	No	Sexe	Age	Perle	Boucle d'oreille	Bague	Ferret d'argent	Peigne	Couteau	Fusaïole	Poids de balance	Monnaie	Mobilier résiduel
A-B	42	Féminin	Adulte									●	×
	258	Féminin	Adulte					●					
B-C	79	Féminin	Adulte					●					
	206	Féminin	Adulte				●						
	134	Féminin	Ado.		●								×
	51	Ind.	Ado.	▲					●				×
Indéterminée	9	Féminin	Adulte			●							×
	199	Masculin	Adulte						●				
	77	Ind.	Enfant							●			
	78	Ind.	Adulte								●		
	223	Ind.	Adulte								●		
	186	Féminin	Adulte									▲	×
	88	Masculin	Adulte									●	
	97	Masculin	Adulte									○	×
	136	Masculin	Adulte									●	×
	176	Masc./Ind.	2 Adultes									○	
	278	Ind.	Ado.									●	

Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets

Inventaires comprenant une seule catégorie d'objets

● Une seule pièce

▲ Plusieurs pièces

○ Dépôt intentionnel pas assuré

Fig. 231. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier des phases A-B, B-C et de phase indéterminée.

L'évolution que nous venons de résumer correspond dans ses grandes lignes à ce que l'on peut observer dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale ou des régions avoisinantes. Le cimetière du Pré de la Cure révèle notamment une image assez semblable à celui de Sézegnin: après la disparition du dépôt de récipients, les éléments liés à la ceinture deviennent prédominants, et constituent le plus souvent le seul mobilier des tombes[30]. Malgré l'absence de documentation pour les trouvailles de la période la plus ancienne, la nécropole de Saint-Sulpice pourrait révéler une évolution comparable, notamment dans l'importance accordée à la ceinture[31]. L'abandon du dépôt de récipients et l'adoption de la pratique de l'offrande unique sont attestés également dans des cimetières plus éloignés, comme ceux de Kaiseraugst et de Bonaduz. Les éléments caractéristiques de la période romaine tardive, comme la vaisselle et les bracelets, disparaissent cependant des inventaires un peu plus tôt que dans les nécropoles de la région lémanique. Le choix de l'objet accompagnant le défunt est également différent[32]. L'importance de la ceinture semble ainsi particulièrement marquée dans les régions correspondant au territoire burgonde[33]. Il faut relever toutefois qu'au Pré de la Cure, la proportion de tombes contenant un seul objet n'est pas aussi élevée qu'à Sézegnin et Saint-Sulpice[34].

Le petit nombre de tombes à mobilier limite les observations possibles pour la dernière phase de la nécropole du Pré de la Cure. La prédominance de la ceinture semble se maintenir

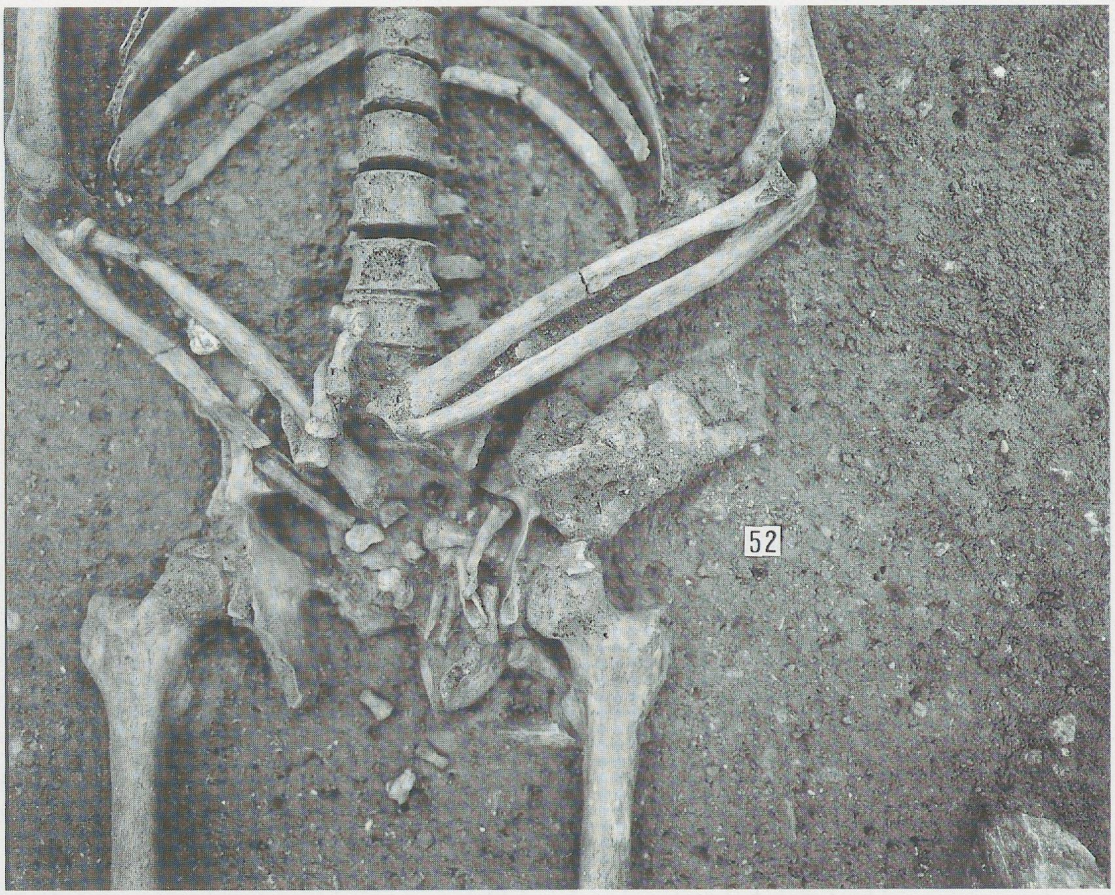


Fig. 232. Détail de la plaque-boucle en fer de la tombe masculine T52, en place en avant du coxal gauche.

jusqu'à la fin de son utilisation. L'apparition des plaques-boucles et des garnitures composées de plusieurs éléments correspond à ce que l'on observe dans les nécropoles de Suisse occidentale, et plus généralement en Burgondie[35]. Comme durant la période précédente, les sépultures ne contiennent généralement qu'un seul objet, le plus souvent une ceinture. L'absence d'autres catégories de mobilier, comme les armes et la céramique, dans les fouilles de 1990-1993 n'est pas surprenante en comparaison de la plupart des nécropoles régionales. Il faut relever cependant que quelques pièces liées à l'armement ont été mises au jour lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3). La céramique, connue dans plusieurs cimetières de Suisse occidentale, est en revanche totalement absente des tombes du haut Moyen Age d'Yverdon[36].

NOTES

1. Sézegnin: 11 sépultures romaines tardives, dont 7 avec du mobilier (64%) (Martin 1986a, fig. 5); Courroux: 20 inhumations romaines tardives, dont 12 avec du mobilier (60%) (Martin-Kilcher 1976, pp. 126-127); Monnet-la-Ville: 17 inhumations romaines tardives, dont 9 avec du mobilier (50%) (Mercier/Mercier Rolland 1974, p. 47).

2. Bonaduz: 30 sépultures romaines tardives, dont 23 avec mobilier (77%) (Martin 1986a, fig. 2); Sierentz: 53 sépultures romaines tardives, dont 45 avec du mobilier (85%) (Heidinger/Viroulet 1986, p. 16).

3. Martin 1991a, p. 293.

4. Signalons que la proportion des tombes à mobilier est plus élevée dans les nécropoles des *castra* de Stein-am-Rhein/Burg (31 tombes découvertes, dont 14 avec mobilier : 45%) et de Pfyn (18 tombes fouillées, dont 10 avec du mobilier : 55,5%) qu'à Yverdon et Kaiseraugst (K. Roth-Rubi, in : Höneisen 1993, pp. 132-133, fig. 26-28). Ces deux nécropoles ne sont cependant que très partiellement connues.

5. Böhme 1974, p. 163; Marti 1990, p. 121.

6. 15 sépultures, dont huit avec un récipient. La tombe T192 contenait peut-être à l'origine deux poupées.

7. T19: récipient et bracelets; T59: récipients et boucle de ceinture; T163: bracelets et clous de chaussures; T286: bracelets et bagues; T191: récipients et couteau (avec fragment du manche en os?).

8. Martin 1991a, pp. 294-295 . On peut observer la même tendance dans les nécropoles de Stein-am-Rhein et de Pfyn : K. Roth-Rubi, in : Höneisen 1993, p. 132, fig. 26-27.

9. 14 sépultures féminines, dont 7 avec du mobilier: T19, T29, T33, T80, T163, T174, T244. 6 adolescents (2 de sexe masculin), dont 3 avec du mobilier: T72, T131, T192. 34 sépultures masculines, dont 11 avec du mobilier: T17, T58, T71, T94, T130, T170, T191, T209, T224, T266, T295. 14 enfants (1 en âge périnatal), dont 5 avec du mobilier: T201, T229, T285, T286, T305. 16 sépultures d'adultes de sexe indéterminé, dont 4 avec du mobilier: T59, T68, T234, T261.

10. Martin-Kilcher 1976, p. 128, fig. 47, p. 130; Martin 1991a, p. 293.

11. 14 des 22 tombes d'adultes (64%) contenaient des récipients, alors que seules 3 des 9 tombes d'individus immatures (33%) en ont livré.

12. Le torque, à l'origine probablement destiné à un adulte, a été ajusté à la taille de l'enfant: cf. p. 118. Un second torque, complet, provient des interventions anciennes au Pré de la Cure: cf. Annexe 3, n° 28, fig. 305.

13. Cf. pp. 178-180.

14. Sézegnin: 699 tombes du haut Moyen Age, dont 72 avec mobilier (10%) (Martin 1986a, fig. 6; Martin 1995, fig. 7); Genolier, Bas-des-Côtes: 61 tombes du haut Moyen Age, dont 16 avec mobilier (26%) (Steiner 1993, p. 95); Dully: 80 tombes du haut Moyen Age, dont 16 avec mobilier (20%) (Menna 1993, p. 93); Saint-Sulpice: 200 tombes du haut Moyen Age, dont 65 avec mobilier (32,5%) (Marti 1990, Tabelle 1).

15. Martin 1991a, pp. 293 et 300-302; Martin 1995, pp. 39-43. Cf. aussi pp. 296-297.

16. 20 sépultures avec boucle de ceinture, 2 avec boucle de ceinture et fibules, 2 avec fibules.

17. Par ex. Saint-Sulpice, T28 (Marti 1990, p. 121, et exemples cités, note 19); Genolier T37 (Steiner 1993, pp. 96-97); Monnet-la-Ville, T132 et T122 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 51.

18. T38: boucles d'oreilles; T60: bracelet de fer; T152: perle de verre; T27: monnaie; T108: boucle de bronze (sacoche?); T22: bague et couteau.

19. Sézegnin: 72 tombes à mobilier des phases B et C, dont 60 (83%) avec un seul objet, parmi lesquelles 29 (40% des tombes à mobilier) contenaient une ceinture (Martin 1986a, pp. 163-166, fig. 6). Saint-Sulpice (2^{e} moitié V^{e}-milieu VII^{e} s.): 65 tombes à mobilier, dont 42 (65%) avec un seul objet, parmi lesquelles 25 (38,5% des tombes à mobilier) avec une ceinture (Marti 1990, pp. 119 et 121-122, fig. 64).

20. Martin 1995, pp. 39-43. Curtil-sous-Burnand (VI^{e}-VII^{e} s.): 167 tombes à mobilier, dont 103 avec un seul objet (62%), parmi lesquelles 63 (38% des tombes à mobilier) avec une ceinture (Ajot 1985, p. 39; Martin 1995, p. 43, fig. 7).

21. Martin 1986a, pp. 186-188; Martin 1991a, pp. 295-300; Martin 1995, p. 43.

22. Martin 1991a, pp. 295-300 ; Martin 1995, p. 43.

23. Martin 1988b, pp. 169-170; Martin 1991a, pp. 295 et 298; Martin 1995, p. 43.

24. Marti 1990, pp. 118-119.

25. Marti 1990, pl. 5; 1995, pp. 133-134.

26. Mobilier non publié, conservé au MCAHL; cf. Marti 1990, p. 36.

27. Sur les 24 tombes attribuées à la phase B sur la base du mobilier, 12 sont des tombes féminines et 6 des tombes masculines. On dénombre également 3 adultes de sexe indéterminé et 3 enfants.

28. Martin 1991a, pp. 300-302; Sézegnin, phase C: Martin 1986a, pp. 171-173, fig. 6; Genolier: Steiner 1993, pp. 96-97.

29. Cf. pp. 187-190.

30. Privati 1983, pp. 49 et 65; Martin 1986a, pp. 166-171, fig. 6.

31. Marti 1990, pp. 98-100, 119, fig. 64 et Tabelle 1; Marti 1995, pp. 132-133.

32. Martin 1991a, pp. 295-300.

33. Marti 1990, pp. 121-122; Martin 1995, p. 43.

34. Cf. ci-dessus, note 19.

35. Martin 1986b, pp. 105-106.

36. Haldimann/Steiner 1996.

X. DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION INHUMÉE DANS LA NÉCROPOLE



Fig. 233. Vue d'une foule. © Good Shoot 1999.

Remarques sur les origines des individus inhumés au Pré de la Cure

La période romaine tardive: une présence militaire?

On peut supposer que les personnes inhumées dans la nécropole du Pré de la Cure durant la seconde moitié du IV[e] et la première moitié du V[e] siècle étaient des habitants du *castrum* érigé vers 325 après J.-C. D'après l'analyse des pratiques funéraires et du mobilier de cette période, ainsi que les résultats de l'étude anthropologique des squelettes, il est possible de mettre en évidence certaines des caractéristiques de la population inhumée. Il faut rappeler cependant que, pour le moment, une partie seulement de ce cimetière a été explorée, et que les autres sites funéraires de cette période, ceux des Jordils et d'En L'Isle, sont encore très mal connus (cf. pp. 42-43). Les éléments que l'on peut dégager ne concernent dès lors qu'une partie de la population établie à Yverdon. D'autre part, les sépultures romaines tardives sont encore relativement mal connues dans la partie occidentale de la *Maxima Sequanorum*. La plupart des nécropoles publiées ont en effet été fouillées de manière très partielle, et n'apportent souvent que des informations lacunaires[1]. Elles n'ont en outre pas fait l'objet d'études de synthèse, comparables à celles dont on dispose pour les nécropoles de Rhétie par exemple[2]. Les conclusions que l'on peut dégager de notre analyse ne sont donc que provisoires.

La plupart des sépultures mises au jour au Pré de la Cure présentent des caractéristiques que l'on retrouve dans les nécropoles de nos régions. L'orientation des tombes selon des axes divers et l'utilisation de contenants en bois sont ainsi fréquemment attestées. La plupart des catégories d'objets représentées à Yverdon, comme les récipients en céramique, les bracelets de bronze, les peignes en os, les clous de chaussure, les monnaies et les couteaux apparaissent régulièrement dans ces nécropoles, par exemple à Sézegnin (GE), à Anières-Chevrens (GE) et à Monnet-la-Ville (Jura)[3]. Il semble donc que les pratiques funéraires romaines tardives correspondent, dans leurs grandes lignes, à ce que l'on connaît des traditions régionales. Celles-ci s'inscrivent d'ailleurs en continuité de celles des nécropoles gallo-romaines des II[e] et III[e] siècles, comme le montrent les découvertes récentes d'Avenches «En Chaplix» (VD) et de Payerne «Route de Bussy» (VD)[4].

Plusieurs autres catégories d'objets mises au jour au Pré de la Cure ne sont en revanche que très peu représentées dans les cimetières de cette partie de la Grande Séquanaise. Elles apparaissent en revanche dans les nécropoles d'autres régions de l'Empire, notamment aux environs de Bâle et en Rhétie. L'abondance de la verrerie au Pré de la Cure est par exemple comparable, entre autres, à celle des cimetières de la région bâloise[5]. Les garnitures de ceinture en bronze, rares à l'ouest et au sud de la Gaule, sont également bien connues ailleurs dans l'Empire, en particulier dans les nécropoles des régions frontalières du Rhin et du Danube[6]. Plus exceptionnelles sont les poupées d'ivoire (fig. 234), qui n'ont pas d'équivalent, par leur qualité, au nord des Alpes. Sans doute issues d'ateliers italiens, elles renvoient à des pratiques funéraires romaines attestées dès le I[e] siècle de notre ère. Elles pourraient signaler la présence d'une famille aisée, par exemple celle d'un officier, à *Eburodunum*.

L'absence d'éléments de comparaison régionaux pour ces objets s'explique sans doute en partie par le manque de sites connus, notamment en milieu urbain. On peut supposer par exemple que les nécropoles de Lausanne Bois-de-Vaux et surtout de la Porte de l'Ouest à Avenches sont susceptibles de livrer du mobilier comparable par sa qualité et sa variété à celui du Pré de la Cure[7]. Il n'est pas exclu cependant que cette diversité découle également de la situation d'Yverdon à l'époque romaine tardive. Ce site fortifié joue en effet un rôle commercial et stratégique important durant cette période[8]. La fonction du corps de nautoniers mentionné par la *Notitia Dignitatum*, probablement chargé de l'approvisionnement des légions stationnées sur le Rhin, favorisait sans doute des contacts avec les zones frontalières du Rhin et du Danube.



Fig. 234. Les poupées d'ivoire T192-1 (à gauche) et inv. 6475-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Quelques individus d'origine étrangère?

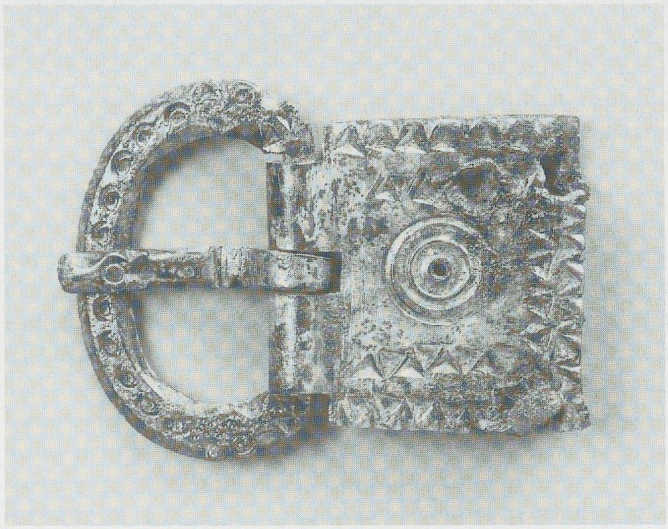
Si les pratiques funéraires et la plupart du mobilier relèvent de la tradition gallo-romaine, il faut signaler que trois sépultures ont livré des objets inhabituels non seulement en Suisse occidentale, mais aussi dans les nécropoles des provinces romaines. Il s'agit de deux bracelets en perles d'ambre découverts dans les tombes féminines T19 et T29, ainsi que d'un torque de bronze mis au jour dans la tombe d'enfant T285. Un second torque a en outre été recueilli lors d'interventions anciennes (cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 28, fig. 305). Ces deux types de parures se rencontrent habituellement dans les territoires situés à l'est du Rhin et au nord du Danube (cf. pp. 113-115 et 118-120). Ils apparaissent occasionnellement dans des sépultures situées sur la rive gauche du Rhin. Ces dernières sont fréquemment interprétées comme les tombes d'individus d'origine germanique établis à l'intérieur des frontières de l'Empire. Pourrait-on interpréter les découvertes d'Yverdon de la même manière?

La répartition de ces objets inhabituels dans la nécropole nécessite de distinguer deux ensembles. T19 et T29 se situent non loin l'une de l'autre dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 96). Elles sont ainsi bien intégrées à l'intérieur de la nécropole. Le reste du mobilier mis au jour dans ces deux sépultures, des bracelets de bronze et un gobelet en verre, ne livre aucun autre indice d'une origine étrangère. Il est dès lors bien difficile de déterminer s'il s'agissait de femmes d'origine germanique romanisées ou de défuntes gallo-romaines portant des parures importées dans nos régions.

T285 se trouve en revanche dans une zone particulière du cimetière, aux Philosophes 21 (cf. p. 313). Il s'agit d'une tombe en



a



b

Fig. 235. L'inventaire de la tombe à cercueil cloué T59. a: Pichet et coupe en céramique à revêtement argileux; b: Boucle de ceinture en bronze. Photos: Fibbi-Aeppli, Grandson.

pleine terre, type peu fréquent dans la nécropole, mais dont plusieurs autres exemples ont été mis en évidence dans ce secteur. Elle se trouve à côté d'une autre tombe d'enfant (T286) qui contenait deux bagues, un bracelet en perles de verre et trois autres en bronze (pl. 35). Ces derniers forment un ensemble un peu particulier en comparaison des découvertes régionales (cf. p. 117). L'un d'eux présente d'ailleurs des caractéristiques que l'on retrouve sur certains torques de bronze. Ni ces bracelets, ni le torque lui-même ne semblent cependant constituer des indices suffisants pour préciser l'origine des individus inhumés, ces deux types de parures étant attestés dans les nécropoles des provinces de l'Empire[9]. Les torques restent toutefois exceptionnels, et il faut souligner la situation de ces deux tombes d'enfants, voisines l'une de l'autre, dans le secteur des Philosophes 21, dont plusieurs caractéristiques inhabituelles nous poussent à le considérer comme un groupe particulier, sur l'interprétation duquel nous reviendrons (cf. ci-dessous).

Ces quelques objets constituent des indices bien ténus, et permettent tout au plus de poser comme hypothèse que quelques individus d'origine germanique ont été inhumés au Pré de la Cure dans la seconde moitié du IV^{e} ou la première moitié du V^{e} siècle. Il faut souligner que ces parures proviennent de

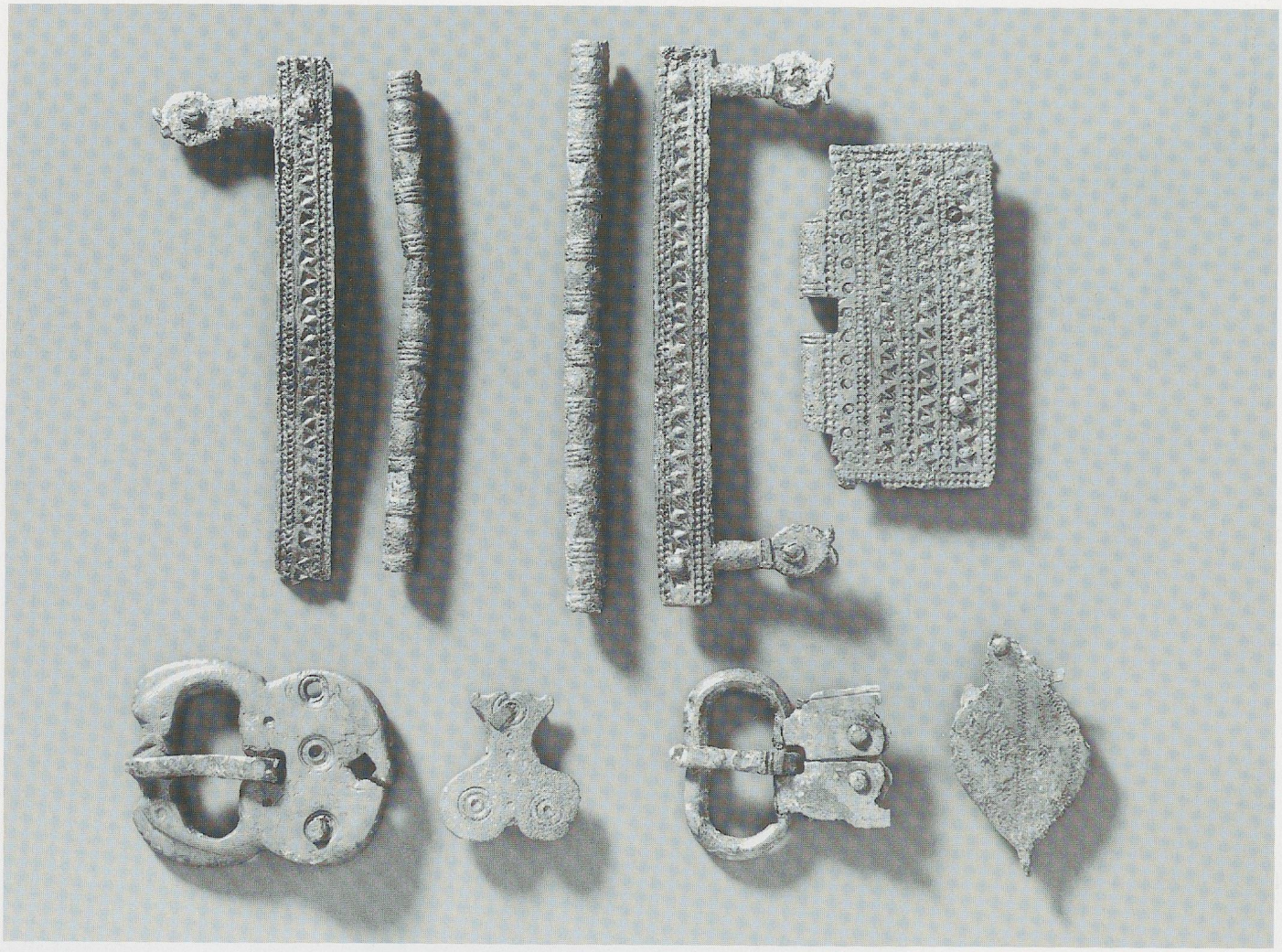


Fig. 236. Les garnitures de ceintures romaines tardives découvertes aux Philosophes 13 et 7: T130 (en haut), T234 (en bas à droite), inv. 6169-2 et inv. 6360-2 (en bas à gauche). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

sépultures de femmes et d'enfants, ce qui impliquerait la présence de quelques familles étrangères à Yverdon. Leur installation – pour autant qu'on l'admette – peut-elle être mise en relation avec le stationnement d'un corps de troupe dans le *castrum*?[10]

Des soldats dans la nécropole?

La *Notitia Dignitatum* atteste la présence d'un corps de nautoniers à Yverdon au Bas-Empire[11]. Il faut probablement mettre en relation l'édification de la muraille du *castrum*, vers 325 ap. J.-C., avec le stationnement de cette garnison, même si Yverdon ne devient pas pour autant un camp militaire, mais reste avant tout une agglomération civile. Les découvertes du Pré de la Cure permettent-elles d'identifier des soldats parmi les personnes inhumées dans la nécropole? Pour tenter de répondre à cette question, nous examinerons les indices fournis par le mobilier d'une part, et les résultats de l'étude anthropologique d'autre part.

a) Le mobilier

Pour l'époque romaine tardive, deux catégories de mobilier sont généralement considérées comme liées à l'équipement militaire: les armes et les garnitures de ceinturons[12]. La première catégorie n'apparaît pas dans les sépultures du Pré de la Cure[13]. Cette absence n'est pas surprenante: de manière générale, le dépôt d'armes n'était en effet pas pratiqué par les Gallo-Romains. Plusieurs cimetières en relation avec des sites fortifiés, par exemple ceux de Kaiseraugst et de Neuburg an der-Donau (Bavière), n'ont pas non plus livré d'armes[14].

Plusieurs garnitures de ceintures en bronze ont en revanche été mises au jour tant au cours des fouilles récentes que lors d'interventions anciennes (fig. 235-237)[15]. La signification de ce type d'objets est un sujet très débattu dans la littérature. La plupart des auteurs les considèrent comme des éléments du costume militaire, bien que cette interprétation doive être nuancée. Les boucles simples à plaques rectangulaires semblables à celle de T234 et à la découverte ancienne n° 36 ne sont notamment pas toujours interprétées comme des pièces signalant une présence militaire[16]. Les garnitures de ceinturons semblent d'autre part

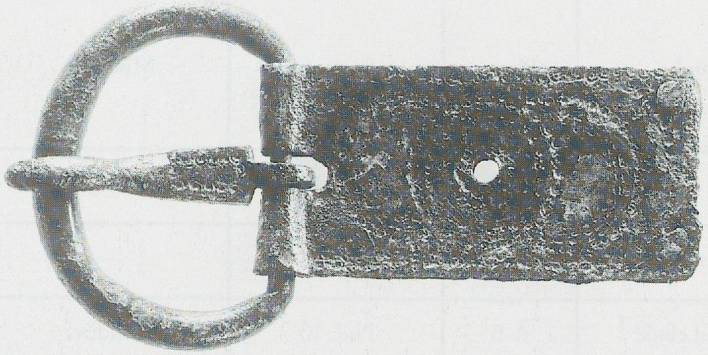


Fig. 237. Plaque-boucle de ceinture romaine tardive découverte lors des fouilles anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 36). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

avoir été portées également par de hauts fonctionnaires de l'Empire. Selon M. Kazanski, on peut toutefois admettre que celles qui proviennent non seulement des tombes à armes, mais aussi des nécropoles frontalières ou des forteresses, appartiennent à l'équipement des soldats[17]. Il faut ici rappeler la présence de telles garnitures dans les nécropoles liées aux *castra* de Kaiseraugst et Bâle «Aeschenvorstadt»[18]. A l'inverse, on peut relever l'absence de telles pièces dans des sites ruraux comme Sézegnin, Monnet-la-Ville ou Sierentz (Haut-Rhin), qui ont pourtant livré du mobilier funéraire du IV^{e} et de la première moitié du V^{e} siècle[19]. Nous admettons ainsi que les garnitures d'Yverdon peuvent vraisemblablement être considérées comme des signes d'une présence militaire.

On considère généralement que les garnitures de ceinturons ont été produites dans des ateliers de tradition romaine. Cependant, la germanisation progressive de l'armée au Bas-Empire et l'abandon du dépôt de mobilier dans les régions fortement romanisées ont conduit certains chercheurs à les attribuer plus particulièrement à des soldats d'origine germanique en fonction dans l'armée impériale[20]. S'il est incontestable que des Germains ont porté ce genre de ceintures[21], d'autres découvertes, notamment dans le sud de la France, indiquent qu'elles étaient également portées par des Gallo-Romains[22]. Dans l'état actuel de la recherche et sans autres indices archéologiques, il est donc impossible d'attribuer les ceinturons à des soldats de l'une ou l'autre origine[23].

M. Kazanski a récemment rassemblé un grand nombre de sépultures qui, comme celles d'Yverdon, ont livré des garnitures de ceinture mais pas d'armes (à l'exception de couteaux-poignards)[24]. On trouve un nombre important de ces tombes dans des nécropoles frontalières, dont certaines, comme Oudenburg (Flandre-Occidentale) ou Krefeld-Gellep (Rhénanie), sont liées à des forteresses occupées par des garnisons romaines[25]. Ces cimetières ne présentent généralement pas de caractéristiques germaniques très marquées, même si l'on y trouve parfois des sépultures à armes ou des tombes féminines avec du mobilier d'origine germanique. L'auteur en conclut que *ces tombes avec des ceinturons mais sans armes sont sans doute celles de soldats de troupes fortement romanisées où les Gallo-Romains étaient probablement les plus nombreux*[26].

Les découvertes du Pré de la Cure, nécropole où l'élément germanique est, sinon totalement absent, du moins peu marqué durant la phase ancienne, semblent bien correspondre à cette définition. L'absence d'armes dans les trois secteurs du cimetière fouillés ces dernières années, la situation des sépultures avec garnitures de ceinture, bien intégrées dans la nécropole, ainsi que leur architecture qui s'inscrit dans la tradition gallo-romaine, incitent du moins à la prudence quant à leur attribution à des étrangers, par exemple des Germains engagés comme auxiliaires dans l'armée romaine[27].

b) L'anthropologie

Deux aspects de l'analyse anthropologique sont susceptibles de représenter d'autres indices de la présence de soldats dans la nécropole du Pré de la Cure: la surreprésentation masculine durant la phase A et les traces de coups relevées sur plusieurs squelettes[28]. Dans la publication consacrée à la nécropole du *castrum* de Neuburg an der Donau, par exemple, ce type d'argument est avancé pour démontrer le caractère militaire de la population inhumée[29]. Dans le cas d'Yverdon, ces résultats sont cependant difficiles à interpréter. Les blessures que l'on peut observer sur les os ne résultent en effet pas nécessairement d'une activité militaire[30], d'autant plus que les nautonniers constituent une troupe de soutien, et non de combat. D'autre part, lorsque l'on ne connaît pas l'ensemble d'une nécropole, il est impossible d'évaluer dans quelle mesure la population inhumée reflète réellement la structure démographique de l'ensemble de la population occupant la ville. Les éléments que nous possédons nécessitent donc d'être présentés et discutés en détail, afin d'éviter toute conclusion hâtive.

L'étude paléodémographique a mis en évidence plusieurs anomalies dans la structure de la population inhumée dans les trois secteurs récemment fouillés de la nécropole (cf. pp. 225-233 et p. 260). On constate en effet que le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes est très déséquilibré durant la phase A, avec près de 3 hommes pour une femme. Ce rapport tend à s'équilibrer durant les phases plus récentes (B, B-C et C), la répartition entre les sexes devenant plus ou moins normale (fig. 179). Parallèlement à ce phénomène, on observe que l'espérance de vie à la naissance, calculée pour l'ensemble des secteurs fouillés, est très basse, se situant même à la limite de la viabilité. On constate de plus qu'une forte proportion d'individus jeunes, et plus particulièrement de sexe masculin, ont été inhumés dans le secteur des Philosophes 7. En comparaison, la structure par âges de la population des Philosophes 13 est plus équilibrée (fig. 183). La mortalité des jeunes adultes semble en

N°	Ind.	Sexe	Age	Type de tombe	Phase	Secteur	Mobilier
T47	A	F	50-60 ans	Coffre de dalles	C	Phil. 13	–
T118	RTA	Ind.	?	Coffre mixte	C	Phil. 13	–
T8	A	M	42-66 ans	Coffrage non cloué	A-B	Phil. 13	Résiduel
T221	A	M	22-25 ans	Cercueil cloué	A	Phil. 7	Clous, résiduel
T235	A	M	20-30 ans	Cercueil cloué	A	Phil. 7	Clous, résiduel
T297	A	M	20-30 ans	Pleine terre	Ind.	Phil. 21	–
T309	A B C	M M M	20-30 ans 20-25 ans 35-55 ans	Pleine terre	Ind.	Phil. 21	Résiduel

Fig. 238. Tableau récapitulatif des individus victimes de coups violents.

outre légèrement plus élevée durant la phase la plus ancienne (fig. 184). La faiblesse de l'échantillon et le degré de précision de la méthode ne permettent cependant pas d'établir de manière certaine que le risque de mortalité plus forte chez les jeunes adultes était réel dans la population vivante.

On peut toutefois se demander dans quelle mesure le fort déséquilibre entre les sexes et la mortalité plus forte parmi les jeunes adultes, en particulier de sexe masculin, pourrait être la conséquence d'une présence militaire à Yverdon. Dans la nécropole du *castrum* de Neuburg an der Donau, la surreprésentation masculine est attestée dans les trois secteurs distincts dans un rapport de 1:3. Elle est interprétée par E. Keller comme étant la meilleure preuve de l'utilisation de la nécropole par des soldats[31]. Dans le cas d'Yverdon, il faut cependant nuancer cette interprétation. La surreprésentation des hommes peut en effet être observée dans nos régions dans plusieurs nécropoles gallo-romaines, comme l'illustre la figure 180 (cf. pp. 226-227). Elle est même particulièrement marquée dans les tombes à inhumations, comme celles de Payerne, Route de Bussy et de la nécropole d'En Chaplix, à Avenches. Dans les sépultures plus tardives de Sézegnin et de Courroux (JU), le rapport entre hommes et femmes semble plus équilibré[32]. Il faut relever cependant que ces données sont souvent obtenues sur la base d'effectifs restreints. Une grande part des sépultures étudiées sont en outre des incinérations, pour lesquelles la détermination sexuelle est loin d'être aussi fiable que pour les inhumations.

Ces quelques chiffres suggèrent qu'un mode de recrutement particulier des inhumés, qui aurait privilégié les hommes au détriment des femmes, pourrait aussi bien être responsable du déséquilibre entre les sexes observé dans les nécropoles régionales. Comme nous ne disposons pas de l'ensemble des sépultures du Pré de la Cure, on ne peut exclure que certaines zones de la nécropole aient contenu plus volontiers des femmes que des hommes, comme le secteur des Philosophes 7 contient une forte proportion d'hommes jeunes. Ces observations montrent que la surreprésentation masculine durant la phase A ne peut être attribuée de manière certaine à la présence de soldats.

L'examen approfondi des ossements a révélé d'autre part que 9 individus ont été victimes de coups violents assenés principalement au niveau du cou et du crâne par des armes tranchantes, haches ou épées. Le nombre de blessures et la manière dont elles ont été infligées montrent qu'elles sont la conséquence de combats ou d'agressions, plutôt que d'exécutions ou d'autres événements. Un seul sujet, une femme inhumée dans un coffre de pierre (T47), a survécu à ses blessures. Dans les huit autres cas, ces coups ont entraîné la mort de la victime. Parmi ces huit derniers individus, sept sont des hommes, dont cinq étaient âgés de 20 à 30 ans au moment du décès. Le sexe du dernier sujet, découvert en réduction dans un coffre de pierre (RT 118), n'a pas pu être déterminé.

L'examen des contextes archéologiques indique cependant que, malgré la similitude des coups, ces individus ne peuvent avoir été victimes des mêmes événements. Aucune sépulture n'a livré de mobilier, mais leur mode de construction et leur situation dans la nécropole révèlent en effet qu'elles n'appartiennent pas toutes à la même phase d'utilisation (fig. 238). C'est le cas notamment de deux individus inhumés dans la partie centrale



Fig. 239. Répartition des individus victimes de coups violents.

du secteur des Philosophes 13 (RT118 et la femme de T47). Ils se trouvaient dans des coffres de pierre et doivent donc être rattachés à la phase C. Nous reviendrons plus loin sur ces deux sujets (cf. p. 322). La répartition spatiale des sept autres individus incite d'autre part à distinguer deux ensembles, qui présentent des caractéristiques différentes (fig. 239).
Le premier réunit deux hommes jeunes ensevelis dans la partie sud-ouest du secteur des Philosophes 7 (T221 et T235). Peu éloignés l'un de l'autre, ils étaient inhumés dans des cercueils cloués, ce qui permet de les attribuer à la phase A. Proches d'autres sépultures de la phase A, ils sont notamment voisins de trois tombes contenant du mobilier de tradition gallo-romaine (T209 et T229: récipients; T201: monnaie). La tombe T8, située dans le secteur des Philosophes 13, pourrait être contemporaine de ce premier groupe. Cette sépulture à coffrage non cloué n'est cependant pas aussi précisément datée. Elle recoupe un coffre de tuiles presqu'entièrement détruit (T12), et est partiellement perturbée par une tombe contenant une boucle de ceinture en fer (T7). Elle pourrait dès lors appartenir aussi bien à la phase A qu'à la phase B. Il faut relever qu'elle se situe non loin des deux tombes féminines qui ont livré des bracelets de perles d'ambre (cf. ci-dessus, T19 et T29).

Le second ensemble, le plus complexe, regroupe quatre individus inhumés dans deux sépultures de la partie ouest du secteur des Philosophes 21 (T297 et T309 A, B et C). L'utilisation de cette zone de la nécropole ne semble pas s'être prolongée au-delà de la phase A: ces deux tombes pourraient donc être contemporaines de celles du premier groupe. Elles présentent cependant plusieurs particularités. Il s'agit tout d'abord d'inhumations en pleine terre, et non dans des structures de bois. Si plusieurs tombes de ce type ont été mises en évidence dans le même secteur, elles sont peu fréquentes dans le reste de la nécropole[33]. D'autre part, trois de ces individus ont été ensevelis simultanément dans la même fosse (T309), cas unique dans la partie récemment fouillée. Les corps étaient en outre disposés de manière inhabituelle (fig. 57 et 492-495): le dernier inhumé a été placé tête-bêche au-dessus des deux autres, et les avant-bras des trois victimes se trouvent dans des positions peu fréquentes dans le reste du cimetière. On remarque cependant que plusieurs squelettes du secteur des Philosophes 21 présentent également des positions inhabituelles (cf. p. 215). Le comblement rapide de certaines fosses et la présence de positions particulières suggère que plusieurs sépultures n'ont pas fait l'objet d'autant de soins que d'autres. Il faut souligner que ce même secteur contient une proportion inhabituelle de tombes d'enfants, d'adolescents et/ou de jeunes hommes. Enfin, nous avons relevé ci-dessus qu'une sépulture d'enfant (T285) contenait un torque qui pourrait signaler une origine germanique.
La conjonction de tous ces éléments fait apparaître le secteur des Philosophes 21 comme un ensemble homogène, mais différent du reste de la nécropole. Dans le cas de T309, tant les indices archéologiques qu'anthropologiques incitent à rapporter les décès à un même événement, peut-être lié à des activités militaires, sans que nous en ayons de preuve absolue. La victime de T297 a-t-elle succombé dans les mêmes circonstances? Et que penser des autres inhumations d'aspect peu soigné de ce secteur? Peut-on enfin considérer que tous les individus de cette zone appartiennent à un groupe d'origine étrangère, dont l'installation pourrait être en relation avec une activité militaire? En l'absence d'indices clairs, en particulier de mobilier lié à l'équipement des soldats, il est bien difficile de répondre à ces interrogations.
Quelques cas de morts violentes peuvent être mentionnés dans d'autres sites, à titre de comparaison pour les tombes des Philosophes 21. Il faut signaler notamment que quatre hommes, inhumés dans la zone 2 de la nécropole du *castrum* de Neuburg-an-der-Donau, utilisée entre environ 360 et 400 ap. J.-C., portent les marques de blessures ayant entraîné la mort[34]. Erwin Keller interprète ces individus comme des soldats impliqués dans des combats en relation avec la défense du *limes* danubien[35]. On peut évoquer également la tombe de Mannheim-Neckarau (Bade-Wurtemberg), dont le défunt a succombé de la blessure infligée par une pointe de flèche, encore fichée dans les vertèbres au moment de la découverte. Il portait une garniture de ceinturon en bronze qui tend à confirmer qu'il s'agissait d'un soldat. Selon M. Martin, cet individu serait un Germain, Alaman ou Burgonde, engagé dans l'armée romaine[36].
On peut se demander par ailleurs dans quelle mesure les sépultures en pleine terre ou les corps inhumés dans des positions particulières aux Philosophes 21, notamment la tombe triple T309, reflètent des conditions d'urgence. Les tombes du *mithraeum* de Krefeld-Gellep, dont les squelettes présentent également des positions inhabituelles (jambes repliées, inhumations ventrales, etc.), ont par exemple été mises en relation avec des combats[37]. Les fosses, qui contiennent parfois plusieurs individus, sont irrégulières et ont à l'évidence été rapidement comblées. Ce groupe, situé dans une zone périphérique de la nécropole, contient des hommes, des femmes et des enfants, ainsi que plusieurs inhumations de chevaux. D'après les indices de datation fournis par des monnaies, ces individus seraient morts au cours d'incursions franques de la seconde moitié du III^{e} siècle.
Il faut relever cependant que les sépultures d'Yverdon ne présentent pas un caractère aussi désordonné. D'autre part, les inhumations doubles, plus rarement triples, ou encore dans des positions parfois étonnantes, ne sont pas exceptionnelles dans les nécropoles romaines tardives[38]. Parfois dotées de structures en bois ou de mobilier, elles ne présentent pas forcément un caractère d'urgence. Dans le cas du secteur des Philosophes 21, le fait que les tombes en pleine terre et les positions particulières sont inhabituelles dans le reste de la nécropole, et qu'elles sont en relation avec des individus morts dans des circonstances violentes, pourrait toutefois être interprété comme les conséquences d'événements militaires.

Conclusion

Au terme de cette analyse, force est de constater qu'il est bien difficile d'interpréter les différents éléments que nous venons d'exposer. Au vu de l'importance du *castrum* d'Yverdon et de sa garnison au Bas-Empire, il est toutefois possible de formuler quelques hypothèses sur l'appartenance sociale des individus inhumés dans la nécropole. La découverte de quelques riches sépultures, signalées notamment par les poupées d'ivoire ou

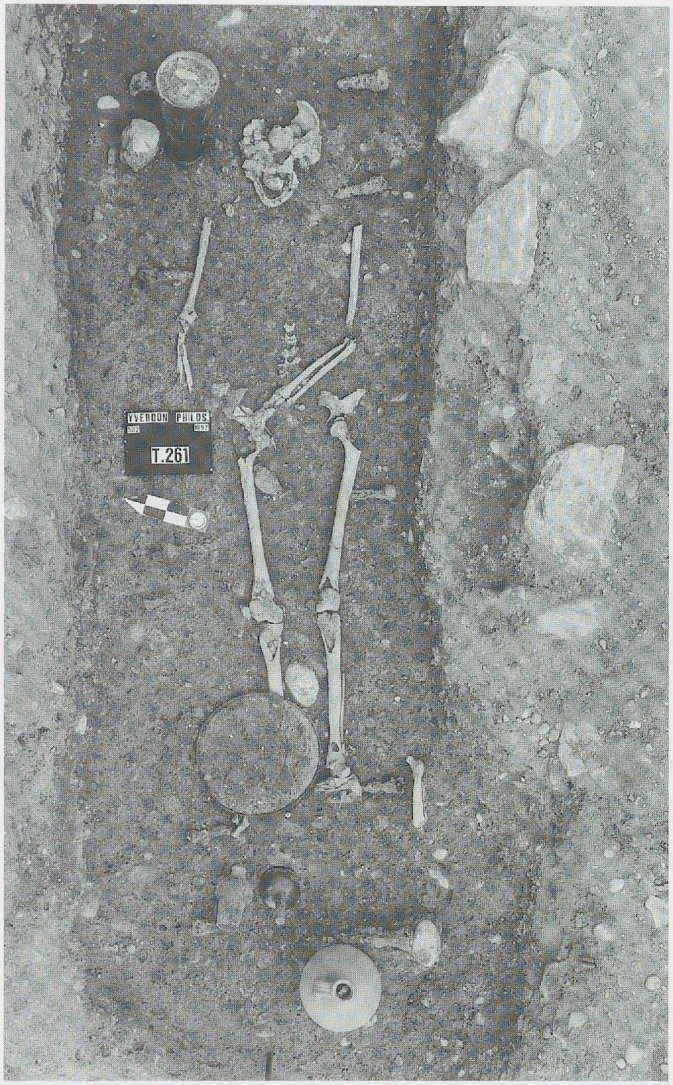


Fig. 240. La tombe féminine à cercueil cloué T261, dotée de cinq récipients dont trois en verre. Deux de ces derniers, le grand gobelet déposé près de la tête et le plat déposé sur la jambe droite, constituent vraisemblablement des importations d'ateliers rhénans, voire plus précisément de la région de Cologne.

l'abondance des récipients en verre (fig. 240), suggère par exemple que quelques familles aisées, pourquoi pas celles d'officiers, résidaient dans la forteresse.

Nous pensons d'autre part que l'on peut admettre, sans grand risque d'erreur, que des militaires ont été inhumés au Pré de la Cure – hypothèse qui s'appuie principalement sur le témoignage de la *Notitia Dignitatum*. S'ils restent bien difficiles à individualiser sur la base des vestiges archéologiques, nous sommes tentés de considérer les porteurs de ceinturons, d'une part, les victimes de coups inhumés durant la phase A, d'autre part, comme des soldats. La répartition de ces individus indique qu'une partie d'entre eux est bien intégrée au sein de la nécropole. D'après l'architecture et /ou le mobilier de leurs sépultures, il s'agit plus probablement de Gallo-Romains que de Germains enrôlés dans l'armée romaine. Rappelons cependant que T8 est voisine des deux tombes féminines parées de bracelets de perles d'ambre (T19 et T29). Pourrait-on dans ce cas imaginer la présence de soldats ou d'officiers d'origine germanique et de leur famille?[39] Au vu des faibles indices que nous possédons, nous préférons laisser cette question ouverte…

La présence germanique nous paraît en effet plus difficile à mettre en évidence, du moins sur la seule base de l'analyse du mobilier. Cependant, le fait que l'un des objets qui peut être considéré comme germanique – le torque de bronze – se trouve justement parmi les tombes particulières du secteur des Philosophes 21, non loin des victimes de coups, nous semble être plus qu'une coïncidence. S'agit-il ici d'un groupe d'origine étrangère, inhumé en périphérie de la nécropole et qui a voulu garder ses propres pratiques funéraires? Là encore, nous ne pouvons que formuler des interrogations, sans pouvoir apporter de réponses définitives.

La seconde moitié du V^e^ et la première moitié du VI^e^ siècle: reflets de l'installation des Burgondes

Dans le courant de la première moitié du V^e^ siècle se produisent plusieurs changements dans l'organisation de la nécropole (cf. pp. 313sqq). En effet, l'orientation des sépultures se régularise d'ouest en est, alors que les limites du cimetière semblent se modifier au sud-ouest, le secteur un peu particulier des Philosophes 21 ne recevant apparemment plus de nouvelles inhumations. Les pratiques funéraires révèlent également certains changements: les cercueils cloués ne sont quasiment plus utilisés, alors que le dépôt d'offrandes, notamment de récipients, tend à disparaître. Dès la seconde moitié du V^e^ siècle, les tombes ne contiennent généralement pour tout mobilier qu'une boucle de ceinture simple, le plus souvent portée au moment de l'inhumation. Les plaques-boucles en bronze à décor figuré, issues des fouilles anciennes, et la plaque-boucle en os de la tombe T2 témoignent d'un certain degré de christianisation de la population inhumée (cf. p. 298). Cette évolution correspond dans ses grandes lignes à ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézegnin (GE), à Saint-Sulpice (VD) et à Genolier (VD), ou plus généralement situées dans les régions fortement romanisées[40]. Elle s'inscrit ainsi dans une tradition régionale qui correspond sans doute aux pratiques des descendants des Gallo-Romains.

Dans ce contexte apparaissent, comme durant la période romaine tardive, plusieurs sépultures qui révèlent des coutumes différentes. Il s'agit des quatre tombes féminines qui contenaient des fibules de la seconde moitié du V^e^ siècle, et de deux bijoux mis au jour lors des fouilles anciennes. Le crâne déformé de la tombe T129 doit également être considéré comme un témoignage de pratiques étrangères à la tradition locale. Etant donné leur datation et leur répartition, ces éléments peuvent sans doute être mis en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia. Un examen plus détaillé des types de fibules rencontrés à Yverdon et de la manière dont elles étaient portées, ainsi que des interprétations possibles de l'origine des individus

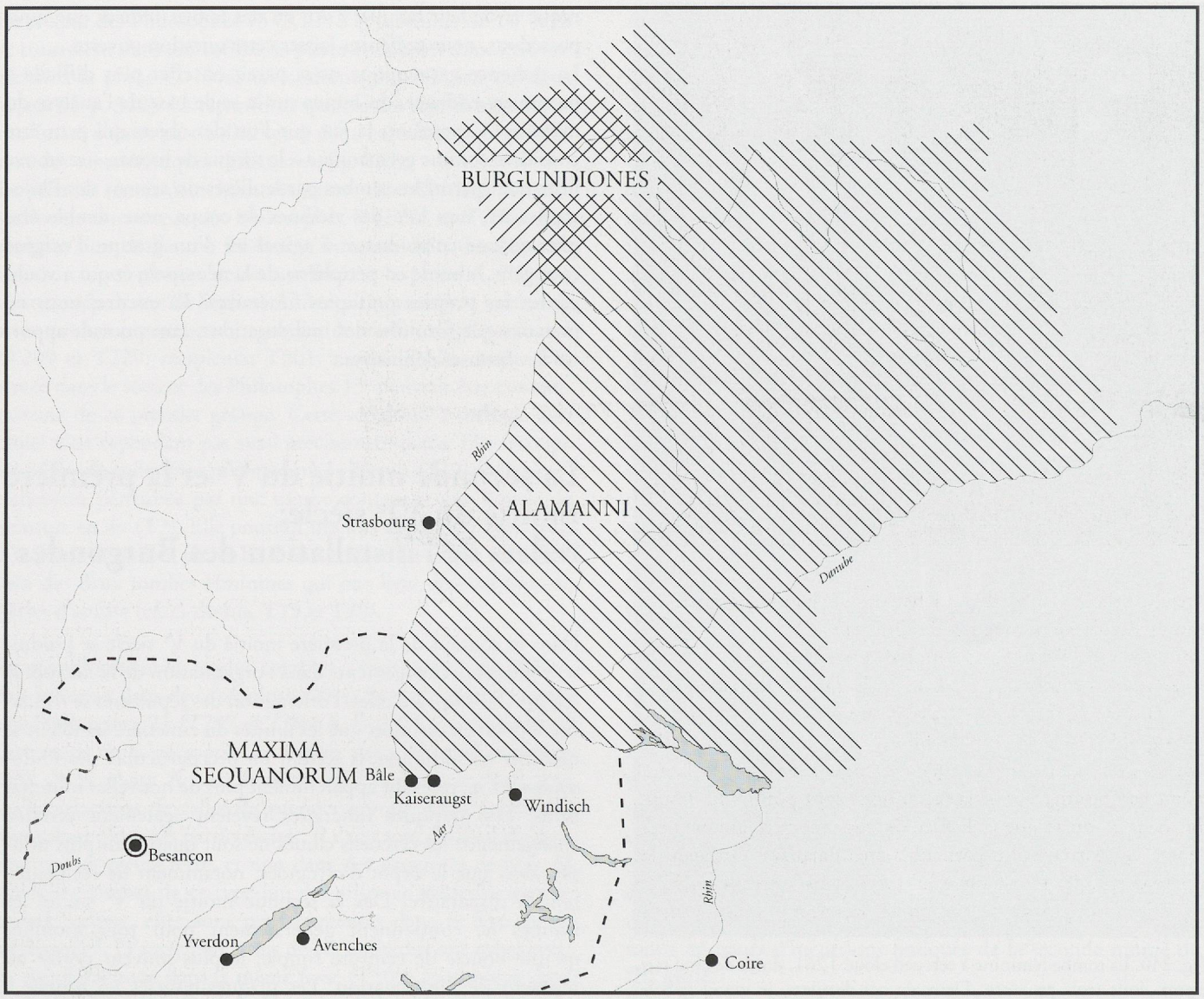


Fig. 241. Situation des Burgondes sur le Main et le Rhin, avant leur installation en Sapaudia. D'après Collectif 1997b, fig. 84, p. 98.

dont le crâne est déformé artificiellement, permet de mettre en évidence la complexité et la diversité des témoignages rencontrés.

a) Les fibules

Le port des fibules durant le haut Moyen Age n'était probablement pas propre au costume germanique, comme en témoignent les représentations figurées se rapportant à cette période[41]. Cependant, la rareté du mobilier dans les sépultures des régions romanisées nous empêche généralement de percevoir quels étaient les types de fibules utilisés et leur position sur les vêtements des femmes. Seules les pratiques funéraires des personnes d'origine germanique installées dans ces régions permettent d'appréhender la mode féminine de cette période. Ces circonstances nous obligent à considérer, pour chacune des sépultures à fibules d'Yverdon, non seulement les types rencontrés, mais également la manière dont ils étaient portés (cf. pp. 164-167, fig. 128), avant d'examiner dans quelle mesure ils se rapportent à l'installation des Burgondes.

La paire de fibules mises au jour dans T216 est constituée d'une petite fibule aviforme, portée au niveau du cou, et d'une fibule ansée apparentée au type Wiesbaden, trouvée dans une zone perturbée proche du bassin. Cette dernière pièce, que l'on peut dater de la première moitié (pl. 42b et c) du V^{e} siècle, provient probablement d'ateliers situés dans la région de l'embouchure du Main[42]. Elle constitue la découverte la plus occidentale de ce groupe (fig. 121). Cette origine est d'autant plus intéressante que cette région correspond à une zone de la rive droite du Rhin que l'on considère comme le lieu d'installation des Burgondes avant leur déplacement dans la région de Worms (fig. 241). Une partie de ce peuple y serait demeurée après son entrée dans l'Empire en 406/407. D'après certains historiens, des membres de ce groupe auraient ensuite émigré vers la Sapaudia et le nouveau royaume burgonde, et ce jusqu'au début du VI^{e} siècle[43]. Des découvertes récentes tendent à confirmer une présence germanique orientale dans certains habitats de la plaine du Main, même si aucun objet ne peut être attribué de manière certaine aux Burgondes. On peut souligner qu'une fibule du type Wiesbaden a récemment été mise au jour dans l'un de ces sites, à

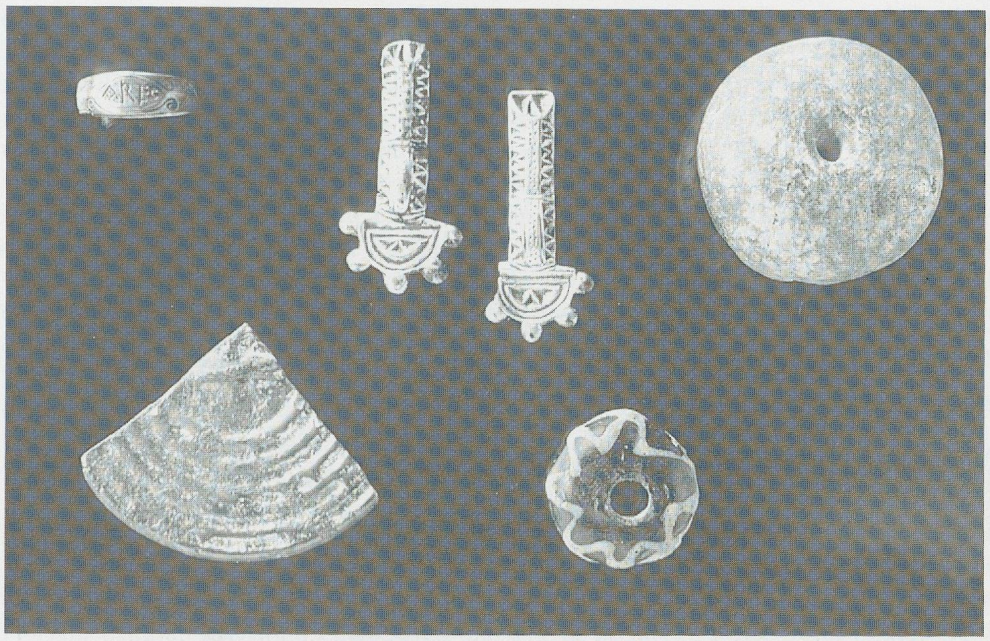


Fig. 242. L'inventaire de la tombe T57 de la nécropole de Saint-Sulpice. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo: Y. André, Boudry.

Kreuzwertheim (Bavière), un habitat de hauteur fortifié qui pourrait avoir été occupé par des Burgondes[44].
Dans la tombe T216, l'association de cette fibule ansée avec une fibule aviforme nous oblige à avancer la datation de la sépulture dans la seconde moitié du V^e siècle ou jusque vers 500 ap. J.-C (cf. fig. 157). Cette seconde fibule, vraisemblablement originaire d'ateliers alamans, l'épingle en argent découverte dans la même tombe (fig. 95) et la façon dont sont portées les fibules signalent en outre une influence du costume germanique occidental, et peut-être plus particulièrement alaman. On peut dès lors se demander si la femme inhumée dans la sépulture T216 appartient à ce groupe de Burgondes parvenus plus tardivement en Sapaudia. Elle aurait conservé une fibule ancienne, souvenir de sa région d'origine, qu'elle aurait associée à une pièce plus récente, vraisemblablement originaire d'ateliers alamans.

Les petites fibules ansées mises au jour dans la tombe T62 (pl. 41a) évoquent elles aussi des liens avec les régions occupées par les Burgondes avant leur arrivée en Sapaudia. Leurs plus proches parallèles ont été mis au jour sur la côte lémanique et en Espagne (fig. 118 et 242), mais une série de fibules apparentées, plus récentes, suggèrent qu'il faut chercher leur origine sur la rive droite du Rhin[45]. Il faut relever que les fibules d'Yverdon étaient portées au niveau du bassin, suivant la mode des Germains occidentaux. Les pièces de T62 sont d'autre part assez semblables à une paire de fibules découverte dans la tombe 312 du cimetière de l'église Saint-Etienne de Beaune (Côte-d'Or; fig. 243). Ces dernières, portées au niveau des épaules suivant la mode germanique orientale, sont presque identiques à une pièce mise au jour à Wiesbaden, c'est-à-dire à l'embouchure du Main[46]. La tombe 312 de Beaune, dont la défunte avait le crâne déformé artificiellement, fait partie d'un groupe de sépultures bien distinct du reste de la nécropole et mis en relation avec l'installation de Burgondes[47].

Les petites fibules en forme de chevaux de la tombe T169 (pl. 41b), également découvertes au niveau du bassin, semblent ici remplacer la paire de fibules ansées. Si ces pièces ont vraisemblablement été fabriquées dans des ateliers occidentaux (cf. pp. 161-162, fig. 125), et si leur présence dans le costume de nos régions ne peut être totalement exclue dans l'état actuel de la recherche, il n'en reste pas moins que la manière dont elles sont portées signale un vêtement de tradition germanique occidentale. L'utilisation de ces fibules en forme de chevaux à la place des fibules ansées traditionnelles pourrait être un signe d'une relative acculturation de la femme qui les portait[48].

L'origine des fibules en arbalète du type Invillino mises au jour dans la tombe T111 (fig. 229) est plus difficile à préciser. La répartition des pièces de ce groupe, datées vraisemblablement de la seconde moitié du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle, indique une concentration au sud-est de l'arc alpin, c'est-à-dire à l'intérieur des anciennes frontières de l'Empire (cf. fig. 127). Il est intéressant de relever que, parmi les huit exemplaires ou paires connus du type Invillino, seuls trois proviennent de sépultures[49]. Deux autres ont été mis au jour dans les *castra* de Tesana (sud du Tirol) et Ibligo-Invillino (Frioul), un troisième dans le camps légionnaire de Lauriacum (Haute-Autriche). Les deux derniers proviennent d'habitats fortifiés de hauteur, l'un situé non loin du *castrum* de Tesana (Burgkofel von Lothen), l'autre en Franconie moyenne (Gelbe Bürg), c'est-à-dire en territoire germanique, non loin du *limes* danubien. Selon V. Bierbrauer, les fibules en arbalète, dont celle de Tesana, seraient la meilleure preuve que les *castra* du sud du Tirol et du Frioul étaient encore occupés essentiellement par des Romains[50]. D'après M. Schulze- Dörrlamm en revanche, leur mode de construction ne permet pas de les considérer comme des éléments du costume féminin de tradition romaine, ni d'ailleurs ostrogothe[51]. Selon cette chercheuse, elles pourraient avoir été portées par les descendants de peuples établis au IV^e siècle au nord du Danube moyen et inférieur, ainsi que sur la côte nord de la mer Noire. On pourrait dès lors s'interroger sur les liens éventuels entre la diffusion de ces fibules et celle de la mode danubienne observée en Gaule à la même période[52].

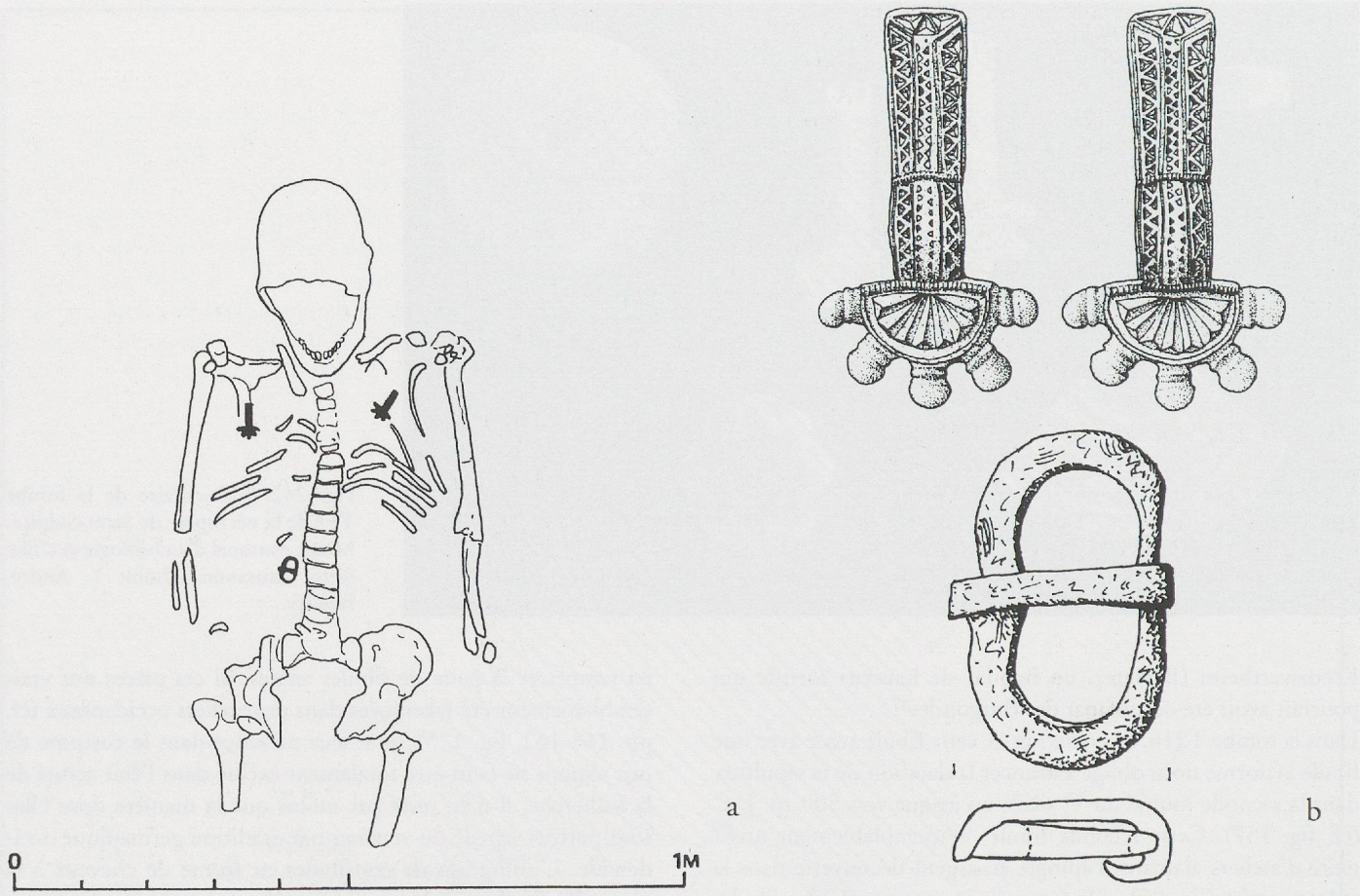


Fig. 243. La tombe T312 de la nécropole Saint-Etienne de Beaune. Le crâne de la femme inhumée présente une déformation crânienne artificielle. a: Relevé de la sépulture avec la position des objets. b: dessins des objets (Ech. 1/1). Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 8 p. 155 et fig. 10 p. 157.

Ce type de fibules en arbalète est en tous les cas totalement étranger au costume des régions occidentales de l'Empire. Dans T111, la découverte d'un des exemplaires au niveau du bassin, avec une boucle de ceinture damasquinée, suggère un costume comparable à celui de T62 – la châtelaine en moins (fig. 128).

b) Le mobilier des fouilles anciennes

Deux bijoux de la seconde moitié du V^e siècle, découverts lors des fouilles anciennes, sont – tout comme les fibules – inhabituels dans les nécropoles de nos régions. Il s'agit d'une bague et d'une boucle d'oreille en or, ornées de pierres rouges taillées en table (cf. Annexe 3, n° 29 et 30, fig. 306, pl. 43b). Les parallèles que nous avons trouvés pour la bague n° 30 proviennent en effet de riches sépultures alamanes de la seconde moitié du V^e siècle[53]. La boucle d'oreille n° 29, au pendentif polyédrique ajouré, est d'un type peu fréquent en Gaule. De nombreux exemplaires sont en revanche connus en Italie et en Europe centrale, ainsi qu'en territoire alaman[54]. Les lieux de découverte des pièces comparables aux nôtres nous incitent ainsi à les considérer comme des témoignages d'une influence, sinon d'une présence étrangère. Leur datation suggère par ailleurs de les mettre en relation avec l'installation des Burgondes.

Deux autres objets, découverts à Yverdon au siècle dernier, sont inhabituels dans les contextes funéraires régionaux. Il s'agit tout d'abord d'un fragment de fibule aviforme (n° 83, fig. 317; pl. 44c) provenant de la nécropole des Jordils. Cette pièce, qui possède de proches parallèles sur le territoire burgonde, notamment à Brochon, doit sans doute être considérée comme un élément du costume germanique[55]. La répartition des exemplaires comparables, qui montre une concentration dans le nord de la France, de même que leur datation, située entre la seconde moitié du V^e et la 1^re moitié du VI^e siècle, incite toutefois à la prudence quant à son attribution aux Burgondes, surtout en l'absence de contexte archéologique[56].

Il en va de même du second objet, une petite plaque-boucle en or à décor cloisonné (n° 98, pl. 44e). Cette pièce exceptionnelle découle de modèles méditerranéens, mais les exemplaires découverts dans le nord-ouest de l'Europe proviennent généralement de riches sépultures à caractère germanique, notamment de tombes «de chefs» du début de l'époque mérovingienne[57]. Leur répartition indique une concentration dans le nord de la Gaule et le long du Rhin, notamment à l'embouchure du Main. La datation de ces pièces, qui, comme celle de la fibule aviforme, recouvre la seconde moitié du V^e et la 1^re moitié du VI^e siècle, ne permet pas de mettre l'exemplaire d'Yverdon en relation uniquement avec l'installation des Burgondes. Les contextes de découverte évoqués ci-dessus suggèrent bien plutôt un lien avec le passage à la domination franque dans nos régions, phénomène sur lequel nous reviendrons (cf. ci-dessous).

c) La déformation crânienne artificielle

Le crâne de l'individu inhumé dans la tombe T129 – apparemment de sexe féminin – a fait l'objet d'une déformation intentionnelle (cf. pp. 245-247). Les anthropologues et les archéologues travaillant sur les nécropoles du haut Moyen Age ont longtemps attribué cette coutume particulière aux Burgondes, qui l'auraient adoptée à la suite de leurs contacts avec les Huns. Cette affirmation doit aujourd'hui être nuancée. Sans entrer dans les détails des argumentations des différents spécialistes, il est certain que cette pratique est propre à d'autres peuples d'origine orientale, comme les Alains ou les Sarmates[58]. Les individus au crâne déformé seraient parvenus en Gaule mêlés à d'autres peuples, en particulier aux Burgondes, mais aussi aux Francs ou aux Wisigoths, comme en témoigne leur répartition[59]. Il est possible également que la coutume se soit répandue dans l'aristocratie des nouveaux royaumes germaniques, en même temps que d'autres éléments propres à la culture orientale, sous l'influence de la mode danubienne[60].

Le crâne déformé d'Yverdon s'insère dans une série de découvertes effectuées à l'intérieur des frontières de l'ancien royaume burgonde (fig. 244). On en recense actuellement une trentaine d'exemplaires répartis dans 17 nécropoles, la plupart situées dans la région lémanique[61]. Plusieurs de ces sites ont livré en outre des objets inhabituels dans les cimetières de la seconde moitié du V^{e} siècle, notamment des fibules germaniques. Les tombes T17/74 de Dully (VD) et T312 de Beaune, où les crânes déformés sont directement associés aux fibules, et la sépulture T276 de Sézegnin, qui contenait une plaque-boucle rectangulaire de type «gothique», sont à ce titre particulièrement intéressantes[62]. Elles permettent non seulement de préciser la période d'inhumation de ces individus, mais confirment la diversité des origines possibles de ces personnes, ou du moins des objets qui les accompagnent. Il faut souligner cependant que d'autres individus au crâne déformé artificiellement étaient enterrés avec du mobilier caractéristique de la culture gallo-romaine. Les deux sépultures de Genolier qui contenaient des peignes en os en sont la meilleure illustration[63]. Ces quelques inventaires et la concentration des crânes déformés dans la région lémanique permettent de les mettre en relation sans trop de doute avec l'installation des Burgondes[64]. Il serait néanmoins indispensable de réexaminer l'ensemble des sépultures documentées, non seulement pour étayer leur datation, mais aussi pour préciser les modes d'inhumation et la position de ces individus à l'intérieur des nécropoles régionales.

Conclusions

Ces témoignages d'une présence étrangère à Yverdon durant la seconde moitié du V^{e} siècle viennent s'ajouter à une série de découvertes effectuées dans la région lémanique, et plus généralement sur le territoire de l'ancien royaume burgonde (fig. 244). Il faut souligner que celles-ci sont encore bien peu nombreuses: elles concernent au total une vingtaine de nécropoles, dans lesquelles ne se trouvent le plus souvent que quelques sépultures particulières. Qu'elles contiennent des fibules ou des individus aux crânes déformés, ces tombes sont en majorité féminines et révèlent du mobilier de qualité. Si leur datation et leur répartition, confrontées aux sources historiques, permettent de les mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia, elles ne sont représentatives que d'une petite fraction seulement de ce peuple.

Si l'on examine plus en détail le mobilier découvert, on s'aperçoit qu'il révèle une grande diversité dans ses origines. Tant les différents types de fibules que la façon dont elles sont associées dans une même sépulture et la manière dont elles sont portées indiquent en effet des liens avec des traditions germaniques aussi bien orientales qu'occidentales. Les objets mis au jour auprès des individus dont le crâne était déformé révèlent également une grande variété d'origines. D'autres inventaires, comme les petites fibules en forme d'animaux de Saint-Sulpice, Nyon «Clémenty» (VD) et Yverdon, et surtout les peignes en os de Genolier, reflètent au contraire un certain degré d'acculturation de ces étrangers[65]. Il paraît dès lors très difficile de définir une culture matérielle propre aux Burgondes, et ceci d'autant plus que les témoignages archéologiques sont peu nombreux et ne concernent qu'une partie de ce peuple[66].

Il faut souligner que ces découvertes font écho aux sources historiques, comme l'ont relevé H. Gaillard de Semainville et C. Sapin à propos de la nécropole de Beaune[67]. Les textes témoignent en effet à plusieurs reprises des relations politiques et militaires qu'ont entretenues les Burgondes avec les autres royaumes germaniques contemporains, en particulier ceux des Ostrogoths, des Francs et des Wisigoths. Des rapports pacifiques ou non avec d'autres peuples, comme les Huns, les Vandales, les Gépides, les Alains ou encore les Alamans ont d'ailleurs existé avant leur arrivée en Sapaudia. Leurs premiers contacts avec la civilisation gallo-romaine remonte également à la période précédant la création du nouveau royaume, notamment lors de leurs séjours près de l'embouchure du Main, puis dans la région de Worms. Selon certains chercheurs, d'autres événements relatés dans les sources, notamment l'arrivée tardive en Sapaudia de Burgondes restés jusqu'alors sur la rive gauche du Rhin, ont sans doute contribué à renforcer l'hétérogénéité de ce peuple. Le terme de «Burgondes» désigne ainsi une population complexe, rassemblant des individus ou de petits groupes d'origines culturelles très diverses.

Les résultats de plusieurs études récentes montrent que ces Burgondes se sont installés dans des lieux occupés aussi par la population de souche gallo-romaine[68]. Ils ont été inhumés dans les mêmes nécropoles, à l'intérieur desquelles ils sont parfois regroupés durant les phases les plus précoces, comme à Sézegnin et à Beaune[69]. Au Pré de la Cure, nous n'avons pas pu mettre en évidence de tels regroupements: les sépultures contenant des fibules et l'individu au crâne déformé sont au contraire dispersées dans les différents secteurs utilisés (cf. fig. 130). Les tombes qui présentent des caractéristiques que l'on peut rapporter à l'installation des Burgondes semblent ainsi mêlées à celles de la population locale.

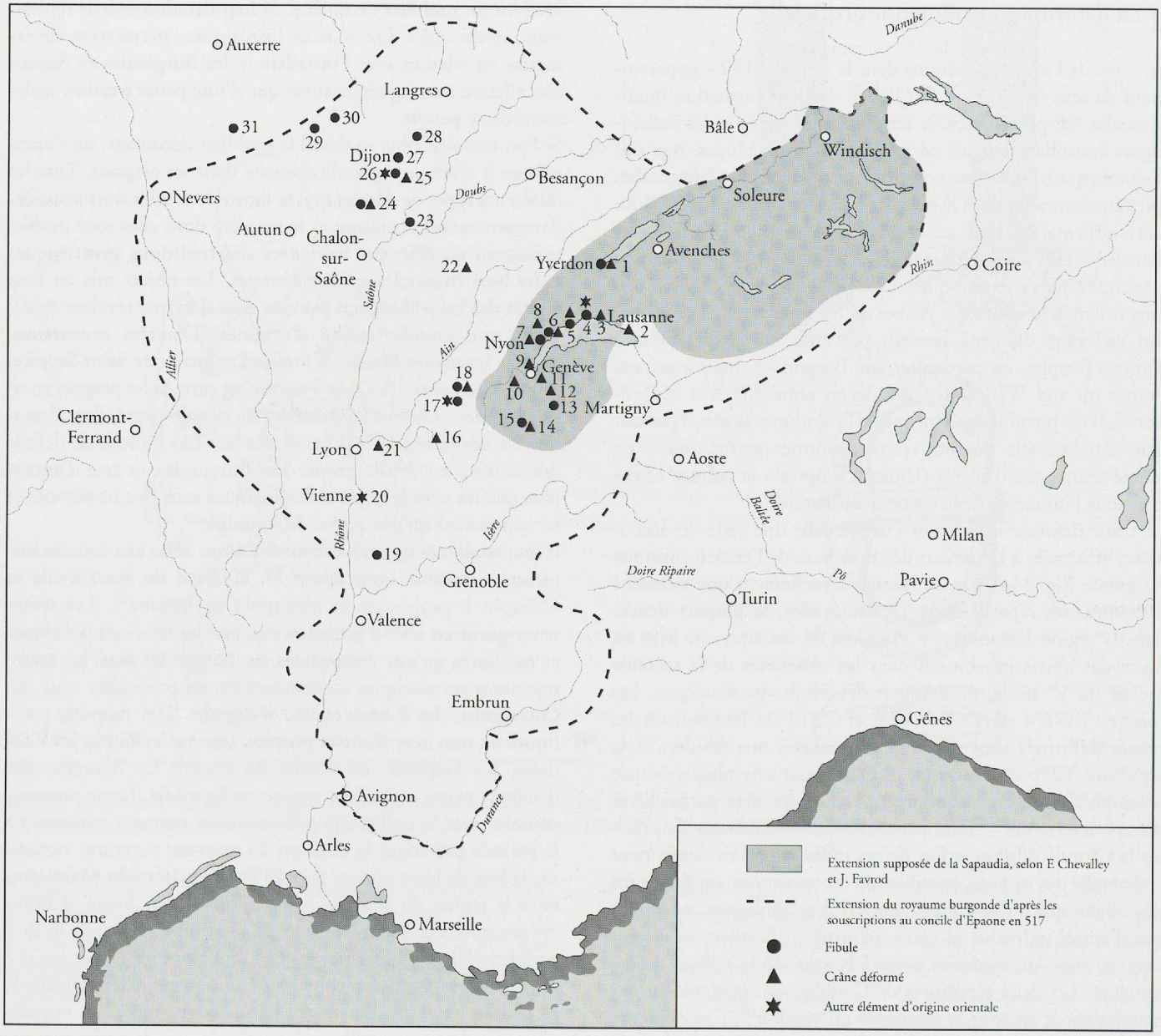


Fig. 244. Répartition des sites révélant des éléments étrangers en Sapaudia et dans le royaume burgonde durant la seconde moitié du V^e et le début du VI^e siècle (cf. liste p. 291).

La seconde moitié du VI^e et le VII^e siècle: le passage à la domination franque

Les pratiques funéraires se modifient à nouveau dans le courant de la seconde moitié du VI^e siècle. Des trois secteurs fouillés entre 1990 et 1993, seul celui des Philosophes 13 semble alors être encore utilisé (cf. p. 319). Un nouveau type d'architecture et la coutume d'inhumer plusieurs défunts dans la même tombe, phénomènes qui sont sans doute liés, apparaissent à cette période. Cette évolution correspond à ce que l'on observe dans de nombreuses nécropoles, en particulier dans l'arc lémanique[70]. Le mobilier mis au jour dans ces sépultures correspond également à ce que l'on trouve dans nos régions. Si la garniture de ceinture en bronze de T34 provient certainement d'Italie du Nord, l'usage de ce type de pièces est attesté dans d'autres nécropoles au nord des Alpes, et correspond à la mode des ceintures de cette période[71]. Il faut souligner l'absence, dans les sépultures fouillées récemment, de garnitures de ceintures damasquinées, éléments pourtant caractéristiques du mobilier de cette période. Cette absence est d'autant plus surprenante que des pièces damasquinées ont été mises au jour au cour d'interventions anciennes au Pré de la Cure, ainsi que dans le Buron (fig. 245)[72]. L'ensemble des sépultures dégagées aux Philosophes 13 donne cependant l'image d'un groupe de population homogène, appartenant probablement aux descendants des Gallo-Romains[73].

Liste des sites révélant des éléments étrangers (germaniques ou orientaux) en Sapaudia et dans le royaume burgonde durant la seconde moitié du V^e^ et le premier tiers du VI^e^ siècle.

D'après Marti 1994, fig. p. 28 et Simon 1995, fig. 1 p. 209, avec compléments.

1. Yverdon-les-Bains (VD), Pré de la Cure, T62, T111, T169 et T216: fibules; T129: crâne déformé. *Cf. pl. 41 et 42, fig. 229, fig. 203-205*
2. La Tour-de-Peilz (VD), Clos d'Aubonne, T455: crâne déformé. *Simon 1995, p. 213*
3. Lausanne (VD), Bel-Air, Inv. 1967-39: crâne déformé. *Simon 1995, p. 213*
4. Saint-Sulpice (VD), T5bis, T55, T78, T97, T133 et trouvailles isolées: fibules; T57: fibules et fragment de miroir d'origine orientale. *Marti 1990, pl. 1, n° 6-7, pl. 4, n° 13, pl. 5, n° 1-7, pl. 6, n° 7-9, pl. 8, pl. 9, n° 12-17, pl. 12, n° 1-3*
5. Saint-Prex (VD), Sur le Vieux Moulin, T100, T135, T255: fibules; T101, T165, T187, T236: crânes déformés. *Auberson, L. in: Eggenberger et al. 1992, pp. 224-225 et 227; Kaenel/Crotti 1993, p. 29, fig. 14, n° 4 et 15, n° 1; Perréard Lopreno 1993, p. 131.*
6. Dully, Le Martheray, En Tauny, T17/74: fibule et crâne déformé. *Menna 1993, p. 38; Marti 1994, p. 32*
7. Nyon (VD), Clémenty, T27, T33: fibules; T9 et trouvaille ancienne: crânes déformés. *Weidmann 1980; Moret 1993, pl. IV-VIII et X; Simon 1978, pp. 19-21; Simon 1995, pp. 211-212.*
8. Genolier (VD), Bas-des-Côtes, T1B, T17B2: crânes déformés. *Simon 1995, p. 211.*
9. Genthod-Bellevue (GE), Creux-de-Genthod, Fouilles 1927: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 357; Privati 1983, n° 31, p. 82.*
10. Sézegnin (GE), Sur le Moulin, T139, T263, T276: crânes déformés. *Simon 1979, pp. 186-188.*
11. Gaillard (Haute-Savoie), Fouilles 1899: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 357, fig. 2, n° 4; Colardelle 1983, p. 319.*
12. Reignier (Haute-Savoie), Villy, Fouilles 1850: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 358, fig. 2, n° 5; Colardelle 1983, pp. 332-333.*
13. La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), Inv. E105: fibule en bronze en forme de cigale. *Colardelle 1983, p. 139, fig. 69, n° 4.*
14. Annecy (Haute-Savoie), Les Fins: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 358; Simon 1995, p. 207, n° 1; Colardelle 1983, pp. 304-309.*
15. Poisy, Vernod, hors contexte: fibule. *Colardelle 1983, pp. 329-330, fig. 121, n° 1; Vallet/Kazanski 1995, fig. 2, n° 17, p. 114.*
16. Briord (Ain): crâne déformé. *Gaillard de Semainville et al. 1978.*
17. Izenave (Ain), mobilier d'une tombe: fibule, boucles d'oreilles d'origine orientale; *Vallet /Kazanski 1995, p. 111-112, fig. 1.*
18. Saint-Martin-du-Fresne (Ain), Derrière-le-Chut, fouilles 1953 et 1961-1964: fibules et crâne déformé. *Simon 1995, p. 207, Tab. 1, n° 13; Vallet /Kazanski 1995, p. 112, fig. 2, nos 1, 2 et 14.*
19. Beaurepaire (Isère), trouvaille isolée: fibule en forme de cigale. *Colardelle 1983, pp. 168-169, fig. 84, n° 5, p. 175 et fig. 87, n° 2, p. 189.*
20. Vienne (Isère), Eglise Saint-Pierre, tombe 330: boucle d'oreille en forme de croissant. *Jeannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986, p. 50, pl. X; Duval (dir.) 1995, p. 264.*
21. Meyzieu (Rhône), T43: crâne déformé. *Simon 1995, p. 207; Buchet 1988, p. 60)*
22. Voiteur (Jura): crâne déformé. *Sauter 1939, p. 359; Buchet 1988, p. 59.*
23. Charnay (Saône-et-Loire): fibule. *Vallet /Kazanski 1995, p. 121, fig. 6, n° 3.*
24. Beaune (Côte d'Or), Saint-Etienne, T312: fibules et crâne déformé; T298, T314, T346: crânes déformés; T304: fibules. *Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 150-154, fig. 10 p. 157; Castex et al. 1995, pp. 176-182.*
25. Noiron-sous-Gevrey (Côte d'Or): crâne déformé. *Aronovici-Martin 1977.*
26. Brochon (Côte d'Or): fibules, boucles d'oreille en forme de croissant. *Vallet /Kazanski 1995, pp. 112-121, fig. 3B, 4 et 5 n° 1-2.*
27. Dijon (Côte d'Or), rue Condorcet: fibule. *Vallet /Kazanski 1995, p. 117, fig. 5, n° 5)*
28. Beire-le-Châtel (Côte d'Or): fibule. *Vallet/Kazanski 1995, pp. 121-122, fig. 5, nos 6-7.*
29. Saint-Euphrône (Côte d'Or): fibule. *Vallet /Kazanski 1995, p. 121, fig. 3A, n° 1*
30. Alésia (Côte d'Or): fibules. *Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 6, n° 1-2.*
31. Asquins, Vaudonjon (Yonne): fibule. *Périn 1995, p. 233, fig. 7; cf. aussi Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 5, n° 3*

En revanche, le mobilier mis au jour lors des fouilles anciennes, tant au Pré de la Cure qu'aux Jordils ou ailleurs dans la ville indique qu'une influence étrangère s'est exercée dans les pratiques funéraires à partir de la seconde moitié du VI^e^ et au VII^e^ siècle[74]. Deux sépultures mises au jour anciennement au Pré de la Cure ont notamment livré des objets inhabituels dans les nécropoles régionales. Les fibules ansées en argent doré découvertes dans la tombe C (fig. 299, pl. 43a), probablement originaires d'ateliers du nord de la Gaule, sont en effet caractéristiques du costume franc. Tout comme la fibule ansée n° 34 (fig. 306, pl. 43b), d'un type apparenté, elles peuvent être datées vers le deuxième tiers du VI^e^ siècle. Leur présence à Yverdon pourrait représenter un signe de l'installation de Francs[75]: nous reviendrons plus loin sur cette interprétation. La tombe B (fig. 298) contenait quant à elle une capsule sphérique en bronze, sans doute un élément d'une châtelaine, parure propre au costume féminin germanique. Les boucles d'oreilles découvertes dans la même tombe permettent de la dater du dernier tiers du VI^e^ ou du VII^e^ siècle. La grosse perle en cristal de roche (n° 33, fig. 306) – vraisemblablement aussi un élément d'une châtelaine – et les pinces à épiler en bronze (n° 49-50, fig. 311) sont également des objets qui relèvent de la tradition germanique. Leur datation est cependant difficile à préciser en l'absence de contexte.

Le dépôt d'armes, étranger à la population romanisée comme aux Burgondes, est souvent considéré comme le signe d'une influence germanique, franque ou alamane, dans les pratiques funéraires. Au Pré de la Cure, seule la tombe A, découverte au

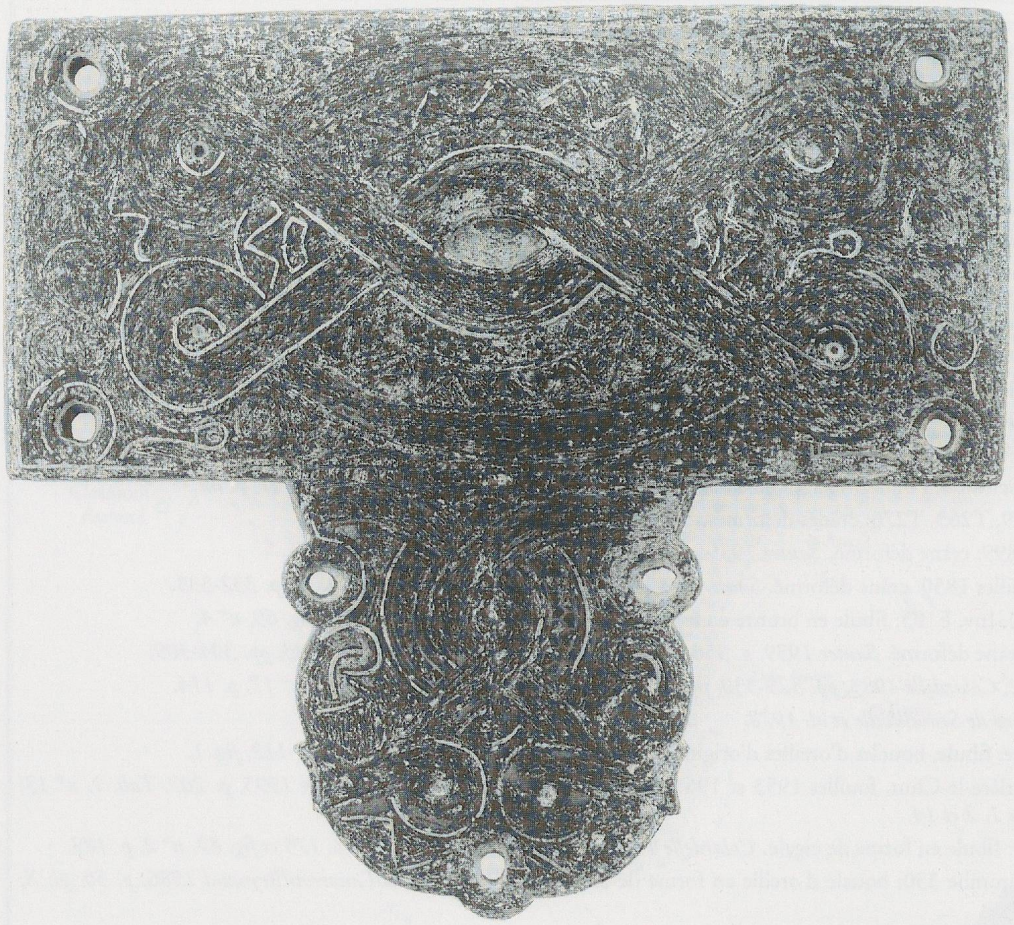


Fig. 245. Plaque (de ceinture?) damasquinée mise au jour au siècle passé dans le Buron (cf. Annexe 3, n° 93). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

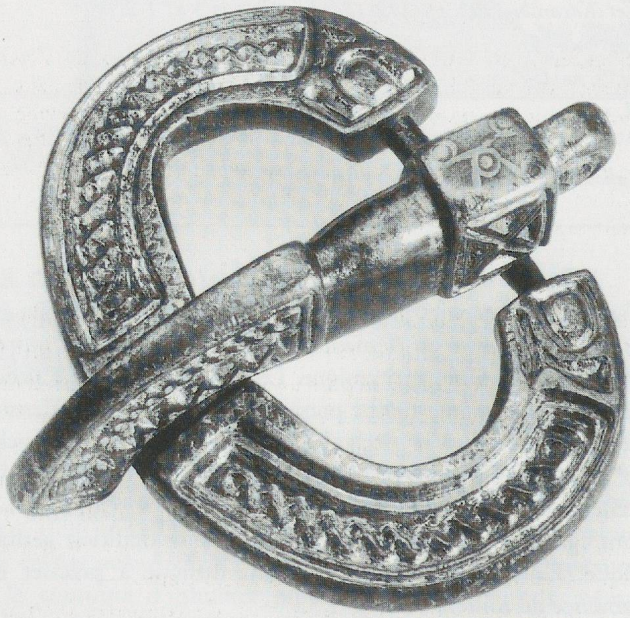


Fig. 246. Boucle provenant d'une plaque-boucle de type gothique découverte au XIX^{e} siècle à Yverdon (cf. Annexe 3, n° 94). Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

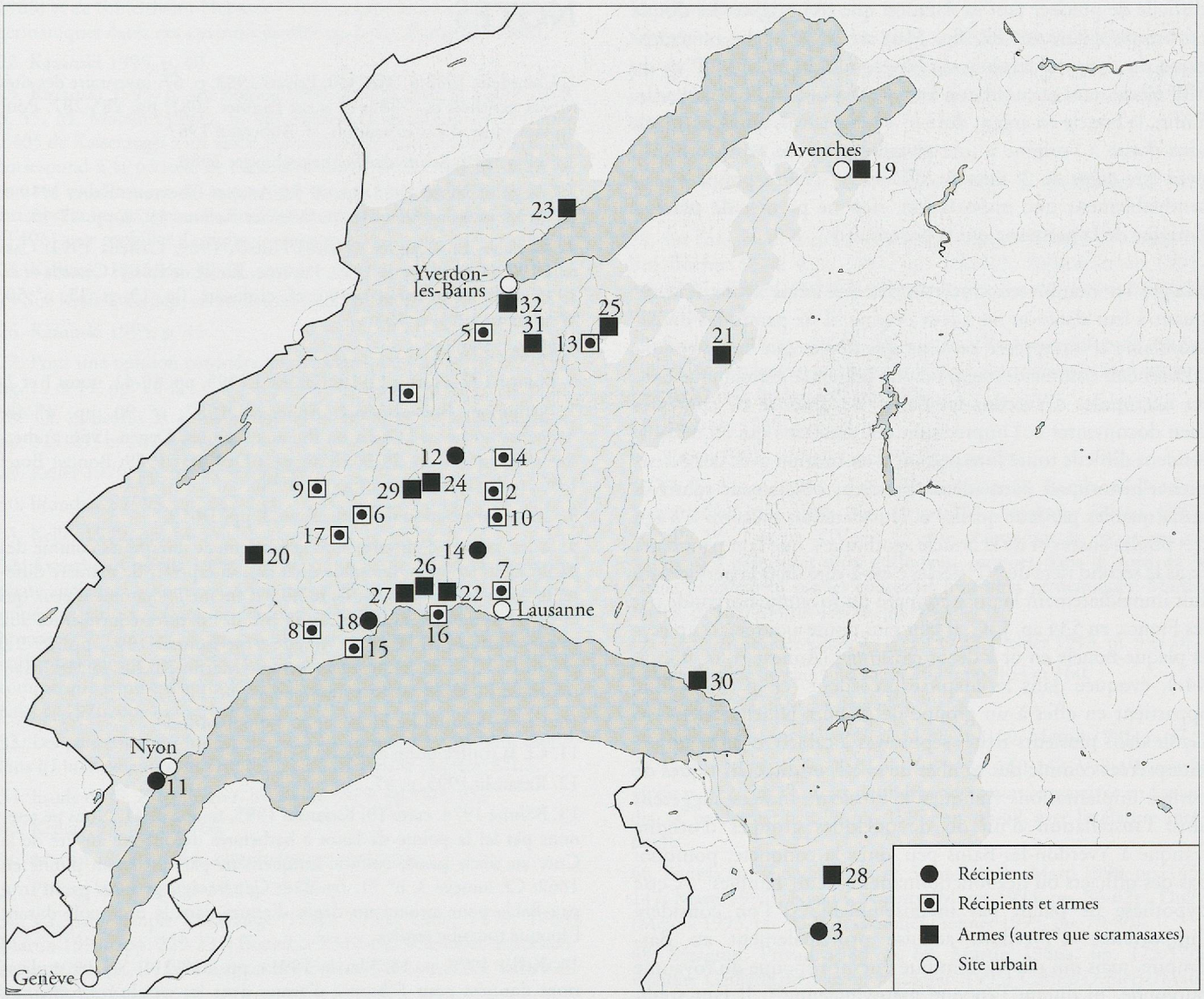


Fig. 247. Répartition des sites funéraires vaudois qui ont livré des céramiques et/ou des armes. 1 Arnex-sur-Orbe. 2 Assens. 3 Bex, Place du Marché. 4 Echallens, Les Condemines. 5 Ependes, La Poèpe. 6 Grancy, En Allaz. 7 Lausanne, Bel-Air. 8 Lavigny, Clozel Thomas. 9 L'Isle, En Pottailaz. 10 Morrens, Petit Montilly. 11 Nyon, Clémenty. 12 Oulens, Sur le Mont. 13 Bioley-Magnoux/Prahins, Le Montellier. 14 Romanel-sur-Lausanne. 15 Saint-Prex. 16 Saint-Sulpice. 17 Sévery, Le Châtelard. 18 Tolochenaz, Bourg de Martheray. 19 Avenches. 20 Berolle, En Nernetzan. 21 Cerniaz, La Morettaz. 22 Chavannes-près-Renens. 23 Corcelles-près-Concise, En Tombex. 24 Daillens, La Condemine. 25 Démoret, En Pallottaz. 26 Echandens, Crêt du Saugey ou du Tombey. 27 Lonay, Roman Dessus. 28 Ollon, Champ Blanc. 29 Penthalaz, En Souffaz. 30 La Tour-de-Peilz, Clos d'Aubonne. 31 Ursins. 32 Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure et Jordils. Cf. Haldimann/Steiner 1996, fig. 1, p. 145.

siècle dernier, atteste un véritable dépôt d'armes (fig. 297). Deux autres scramasaxes (n° 57 et 58, fig. 313), un second ornement de fourreau et un rivet de bronze (aujourd'hui perdu) se rattachent cependant à l'armement. Les scramasaxes apparaissent régulièrement dans les nécropoles de nos régions – bien qu'en petit nombre. S'ils peuvent effectivement refléter une influence germanique dans les pratiques funéraires, leur datation et leur répartition paraissent trop larges pour les attribuer uniquement aux Francs, et *a fortiori* signaler l'installation de groupes de population d'origine franque. D'autres types d'armes découverts au Pré de la Cure au siècle passé et mentionnés par Louis Rochat[76] sont plus rares et pourraient plus volontiers être interprétés comme des signes d'une présence franque. C'est le cas notamment de fers de haches et de pointes de lance ou de javelots. Malheureusement, la plupart de ces pièces n'ont pas pu être retrouvées ou identifiées parmi les objets conservés dans les dépôts du musée d'Yverdon-les-Bains. Seuls le fer de hache n° 55 et la pointe de lance n° 54 (fig. 312) nous sont parvenus . Or, l'absence de contexte archéologique ne nous a pas permis d'obtenir une datation précise pour ces deux pièces. Ainsi, si l'on constate la présence d'armes dans la nécropole du Pré de la Cure, celle-ci ne peut être mise en relation avec l'installation de Francs à Yverdon-les-Bains.

Le mobilier provenant des Jordils ou de contextes inconnus révèle également quelques objets étrangers à la tradition locale. La bouterolle en bronze n° 87 (fig. 317), si elle appartient bien à un fourreau de spatha ou de scramasaxe, pourrait notamment signaler une tombe à armes aux Jordils. Il paraît cependant

difficile de préciser tant sa datation que son origine. Le disque en bronze ajouré (n° 82, fig. 316) est en revanche caractéristique du costume féminin de la seconde moitié du VI[e] et du VII[e] siècle, tant au nord et à l'est de la Gaule qu'en Alamanie. Enfin, la boucle en argent doré n° 94 (fig. 246), qui appartenait sans doute à l'origine à une plaque-boucle de type gothique, peut être datée du 2[e] tiers du VI[e] siècle. Si elle représente vraisemblablement une importation, rien ne permet de préciser l'origine de la personne qui la portait.

Malgré les nombreuses incertitudes que nous avons relevées quant à leur datation ou à leur origine, il ne paraît pas invraisemblable d'interpréter certains des objets que nous venons d'énumérer comme des signes d'une influence germanique dans les nécropoles d'Yverdon-les-Bains[77]. L'absence de contextes bien documentés et l'imprécision des datations qui en découle rendent difficile toute interprétation en relation avec des événements historiques particuliers. Plusieurs objets sont toutefois remarquables par leur qualité et leur datation précoce: il s'agit des fibules ansées et de la boucle «gothique», que l'on peut dater dans le second tiers du VI[e] siècle, c'est-à-dire dans la période qui suit immédiatement la prise en main du royaume burgonde par les Francs, en 534 ap. J.-C. Il faut sans doute ajouter à ces pièces la plaque-boucle en or à décor cloisonné (Annexe 3, n° 98, pl. 44e), évoquée dans le chapitre précédent (cf. p. 288). Elle appartient en effet à un groupe de plaques-boucles attesté en Gaule dans plusieurs riches sépultures à caractère germanique, interprétées comme des tombes de chefs, et caractéristiques de petites implantations franques[78]. Plusieurs indices suggèrent ainsi l'installation d'un ou de quelques groupes d'origine franque à Yverdon-les-Bains peu après la conquête, pourquoi pas des officiers ou des fonctionnaires et leurs familles[79]. Cette hypothèse ne paraît pas invraisemblable si l'on considère l'importance d'Yverdon, acquise principalement au Bas-Empire, mais qui n'a pas diminué durant l'époque du royaume burgonde, ni durant l'époque mérovingienne[80]. Il faut souligner en outre que plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne situées aux environs de la ville ont livré des armes et/ou de la céramique, catégories de mobilier qui reflètent sans doute une influence franque dans les pratiques funéraires (fig. 247)[81].
Le reste du mobilier issu des fouilles anciennes paraît en revanche bien peu caractéristique en comparaison de celui découvert dans certaines nécropoles de la partie nord de la Burgondie, interprétées comme des sites reflétant l'installation de groupes francs[82]. La présence de ces objets à Yverdon pourrait aussi bien s'expliquer par des échanges ou des déplacements individuels, par exemple à l'occasion de mariages. Ils pourraient également représenter un signe de la diffusion de modes vestimentaires et funéraires germaniques au sein de la population locale[83]. Ce type d'interprétation nous paraît devoir être privilégié dans le cas d'Yverdon, site urbain relativement éloigné des centres politiques importants de cette période, mais dont la situation au carrefour de voies a favorisé de tous temps la circulation des personnes et des marchandises.

NOTES

1. Colardelle 1983,p. 358-360; Privati 1983, p. 67, inventaire des sites ruraux genevois p. 77-85; cf. aussi Paunier 1981, pp. 285-287. Pour un inventaire des sites vaudois, cf. Auberson 1987.

2. Keller 1971; Schneider-Schnekenburger 1980.

3. Sézegnin: Privati 1983, pp. 49-53; Anières-Chevrens: Reber 1919 et 1925; Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 47-49.

4. Avenches En Chaplix: Castella/Flutsch 1989; Castella 1991; Castella 1999; Castella *et al.* 1999. Payerne, Route de Bussy: Castella *et al.* 1995; Eschbach/Castella 1996; cf. ci-dessus, fig. 13, p. 35, n° 50. Weidmann 1995, p. 195.

5. Cf. pp. 102-103.

6. Böhme 1974, cartes 11-16; Kazanski 1995, pp. 40-41, notes 1 et 2.

7. Lausanne, Bois-de-Vaux: Auberson 1987, n° 90, pp. 47-48. Avenches, Porte de l'Ouest ou Pré aux Donnes: Degen 1966; Auberson 1987, n° 31 pp. 29-30; Margairaz Dewarrat 1989; Bonnet Borel 1997, p. 14; cf. ci-dessus, fig. 13, n° 90.

8. Cf. la contribution de Justin Favrod, pp. 18-19.

9. Si les torques de bronze sont généralement interprétés comme des parures germaniques, il semble qu'il faut interpréter de manière différente ceux qui proviennent de tombes d'enfants, notamment ceux qui ont des pendentifs, qui pourraient être des parures équivalentes aux *bullae* romaines; cf. Bregenz, tombe 914: Konrad 1997, pp. 89-91, pl. 74B, n° 3. Nous remercions Stéfanie Martin-Kilcher et Max Martin de leurs précieuses remarques.

10. Cf. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 48.

11. Cf. la contribution de Justin Favrod, p. 21.

12. Kazanski 1995, p. 37.

13. Böhme 1974, carte 19; Kazanski 1995, note 2 p. 41. Nous ne retenons pas ici la pointe de lance à barbelures découverte au Pré de la Cure au siècle passé, connue uniquement par un dessin publié en 1862: Cf. annexe 3, n° 71, fig. 314. Ce témoignage nous paraît trop peu fiable pour attester un dépôt d'armes dans la nécropole durant l'époque romaine tardive.

14. Keller 1979, p. 55; Martin 1991a, pp. 310-311. Sur les explications données pour l'absence d'armes dans les sépultures romaines, cf. aussi Kazanski 1995, pp. 40-41 et pp. 53-54.

15. Cf. T59, T130, T234; trouvailles isolées inv. 6169-2 et 6360-2; découvertes anciennes n° 36 et év. 37?, fig. 307.

16. Cf. Clarke 1979, pp. 288-291; Martin 1991a, pp. 310-311; Keller 1979, pp. 54-55. La boucle à têtes de dauphins affrontées de Courroux n'est pas non plus interprétée comme un élément caractéristique du costume militaire: Martin-Kilcher 1976, p. 132, fig. 42 p. 117, n° 19.

17. Kazanski 1995, p. 40. L'auteur inclut dans sa liste des sépultures avec ceinturons (note 1) celles qui contiennent des boucles à plaques rectangulaires, notamment celles des tombes 975 et 1309 de Kaiseraugst. D'après certains textes, les ceinturons, comme les fibules cruciformes, pouvaient appartenir en propre aux soldats, qui les auraient reçus comme récompenses. Ceci pourrait expliquer la présence de ce type d'objets dans les sépultures. Cf. à ce sujet Kazanski 1995, pp. 53-54.

18. Kaiseraugst, T405, T975 et T1309: Martin 1976b, pl. 25 D, pl. 58 J n° 1-2 et pl. 75 A n° 2-3. Bâle «Aeschenvorstadt», T330, T343, T379 et T429: Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 21 n° 12, pl. 24 n° 4, pl. 33 n° 1 et pl. 43 n° 1.

19. Privati 1983; Mercier/Mercier-Rolland 1974; Heidinger/Viroulet 1986.

20. Cf. en premier lieu Böhme 1974, pp. 190-191.

21. Outre les exemples de garnitures mises au jour sur la rive droite du Rhin, cités par Böhme (1974, pp. 193-194), cf. les découvertes récentes de Kahl am Main (T125, avec torque en bronze: Teichner

1988) et de Schleitheim-Hebsack (T363, tombe féminine avec parures germaniques datée des environs de 400 ap. J.-C.: Ruckstuhl 1988).

22. Kazanski 1995, p. 40.

23. Kazanski 1995, p. 40; Böhme 1986, p. 473, note 8; Keller 1979, p. 55. M. Martin (1991a, p. 44) attribue la garniture de la tombe T405 de Kaiseraugst à un soldat germain sur la base de sa datation, qui correspond à la période de l'abandon du dépôt de mobilier dans les tombes romaines, et de sa position dans la nécropole, éloignée des autres sépultures romaines tardives et voisine d'une tombe féminine (T406) avec mobilier d'origine germanique.

24. Kazanski 1995, pp. 40-41, note 1.

25 Sur Krefeld-Gellep, cf. en dernier lieu Pirling 1993.

26. Kazanski 1995, p. 41.

27. Pour une opinion contraire, cf. R. Marti, in: Kaenel/Crotti 1993, fig. 10 et 11, pp. 26-27.

28. Cf. ci-dessus la contribution de Geneviève Perréard Lopreno, pp. 225-233 et 247-259.

29. Keller 1979, pp. 54-55 et 64-65.

30. Blondiaux 1993, pp. 242-243

31. Keller 1979, pp. 54-55.

32. Avenches: Castella 1999, p. 51, p. 114 et pp. 154-155. Sézegnin, phase ancienne: 8 hommes, 5 femmes et deux adultes de sexe indéterminé; sex-ratio 1.6 (Simon 1982, pp. 229-235, tab. II). Courroux: 8 hommes, 7 femmes, 3 adultes de sexe indéterminé, selon l'étude anthropologique; sex-ratio 1.1. Un autre individu est considéré comme une femme d'après la composition de son inventaire (Martin-Kilcher 1976, pp. 111 et 128).

33. Les particularités du secteur des Philosophes 21, que nous rappelons ici brièvement, sont exposées en détail dans le chapitre XII.2.

34. Etude de G. Ziegelmayer, in: Keller 1979, pp. 101-102.

35. Keller 1979, pp. 64-68.

36. Martin 1991a, p. 44, avec littérature antérieure.

37. Pirling 1986, pp. 33-34, fig. 25-26.

38. Cf. par exemple Kaiseraugst T242, T733, T868, T879, T768: Martin 1991a, pp. 229-231; Bonaduz T310 a-b: Schneider-Schnekenbuger 1980, pl. 49; Neuburg an der Donau, T34 a-c, T35, T89: Keller 1979, pl. 9 et 11.

39. Sur la présence de familles de soldats germains en Gaule, cf. en dernier lieu *Les Francs*, Collectif 1997a, pp. 40-49.

40. Martin 1986a; Martin 1991a, pp. 295-300; Martin 1995, p. 39-44; Marti 1990, pp. 117-121; Steiner 1993, pp. 96-98; Steiner 1995, pp. 90-92.

41. Sur les problèmes liés au port des fibules et au costume féminin, cf. Clauss 1987; Marti 1990, pp. 27-34; Martin 1991c.

42. Cf. ci-dessus, pp. 155-156.

43. Teichner 1995, p. 80; Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154. Pour une opinion différente, cf. Favrod 1997, p. 453.

44. Cf. en dernier lieu Teichner 1995, en particulier p. 77, fig. 2, n° 26; M. Martin, in: Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 163-164, fig. 163.

45. Cf. ci-dessus, chap. VI.3.2, fig. 119. Marti 1990, pp. 35-40, fig. 20; Marti 1995, pp. 133-134, carte fig. 4 p. 136.

46. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 10 p. 157.

47. Gaillard de Semainville/Sapin 1995.

48. Marti 1990, pp. 52-55.

49. Schulze-Dörrlamm 1986, liste 14, p. 715.

50. Bierbrauer 1985, pp. 509-510.

51. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 694, et fig. 110 p. 695

52. Kazanski 1989.

53. Cf. Annexe 3, p. 53

54. Cf. Annexe 3, p. 53; D. de Pirey, in: Vallet/Kazanski 1995, p. 124.

55. Cf. Annexe 3, p. 55. Vallet/Kazanski 1995, p. 117; ces auteurs considèrent que ce type de fibules est caractéristique du costume germanique du second tiers du V^{e} s.

56. Werner 1961, n° 210, carte pl. 54.

57. Cf. Annexe 3, pp. 56-57; Périn 1995b, en particulier p. 252, fig. 12 p. 279.

58. Sur l'origine de la déformation crânienne artificielle, cf. en dernier lieu Buchet 1988; Pilet 1994, pp. 102-105; Billard/Simon 1995, pp. 26-27; Simon 1995. Ces diverses études donnent accès à la littérature antérieure.

59. Buchet 1988, pp. 64-65, fig. 4 p. 71. Des crânes déformés ont été mis au jour également en territoire alaman, notamment à Schleitheim-Hebsack (SH): Simon 1995, p. 208.

60. Kazanski 1989, p. 67.

61. Simon 1995, tableau 1 p. 207, fig. 1 p. 209.

62. Dully: Menna 1993, pl. 2; Marti 1994, p. 32. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 10 p. 157. Sézegnin: Privati 1983, pl. VII, 276-1 et pl. XIV, n° 1: cette plaque-boucle appartient au groupe des garnitures dites gothiques, connues dans le nord de la Gaule uniquement par les coutumes funéraires germaniques: Martin 1986a, p. 169; Martin 1991b, pp. 38-40.

63. Genolier Bas-des-Côtes T1B et T17B2: Steiner 1993, pl. 9 et 10.

64. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 154 et 160.

65. Cf. fig. 243, liste des sites n° 4, 7 et 8.

66. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 160; Martin 1995, p. 37.

67. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 160-162; Vallet/Kazanski 1995, p. 122. Sur l'histoire des Burgondes avant leur arrivée en Sapaudia, cf. en dernier lieu Favrod 1997, pp. 35-62, avec littérature antérieure.

68. Pour la Suisse occidentale, cf. Saint-Sulpice (Marti 1990, pp. 145-147; Marti 1995); Nyon Clémenty (Moret 1993, pp. 56-62) , Dully (Menna 1993, pp. 93-94); Genolier (Steiner 1993, pp. 79-80).

69. Sézegnin: Privati 1983, p. 69; Martin 1986a, pp. 173-176. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995; Castex/Depierre/Maureille 1995.

70. Cf. par ex. Privati 1983, pp. 65-70; Steiner 1995, pp. 90-91.

71 Cf. ci-dessus, pp. 143-144, fig. 110.

72. Cf. Annexe 3, n° 44 et 45, fig. 310; n° 93, fig. 320.

73. Cf. pp. 269-272.

74. L'analyse des objets évoqués dans ce paragraphe est présentée en détail dans l'Annexe 3 (texte et catalogue).

75. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 55, fig. 40 p. 58.

76. Rochat 1862, p. 87, pl. III, n° 13, 14 et 18; Musée du Château d'Yverdon-les-Bains, inventaire Jomini, section III.2. Ces armes plus lourdes sont souvent considérées comme des signes de l'installation de Francs: H.-R. Meier, in: Marti/Meier/Windler 1992, p. 64.

77. Sur les témoignages archéologiques d'époque mérovingienne en Burgondie et les limites de leur interprétation, cf. Périn 1995a.

78. Cf. en dernier lieu Périn 1995b.

79. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 193; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 143-144.

80. Cf. l'étude de Justin Favrod, pp. 18sqq.

81. Cf. Haldimann/Steiner 1996, pp. 184-188.

82. Périn 1995a, pp. 232-240.

83. Périn 1995a, p. 242; H.-R. Meier, in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 64-65.

Des signes de christianisation

Le témoignage de la *Notice des Gaules* indique que le territoire de la cité des Helvètes, dont la capitale était Avenches et dont dépendait Yverdon, faisait partie au IV^e^ siècle de la Grande Séquanaise[1]. Selon l'interprétation récemment proposée par Eric Chevalley et Justin Favrod[2], Genève aurait considérablement étendu son territoire vers la fin de ce siècle, jusqu'à englober ceux des cités de Nyon et d'Avenches. Yverdon aurait dès lors fait partie de ce vaste diocèse, qui pourrait par ailleurs correspondre à la Sapaudia dans laquelle s'installent les Burgondes en 443. Au début du VI^e^ siècle, sous le règne de Gondebaud, un nouvel évêché aurait été créé. Les signatures des conciles attestent du moins, à partir de 517, la présence d'un évêque résidant tantôt à Windisch, tantôt à Avenches, avant de s'établir définitivement à Lausanne vers la fin du VI^e^ ou au début du VII^e^ siècle. Dès le début du VI^e^ siècle, Yverdon devait donc être intégrée à ce nouveau diocèse. Si l'hypothèse d'un séjour occasionnel de l'évêque à Yverdon même ne peut être confirmée, il est certain que la ville avait conservé toute son importance à cette époque.

Il n'est dès lors pas impossible qu'une église, et peut-être même deux, aient été édifiées à Yverdon dès les V^e^-VI^e^ siècles[3]. Ces deux édifices sont toutefois mentionnés uniquement dans des sources tardives, et leur localisation exacte n'est pas connue. Selon un schéma mis en évidence en Gaule et attesté dans la plupart des villes épiscopales, mais aussi dans des sites urbains secondaires comme le *castrum* de Beaune (Côte d'Or), on peut supposer qu'un édifice de culte avait été construit à l'intérieur des murs de la ville. Une seconde église, à vocation funéraire, aurait été construite dans l'une des nécropoles, à l'extérieur de l'enceinte[4].

L'inscription figurant sur la plaque-boucle en bronze dite de Willimer (fig. 248) pourrait d'ailleurs confirmer qu'Yverdon était le siège d'une paroisse dès le VI^e^ siècle[5]. La lecture proposée par C. Jörg indique en effet que cet objet, qui possède un logement destiné à contenir des reliques, a été fabriqué pour un clerc nommé Polémius. Il paraît vraisemblable que ce religieux, inhumé dans la nécropole du Pré de la Cure, ait officié à Yverdon. L'existence d'un couvent dans cette ville n'est en revanche pas prouvée. L'inscription de la nonne Eufraxia, datée de la fin du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle, n'a en effet pas été découverte en place dans l'une des nécropoles[6]. Il n'est ainsi pas certain que cette religieuse, qui pouvait être aussi bien l'une des nonnes du couvent de Baulmes, ait bien été enterrée à Yverdon. Si la présence d'une structure ecclésiastique dans cette ville paraît vraisemblable, on peut en revanche se demander dans quelle mesure le mobilier et les pratiques funéraires des nécropoles reflètent une influence du christianisme.

Absence de mobilier et offrande symbolique

Dans le chapitre consacré au dépôt du mobilier (chap. IX) nous avons rappelé qu'environ trois quart des tombes du Pré de la Cure ne contenaient pas de matériel. S'il est malheureusement impossible d'estimer précisément leur proportion pour chacune des phases séparément, il est évident que les tombes à mobilier étaient en minorité durant toute l'utilisation du cimetière. L'inhumation sans mobilier est une pratique qui se répand, dans les régions fortement romanisées, à partir de la seconde moitié du IV^e^ ou au cours de la première moitié du V^e^ siècle. Elle est souvent interprétée comme le signe d'une progression des idées chrétiennes au sein de la population gallo-romaine[7]. On peut observer que dans la nécropole du Pré de la Cure, le nombre de sépultures sans mobilier est important dès la période la plus ancienne, durant laquelle les pratiques funéraires gallo-romaines, et en particulier le dépôt de récipients, sont encore bien présentes[8].

Nous avons relevé également que, dans les sépultures qui ont livré du mobilier, une sélection des objets était perceptible dès la période la plus ancienne (cf. pp. 263-266). Dans le courant de la première moitié du V^e^ siècle, le dépôt de récipients cesse progressivement, alors que la sélection s'accentue: durant les phases suivantes, on ne trouve généralement qu'un seul objet par tombe – le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture – que l'on peut considérer comme une offrande symbolique (cf. p. 266).



Fig. 248. La plaque-boucle reliquaire en bronze dite de Willimer (cf. Annexe 3, n° 42). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

L'importance de cet élément particulier du costume durant l'époque romaine tardive a souvent été relevée. Elle est alors le signe d'une fonction militaire ou administrative [9]. La continuité du dépôt d'une ceinture au Pré de la Cure, attesté dès le Bas-Empire et jusqu'au VII[e] siècle, s'inscrit ainsi dans la tradition romaine, perceptible également au travers de leur facture[10]. Leur valeur de représentation semble également se perpétuer durant le haut Moyen Age, comme en témoignent non seulement les grandes garnitures en fer damasquiné de la fin du VI[e] et du VII[e] siècle, mais aussi les plaques-boucles en bronze ou en os à décor chrétien, qui servent parfois de reliquaires. Si la symbolique chrétienne de ces dernières ne fait aucun doute, l'extension de cette signification à l'ensemble des ceintures, y compris les plus simples, doit certainement être nuancée. Il semble en effet que l'importance de la ceinture puisse se rapporter, comme durant l'époque romaine tardive, à un rôle de représentation d'un statut social[11]. Elle peut sans doute revêtir encore d'autres significations, par exemple de force et de protection. Il semble donc que l'offrande unique d'une ceinture constitue la survivance d'une pratique plus ancienne, qui peut à l'occasion revêtir un sens chrétien.

On peut s'interroger également sur la signification des trois peignes mis au jour dans les fouilles récentes du Pré de la Cure (T33, T79 et T258). Tant par leur mode de dépôt, près du crâne, que par l'architecture des tombes dans lesquelles ils apparaissent, ces peignes se rapprochent de plusieurs découvertes effectuées en Suisse occidentale, notamment à Genolier (VD), Dully (VD) et Sézegnin (GE)[12]. Comme à Yverdon, les peignes ont en effet été déposés, le plus souvent comme objet unique, dans des tombes féminines à coffrages de bois. Il pourrait s'agir dès lors d'offrandes à caractère symbolique. Il faut relever cependant que leur nombre, dans chacune de ces nécropoles, est bien moins élevé qu'à Bonaduz (GR), site pour lequel la répétition du dépôt d'un peigne indique sans doute une pratique rituelle[13].

Faut-il dès lors leur attribuer une signification chrétienne? Les sources médiévales indiquent en effet que le peigne jouait un rôle dans la liturgie: les officiants l'utilisaient pour se purifier avant de célébrer la messe[14]. Durant l'époque mérovingienne, on trouve plusieurs exemples de peignes découverts dans des églises, voire même déposés dans des sépultures interprétées comme celles d'ecclésiastiques[15]. Un tel objet déposé dans une tombe peut cependant revêtir bien d'autres significations. L'importance de la chevelure dans le monde mérovingien est en effet bien attestée: elle est le siège de la force vitale, et aussi le signe d'une condition libre, par opposition aux esclaves, qui avaient le crâne rasé[16]. Le peigne déposé pourrait aussi simplement refléter son usage dans la vie quotidienne, notamment lors de la toilette du mort. Dans ce sens, il s'inscrirait dans une tradition funéraire gallo-romaine, comme en témoignent plusieurs représentations sur des stèles, figurant également d'autres objets de toilette[17]. Un personnage en train de se peigner apparaît encore au VII[e] siècle sur la stèle funéraire de Niederdollendorf (Rhénanie-du-Nord; fig. 249). L'interprétation, païenne ou chrétienne, des reliefs de ce monument ne fait à ce jour pas encore l'unanimité[18]. Le peigne peut donc revêtir des significations diverses. Comme dans le cas de l'offrande unique d'une ceinture, il ne peut être considéré comme exclusivement chrétien.

Ces deux exemples montrent que l'offrande symbolique peut être interprétée de différentes manières, et il n'est pas certain que cette coutume ait un sens chrétien dans tous les cas. Elle devait revêtir des significations diverses aux yeux de ceux qui la pratiquaient, significations qui, en l'absence de textes, restent bien difficiles à déchiffrer.

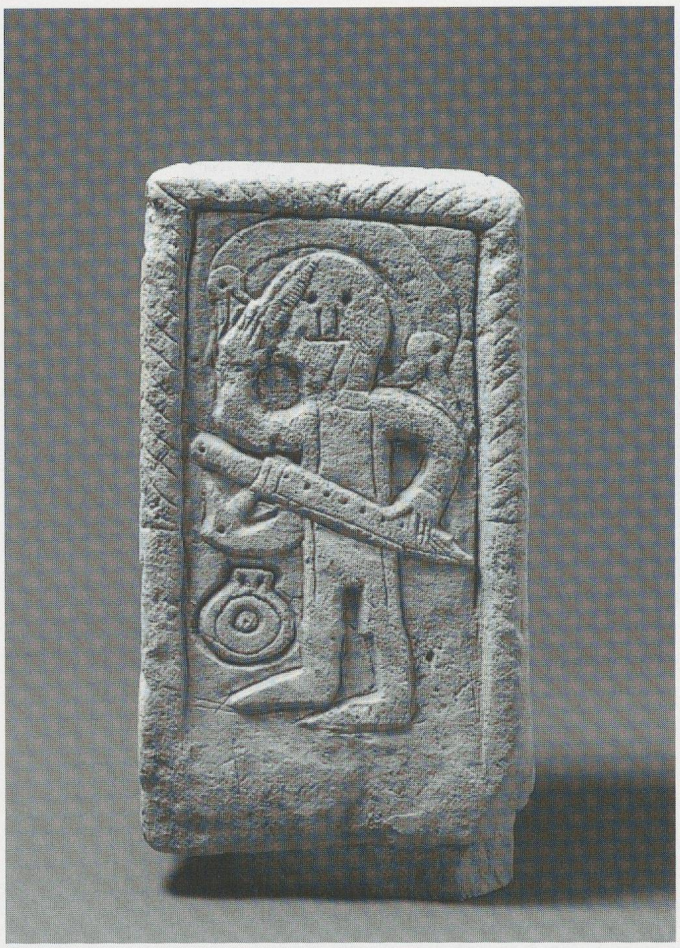


Fig. 249. Faces frontale de la stèle funéraire en calcaire de Niederdollendorf (Rhénanie-du-Nord). Tiré de: Collectif 1996, fig. 608, p. 741.

Les objets qui portent des symboles chrétiens

Les plaques-boucles en bronze du groupe D mises au jour au Pré de la Cure lors des fouilles anciennes représentent les témoignages mobiliers les plus directs de la présence de la foi chrétienne. Parmi celles-ci, la grande plaque-boucle reliquaire dite de Willimer (fig. 248), évoquée en introduction, est d'une importance capitale. Elle appartient en effet à un groupe de garnitures munies d'un logement pouvant contenir des reliques, et dont plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans des tombes interprétées comme celles d'ecclésiastiques[19]. Si le contexte de découverte de la plaque d'Yverdon n'est pas connu, l'inscription qu'elle porte montre qu'elle a été fabriquée pour un clerc. Le canthare figuré au centre de la plaque est par ailleurs un thème couramment représenté sur les épitaphes chrétiennes de Gaule[20].

Les deux autres plaques-boucles en bronze représentent elles aussi des motifs chrétiens. L'une appartient au type dit de Barésia - Lussy, et figure des orants et des griffons symbolisant les gardiens de la croix (fig. 250, à droite). Elle peut être datée vers la fin du VI^{e} ou aux environs de 600[21]. La seconde, que l'on peut placer probablement entre le dernier quart du VI^{e} et le premier quart du VII^{e} siècle, figure des griffons affrontés de part et d'autre d'une sorte de canthare présentant un visage humain (fig. 250, à gauche)[22]. Si ce thème iconographique n'a pas fait l'objet d'une étude récente, la présence des griffons est fréquente sur de nombreuses plaques-boucles du groupe D. Leur disposition et l'allusion au personnage central indique d'autre part que ce type de figurations dérive des représentations de Daniel dans la fosse aux lions.

D'après des recherches récentes, les plaques-boucles à figurations chrétiennes ont pu être portées par des membres du clergé[23]. Certaines de ces sépultures sont par ailleurs des tombes féminines. Clercs ou laïcs, les propriétaires de ces plaques-boucles semblent avoir invoqué avant tout la protection divine, comme l'indiquent la plupart des thèmes représentés, en particulier celui de Daniel, sauvé de la fosse aux lions par la foi ou celui des griffons, gardiens de la croix[24].

La plaque-boucle en bois d'élan découverte dans la tombe T2, lors des fouilles récentes, peut également être interprétée comme un témoignage chrétien[25]. Elle appartient à un groupe important de garnitures en os, en bois de cervidés ou encore en ivoire répandues principalement en Gaule, dans la région bâloise et sur le Plateau suisse. Ces pièces portent souvent un décor à thème chrétien, certaines possédant en outre un logement interne destiné à contenir des reliques. L'exemplaire d'Yverdon est malheureusement trop abîmé pour pouvoir restituer son décor. D'après divers indices, il s'apparente toutefois aux pièces les plus anciennes du groupe, que l'on peut dater entre la seconde moitié du V^{e} et les deux premiers tiers du VI^{e} siècle (fig. 114).

D'après leur forme et leur décor, les garnitures en os s'apparentent aux plaques-boucles en bronze du groupe D. Comme ces dernières, plusieurs ont été mises au jour dans des tombes de femmes, alors que d'autres proviennent de sépultures attribuées à des ecclésiastiques. Dans le cas d'Yverdon, l'individu qui portait cette pièce était un homme âgé. Il était inhumé dans un coffre de tuiles, type d'architecture rare dans la nécropole du Pré de la Cure. Aucun autre indice ne permet cependant de préciser qu'il s'agissait d'un homme d'Eglise. D. Quast, auteur d'une étude récente sur les garnitures en os, considère cependant que la présence d'un tel objet dans une tombe masculine rend très vraisemblable son attribution à un clerc, ces pièces ne correspondant pas aux ceintures habituellement portées par les hommes durant cette période[26]. Il existe cependant plusieurs sépultures de laïcs, statut attesté par le port d'armes, contenant de telles plaques-boucles. Dans les régions romanisées, les pratiques funéraires nous privent malheureusement de tels indices. Si l'on peut ainsi considérer qu'une telle plaque-boucle constitue vraisemblablement un signe de foi chrétienne du défunt qui la porte, la question de son statut dans l'Eglise doit rester ouverte.

Les thèmes figurant sur les plaques-boucles en bronze ou en bois d'élan, ainsi que l'idée de représentation liée à la ceinture elle-même, ne laissent guère de doutes sur les convictions religieuses des défunts qui les portent. La signification d'autres objets découverts à Yverdon, malheureusement hors de tout contexte archéologique, n'est pas toujours aussi évidente. Deux

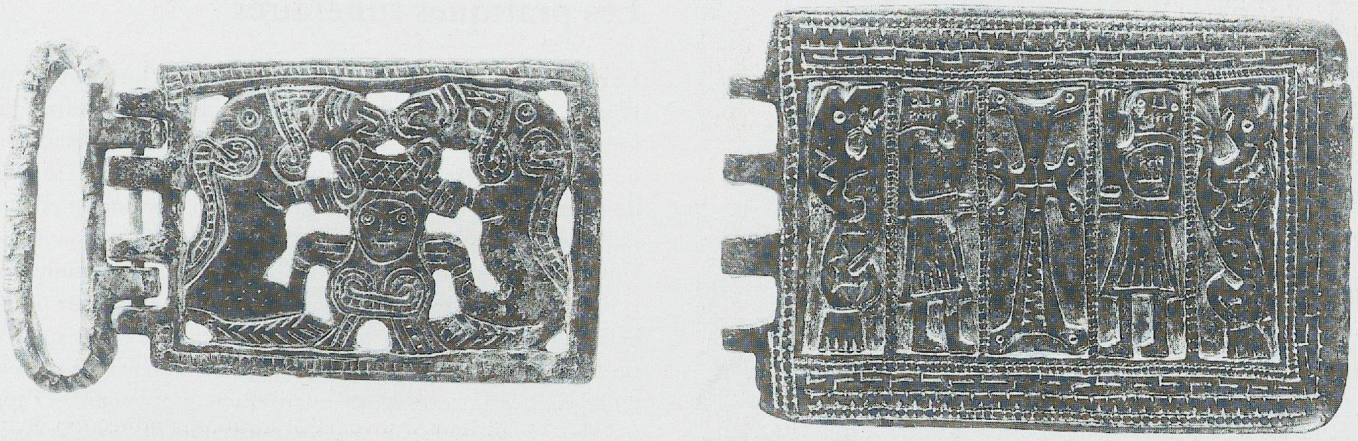


Fig. 250. Plaque-boucles en bronze de type D découvertes lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 40 et 41). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

bagues en argent présentent toutefois des motifs qui relèvent clairement de l'iconographie chrétienne: le chaton de l'une est orné d'un chrisme (fig. 251a) alors qu'une croix est incisée sur la pastille qui assemble les deux extrémités de l'anneau de la seconde (fig. 252)[27]. Ces deux motifs apparaissent fréquemment en association avec des représentations ou des inscriptions chrétiennes dès le IV^e siècle[28]. Les deux bagues ont pu servir d'anneaux sigillaires, comme le suggèrent l'inversion du chrisme sur la première et le monogramme figurant sur l'autre.
Une plaque-boucle en bronze (fig. 253), de forme circulaire, présente un motif plus difficile à interpréter[29]. Cette pièce, que l'on peut dater vers la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle, est en effet ornée en son centre d'une croix à branches égales partageant trois cercles concentriques. Or, la croix est un motif décoratif universel, qui ne peut à lui seul constituer un symbole de foi chrétienne[30]. On peut cependant rapprocher la pièce d'Yverdon d'autres plaques-boucles circulaires en bronze, ornées au centre d'une croix pattée, dont un exemplaire a notamment été mis au jour à Kaiseraugst[31]. Ces dernières ont été rapprochées d'un groupe de plaques de même forme, originaire du nord-est de la Gaule, ornées de masques humains interprétés comme une figuration du Christ. Cependant, d'autres plaques-boucles circulaires sont décorées de motifs purement décoratifs[32]. Il nous semble dès lors que le sens chrétien de la croix figurant sur la pièce d'Yverdon n'est pas assuré. Il en va de même de celle qui est figurée sur le chaton d'une bague en bronze découverte dans la nécropole des Jordils (fig. 251b)[33], qui pourrait également représenter un simple élément décoratif.

Même si l'on admet que toutes ces pièces présentent des motifs issus de l'iconographie chrétienne, la signification qu'elles prenaient aux yeux de leur propriétaire reste difficile à cerner. Les croyances que recouvrent ces symboles représentent en effet un sujet très débattu dans la littérature[34]. Ces objets du quotidien



Fig. 251. a: Bague en argent ornée d'un chrisme inversé découverte lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure. b: Bague en bronze ornée d'une croix découverte aux Jordils (cf. Annexe 3, n° 32 et 81). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

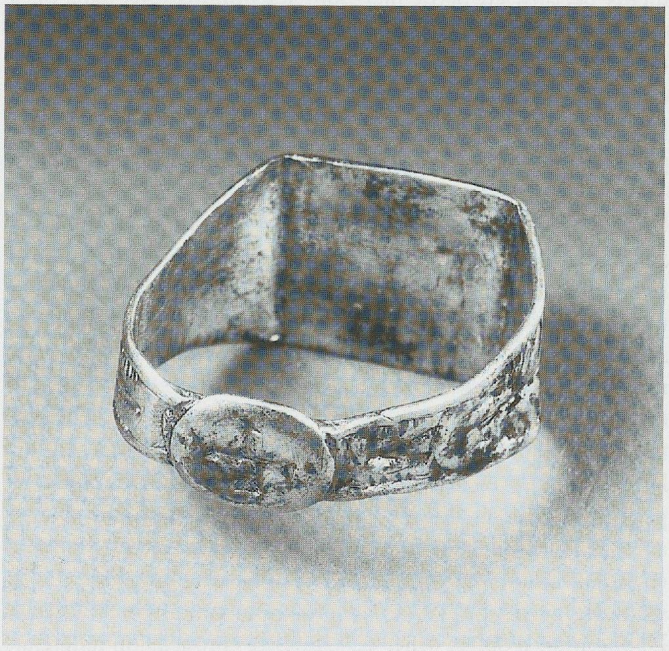


Fig. 252. Détail de la croix ornant la pastille située sous l'anneau de la bague en argent inv. 6051-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

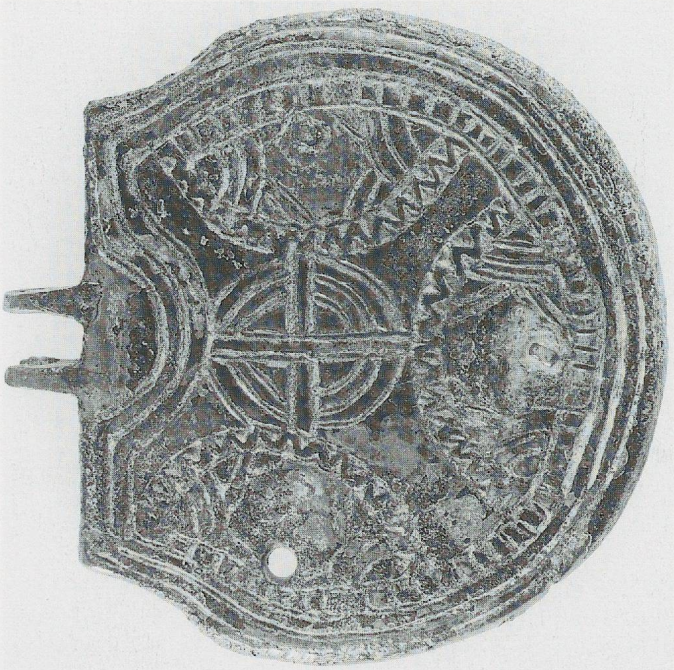


Fig. 253. Plaque-boucle circulaire en bronze ornée d'une croix provenant d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 39). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

reflètent-ils réellement la diffusion des idées chrétiennes? Ou bien les motifs utilisés font-ils simplement partie du répertoire décoratif des artisans, leur diffusion ne reflétant alors qu'un effet de mode? On peut relever que plusieurs pièces d'époque mérovingienne, qui associent à la fois des symboles chrétiens et des figurations considérées comme païennes, semblent témoigner d'une certaine ambiguïté des croyances. Le contexte archéologique est en revanche susceptible d'apporter des arguments décisifs, en particulier pour les inhumations dans ou à proximité d'une église, ou qui sont associées à des épitaphes. Dans le cas d'Yverdon, nous sommes malheureusement privés de ce type d'information.

Les pièces de notre site qui portent un symbole issu de l'iconographie chrétienne – ou que l'on pourrait interpréter comme tel – sont peu nombreuses en comparaison de l'ensemble du mobilier mis au jour. Elles ont été découvertes dans un secteur de la nécropole fouillé anciennement, dont la localisation exacte est inconnue. Dans les parties de la nécropole explorées récemment, seul le secteur des Philosophes 13 a livré des objets présentant un caractère chrétien: la plaque-boucle en os de la tombe T2 et la bague en argent découverte hors contexte (inv. 6051-1)[35]. A l'exception de la bague ornée d'un chrisme (fig. 251a), qui pourrait remonter à la période romaine tardive, les objets qui présentent des thèmes ou des symboles chrétiens peuvent être datés des VI^e et VII^e siècles. Cependant, si l'on accepte l'idée que l'inhumation sans mobilier est un signe de christianisation, celle-ci a vraisemblablement progressé dès la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle. L'apparition d'objets ornés de symboles chrétiens ne refléterait ainsi pas une progression du christianisme, mais plutôt une diffusion de motifs iconographiques nouveaux[36].

Les pratiques funéraires

La régularisation des orientations des tombes d'ouest en est, que l'on peut observer dans de nombreux cimetières utilisés sans interruption depuis le IV^e siècle, tant en Suisse occidentale qu'en Gaule et dans les provinces rhénanes, a souvent été considérée comme un signe de christianisation des pratiques funéraires, et ceci d'autant plus qu'elle coïncide généralement avec l'abandon des offrandes alimentaires. Plusieurs études ont cependant démontré que le changement de direction ne privilégiait pas forcément l'orientation ouest-est[37]. C'est ce que l'on observe par exemple à Genolier, où la direction générale choisie correspond à un axe approximativement nord-sud[38]. D'après les textes, et notamment les canons des conciles tenus en Gaule, il semble d'ailleurs que l'Eglise ne soit pas intervenue systématiquement dans la réglementation des pratiques funéraires avant l'époque carolingienne[39]. Le choix des familles ou des communautés, comme les contraintes topographiques, devaient être des facteurs tout aussi déterminants dans l'organisation des nécropoles. La position des corps, dans la nécropole du Pré de la Cure, ne dénote pas non plus de réglementation stricte[40]. Il faut relever toutefois que la disposition des avant-bras croisés sur la poitrine, parfois interprétée comme une caractéristique des pratiques funéraires chrétiennes, n'apparaît qu'à l'extrême fin de l'époque mérovingienne [41].

D'autres aspects des pratiques funéraires mises en évidence dans le cimetière du Pré de la Cure sont susceptibles de refléter une progression des idées chrétiennes. Le principal d'entre eux est l'apparition de la réutilisation des sépultures. Cette coutume se manifeste principalement dans les coffrages en matériaux non périssables de la phase C, dont plus du tiers contiennent plusieurs inhumations[42]. Les ossements des premiers occupants sont alors le plus souvent rassemblés en réductions, qui peuvent prendre différentes formes (fig. 171 et 172). Cette pratique témoigne de la perte d'inviolabilité des sépultures. Or, d'après le texte d'un canon du concile de Mâcon, tenu en 585, l'association des défunts devait être réservée aux «ayants droit»: on peut supposer que ce terme désigne les membres d'une même famille[43]. La réutilisation des sépultures semble s'être développée d'abord à proximité des lieux de culte, et découlerait de la volonté d'inhumer le plus près possible des églises[44]. On observe cependant qu'elle apparaît régulièrement dans les cimetières de campagne sans église, notamment en Suisse occidentale, et cela dès la seconde moitié du VI^e siècle environ[45].

La pratique des réutilisations de tombes associées aux réductions d'ossements témoigne d'autre part de la perte d'importance de la sépulture individuelle et du maintien de l'intégralité du corps dans sa position d'origine. L'adoption de cette coutume pourrait correspondre à la progression de la croyance chrétienne en une survie immatérielle de l'âme, rendant inutile une conservation matérielle de la dépouille[46]. Des sources médiévales semblent cependant attester qu'au contraire, à des époques plus tardives, la position du défunt, dans l'attente du Jugement dernier, est essentielle et très réglementée[47]. Il ne faut d'ailleurs pas négliger la possibilité que l'association de plusieurs corps dans une même sépulture résulte simplement de la



Fig. 254. Sarcophage monolithique découvert au Pré de la Cure au siècle dernier, aujourd'hui déposé dans la cour du château d'Yverdon-les-Bains (cf. Annexe 3, n° 59. Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

volonté de rassembler les membres d'un même groupe social. Cette solution refléterait ainsi une nouvelle forme de gestion de l'espace funéraire, qui ne devrait rien à la religion chrétienne.

Le sarcophage monolithe en calcaire découvert lors des fouilles anciennes (fig. 254)[48] pourrait également refléter une influence chrétienne. Ce type de sépulture, fréquent surtout en milieu urbain, apparaît en effet très souvent en relation avec des églises. C'est le cas notamment dans le sud-est de la Gaule, où les sarcophages sont utilisés dès le V^e^ et jusqu'au VIII^e^ siècle[49]. Les cimetières où ce type de tombes prédomine apparaissent d'ailleurs à proximité d'agglomérations d'origine gallo-romaine où une église précoce a été édifiée[50]. Dans la nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), qui ne comporte aucun édifice de culte, l'apparition de sarcophages dans le courant du VII^e^ siècle semble refléter une influence de modèles urbains. Leur répartition coïncide avec celle des objets portant des symboles chrétiens[51]. Il faut relever cependant que ce type de sépulture, assez coûteux, reflète avant tout l'aisance du défunt et de sa famille[52]. S'il ne paraît pas invraisemblable que l'exemplaire d'Yverdon ait été un jour en relation avec un édifice religieux, l'absence de contexte archéologique documenté et le manque d'études régionales sur ce type d'architecture funéraire empêche d'aller au-delà des suppositions.

On peut signaler encore que le seul objet à caractère chrétien issu d'un contexte connu du Pré de la Cure, la plaque-boucle en os de T2, provient d'un coffre de tuiles, type exceptionnel dans ce cimetière. Ce mode d'architecture, relativement rare en Suisse occidentale durant le haut Moyen Age, reflète sans doute une influence méditerranéenne[53]. En Gaule méridionale, ainsi que plus au nord en milieu urbain, notamment à Lyon, Aoste et Grenoble, son utilisation se prolonge jusqu'au VI^e^ siècle. Il semble que les coffres de tuiles soient alors souvent des tombes fondatrices ou privilégiées[54].

Il faut préciser encore que T2 se trouve dans le secteur des Philosophes 13, à l'est des deux espaces libres de sépultures repérés au centre de la zone (cf. pp. 309 et 317, fig. 257 et 262). Elle est ainsi aménagée dans la partie la plus densément occupée de tous les secteurs connus de la nécropole. Les deux espaces réservés pourraient signaler les emplacements de petites constructions en matériaux périssables, dont nous n'avons cependant retrouvé aucun autre indice. Les tombes de la phase C, en réoccupant ces

espaces, ont en effet enlevé toute chance de pouvoir observer des restes de structures en bois. De telles constructions ne sont cependant pas inconnues dans les nécropoles[55]. Elles semblent être destinées à pratiquer certains rites liés au souvenir du défunt ou à abriter une ou plusieurs sépultures particulières; elles sont parfois à l'origine d'une église[56]. Leur caractère sacré, et *a fortiori* chrétien, est cependant bien difficile à prouver. Dans le cas d'Yverdon, si l'on admet que des constructions de ce type ont réellement existé, la densité des sépultures situées tout autour, en particulier du côté est, la concentration des tombes à mobilier de la phase A au même endroit et la présence d'un objet à caractère chrétien durant la phase B suggèrent qu'il ne s'agissait pas de simples remises[57]. Leur fonction et leur signification restent cependant hypothétiques. Elles n'ont en tous les cas pas été à l'origine d'une église, puisque leur emplacement fut ensuite rapidement occupé par des sépultures en matériaux non périssables.

Synthèse

La position géographique d'Yverdon, située à un carrefour de voies, et son statut de centre urbain secondaire permettent d'envisager une diffusion relativement précoce du christianisme au sein de la population locale. Celle-ci eut probablement lieu d'abord par l'intermédiaire des évêques, relayés par les membres de l'aristocratie gallo-romaine. Plus tard, la politique des rois burgondes et la création de plusieurs monastères sur leur territoire ont certainement renforcé la position de l'Eglise[58]. Sous la domination franque, évêchés et monastères sont le plus souvent dirigés par des membres de familles aristocratiques. Les sources écrites ne permettent cependant pas de mesurer la progression des idées chrétiennes dans le reste de la population, en particulier dans les campagnes[59].

Les résultats de l'archéologie, comme la lecture des textes, montrent que l'Eglise n'est intervenue que très progressivement dans les pratiques funéraires. Les coutumes adoptées découlaient avant tout d'un choix personnel, familial ou social, et suivaient probablement des traditions locales ou régionales, comme en témoignent la variabilité des types de tombes ou des positions d'inhumation. L'adoption de pratiques funéraires plus nettement christianisées, tels qu'un regroupement des inhumations autour d'un lieu de culte, n'est sensible qu'à partir de l'extrême fin de l'époque mérovingienne. Une véritable codification des coutumes par l'Eglise n'est perceptible, dans les textes comme au travers de l'archéologie, qu'à partir de l'époque carolingienne, et surtout des XII[e] et XIII[e] siècles[60].

Les indices de christianisation que nous avons rassemblés pour les nécropoles d'Yverdon restent difficiles à interpréter. Si l'on se fonde sur la rareté du mobilier et l'apparition des réutilisations de sépultures, on peut toutefois admettre qu'une majorité de gens avaient adopté des pratiques funéraires influencées par les idées chrétiennes. A l'exception de la plaque-boucle en os de T2, les indices plus directs d'individus de confession chrétienne, comme les plaques-boucles en bronze figurées, proviennent malheureusement d'une partie de la nécropole du Pré de la Cure qui n'est pas localisée précisément[61].

Il est possible que la partie fouillée récemment de cette nécropole ait été abandonnée, vers la fin du VII[e] siècle, au profit d'un regroupement des inhumations autour d'un lieu de culte. Sans être prouvée, l'existence d'une église à Yverdon, au vu des indices tant historiques qu'archéologiques, paraît en effet vraisemblable. Comme nous l'avons évoqué déjà en introduction à ce chapitre, on pourrait envisager ici une situation semblable à celle de nombreuses nécropoles, où une église funéraire s'est développée dans un secteur du cimetière, attirant à elle les inhumations[62].

NOTES

1. Cf. ci-dessus, p. 25.

2. Chevalley/Favrod 1992; Favrod 1997, pp. 110-117.

3. Cf. ci-dessus, pp. 20-21

4. Cf. Collectif 1991, pp. 50-54 et 88-93; Collectif 1995, pp. 24-25. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 143-146.

5. Cf. Annexe 3, p. 54, n° 42, fig. 309.

6. Cf. p. 26, fig. 10, et Annexe 3, p. 57, n° 97; Jörg 1984, n° 13, pp. 45-47.

7. Pour une discussion des questions liées à la christianisation des nécropoles, cf. Collectif 1991, pp. 94-121.

8. Il faut relever qu'une tendance générale à la diminution du mobilier dans les tombes, et du nombre de tombes à mobilier, est perceptible depuis le Haut Empire, notamment à Avenches, En Chaplix: Castella 1999, p. 62.

9. Marti 1990, pp. 121-122; Martin 1995, p. 43; Feugère 1993, pp. 249-250. Sur les significations possibles des ceintures, sacrées et profanes, cf. DACL, article «ceinture»; Speyer 1983.

10. Martin 1991c; M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 194

11. Marti 1990, p. 122.

12. Cf. pp. 171-177.

13. Martin 1991a, pp. 296-298; Steiner 1993, pp. 86-87.

14. DACL, article «peigne», t. 13, col. 2934-2935; Colardelle/Reynaud 1981, n° 372 pp. 139-140, pl. V; Petitjean 1995, pp. 157-158 et 174.

15. Cf. par ex. église Saints Pierre et Paul à Mels, tombe N (Martin 1988b, fig. 4, p. 169); Augsbourg, église Saints Ulrich et Afra, tombes 1 et 8 (Werner 1977, pp. 142-152 et pp. 159-173).

16. Sur les diverses significations possibles du peigne, cf. Petitjean 1995, pp. 173-175.

17. Marti 1990, pp. 117-121.

18. Engemann/Rüger (éd.) 1991, n° 48, pp. 140-149; Collectif 1996, pp. 738-744, fig. 608.

19. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 42, p. 54.

20. Cf. par ex. Collectif 1991, pp. 156-157, 160, 284.

21. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 41, p. 54.

22. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 40, p. 54.

23. Werner 1977, pp. 275-351; Martin 1988a; M. Martin, in: Brem *et al.* 1992, pp. 161-168; Quast 1994, pp. 616-620; Leuch-Bartels 1996, pp. 131-132.

24. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, pp. 194-198.

25. Cf. ci-dessus p. 146; Martin 1988a, p. 171.

26. Quast 1994, pp. 600-634.

27. Cf. Annexe 3, n° 32 et ci-dessus p. 126, inv. 6051-1.

28. Ces motifs apparaissent sur de nombreux monuments et objets, notamment sur des épitaphes, des sarcophages sculptés et des pièces d'orfèvrerie. Chrismes: Collectif 1991, pp. 154-163, 283-285 et 308; Engemann/Rüger 1991, pp. 229-230. Croix pattée: Collectif 1991, pp. 258-259, 289, 304, 312-313, 332-333.

29. Cf. Annexe 3, n° 39.

30. Pilet 1994, p. 152 et pp. 156-157.

31. Martin 1991a, pp. 119; 1976b, pl. 82.7. Cf. aussi Windler 1994, pp. 56-57, note 334.

32. Gaillard de Semainville 1980, pl. 4, n° 1 et 3.

33. Cf. Annexe 3, n° 81.

34. Cf. Collectif 1991, pp. 116-120; Pilet 1994, p. 156; Collectif 1996, pp. 738-744.

35. Cf. ci-dessus.

36. Cf. Roosens 1985; Collectif 1991, p. 119.

37. Young 1977, pp. 19-20; Pirling 1979, I, pp. 157-158; Roosens 1985, pp. 113-117; Collectif 1991, pp. 106-107, p. 115; Pilet 1994, pp. 82-84.

38. Steiner 1993, pp. 28-29.

39. Collectif 1991, pp. 105 et 115; Treffort 1996. Cf. aussi ci-dessous, p. 317.

40. Cf. ci-dessus p. 214.

41. Colardelle 1983, pp. 364-366; Collectif 1991, pp. 119-120.

42. Cf. ci-dessus, pp. 217-221. Sur les 25 sépultures attribuées à la phase C, 9 (36%) contenaient des réductions provenant de réutilisations, regroupant au total 13 individus. Deux autres tombes contenaient plusieurs individus (T34 et T45).

43. L'interdiction formulée dans le texte laisse penser que les abus n'étaient pas rares! Plusieurs textes «rappellent la possibilité pour chacun de rejoindre ses ancêtres dans la tombe»: Treffort 1996, p. 59.

44. Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297.

45. Sézegnin: Privati 1983, pp. 66-67, 70; Genolier: Steiner 1993, pp. 67-72; Dully: Menna 1993, p. 120. Cf. Steiner 1995, p. 91; Colardelle 1983, pp. 364-366.

46. Collectif 1991, pp. 298-299.

47. Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297; Collectif 1991, pp. 119-120.

48. Cf. Annexe 3, n° 59.

49. Colardelle 1983, pp. 353-354; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 280-281, tableau 2, p. 295.

50. Collectif 1991, pp. 297-298.

51. Pilet 1994, p. 153, fig. 114, p. 155.

52. Collectif 1991, p. 297.

53. Privati 1983, p. 57; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 276-278 et p. 296.

54. Carru *et al.* 1991, p. 18.

55. Cf. Privati 1983, pp. 61-64.

56. Bonnet 1977, pp. 50-62; Bonnet 1997, pp. 220-222.

57. Roosens 1985, pp. 127 et 131; cf. aussi Pilet 1994, pp. 46-47 et 97.

58. Roosens 1985, pp. 133-135; Collectif 1995, pp. 20-28; Favrod 1997, notamment pp. 380-386.

59. Roosens 1985, pp. 133-135.

60. Collectif 1991, p. 120; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297; Treffort 1996.

61. Sur la difficulté de distinguer les inhumations chrétiennes de celles d'autres confessions, cf. Treffort 1996, pp. 58-59.

62. Cf. ci-dessus, p. 296, note 4; Treffort 1996; le cas de Beaune pourrait représenter un bon modèle pour le développement des nécropoles d'Yverdon: cf. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 143-146.

XI. ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ABANDON DE LA NÉCROPOLE



Fig. 255. La tombe T38, installée sur l'un des murs de la cave gallo-romaine (M1).

Origine, développement et abandon de la nécropole

Au cours de ce dernier chapitre, nous aimerions retracer dans leurs grandes lignes les principales étapes du développement de la nécropole du Pré de la Cure: son origine, mise en parallèle avec celle du *castrum*; son extension, son organisation spatiale, ainsi que les pratiques funéraires et les modes de recrutement démographique observés pour chacune des phases; enfin les hypothèses que l'on peut formuler sur son abandon. Ces éléments ne sont pas toujours faciles à appréhender. L'extension de la nécropole que l'on peut définir ne concerne par exemple que la partie fouillée, et il faut garder en tête qu'à chaque période, d'autres secteurs du Pré de la Cure étaient aussi utilisés. La compréhension de l'organisation spatiale de la zone funéraire se heurte elle aussi à plusieurs obstacles. Elle ne peut en effet être perçue qu'au travers de la disposition actuelle des sépultures, puisque les structures qui devaient se trouver en surface – chemins, clôtures, marquages, etc. – ont été arasées. Or, le nombre important des recoupements et des superpositions de tombes et le fait qu'une grande partie des sépultures ne peut être datée précisément rendent difficile la lecture de cette organisation phase après phase. Nous nous contenterons donc d'en dégager les principaux éléments. Le mode de recrutement des individus est lui aussi délicat à définir, puisque nous ne connaissons pas l'ensemble de la population inhumée dans la nécropole, ni *a fortiori* l'ensemble de la population vivant à Eburodunum à l'époque. L'analyse paléodémographique, en particulier l'estimation de l'espérance de vie à la naissance, a par ailleurs montré que l'échantillon étudié ne pouvait correspondre à une population naturelle[1]. Une bonne moitié des individus dénombrés ne peuvent en outre être pris en compte d'un point de vue chronologique. Les effectifs sont ainsi souvent insuffisants, par exemple pour différencier les trois secteurs explorés ou distinguer les phases B et C. Là encore, il faudra se contenter de traits généraux.

Malgré ces limites, il est possible de résumer les principales caractéristiques de la nécropole du Pré de la Cure, telles qu'elles ressortent des diverses analyses exposées jusqu'ici.

Les premières inhumations

C'est vraisemblablement dans le courant de la seconde moitié du III^e^ siècle que le quartier du *vicus* situé à l'est du *castrum*, dans lequel est installée la nécropole (fig. 255), est définitivement abandonné (cf. Annexe 2). Le mobilier céramique recueilli dans le comblement des structures romaines, qui permet d'obtenir cette datation, est tout à fait comparable aux ensembles récoltés dans les remblais de construction du *castrum*. On peut donc supposer que les travaux effectués dans ces deux secteurs de la ville sont contemporains. La muraille elle-même est édifiée vers 325 ap. J.-C. (fig. 256)[2].

Dans les secteurs fouillés récemment à la rue des Philosophes, l'installation de sépultures est bien documentée à partir de la seconde moitié du IV^e^ siècle, notamment grâce aux récipients en céramique. Aucune des formes mises au jour n'apparaît en effet de manière certaine en Suisse occidentale dans des contextes antérieurs au milieu de ce siècle[3]. Nous manquons en revanche de repères chronologiques précis pour affirmer que la nécropole fut utilisée dès le second tiers du IV^e^ siècle, au moment où est édifiée la muraille du *castrum*, voire même auparavant. Les tombes qui pourraient être antérieures à la seconde moitié du IV^e^ s. sont en effet bien peu nombreuses, et ne contiennent d'ailleurs pas un mobilier suffisamment caractéristique pour être datées exclusivement de cette période. Aucune pièce ne représente un marqueur chronologique limité à la première moitié ou au 2^e^ tiers de ce siècle.

C'est le cas par exemple des deux tombes qui ne contiennent chacune qu'un seul récipient en verre (T17 et T244). La typologie de ce type de mobilier permet en effet seulement de proposer une fourchette chronologique entre la fin du III^e^ et le IV^e^ siècle[4]. La datation des bracelets pose des problèmes comparables. Si certaines formes ont été produites dès le 2^e^ tiers du IV^e^ siècle, leur association avec des exemplaires plus tardifs exclut généralement une datation précoce. La mode de porter plusieurs bracelets semble d'ailleurs être caractéristique plutôt de la seconde moitié de ce siècle[5]. Seul le bracelet en verre de T295 pourrait ainsi être placé encore dans la première moitié



Fig. 256. Vue des fouilles de la porte de l'Est du *castrum* en 1906 (ACV).

du IV^e siècle. Parmi les garnitures de ceinture, seule la boucle à plaque ovale fixe découverte hors contexte (inv. 6360-2; fig. 109, n° 1) appartient à un type attesté dès le 2^e tiers du IV^e siècle. On peut mentionner encore le torque de bronze de la tombe T285 (fig. 86), qui pourrait lui aussi être antérieur à la seconde moitié du IV^e siècle.

Contrairement aux objets mentionnés jusqu'ici, la fabrication des deux poupées d'ivoire (T192-1 et inv. 6475-1, fig. 234) peut être placée assez précisément dans le courant du premier tiers du IV^e siècle (cf. pp. 179-180). Leurs coiffures sont en effet comparables à celles représentées sur des portraits féminins de l'entourage de Constantin I, notamment deux femmes décédées l'une en 337, l'autre en 330 ap. J.-C. Il est cependant difficile d'évaluer précisément le temps écoulé entre leur fabrication, vraisemblablement dans un atelier romain, et leur dépôt dans une tombe du Pré de la Cure. T192 peut cependant être considérée comme une des plus anciennes de la nécropole.

Toutes les tombes évoquées ont une datation très large, qui peut se prolonger durant la seconde moitié du IV^e siècle. Leur répartition dans les différents secteurs fouillés ne permet pas de mettre en évidence une concentration susceptible de signaler un noyau plus ancien (fig. 257). Il est donc bien difficile de cerner plus précisément les débuts de la partie fouillée de la nécropole. S'il est évident qu'elle fonctionne durant la seconde moitié du IV^e siècle, on ne peut exclure que certaines sépultures soient plus anciennes.

Il faut signaler encore qu'un secteur non localisé du Pré de la Cure pourrait bien avoir été utilisé comme zone funéraire avant la partie fouillée. Dans le mobilier issu des interventions anciennes se trouvent en effet deux récipients connus en milieu funéraire durant les II^e et III^e siècles[6]. Les tombes dont ils proviennent devaient se situer hors du périmètre habité [7], ce qui suggère qu'elles ne sont pas antérieures à l'abandon de ce quartier du *vicus*, dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle. Si l'on en croit ces indices, l'origine de la nécropole pourrait être de peu postérieure à l'abandon des structures d'habitat.

La nécropole durant la seconde moitié du IVe et la première moitié du Ve siècle

a) Extension

Durant la seconde moitié du IVe et les premières décennies du Ve siècle, la nécropole du Pré de la Cure s'étend de part et d'autre d'une voie romaine qui conduit en direction du *castrum*. Elle semble être assez vaste, puisque les 84 sépultures attribuées à cette première phase se répartissent dans chacun des trois secteurs explorés (Philosophes 7, 13 et 21; fig. 257). Ce chiffre représente évidemment un minimum, puisqu'un nombre inconnu de tombes, dont la phase n'a pu être déterminée ou qui se placent dans les phases A ou B, sont susceptibles d'appartenir à cette première période. Les résultats des fouilles récentes ne livrent d'ailleurs qu'une image partielle de la nécropole. Celle-ci devait être en réalité plus vaste, comme l'atteste le mobilier issu des interventions anciennes au Pré de la Cure (fig. 28)[8].

b) Organisation des sépultures

Les sépultures de la phase A sont orientées de manière variable, le plus souvent selon les points cardinaux: N-S ou S-N, W-E ou E-W. Plusieurs tombes suivent cependant une direction SW-NE[9]. Il semble que l'axe N-S ou S-N ait été suivi de préférence dans le secteur des Philosophes 13, alors que les directions inverses E-W ou W-E semblent prévaloir aux Philosophes 7 (fig. 30 et 31). Aucun des deux n'est cependant utilisé de manière systématique et exclusive. Les quelques recoupements ou recouvrements observables entre ces différentes orientations ne permettent pas d'en établir une succession chronologique valable: elles semblent toutes avoir été utilisées de manière simultanée[10].

La grande majorité des sépultures de la phase ancienne sont des inhumations individuelles, bien différenciées les unes des autres. Il paraît vraisemblable qu'elles étaient signalées en surface, bien qu'aucune trace tangible de tels marquages ne nous soit parvenue. On observe cependant plusieurs cas de recouvrements ou de recoupements entre sépultures de la phase A, en particulier dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 258). Lorsque des squelettes sont perturbés, les ossements coupés peuvent être rassemblés et déposés en réduction dans la nouvelle sépulture, à l'extérieur du contenant[11]. Ces interférences témoignent-elles d'une volonté de regrouper les défunts dans un même espace, par exemple à proximité des membres de leur famille ou d'une sépulture particulièrement vénérée? Ou bien signalent-elles au contraire que l'emplacement des tombes les plus anciennes avait été oublié, la zone se trouvant disponible pour de nouvelles inhumations? On peut tout au plus relever qu'à l'exception des tombes T165-T168, les sépultures plus récentes suivent une autre orientation que la tombe plus ancienne, ce qui pourrait signifier que celle-ci n'était plus respectée[12]. A l'inverse, le cas de T162, tombe d'un jeune enfant recouvrant celle d'une femme (T165) inhumée aux côtés d'un homme (T168) pourrait être interprété comme une volonté de regroupement familial. Ces cas d'interférences sont malheureusement trop peu nombreux pour tenter de dégager des règles particulières qui permettraient de mieux comprendre l'organisation de la nécropole. L'analyse des caractères discrets n'a pas non plus permis d'aboutir à des regroupements satisfaisants d'un point de vue archéologique pour cette période ancienne[13]. La répartition générale des tombes des phases A et A-B montre qu'elles ne sont pas disposées selon des alignements réguliers ou des rangées (fig. 257). Cette observation pourrait confirmer l'hypothèse d'une organisation de la nécropole par groupes, installés dans des zones réservées par exemple aux membres d'une famille. Les sépultures mises au jour au N-E du secteur des Philosophes 7, zone qui contient presque exclusivement des sépultures de la phase A, dont plusieurs d'enfants, pourraient former un ou deux de ces groupes[14]. Aux Philosophes 13, les tombes orientées SW-NE, toutes situées à l'est de ce secteur, pourraient également constituer un groupe. Il est toutefois impossible de délimiter précisément ces ensembles, et *a fortiori* de restituer leur mode de fonctionnement. On peut relever cependant que l'organisation des nécropoles romaines tardives par groupes ne semble pas rare; on peut l'observer par exemple à Sézegnin (GE), à Lunel-Viel (Hérault) et à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados)[15].

Dans le secteur des Philosophes 13, la répartition des tombes révèle en outre un espace entièrement vide de sépultures, situé au sud des tombes T58 et T65. Il est certain dans ce cas que les sépultures n'ont pas été détruites par des interventions modernes, puisque des tombes de la phase B et surtout de la phase C ont par la suite occupé cet espace[16]. Puisque dans le reste du secteur, les sépultures plus récentes n'ont pas occasionné la disparition des plus anciennes, il faut sans doute admettre que cette zone ne fut pas utilisée pour des inhumations durant la phase A. On peut dès lors se demander dans quelle mesure cet espace épargné pourrait marquer l'emplacement d'un petit édifice funéraire (par exemple un mausolée), dont il ne subsiste malheureusement aucune trace matérielle[17].

On peut relever que les tombes à mobilier des phases A et A-B se concentrent pour la plupart au nord de cet espace, ainsi que de part et d'autre de deux sépultures, T42 et T35, qui paraissent relativement isolées dans un espace par ailleurs vide de tombes. La plus ancienne, T42, se place dans la phase A-B, alors que la seconde ne peut être datée précisément. S'agit-il dans ce cas d'un second espace, situé immédiatement au nord du premier, épargné par les tombes les plus anciennes et utilisé seulement par la suite? Ou bien T42 et T35 constituent-elles un groupe ancien installé dans un espace qui ne fut jamais totalement occupé? Aucun élément ne permet malheureusement de répondre à ces questions. La concentration des tombes à mobilier à la périphérie de ces deux espaces nous paraît cependant remarquable, notamment en regard de la dispersion des tombes à mobilier dans le secteur des Philosophes 7. Cette concentration nous semble être un indice de l'importance de cette zone à l'intérieur de la nécropole. C'est d'ailleurs dans ce secteur que la densité des inhumations est la plus forte pendant toute la durée d'utilisation du cimetière.



Fig. 257. Répartition des tombes des phases A et A-B.

c) Pratiques funéraires

Durant la phase A, les défunts sont inhumés le plus souvent dans des coffrages de bois dont les planches sont soit clouées (fig. 259), soit assemblées sans l'aide d'éléments métalliques[18]. Les inhumations en pleine terre sont moins fréquemment attestées, et se situent exclusivement dans le secteur des Philosophes 21 (cf. ci-dessous). Un coffre de tuiles (T278) pourrait également avoir été aménagé durant cette période. Il faut cependant rappeler que le mode d'inhumation de beaucoup de sépultures, dont un nombre inconnu appartiennent à la phase A, n'a pas pu être déterminé.

Il en va de même de la position des corps, qui n'a pu être observée que dans la moitié des cas environ[19]. Les corps sont régulièrement allongés sur le dos. Le crâne est le plus souvent de face, mais l'on trouve de nombreux cas où il est tourné vers la droite ou la gauche. Les membres supérieurs sont généralement en position asymétrique, ce qui recouvre en réalité de nombreuses variantes, alors que les mains ou les avant-bras symétriques sont minoritaires. La position du corps dans la tombe ne semble ainsi pas obéir à des règles strictes.

Un peu moins de la moitié des individus ont été enterrés avec du mobilier, et le plus souvent avec un seul objet[20]. Les récipients et les bracelets sont les éléments les plus caractéristiques de cette période, mais on trouve également d'autres types de parure, des pièces liées au costume, ainsi que des accessoires et des monnaies.

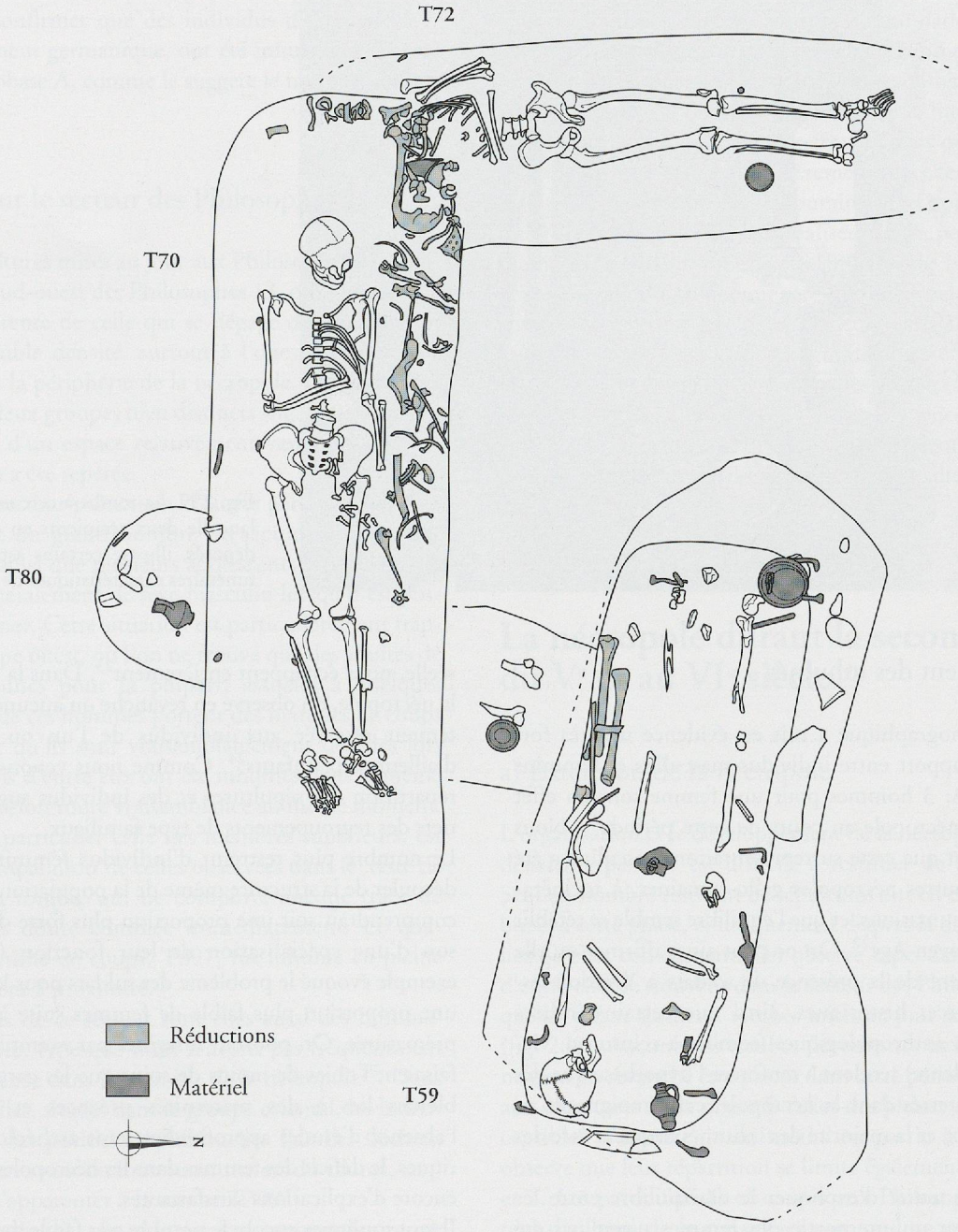


Fig. 258. Des tombes à récipients orientées sud-nord (T72 et T80) sont coupées par des sépultures qui suivent une autre direction, appartenant aussi à la phase A (T59) ou plus récente (T70). Les ossements déplacés sont déposés en réduction le long des côtés des nouvelles tombes.

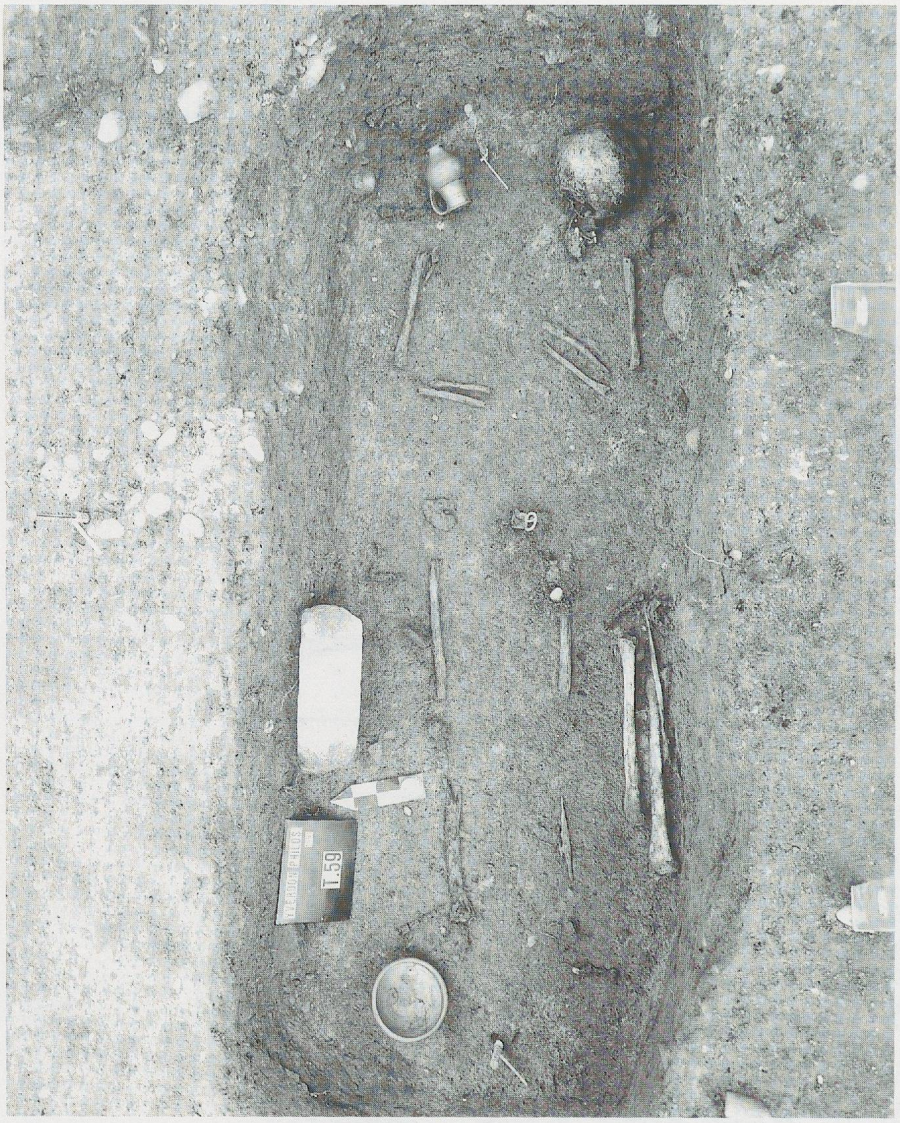


Fig. 259. La tombe à cercueil cloué T59, dans laquelle deux récipients en céramique ont été déposés, illustre certains aspects des pratiques funéraires caractéristiques de la phase A.

d) Le recrutement des inhumés

L'étude paléodémographique a mis en évidence un très fort déséquilibre du rapport entre individus masculins et féminins durant la phase A: 3 hommes pour une femme sont en effet inhumés dans la nécropole au cours de cette période[21]. Nous avons vu plus haut que cette surreprésentation masculine a été observée dans d'autres nécropoles gallo-romaines, à incinérations comme à inhumations, et que l'équilibre semble se rétablir durant le haut Moyen Age[22]. On ne peut ainsi affirmer qu'elle découle uniquement de la présence de soldats à Yverdon-les-Bains. Si les sources historiques, ainsi que certains indices archéologiques ou anthropologiques (tombes à ceinturon, victimes de mort violente) tendent à renforcer l'hypothèse que des soldats ont été enterrés dans la nécropole, ces témoignages ne sont pas nombreux, et la majorité des inhumés devaient être des civils.

On peut dès lors tenter d'expliquer le déséquilibre entre les sexes en supposant qu'une partie des femmes n'ont pas été admises dans la nécropole, ou du moins pas dans les secteurs fouillés récemment. Les raisons de cette exclusion, si elle est réelle, nous échappent entièrement[23]. Dans la partie connue de la nécropole, on observe en revanche qu'aucune zone n'est strictement réservée aux individus de l'un ou l'autre sexe, ni d'ailleurs aux enfants[24]. Comme nous venons de l'évoquer, la répartition des sépultures et des individus suggère plus volontiers des regroupements de type familiaux.

Le nombre plus restreint d'individus féminins pourrait aussi découler de la structure même de la population vivante. Celle-ci comprendrait soit une proportion plus forte d'hommes en raison d'une spécialisation de leur fonction (nous avons par exemple évoqué le problème des soldats pour la phase A)[25], soit une proportion plus faible de femmes suite à leur disparition prématurée. On pourrait imaginer par exemple que les fillettes faisaient l'objet de moins de soins que les garçons, ou des problèmes liés à des maternités précoces et multiples[26]. En l'absence d'études approfondies, tant archéologiques qu'historiques, le déficit des femmes dans les nécropoles ne bénéficie pas encore d'explications satisfaisantes.

Il faut souligner encore le nombre très faible des enfants, en particulier des nouveau-nés et des très jeunes enfants, mis au jour dans les fouilles du Pré de la Cure. Ce déficit d'enfants est bien

connu dans les nécropoles gallo-romaines comme dans celles du haut Moyen Age, en Suisse occidentale comme dans l'ensemble de la Gaule[27]. Pour l'époque romaine, la recherche actuelle tend à montrer que ces tout jeunes enfants sont inhumés dans des lieux bien distincts des adultes, par exemple dans l'habitat ou dans des structures artisanales[28]. Les deux sépultures, l'une d'un foetus, l'autre d'un nouveau-né, mises au jour au cours des fouilles de la Porte de l'Est en 1986, montrent qu'il en allait sans doute de même à Yverdon, du moins durant le Haut Empire[29]. Notons que les enfants découverts dans la nécropole du Pré de la Cure ne sont pas concentrés dans une zone précise, à l'exception du secteur des Philosophes 21 (cf. ci-dessous): ils sont au contraire généralement mêlés aux adultes, et leurs sépultures ont fait l'objet d'autant de soins[30].
Les résultats de l'étude morphologique ne permettent en revanche pas de confirmer que des individus d'origine étrangère, plus précisément germanique, ont été inhumés au Pré de la Cure durant la phase A, comme le suggère le mobilier de certaines tombes[31].

e) Remarques sur le secteur des Philosophes 21

L'analyse des sépultures mises au jour aux Philosophes 21, environ 50 mètres au sud-ouest des Philosophes 13, offre une image sensiblement différente de celle qui se dégage des deux autres secteurs[32]. Leur faible densité, surtout à l'ouest, suggère que l'on se trouve ici à la périphérie de la nécropole. Les sépultures se répartissent en deux groupes bien distincts (fig. 260), installés de part et d'autre d'un espace relativement vaste, dans lequel aucune structure n'a été repérée.
Les tombes de ce secteur présentent d'autres particularités. On relève notamment un grand nombre de sépultures d'enfants (fig. 260 et 261), ainsi que plusieurs adolescents (15-20 ans) et jeunes adultes, généralement de sexe masculin lorsqu'il est possible de le déterminer. Cette situation est particulièrement frappante dans le groupe ouest, où l'on ne trouve que des adultes de sexe masculin, jeunes pour la plupart, associés à quelques enfants[33]. Quatre de ces hommes portent des marques de coups violents indiquant qu'ils sont vraisemblablement décédés lors de combats[34]. Trois d'entre eux ont été inhumés dans la même sépulture (T309), selon toute vraisemblance au même moment. Leur position, en particulier celle des membres supérieurs, est inhabituelle en comparaison de celles observées dans le reste de la nécropole[35]. La tombe, qui ne comporte aucune trace de structure, fut sans doute comblée immédiatement. Le quatrième homme victime de coups, T297, fut inhumé en pleine terre immédiatement à proximité.
D'autres sépultures de ce secteur sont elles aussi des inhumations en pleine terre, type que nous n'avons pas fréquemment pu mettre en évidence dans l'ensemble de la nécropole[36]. Dans plusieurs d'entre elles, situées dans le groupe oriental, les individus inhumés ont des positions inhabituelles (jambes fléchies, avant-bras repliés en avant du bras ou en travers du thorax, etc.) et semblent ainsi s'apparenter à la tombe T309[37].
Le secteur Philosophes 21, et plus particulièrement le groupe occidental, se distingue également du point de vue du mobilier: c'est là que se trouve en effet la tombe d'enfant avec un torque de bronze (T285, fig. 86), qui pourrait signaler une origine germanique du défunt. Autre anomalie: l'homme de la tombe T295 est le seul individu masculin à porter un bracelet (pl. 34)[38].

Ces particularités restent évidemment difficiles à interpréter. Les similitudes observées entre les deux parties de ce secteur – nombreuses tombes d'hommes, souvent jeunes, d'adolescents et d'enfants, inhumations en pleine terre, positions particulières – leur donne une apparence d'homogénéité qui laisse penser que la plupart font partie d'un même ensemble, malgré le vaste espace libre de sépultures observé entre les deux groupes. L'absence de mobilier caractéristique des phases B et C ainsi que la faible densité d'inhumations suggèrent en outre que la durée d'utilisation de ce secteur fut relativement limitée. Comme à propos d'autres groupes d'inhumations particulières mises au jour dans le sud de la France, notamment à Lunel-Viel, on peut s'interroger sur les raisons de ces différences[39]. S'expliquent-elles par un décalage chronologique, impossible à préciser du fait du peu de matériel retrouvé, mais qui ferait des Philosophes 21 une zone particulièrement précoce de la nécropole? S'agit-il d'un groupe contemporain, mais appartenant à une frange défavorisée ou marginalisée de la population – par exemple des victimes d'une épidémie ou de combats? S'agit-il de personnes d'origine étrangère inhumées selon leurs propres coutumes – comme le suggère le torque de T285 – ou dont les rapports antagonistes avec la communauté établie justifiaient un traitement particulier? Seules des fouilles dans la parcelle située au sud des Philosophes 17 (fig. 28), encore non excavée, ainsi qu'en direction du *castrum* permettraient de mieux comprendre l'organisation de cette zone particulière du Pré de la Cure.

La nécropole durant la seconde moitié du V^e^ et au VI^e^ siècle

a) Extension de la nécropole

L'organisation et le développement de la nécropole durant cette deuxième période est difficile à restituer de manière précise. Seul un nombre restreint de sépultures ont en effet pu être attribuées à cette phase, et uniquement d'après la datation du mobilier qu'elles contiennent. On observe cependant que la plupart d'entre elles se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, auxquelles il faut ajouter 7 tombes mises au jour aux Philosophes 7 (fig. 262). Aucune des tombes découvertes aux Philosophes 21 ne peut en revanche être placée dans cette période. Si l'on ajoute aux sépultures de la phase B celles des phases A-B et B-C, susceptibles d'appartenir au moins en partie à la phase B, on observe que leur répartition se limite également aux secteurs 13 et 7. Les particularités observées aux Philosophes 21 permettent d'ailleurs de le considérer comme une zone relativement homogène de la nécropole, vraisemblablement utilisée seulement durant la phase A (cf. ci-dessus). Il semble donc que l'aire

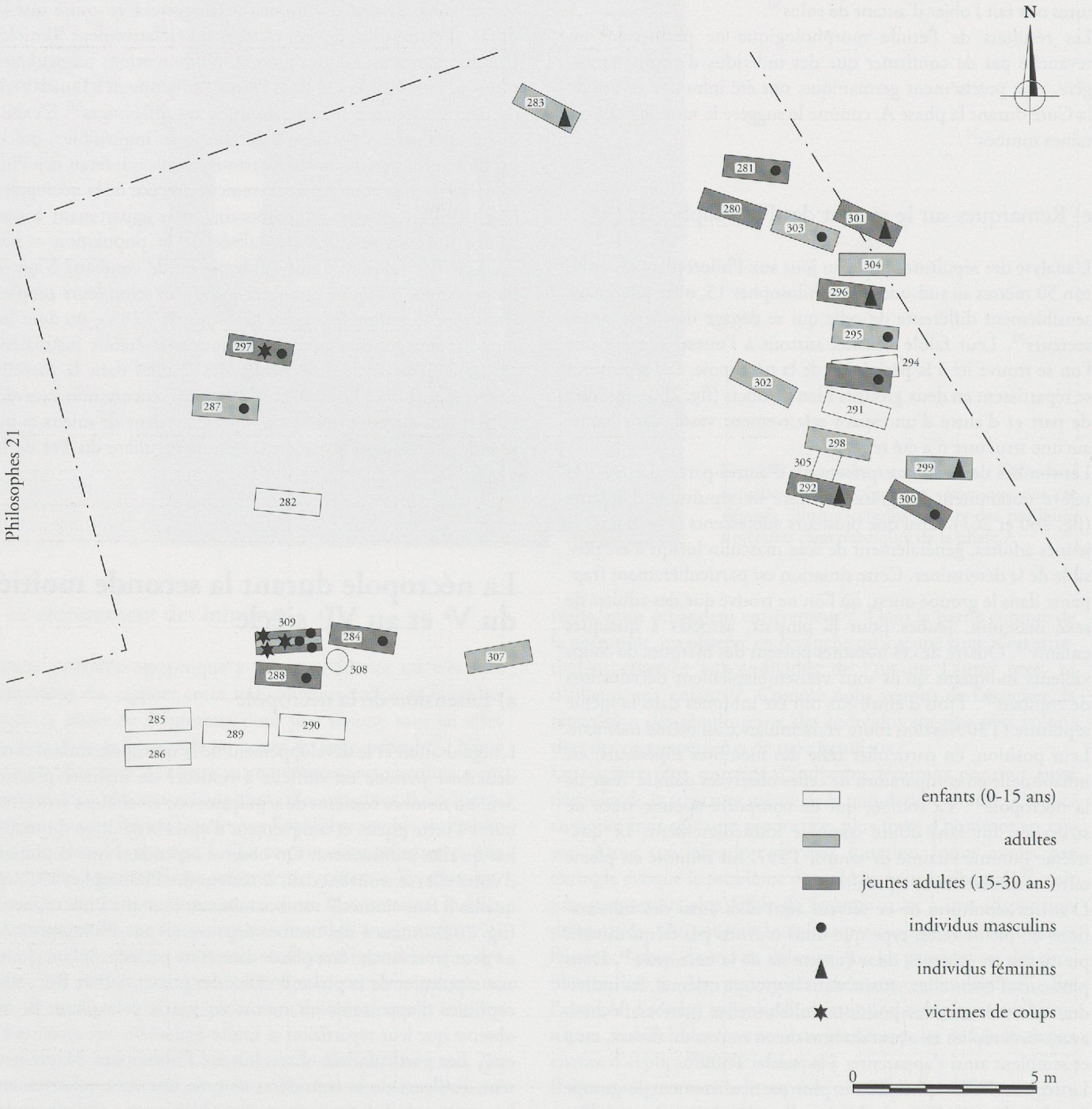


Fig. 260. Répartition des individus inhumés dans le secteur des Philosophes 21.

No tombe	Individu	Type	Orientation	M	F	Ind.	Adulte	Adolescent	Enfant	Marques de coups	Position inhabituelle	Mobilier
GROUPE OUEST												
281	A	Pleine terre	W-E	●			❑				▼	
293	A	Pleine terre	W-E	●			❑				▼	
295	A	Pleine terre	W-E	●			■				▼	Bracelet
303	A	Pleine terre	W-E	●			■				▼	
300	A	Coff. non cloué	W-E	●				■				
283	A	Coff. non cloué	W-E		●		■					
296	A	Coff. non cloué	W-E		●		❑					
299	A	Coff. non cloué	W-E		●		■					
301	A	Indéterminé	W-E		●		❑					
292	A	Coff. non cloué	W-E		●			■			▼	
298	A	Pleine terre	W-E			●	■				▼	
302	A	Indéterminé	W-E			●	■					
304	A	Indéterminé	E-W			●	■					
280	A	Indéterminé	W-E			●		■				
291	A	Coff. non cloué	W-E			●			■			
294	A	Indéterminé	W-E			●			■			
305	A	Indéterminé	S-N			●			■			Récipient
GROUPE EST												
284	A	Indéterminé	W-E	●			❑					
287	A	Indéterminé	W-E	●			■					
288	A	Pleine terre	W-E	●			❑					
297	A	Pleine terre	W-E	●			❑			✱		
309	A	Pleine terre	E-W	●			❑			✱	▼	
	B		W-E	●			❑			✱	▼	
	C		W-E	●			■			✱	▼	
307	A	Indéterminé	W-E			●	■					
282	A	Indéterminé	W-E			●			■			
285	A	Pleine terre	E-W			●			■			Torque
286	A	Coff. non cloué	E-W			●			■			Bagues, bracelets
289	A	Coff. non cloué	W-E			●			■			
290	A	Coff. non cloué	E-W			●			■			
308	A	Indéterminé	Indét.			●			■			

❑ jeunes adultes

Fig. 261. Tableau récapitulatif des tombes du secteur des Philosophes 21.

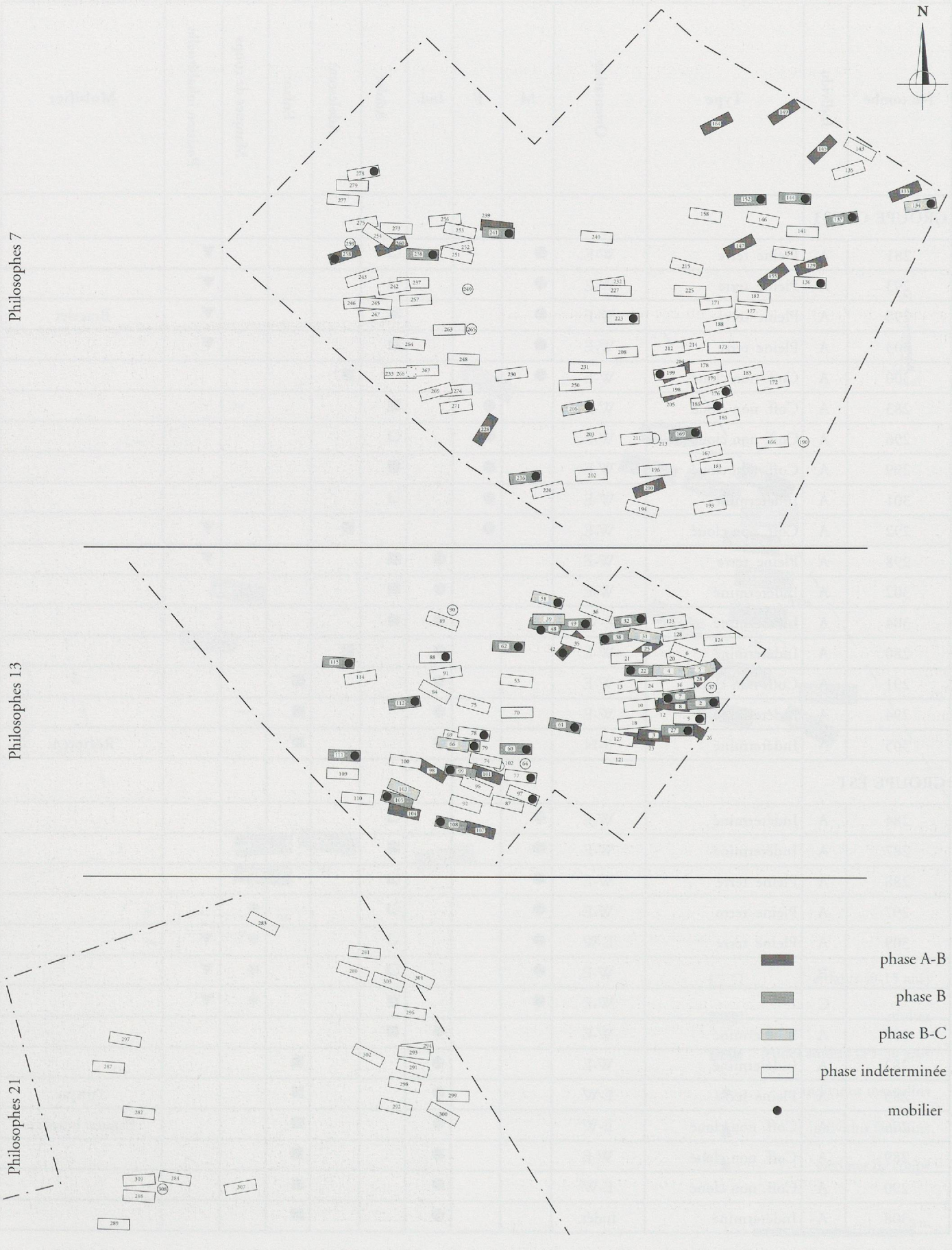


Fig. 262. Répartition des tombes des phases A-B, B et B-C.

funéraire ne se soit pas étendue en direction du sud-ouest au-delà d'une certaine limite, contrairement à la période précédente. L'alignement des tombes T107, T108, T104 et T110, au sud-ouest des Philosophes 13, marquerait-il le tracé d'une ancienne limite?

b) Organisation des sépultures

L'un des principaux changements que l'on peut observer entre les phases A et B est une régularisation de l'orientation des tombes, qui suivent dès lors une direction W-E, la tête étant placée à l'ouest[40]. Cette transformation se produit vers le milieu du V^e siècle, parallèlement à d'autres changements comme l'abandon du dépôt de récipients ou des inhumations en cercueils cloués[41]. Cette nouvelle direction a sans doute été mise en place progressivement, comme en témoignent les sépultures orientées SW-NE, dont certaines pourraient appartenir à la phase B. Les recoupements et les superpositions montrent cependant clairement qu'elle a ensuite été respectée de manière rigoureuse, ce qui témoigne d'une réorganisation générale de la nécropole. Nous avons relevé que ce passage à une orientation régulière ne pouvait être dû uniquement à l'influence du christianisme[42].
On peut se demander en revanche dans quelle mesure ces transformations, que l'on peut observer dans plusieurs nécropoles situées à l'intérieur du territoire de la Sapaudia, comme à Monnet-la-Ville (Jura), à Sézegnin (GE) et à Genolier (VD), sont liées à l'installation des Burgondes[43]. Il nous semble cependant difficile, dans l'état actuel de la recherche, d'expliquer ces changements par une cause unique, valable pour tous les cimetières. Plusieurs facteurs, dont le choix des communautés ou des familles, ainsi qu'une progression des idées chrétiennes, ont sans doute joué un rôle dans leur apparition.

Le nombre important de recoupements et de superpositions entre des tombes de la phase B et d'autres moins bien datées (A-B ou B-C) empêche de lire clairement l'organisation des sépultures durant cette période (fig. 262). De manière générale, il semble toutefois que les tombes n'ont pas été aménagées en suivant des rangées régulières. Les nombreuses sépultures de phase indéterminée viennent encore compliquer la tâche dans le secteur des Philosophes 7. Si l'on observe en effet que les tombes datées de la phase B sont proches les unes des autres ainsi que de celles des phases A-B et B-C, et qu'elles se concentrent dans certaines zones de ce secteur (notamment au N-E, au N-O et au sud), rien ne permet d'exclure que d'autres groupes se sont développés entre ces zones et que la répartition des tombes était en réalité plus égale et plus dense qu'il n'y paraît.
La répartition des tombes dans le secteur des Philosophes 13 est particulièrement intéressante. Les deux zones pratiquement vides de tombes que nous avons mises en évidence durant la phase A (cf. ci-dessus) au centre de ce secteur sont encore respectées, une seule tombe (T61) étant venue s'intercaler entre les deux. A l'est, au nord et au sud-ouest de cette zone, on observe une forte densité de sépultures, dont beaucoup peuvent être placées dans les phases A-B, B et B-C. Cette partie centrale est donc encore respectée, et semble être devenue une zone attractive pour les inhumations. Au nord-ouest, la densité des tombes est moins forte et on observe que plusieurs sépultures, dont deux appartiennent à la phase B (T60 et T62), sont plus ou moins alignées et assez régulièrement espacées.

c) Pratiques funéraires

Le nombre restreint des sépultures que l'on peut attribuer à cette période et le fait qu'il s'agit, par définition, de tombes à mobilier, ne permet d'obtenir qu'une image partielle des pratiques funéraires en usage[44]. Il faut donc se contenter de quelques constats. Comme durant la phase A, les corps sont inhumés dans des sépultures individuelles. Les coffrages de bois

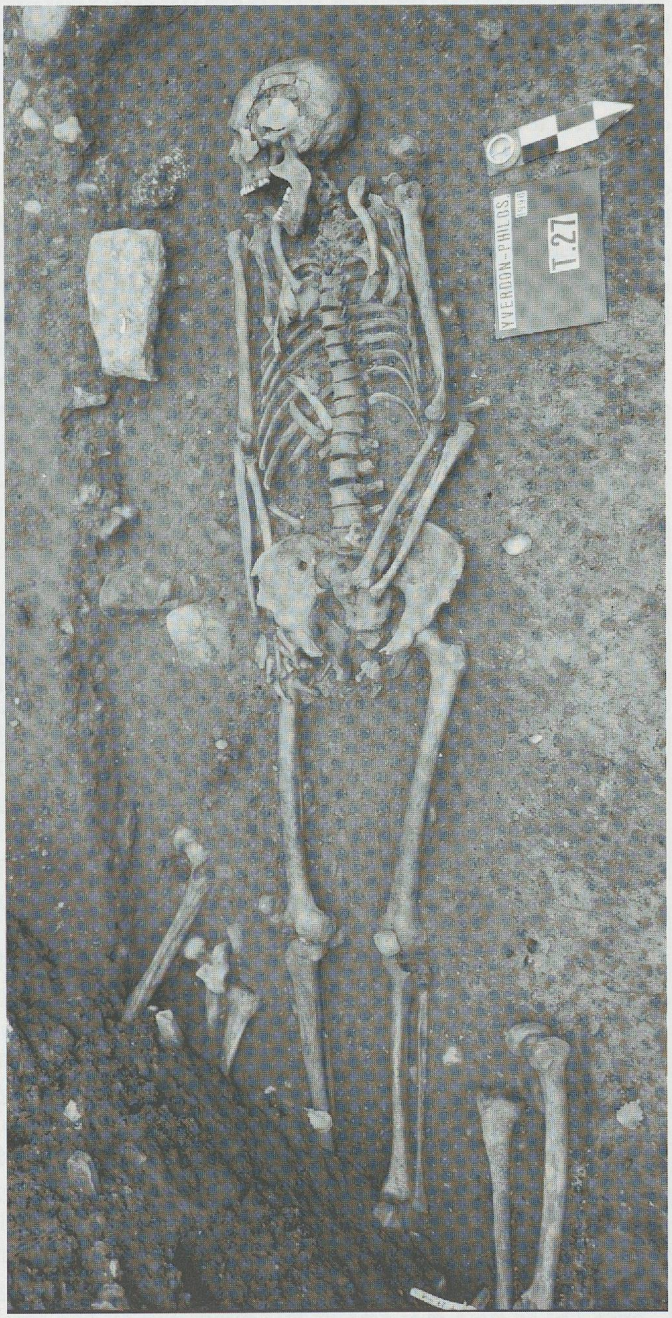


Fig. 263. La tombe à coffrage non cloué T27, avec une boucle de ceinture simple en fer sur les vertèbres lombaires.

sont bien représentés, mais l'utilisation de clous pour l'assemblage des planches n'est attestée que dans un seul cas (T137). Les parois sont soit maintenues en place par des pierres de calage, soit fixées par des dispositifs qui n'ont pas laissé de traces (fig. 263). Une seule inhumation en pleine terre (T38; fig. 255) a pu être identifiée pour cette période. Le nombre important de tombes pour lesquelles nous n'avons pas pu préciser le mode d'aménagement rend cependant impossible toute évaluation précise de la représentation effective de ces deux modes d'inhumation durant cette phase. L'aménagement de coffres de tuiles – par ailleurs rares dans l'ensemble de la nécropole – est également attestée à cette période (T2).

La position des corps, tous en décubitus dorsal, ne présente pas de variation significative par rapport à la période précédente[45]. Les crânes sont généralement de face ou tournés vers la droite, les membres supérieurs en position asymétrique, moins fréquemment allongés le long du corps ou ramenés en avant du bassin. La seule règle observée est celle d'allonger les corps sur le dos, avec la tête placée à l'ouest.

Si l'on peut supposer que la plupart des tombes aménagées durant cette période ne contenaient pas de mobilier, il est malheureusement impossible d'évaluer leur proportion de manière précise[46]. On constate en revanche que plus de la moitié des tombes à mobilier n'ont livré qu'un seul objet, tendance que l'on observait déjà durant la phase A et qui semble s'être renforcée. Les catégories de mobilier recensées sont assez différentes de celles de la période précédente: les boucles de ceinture, généralement portées au moment de l'inhumation et parfois accompagnées d'un objet de parure, sont désormais les mieux représentées. La coutume de déposer des récipients auprès des défunts a en revanche entièrement disparu.

Quatre sépultures se distinguent de cet ensemble assez homogène par les fibules qu'elles contenaient. Ces pièces, inhabituelles dans les contextes funéraires régionaux, et la manière dont elles étaient portées révèlent des pratiques étrangères à celles de la communauté locale[47]. Leur datation incite à considérer ces quatre sépultures féminines comme celles d'individus liés à l'installation des Burgondes en Sapaudia. Il en va de même de la femme de la tombe T129, au crâne déformé artificiellement[48]. Si deux de ces cinq tombes ne sont pas très éloignées l'une de l'autre – T216 et T169, au sud du secteur des Philosophes 7 – la répartition des trois autres (T62, T111 et T129) ne permet pas de définir une ou plusieurs zones réservées aux individus d'origine étrangère. Leurs sépultures semblent au contraire avoir été installées parmi celles de la communauté locale.

N°	Secteur			Sexe/Age	Type	Phase						Mobilier
	Phil. 13	Phil. 7	Phil. 21			A	A-B	B	B-C	C	Ind	
44	●			M	Coffrage cloué	●						
RT60	●			F	Coffrage non cloué		●					Boucle et bracelet en fer (ind. A), résiduel
61	●			Ind.	Coffrage non cloué			●				Boucle en fer, résiduel
79	●			F	Coffrage non cloué				●			Peigne en os
45 Ind. A	●			M (jeune)	Coffre à murets					●		Collier (ind. B), résiduel
52	●			M	Coffrage non cloué					●		Plaque-boucle, résiduel
81	●			M	Coffre mixte					●		
83	●			F	Coffre de dalles					●		
74	●			F	Ind.						●	Résiduel
RT100	●			M	Coffrage non cloué						●	Résiduel
124	●			Ind.	Ind.						●	
244		●		F	Coffrage non cloué	●						Récipient en verre
211		●		F	Coffrage non cloué						●	Résiduel
275		●		F	Coffrage non cloué						●	Résiduel
297			●	M	Pleine terre						●	

Fig. 264. Tableau récapitulatif des individus formant le groupe VI mis en évidence par l'analyse des caractères discrets (cf. fig. 195 et 198).

d) Le recrutement des inhumés durant les phases B, B-C et C

L'étude anthropologique a permis de mettre en évidence une très forte représentation des hommes par rapport aux femmes durant la phase A (cf. ci-dessus). Pour les périodes plus récentes, les effectifs sont malheureusement trop faibles pour examiner la structure démographique pour chacune d'elles séparément. Les individus des phases B, B-C et C ont donc été rassemblés pour cette analyse. Le principal résultat obtenu est que la proportion de femmes et d'hommes inhumés durant cette période est plus équilibrée que durant la phase A[49]. Ce «rééquilibrage» s'effectue parallèlement à une multiplication des sites funéraires, connus en nombre bien plus important que pour l'époque romaine[50]. Ces observations laissent penser que l'accès aux nécropoles tend à être moins sélectif à partir du haut Moyen Age, phénomène que l'on pourrait mettre en relation avec une progression des idées chrétiennes[51].

Les non-adultes susceptibles d'appartenir à la phase B (A-B, B et B-C) sont très peu nombreux: seuls huit étaient encore en place dans des tombes, alors que trois autres se trouvaient dans des réductions ou des ensembles d'ossements en vrac[52]. Comme durant la phase A, ce nombre ne reflète à l'évidence pas une mortalité réelle, particulièrement en ce qui concerne les très jeunes enfants. Ces derniers ont donc probablement été inhumés ailleurs, soit dans un espace encore inconnu de la nécropole qui leur aurait été réservé, soit dans des lieux différents, par exemple dans des zones artisanales ou vouées à l'habitat, comme on l'observe durant l'époque romaine (cf. ci-dessus).
Les individus immatures découverts dans les secteurs fouillés sont inhumés à proximité des adultes et peuvent être plus ou moins rassemblés, notamment aux Philosophes 13 (cf. fig. 164: T32, T48, T51). Cette répartition suggère que le choix d'inhumer les enfants parmi les adultes pouvait être laissé aux familles. Il pouvait également être lié à l'âge des enfants, puisque leur nombre correspond à celui que l'on attendrait à partir de la classe d'âge 10-14 ans[53].

L'hypothèse de liens familiaux entre des individus inhumés à proximité les uns des autres n'a, de manière générale, pas pu être confirmée par l'analyse des caractères discrets[54]. Cette dernière a cependant révélé l'existence d'un groupe de quinze individus, tant masculins que féminins, susceptibles d'être apparentés ou d'appartenir à un même groupe social (groupe VI, fig. 195). Contrairement aux autres groupes mis en évidence, ces derniers semblent former un ensemble cohérent aussi d'un point de vue archéologique. Onze de ces personnes étaient en effet inhumées aux Philosophes 13 (fig. 198 et 264), et se concentrent en particulier dans la partie sud-ouest de ce secteur. Trois femmes sont dispersées dans le secteur des Philosophes 7, alors qu'un seul homme, par ailleurs décédé de mort violente, se trouvait aux Philosophes 21[55]. D'autre part, on observe que la majorité de ces individus ont été ensevelis durant les deux dernières phases d'utilisation de la nécropole. La répartition et la datation des sépultures tendent ainsi à confirmer l'hypothèse d'un lien unissant ces personnes. Il faut souligner que ceux de la phase C sont souvent voisins d'autres individus, qui n'ont pas été distingués par l'analyse des caractères discrets. L'homme de la tombe T45 est ainsi sans doute lié à l'enfant inhumé simultanément dans le même coffre, ainsi qu'aux individus de T46 et T47, sépultures accolées à T45. Les sépultures T81 et T83, ainsi que probablement T52 ont fait l'objet de réutilisations. Il est donc possible d'admettre que ces individus rapprochés par leurs caractéristiques morphologiques sont des représentants d'un même groupe, vraisemblablement des membres d'une même famille. On peut imaginer qu'il s'agit là d'un noyau présent dès les débuts de la nécropole, et qui aurait continué d'inhumer dans le même secteur jusqu'à son abandon[56].

Evolution durant la seconde moitié du VI^{e} et au VII^{e} siècle

a) Extension de la nécropole

Les sépultures de la phase C, caractérisées par leur mode d'aménagement ou leur mobilier, se trouvent toutes dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 265). Seules deux sépultures des Philosophes 7 ont livré du mobilier attribuable aux phases B-C. S'il n'est donc pas exclu que ce secteur ait également été utilisé durant cette période, on n'en retrouve du moins pas les éléments les plus caractéristiques. La densité moins forte des inhumations tend à confirmer que cette zone de la nécropole n'était alors plus occupée, ou seulement de manière sporadique. Une vaste zone du cimetière du Pré de la Cure semble ainsi avoir été progressivement abandonnée dès la seconde moitié du VI^{e} siècle.

b) Organisation des sépultures

Les tombes de la phase C sont orientées d'ouest en est, comme durant la période précédente. Elles sont en revanche clairement disposées en rangées plus ou moins régulières, organisation qui contraste avec ce que l'on a observé jusque là. Seules deux tombes (T1 et T50) s'intercalent entre les quatre alignements que l'on peut suivre à l'intérieur du secteur fouillé. Ces deux sépultures, de même que la rangée située immédiatement à l'ouest (de T56 au sud à T34 au nord), se sont installées dans les deux espaces centraux restés vides durant les phases A et B (cf. ci-dessus). Si l'on admet que deux constructions se trouvaient à cet endroit, elles n'existaient probablement plus lors de l'aménagement des tombes de la phase C.
A l'intérieur des rangées, on constate plusieurs cas de sépultures accolées, ce qui dénote une volonté de rapprocher certains défunts. Cette intention se manifeste également par le fait que la plupart des tombes sont utilisées pour plusieurs inhumations[57]. Les restes des premiers occupants sont alors rassemblés en réductions, généralement sur les côtés de la tombe. Dans une seule sépulture, malheureusement perturbée, il semble que les corps ont été superposés sans qu'une réduction ne soit effectuée (T34). On note enfin la présence d'une inhumation simultanée, celle d'un homme et d'un enfant (T45). Dans



Fig. 265. Répartition des tombes des phases B-C et C.

toutes ces situations, il est évident que l'on a voulu réunir plusieurs individus au même endroit, dans un espace qui leur est commun. Les textes tendent à confirmer que ces réutilisations sont réservées aux *ayants droit*, c'est-à-dire probablement aux membres d'une même famille.
Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'organisation en rangées plus régulières que l'on observe durant la phase C découle de cette volonté de rassembler des individus dans la même tombe. Cette pratique nécessite en effet de réouvrir les sépultures, parfois à plusieurs reprises. Il est dès lors indispensable que l'emplacement des tombes puisse être identifié de manière précise, et que l'espace disponible autour de la structure soit suffisant pour effectuer les opérations nécessaires (recreusement de la fosse et entreposage des déblais, déplacement des éléments de couverture, évacuation puis redépôt des ossements, etc.)

c) Pratiques funéraires

L'apparition des coffres en matériaux non périssables, mode d'inhumation caractéristique de la phase C, pourrait elle aussi résulter de cette intention plus ferme de rassembler des individus. Ce nouveau type d'architecture, plus solide, facilite en effet des réouvertures successives. Il faut souligner d'ailleurs la présence de coffrages de bois renforcés par du mortier qui, contrairement aux coffrages simples, sont le plus souvent réutilisés (cf. T34, T37 et T43; fig. 266). Il n'est d'ailleurs pas impossible que les coffrages simples tendent à disparaître à cette période: un seul peut être attribué de manière certaine à la phase C (T52), alors que 4 autres sont datés plus largement des phases B-C (T4, T31, T134, T206)[58]. Le nombre important de sépultures de type et/ou de phase indéterminés empêche toutefois d'évaluer de manière précise dans quelle mesure les coffrages non cloués et les inhumations en pleine terre sont encore utilisés à cette période. Il est en revanche certain que les coffres de tuiles ne sont plus représentés dans la zone connue de la nécropole.
La position des corps ne se différencie pas de celles des périodes précédentes[59]. On peut tout au plus déceler une tendance à disposer les membres supérieurs de manière symétrique, le long du corps, sur le bassin et une seule fois sur les lombaires, plutôt que de les laisser en position asymétrique. L'homme inhumé en même temps qu'un enfant dans la tombe 45 était, de manière tout à fait exceptionnelle, allongé sur le ventre. Cette position particulière apparaît rarement dans les nécropoles du haut Moyen Age de nos régions[60]. Elle reste difficile à interpréter. Dans le cas d'Yverdon, l'hypothèse d'une marque d'exclusion ou de punition semble difficile à étayer, puisque l'individu de T45 a trouvé place dans la nécropole, aux côtés d'un enfant[61]. S'agit-il ici d'un signe de pénitence ou d'expiation, au sens chrétien du terme, conforme à la volonté du défunt? Si l'on en croit un passage de la *Chronique de l'abbaye de Saint-Denis*, Pépin-le-Bref, mort en 768, fut effectivement inhumé face contre terre pour expier les péchés de son père[62]. Il n'est cependant pas certain que ce texte soit authentique, et encore moins que toutes les inhumations ventrales d'époque mérovingienne puissent être expliquées par cette intention, qui suppose un sentiment chrétien profond. La présence de cas datés des VII[e] et VIII[e] siècles, mais aussi semble-t-il d'époque paléochrétienne, dont certains se trouvent dans des églises, mérite cependant que l'on garde à l'esprit cette hypothèse.
Moins du quart des individus ont été inhumés avec du mobilier durant la phase C[63]. La majorité des tombes ne contenaient qu'un seul objet, le plus souvent une garniture de ceinture ou un objet de parure. Les deux bagues en argent mises au jour hors contexte contrastent par leur qualité avec ces objets modestes. La pratique du dépôt de mobilier ne présente que des différences liées à la mode par rapport à la période précédente[64]. Tant les modes d'aménagement des tombes que le mobilier retrouvé évoquent les pratiques funéraires de la population locale. Ni la christianisation, ni la présence franque ne font sentir leur influence de manière évidente dans les secteurs fouillés récemment[65]. Les résultats de ces interventions doivent cependant être nuancés au vu du mobilier découvert au siècle dernier. Celui-ci signale d'une part une présence plus marquée de la nouvelle religion, au travers des garnitures de ceinture ou d'autres objets portant des motifs relevant de l'iconographie chrétienne[66]; d'autre part une probable influence des pratiques funéraires franques dans la composition des inventaires[67].



Fig. 266. Le coffrage hourdi au mortier de chaux T43, utilisé pour deux inhumations au moins, comme en témoignent les ossements en réduction découverts à gauche du membre inférieur gauche. Le dernier inhumé portait une plaque-boucle en fer retrouvée au niveau des vertèbres lombaires.

d) Le recrutement des inhumés durant la phase C

Nous avons exposé ci-dessus qu'en raison des effectifs trop faibles la représentation des hommes par rapport aux femmes devait être analysée en regroupant les individus des phases B, B-C et C (cf. p. 319). Il suffit de rappeler ici que l'on observe un meilleur équilibre entre les sexes durant ces périodes que pour la phase la plus ancienne. Si l'on relève d'autre part la présence de plusieurs enfants dans les sépultures de la phase C, leur nombre, toujours très inférieur par rapport à celui que l'on peut théoriquement estimer, pose les mêmes interrogations que pour les périodes précédentes. Tous les individus immatures sont étroitement associés à des adultes, qu'ils se trouvent dans la même tombe, notamment dans des réductions, ou simplement à proximité[68]. On peut relever une concentration des enfants environ au centre du secteur des Philosophes 13. Celle-ci ne paraît toutefois pas très significative en regard de la surface réellement occupée par les tombes. L'étude des caractères discrets a en revanche mis en évidence la présence d'un groupe d'individus sans doute apparentés inhumés dans ce même secteur (cf. ci-dessus).

Signalons encore que deux individus de la phase C ont été victimes de coups portés par des armes tranchantes[69]. L'une de ces personnes est une femme (T47), la seule de toutes les victimes de coups à avoir survécu à ses blessures. L'analyse des marques montre cependant qu'il s'agit d'une situation d'agression comparable aux autres. Le second individu (RT118) est un adulte de sexe indéterminé dont le crâne et la mandibule se trouvaient en réduction dans T118. Les coups infligés ne lui ont laissé aucune chance de survie. Les éléments à disposition ne permettent cependant pas d'aller au-delà de ces constatations[70].

L'abandon de la nécropole

Alors qu'une vaste zone de la nécropole semble être progressivement abandonnée dès la seconde moitié du VI^{e} siècle, le secteur qui semble former la partie centrale du cimetière, celui des Philosophes 13, est encore régulièrement occupé durant le VII^{e} siècle. Une partie au moins des personnes inhumées sont sans doute apparentées, et on peut supposer que quelques familles ont continué d'inhumer dans ce secteur. La garniture en bronze de la tombe T34 est certainement la pièce typologiquement la plus tardive découverte dans les fouilles récentes. Ce type de garnitures, originaire du nord de l'Italie, apparaît au nord des Alpes dans le courant du 2^{e} tiers du VII^{e} siècle, et se trouve occasionnellement encore dans des inventaires datés de la fin de ce siècle[71]. On peut donc considérer que le secteur des Philosophes 13 fut utilisé jusque dans le courant de la seconde moitié du VII^{e} siècle au moins. Le nombre important de sépultures sans mobilier et la datation imprécise de certains inventaires nous empêchent cependant de cerner avec plus de précision la période de l'abandon de cette partie de la nécropole. Le petit nombre de tombes datées de la phase C, concentrées aux Philosophes 13, suggère toutefois que son utilisation ne s'est pas prolongée au-delà de la fin du VII^{e} siècle[72].



Fig. 267. L'église entourée du cimetière.
Le Mans, B. M., Ms 254 fo 54. Missel de Philippe de Luxembourg, XV^{e} siècle. Photo: I.R.H.T. Tiré de: Alexandre-Bidon/Treffort 1993, pl. couleur XIV.

Le mobilier issu des interventions anciennes montre que, parallèlement aux parties fouillées de la nécropole, d'autres zones du Pré de la Cure, malheureusement impossibles à localiser précisément, sont utilisées comme aires funéraires[73]. La pièce la plus tardive est une garniture de ceinture en fer damasquiné du groupe A à motifs animaliers stylisés (Annexe 3, n° 45, fig. 310), que l'on peut placer dans le 2^{e} tiers ou dans la seconde moitié du VII^{e} siècle. Plusieurs autres objets ont une datation peu précise en l'absence de contextes définis, mais pourraient provenir de tombes de la même période. On peut donc affirmer que ces parties inconnues de la nécropole étaient encore utilisées alors, sans qu'il soit possible de déterminer le moment de leur abandon. Il faut cependant souligner l'absence de garnitures de ceinture tardives, telles les grandes plaques-boucles plaquées d'argent du groupe A[74], dans l'ensemble du mobilier du Pré de la Cure. Cette constatation, évidemment tributaire du hasard des découvertes, rend peu vraisemblable une utilisation intensive durant les dernières décennies du VII^{e} siècle.

On peut dès lors s'interroger sur les raisons de l'abandon de cette vaste nécropole, occupée sans interruption pendant environ trois siècles et demi. A l'exemple d'autres sites funéraires abandonnés vers la fin de l'époque mérovingienne, on peut poser comme hypothèse de recherche que les inhumations se sont alors regroupées autour d'une église (cf. fig. 267)[75]. Si l'existence de deux églises au Pré de la Cure est mentionnée par les sources, nous n'avons malheureusement aucune information sur la date de leur fondation, ni sur leur localisation exacte. Seules des découvertes futures pourraient apporter des éléments de réponse à nos interrogations.

NOTES

1. Cf. ci-dessus, pp. 225-233.

2. Les démarches et méthodes utilisées pour obtenir ces datations sont détaillées dans l'Annexe 2 (Marc-André Haldimann).

3. Cf. ci-dessus, p. 96.

4. Cf. ci-dessus, p. 97.

5. Cf. ci-dessus, p. 117. Martin 1991a, pp. 241-242, 293-294.

6. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 8 et 11, p. 51, fig. 301.

7. Selon la coutume romaine qui exige une séparation stricte entre espaces habités et monde des morts (p. ex. Treffort 1996, p. 56), à moins qu'il ne s'agisse de sépultures de très jeunes enfants, fréquemment inhumés dans l'habitat (Duday/Laubenheimer/Tillier 1995; cf. ci-dessous.).

8. Cf. ci-dessus, p. 58 et Annexe 3.

9. Cf. ci-dessus, p. 60.

10. Cf. ci-dessous, note 12.

11. Cf. ci-dessus, p. 217.

12. Recouvrements: T58 (W-E) recouvre T65 (S-N); T68 (E-W) recouvre T71 (SW-NE); T162 (S-N) recouvre T165 (E-W), qui recouvre partiellement T168 (E-W); T195 (E-W) recouvre T197 (W-E). Recoupements: T44 (W-E) coupe T40 (N-S); T59 (E-W) coupe T80 (S-N); T71 (SW-NE) coupe T63 (SW-NE).

13. Cf. ci-dessus, p. 240-242.

14. Cf. zone située au nord et à l'est des tombes 158, 146 et 141.

15. Sézegnin: Privati 1983, p. 65, plan 8 (hors texte) pp. 68-69; Lunel-Viel: Garnotel/Raynaud 1996, pp. 141-142; Saint-Martin-de-Fontenay: Pilet 1994, pp. 97 et 82-84.

16. Cf. ci-dessous, fig. 262 et 265. La recherche d'espaces libres de toutes sépultures est très aléatoire aux Philosophes 7, où les aménagements modernes ont détruit bon nombre d'entre elles, parfois jusqu'aux plus profondes (cf. fig. 27).

17. Cf. aussi ci-dessus, pp. 301-302.

18. Cf. ci-dessus, pp. 200-201.

19. Cf. ci-dessus, pp. 213-215.

20. Cf. ci-dessus, pp. 263-266.

21. Cf. ci-dessus, pp. 226-227.

22. Cf. ci-dessus, pp. 281-282.

23. Notons qu'une surreprésentation des hommes peut être observée parfois dans les nécropoles liées à des églises: c'est le cas par ex. à Vienne, cimetières Saint-Pierre et Saint-Georges (Jeannet-Vallat 1996, p. 128), à Saint-Julien-en-Genevois et à Faverges, église Saint-Jean-Baptiste (Colardelle 1983, pp. 84 et 108; fig. 138, p. 369).

24. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 164.

25. Cf. ci-dessus, pp. 281-282.

26. Cf. Collectif 1977b, p. 339.

27. Duday/Laubenheimer/Tillier 1995, Garnotel/Raynaud 1996, p. 143.

28. Cf. par ex. Brig/Glis, Waldmatte (Fabre 1996), Sallèles d'Aude (Duday/Laubenheimer/Tillier 1995) et tout récemment Nyon, rue de la Porcelaine (Henny 1998).

29. Abetel 1987, pp. 192-193.

30. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165; cf. par ex. les tombes d'enfants à mobilier (fig. 225) et les tombes à cercueils cloués T162, T184 et T219.

31. Cf. ci-dessus, pp. 242-245 et 278-280.

32. Rappelons au passage que ce secteur renferme une tombe d'enfant de La Tène finale: cf. Annexe 4.

33. Le mobilier de la tombe d'enfant T286 (bagues et bracelets, pl. 35 et 40b) suggère qu'il s'agit d'une fillette.

34. Cf. ci-dessus, pp. 247-259 et 282-284.

35. Cf. ci-dessus, p. 215.

36. Cf. ci-dessus, p. 86, fig. 58. Il faut souligner à l'inverse l'absence de cercueils cloués aux Philosophes 21 (fig. 261).

37. Notons que ce sont justement ces positions inhabituelles qui génèrent souvent des situations de déséquilibre des ossements lors de la décomposition, qui nous ont permis d'identifier plus facilement des inhumations en pleine terre.

38. Il s'agit bien d'un bracelet romain tardif, comme nous l'a confirmé Stéfanie Martin-Kilcher, que nous remercions vivement.

39. Garnotel/Raynaud 1996, p. 144.

40. Cf. ci-dessus, p. 60, fig. 31.

41. Cf. ci-dessus, p. 193, fig. 153 et pp. 203-204.

42. Cf. ci-dessus, p. 285.

43. Martin 1981, pp. 252-253; Martin 1986a, p. 176.

44. Cf. ci-dessus, pp. 203-205.

45. Cf. ci-dessus, pp. 213-215, fig. 166-167.

46. Cf. ci-dessus, p. 266, fig. 227.

47. Cf. ci-dessus, pp. 154-168 et 286-287.

48. Cf. ci-dessus, pp. 245-247.

49. Cf. ci-dessus, pp. 226-227, fig. 180.

50. Ce nombre plus élevé des sites du haut Moyen Age s'explique en partie - mais pas exclusivement – par la difficulté plus grande de repérer des sépultures à incinération.

51. Cf. dans ce sens Duby/Perrot 1991, vol. 2, pp. 188-189. Cf. aussi Collectif 1997b, p. 339.

52. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165.

53. Cf. ci-dessus, pp. 230-233; Collectif 1997b, pp. 338-339.

54. Cf. ci-dessus, pp. 240-242.

55. Cf. ci-dessus.

56. Sur les groupes à caractère familial, cf. Saint-Martin-de-Fontenay (Pilet 1994, pp. 148-151).

57. Cf. ci-dessus, pp. 218-221.

58. Cf. ci-dessus, p. 197, fig. 161.

59. Cf. ci-dessus, pp. 213-215, fig. 166-167.

60. Colardelle 1983, p. 370; Auberson 1987, pp. 149-150: un seul cas recensé à Bioley-Magnoux pour tout le canton de Vaud. Un cas très semblable à celui d'Yverdon T45, avec un jeune adulte en position ventrale et un enfant, a été mis au jour dans la tombe T516 de Sézegnin; une autre inhumation ventrale a été observée dans la tombe 476: Privati 1983, pl. XXIII-4, p. 29. Un cas plus particulier est connu à Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XVI. On connaît en revanche de nombreux cas d'inhumations ventrales dans la nécropole du Haut Empire d'Avenches «En Chaplix»: Castella 1999, pp. 82-86.

61. Garnotel/ Raynaud 1996, p. 144.

62. Salin 1952, II, pp. 220-222, pl. VIII-3; Collectif 1993b, p. 89.

63. Cf. ci-dessus, pp. 268-269, fig. 230.

64. Cf. ci-dessus, pp. 266-268.

65. Cf. ci-dessus, pp. 290-294.

66. Cf. ci-dessus, pp. 298-300.

67. Cf. ci-dessus, pp. 291-294.

68. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165.

69. Cf. ci-dessus, pp. 248-249 et 258-259.

70. Sur les limites de l'interprétation de ce type d'observations anthropologiques, cf. p. 281.

71. Cf. ci-dessus, pp. 143-144, fig. 110.

72. Contrairement à ce que l'on observe par exemple à Sézegnin, où les nombreuses réutilisations de tombes incitent à placer la date d'abandon du cimetière dans le courant du VIII[e] siècle: Privati 1983, pp. 53-54 et 66-67.

73. Cf. ci-dessous, Annexe 3, p. 57.

74. Martin 1986b, fig. 22, p. 107, n° 154.

75. Cf. ci-dessus, p. 296; Treffort 1996.

Conclusion

Bilan et perspectives de recherches

Grâce à sa position privilégiée à un carrefour de voies fluviales et terrestres, Yverdon-les-Bains a de tout temps constitué un centre à la fois stratégique et économique pour la région. Agglomération de plaine munie d'un rempart à La Tène finale, elle devient un *vicus* prospère durant les premiers siècles de la domination romaine. Son importance semble croître à partir du règne de Constantin, période à laquelle elle est à nouveau dotée d'une enceinte. La construction du *castrum* semble correspondre à une période de réorganisation de l'urbanisme de la ville: c'est en effet dans le courant de la seconde moitié du III^e^ siècle que certains quartiers du *vicus*, dont celui du Pré de la Cure et vraisemblablement une partie de celui des Jordils, sont abandonnés. A l'exemple d'autres sites mieux connus, on peut supposer que l'habitat s'est alors concentré à l'emplacement du périmètre fortifié. Seules des recherches approfondies permettraient cependant de préciser ce processus de transition entre la bourgade commerciale ouverte et le *castrum*. Le témoignage de la *Notice des Dignités,* qui mentionne une flotte de nautonniers stationnée à Yverdon, confirme l'importance de la ville encore à la fin du IV^e^ siècle. Ces soldats étaient sans doute chargés de l'approvisionnement, par voie d'eau, des légions défendant le *limes* rhénan (fig. 269).

Les sépultures fouillées au Pré de la Cure, comme le mobilier issu des interventions anciennes aux Jordils et En L'Isle, restent à ce jour la source d'information la plus abondante pour l'époque romaine tardive. Les trois nécropoles fonctionnent de manière contemporaine durant le IV^e^ et probablement la 1^re^ moitié du V^e^ siècle, mais seules les deux premières sont utilisées encore au-delà. La découverte d'inventaires relativement riches au Pré de la Cure, par exemple ceux qui contiennent de nombreux récipients et surtout les précieuses poupées d'ivoire, ainsi que celle de garnitures de ceinture en bronze significatives d'une charge militaire ou civile, permettent de supposer que les membres de quelques familles d'officiers ou de hauts fonctionnaires ont été inhumés dans la nécropole.

Certains de ces individus pourraient être d'origine germanique, comme le suggèrent les bracelets entièrement composés de perles d'ambre mis au jour dans deux tombes féminines, ou encore le torque de bronze issu des fouilles anciennes. Ces éléments nous semblent cependant trop peu nombreux et de datation trop peu précise pour déterminer avec certitude l'origine des défunts, et encore moins leur rôle dans l'organisation sociale de la ville. Notons encore, toujours pour cette période romaine tardive, la présence d'un secteur un peu différent (Philosophes 21), avec plusieurs particularités dont l'interprétation reste elle aussi délicate.

Dans le courant de la seconde moitié du V^e^ siècle se produisent plusieurs changements dans l'organisation de la nécropole: l'orientation des tombes se régularise d'ouest en est et l'extension de l'aire funéraire semble se limiter à l'ouest. On constate parallèlement des transformations de certaines pratiques funéraires, comme la disparition des cercueils cloués, l'abandon du dépôt de récipients et l'apparition de l'offrande unique, le plus souvent d'une ceinture. Il n'est pas impossible qu'une partie de ces changements, que l'on observe dans de nombreuses nécropoles à peu près à la même période, résultent d'une progression des idées chrétiennes. Il faut relever cependant qu'ils se produisent aussi à l'époque où les sources historiques situent l'installation des Burgondes en Sapaudia. Des causes multiples sont ainsi sans doute à l'origine de ces transformations: seule une étude approfondie de leur chronologie et de leurs modalités en Suisse occidentale, mais aussi en comparaison avec le reste de la Gaule, pourrait aider à mieux les cerner.
La présence de Burgondes – au sens culturel du terme – inhumés dans la nécropole du Pré de la Cure dans le courant de la seconde moitié du V^e^ siècle est attestée par 4 tombes féminines à fibules et un crâne déformé. On peut donc supposer que quelques individus, ou peut-être une petite communauté, se sont installés dans la ville après l'arrivée de ce peuple en Sapaudia, en 443. Leurs sépultures se trouvent parmi des tombes qui ne présentent aucune caractéristique particulière et se répartissent dans tous les secteurs fouillés. Il est dès lors impossible de préciser si ces individus ont été enterrés sans être séparés du

reste de la population, ou s'ils appartenaient à des groupes d'origine burgonde, mais dont les pratiques funéraires ne se distinguaient déjà plus de celles des Gallo-Romains.

La découverte de sépultures que l'on peut qualifier de burgondes à Yverdon-les-Bains n'est pas surprenante, non seulement à cause de son statut de ville fortifiée, qui la rend sans doute attractive, mais aussi du fait que la *Notice des Dignités* place la ville en Sapaudia, région où le général Aetius installa une partie de ce peuple après sa défaite sur le Rhin. Il s'agit, dans l'état actuel de la recherche, de l'attestation la plus septentrionale de la présence burgonde sur le Plateau suisse, la plupart des sépultures que l'on peut leur attribuer ayant été mises au jour le long de la rive nord du Léman, en particulier aux abords des anciennes agglomérations urbaines de Genève, Nyon et Vevey. Cette situation reflète sans doute en grande partie un état des découvertes. Il n'est cependant pas invraisemblable que la côte lémanique ait constitué un territoire particulièrement attractif pour les premiers arrivants dans le nouveau royaume.

Le passage à la domination des Francs, marquée par la victoire de leurs armées en 534, puis par la création du royaume de Burgondie, en 561, n'apporte pas non plus de modification profonde des pratiques funéraires locales. Seuls quelques objets mis au jour lors de fouilles anciennes, notamment des fibules ansées digitées originaires du nord de la Gaule et une plaque-boucle en or à décor cloisonné, aujourd'hui malheureusement perdue, pourraient être rapportés à une présence franque. Les fouilles récentes au Pré de la Cure ne livrent en revanche aucun témoignage archéologique direct d'une influence franque durant les VI^{e}-VII^{e} siècles. Les pratiques observées révèlent avant tout une population fortement romanisée et sont comparables à celles de très nombreuses nécropoles de Suisse occidentale. Comme dans la plupart de ces sites, durant la seconde moitié du VI^{e} siècle, apparaissent des sépultures en matériaux non périssables, dans lesquelles sont pratiquées plusieurs inhumations successives. La surface utilisée de la nécropole s'est alors fortement réduite, puisque des tombes de cette période ont été mises en évidence uniquement dans le secteur central des Philosophes 13. Ce dernier est abandonné sans doute vers la fin du VII^{e} siècle.



Fig. 268. Vue des fouilles des thermes du *castrum* en 1906 (ACV).



Fig. 269. *La barque II* découverte en 1984, datée de la fin du IV^e^ siècle de notre ère, dans l'exposition du Musée d'Yverdon-les-Bains, dans les caves du château. (Photo : Musée d'Yverdon-les-Bains, Yves André)

Au V^e^ siècle, Yverdon-les-Bains relevait probablement de l'évêché de Genève. A partir du VI^e^ siècle, elle devait dépendre de celui d'Avenches / Vindonissa, dont le siège fut définitivement déplacé à Lausanne vers la fin de ce siècle. Si la religion chrétienne a dû progresser non seulement dans la ville, mais aussi dans les campagnes environnantes, les secteurs de la nécropole explorés récemment n'en livrent presque aucun témoignage explicite. Seuls quelques objets issus des fouilles anciennes, dont plusieurs plaques-boucles en bronze à décor figuré, portent des symboles chrétiens. L'une de ces garnitures, dite de Willimer, appartenait à un clerc nommé Polémius, et pourrait témoigner de l'existence d'une paroisse, dès la première moitié du VI^e^ siècle. La construction précoce d'une église à Yverdon-les-Bains, éventuellement à l'intérieur même du *castrum* ou dans l'une des nécropoles, n'est pas attestée archéologiquement. Elle paraît néanmoins très probable si l'on en juge par le nombre des lieux de culte chrétiens des VI^e^ ou VII^e^ siècles attestés dans les campagnes environnantes ainsi que dans la plupart des autres agglomérations urbaines de la partie occidentale du Plateau.

L'abandon de la nécropole vers la fin du VII^e^ siècle correspond sans doute à un regroupement des inhumations autour d'une église, phénomène connu dans de nombreux sites, en Suisse comme dans le reste de la Gaule. C'est à partir de ce moment que l'on peut parler véritablement de cimetière chrétien. Si l'Eglise à certes tenté, au travers des canons des conciles, de réglementer certaines coutumes, ce n'est en effet qu'à partir de l'époque carolingienne qu'elle s'efforcera de gérer l'espace funéraire lui-même. Dans le cas du Pré de la Cure, le petit nombre de tombes attestées pour la dernière période de la nécropole, d'ailleurs concentrées dans un espace restreint, et le fait que les



Fig. 270. Vue aérienne du château et de la vieille ville d'Yverdon-les-Bains. Photo: Swissair.

objets portant des symboles chrétiens proviennent d'un secteur différent de ceux explorés récemment, pourrait indiquer que ce processus a débuté déjà dans le courant du VI^e siècle. On peut noter au passage que certaines sépultures de la phase C occupent des espaces auparavant libres de tombes, qui correspondaient peut-être aux emplacements de deux petites constructions en matériaux légers, éventuellement à caractère sacré. Si l'on admet cette hypothèse, il faut imaginer que ces deux édifices ont été abandonnés dès cette période.

Les éléments que nous venons de résumer ici dans leurs grandes lignes permettent d'esquisser l'image d'un centre urbain plus ou moins important selon les périodes, mais loin d'être déserté et oublié après les incursions alamanes du III^e siècle. Les fouilles du Pré de la Cure ont révélé un nombre élevé de sépultures, en particulier de l'époque romaine tardive, qui apportent un exemple particulièrement important pour la Suisse occidentale de continuité d'occupation entre la fin de l'époque romaine et les débuts des temps médiévaux. Malgré la conservation du mobilier provenant des interventions anciennes, nous ne connaissons cependant qu'une partie de ce vaste ensemble funéraire, ce qui limite certains aspects de son interprétation. Les deux autres nécropoles utilisées à la même période, celles des Jordils et d'En L'Isle, sont quant à elles encore en grande partie inexplorées.

Si les connaissances acquises pour les sites funéraires yverdonnois de la fin de l'époque romaine et du début du Moyen Age ont beaucoup progressé grâce aux fouilles du Pré de la Cure, il subsiste bien des lacunes dans la connaissance de la ville à cette époque. La publication et/ou la synthèse des diverses interventions effectuées dans le périmètre du *castrum* depuis le début de ce siècle, et récemment encore à la porte de l'Est, font en particulier cruellement défaut. La nouvelle date établie pour la construction de la muraille et les progrès accomplis dans les études céramologiques permettraient sans doute de préciser la durée d'occupation et l'organisation interne de la forteresse. L'étude de tout le mobilier récolté offrirait d'autre part la possibilité d'une confrontation intéressante avec celui qui provient des nécropoles. Il nous manque ainsi tout un aspect essentiel, celui de l'habitat, pour comprendre le développement de la cité. Nous espérons cependant que l'image de la ville durant ces périodes est à présent un peu moins obscure...

Résumé

De 1990 à 1993, trois campagnes de fouilles occasionnées par divers projets immobiliers le long de la rue des Philosophes, à Yverdon-les-Bains (VD), ont permis d'observer trois secteurs distincts de la nécropole du Pré de la Cure (*Philosophes 7, 13 et 21*). Ce vaste ensemble funéraire, connu depuis le milieu du siècle passé grâce aux travaux de Louis Rochat, n'avait auparavant jamais été localisé précisément. Situé à environ 150 mètres à l'est du *castrum* constantinien, il s'étend de part et d'autre d'une voie, dans les ruines d'un quartier du *vicus* gallo-romain établi sur les vestiges d'un rempart celtique (chap. II). Les 301 sépultures mises au jour indiquent que la nécropole fut occupée dès le milieu du IV^e^ siècle et jusque vers la fin du VII^e^ siècle. L'étude des orientations, des modes d'aménagement et de la chronologie relative des tombes, associée à la datation du mobilier, permet de définir trois périodes d'utilisation distinctes (chap. VI et XI).

Les 84 tombes attribuées à la période la plus ancienne (*Phase A: 2^e^ moitié IV^e^-1^re^ moitié V^e^ s.*), réparties dans chacun des trois secteurs explorés, suivent des orientations variables (N-S, S-N, E-O, O-E, ou encore SO-NE). Bon nombre d'entre elles présentaient des indices d'aménagements en bois, en particulier de cercueils assemblés à l'aide de gros clous de fer. Un peu plus du tiers des sépultures de cette phase contenaient du mobilier, dont les éléments les plus caractéristiques sont des récipients en céramique ou en verre déposés auprès des défunts. Plusieurs tombes ont également livré des objets de parure ou liés au vêtement, notamment des garnitures de ceinture et des bracelets.

Seules 24 sépultures peuvent être attribuées à la deuxième période d'utilisation (*Phase B: 2^e^ moitié V^e^-VI^e^ s.*): la datation du mobilier constitue en effet le seul critère permettant de placer des tombes dans cette phase. L'extension de la nécropole semble se restreindre du côté ouest: aucune de ces 24 tombes ne se trouve dans le secteur des Philosophes 21. La phase B est marquée en premier lieu par une régularisation de l'orientation des sépultures, dirigées désormais systématiquement d'ouest en est, avec la tête à l'ouest. Comme durant la période précédente, les corps sont inhumés dans des sépultures individuelles, assez fréquemment dans des coffrages de bois assemblés sans éléments métalliques. La coutume du dépôt de récipients a disparu, et le mobilier découvert dans les tombes – un seul objet dans plus de la moitié des cas – est constitué principalement de boucles de ceinture simples. Quatre tombes féminines se distinguent des autres par l'abondance de leur mobilier et par la présence de fibules.

La dernière période (*Phase C: 2^e^ moitié VI^e^-VII^e^ s.*) se marque par une diminution très nette de la surface utilisée: les 25 sépultures que l'on peut attribuer à cette phase se concentrent en effet au centre de la nécropole (Philosophes 13). Les tombes sont toujours orientées O-E, mais leur construction met en œuvre de plus en plus souvent des matériaux non périssables: dalles de molasse, moellons et tuiles récupérés, mortier de chaux, etc. Ces structures plus solides permettent l'inhumation successive de plusieurs individus, les ossements des squelettes précédents étant alors regroupés dans une partie de la tombe. Le mobilier, peu fréquent, est constitué essentiellement de plaques-boucles et de garnitures de ceinture à plusieurs éléments, ainsi que de colliers de perles.

L'étude des ossements recueillis a permis de dénombrer 363 individus (chap. VIII). Leur répartition en fonction de l'âge et des sexes montre un très net déficit des enfants en bas âge, ainsi qu'une surreprésentation des hommes durant la phase A. L'estimation de la mortalité indique d'autre part que l'ensemble des individus conservés n'est certainement pas représentatif de la population qui vivait alors à Yverdon. L'examen détaillé des squelettes révèle enfin une déformation crânienne artificielle, ainsi que plusieurs cas de blessures résultant de coups violents.

L'ensemble des résultats acquis par ces différentes analyses permet de formuler quelques hypothèses sur l'origine des individus inhumés au Pré de la Cure (chap. IX et X). Quelle que soit la période considérée, on observe en premier lieu que les pratiques funéraires identifiées se retrouvent dans la plupart des nécropoles contemporaines de la région. Ces coutumes sont celles de la population indigène, fortement romanisée – dans le cas d'Yverdon, il s'agit sans doute des habitants du *castrum*. Un petit nombre de tombes du Pré de la Cure présentent cependant des caractéristiques particulières. Certaines d'entre elles suggèrent que quelques familles d'officiers ou de fonctionnaires, peut-être d'origine germanique, furent inhumés dans la nécropole durant la phase A. D'autres, datées par leur mobilier de la seconde moitié du V^e^ siècle, indiquent que plusieurs individus sinon véritablement burgondes, du moins liés aux déplacements de ce peuple, s'établirent à Yverdon-les-Bains. En revanche, seuls quelques objets mis au jour lors de fouilles anciennes pourraient représenter des signes d'une influence franque. Enfin, si la diffusion du christianisme s'est vraisemblablement renforcée pendant la durée d'utilisation de la nécropole, force est de constater que la nouvelle religion ne se manifeste pas de manière évidente dans les pratiques funéraires.

Zusammenfassung

Bauvorhaben in der rue des Philosophes ermöglichten zwischen 1990 und 1993 drei Ausgrabungskampagnen und damit die Erforschung von drei verschiedenen Gebieten der Nekropole des Pré de la Cure (*Philosophes, 7, 13 und 21*). Dank der Arbeit von Louis Rochat war dieser ausgedehnte Gräberkomplex seit Mitte des letzten Jahrhunderts bekannt, jedoch war er vorher noch nie genau lokalisiert worden. Ungefähr 150 Meter östlich des konstantinischen *castrums* gelegen, dehnt er sich auf beiden Seiten eines Weges in den Ruinen eines Viertels des galloromanischen *vicus* aus, der auf den Trümmern eines keltischen Walls errichtet wurde (Kap. II). Die entdeckten Gräber, 301 an der Zahl, weisen darauf hin, dass die Nekropole Mitte des IV. Jahrhunderts bis zum Ende des VII. Jahrhunderts benutzt wurde. Eine Studie über die Orientierung, Ausstattungsart und relative Chronologie der Gräber verbunden mit der Datierung der gefundenen Gegenstände ermöglichte es, drei verschiedene Perioden festzulegen (Kap. VI und XI).

Die 84 Gräber, die der ältesten Periode zugeteilt wurden (*Phase A : 2. Hälfte des IV. - 1. Hälfte des V. Jahrhunderts*), sind auf alle drei der erforschten Gebiete verteilt und unterschiedlich orientiert (N-S, S-N, O-W, W-O oder auch SW-NO). Ein grosser Teil weist auf Holzeinbauten hin, besonders auf mit starken Eisennägeln zusammengehaltenen Särgen. Etwas mehr als ein Drittel der Gräber aus dieser Zeit enthielten Gegenstände, dessen charakteristischsten Teile keramische oder gläserne Gefässe sind, die neben die Toten gelegt wurden. In mehreren Gräbern wurden Schmuckstücke oder kleidungsbezogene Gegenstände gefunden, insbesondere Gürtelgarnituren und Armbänder.

Nur 24 Gräber können der zweiten Benutzungsphase zugeteilt werden (*Phase B: 2. Hälfte des V. Jahrhunderts bis VI. Jahrhundert*). Die Datierung der Gegenstände ist in der Tat das einzige Kriterium, das es ermöglicht, Gräber diesem Zeitraum zuzuordnen. Die Ausdehnung der Nekropole scheint sich gegen Westen einzuschränken: keines dieser 24 Gräber befindet sich in dem Gebiet Philosophes 21. Phase B ist durch die regelmässige Orientierung der Gräber gekennzeichnet. Sie liegen alle von Westen nach Osten, wobei der Kopf der Toten im Westen liegt. Die Toten sind in Einzelgräbern beerdigt, genau wie in der vorangegangenen Periode, oft in Holzkisten, jedoch ohne Eisenelemente. Der Brauch der Gefässniederlegung ist verlorengegangen, und die in den Gräbern gefundenen Gegenstände – ein einziges Objekt bei mehr als der Hälfte der aufgefundenen Gräber – bestehen hauptsächlich aus einfachen Gürtelschnallen. Es sind vier weibliche Gräber zu erkennen, die sich von den anderen durch eine Fülle von Gegenständen und das Vorhandensein von Fibeln unterscheiden.

Die letzte Periode (*Phase C: 2. Hälfte VI. - VII. Jahrhundert*) lässt erkennen, dass die Fläche deutlich kleiner geworden ist: die 25 Gräber, die in diese Periode fallen, befinden sich in der Tat in der Mitte der Nekropole (*Philosophes 13*). Die Gräber sind nach wie vor W-O orientiert, es ist aber immer öfters der Gebrauch von unverderblichen Materialien festzustellen: Molasseplatten, wiedergewonnene Bruchsteine und Ziegel, Mörtel, usw. Diese solideren Strukturen ermöglichen aufeinanderfolgende Bestattungen mehrerer Menschen, indem nämlich die Gebeine der früheren Skelette in einem Teil der Grabstätte zusammengelegt wurden. Die kaum vorhandene Ausstattung besteht hauptsächlich aus Gürtelschnallen mit Beschlag und aus mehrteiligen Gürtelgarnituren sowie aus Perlenketten.

Die Studie über die aufgefundenen Gebeine zeigt, dass es sich um 363 Personen handelt (Kap. VIII). Die Verteilung nach Alter und Geschlecht hat ergeben, dass es kaum junge Kinder unter den Toten gibt, in der Phase A aber Männer in der Überzahl sind. Die Einschätzung der Sterblichkeit zeigt andererseits, dass die Gesamtheit der erhaltenen Skeletts mit Sicherheit nicht für die damals in Yverdon sesshafte Bevölkerung darstellend ist. Ausführliche Untersuchungen der Skelette weisen auf eine künstliche Schädelverformung hin und deuten auf von Schlägen verursachte Verletzungen hin.

Das Endergebnis der verschiedenen Analysen ermöglicht einige Hypothesen über die Herkunft der im Pré de la Cure begrabenen Menschen (Kap. IX und X). Welche Periode man auch immer betrachtet, so wird man als erstes feststellen, dass sich die dort festgestellten Bestattungsgebräuche in den meisten Nekropolen der Umgebung wiederfinden. Es sind die Bräuche der einheimischen, stark romanisierten Bevölkerung - es handelt sich im Falle Yverdons zweifellos um die Einwohner des *castrums*. Eine kleine Anzahl der in dem Pré de la Cure aufgefundenen Gräber weist besondere Kennzeichen auf. Einige legen nahe, dass während der Phase A Offiziers- oder Beamtenfamilien, möglicherweise germanischer Herkunft, in der Nekropole beerdigt wurden. Andere Gräber, die auf Grund der aufgefundenen Gegenstände der zweiten Hälfte des V. Jahrhunderts zugeordnet werden, lassen darauf schliessen, dass sich in Yverdon-les-Bains wenn auch nicht echte Burgunder, so doch mehrere mit den Versetzungen dieses Volkes verbundene Leute niederliessen. Nur wenige in früheren Ausgrabungen entdeckte Gegenstände weisen dagegen auf fränkischen Einfluss hin. Die Ausbreitung des Christentums hat sich wahrscheinlich während der Benutzungsdauer der Nekropole verstärkt, hat aber letztlich auf die Bestattungsgebräuche keinen grossen Einfluss gehabt.

Traduction: Julie Hauser

Summary

From 1990 to 1993, three excavation programs linked to different building projects along the «rue des Philosophes» at Yverdon-les-Bains (VD) revealed three distinct sectors belonging to the necropolis of the «Pré de la Cure» (*Philosophes 7, 13 and 21*). This vast funerary unit, known since the middle of the last century thanks to the works of Louis Rochat, had never been precisely located previously. Situated about 150 meters to the east of the Constantinian *castrum*, it extended on both sides of a road, on the ruins of a quarter of the Gallo-Roman *vicus*, the latter being established on the remains of a Celtic rampart (chap. II). Three hundred and one inhumations were discovered, indicating that the necropolis was in use from the middle of the IVth c. to the end of the VIIth c. The study of the orientation, layout, and relative chronology of the burials, associated with the dating of the grave goods, led to the definition of three distinct periods of use (chap. VI and XI).

The 84 graves attributed to the earliest period *(phase A: second half of the IVth - first half of the Vth centuries)* were distributed between all three sectors, with variable orientations (N-S, S-N, E-W, W-E, or SW-NE). Many bore traces of wood construction, in particular cofferings assembled with large iron nails. Slightly over one third of the burials contained grave goods, typically consisting of pottery or glass containers deposited with the inhumed. Several graves also contained ornaments or goods linked to clothing, in particular belt fittings and bracelets.

Only twenty-four burials could be attributed to the second period of use (*phase B: second half of the Vth - VIth c.*): in effect, dating of the grave goods was the only criteria which allowed the tombs to be placed in this phase. The extension of the necropolis seemed restricted on the west side: none of the 24 graves were situated in the sector named Philosophes 21. Phase B was characterised primarily by a regularisation of the grave orientations, which systematically lay along an east-to-west axis, with the head to the west. The bodies were still inhumed in individual graves, quite frequently inside wooden coffers assembled without metal components. The practice of depositing containers disappeared and the goods discovered in the graves – a single object in most cases – consisted mainly of simple belt buckles. Four female burials stood out due to their abundant goods and the presence of fibulae.

The last period (*phase C: second half of the VIth - VIIth c.*) was characterised by a marked decrease in the size of the inhumation zone: the twenty-five graves that could be attributed to this phase were concentrated in the centre of the necropolis (Philosophes 13). The graves were still oriented west-to-east, but they were increasingly built with non-perishable materials : sandstone slabs, dressed stones, reused tiles, lime mortar etc. These more solid structures meant that several individuals could be inhumed in succession, the bones from anterior skeletons being then grouped in another part of the tomb. Grave goods were infrequent, and consisted mainly of *plate-buckles*, multi-element belt fittings, and pearl necklaces.

The study of the bony remains revealed that a total of 363 individuals were present (chap. VIII). Their distribution by age and sex showed a distinct deficit of infants as well as a disproportionately large amount of males during phase A. Furthermore, the estimation of mortality patterns indicated that this subset of preserved individuals was certainly not representative of the population which lived in Yverdon at that time. Finally, a detailed examination of the skeletons led to the discovery of an artificial cranial deformation and many cases of wounds resulting from violent blows.

The results obtained by these different analyses made it possible to formulate some hypotheses on the origin of the individuals inhumed at Pré de la Cure (chap. IX and X). First of all, whatever the period, the funerary practices observed here were identical to those documented in most contemporaneous necropoli of the region. These practices were typical of those carried out by the native, highly romanised, population - in the case of Yverdon, very probably represented by the inhabitants of the *castrum*. A small number of the Pré de la Cure tombs, however, stand out from the rest. Some of these suggest that some officer's or civil servant's families, maybe of Germanic origin, were inhumed in the necropolis during phase A. Others, dated, according to their grave goods, from the second half of the Vth c., hint that several individuals, if not Burgunds, then at least linked to the migrations of this people, settled in Yverdon-les-Bains. Conversely, a very small number of objects, discovered during the 19th c. excavations, may be linked to a Frankish influence. Finally, although there are indications that the diffusion of Christianism increased during the period of use of the necropolis, this was not documented in the funerary rites.

Traduction: Suzanne Eades, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève

Riassunto

Dal 1990 al 1993, sono state organizzate tre campagne di scavi sul territorio di Yverdon-les-Bains (VD) alla *rue des Philosophes*, luogo di futuri progetti immobiliari. Tali scavi hanno permesso di rilevare tre settori distinti della necropoli di *Pré de la Cure*. Questo vasto complesso funerario, conosciuto sin dalla metà del secolo scorso grazie ai lavori di Louis Rochat, non era stato localizzato con precisione, prima d'ora. Situato ad est del *Castrum* costantiniano da cui dista 150 metri circa, si estende da ambo le parti di una strada romana, nelle rovine di un quartiere del *Vicus* galloromano, eretto sulle vestigia di un baluardo celtico (cap. II). Le 301 sepolture riportate alla luce indicano che la necropoli fu utilizzata a partire dalla metà del IV° secolo fino alla fine del VII° secolo. Lo studio della disposizione, delle tipologie costruttive e della cronologia inerente alle tombe, associata alla datazione dei corredi, ha permesso di definire tre periodi di utilizzo ben distinti (cap. VI e XI).

Le 84 tombe attribuite al periodo più antico (Fase A: seconda metà del IV° secolo - prima metà del V° secolo) disseminate in ognuno dei tre settori esplorati, sono disposte secondo molteplici orientamenti (N-S, S-N, E-O, O-E, o ancora SO-NE). Gran parte di esse presentano delle tracce di elementi costruttivi di legno, in particolare delle casse assemblate con grossi chiodi di ferro.

Poco più di un terzo delle sepolture appartenenti a questa fase contengono dei corredi, i cui elementi più caratteristici sono dei recipienti in ceramica o in vetro deposti presso i defunti. In parecchie tombe sono stati ritrovati anche dei gioielli o degli oggetti preziosi per l'abbigliamento, come delle guarnizioni da cinturone e dei braccialetti.

Solo 24 sepolture possono attribuirsi alla seconda fase di utilizzo (Fase B: seconda metà del V°- VI° secolo): la datazione del corredo rinvenuto in esse costituisce, in effetti, l'unico criterio che permetta di attribuire l'appartenenza delle tombe a questa fase. L' estensione della necropoli sembra, qui, limitarsi al lato ovest; infatti nessuna delle 24 tombe si trova nel settore dei *Philosophes 21*. La fase B è caratterizzata in primo luogo da un orientamento regolare delle sepolture, dirette, ormai, sistematicamente da ovest verso est, con la testa disposta ad ovest. Come nel periodo precedente, i corpi sono inumati in sepolture individuali, molto spesso in casse di legno assemblate senza elementi metallici. L'usanza di depositare dei recipienti è scomparsa ed il corredo scoperto nelle tombe – soltanto un oggetto in più della metà dei casi – è costituito principalmente da semplici fibbie di cintura. Quattro tombe femminili si distinguono dalle altre per l'abbondanza del loro corredo e per la presenza di fibule.

L'ultimo periodo è caratterizzato da una netta diminuzione della superficie utilizzata: le 25 sepolture attribuite a questa fase sono concentrate, in effetti, al centro della necropoli (*Philosophes 13*). Le tombe sono sempre orientate O-E ma per la loro costruzione vengono utilizzati sempre più spesso dei materiali non deteriorabili, di recupero, quali: solette di molassa, blocchi di pietra e tegole, nonchè calcina. Queste strutture più solide permettono l'inumazione successiva di altri individui, ottenuta raggruppando le ossa degli scheletri precedenti in una parte della tomba. Il corredo, ora meno frequente, è costituito essenzialmente da fibbie e guarnizioni di cinturone composti da diversi elementi, così come da collane di perle (cap. XII).

Lo studio delle ossa qui ritrovate ha permesso di enumerare 363 individui (cap. VIII). La loro distribuzione, a seconda dell'età e del sesso, mostra una netta carenza di bambini piccoli e, solo nella fase A, una sovrabbondanza di uomini. D'altra parte la stima della mortalità indica che l'insieme degli individui conservati non è certamente rappresentativo della popolazione che allora viveva ad Yverdon. Infine, l'esame particolareggiato degli scheletri rivela la presenza in alcuni individui di una deformazione craniale così come diversi casi di ferite inferte da colpi violenti.

L'insieme dei risultati ottenuti dalle diverse analisi effettuate, permette di formulare delle ipotesi sull'origine degli individui inumati nel *Pré de la Cure* (cap. IX e X). Qualunque sia il periodo preso in considerazione si osserva, innanzitutto, che le pratiche funerarie qui identificate si ritrovano nella maggior parte delle necropoli contemporanee della regione. Queste usanze sono quelle della popolazione indigena, fortemente romanizzata - nel caso di Yverdon si tratta senza dubbio degli abitanti del *Castrum*. Tuttavia poche tombe del *Pré de la Cure* presentano delle caratteristiche particolari. Tra queste, alcune suggeriscono la presenza di famiglie di ufficiali o di funzionari pubblici, forse di origine germanica, che furono inumate nella necropoli durante la fase A. Altre, datate del V° secolo a causa del loro corredo, indicano che diversi individui si stabilirono ad Yverdon-les-Bains; essi, pur non essendo veri burgondi, erano comunque legati agli spostamenti di questo popolo. Soltanto alcuni oggetti ritrovati in occasione di vecchi scavi potrebbero rappresentare i segni di un'influenza dei Franchi. Infine, se la diffusione del cristianesimo si è verosimilmente rinforzata durante il periodo di utilizzo della necropoli, la nuova religione non si manifesta in modo evidente nelle pratiche funerarie.

Traduction: Katrina Trabattoni

Bibliographie

Abréviations

ACV	Archives Cantonales Vaudoises, Lausanne
AF	Archéologie Fribourgeoise
AFAM	Association Française d'Archéologie Mérovingienne
AM	Archéologie médiévale
AMH	Archives des Monuments Historiques et Archéologie du Canton de Vaud
AS	Archéologie Suisse.
ASAG	Archives suisses d'Anthropologie générale
ASSPA	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie
BHV	Bibliothèque Historique Vaudoise
BMC	Mattingly, H., *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. 5 vol., London, 1923-1950
CA	Cahiers Archéologiques
CAR	Cahiers d'Archéologie Romande
DACL	Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie, Cabrol, F. et Leclerq, H., Paris
GDV	Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit
GREAT	Groupe romand d'études d'archéologie du territoire
IAS	Indicateur d'Antiquités Suisses
JRGZM	Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz
MCAHL	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*
MHAVD	Monuments Historiques et Archéologie du Canton de Vaud
Migne, Patrologie Latine	*Patrologiae cursus completus accurante J.-P. Migne, Series Latina*
RAE	Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est
RGA	Reallexikon der Germanischen Altertumskunde
RHES	Revue d'Histoire Ecclésiastique Suisse
RHV	Revue Historique Vaudoise
RIC	Mattingly, H., Sydenham, E. A. *et alii*, *Roman Imperial Coinage*. 10 vol., London, 1923-1994
RPC	Burnett, A., Amandry, M. et Ripollès, P. P., *Roman Provincial Coinage*. Vol. I, London - Paris, 1992
RRC	Crawford, M., *Roman Republican Coinage*. Vol. I, Cambridge, 1974
RSAA	Revue Suisse d'Art et d'Archéologie

Abetel 1987 — Abetel, E., Yverdon-les-Bains, Castrum/Porte de l'Est. *ASSPA* 70, 1987, pp. 192-197.

Abetel 1992 — Abetel, E., *L'établissement sidérurgique de Montcherand.* CAR 54, Lausanne, 1992.

Acsadi/Nemeskeri 1970 — Acsadi, G. et Nemeskeri, J., *History of human life span and mortality.* Budapest, Akadémiai Kiadó, 1970.

Adroer 1963 — Adroer, A. M., La ceramica romana procedente de una necropolis de Barcelona (Plaza Villa de Madrid). *Revue d'Etudes Ligures* 29, 1-4, pp. 99-124

Ahumada Silva/Lopreato/Tagliaferri (éd.) 1990 — Ahumada Silva, I., Lopreato, P. et Tagliaferri, A., *La necropolis di S. Stefano «In Pertica». Campagne di Scavo 1987-1988.* Venezia, Cividale, 1990.

Ajot 1985 — Ajot, J., *La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône et Loire).* Mémoires de l'AFAM 1, s. l., 1985.

Alduc-Le Bagousse 1988 — Alduc-Le Bagousse, A., Estimation de l'âge des non-adultes: maturation dentaire et croissance osseuse. Données comparatives pour deux nécropoles médiévales basnormandes. In: Buchet, L., (éd.), *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique?* Actes des Troisièmes Journées Anthropologiques de Valbonne (28-30 mai 1986). Paris, CNRS, Notes et monographies techniques 24, 1988, pp. 81-103.

Alexandre-Bidon/Treffort 1993 — Alexandre-Bidon, D. et Treffort, C. (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval.* Lyon, 1993.

Allason-Jones/Miket 1984 — Allason-Jones, L. et Miket, R., *The Catalogue of Small Finds from South Schields Roman Fort.* The Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne, Monograph series, 2, Newcastle, 1984.

Allen 1978 — Allen, D. F., The Coins from the Oppidum of Altenburg and the Bushel Series. *Germania* 56, 1978, pp. 190-229.

Ariès 1977 — Ariès, P., *L'homme devant la mort.* 2 vol., Paris, 1977.

Ariès 1983 — Ariès, P., *Images de l'homme devant la mort.* Paris, 1983.

Arnold 1992 — Arnold, B., *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel.* Archéologie neuchâteloise, 12, 13, 1992.

Aronovici-Martin 1977 — Aronovici-Martin, C., *Les mérovingiens au musée de Dijon. Collections mérovingiennes du Musée archéologique de Dijon.* Besançon, 1977

Arveiller-Dulong 1985 — Arveiller-Dulong, V. et Arveiller J., *Le verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg.* Paris, 1985.

Auberson 1987 — Auberson, L., *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le Canton de Vaud.* Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1987.

Auberson 1992 — Auberson, L., Bursins VD, Eglise. *ASSPA*, 75, 1992, pp. 235-237.

Auberson 1993 — Auberson, L., Bursins - Eglise Saint-Martin - Observations archéologiques complémentaires. *RHV* 1993, pp. 159-163.

Auberson/Martin 1991 — Auberson, L., Martin, M., L'église de Saint-Martin à Vevey au haut Moyen Age et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé. *AS*, 14, 1991-4, pp. 274-292.

Aubert 1995 — Aubert, E., *Histoire d'Yverdon. I. Des temps préhistoriques à la conquête bernoise.* Yverdon, 1995.

Barag 1978 — Barag, D., Hanita, Tomb XV, a Tomb of the Third and Early Fourth Century CE. *Atiqot, English Series*, 13, pp. 1-60, 1978.

Baudot 1860 — Baudot, H., *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, et particulièrement à Charnay.* Dijon, Paris, 1860.

Bautier 1989 — Bautier, R.-H., La circulation fluviale dans la France médiévale. *Recherches sur l'économie de la France médiévale. Les voies fluviales - La draperie.* Actes du 112e Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1987. Paris, 1989, pp. 9-36.

Bayard 1993 — Bayard, D., La céramique dans le Nord de la Gaule à la fin de l'Antiquité (de la fin du IVe au VIe siècle): présentation générale. *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais,* Actes du Colloque d'Outreau (10-12 avril 1992), Nord-Ouest Archéologie, hors série, 1993, pp. 107-128.

Béal 1983 — Béal, J.-C., *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon.* Lyon, 1983.

Béal 1984 — Béal, J.-C., *Les objets de tabletterie antique du Musée archéologique de Nîmes.* Cahiers des musées et monuments de Nîmes, 2, Nîmes, 1984.

Behrens 1921/24 — Behrens, G., Aus der frühen Völkerwanderungszeit des Mittelrheingebietes. *Mainzer Zeitschrift* 17-19, 1921-1924, pp. 69-78.

van Berchem 1982 — van Berchem, D., *Les routes et l'histoire.* Lausanne, 1982.

Berger 1980 — Berger, L., *Römische Gläser aus Vindonissa.* Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa, 4, 1980[2e].

Bernhard 1982 — Bernhard, H., Germanische Funde der Spätantike zwischen Strassburg und Mainz. *Saalburg Jahrbuch* 38, 1982, pp. 72-109.

Bersu 1964 — Bersu, G., *Die spätrömische Befestigung «Bürgle» bei Gundremmingen*. Münchner Beiträge zu Vor- und Frühgeschichte 10, München, 1964.

Besson 1906 — Besson, M., *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e siècle*. Fribourg, 1906.

Besson 1909 — Besson, M., *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*. Lausanne, 1909.

Besson 1911 — Besson, M., Compte-rendu (A. Götze, *Gotische Schnallen*). *Revue Charlemagne*, 1ère année, n° 2, avril 1911, pp. 111-113, pl. XVII.

Biaggio Simona 1991 — Biaggio Simona, S., *I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale Cantone Ticino*. 2 vol., Locarno, 1991.

Biaggio Simona 1994 — Biaggio Simona, S., Nuovi vetri tardoromani da un insediamento nel Ticino. *AS* 17, 1994-2, pp. 88-90.

Bierbrauer 1974a — Bierbrauer, V., *Die ostgotischen Grab- und Schatzfunde in Italien*. Biblioteca di Studi Medievali VII, Spoleto, 1974.

Bierbrauer 1974b — Bierbrauer, V., Rudolf Moosbrugger-Leu: Die Schweiz zur Merowingerzeit. *RSAA, Buchsprechungen*, pp. 193-201.

Bierbrauer 1985 — Bierbrauer, V., Frühmittelalterliche Castra im östlichen und mittleren Alpengebiet: germanische Wehranlagen oder romanische Siedlungen? *Archäologisches Korrespondenzblatt* 15, 1985, pp. 497-513.

Bierbrauer/ Westermann-Angershausen 1987 — Bierbrauer, V. et Westermann-Angershausen, H., Fibel (Gewandspange). In: *Reallexikon für deutschen Kunstgeschichte* VIII, 1987, col. 719-763.

Billard/Simon 1995 — Billard, M. et Simon, C., L'os révélateur d'habitude culturelle. *Les Dossiers d'archéologie* 208, novembre 1995, pp. 22-33.

Bishop/Coulston 1993 — Bishop, M. C. et Coulston, J. C. N., *Roman Military Equipment*. London, 1993.

Biton/Gaillard de Semainville 1988 — Biton, R. et Gaillard de Semainville, H., Une plaque-boucle mérovingienne en os à Bierry-les-Belles-Fontaines (Yonne). *RAE* 39, 1988, fasc. 1-2, pp. 291-296.

Bizot 1988 — Bizot, B, Anthropologie de l'édifice funéraire d'Albigny - Condion. In: Buchet, L., (éd.), *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique?* Actes des Troisièmes Journées Anthropologiques de Valbonne (28-30 mai 1986). Paris, CNRS, Notes et monographies techniques 24, 1988, pp. 227-240.

Blondel 1954 — Blondel, L., Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'An mille. *Art du Haut Moyen Age dans la région alpine.* Actes du III^e Congrès International pour l'étude du Haut Moyen Age, 9-14 septembre 1951, Olten, Lausanne, 1954, pp. 271-307.

Blume 1912 — Blume, E., *Die germanischen Stämme une die Kulturen zwischen Oder une Passarge zur römischen Kaiserzeit*. Mannus-bibl. 8, 1912.

Bocquet/Masset 1977 — Bocquet, J.-P. et Masset, C., Estimateurs en paléodémographie. *L'Homme* 17, 4, 1977, pp. 65-90.

Böhme 1974 — Böhme, H., W., *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts*. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 19, 1974.

Böhme 1986 — Böhme, H., W., Das Ende der Römerherrschaft in Britannien und die angelsächsische Besiedlung Englands im 5. Jahrhundert. *JRGZM*, 33, 1986, pp. 469-592.

Böhner 1958 — Böhner, K., *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*. GDV, B, 1, 2 vol., Berlin, 1958.

Boissavit-Camus *et al.* (dir.) — Boissavit-Camus, B., *et al.* (dir.), Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine. In: Archéologie du cimetière chrétien. Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, pp. 257-269.

Bonnet 1974 — Bonnet, C., Genève, capitale burgonde. *Archéologia* 66, 1974, pp. 12-17.

Bonnet 1977 — Bonnet, C., *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, VIII, Genève, 1977.

Bonnet 1982 — Bonnet, C., L'habitat du Haut Moyen Age. *Habitat et habitation*. 2ème cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse, SSPA, Genève, 1982, pp. 10.1-10.6.

Bonnet 1986a — Bonnet, C., *Genève aux premiers temps chrétiens*. Genève, 1986.

Bonnet 1986b — Bonnet, C., L'inhumation privilégiée du IVe siècle au VIII^e siècle en Suisse occidentale. *L'inhumation privilégiée du IV^e siècle au VIII^e siècle en Occident*. Actes du colloque de Créteil 1984, Paris, 1986, pp. 109-116.

Bonnet 1994 — Bonnet, C., Les églises rurales de la région de Genève. *L'environnement des églises et la topographie des campagnes médiévales*. Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale à Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989. *Documents d'archéologie française* 46, 1994, pp. 22-26.

Bonnet 1997 — Bonnet, C., Les églises en bois du haut Moyen Age d'après les recherches archéologiques. *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*. Actes du Congrès international de Tours, 3-5 novembre 1994, 13^e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, Tours, 1997, pp. 217-236.

Bonnet *et al.* 1989 — Bonnet, C. *et al.*, Les premiers ports de Genève. *AS* 12, 1989, pp. 2-24.

Bonnet *et al.* 1997 — Bonnet, C. *et alii*, Autour de l'église. Fouilles archéologiques à Genève, 1967-1997. *Patrimoine et architecture*, cahier n° 3, août 1997, pp. 6-45.

Bonnet Borel 1997 — Bonnet Borel, F., *Le verre d'époque romaine à Avenches* - Aventicum. *Typologie générale.* Documents du Musée romain d'Avenches 3, Avenches, 1997.

de Bonstetten 1874 — de Bonstetten, G., *Carte archéologique du canton de Vaud.* Toulon, 1874.

Boosen 1985 — Boosen, J., D., Ein alamannisches Frauengrab des 5. Jahrhunderts von Graben-Neudorf, Kreis Karlsruhe. *Fundberichte aus Baden-Württemberg,* 10, 1985, pp. 281-317.

Bordenache Battaglia 1983 — Bordenache Battaglia, G.,*Corredi funerari di età imperiale e barbarica nel museo nazionale romano.* Rome, 1983.

Bouffard 1945 — Bouffard, P., *Nécropoles burgondes de la Suisse.* Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, 1, Genève, Nyon, 1945.

Bourgeois 1924 — Bourgeois, V., H., Le *castrum* romain d'Yverdon. *IAS,* 26, 1924, pp. 212-232.

Brem *et al.* 1992 — Brem, H. J., Bürgi, J. et Roth-Rubi, K., *Arbon - Felix Arbor. Das spätrömische Kastell.* Archäologie im Thurgau 1, Frauenfeld, 1992.

Brothwell 1981 — Brothwell, D. R., *Digging up Bones: the Excavation Treatment and Study of Human Skeletal Remains.* London, British Museum, 1981.

Brulet/Coulon 1977 — Brulet, R. et Coulon, G., *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai.* Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Louvain, Louvain, 1977.

Brunetti 1996 — Brunetti, C., *Yverdon, rue des Philosophes, fouilles 1990-1992. De l'oppidum au vicus.* Mémoire de licence d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1996.

Bruzek 1991 — Bruzek, J., *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal: implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile.* Inst. de paléontologie humaine et Museum d'hist. naturelle (Thèse de doctorat), Paris, 1991.

Buchet 1988 — Buchet, L., La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Age. *AM* 18, 1988, pp. 55-71.

Buchta-Hohm 1996 — Buchta-Hohm, S., *Das alamannische Gräberfeld von Donaueschingen.* Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Stuttgart, 1996

Bujard 1992 — Bujard, J., L'église de Lully FR. *AS* 15, 1992-2, pp. 94-99.

Bullinger 1969 — Bullinger, H., *Spätantike Gürtelbeschläge.* Dissertationes Archaeologicae Gandenses XII, 2 vol., Brugge, 1969.

Burmeister 1913 — Burmeister, A., Une plaque de ceinturon retrouvée. *IAS,* 15, 1913, p. 87.

Carlino 1999 — Carlino, A., L'impératif métaphorique. Quelques réflexions autour de l'illustration anatomique (XVe-XVIIIe siècles). *Traverse* 6, 1999/3, pp. 23-34.

Carru *et al.* 1991 — Carru, D. *et alii, Une nécropole de l'Antiquité tardive à Vaison-la-Romaine.* Documents d'Archéologie Vauclusienne 2, Cavaillon, 1991.

Cartier 1925 — Cartier, A., Le cimetière gallo-romain de Chevrens. *IAS,* 27, 1925, pp. 16-26.

Castelin 1978-1985 — Castelin, K., *Keltische Münzen.* Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich, 2 vol., Stäfa 1978/1985.

Castella 1987 — Castella, D., *La nécropole du Port d'Avenches.* Aventicum IV, CAR 41, 1987.

Castella 1991 — Castella, D., Avenches «En Chaplix». *BPA* 33, 1991, pp. 139-141.

Castella 1995 — Castella, D., Corcelles-près-Payerne VD, Route de Ressudens. *ASSPA* 78, 1995, pp. 231-232

Castella 1999 — Castella, D., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Volume 1: Etude des sépultures.* CAR 77, Aventicum X, Lausanne, 1999.

Castella *et al.* 1995 — Castella, D., Duvauchelle, A. et Geiser, A., Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD. *ASSPA* 78, 1995, pp. 170-180.

Castella *et al.* 1999 — Castella, D. *et alii, La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Volume 2: Etude du mobilier.* CAR 78, Aventicum IX, Lausanne, 1999.

Castella/Eschbach 1994 — Castella, D. et Eschbach, F., Payerne VD, Route de Bussy. *ASSPA,* 77, 1994, pp. 207-208.

Castella/Eschbach 1996 — Castella, D. et Eschbach, F., Payerne VD, route de Bussy. *ASSPA* 79, 1996, p. 265.

Castella/Flutsch 1989 — Castella, D. et Flutsch, L., La nécropole romaine d'Avenches VD – En Chaplix. Premiers résultats. *ASSPA* 72, 1989, p. 272-280.

Castex 1994 — Castex, D., *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du haut Moyen Age: contribution spécifique de l'anthropologie biologique.* Univ. Bordeaux I (Thèse de doctorat, anthrop.), 2 vol., Bordeaux, 1994.

Castex/Depierre/Maureille 1995 — Castex, D., Depierre, G. et Maureille, B., Population indigène, population allogène à Beaune (Côte d'Or) aux V^{e}-VI^{e} siècles. In: Gaillard de Semainville (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie.* Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 167-184.

Chabeuf 1976 — Chabeuf, M., Recherches sur les origines anthropologiques de la population dijonnaise. *RAE* 27, 1976, 1 et 2, pp. 285-305.

Chabeuf 1977 — Chabeuf, M., Sur le peuplement ancien de la Bourgogne. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, 12, 1977, pp. 127-134.

Chaume 1937 — Chaume, M., *Les origines du duché de Bourgogne*, II/2. Dijon, 1937.

Chevalley/Favrod 1992 — Chevalley, E. et Favrod, J., Soleure dans le diocèse de Genève? Hypothèse sur les origines du diocèse d'Avenches/Vindonissa. *RHES*, 86, 1992, pp. 47-68.

Chevallier 1988 — Chevallier, R., *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*. Paris, 1988.

Christe 1992 — Christe, F., *La «Cour des Miracles» à la Cité. 1220-1960: une tranche de l'histoire de Lausanne*. CAR 58, Lausanne, 1992.

Christe/de Raemy 1995 — Christe, F. et de Raemy, D., Yverdon-les-Bains, Château. *RHV* 1995, pp. 450-453.

Christlein 1966 — Christlein, R., *Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgaü*. Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte 21, Kallmünz/Opf., 1966.

Christlein 1971 — Christlein, R., Eine langobardische Gürtelgarnitur von Bieringen, Kreis Horb. *Der Sülchgau*, 1971, pp. 55-63.

Christlein 1979 — Christlein, R., *Kleinfunde der frühgeschichtlichen Perioden aus den Plangrabungen 1967-1972*. Der Runde Berg bei Urach III, Heidelberg, 1979.

Christlein 1991 — Christlein, R., *Die Alamannen*. Stuttgart und Aalen, 1991[3].

Clarke 1979 — Clarke, G., *The Roman Cemetary at Lankhills*. Winchester Studies 3, Part II, 1979.

Clauss 1987 — Clauss, G., Die Tragsitte von Bügelfibeln. Eine Untersuchung zur Frauentracht im frühen Mittelalter. *JRGZM* 34, 1987, pp. 491-603.

Colardelle 1983 — Colardelle, M., *Sépulture et traditions funéraires du V^e^ au XIII^e^ siècle ap. J-C dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*. Grenoble, 1983.

Colardelle 1996 — Colardelle M., Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales. In: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, pp. 305-310.

Colardelle/Reynaud 1981 — *Des Burgondes à Bayard. Mille ans de Moyen Age*. Catalogue de l'exposition tenue en divers lieux, 1981-1984, sous la direction de M. Colardelle et J.-F. Reynaud, Grenoble, 1981

Colardelle/Démians d'Archimbaud/ Raynaud 1996 — Colardelle, M., Démians d'Archimbaud, G. et Raynaud, C., Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le Sud-Est de la Gaule. In: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, pp. 271-303

Collectif 1954 — *Art du Haut Moyen Age dans la région alpine*. Actes du IIIe Congrès International pour l'étude du Haut Moyen Age, 9-14 septembre 1951, Olten, Lausanne, 1954.

Collectif 1978 — *Le cycle de la matière: l'os*. Catalogue de l'exposition du Musée de Dijon, Dijon, 1978.

Collectif 1979 — *Das Frühmittelalter*. Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz VI, Bâle, 1979.

Collectif 1986 — Groupe de travail sur les sigillées claires, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la Vallée du Rhône (de Martigny à Vienne). *Figlina* 7, 1986, pp. 19-49.

Collectif 1987 — *Bourgogne médiévale, la mémoire du sol*. Catalogue de l'exposition du Musée de Dijon, Dijon, 1987.

Collectif 1989 — *Paysages découverts*. GREAT, Lausanne, 1989.

Collectif 1990 — *Milano, capitale dell'impero romano (286-402 d.C.)*. Catalogue d'exposition, Milan, 1990.

Collectif 1991 — *Naissance des arts chrétiens*. Atlas archéologiques de la France, Paris, 1991.

Collectif 1992 — Voies romaines. La voie occidentale. *Revue Suisse*, 3, 1992, pp. 3-67.

Collectif 1993a — *Rome face aux Barbares. 1000 ans pour un Empire*. Catalogue de l'exposition du Centre Culturel de l'Abbaye de Daoulas, Daoulas, 1993.

Collectif 1993b — *L'Ile de France de Clovis à Hugues Capet*. Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 1993.

Collectif 1993c — *Verre et merveilles*. Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1993-1994, Guiry-en-Vexin, 1993.

Collectif 1994 — *I Goti*. Catalogue de l'exposition du Palazzo Reale, Milano, 1994.

Collectif 1995 — *Histoire du christianisme en Suisse*. Sous la dir. de L. Vischer, L. Schenker, R. Dellsperger et O. Fatio, Genève, Fribourg, 1995.

Collectif 1996 — *Die Franken. Wegbereiter Europas*. Catalogue de l'exposition du Reiss-Museum, Mannheim, Mannheim, Mainz, 1996.

Collectif 1997a — *Les Francs, précurseurs de l'Europe*. Catalogue de l'exposition du Musée du Petit Palais, Paris, 1997.

Collectif 1997b — *Die Alamannen*. Catalogue de l'exposition du Musée National Suisse, Zürich, Stuttgart, 1997.

Contamine *et al.* 1993 — Contamine P., *et al.*, *L'économie médiévale*. Paris, 1993.

Coulon 1994 — Coulon, G., *L'enfant en Gaule romaine*. Paris, 1994.

Coutaz 1986a — Coutaz, G., Baulmes. *Helvetia Sacra*, III/1, t.1, Berne, 1986, pp. 233-238.

Coutaz 1986b — Coutaz, G., Romainmôtier. *Helvetia Sacra*, III/1, t.1, Berne, 1986, pp. 289-301

Crottet 1859 — Crottet, A., *Histoire et annales de la ville d'Yverdon depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1845*. Genève, 1859.

Crubézy *et al.* 1990 — Crubézy, E., *et al., Anthropologie et Archéologie: dialogue sur les ensembles funéraires.* Bulletin et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, t. 2, 3-4, numéro spécial, 1990.

Crubézy 1991 — Crubézy, E., *Caractères discrets et évolution: exemple d'une population nubienne: Missiminia (Soudan).* Univ. de Bordeaux I (Thèse, non publiée), Bordeaux, 1991.

Crummy 1979 — Crummy, N., A Chronology of Romano-britisch Bone Pins. *Britannia*, X, 1979, pp. 157-163.

Crummy 1983 — Crummy, N., *The Roman Small Finds from Excavations in Colchester 1971-9.* Colchester Archeological Report 2, 1983.

Curdy *et al.* 1984 — Curdy, P., Benkert, A., Bernal, J. et Masserey, C., Intervention archéologique à Yverdon-les-Bains (VD) - Rue des Philosophes: La Tène finale - Époque romaine précoce. *ASSPA*, 67, 1984, pp. 123-136.

Curdy *et al.* 1995 — Curdy, P., Flutsch, L., Moulin, B. et Schneiter, A., Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992. *ASSPA*, 78, 1995, pp. 7-56.

Curdy/Kaenel/Rossi 1992 — Curdy, P., Kaenel, G. et Rossi, F., Yverdon-les-Bains (canton de Vaud) à la fin du Second âge du Fer: nouveaux acquis. *L'âge du Fer dans le Jura*, CAR 57, 1992, pp. 285-299.

Curdy/Klausener1985 — Curdy, P. et Klausener M. , Yverdon-les-Bains VD – un complexe céramique du milieu du 2e siècle avant J.-C. *AS* 8, 1995-4, pp. 236-240.

van Dam (éd.) 1988 — *Gregory of Tours, Glory of the Confessors.* Traduit avec une introduction de R. van Dam. Translated Texts for Historians 4, Latin Series, Liverpool, 1988.

Dannheimer 1962 — Dannheimer, H., Die germanischen Funde der späten Kaiserzeit und des frühen Mittelalters in Mittelfranken. GDV Serie A, VII, 2 vol., Berlin, 1962.

Degen 1966 — Degen, R., Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum. *Helvetia Antiqua, Festschrift für E. Vogt*, Zürich, 1966, pp. 253-270.

Degen 1980 — Degen, R., Fermes et villas romaines dans le canton de Neuchâtel. *Helvetia Archaeologica* 11, 43/44, 1980, pp. 152-165.

Degen 1997 — Degen, R., Römische Gliederpuppen aus Octodurus/Martigny VS. *Helvetia Archaeologica* 109, 1997, pp. 15-38.

Déglon 1949 — Déglon, R., *Yverdon au Moyen Age, XIIIe-XVe siècle.* Lausanne, 1949.

Delestre/Périn (éd.) 1998 — *La datation des structures et des objets du haut Moyen Age: méthodes et résultats.* Actes des XVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 1994, textes réunis par X. Delestre et P. Périn, Paris, 1998.

Demougeot 1979 — Demougeot, E., *La formation de l'Europe et les invasions barbares. I. Des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien. II. De l'avènement de Dioclétien au début du VIe siècle.* Paris, 1979.

Demougeot 1988 — Demougeot, E., *L'Empire romain et les barbares d'Occident (IVe-VIIe siècle).* Paris, 1988.

Depierre 1991 — Depierre, G., La nécropole de Dijon. *Les Dossiers d'Archéologie* 157, février 1991, pp. 68-69.

Deringer 1967 — Deringer, H., Provinzialrömische und germanische Knochenkämme aus Lauriacum. *Jahrbuch des oberösterreichischen Musealvereines* 112, 1967, pp. 57-74.

Desbat/Dangréaux 1997 — Desbat, A. et Dangréaux, B., La production d'amphores à Lyon. In: Desbat, A. (éd. scientifique), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2ème partie: Les ateliers du Ier s. après J.-C. *Gallia* 54, 1997, pp. 73-104.

Desbat/Laroche/Mérigoux 1979 — Desbat, A., Laroche, C. et Mérigoux, E., Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon. *Figlina* 4, 1979, pp. 1-17.

Dierkens 1981 — Dierkens, A., *Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont.* Namur, 1981.

Doehaerd 1982 — Doehaerd, R., *Le Haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés.* Nouvelle Clio, 14, 1982[2].

van Doorselaer 1967 — van Doorselaer, A., *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale.* Dissertationes Archaeologicae Gandenses, X, 1967.

Doppler 1983 — Doppler, W., Die Römischen Münzen aus Baden. *Handel und Handwerk im römischen Baden*, Baden, 1983, pp. 3-12.

Drack/Fellmann 1988 — Drack, W. et Fellmann, R., *Die Römer in der Schweiz.* Stuttgart, 1988.

Drew 1988 — Drew, K., F., *Law and Society in Early Medieval Europe.* Variorum Reprints, London, 1988.

Dübner-Manthey 1987 — Dübner-Manthey, B., *Die Gürtelgehänge als Träger von Kleingeräten, Amuletten und Anhängern symbolischer Bedeutung im Rahmen der frühmittelalterlichen Frauentracht.* Berlin, 1987.

Dubois/Paratte 1994 — Dubois, Y. et Paratte, C.-A., La villa gallo-romaine d'Yvonand VD-Mordagne, Rapport préliminaire. *ASSPA*, 77, 1994, pp. 143-147.

Dubuis/Haldimann/Martin-Kilcher 1987 — Dubuis, B., Haldimann, M.-A. et Martin-Kilcher, S., Céramique du Bas-Empire découverte à Sion, Sous-le-Scex. *AS* 10, 1987, pp. 157-168.

Duby 1980 — Duby, G., *Histoire de la France urbaine. I. La ville antique.* Paris, 1980.

Duby/Perrot 1991 — Duby, G. et Perrot, M., (dir.), *Histoire des femmes.* 4 vol., Paris, 1991.

Duday *et al.* 1990 — Duday, H., Courtaud, P., Crubézy, E., Sellier, P. et Tillier, A.-M., L'anthropologie «de terrain»: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, n° 3-4, 1990, pp. 29-50.

Duday 1995 — Duday, H., Anthropologie de terrain, archéologie de la mort. In: *La Mort, passé, présent, conditionnel.* Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, La Roche-sur-Yon, 1995, pp. 33-58.

Duday/Laubenheimer/Tillier 1995 — Duday, H., Laubenheimer, F. et Tillier, A.-M., *Sallèles d'Aude: Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains.* Centre de recherche d'histoire ancienne, vol. 144, Série Amphores 3, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, 1995.

Dufrenne 1978 — Dufrenne, S., *Les illustrations du Psautier d'Utrecht. Sources et apport carolingien.* Paris, 1978.

Duparc 1958 — Duparc, P., La Sapaudia. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1958, pp. 371-384.

Duval (dir.) 1995 — *Les premiers monuments chrétiens de la France. 1. Sud-Est et Corse.* Sous la direction scientifique de Noël Duval. Atlas Archéologiques de la France, Paris, 1995.

Duval/Picard 1986 — Duval, Y. et Picard, J.-C., (éd.), *L'inhumation privilégiée du IV^e^ au VIII^e^ siècle en Occident.* Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984, Paris, 1986.

Eggenberger *et al.* 1992 — Eggenberger, P., Jaton, P., Santschi, C., Simon, C. et F., *L'église de Saint-Prex.* CAR 55, Lausanne, 1992.

Eggenberger/Jaton/Sarott 1989 — Eggenberger, P., Jaton, P. et Sarott, J., Romainmôtier - Structures monastiques du Haut Moyen Age. *ASSPA* 72, 1989, pp. 295-296.

Eggenberger/Munger 1991 — Eggenberger, P. et Munger, X., Payerne-Eglise paroissiale. Résumé des résultats des investigations archéologiques en 1989 et 1990. *RHV*, 99, 1991, pp. 173-176.

Eggenberger/Weidmann 1987 — Eggenberger, P. et Weidmann, D., Romainmôtier-Fouilles à la Maison des Moines, 1985-1986. *RHV*, 95, 1987, pp. 137-139.

Egloff 1980 — Egloff, M., Des nécropoles burgondes à l'épave de Hauterive. *Helvetia Archaeologica* 11, 43/44, 1980, pp. 196-205.

Engemann/Rüger 1991 — Engemann, J. et Rüger, C. B. (éd.), *Spätantike und frühes Mittelalter.* Bonn, 1991.

Eschbach 1992 — Eschbach, F., Corcelles-près-Payerne VD, Route de Ressudens. *ASSPA* 75, 1992, pp. 237.

Eschbach/Castella 1993 — Eschbach, F. et Castella, D., Corcelles-près-Payerne VD, Route de Ressudens. *ASSPA* 76, 1993, p. 226.

Etter *et al.* 1991 — Etter, H., F. *et alii*, *Die Funde aus Holz, Leder, Bein, Gewebe. Die osteologischen und anthropologischen Untersuchungen.* Vitudurum 5, Zürich, 1991.

Ettlinger/Roth-Rubi 1979 — Ettlinger, E. et Roth-Rubi, K., *Helvetia Relief-Sigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge.* Acta Bernensia 8, Bern, 1979.

Ewig/Werner 1979 — Werner, J. et Ewig, E. (éd.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter.* Vorträge und Forschungen, 25, 1979.

Fabre 1996 — Fabre, V., Fouille, enregistrement et analyse des inhumations domestiques d'enfants. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 8, 1996, 3-4, pp.195-206.

Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997 — Fabre, V., Mariéthoz, F. et Steiner, L., Archéologie funéraire et anthropologie: expériences récentes en Suisse occidentale. *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie*, 3 (2), 1997, pp. 29-65.

Fauduet 1992 — Fauduet, I., *Bronzes gallo-romains. Collections archéologiques du Musée d'Evreux.* Evreux, 1992.

Favrod 1990 — Favrod, J., Les sources et la chronologie de Marius d'Avenches. *Francia*, 17/1,1990, pp. 1-21.

Favrod 1991 — Favrod, J., *La chronique de Marius d'Avenches.* Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1991.

Favrod 1995 — Favrod, J., La date de la prise d'Avenches par les Alamans. *Arculiana, Mélanges offerts à Hans Bögli pour son 65e anniversaire*, Lausanne, 1995, pp. 171-181.

Favrod 1997 — Favrod, J., *Histoire politique du royaume burgonde (443-534).* BHV 113, Lausanne, 1997.

Favrod/Fuchs 1990 — Favrod, J. et Fuchs, M., Avenches de 260 à l'époque mérovingienne: état de la question. *Museum Helveticum*, 47, 1990, pp. 163-180.

Feffer/Périn 1987 — Feffer, L.-C. et Périn, P., *Les Francs. I. A la conquête de la Gaule. II. A l'origine de la France.* Paris, 1987.

Feihl 1989 — Feihl, O., L'habitat de falaise du Vallon des Vaux, relevés et études 1985-1988. *ASSPA*, 72, pp. 155-177, 1989.

de Félice (dir.) 1770-1780 — *L'Encyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* Mis en ordre par M. de Félice, Yverdon, 1770-1780.

Fellmann 1992 — Fellmann, R., *La Suisse gallo-romaine.* Lausanne, 1992.

Fellmann Brogli *et al.* 1992 — Fellmann Brogli, R. *et al.*, *Das römisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel/Aeschenvorstadt.* Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 10, 1992.

Feugère 1985 — Feugère, M., *Les fibules en Gaule méridionale.* RAE, Supplément 12, 1985.

Feugère 1993 — Feugère, M., *Les armes des Romains.* Paris, 1993.

Feugère/Thauré/Vienne 1992 — Feugère, M., Thauré, M. et Vienne, G., *Les objets en fer dans les collections du Musée archéologique de Saintes.* Saintes, 1992.

Février 1977 — Février, P.-A., A propos du repas funéraire: culte et sociabilité. *CA*, 26, 1977, pp. 29-45.

Feyeux/Périn 1993 — Feyeux, J.-Y. et Périn, P., Epoque mérovingienne. In: *Verre et merveilles.* Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 17 oct. 1993 - 31 janv. 1994, Guiry-en-Vexin, 1993, pp. 83-102.

Fiedler 1962 — Fiedler, R., *Katalog Kirchheim unter Teck.* Veröffentlichungen des staatliches Amtes für Denkmalpflege, Reihe A, Heft 7, Stuttgart, 1962.

Fingerlin 1962 — Fingerlin, G., Das Grab einer adlingen Frau aus Güttingen (Ldkr. Konstanz). *Badische Fundberichte,* Sonderheft 4, 1962.

Fingerlin 1971 — Fingerlin, G., *Die alamannischen Gräberfelder von Güttingen und Merdingen in Südbaden.* GDV, A, 12, 2 vol., Berlin, 1971.

Fingerlin 1974 — Fingerlin, G., Imitationsformen byzantinischer Körbchen-Ohrringe nördlich der Alpen. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, pp. 597-627.

Fingerlin 1983 — Fingerlin, G., Mahlberg (Ortenaukreis). *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 8, 1983, p. 402-409.

Fleury/Périn (éd.) 1978 — *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin.* Actes du II[e] colloque archéologique de la IV[e] Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Paris, 1973). Publiés par M. Fleury et P. Périn, Paris, 1978.

Flutsch/May Castella/Paratte 1997 — Flutsch, L., May Castella C. et Paratte C.-A., *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz.* Guides archéologiques de la Suisse 5, Orbe, 1997.

Follmann-Schulz 1988 — Follmann-Schulz, A.-B., *Die römischen Gläser aus Bonn.* Beihefte der Bonner Jahrbücher, 66, 1988.

Follmann-Schulz 1989 — Follmann-Schulz, A.-B., Ein römischer Grabfund des 4. Jahrhunderts n. Chr. aus Zülpich-Enzen, Rheinland. *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte,* 22, 1989, pp. 49-68.

Forrer 1911 — Forrer, R., *Die römischen Terrasigillata von Heiligenberg–Dinsheim und Ittenweiler im Elsass.* Stuttgart, 1911.

Fossier 1986 — Fossier, R., *Le Moyen Age. 1. Les mondes nouveaux.* Paris, 1986.

Fouet 1963 — Fouet, G., Agrafes à double crochet du IV[e] siècle dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne). *Celticum* 6, 1963, pp. 277-292.

von Freeden 1979 — von Freeden, U., Untersuchungen zu merowingerzeitlichen Ohrringen bei den Alamannen. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* 60, 1979, pp. 227-441, pl. 61-84.

von Freeden 1987 — von Freeden, U., Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Moos-Burgstall, Ldkr. Deggendorf, in Niederbayern. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* 68, 1987, pp. 495-638.

Friedemann/Steiner 1996 — Friedemann, P. et Steiner, L., Du crayon à la souris: *AXIS,* système de gestion documentaire des nécropoles. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* n. s., t. 8, 3-4, 1996, pp. 169-179.

Friedhoff 1989 — Friedhoff, U., Beigaben aus Glas in Körpergräbern des späten 3. und 4. Jahrhunderts: ein Indiz für den sozialen Status des Bestatteten? *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte,* 22, 1989, pp. 37-48.

Friedhoff 1991 — Friedhoff, U., *Der römische Friedhof an der Jakobstrasse zu Köln.* Kölner Forschungen 3, Mainz am Rhein, 1991.

Fulford/Peacock 1984 — Fulford, M. G. et Peacock, D. S., *Excavations at Carthage: The British Mission. Vol. I, 2. The Avenue du Président Habibi Bourguiba, Salamnbo: The Pottery and Other Ceramic Objects From the Site.* Sheffield, 1984.

Furger 1989 — Furger, A. R., Der Inhalt eines Geschirr – oder Vorratsschrankes aus dem 3. Jahrhunderts von Kaiseraugst-Schmidmatt. *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 10, 1989, pp. 213-269.

Furger *et al.* 1996 — Furger, A., Jäggi, C., Martin, M. et Windler, R., *Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter.* Zürich, 1996.

Gagg s. d. — Gagg, C. H., *Notes concernant les antiquités d'Yverdon et des environs.* Manuscrit conservé à la Bibliothèque du Musée du Château d'Yverdon-les-Bains, s. d.

Gagnière 1975 — Gagnière, S., Les sépultures à inhumation du III[e] au XIII[e] siècle de notre ère dans la basse Vallée du Rhône. Extrait des *Cahiers Rhodaniens,* XII, 1965, pp. 53-110, 1975[3e].

Gaillard de Semainville 1980 — Gaillard de Semainville, H., *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonnaise et de la Côte mâconnaise.* 3[e] Supplément à la RAE, Dijon, 1980.

Gaillard de Semainville (éd.) 1995 — Gaillard de Semainville, H. (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie.* Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995.

Gaillard de Semainville/Laugrand/Perraud 1978 — Gaillard de Semainville, H., Laugrand, R. et Perraud R., Un cas de déformation artificielle à Briord (Ain). L'implantation burgonde au V[e] siècle. *La Physiophile de Montceau-les-Mines* 88, 1978, pp. 43-50.

Gaillard de Semainville/Sapin 1995 — Gaillard de Semainville, H. et Sapin, C., Les découvertes de Beaune (Côte d'Or): des Burgondes en Bourgogne? In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie.* Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 143-165.

Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996 — *Archéologie du cimetière chrétien.* Actes du 2[e] colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre au 1[er] octobre 1994. Textes réunis par H. Galinié et E. Zadora-Rio, Revue Archéologique du Centre de la France, 11[e] supplément, Tours, 1996.

Gardiol 1988 — Gardiol, J.-B., *Le fanum d'Ursins VD.* Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1988.

Gardiol 1989 — Gardiol, J.-B., Recherches au *fanum* d'Ursins VD. *ASSPA* 72, 1989, pp. 290-294.

Garnotel/Raynaud 1996 — Garnotel, A. et Raynaud, C., Groupés ou dispersés? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IV^{e}-XII^{e} siècles). In: *Archéologie du cimetière chrétien.* Actes du 2^{e} colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre au 1er octobre 1994. Textes réunis par H. Galinié et E. Zadora-Rio, Revue Archéologique du Centre de la France, 11^{e} supplément, Tours, 1996, pp. 139-152.

Garscha 1970 — Garscha, F., *Die Alamannen in Südbaden.* GDV A, 11, 2 vol., Berlin, 1970.

Geiger 1979a — Geiger, H., U., Die merowingischen Münzen in der Schweiz. *Revue suisse de numismatique*, 58, 1979, pp. 87-198.

Geiger 1979b — Geiger, H.-U., Münzwesen, Wirtschaft und Handel. *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz* VI, 1979, pp. 185-202.

Gerbore 1981-1982 — Gerbore, R., *I Paleocristiani di St-Laurent d'Aoste: verifiche metodoligiche in Paleoantropologia.* Univ. di Torino (Tesi Laurea S.B.), Turin, 1981-82.

Giesler-Müller 1992 — Giesler-Müller, U., *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel-Kleinhüningen.* Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 11B (Catalogue et planches), 1992.

Goethert-Polaschek 1977 — Goethert-Polaschek, K., *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier.* Trierer Grabungen und Forschungen, 9, Mainz, 1977.

Gose 1950 — Gose, E., *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland.* Cologne, 1950.

Grünewald 1988 — Grünewald, C., *Das alamannische Gräberfeld von Unterthürheim, Bayerisch-Schwaben.* Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, A, 59, Kallmünz/Opf., 1988.

Guillaume 1978 — Guillaume, J., La chronologie des nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse (France, Meuse). In: Fleury/Périn (éd.) 1978, pp. 87-103.

Guiraud 1989 — Guiraud, H., Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule. *Gallia* 46, 1989, pp. 173-211.

Gustavs 1987 — Gustavs, S., Silberschmuck, Waffen und Siedlungsfunde des 3.-5. Jh. aus einem See bei Gross Köris, Kreis Königs Wusterhausen. *Veröffentlichungen des Museum für Ur- und Frühgeschichte Potsdam* 21, 1987, pp. 215-235.

Guyan 1958 — Guyan, W. U., *Das alamannische Gräberfeld von Beggingen-Löbern.* Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 12, Bâle, 1958.

Guyan 1965 — Guyan, W. U., *Das alamannische Gräberfeld von Schleitheim-Hebsack.* Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 5, Bâle, 1965.

Halbout/Pilet/Vaudour 1987 — Halbout, P., Pilet, C. et Vaudour, C., *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie.* Cahier des Annales de Normandie, 20, 1987.

Haldimann 1989 — Haldimann, M.-A., Vallon-des-Vaux: la céramique. *ASSPA*, 72, 1989, pp. 178-180.

Haldimann 1992 — Haldimann, M.-A., *Sept siècles de vie matérielle genevoise: Le mobilier céramique issu des fouilles de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève (1978-1990). I: Le V^{e} siècle.* Mémoire de DEA dactylographié, Université de Genève, 1992.

Haldimann 1994 — Haldimann, M.-A., Le haut Moyen Age: une continuité méconnue? *Keramik zwischen den Epochen.* Préactes du colloque de Villars-les-Moines, 19-20 août 1994, pp. 56-63.

Haldimann/Rossi 1994 — Haldimann, M.-A. et Rossi, F., D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève. *ASSPA* 77, 1994, pp. 53-93.

Haldimann/Steiner 1996 — Haldimann, M.-A. et Steiner, L., Les céramiques funéraires du haut Moyen Age en terre vaudoise. *ASSPA* 79, 1996, pp. 143-193.

Hanel 1994 — Hanel, E., *Die merowingischen Altertümer von Kärlich und Umgebung (Verbandsgem. Weissenthurm, Kr. Mayen-Koblenz).* Mainz, 1994.

Harries 1978 — Harries, J., Church and State in the Notitia Galliarum. *Journal of Roman Studies*, 68, 1978, pp. 26-43.

Haupt 1970 — Haupt, D., Jakobwüllesheim, Kr. Düren. Jahresbericht 1968. *Bonner Jahrbücher* 170, 1970, pp. 381-391.

Heidinger/Viroulet 1986 — Heidinger, A. et Viroulet, J.-J., *Une nécropole du Bas-Empire à Sierentz.* Bérentzwiller, 1986.

von Heintze 1971 — von Heintze, H., Ein spätantikes Mädchenporträt in Bonn. Zur stilistischen Entwicklung des Frauenbildnisses im 4. und 5. Jahrhundert. *Jahrbuch für Antike und Christentum* 14, 1971, pp. 61-91.

Henny 1998 — Henny, C., Nyon VD, Rue de la Porcelaine 10. *ASSPA* 81, 1998, pp. 302-303.

Hentsch 1988 — Hentsch, N., *Statistiques et informatique en typologie.* Université de Genève, Départ. d'anthrop. et d'écol. (Travail de diplôme, non publié), Genève, 1988.

Hinz 1966 — Hinz, H., Am langen Band getragene Bergkristallanhänger der Merowingerzeit. *JRGZM* 13, 1966, pp. 212-230.

Hoek 1991 — Hoek, F., Die vorlaüfigen Ergebnisse der Grabung 1990.5 1, Flächen 1 und 2 (Augst-Frauenthermen, Insula 17). *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 12, 1991, pp. 97-134.

Höneisen (éd.) 1993 — Höneisen, M., (éd.), *Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees.* Antiqua 26, Schaffhauser Archäologie 1, 1993.

Howald/Meyer 1940 — Howald, E. et Meyer, E, *Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Uebersetzung.* Zürich, 1940.

Hübener 1971 — Hübener, W., Merowingerzeitliche Kettenschmuckträger in Westeuropa. *Madrider Mitteilungen*, 12, 1971, pp. 241-261.

van den Hurk 1977 — Van den Hurk L., J., A., M., The Tumuli from the Roman Period of Esch III. *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 27, 1977, pp. 91-138.

Isings 1957 — Isings, C., *Roman Glass from Dated Finds.* Archaeologica Traiectina, 2, Gröningen/Djakarta, 1957.

Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991 — Jacobsen, W., Schaefer, L. et Sennhauser, H. R. (dir.), *Vorromanische Kirchenbauten. Nachtragsband.* Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München III/2, München, 1991.

Jannet-Vallat 1996 — Jannet-Vallat, M., L'organisation spatiale des cimetières Saint-Pierre et Saint-Georges de Vienne (IV^{e}-XVIII^{e} siècle). In: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, pp. 125-137.

Jannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986 — Jannet-Vallat, M., Lauxerois, R. et Reynaud, J.-F., *Vienne aux premiers temps chrétiens.* Guides archéologiques de la France 11, Lyon, 1986.

Janssen 1981 — Janssen, W., Die Sattelbeschläge aus Grab 446 des fränkischen Gräberfeldes von Wesel-Bislich, Kreis Wesel. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 11, 1981, pp. 149-169.

Jaton 1991 — Jaton, P., Romainmôtier - Les fouilles archéologiques dans le cloître en 1990 - Maison des Moines nord et sud. *RHV*, 1991, pp. 178-181.

Jaton 1992 — Jaton, P., *Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. AF* 9a, Fribourg, 1992.

Joffroy 1974 — Joffroy, R., *Le cimetière de Lavoye.* Paris, 1974.

Johnson/Lovell 1995 — Johnson, A. L. et Lovell, N. C., Dental Morphological Evidence for Biological Continuity between the A-Group and C-Group Periods in Lower Nubia. *International Journal of osteoarchaeology*, 5, 1995, pp. 368-376.

Jordi 1955 — Jordi, H. A., Geologie der Umgebung von Yverdon (Jurafuss und mittelländische Molasse). *Beitr. geol. Karte Schweiz*, N. F., 99.

Jörg 1984 — Jörg, C., *Corpus Inscriptionum Medii Aevi Helvetiae.* II, Fribourg, 1984.

Kaenel 1974 — Kaenel, G., *Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des 2^{e} et 3^{e} siècles.* Aventicum I, CAR 1, Lausanne, 1974.

Kaenel 1984 — G. Kaenel, G., A propos d'un point sur une carte de répartition. *AS*, 7, 1983-4, pp. 94-99.

Kaenel 1990 — G. Kaenel, G., *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse des sépultures.* CAR 50, Lausanne, 1990.

Kaenel *et al.* 1982 — Kaenel, G. *et al.*, Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna (Lausanne-Vidy VD): analyses archéologiques, minéralogiques et chimiques. *ASSPA* 65, 1982, pp. 93-132.

Kaenel/Crotti 1992 — Kaenel, G. et Crotti, P. (dir.), *Celtes et Romains en Pays de Vaud.* Catalogue de l'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, 1992-1993, Lausanne, 1992.

Kaenel/Crotti 1993 — Kaenel, G. et Crotti, P. (dir.), *Archéologie du Moyen Age. Le canton de Vaud du V^{e} au XV^{e} siècle.* Catalogue de l'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, 1993-1994, Lausanne, 1993.

Kaenel/Curdy 1985 — Kaenel, G. et Curdy, P., Yverdon-les-Bains, de La Tène à l'époque augustéenne. *AS*, 8, 1985-4, pp. 245-250.

Kasser 1955 — Kasser, A., Yverdon. Vestiges du début de l'époque romaine découverts en 1955. Ur-Schweiz 19, 1955-3, pp. 51-59.

Kasser 1959 — Kasser, G., Notes hydrographiques sur la région d'Yverdon au XIII^{e} siècle. *RHV*, 67, 1959, pp. 91-97.

Kasser 1965 — Kasser, G., Eglise paroissiale de Notre-Dame. *Journal d'Yverdon*, 13. 1. 1965, p. 1.

Kasser 1975 — Kasser, R., Yverdon, Histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils ont fait naître. *Eburodunum 1*, 1975, pp. 9-154.

Kasser 1978 — Kasser, R., *Castrum Eburodunense*-Yverdon. *AS*, 1, 1978-2, pp. 93-95.

Kaufmann/Schoch 1983 — Kaufmann, B. et Schoch, M., *Ried/Mühlehölzli: ein Gräberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen: Anthropologie.* AF 1b, Fribourg, 1983.

Kaufmann/Schoch 1992 — Kaufmann, B. et Schoch, M., *Domdidier - Chapelle Notre-Dame-de-Compassion - Anthropologie.* AF 9b, Fribourg, 1992.

Kazanski 1989 — Kazanski, M., La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IV^{e} siècle - début du VI^{e} siècle): essai d'interprétation historique. *Antiquités Nationales* 21, 1989, pp. 59-73.

Kazanski 1994 — Kazanski, M., Les plaque-boucles méditerranéennes des V^{e}-VI^{e} siècles. *AM*, 24, 1994, pp. 137-198.

Kazanski 1995 — Kazanski, M., L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule du Nord et de l'Est. *Revue du Nord-Archéologie* 77, 1995, pp. 37-54.

Keller 1971 — Keller, E., *Die spätrömischen Grabfunde in Südbayern.* München, 1971.

Keller 1979 — Keller, E., *Das spätrömische Gräberfeld von Neuburg an der Donau.* Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte A, 40, Kallmünz, 1979.

Kizely 1978 — Kizely, I., *The Origins of Artificial Cranial Formation in Eurasia from the sixth Millenium B.C. to the seventh Century A.D.* British Archaeological Report, International Series, 50, 1978.

Klausener 1992 — Klausener, M., *La nécropole du haut moyen âge de La Tour-de-Peilz, rapport préliminaire.* MHAVD, 1992.

Klausener/Martin/Weidmann 1992 — Klausener, M., Martin, M. et Weidmann, D., La Tour-de-Peilz VD: le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167. *AS* 15, 1992-1, pp. 24-33.

Koch 1998 — Koch, A., *Bügelfibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich.* Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien Band 41, 2 vol., Mainz, 1998.

Koch 1985 — Koch, R., Die Tracht der Alamannen in der Spätantike. In: Temporini, H. et Haase, W. (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II, Band 12/3 (Principat), Berlin, 1985, pp. 456-545.

Koch 1968 — Koch, U., *Die Grabfunde der Merowingerzeit aus dem Donautal um Regensburg.* GDV, A 10, 2 vol., Berlin, 1968.

Koch 1977 — Koch, U., *Das Reihengräberfeld bei Schretzheim.* GDV A, 13, 2 vol., 1977.

Koch 1982 — Koch, U., *Die fränkischen Gräberfelder von Bargen und Berghausen.* Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 12, Stuttgart, 1982.

Koch 1984 — Koch, U., *Die Metallfunde der frühgeschichtlichen Perioden aus den Plangrabungen 1967-1981.* Der Runde Berg bei Urach V, Heidelberg, 1984.

Koch 1993 — Koch, U., *Alamannen in Heilbronn.* Museo 6, Heilbronn, 1993.

Koch 1994 — Koch, W., *Auszeichnungsschrift und Epigraphik. Zu zwei Westschweizer Inschriften der Zeit um 700.* Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Heft 6, München, 1994.

Konrad 1997 — Konrad, M., *Das römische Gräberfeld von Bregenz - Brigantium I. Die Körpergräber des 3. bis 5. Jahrhunderts.* Münchner Beiträge zur vor- und frühgeschichte 51, München, 1997.

Kühn 1935 — Kühn, H., *Die Vorgeschichtliche Kunst Deutschlands.* Berlin, 1935.

Kühn 1965 — Kühn, H., *Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit in der Rheinprovinz.* Graz, 1965[2].

Kühn 1974 — Kühn, H., *Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit in Süddeutschland.* Graz, 1974.

Kühn 1981 — Kühn, H., *Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland.* Graz, 1981

La Baume 1974 — La Baume, P., *Glas der antiken Welt I.* Wissenschaftliche Kataloge des römisch-germanischen Museums Köln, 1, 1974.

Landry 1910 — Landry, J., *Inscriptions romaines trouvées à Yverdon.* Publications du Musée d'Yverdon, Lausanne, 1910.

Laplatte 1953 — Laplatte, C., Colmar. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 13, Paris 1953, col. 258-272.

Latouche 1963, 1979 — Latouche, R., (trad.), *Grégoire de Tours, Histoire des Francs,* I-II. Paris, 1963 (I), 1979 (II).

Laur-Belart 1991 — Laur-Belart, R.,*Guide d'Augusta Raurica.* Bâle, 1991[5e].

Lechmann-McCallion/Koenig 1990 — Lechmann-McCallion, J. et Koenig, F. E., Kallnach BE: vestiges romains et nécropole du Haut Moyen Age. Rapport préliminaire des fouilles de 1988-1989. *ASSPA* 73, 1990, pp. 160-166.

Ledermann 1969 — Ledermann, S., *Nouvelles tables-types de mortalité.* Travaux et documents de l'INED 53, Paris, 1969.

Le Goff/Rémond 1988 — Le Goff, J. et Rémond, R., (éd.), *Histoire de la France religieuse. I. Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon (Des origines au XIV[e] siècle).* Paris, 1988.

Legoux 1993 — Legoux, R., De la typologie à la chronologie. In: *Verre et merveilles.* Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 17 oct. 1993 - 31 janv. 1994, Guiry-en-Vexin, 1993, pp. 103-108.

Lehner 1987 — Lehner, H.-J., Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex». Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987. *AS*, 10, 1987-4, pp. 145-156.

Lemant 1985 — Lemant, J.-P., *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain, Dép. Ardennes.* Römisch-germanischen Zentralmuseum, Monographien 7, Mainz, 1985.

Leuch-Bartels 1996 — Leuch-Bartels, K., Untersuchungen zu sechs Typen frühmittelalterlicher D-Schnallen. *ASSPA* 79, 1996, pp. 119-142.

Longnon 1878 — Longnon, A., *Géographie de la Gaule au VI[e] siècle.* Paris, 1878.

Lorren/Périn 1995 — Lorren, C. et Périn, P. (éd.), *L'habitat rural du haut Moyen Age (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne).* Actes des XIV[e] journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 1993. Mémoires publiés par l'AFAM VI, Rouen, 1995.

Lot 1935 — Lot, F., Les limites de la Sapaudia. *La Revue savoisienne*, 76, 1935, pp. 146-156.

Loyen 1970 — Loyen, A., (trad.), *Sidoine Apollinaire, Lettres,* II, III. Paris, 1970.

Luginbühl/Schneiter 1999 — Luginbühl, T. et Schneiter, A., *Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique.* Sous la dir. de S. Berti Rossi et C. May Castella. CAR 74, Lousonna 9, Lausanne, 1999.

Mac Kern/Stewart 1975 — Mac Kern, W. T. et Stewart, T. D., *Skeletal Age Changes in Young American Males.* Headquarters quartermaster research and development command, Technical report EP-45. Natick (Massachusetts), 1975.

Manfredi/Passard/Urlacher 1992 — Manfredi, S., Passard, F. et Urlacher, J.-P., *Les derniers Barbares. Au cœur du massif du Jura, la nécropole mérovingienne de la Grande-Oye à Doubs*. Besançon, 1992.

Mann 1976 — Mann, J., C., What was the Notitia Dignitatum for? In: *Aspects of the Notitia Dignitatum*, Goodburn R., P., Bartholomew, P. (ed.), Oxford, 1976, pp. 1-9.

Manning 1985 — Manning, W. H., Catalogue of the Romano-Britisch Iron Tools, Fittings and Weapons in the Britisch Museum. London, 1985.

Manson 1991 — Manson, M., Les poupées antiques. *Jouer dans l'Antiquité*. Catalogue de l'exposition du Musée d'Archéologie Méditerranéenne, Marseille, 1991, pp. 54-58.

Manson 1992 — Manson, M., Les poupées antiques. *Les Dossiers d'Archéologie*, 168, 1992, pp. 48-57.

Margairaz Dewarrat 1989 — Margairaz Dewarrat, L., La nécropole de la Porte de l'Ouest. *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 31, 1989, pp. 109-137.

Marti 1990 — Marti, R., *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD*. CAR, 52, Lausanne, 1990.

Marti 1994 — Marti, R., Minderheit mit Machtfunktion. *Archäologie in Deutschland*, 4, 1994, pp. 28-33.

Marti 1995 — Marti, R., L'installation des Burgondes en Sapaudia. L'exemple du cimetière de Saint-Sulpice, Canton de Vaud, Suisse. In: Gaillard de Semainville (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie*. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 129-142.

Marti/Meier/Windler 1992 — Marti, R., Meier, H.-R. et Windler, R., *Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE*. Antiqua 23, Basel, 1992.

Martin 1971 — Martin, M., Bemerkungen zu den frümittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz. *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, 28, 1971, pp. 29-57.

Martin 1976a — Martin, M., *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*. Basel, 1976.

Martin 1976b — Martin, M., *Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*. B. Catalogue et planches. Basler Beiträge zur Ur-und-Frühgeschichte, 5, Derendingen-Solothurn, 1976.

Martin 1981 — Martin, M., Burgunden. III. Archaeologisches. *RGA*, 4, 1981^2, pp. 248-271.

Martin 1983 — Martin, M., Das Gebiet des Kantons Solothurn im frühen Mittelalter. *ASSPA* 66, 1983, pp. 215-239.

Martin 1986a — Martin, M., Romani e Germani nelle Alpi occidentali e nelle Prealpi tra il lago di Ginevra e il lago di Costanza. Il contributo delle necropoli (sec. V-VII). In Bierbrauer, V. et Mor, C. G., (éd.), *Romani e Germani nell'arco alpino*. Annali dell'Istituto storico italo-germanico, 19, Bologna, 1986, pp. 147-200.

Martin 1986b — Martin, M., Le Haut Moyen Age. In: *Chronologie. Datation archéologique en Suisse*. Antiqua 15, Bâle, 1986, pp. 99-117.

Martin 1986c — Martin, M., Ein münzdatiertes Kindergrab aus der frühmittelalterlichen «ecclesia in castro Exsientie» (Burg bei Eschenz, Gem. Stein am Rhein SH). *AS* 9, 1986-2, pp. 84-92.

Martin 1988a — Martin, M., Bemerkungen zur frühmittelalterlichen Knochenschnalle eines Klerikergrabes der St. Verenakirche von Zurzach (Kt. Aargau). *ASSPA* 71, 1988, pp. 161-177.

Martin 1988b — Martin, M., Grabfunde des 6. Jahrhunderts aus der Kirche St. Peter und Paul in Mels SG. *AS*, 11, 1988-4, pp. 167-181.

Martin 1990 — Martin, M., Le Haut Moyen Age. *Peuples et archéologie*. SSPA, 6^e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, 1990, pp.187-213.

Martin 1991a — Martin, M., *Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*. A. Texte. Basler Beiträge zur Ur-und-Frühgeschichte, 5, Derendingen-Solothurn, 1991.

Martin 1991b — Martin, M., Zur frühmittelalterlichen Gürteltracht der Frau in der Burgundia, Francia und Aquitania. *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie*, Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont du 9 au 11 avril 1979. Monographies du Musée royal de Mariemont 6, 1991, pp. 31-84.

Martin 1991c — Martin, M., Tradition und Wandel der fibelgeschmückten frühmittelalterlichen Frauenkleidung. *JRGZM* 38, 1991, pp. 629-680, pl. 54.

Martin 1994 — Martin, M., Burgund in fränkischen Reich. *Archäologie in Deutschland*, 4, 1994, pp. 16-21.

Martin 1995 — Martin, M., Les Burgondes et l'archéologie. Hier et aujourd'hui. In: Gaillard de Semainville (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie*. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 31-44.

Martin 1910 — Martin, P.-E., *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne (534-715)*. Genève, Paris, 1910.

Martin 1935 — Martin, P.-E., *La fin de la domination romaine en Suisse et l'occupation germanique*. Genève, 1935.

Martin-Kilcher 1976 — Martin-Kilcher, S., *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 2, Derendingen-Solothurn, 1976.

Martin-Kilcher 1980 — Martin-Kilcher, S., *Die Funde aus dem römischen Gutshof von Laufen Müschhag*. Berne, 1980.

Martin/Saller 1957-1966 — Martin, R. et Saller, K., *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung mit besonderer Berucksichtigung der anthropologischen Methoden*. 4 vol., Stuttgart, 1957-1966.

Masset 1975 — Masset, C., La mortalité préhistorique. *Cahiers du centre de recherches préhistoriques*, 4, 1975, pp. 63-90.

Masset 1982 — Masset, C., *Estimation de l'âge de décès par les sutures crâniennes*. Univ. Paris VII (Thèse de doctorat), Paris, 1982.

Menghin 1990 — Menghin, W., *Frühgeschichte Bayerns*. Stuttgart, 1990.

Menna 1993 — Menna, F., *La nécropole du Haut Moyen Age de Dully*. Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1993.

Menna/Nuoffer 1996 — Menna, F. et Nuoffer, P., Pomy-Cuarny VD. *ASSPA* 79, 1996, pp. 236-237.

Mercier/Mercier-Rolland 1974 — Mercier, C. et Mercier-Rolland, M., *Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville*. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 156, Paris, 1974.

Michaud 1963 — Michaud, L., *Yverdon à travers son passé*. Yverdon, 1963.

Miller 1916 — Miller, K., *Itineraria Romana*. Vienne, 1916.

Monnier 1996 — Monnier, J., *Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale*. Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1996.

Moosbrugger-Leu 1967 — Moosbrugger-Leu, R., *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz*. Basel, 1967.

Moosbrugger-Leu 1971 — Moosbrugger-Leu, R., *Die Schweiz zur Merowingerzeit*. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit, 2 vol., Bern, 1971.

Morel 1988 — Morel, J., *Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles «Saint-Martin» et «Mur des Sarrazins» de 1986*. Bulletin de l'Association Pro Aventico 30, 1988.

Moret 1993 — Moret, J.-C., *Des Burgondes à Nyon? L'élément exogène dans la nécropole de Clémenty*. Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1993.

Motschi 1993 — Motschi, A., Die frühmittelalterlichen Gräber von Oberdorf-Bühl SO. *Archäologie des Kantons Solothurn* 8, 1993, pp. 75-99.

Mottas 1980 — Mottas, F., Milliaires et vestiges de voies romaines du canton de Vaud. *AS*, 3, 1980-3, pp. 154-168.

Mottas 1982 — Mottas, F., Les voies romaines en terre vaudoise. *Route et Trafic*, 68, 1982, pp. 112-115.

Mottas 1986 — Mottas, F., De la plaine de l'Orbe en Franche-Comté: voie romaine et chemin saunier. *AS*, 9, 1986-3, pp. 124-134.

Müller 1976 — Müller, H. F., *Das alamannische Gräberfeld von Hemmingen*. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 7, Stuttgart, 1976.

Mura Somella 1983 — Mura Somella, A., *Crepereia Tryphaena. Le scoperte archeologiche nell'area del Palazzo di giustizia*. Venezia, 1983.

Mutz 1983 — Mutz, A., *Römische Waagen und Gewichte aus Augst und Kaiseraugst*. Augster Museumhefte, 6, 1983.

Olivier 1960 — Olivier, G., *Pratique anthropologique*. Paris, 1960.

Olivier 1993 — Olivier, G., *Egalité des chances et biométrie*. Soc. d'anthrop. du Sud-Ouest, 1993.

Orcel/Orcel/Tercier 1992 — Orcel, A., Orcel, C. et Tercier J., L'état des recherches dendrochronologiques concernant l'Age du Fer à Yverdon-les-Bains (canton de Vaud). *L'âge du Fer dans le Jura*, CAR 57, 1992, pp. 301-305.

van Ossel 1992 — van Ossel, P., *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*. 51e Supplément à Gallia, Paris, 1992.

Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966 — Oswald, F., Schaefer, L. et Sennhauser, H. R. (dir.), *Vorromanische Kirchenbauten*. Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München III, München, 1966-1971.

Ozbek 1974 — Ozbek, M., A propos des déformations crâniennes artificielles observées au Proche-Orient. *Paléorient*, 2, 2, 1993, pp. 469-476.

Paratte 1994 — Paratte, C.-A., Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles d'Orbe VD-Boscéaz 1993. *ASSPA* 77, 1994, p. 152.

Paratte/Dubois 1994 — Paratte, C.-A. et Dubois, Y., La villa gallo-romaine d'Yvonand VD - Mordagne. *ASSPA* 77, 1994, pp. 143-147.

Paroli *et al.* 1995 — Paroli, L. *et alii, La necropoli altomedievale di Castel Trosino. Bizantini e Longobardi nelle Marche*. Catalogue de l'exposition du Museo Archeologico Statale, Ascoli Piceno, 1.7.-31.10 1995, Milano, 1995.

Paturet 1951 — Paturet, G., *Traité d'anatomie humaine*. Paris, 1951.

Paunier 1981 — Paunier, D., *La céramique gallo-romaine de Genève*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, IX, Paris, Genève, 1981.

Paunier 1987 — Paunier, D., La pierre ollaire dans l'Antiquité en Suisse occidentale. *La pietra ollare dalla preistoria all'età moderna*. Atti del convegno. Archeologia dell'Italia settentrionale 5, Como, 1987, pp. 47-58.

Paunier 1994 — Paunier, D., La céramique de l'Antiquité tardive. *Keramik zwischen den Epochen, Funktion - Formenwandel - Technik*. Préactes du colloque de Villars-les-Moines, 19-20 août 1994, pp. 44-48.

Paunier *et al.* 1984 — Paunier, D. *et alii, Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy, rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983*, vol. 1. Rapports et mémoires de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne, 1984.

Pearson 1899 — Pearson, K., Mathematical Contributions to the Theory of Evolution V. On the Reconstruction of the Stature of Prehistoric Races. *Philosophical Transactions of the Royal Society* 192, 1899, pp. 169-244.

Pedrucci 1994 — Pedrucci, D., *Le Castellum de Tenedo/Zurzach*. Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, sous la dir. du Prof. D. Paunier, Lausanne, mars 1994.

Peissard 1941 — Peissard, N., *Carte archéologique du canton de Fribourg*. Fribourg, 1941

Pelet 1993 — Pelet, P.-L., *Une industrie reconnue: Fer, Charbon, Acier*. 2ème édition revue et corrigée, CAR, 60, 1993, pp. 110-113.

Périn 1980 — Périn, P., *La datation des tombes mérovingiennes*. Hautes Etudes Médiévales et Modernes, 39, 1980.

Périn 1987 — Périn, P., Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. *CA*, 35, 1987, pp. 9-30.

Périn 1995a — Périn, P., L'archéologie funéraire permet-elle de mesurer la poussée franque en Burgondie au VI^{e} siècle? In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie*. Actes du colloque international de Dijon, 5-6- novembre 1992, Dijon, 1995.

Périn 1995b — Périn, P., Les tombes de chefs du début de l'époque mérovingienne. Datation et interprétation historique. In: Vallet, F. et Kazanski, M. (éd.), *La noblesse romaine et les chefs barbares du III^{e} au VII^{e} siècle*. Mémoires de l'AFAM 9, Saint-Germain-en-Laye, 1995, pp. 247-301.

Pernon 1990 — Pernon, J. et Ch., *Les potiers de Portout*. Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 20, 1990.

Perréard Lopreno 1993 — Perréard Lopreno, G., *Inventaire des collections anthropologiques du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, 1850-1992*. Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1993.

Perréard Lopreno *et al.* 1994 — Perréard Lopreno, G., Lehmans, E., Simon, C. et Simon, F., *Anthropologie du Haut Moyen Age romand: paléodémographie et morphologie*. Université de Genève, Départ. d'anthrop. et d'écol. (Rapport final FNRS, non publié), Genève, 1994.

Perret 1946 — Perret, S., Le temple de Serrières. *Musée neuchâtelois* 33, 1946, pp. 33-41.

Perret-Gentil 1992 — Perret-Gentil, G., *Collection numismatique du Musée d'Yverdon-les-Bains*. Mémoire d'histoire ancienne présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. P. Ducrey, Lausanne, 1992.

Pescheck 1978 — Pescheck, C., *Die germanischen Funde der römischen Kaiserzeit in Mainfranken*. Münchner Beiträge für Vor- und Frühgeschichte 27, München, 1978.

Petitjean 1995 — Petitjean, M., Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive. *Antiquités Nationales* 27, 1995, pp. 145-191.

Pétrequin *et al.* 1980 — Pétrequin, A.-M., Pétrequin, P., Chabeuf, M., Chaix, L., *et al.*, Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs. II. Le cimetière mérovingien. *RAE* 31, 1980, pp.157-230.

Petru 1972 — Petru, S., *Emonske Nekropole*. Ljubljana, 1972.

Pichard/Andres-Colombo 1987 — Pichard, N. et Andres-Colombo, M., Recherches préliminaires sur la cadastration romaine dans la région lémanique. *ASSPA*, 70, 1987, pp. 133-143.

Pilet 1994 — Pilet, C. (dir.), *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados)*. Supplément à Gallia 54, Paris, 1994.

Pirling 1966 — Pirling, R., *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*. GDV 2, 2 vol., Berlin, 1966.

Pirling 1974 — Pirling, R., *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep (1960-1963)*. GDV 8, 2 vol., Berlin, 1974.

Pirling 1979 — Pirling, R., *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep. (1964-1965)*. GDV 10, 2 vol., Berlin, 1979.

Pirling 1986 — Pirling, R., *Römer und Franken am Niederrhein*. Mainz, 1986.

Pirling 1989 — Pirling, R., *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep* (1966-1974). GDV 13, Stuttgart, 1989.

Pirling 1993 — Pirling, R., Römische Gräber mit barbarischem Einschlag auf den Gräberfeldern von Krefeld-Gellep. *L'armée romaine et les Barbares du III^{e} au VII^{e} siècle*. Actes du colloque du Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 1990. Textes réunis par F. Vallet et M. Kazanski, Mémoires de l'AFAM, V, 1993, pp. 109-123.

Possenti 1994 — Possenti, E., *Gli Orecchini a cestello altomedievali in Italia*. Ricerche di archeologia altomedievale e medievale 21, Firenze, 1994.

Poupardin 1907 — Poupardin, R., *Le royaume de Bourgogne (888–1038)*. Paris, 1907.

Privati 1983 — Privati, B., *La nécropole de Sézegnin (IV^{e}-VIII^{e} siècle)*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, X, Paris, Genève, 1983.

Prost 1983 — Prost, D., Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Saint-Camille. *RAE*, 34, 1983, pp. 274-275.

Quast 1993a — Quast, D., *Die merowingerzeitlichen Grabfunde aus Gültlingen (Stadt Wildberg, Kreis Calw)*. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 52, Stuttgart, 1993.

Quast 1993b — Quast, D., Das hölzerne Sattelgestell aus Oberflacht Grab 211 - Bemerkungen zu merowingerzeitlichen Sätteln. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 18, 1993, pp. 437-464.

Quast 1994 — Quast, D., Merowingerzeitliche Funde aus der Martinskirche in Pfullingen, Kreis Reutlingen. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 19/1, 1994, pp. 591-660.

Ravaux *dir.* 1992 — Ravaux, J.-P. *dir.*, *La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye.* Catalogue du Musée de Châlons-en-Champagne, 1992.

Reber 1919 — Reber, B., Le cimetière gallo-romain de Chevrens, ct. de Genève. *IAS* 21, 1919, pp. 79-84.

Reymond 1905 — Reymond, M., Des origines du prieuré de Baulmes. *RHV*, 1905, pp. 335-342, 367-372.

Ribaux/de Boe 1984 — Ribaux, P. et de Boe, G., La *villa* romaine de Colombier. Fouilles récentes et nouvelle évaluation. *AS* 7, 1984-2, pp. 79-87.

Riha 1979 — Riha, E., *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst.* Forschungen in Augst, 3, Augst, 1979.

Riha 1986 — Riha, E., *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst.* Forschungen in Augst, 6, Augst, 1986.

Riha 1990 — Riha, E., *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst.* Forschungen in Augst, 10, Augst, 1990.

Rivet 1976 — Rivet, A., L., F., The Notitia Dignitatum: Some Questions. In *Aspects of the Notitia Dignitatum*, Goodburn, R., Bartholomew, P., Oxford, 1976, pp. 119-135.

Rochat 1860 — Rochat, L., Antiquités burgondes trouvées à Yverdon. *IAS* 1, 1860, p. 85

Rochat 1862 — Rochat, L., Recherches sur les antiquités d'Yverdon. *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich* XIV-3, 1862, pp. 65-90.

Rochat 1872 — Rochat, L., Fouilles à Yverdon. *IAS* 4, 1872, pp. 379-380.

Rochat/Gagg — Rochat, L., Recherches sur les antiquités d'Yverdon. *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich* XIV-3, 1862, pp. 65-90, avec illustrations inédites de H. Gagg (Bibliothèque du Musée d'Yverdon-les-Bains).

Roosens 1985 — Roosens, H., Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens. *Les études classiques*, LIII, 1985, pp. 111-135.

Roosens/Alenus-Lecerf 1965 — Roosens, H. et Alenus-Lecerf, J., *Sépultures mérovingiennes au «Vieux-Cimetière» d'Arlon.* Archaeologia Belgica 88, Bruxelles, 1965.

Rossi 1989 — Rossi, F., Nouvelles découvertes à Nyon VD. *ASSPA* 72, 1989, pp. 259-261.

Rossi 1993 a — Rossi, F., Deux poupées en ivoire d'époque romaine à Yverdon-les-Bains. *AS*, 16, 1993-4, pp. 152-157.

Rossi 1993 b — Rossi, F., Yverdon-les-Bains VD, Rue des Philosophes 21 et 27. *ASSPA* 76, 1993, pp. 193-194.

Rossi 1994 — Rossi, F., Yverdon VD, Rue des Philosophes 21. *ASSPA* 77, 1994, p. 188.

Roth/Theune 1995 — Roth, H. et Theune, C., *Das frühmittelalterliche Gräberfeld bei Weingarten I.* Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 44/1, Stuttgart, 1995.

Roth-Rubi 1980 — Roth–Rubi, K., Zur spätrömischen Keramik von Yverdon. *RSAA* 37, 1980, pp. 149-197.

Roth-Rubi 1986 — Roth-Rubi, K., La production de terre sigillée en Suisse aux IIème et IIIème s.: problèmes de définition. In: Bémont, C. et Jacob, J.-P. (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire: implantations, produits, relations.* Documents d'Archéologie Française 6, 1986, pp. 265-269.

Roth-Rubi/Ruoff 1987 — Roth-Rubi, K. et Ruoff, U., Die römische Villa im Loogarten, Zürich-Altstetten – Wiederaufbau vor 260 n. Chr.? *ASSPA* 70, 1987, pp. 145-158.

Roth-Rubi/Sennhauser 1987 — Roth-Rubi, K. et Sennhauser, H. R., *Verenamünster Zurzach, Ausgrabungen und Bauuntersuchung I: Römische Strasse und Gräber.* Zürich, 1987.

Ruckstuhl 1988 — Ruckstuhl, B., Ein reiches frühalamannisches Frauengrab im Reihengräberfeld von Schleitheim-Hebsack SH. *AS* 11, 1988-1, pp. 15-32.

Rütti 1988 — Rütti, B., *Die Gläser.* Vitudurum 4, Zürich, 1988.

Rütti 1991 — Rütti, B., *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst.* Forschungen in Augst, 13, 2 vol., Augst, 1991.

Sage 1984 — Sage, W., *Das Reihengräberfeld von Altenerding in Oberbayern I.* GDV A 14, Berlin, 1984.

Salin 1949-1959 — Salin, E., *La civilisation mérovingienne.* 4 vol., Paris, 1949-1959.

Santrot 1979 — Santrot, M.-H. et J., *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine.* C.N.R.S., Paris, 1979.

Sasse/Theune 1998 — Sasse, B. et Theune, B., La signification des perles de verre pour la chronologie des sépultures mérovingiennes. In: *La datation des structures et des objets du haut Moyen Age: méthodes et résultats.* Actes des XV^{e} Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 1994, textes réunis par X. Delestre et P. Périn, Paris, 1998, pp. 123-136.

Sauter 1939 — Sauter, M.-R., Quelques cas de déformation crânienne artificielle de l'époque barbare dans la région de Genève. *ASAG*, 8, 3-4, 1939, pp. 354-360.

Schach-Dörges 1981 — Schach-Dörges, H., Frühalamannische Funde von Lauffen am Neckar. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 6, 1981, pp. 615-665.

Schäferdiek 1967 — Schäferdiek, K., *Die Kirche in den Reichen der Westgothen und Suewen.* Berlin, 1967.

Schneider-Schnekenburger 1980 — Schneider-Schnekenburger, G., *Churrätien im Frühmittelalter*. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 26, München, 1980.

Schnitzler 1997 — Schnitzler, B., *A l'aube du Moyen Age, l'Alsace mérovingienne*. Les collections du musée archéologique 5, Strasbourg, 1997.

von Schnurbein 1974 — von Schnurbein, S., Zum Ango. In: *Studien zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie*, Festschrift J. Werner, München, 1974, Teil II, pp. 411-433.

von Schnurbein 1987 — von Schnurbein, A., *Der alamannische Friedhof bei Fridingen an der Donau (Kreis Tuttlingen)*. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 21, Stuttgart, 1987.

Schöneburg 1996 — Schöneburg, P., Die Fibel vom Typ Wiesbaden aus der Siedlungsgrabung von Dallgow-Döberitz, Kreis Havelland. *Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift* 37, 1996, pp. 167-175.

Schucany 1995 — Schucany, C., Eine Grabanlage im römischen Gutshof von Biberist-Spitalhof. *AS* 18, 1995-4, pp. 142-154.

Schucany *et al.* (éd.) 1999 — Schucany, C., Martin-Kilcher, S., Berger, L. et Paunier, D. (éd.), *Céramique romaine en Suisse*. Antiqua 31, Bâle, 1999.

Schulze-Dörrlamm 1985 — Schulze-Dörrlamm, M., Germanische Kriegergräber mit Schwertbeigabe in Mitteleuropa aus dem späten 3. Jahrhunderts und der ersten hälfte des 4. Jahrhunderts n. Chr. Zur Entstehung der Waffenbeigabensitte in Gallien. *JRGZM* 32, 1985, pp. 509-569.

Schulze-Dörrlamm 1986 — Schulze-Dörrlamm, M., Romanisch oder Germanisch? Untersuchungen zu den Armbrust- und Bügelknopffibeln des 5. und 6. Jahrhunderts n. Chr. aus den Gebieten westlich des Rheins und südlich der Donau. *JRGZM* 33, 1986, pp. 593-720.

Schwab 1979 — Schwab, H., Burgunder und Langobarden. *Das Frühmittelalter*, Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz VI, Bâle, 1979.

Schwab 1983 — Schwab, H., Ried-Muehlehoelzli. *AF*, 1A, Fribourg, 1983.

Schwab/Buchiller/Kaufmann 1997 — Schwab, H., Buchiller, C. et Kaufmann, B., *Vuippens/La Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age*. AF 10, Fribourg, 1997.

Schweitzer 1984 — Schweitzer, J., *L'habitat rural en Alsace au Haut Moyen Age*. Riedisheim, 1984.

Sennhauser 1974 — Sennhauser, H.-R., L'église primitive et le Haut Moyen-Age en Suisse. *Archéologia*, 66, 1974, pp. 18-33.

Serneels 1993 — Serneels, V., *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale*. CAR, 61, 1993.

Simmer 1988 — Simmer, A., *Le cimetière mérovingien d'Audun le Tiche (Moselle)*. Mémoires de l'AFAM, 2, Paris, 1988.

Simmer 1993 — Simmer, A., *La nécropole mérovingienne d'Ennery (Moselle)*. Mémoires de l'AFAM, 4; Cahiers du Pays Thionvillois, n° spécial 9-10, Woippy, 1993.

Simon 1978 — Simon, C., Nouveaux cas de déformation crânienne artificielle en Suisse occidentale. *ASAG*, 42, 1, 1978, pp. 17-22.

Simon 1979 — Simon, C., La déformation crânienne artificielle de la nécropole de Sézegnin GE. *AS* 2, 1979-4, pp. 186-188.

Simon 1982 — Simon, C., Nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève). Nécropole de Thoiry (Ain, France). Etude anthropologique et paléodémographique. *ASAG*, 46, 1982. pp. 77-174.

Simon 1995 — Simon, C., La déformation crânienne artificielle dans le bassin du Léman. Etat de la question. In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie*. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 205-215.

Sitterding 1965 — Sitterding, M., La céramique de l'époque de La Tène à Yverdon, fouilles de 1961. *ASSPA*, 52, 1965, pp. 100-111.

Sjovold 1977 — Sjovold, T., *Non-metrical divergence between skeletal populations*. OSSA, 4, suppl., 1, 1977.

Sommer 1984 — Sommer, M., *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und. 5. Jahrhunderts im römischen Reich*. Bonner Hefte für Vorgeschichte 22, 1984.

Sot 1990 — Sot, M., (éd.), *Haut Moyen-Age: culture, éducation et société*. Etudes offertes à P. Riché, Centre de Recherche sur l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen Age de l'Université de Paris-X-Nanterre, La Garenne-Colombes, 1990.

SPM IV 1999 — Müller, F. , Kaenel G. et Lüscher, G. (éd.) *SPM IV, Age du Fer*. La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age, Bâle, 1999.

Staehelin 1948 — Staehelin, F., *Die Schweiz in römischer Zeit*. Basel, 1948[3e].

Stein 1991 — Stein, F., *Alamannische Siedlung und Kultur. Das Reihengräberfeld in Gammertingen*. Sigmaringen, 1991.

Steiner 1993 — Steiner, L., *La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Age de Genolier Bas-des-Côtes*. Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1993.

Steiner 1995 — Steiner, L., Le Bas-Empire et le haut Moyen Age. *AS*, 18, 1995-2, pp. 89-100.

Steiner 1998 — Steiner, L., Antiquité tardive et haut Moyen Age. La ville et son territoire. *Dossiers d'Archéologie* 232, avril 1998, pp. 58-67.

Stöckli 1978a — Stöckli, W., Architecture religieuse dans le canton de Vaud. Investigations archéologiques récentes. *AS*, 1, 1978-2, pp. 96-104.

Stöckli 1978b — Stöckli, W., Les fouilles archéologiques à l'église Notre-Dame de Tours FR. *RSAA* 35, 1978, pp. 79-100.

Strauss 1992 — Strauss, E.-G., Studien zur Fibeltracht der Merowingerzeit. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 13, Bonn, 1992

Sundick 1978 — Sundick, R., Human Skeletal Growth and Age Determination. *Homo*, Band 29, 1978, pp. 228-249.

Teichner 1988 — Teichner, F., Siedlung und Gräberfeld der Völkerwanderungszeit bei Kahl am Main. *Das Archäologische Jahr in Bayern* 1988, pp. 28-30.

Teichner 1994 — Teichner, F., Auf den Spuren der Nibelungen. *Archäologie in Deutschland,* 4, 1994, pp. 22-27.

Teichner 1995 — Teichner, F., Nouveaux indices de la présence de peuples germaniques orientaux en «Mainfranken». In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie.* Actes du colloque international de Dijon, 5-6- novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 73-82.

Tempelmann 1985 — Tempelmann, M., *Die Perlen der römischen Kaiserzeit und der frühen Phase der Völkerwanderungszeit im mitteleuropäischen Barbaricum.* Römisch-Germanische Forschungen 43, Mainz am Rhein, 1985

Terrier 1994 — Terrier, F., *Le verre du vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy.* Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. D. Paunier, Lausanne, 1994.

Terrier 1997 — Terrier, F., *Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains.* Guide de l'exposition permanente au Château d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains, 1997.

Terrier *et al.* 1993 — Terrier, J., Haldimann, M.-A. et Wiblé, F., La villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE) au Bas-Empire. *AS* 16, 1993-1, pp. 25-34.

Thiry 1939 — Thiry, G., *Die Vogelfibeln der germanischen Völkerwanderungszeit.* Rheinische Forschungen zur Vorgeschichte 3, Bonn, 1939.

Thomas 1980 — Thomas, L.-V., *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie,* Bruxelles, 1980.

Tischler 1982 — Tischler, J., Die Aufschriften der burgundischen Danielschnallen. *Beiträge zur Namenforschung,* n. f., 17, 1982, pp. 113-160.

Treffort 1996 — Treffort, C., Du *cimeterium christianorum* au cimetière paroissial: évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^{e} au X^{e} siècle. In: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, pp. 55-63.

Troyon 1841 — Troyon, F., Description des tombeaux de Lausanne Bel-Air près Cheseaux-sur-Lausanne. *Mittheilungen des Antiquarischen Gesellschaft Zürich* 1, 1841, pp. 1-18.

Tschumi 1940 — Tschumi, O., Beiträge zur Siedlungsgeschichte des Aaregebietes im Frühmittelalter. 1. Das Reihengräberfeld von Bümpliz-Bern 1913-16. *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern,* XIX. Jahrgang, 1940, pp. 99-168.

Urech 1873 — Urech, Römische und burgundische Alterthümer von Yverdon. *IAS* 6, 1873, pp. 473-476.

Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998 — Urlacher, J.-P., Passard, F. et Manfredi-Gizard S., *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs: VI^{e} - VII^{e} siècles après J.-C.* Mémoires de l'AFAM X, Saint-Germain-en-Laye, 1998.

Urner-Astholz 1993 — Urner-Astholz, H., Die Gläser. In Höneisen, M. (éd.), *Frühgeschichte der Region Stein am Rhein, Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees.* Antiqua 26, Schaffhauser Archäologie 1, Bâle, 1993, pp. 134-157.

Vallet/Kazanski (éd.) 1993 — *L'armée romaine et les Barbares du III^{e} au VII^{e} siècle.* Actes du colloque du Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 1990. Textes réunis par F. Vallet et M. Kazanski, Mémoires de l'AFAM, V, 1993.

Vallet/Kazanski 1995 — Vallet, F. et Kazanski, M., Eléments étrangers en Burgondie dans la seconde moitié du V^{e} siècle. In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie.* Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 111-127.

Vanpeene 1993 — Vanpeene N., *Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise).* Centre de recherches archéologiques du Vexin français, CA, 8, Guiry-en-Vexin, 1993.

Vanvinckenroye 1984 — Vanvinckenroye W., *De Romeinse Zuidwset-begraafplaats van Tongeren (Opgravingen 1972-1981).* 2 vol., Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29, Tongeren, 1984.

Veeck 1931 — Veeck, W., *Die Alamannen in Baden-Württemberg.* GDV 1, 2 vol., Berlin, Leipzig, 1931.

Vessberg 1952 — Vessberg O., Roman Glass in Cyprus. *Opuscula Archaeologica,* 7, 1952, pp. 109-165.

Vetters 1969 — Vetters, H., Zum *episcopus in castellis. Anzeiger der Österreichischen Akademie der Wissenschaften,* 106, 1969, pp. 75-93.

Viollier 1927 — Viollier, D., *Carte archéologique du Canton de Vaud des origines à Charlemagne.* Lausanne, 1927.

Vion 1987 — Vion, E., *Quand l'archéologie prolonge l'histoire. Chemins du Pays de Vaud* (11). Tirés à part des articles parus dans la Gazette de Lausanne du 11 juillet au 7 août 1987, Lausanne, 1987.

Vion 1992 — Vion, E., *Chemins du Nord-Vaudois*. Tirés à part des articles parus dans le journal du Nord-Vaudois, juillet-novembre 1992, Yverdon, 1992.

Vogt 1930 — Vogt, E., Das alamannische Gräberfeld am alten Gotterbarmweg in Basel. *IAS*, 22, 1930, pp. 145-164.

Vouga 1943 — Vouga, D., *Préhistoire du Pays de Neuchâtel, des origines aux Francs*. Neuchâtel, 1943.

Walser 1979 — Walser, G., *Römische Inschriften in der Schweiz*. Berne, 1979.

Weidmann 1980 — Weidmann, D., Nyon-Clémenty. Nécropole du haut Moyen Age. *AS* 3, 1980-3, p. 172.

Weidmann 1995 — Weidmann, D., Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. In: Gaillard de Semainville, H., (éd.), *Les Burgondes - Apports de l'archéologie*. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 185-203.

Weidmann/Kaenel 1974 — Weidmann, D., et Kaenel, G., La barque romaine d'Yverdon. *Helvetia Archaeologica, 5*, 19/20, 1974, pp. 66-81.

Werner 1950 — Werner, J., *Das alamannische Fürstengrab von Wittislingen*. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 2, München, 1950.

Werner 1953 — Werner, J., *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*. Monographien zur Ur- und Frügeschichte der Schweiz, 9, Bâle, 1953.

Werner 1954 — Werner, J., *Waage und Geld in der Merowingerzeit*. Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Heft 1, 1954.

Werner 1956 — Werner, J., *Beiträge zur Archäologie des Attila Reiches*. Bayerische Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse, Abhandlungen NF 38, München, 1956.

Werner 1961 — Werner, J., *Katalog der Sammlung Diergardt. Band 1: Die Fibeln*. Berlin, 1961.

Werner 1968 — Werner, J., Das Messerpaar aus Basel-Kleinhüningen Grab 126. Zu alamannisch-fränkischen Essbestecken. In: *Provincialia*. Festschrift für Rudolf Laur-Belart. Schmid, E., Berger, L. et Bürgin, P. (réd.), Basel/Stuttgart, 1968, pp. 647-663.

Werner 1977 — Werner, J., (éd.), *Die Ausgrabungen in St. Ulrich und Afra in Augsburg 1961-1968*. 2 vol., München, 1977.

Werner 1981 — Werner, J., Zu einer elbgermanischen Fibel des 5. Jahrhunderts aus Gaukönigshofen, Ldkr. Würzburg. *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 46, 1981, pp. 225-254.

Werner 1990 — Werner, J., Die Beinschnalle des Leodobodus. *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte* 23, 1990, pp. 273-313.

Wessel 1946/47 — Wessel, K., Römische Frauenfrisuren von der severischen bis zur konstantinischen Zeit. *Archäologischer Anzeiger*, 1946/47, pp. 62-76.

Wiblé 1989 — Wiblé, F., Quelques réflexions sur la «romanisation» du Mont-Joux. In *Ceux qui passent et ceux qui restent, Etudes sur les trafics transalpins et leur impact local*, Pierre Dubuis (éd.), Bourg-Saint-Pierre, 1989, pp. 191-204.

Windler 1994 — Windler, R., *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh.* Zürich, 1994.

Wohlfarth-Meyer 1985 — Wohlfarth-Meyer, B., Die «cordons littoraux» von Yverdon-les-Bains VD – ein Vorbericht zu den geologisch-sedimentologischen Untersuchungen. *AS*, 8, 1985-4, pp. 241-244.

Wyss 1975 — Wyss, J.-L., Quelques mots du conservateur du Musée historique d'Yverdon. *Eburodunum I*, Yverdon, 1975, p. 209.

Young 1977 — Young, B., K., Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens. *AM* VII, 1977, pp. 5-81.

Zoller 1994 — Zoller, G., Genève GE, Parc de la Grange. *ASSPA* 77, 1994, p. 197.

Zoller/Haldimann 1993 — Zoller, G. et Haldimann, M.-A., Genève GE, Parc de la Grange. *ASSPA* 76, 1993, p. 207.